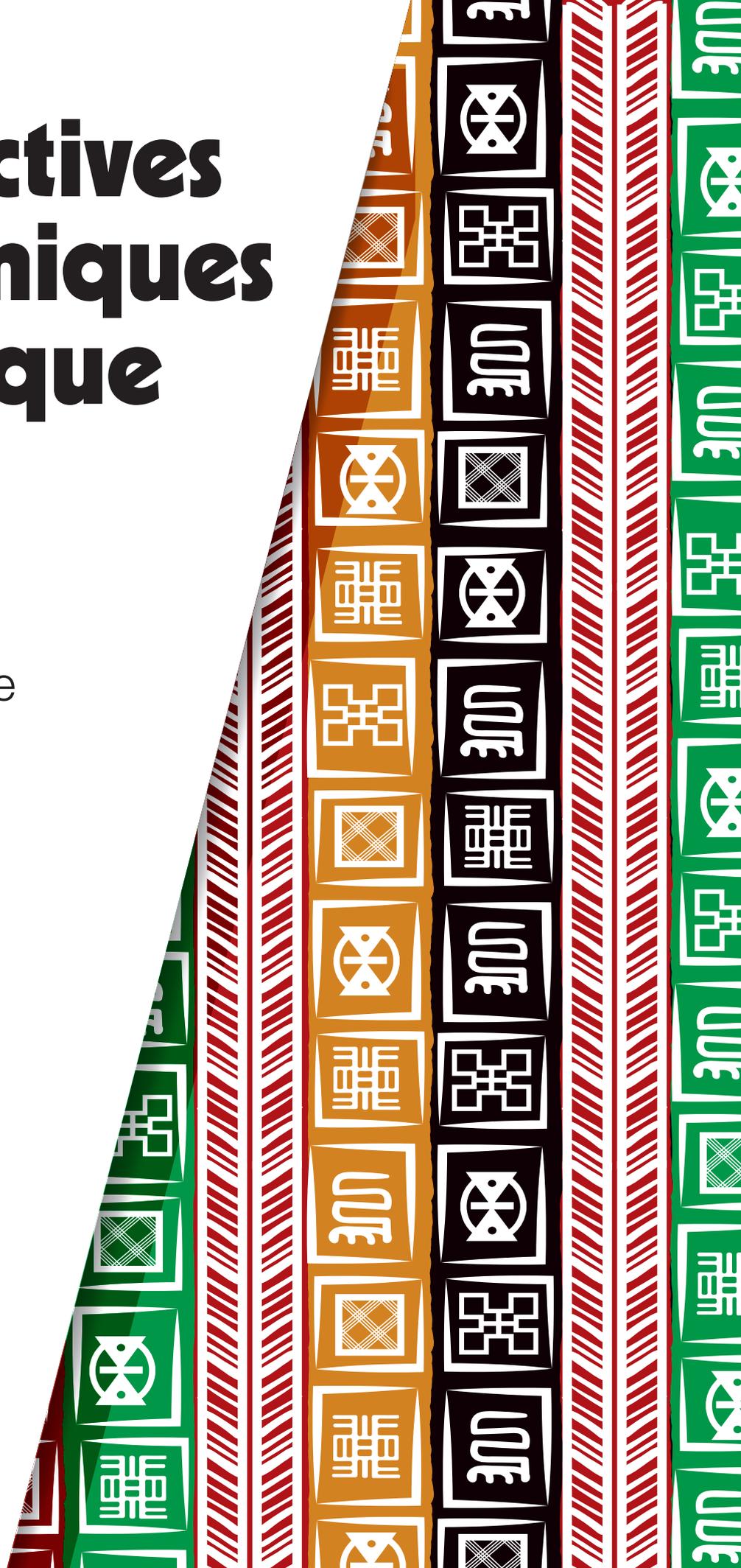


Perspectives économiques en Afrique 2020

Former la main
d'œuvre africaine
de demain



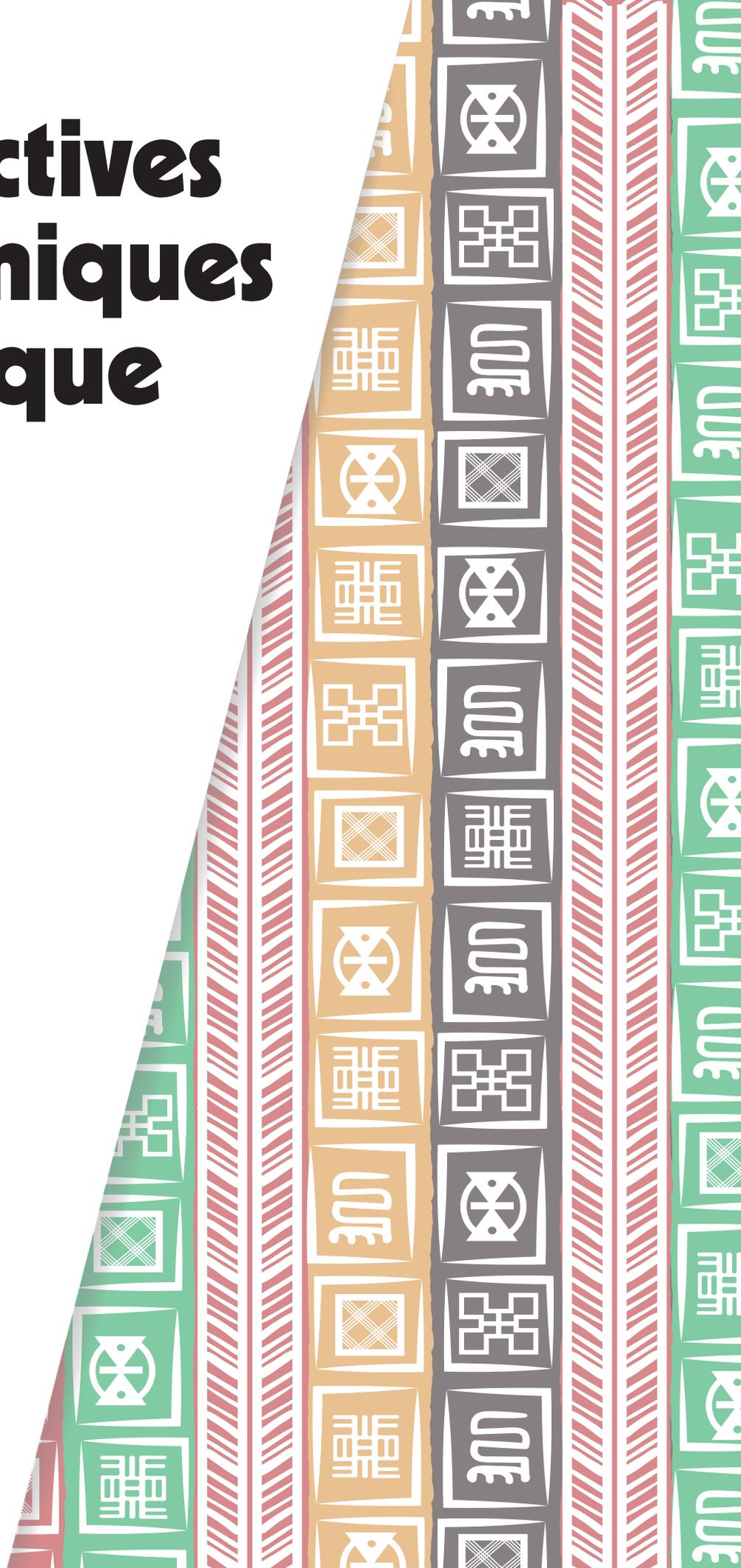
GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT



Perspectives économiques en Afrique 2020



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT



Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

ISBN 978-9938-882-91-9 (imprimé)

ISBN 978-9938-882-94-0 (électronique)

© Banque africaine de développement 2020

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites Web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

AVANT-PROPOS

Les perspectives économiques en Afrique continuent de s'améliorer. Le taux de croissance du produit intérieur brut réel, estimé à 3,4 % pour 2019, devrait s'accroître pour atteindre 3,9 % en 2020 et 4,1 % en 2021. Six des dix économies les plus dynamiques du monde sont en tête : le Rwanda, l'Éthiopie, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Tanzanie et le Bénin.

Les facteurs fondamentaux de la croissance s'améliorent également avec une transition progressive de la consommation privée aux investissements et aux exportations. Pour la première fois en dix ans les investissements ont représenté plus de la moitié de la croissance du continent, la consommation privée représentant moins d'un tiers.

Les Perspectives 2020 soulignent, cependant, que la croissance n'a pas été inclusive. Malgré les solides performances de croissance de l'Afrique, environ un tiers seulement des pays ont réalisé une croissance inclusive réduisant à la fois la pauvreté et les inégalités.

Pour rendre la croissance de l'Afrique plus inclusive, les pays ont besoin d'intensifier les réformes structurelles pour diversifier leur base productive ; de renforcer la résilience aux épisodes climatiques extrêmes en adoptant des techniques agricoles climato-intelligentes, tout en fournissant aux ménages des plateformes de partage des risques ; de créer plus d'espace budgétaire pour étendre les filets de protection sociale et accroître l'efficacité des programmes existants ; et d'éliminer les obstacles à la mobilité des travailleurs vers des perspectives plus productives dans et à travers les pays.

Pour favoriser une croissance plus inclusive, il faudra également renforcer le capital humain de l'Afrique et créer davantage d'emplois dans

les secteurs à forte productivité. Pour ce faire, les pays devront s'efforcer d'intégrer, dans leur plan de développement économique, des stratégies d'éducation et de développement des compétences, accompagnées d'une mise à niveau et d'une expansion des programmes d'éducation et de formation visant à renforcer l'aptitude à l'emploi des travailleurs et la productivité des entreprises. Cela implique de prendre des mesures pour améliorer la quantité et la qualité de l'éducation.

Plus précisément, cela exige d'améliorer l'accès aux écoles dans les zones reculées, d'accroître les incitations à investir dans l'éducation, d'élaborer un système éducatif axé sur la demande et correspondant aux besoins des employeurs, d'investir dans la nutrition pour aider les enfants les plus pauvres et de renforcer les capacités en matière de science, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM) et de technologies de l'information et de la communication (TIC).

Pour lutter contre les inégalités dans l'éducation, les Perspectives appellent à un universalisme progressif dans les dépenses d'éducation, en fixant des priorités élevées en ce qui concerne les personnes pauvres et défavorisées et l'enseignement de base, domaines dans lesquels le rendement social est le plus élevé.

Les Perspectives montrent que les dépenses publiques consacrées à l'éducation et aux infrastructures sont hautement complémentaires : investir dans les deux secteurs à la fois est beaucoup plus productif que d'investir exclusivement dans l'un des deux. L'efficacité des dépenses d'éducation est bien plus faible en Afrique que dans les pays d'Asie

en développement ou émergents. Mais la bonne nouvelle est qu'en améliorant l'efficacité des dépenses d'éducation – qui s'élève aujourd'hui à 58 % pour l'enseignement primaire – les pays africains pourraient presque atteindre la scolarisation primaire universelle sans la moindre augmentation des dépenses. Les principales politiques permettant d'améliorer l'efficacité des dépenses et la qualité de l'éducation comprennent la réalisation d'audits et d'examen des dépenses d'éducation, l'amélioration de la qualité des enseignants et l'utilisation du financement basé sur la performance.

Les Perspectives de cette année offrent aux pays africains de nombreux moyens de former la main-d'œuvre de demain. Pour combler les lacunes en matière d'éducation et de compétences en Afrique, il faut une action collective faisant appel aux gouvernements, aux ménages, aux donateurs internationaux et au secteur privé. Investissons dans l'avenir de l'Afrique et préparons sa main-d'œuvre.

Dr. Akinwumi A. Adesina, Président
Groupe de la Banque africaine de développement

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	iii
Remerciements	xi
Points essentiels	1
Chapter 1	
Croissance en Afrique : Performances, perspectives et inclusion	17
Messages clés	17
Performances et perspectives macroéconomiques	18
Les envois de fonds et l'investissement direct étranger dominant les flux financiers vers l'Afrique	28
Comptabilité de la croissance et du développement en Afrique	31
La croissance de l'Afrique a-t-elle été inclusive ?	35
Éducation, changement structurel et croissance inclusive	38
Chemins menant à l'élimination de l'extrême pauvreté en Afrique	44
Recommandations de politiques	46
Notes	58
Références	59
Chapter 2	
Éducation et compétences pour la main-d'œuvre de demain	61
Messages clés	61
Analyse de l'éducation et des compétences en Afrique	62
Éducation, compétences et productivité du travail	75
Les compétences productives et la complexité économique	87
L'éducation et le développement des compétences pour répondre aux futurs besoins de l'Afrique	91
Stratégies et politiques pour construire la main-d'œuvre de demain	99
Notes	104
Références	107
Chapter 3	
Financement de l'éducation et du développement des compétences	113
Messages clés	113
Principaux bailleurs de fonds de l'éducation et du développement des compétences en Afrique	114
Financement public	114

Financement des ménages	121
Financement international	129
Financement du secteur privé	130
Quelques implications pour les politiques de financement de l'éducation	133
Notes	145
Documents de référence	147

Notes pays **151**

Abréviations **206**

Annexes

1.1	Hypothèses des projections des PEA	51
1.2	Comptabilité du développement pour l'Afrique	53
1.3	Scénarios d'élimination de la pauvreté d'ici 2030	55
1.4	Éducation et changement structurel au sein des générations et entre elles	56
3.1	Structure de base du modèle dette-investissement-croissance de deuxième génération	144

Encadrés

1.1	Phénomènes climatiques extrêmes, préparation aux catastrophes et conséquences économiques	21
2.1	L'abandon scolaire en Afrique	67
2.2	Exemples de réussite dans l'éducation et le développement des compétences en Afrique	71
2.3	Un nouveau programme d'apprentissage pour réformer l'éducation en Égypte	83
2.4	Compétences cognitives, non cognitives et résultats sur le marché du travail	95
2.5	Connecter le monde de l'enseignement et celui du travail dans le domaine des technologies numériques et intensifier cette relation pour créer des emplois durables : le programme « Codage pour l'emploi » de la Banque africaine de développement	97
3.1	Soutien scolaire privé	124
3.2	Les entreprises sociales dans le secteur de l'éducation	131
3.3	Le Fonds africain pour l'éducation, un mécanisme de financement novateur pour l'éducation	139
3.4	Les comptes d'épargne étudiants en République de Corée	142
3.5	Mobilisation de ressources privées pour la formation professionnelle par le biais du Programme d'incitation fiscale à l'emploi de l'Afrique du Sud	143

Figures

1.1	La croissance du PIB de l'Afrique est supérieure à la moyenne mondiale	18
1.2	L'environnement économique mondial est en train de changer	19
1.3	Les termes de l'échange des exportateurs de pétrole en Afrique se sont renforcés ces dernières années	20
1.4	La contribution de l'Afrique de l'Ouest à la croissance du PIB de l'Afrique a augmenté au cours des dernières années – de moins de 7 % à plus de 28 %	22
1.5	Les cinq grandes économies que sont l'Algérie, l'Égypte, le Maroc, le Nigéria et l'Afrique du Sud ont contribué ensemble 55% de la croissance de l'Afrique en 2019	22
1.6	Interactions entre l'épargne, l'investissement et les comptes courants pour les exportateurs africains	23
1.7	Interactions entre épargne, investissement et compte courant pour les exportateurs fragiles et non fragiles	24

1.8	Contributions à la croissance du PIB selon les composantes de la demande et la valeur ajoutée	25
1.9	Les pays exportateurs de pétrole et les économies à forte intensité de ressources ont réussi à réduire leurs déficits budgétaires	26
1.10	Le déficit du compte courant de l'Afrique en 2019 est estimé à 4,2 % du PIB	28
1.11	Décomposition du compte courant pour l'Afrique	29
1.12	Augmentation de l'investissement direct étranger et des envois de fonds	29
1.13	Les envois de fonds en 2018 représentent plus de 10 % du PIB au Lesotho, en Gambie, au Cabo Verde, au Libéria, aux Comores et en Égypte	30
1.14	L'Égypte, Maurice, l'Algérie et le Gabon enregistrent la productivité totale des facteurs la plus élevée, tandis la Centrafrique, le Libéria et le Zimbabwe la plus faible	33
1.15	Le capital physique est le principal moteur de la croissance du PIB à long terme, 1987–2017	34
1.16	Le capital humain était beaucoup moins fortement corrélé avec la croissance du PIB par travailleur que le capital physique, 1997–2017	34
1.17	La croissance du capital physique et celle du capital humain semblent être complémentaires pour stimuler l'amélioration de la productivité des travailleurs, 1997–2017	35
1.18	L'extrême pauvreté et les inégalités sont plus élevées en Afrique que dans d'autres régions du monde, 1980–2017	36
1.19	La courbe d'incidence de la croissance de l'Afrique entre la sous-période 1 (2000–2005) et la sous-période 2 (2010–2016)	36
1.20	Les pays africains ayant des années de scolarité moyennes plus élevées ont également des niveaux de pauvreté plus faibles, 2000–2017	39
1.21	Les dépenses publiques d'éducation et les taux de scolarisation dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur sont associés négativement à la pauvreté, 2000–2017	40
1.22	Les pays africains ayant des populations plus instruites au niveau secondaire et supérieur connaissent des inégalités de richesse plus faibles, 2011–2015	41
1.23	L'écart en termes des rendements de l'éducation et de la prime à l'éducation est large entre les 40% les plus pauvres et les 40% les plus riches, 1987–2011	42
1.24	Les pays où les inégalités de richesse sont moindres ont généralement un rendement plus élevé de l'éducation	42
1.25	Les pays dont l'indice du capital humain est plus élevé ont tendance à avoir des transferts d'emploi plus importants du secteur de l'agriculture vers ceux des services et de l'industrie...	44
1.26	... et de plus importantes contributions des secteurs secondaire et tertiaire au PIB du pays	44
1.27	Pour atteindre l'objectif de 3 % de pauvres d'ici 2030, la consommation par habitant du continent doit augmenter de 10,25 % par an	47
A1.4.1	Changement structurel intergénérationnel entre segments de consommation, Éthiopie 2016	57
2.1	La durée moyenne de scolarisation est plus faible en Afrique que dans les autres régions, 2018	63
2.2	Durée moyenne de scolarisation dans les pays africains, par genre, 2018	64
2.3	L'abandon scolaire avant la fin de la dernière année du primaire est plus élevé en Afrique que dans les autres régions, 2010–2017	66
2.4	Le taux de scolarisation dans l'enseignement privé a augmenté, 2007–2017	67
2.5	Les étudiants africains obtiennent des résultats moyens inférieurs à ceux des étudiants d'autres régions du monde par rapport à leur PIB par habitant en 2017	68
2.6	Les résultats des tests harmonisés pour les pays africains présentent d'importantes différences, 2017	69
2.7	Lorsqu'elle est ajustée en fonction des résultats aux tests, le nombre moyen des années de scolarité baisse dans tous les pays africains examinés, 2017	70

2.8	Différence entre le nombre maximal d'années de scolarité et les scores maximum aux tests pouvant être atteints dans un décile de revenu et le nombre attendu d'années de scolarité et les scores aux tests, 2017	72
2.9	Au niveau mondial, l'Afrique a la proportion la plus élevée de personnes employées dans des emplois peu qualifiés et la proportion la plus faible dans des emplois moyennement et hautement qualifiés, 2010–18	74
2.10	Les taux de chômage en Afrique sont les plus élevés parmi les personnes ayant un niveau d'instruction moyen ou supérieur, 2010–18	74
2.11	Nombre moyen d'années de scolarité et productivité du travail en Afrique, 2017	76
2.12	Les résultats des examens sont également positivement liés à la productivité du travail (Afrique, 2017)	76
2.13	La relation positive entre le nombre d'années de scolarité et la productivité du travail est plus forte lorsque les ratios enseignant–élève sont élevés, 2010–2017	77
2.14	Les relations entre l'augmentation du nombre d'années de scolarité et la productivité du travail sont plus faibles en Afrique que dans d'autres pays ayant le même niveau de PIB par travailleur, 1997–2017	78
2.15	La fréquence de l'inadéquation des compétences et de l'éducation est plus élevée dans les pays africains que dans d'autres pays en développement, 2012–2015	79
2.16	L'inadéquation compétences-emploi chez les jeunes salariés en Afrique est plus élevée à des niveaux d'éducation supérieurs, 2012–2015	81
2.17	De nombreux employeurs dans quatre pays africains considèrent que les compétences des jeunes sont inadéquates, 2012–2014	82
2.18	La proportion des entreprises offrant une formation formelle varie largement à travers le monde, 2019	85
2.19	Il existe une association positive entre l'offre de formation formelle par les entreprises et la productivité du travail dans l'industrie manufacturière et les services en Afrique, 2006–2018	86
2.20	Augmenter les niveaux actuels d'alphabétisation est aussi important que de faire progresser l'enseignement supérieur pour atteindre une plus grande complexité, 1995–2017	88
2.21	La corrélation est positive entre connectivité mobile et complexité économique, 2017	91
2.22	La part de la population âgée de moins de 20 ans devrait être la plus élevée en Afrique d'ici à 2070	92
2.23	Les pays africains disposent d'une moins bonne connexion au réseau, nombre d'entre eux se situant en deçà de la moyenne pour leur part de la population utilisant internet, 2017	93
2.24	Dans la plupart des pays africains, moins de 10 % de la population âgée de 25 ans et plus possède une formation universitaire, la moyenne chutant à 3,8 % à l'échelle du continent (dernière année en date)	96
2.25	Trop peu d'étudiants africains sont inscrits dans les filières dispensant des enseignements en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques, pourtant essentiels sur le marché du travail de demain, 2015	97
3.1	Parmi les régions en développement et émergentes, l'Afrique vient en deuxième position en termes de part plus élevée du PIB consacrée à l'éducation, moyenne 2010–2017	115
3.2	Alors que de nombreux pays africains ont atteint au moins l'un des deux objectifs de financement de l'éducation, seuls 46 % ont atteint les deux objectifs, 2010–2017	116
3.3	Les gouvernements africains dépensent moins par élève des cycles primaire et secondaire que les gouvernements des autres régions en développement, 2010–2017	117
3.4	Les gouvernements africains consacrent la plus grande part de leur budget de l'éducation à l'enseignement primaire, suivi de l'enseignement secondaire (moyenne 2010–2017)	118

3.5	Les dépenses publiques d'éducation sont positivement corrélées avec le nombre moyen d'années de scolarité, mais non corrélées avec les résultats des tests harmonisés, 2017	119
3.6	Les taux de redoublement au primaire et au secondaire étaient plus élevés en Afrique que dans d'autres régions en développement, 2012–2016	119
3.7	Les dépenses consacrées à l'éducation sont positivement corrélées avec les taux d'achèvement du primaire, mais l'Afrique dépense plus pour des résultats inférieurs à ceux de l'Asie ou de l'Amérique latine, 2010–2017	120
3.8	L'efficacité des dépenses publiques dans l'enseignement primaire et secondaire est la plus faible en Afrique, 2010–2018	120
3.9	Les dépenses consacrées à l'éducation ont été les plus efficaces en Afrique australe et les moins efficaces en Afrique centrale, 2010–2018	120
3.10	La part des dépenses d'éducation des ménages dans les dépenses de consommation non alimentaires varie considérablement d'un pays africain à l'autre, en 2011 et 2015	123
3.11	La part des dépenses d'éducation par élève dans la consommation par habitant révèle une inégalité des dépenses dans quatre pays africains, dernière année disponible	125
3.12	Les transferts de fonds sont une source importante de dépenses d'éducation des ménages en 2009	126
3.13	Les dépenses d'éducation des ménages en Afrique représentent une part importante des dépenses totales d'éducation, 2015	127
3.14	Le ratio des dépenses des ménages par rapport aux dépenses du gouvernement en matière d'éducation est élevé dans de nombreux pays d'Afrique, 2015	128
3.15	La relation entre les dépenses d'éducation des ménages et des gouvernements dans les pays africains suit une courbe en forme de U, 2011 et 2015	129
3.16	Par niveau d'enseignement, la plus grande part de l'aide internationale dédiée à l'éducation a été consacrée à l'enseignement supérieur, 2013–2017	129
3.17	Épargne ou emprunt pour financer l'éducation ou les frais de scolarité, par région en développement et émergente, 2014	132

Tableaux

1.1	Pauvreté, inégalité et inclusivité de la croissance, 2000–2017	37
1.2	Peu de pays ont amélioré l'inclusivité de leur croissance	38
1.3	Décomposition de la pauvreté et des inégalités selon l'éducation	41
1.4	Simulations de changement structurel et de réduction de la pauvreté entre 2006 et 2016	43
1.5	Tendances projetées de l'extrême pauvreté et du nombre de personnes extrêmement pauvres en Afrique entre 2018 et 2030	45
A1.1.1	Répartition des pays selon leurs caractéristiques économiques	52
A1.2.1	Régressions multi-niveaux, principales spécifications	53
A1.2.2	Régressions de croissance 1997–2017 avec interaction	54
A1.3.1	Scénarios de projections de la pauvreté en Afrique entre 2018 et 2030	55
A1.4.1	Probabilité de changement structurel intergénérationnel, Éthiopie 2016	56
2.1	Tendances des taux de scolarisation dans toutes les régions, 2000–2016 (%)	65
2.2	Rendements personnels moyens de la scolarisation par région, par sexe et par enseignement	87
3.1	Dépenses d'éducation par élève et dépenses moyennes d'éducation des ménages dans quatre pays africains, dernière année disponible (en pourcentage)	124
3.2	Effets à long terme de l'augmentation d'une ou plusieurs composantes de l'investissement public de 1 % du PIB initial	135

REMERCIEMENTS

Les Perspectives économiques en Afrique 2020 ont été préparées par la Vice-présidence pour la gouvernance économique et la gestion des connaissances, sous la direction générale de Charles Lufumpa, vice-président par intérim et économiste en chef, avec le soutien d'Éric Ogunleye, Amah Marie-Aude Ezanin Koffi, Tricia Baidoo et Vivianus Ngong.

Hanan Morsy, Directrice du Département des politiques macroéconomiques, des prévisions et de la recherche, a dirigé et supervisé la préparation de cette publication, avec une équipe centrale composée d'Abebe Shimeles (Manager), Chuku Chuku, Amadou Boly, Andinet Woldemichael, Hammed Amusa, Linguere Mbaye, Adamon Mukasa, Lacina Balma et Fadel Jaoui. Tiguene Nabassaga, Eman Moustafa, Amira Elshal et Young Joon Yoon ont fourni des contributions. Yasin Yenice Mustafa, Yaye Betty Camara, Zackary Seogo, Moulaye Bamba, Juste Metoiole Some, Assi Okara et Regina Seri ont fourni une aide à la recherche. Aka Veronique, Hamida Riahi, Nelson Abiana, Lucette Alesse, et Michael Abah ont fourni un appui administratif.

Les données figurant dans le rapport ont été compilées par le Département des statistiques, dirigé par Charles Lufumpa, Directeur, et Louis Kouakou, Chef de la Division des statistiques économiques et sociales. Leur équipe comprenait Anouar Chaouch, Mbiya H. Kadi-sha, Soumaila Karambiri, Stéphane Régis Houhouot, Slaheddine Saidi, Kokil Beejaye et Guy Désiré Lakpa.

Le rapport a bénéficié des contributions du complexe « développement agricole,

humain et social », notamment celles de Hendrina Doroba, Chef de la division Éducation et développement des compétences, et d'une équipe centrale composée de Keiko Takei, Borel Foko Tangne, Uyoyo Edosio, Emmanuel Mutisya, Jessica Muganza, Yasemin Koç et Sydney Hushie.

Emmanuel Pinto, Directeur du Département des économistes pays, a dirigé la préparation des notes pays, avec une équipe centrale composée des économistes principaux régionaux Ferdinand Bakoup, Hervé Lohoues, Marcellin Ndong, George Kararach, Anthony Simpasa et James Wahome et de l'ensemble des économistes pays de la Banque (voir tableau ci-dessous). Les notes pays ont été révisées par l'équipe centrale des Perspectives économiques en Afrique, par Audrey Chouchane-Verdier, Patrick Mabuza et Francis Kemeze du Département recherche, ainsi que par Anouar Chaouch du Département des statistiques.

Le rapport a bénéficié des contributions des consultants de Jackline E. Wahba (University of Southampton), Yaw Nyarko (New York University), Leonard Wantchekon (Princeton University) et Antoine Boris Levy (Massachusetts Institute of Technology). Erik Berglof (London School of Economics and Political Science), Christopher Adam (University of Oxford), John Page (Brookings Institute), Pramila Krishnan (University of Oxford), Gary Fields (Cornell University) et Stefan Dercon (University of Oxford) sont intervenus en qualité de pairs examinateurs.

La couverture du rapport s'inspire d'un cadre original préparé par Laetitia

Yattien-Amiguet et Justin Kabasele, du Département de la communication et des relations extérieures de la Banque. La révision, la traduction et la mise en page ont été réalisées par une équipe de Communications Development Incorporated dirigée par Bruce Ross-Larson, assisté de Joe

Brinley, Joe Caponio, Meta de Coquereumont, Mike Crumplar, Peter Redvers-Lee, Christopher Trott et Elaine Wilson, avec le soutien de Debra Naylor pour la conception et de Jean-Paul Dailly et une équipe de JPD Systems pour la traduction.

Pays	Économistes pays/auteurs
Afrique du Sud	Wolassa Lawisso Kumo
Algérie	Guy Blaise Nkamleu
Angola	Tulio Cravo
Bénin	Hamaciré Dicko
Botswana	Elvis Mtonga
Burkina Faso	Khadidiatou Gassama
Burundi	Abdoulaye Konate
Cameroun	Claude N’Kodia
Cabo Verde	Joel Daniel Muzima
Comores	Toussaint Houeninvo
Côte d’Ivoire	Carpophore Ntagungira
Djibouti	Toussaint Houeninvo
Égypte	Sara Bertin
Érythrée	Edirisa Nseera
Éthiopie	Admit Wondifraw Zerihun Edward Sennoga
Gabon	Adalbert Nshimyumuremyi
Gambie	Joel Daniel Muzima
Ghana	Bumi Camara
Guinée	Carpophore Ntagunguria
Guinée équatoriale	Adalbert Nshimyumuremyi
Guinée-Bissau	Joel Daniel Muzima
Île Maurice	Ndoli Kalumiya
Kenya	Zerihun Gudeta Alemu Duncan O. Ouma
Lesotho	Suwareh Darbo
Libéria	Kelvin Banda
Libye	Kaouther Abderrahim-Ben Salah
Madagascar	Tankien Dayo
Malawi	Vera Kintu Oling

Pays	Économistes pays/auteurs
Mali	Ameth Ndiaye
Maroc	Richard Antonin Doffonsou
Mauritanie	Kaouther Abderrahim-Ben Salah
Mozambique	Romulo Correa
Namibie	Peter Mwanakatwe
Niger	Kalidou Diallo
Nigéria	Anthony Simpasa
Ouganda	Peter Engbo Rasmussen
République centrafricaine	Léonce Yapo
République démocratique du Congo	Jean Marie Vianney Dabire
République du Congo	Sié Antoine Marie Tioye
Rwanda	Yusuf Foday Bernis Byamukama
São Tomé-et- Príncipe	Felisberto Mateus
Sénégal	Diatou Elizabeth Diouf
Seychelles	Tilahun Temesgen
Sierra Leone	Jamal Zayid
Somalie	Albert Mafusire
Soudan	Magidu Nyende
Soudan du Sud	Flavio Soares da Gama
eSwatini	Bothwell Nyajena
Tanzanie	Prosper Charle Jacob Oduor
Tchad	Alassane Diabate
Togo	Olivier Manlan
Tunisie	Philippe Trape
Zambie	Alexis Rwabizambuga
Zimbabwe	Walter Otero

COUVERTURE THÉMATIQUE DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

Edition	Thematic title
2003	Privatisation
2004	Offre et demande d'énergie
2005	Financement du développement des petites et moyennes entreprises (PME)
2006	Promotion et financement des infrastructures de transport
2007	Accès à l'eau potable et à l'assainissement en Afrique
2008	Formation technique et professionnelle
2009	Technologies de l'information et des communications en Afrique
2010	Mobilisation des ressources publiques et aide publique
2011	L'Afrique et ses partenaires émergents
2012	Promouvoir l'emploi des jeunes
2013	Transformation structurelle et ressources naturelles
2014	Chaînes de valeur mondiales et industrialisation de l'Afrique
2015	Développement régional et inclusion spatiale
2016	Villes durables et transformations structurelles
2017	Entrepreneuriat et développement industriel
2018	Les infrastructures et leur financement
2019	L'intégration pour la prospérité économique de l'Afrique

POINTS ESSENTIELS

Le rapport *Perspectives économiques en Afrique 2020* examine l'évolution macroéconomique récente et les perspectives d'une croissance inclusive (chapitre 1). Le rapport aborde ensuite le développement de l'éducation et des compétences pour la main-d'œuvre de demain et identifie des exemples de réussite dont les pays peuvent s'inspirer (chapitre 2). Il examine ensuite les quatre principales sources de financement de l'éducation et de la formation – gouvernements, ménages, secteur privé et bailleurs de fonds extérieurs – et recommande des moyens de mobiliser des ressources supplémentaires et d'accroître l'efficacité des dépenses (chapitre 3).

CROISSANCE DE L'AFRIQUE : PERFORMANCES, PERSPECTIVES ET INCLUSION

La croissance est stable et devrait s'accélérer

La croissance économique en Afrique est estimée à 3,4 % pour 2019, soit à peu près la même qu'en 2018. Bien que stable, ce taux est inférieur à la croissance moyenne décennale de la région (5 %). La croissance plus lente que prévue est en partie due à l'expansion modérée des cinq grands pays du continent - l'Algérie, l'Égypte, le Maroc, le Nigeria et l'Afrique du Sud - qui ont enregistré ensemble un taux de croissance moyen de seulement 3,1 %, contre une moyenne de 4 % pour le reste du continent. La croissance devrait s'accélérer pour atteindre 3,9 % en 2020 et 4,1 % en 2021.

La croissance estimée de l'Afrique masque d'importantes variations entre les régions et les pays. L'Afrique de l'Est a maintenu sa position de région du continent à la croissance la plus rapide avec une moyenne estimée à 5,0 % en 2019. L'Afrique du Nord prend la seconde place avec 4,1 %. La croissance de l'Afrique de l'Ouest a atteint 3,7 % en 2019, contre 3,4 % l'année précédente. On estime que l'Afrique centrale a connu une croissance de 3,2 % en 2019, contre 2,7 % l'année précédente. La croissance de l'Afrique australe a ralenti, passant de 1,2 % à 0,7 %, freinée par les ravages des cyclones Idai et Kenneth.

Les investissements et les exportations stimulent de plus en plus la croissance

Les fondamentaux de la croissance se sont améliorés, car ses déterminants se déplacent progressivement vers les investissements et les exportations nettes au détriment de la consommation privée. En 2019, pour la première fois depuis une décennie, les dépenses d'investissement représentent une part plus importante (plus de la moitié) de la dynamique de croissance du PIB que celles de consommation. Les exportations ont également joué un rôle important,

Bien que de nombreux pays aient connu des épisodes de forte croissance, relativement peu d'entre eux ont enregistré une baisse significative de l'extrême pauvreté et des inégalités

en particulier parmi les exportateurs de produits de base, avec la reprise des prix du pétrole. Depuis 2011, et en particulier après la fin du supercycle des prix des produits de base en 2014, l'écart entre l'épargne brute et le total des investissements s'est creusé pour l'Afrique. Les pays à faible dépendance des ressources naturelles sont à l'origine de l'écart grandissant au niveau du continent et donc des déficits croissants des comptes courants.

Les risques pour les perspectives sont clairement sous-estimés

La croissance de l'Afrique s'est matérialisée en dépit d'un environnement extérieur difficile. Le volume du commerce mondial a ralenti passant d'une croissance annuelle de 5,7 % en 2017 à 1,1 % en 2019, le ralentissement étant particulièrement marqué pour les métaux et les denrées alimentaires, deux des principaux produits d'exportation de l'Afrique. Les phénomènes météorologiques extrêmes - en particulier le type de tempêtes et d'inondations dévastatrices qui ont touché l'Afrique australe au cours du premier semestre de 2019 et le retour attendu du phénomène El Niño en Afrique de l'Est - pourraient entraîner de graves sécheresses et freiner la production et la croissance agricoles. Dans les pays qui organiseront des élections au cours des deux prochaines années, il pourrait y avoir des pressions sociopolitiques en faveur d'une augmentation des dépenses publiques, ce qui pourrait compromettre les plans de consolidation fiscale. De plus, les risques associés au terrorisme, aux conflits, aux insurrections et aux troubles sociaux peuvent également peser sur l'activité économique dans certains pays.

Dans l'ensemble, la stabilité macroéconomique en Afrique s'est améliorée

L'inflation reste élevée et persistante. Toutefois, le taux d'inflation moyen pour le continent a légèrement baissé de 2 points de pourcentage, passant de 11,2 % en 2018 à 9,2 % en 2019, avec des variations notables entre les pays et les économies. Les banques centrales ont réagi en ajustant les taux d'intérêt pour gérer la demande intérieure. Dans les pays où les pressions inflationnistes

sont à la baisse, les taux d'intérêt ont été réduits pour encourager l'investissement et stimuler la croissance.

Les soldes budgétaires se sont améliorés au cours des deux dernières années, le ratio moyen pondéré du déficit par rapport au PIB en Afrique étant passé de 5,9 % en 2017 à 4,8 % en 2019. Cette situation résulte principalement d'une stabilisation des prix des produits de base et d'une augmentation des recettes fiscales et non fiscales pour les grands exportateurs de ressources naturelles. Le ratio des recettes par rapport au PIB a augmenté de 0,3 point de pourcentage en moyenne pour les 54 économies africaines, mais de plus de 1 point de pourcentage chez les exportateurs de pétrole, comme l'Angola dont le ratio a augmenté de 2,2 points de pourcentage.

La dette continue d'augmenter

Les niveaux de la dette publique et de la dette garantie par l'État sont élevés et en hausse dans la plupart des économies africaines, le ratio médian de la dette publique par rapport au PIB dépassant 56 % en 2018, contre 38 % dix ans plus tôt. La tendance à la hausse des ratios de la dette extérieure est en partie due à la fin du supercycle des produits de base et au ralentissement de la croissance et des recettes d'exportation, en particulier chez les producteurs de produits de base. Mais elle découle également d'un environnement macroéconomique et de gouvernance plus stable, qui a permis à un plus grand nombre de pays africains d'accéder pour la première fois aux marchés obligataires internationaux, certains avec des échéances de 30 ans.

Les gouvernements africains ont connu un changement structurel dans la composition de la dette, avec un moindre recours aux prêts concessionnels des institutions multilatérales et des créanciers officiels du Club de Paris, un accès plus large au financement à long terme des marchés de capitaux internationaux, et le financement de créanciers bilatéraux émergents, tels que la Chine. De même, la hausse des emprunts intérieurs (atteignant plus de 35 % du PIB) reflète en partie l'augmentation des dépenses publiques et des investissements en capital pour combler le déficit d'infrastructure. Mais elle reflète aussi un ralentissement progressif de l'inflation, une plus

grande crédibilité monétaire et une plus grande capacité à commercialiser la dette en monnaie nationale auprès des créanciers internationaux.

Seuls quelques pays ont atteint une croissance inclusive

Bien que de nombreux pays aient connu des épisodes de forte croissance, relativement peu d'entre eux ont enregistré une baisse significative de l'extrême pauvreté et des inégalités, qui restent plus importantes que dans d'autres régions du monde. En moyenne, entre 2000-2005 et 2010-2017, la consommation des pauvres en Afrique a augmenté plus lentement que celle de la population moyenne. Alors que la consommation moyenne par habitant sur le continent a augmenté de 3,3 % par an au cours des deux sous-périodes, le taux de croissance moyen des pauvres n'a atteint que 3,0 %. Ainsi, bien que les populations pauvres aient bénéficié de la croissance économique sans précédent du continent entre 2000 et 2016, la croissance de leur consommation n'a pas été assez rapide pour leur permettre d'échapper à la pauvreté, qui a diminué à un rythme beaucoup plus lent en Afrique que dans d'autres régions en développement.

La croissance a été inclusive - enregistrant une consommation moyenne plus rapide pour les pauvres et une moindre inégalité entre les différents segments de la population - dans seulement 18 des 48 pays africains pour lesquels des données sont disponibles. Mais si l'on considère uniquement les pays où la croissance moyenne de la consommation a été positive entre 2000 et 2017, seuls 12 des 37 pays ont atteint une croissance inclusive. Ainsi, bien qu'une croissance plus rapide pour la plupart des pays depuis 2000 ait été associée à une augmentation du niveau de vie des populations pauvres, elle n'a pas réduit de manière significative l'écart de consommation entre les riches et les pauvres.

Si les tendances actuelles persistent, l'Afrique n'éliminera pas l'extrême pauvreté d'ici 2030

Si les tendances actuelles se maintiennent, l'Afrique ne sera pas en mesure d'atteindre l'objectif d'éradiquer l'extrême pauvreté d'ici à 2030. Le taux d'extrême pauvreté (pondéré selon la

population) passera de 33,4 % en 2018 à seulement 24,7 % en 2030, ce qui est bien supérieur à l'objectif de 3 % des Objectifs de développement durable. Ainsi, le nombre de personnes extrêmement pauvres diminuera légèrement de près de 8 millions de personnes, passant de 429,1 millions en 2018 à 421,2 millions en 2030. De fait, les taux de pauvreté dans toutes les régions, à l'exception de l'Afrique du Nord, devraient rester bien supérieurs à l'objectif de 3 % d'ici 2030.

Cependant, l'amélioration de la quantité et de la qualité de la croissance pourrait accélérer le rythme. La consommation par habitant en Afrique devrait augmenter de 10,25 % par an pour atteindre l'objectif des ODD de 3 % d'ici 2030. Cela suggère que si les tendances historiques persistent, un pays africain moyen devrait plus que doubler sa croissance annuelle moyenne de la consommation entre 2018 et 2030. Si des mesures politiques audacieuses ne sont pas mises en œuvre pour améliorer à la fois la qualité et la quantité de la croissance, l'Afrique n'atteindra cet objectif de 3 % qu'en 2045.

Recommandations politiques

Approfondir les réformes structurelles pour diversifier la base productive de l'Afrique et relancer la croissance

Bien que les prévisions indiquent une poursuite de la reprise en 2020 et 2021, le rythme de la croissance est plus faible que prévu et inférieur à sa tendance historique. Les décideurs doivent donc mener des réformes structurelles plus profondes susceptibles de soutenir l'expansion actuelle, de renforcer la résistance aux risques et d'accroître la croissance à moyen terme. Les décideurs devraient :

- *Améliorer la productivité en allégeant les contraintes qui pèsent sur l'environnement des affaires.* La croissance dans la région a été principalement tirée par l'accumulation des facteurs, tandis que la contribution de la productivité totale des facteurs a été limitée et, dans certains cas, a diminué. Les écarts importants et persistants de la production par travailleur entre l'Afrique et les autres régions du monde peuvent s'expliquer par des inefficiences dans l'allocation des facteurs de production. Pour

Cinq initiatives politiques concrètes peuvent aider les décideurs à améliorer le niveau et la qualité de la croissance de l'Afrique

améliorer la productivité et relancer la croissance, il faudra assurer le dynamisme et la compétitivité du secteur privé en allégeant les contraintes les plus contraignantes qui pèsent sur les activités des entreprises.

- *Favoriser la transformation structurelle et la diversification économique pour accélérer la croissance.* Dans de nombreux pays, la croissance est toujours tirée par les produits de base, ce qui la rend invariablement volatile et vulnérable aux fluctuations des prix des produits de base. Les décideurs devraient poursuivre leurs efforts pour diversifier leur base économique en s'éloignant des produits primaires et en élargissant leur base d'exportation. Des politiques délibérées et soigneusement ciblées visant à déplacer les ressources productives des secteurs informels à faible productivité vers les secteurs formels à forte productivité contribueraient à accroître la productivité et à libérer le potentiel de croissance inexploité.
- *Améliorer la compétitivité en remédiant aux distorsions des taux de change.* Les décideurs devraient aligner les politiques de change sur leur structure économique et soutenir l'effort de transformation structurelle.

Maintenir la stabilité macroéconomique et améliorer la gestion des finances publiques

L'environnement extérieur étant plus difficile, les décideurs doivent veiller à ce que les progrès réalisés au cours des deux dernières années en matière de stabilité macroéconomique soient maintenus, notamment la baisse des taux d'inflation, le rétrécissement des soldes budgétaires et la stabilisation des fluctuations des taux de change. La politique budgétaire doit continuer à être prudente afin de freiner l'accumulation de la dette. La politique monétaire doit continuer à stimuler l'économie tout en freinant l'inflation et les mouvements désordonnés des taux de change. Les décideurs devraient :

- *Améliorer la qualité de la consolidation fiscale et créer plus d'espace fiscal.* On peut y parvenir en augmentant les recettes, ce qui est moins coûteux pour la croissance que la réduction des dépenses. Les pays africains ont encore un énorme potentiel pour améliorer leurs

politiques fiscales et leurs systèmes d'administration fiscale et ainsi mobiliser les ressources intérieures pour le développement sans distorsions importantes des activités économiques.

- *Mieux cibler les subventions énergétiques qui ont refait surface dans de nombreux pays en réponse à la reprise des prix du pétrole, en utilisant peut-être des mécanismes de modulation des prix et en ciblant les pauvres et les personnes vulnérables de la société.*
- *Améliorer l'efficacité des investissements publics en renforçant les capacités, en consolidant les cadres de gouvernance des dépenses et en assurant une planification et un suivi appropriés des projets d'investissement.* L'efficacité des investissements publics en Afrique est d'environ 65 %, ce qui signifie que 35 centimes sur chaque dollar investi sont perdus en raison de l'inefficacité de la mise en œuvre d'un projet. En améliorant les cadres de gouvernance, il est possible de réduire considérablement ces niveaux élevés d'inefficacité.
- *Trouver le bon compromis entre la dette publique et le financement public du développement.* Bien que de nombreux pays aient encore d'énormes besoins de financement du développement, il est important de trouver le juste équilibre entre la satisfaction des besoins et l'atténuation du niveau d'endettement. La thèse du présent rapport sur les perspectives économiques africaines 2020 est qu'il n'y a pas de risque systémique de surendettement en Afrique. Les décideurs doivent se concentrer davantage sur les types de projets de développement auxquels la dette est appliquée. Lorsque la dette finance le capital humain et physique dont les pays ont tant besoin, elle peut entraîner des gains de PIB allant jusqu'à 10 % à moyen terme.

Renforcer la résilience aux phénomènes climatiques extrêmes

Compte tenu de la récente dévastation causée par des phénomènes météorologiques extrêmes - tempêtes, inondations, sécheresses et cyclones tropicaux, couplés aux effets d'un prochain phénomène d'El Niño prévu pour 2020 et au-delà - les décideurs devraient intensifier leurs efforts pour renforcer aux niveaux macroéconomique,

microéconomique et des ménages, les capacités de résistance et de résilience aux chocs météorologiques. Les actions politiques dans ce sens consistent à :

- *Adopter des techniques de production agricole intelligentes face au climat et plus résistantes aux phénomènes météorologiques extrêmes.* Les décideurs devraient encourager les pratiques agricoles utilisant des variétés de cultures qui sont résistantes aux sécheresses et aux inondations. D'autres options de politiques judicieuses comprennent la construction d'infrastructures qui peuvent recueillir et retenir l'eau de pluie en prévision des saisons sèches et la promotion de l'utilisation de la technologie mobile par les agriculteurs pour obtenir des prévisions météorologiques.
- *Mettre à disposition des plateformes pour partager les risques éventuels et globaux entre les ménages.* Des initiatives telles que la Capacité africaine de gestion des risques, mécanisme multilatéral de partage des risques établi par l'Union africaine et destiné à aider les pays à s'assurer contre les dommages et les mauvaises récoltes causés par des événements météorologiques extrêmes peuvent être reproduites au niveau micro-économique. Des instruments préventifs de partage des risques contingents peuvent protéger les ménages qui, en l'échange de petites contributions à un fonds, obtiendraient un revenu minimum garanti en cas de phénomène météorologique extrême.

S'attaquer aux obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre pour renforcer le caractère inclusif de la croissance

La croissance de la productivité intrasectorielle et les réaffectations intersectorielles du travail réduisent la pauvreté en Afrique. En permettant simplement à la main-d'œuvre de circuler librement entre les secteurs, les pays africains pourraient augmenter les revenus et réduire la pauvreté et les inégalités. Les décideurs devraient :

- *Réformer la réglementation du travail et les politiques d'emploi pour garantir la libre circulation de la main-d'œuvre.* Par ailleurs, alors que les mouvements de main-d'œuvre à l'intérieur des pays sont moins sujets à des restrictions,

la mobilité transfrontalière de la main-d'œuvre est souvent découragée en raison de la protection des marchés de l'emploi locaux. La mise en œuvre d'accords transnationaux tels que la Zone continentale africaine de libre-échange peut contribuer à éliminer la plupart des obstacles à la libre circulation des travailleurs entre les pays.

- *Accroître la transférabilité des compétences et des qualifications entre les secteurs ou l'acquisition d'ensembles de nouvelles compétences et qualifications pour répondre aux besoins des secteurs d'accueil.* Comme les compétences requises dans les secteurs à faible productivité ne sont pas nécessairement complémentaires de celles qui sont nécessaires dans les secteurs à forte productivité, il est important d'intensifier les programmes facilitant les transitions intersectorielles des compétences.

Étendre les filets sociaux et accroître l'efficacité des programmes existants

Les filets sociaux - sous la forme de transferts monétaires conditionnels, de programmes de protection sociale, de subventions ciblées ou de soutiens pour lutter contre les inégalités spatiales, de genre et d'éducation - peuvent compléter les efforts des pays pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. On estime que les transferts des filets sociaux réduisent l'incidence de la pauvreté absolue de 36 % et de la pauvreté relative (les 20 % inférieurs) de 8 %. Il est évident qu'une meilleure planification, exécution et surveillance des programmes existants peut grandement contribuer à lutter contre la pauvreté et les inégalités.

ÉDUCATION ET COMPÉTENCES POUR LA MAIN-D'ŒUVRE DE DEMAIN

L'Afrique est confrontée à des défis considérables en matière d'éducation et de compétences

Beaucoup de pays africains doivent encore rattraper leur retard par rapport au reste du monde en matière de compétences de base et d'éducation. Les savoirs en lecture/écriture et calculs sont

La politique monétaire doit continuer à stimuler l'économie tout en maîtrisant l'inflation et les mouvements désordonnés du taux de change

Si augmenter les efforts pour permettre à la main d'œuvre d'acquérir des compétences de base est une première étape, mettre l'accent sur les compétences dont aura besoin la main d'œuvre de demain peut conduire à une croissance plus rapide et plus inclusive

toujours indispensables à la compétitivité. L'insuffisance des compétences et du niveau d'éducation induit des emplois de faible qualité, la pauvreté et les inégalités.

Le développement de l'éducation et des compétences pour accroître la croissance économique nécessite de clairement définir les besoins des pays africains. Si augmenter les efforts pour permettre à la main d'œuvre d'acquérir des compétences de base est une première étape, mettre l'accent sur les compétences dont aura besoin la main d'œuvre de demain peut conduire à une croissance plus rapide et plus inclusive. Les principales compétences requises par le marché du travail sont la résolution de problèmes, l'apprentissage, la communication et les compétences sociales et personnelles.

La qualité de l'éducation est à la traîne par rapport à d'autres régions du monde

Les étudiants africains ont, en moyenne, des résultats aux examens inférieurs à ceux des étudiants d'autres régions du monde. Dans le cadre du test harmonisé au niveau mondial dont les scores s'établissent entre 300 et 625, les élèves africains ont obtenu en moyenne seulement 374 en 2017. Toutefois, certains pays ont obtenu de bons résultats au regard de leur revenu. Le Kenya et l'eSwatini, avec des résultats respectivement de 455 et 440, sont au-dessus de la moyenne mondiale de 431 pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. De même, certains pays à faible revenu tels que le Burundi, le Burkina Faso, la Guinée et le Sénégal, ont obtenu des résultats supérieurs à la moyenne des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure en Asie et des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure en Amérique latine.

Les années de scolarité ajustées en fonction de la qualité sont généralement inférieures aux années de scolarité terminées. Comparer les résultats de l'éducation uniquement sur la base de la quantité peut conduire à surestimer le niveau réel. Pour tenir compte de la diversité dans la qualité de l'éducation, les années de scolarité peuvent être ajustées en fonction des résultats aux tests. Sur la base de ces mesures ajustées, les économies avancées tendent à avoir à la fois

une moyenne élevée d'années de scolarité et des résultats élevés aux tests. Cette relation positive entre la quantité et la qualité est également constatée dans les pays africains. Pour certains pays africains, la qualité de la scolarisation est très faible même si le nombre d'années de scolarité y est supérieur à la moyenne régionale.

Le capital humain contribue moins à la productivité du travail et à la croissance économique en Afrique que dans d'autres régions en développement

Le capital humain est un moteur essentiel à la croissance économique par son effet sur la productivité. Globalement, le rôle de l'éducation dans l'augmentation de la productivité a été relativement limité en Afrique. C'est en partie dû à la faible qualité de l'éducation, au manque de capital physique complémentaire et la fréquente inadéquation des compétences et de l'éducation. Investir dans la qualité de l'éducation peut donc augmenter la productivité de la main d'œuvre et des entreprises africaines.

Les compétences et les qualifications ne sont pas utilisées de manière adéquate sur les marchés du travail en Afrique

Une autre raison expliquant la faible contribution du capital humain à la productivité du travail en Afrique est l'inadéquation entre les compétences ou l'éducation des jeunes travailleurs et les besoins des employeurs. L'inadéquation des compétences est la différence que les jeunes salariés perçoivent entre leurs compétences et les compétences nécessaires pour réaliser efficacement leur travail.

L'inadéquation des compétences et de l'éducation est plus fréquente chez les jeunes en Afrique que dans d'autres régions. Près de la moitié des jeunes salariés en Afrique perçoivent leurs compétences comme étant en inadéquation avec leur emploi, tandis qu'environ deux tiers des jeunes sont soit sur-éduqués, soit sous-éduqués. La proportion de jeunes sous-éduqués (presque 55 %) est considérablement plus élevée que dans d'autres régions (36 %). Par conséquent, en plus des déficits de compétences et d'éducation, les

pays africains ne semblent pas mettre pleinement à profit les compétences et qualifications disponibles de leurs jeunes salariés.

L'inadéquation des compétences et des études a des répercussions sur les salaires, la satisfaction au travail et la recherche d'emploi

L'inadéquation des compétences et de l'éducation a des effets indirects sur la productivité du travail des jeunes par le biais des salaires, de la satisfaction au travail et de la recherche d'emploi. Les jeunes Africains sur-éduqués gagnent en moyenne 18 % de moins que les jeunes ayant le même niveau d'études et occupant des postes qui correspondent à leur éducation. De plus, les jeunes s'estimant surqualifiés pour leur poste ont 3,4 % moins de chance d'être satisfaits de leur emploi actuel.

Les jeunes qui sont moins satisfaits de leur emploi en raison de l'inadéquation de leurs compétences peuvent aussi être moins productifs. L'insatisfaction résultante de l'inadéquation compétences-travail est plus susceptible d'inciter à chercher un nouvel emploi, en particulier chez les jeunes sur-éduqués. À la question de savoir pourquoi ils aimeraient changer de travail, 22 % des jeunes surqualifiés ont répondu qu'ils voulaient un emploi qui leur permette d'utiliser leurs compétences de façon efficace ; 5 % seulement des jeunes sous-qualifiés ont invoqué la même raison.

La scolarisation dans les écoles privées augmente, mais reste faible

Les pourvoyeurs de services d'éducation privés fournissent également une éducation - du préprimaire au supérieur et certaines composantes de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels - ainsi que des services annexes tels que la formation des enseignants et l'éducation complémentaire (soutien scolaire après les cours, apprentissage des langues et préparation aux tests).

Bien qu'elles ne représentent encore qu'une petite partie du total des fournisseurs de services d'éducation, les écoles privées rattrapent rapidement leur retard en Afrique, où elles ont presque doublé en dix ans, mais elles sont moins répandues qu'en Asie et en Amérique latine. La part de

la scolarisation dans les écoles primaires privées est passée, selon les estimations, de 6 % en 2007 à 11 % en 2017, et dans les écoles secondaires de 8 % à 15 %. Les inscriptions dans les établissements privés d'enseignement supérieur ont quintuplé, passant de 3 % à 16 %. La croissance de l'enseignement privé peut, en partie, refléter les perceptions sur la qualité inférieure des écoles publiques.

Stratégies et politiques pour constituer la main-d'œuvre de demain

Faire des choix stratégiques pour anticiper et constituer une main-d'œuvre flexible et productive

Les pays africains devront anticiper et constituer une main-d'œuvre flexible et productive pour relever les défis futurs. Pour renforcer l'employabilité des travailleurs, la productivité des entreprises et la croissance inclusive, les pays africains ont besoin d'une stratégie nationale pour l'éducation et le développement des compétences. Pour rendre la croissance plus inclusive, ces stratégies doivent se concentrer non seulement sur les jeunes, mais aussi sur les travailleurs adultes, les abandons scolaires, les travailleurs de l'économie informelle et les travailleurs des groupes économiquement et socialement défavorisés.

Une première étape pour la plupart des pays du continent consistera à intégrer des stratégies d'éducation et de développement des compétences dans leurs plans de développement. Une main-d'œuvre peu qualifiée et peu éduquée est généralement la contrainte principale évoquée par les cadres internationaux lorsqu'ils envisagent d'investir dans le secteur manufacturier en Afrique.

Les compétences non techniques étant susceptibles de devenir de plus en plus importantes, les établissements d'éducation et de formation doivent être encouragés à inculquer et à renforcer les valeurs positives, en commençant par les jeunes enfants. Ces attributs sont notamment une solide éthique du travail, l'honnêteté, la tolérance, le respect de l'autorité, la ponctualité et la recherche de l'excellence. Ce sont là les caractéristiques intangibles d'une main-d'œuvre de haute qualité.

Les gouvernements devront investir dans la construction des infrastructures nécessaires pour

Les pays africains ont besoin d'une stratégie nationale pour l'éducation et le développement des compétences

Les gouvernements doivent mettre en place un système éducatif axé sur la demande et en phase avec les besoins des employeurs

permettre le développement de compétences appropriées. Il s'agit notamment des infrastructures de base telles qu'une alimentation électrique fiable et abordable, l'infrastructure de transport et les systèmes d'adresses postales, ainsi que l'infrastructure numérique comme l'Internet à haut débit, les réseaux virtuels mobiles et les systèmes interopérables.

Les gouvernements peuvent également accélérer les investissements dans le développement de compétences futures essentielles, telles que :

- Les compétences numériques spécifiques à l'emploi, y compris la programmation informatique et la conception technologique.
- Les compétences numériques non spécifiques à l'emploi, y compris l'analyse de données et la navigation sécurisée sur Internet.
- Les compétences non techniques, y compris la communication et la pensée analytique et critique, pour permettre aux travailleurs de s'adapter à différentes tâches dans un environnement technologique en constante évolution.
- Les compétences annexes liées à l'industrie manufacturière qui demeureront importantes pour soutenir l'économie numérique, y compris les compétences physiques qui exigent de la dextérité ou des compétences moins élevées telles que la vente, la réparation et l'entretien.

Améliorer les résultats de l'éducation

Pour réduire les taux d'abandon et améliorer les résultats de l'éducation, les pays peuvent :

- Améliorer l'accès aux écoles dans les zones reculées. Un enfant sur quatre en Afrique vit à deux kilomètres ou plus de l'école la plus proche, sans moyen de transport fiable. Les conditions sont encore pires pour les ménages des zones rurales et des pays à faible revenu. Une fréquentation scolaire irrégulière finit par entraîner des redoublements et des abandons. L'augmentation de l'accès aux écoles par la réduction de la distance moyenne à parcourir pour se rendre à l'école et l'amélioration des transports terrestres peuvent réduire les taux d'abandon et la fréquentation irrégulière, en particulier dans les zones reculées.
- Proposer des incitations telles que la gratuité des uniformes et des manuels scolaires, et des repas quotidiens pour améliorer les capacités

d'apprentissage et éventuellement réduire les taux d'abandon scolaire.

- Introduire l'enseignement obligatoire, au moins au niveau de l'école primaire, et interdire le travail des enfants (et faire appliquer cette interdiction). Les obligations légales peuvent aider à surmonter les obstacles culturels et autres qui font augmenter les taux d'abandon scolaire, tandis que l'interdiction du travail des enfants peut accroître les taux d'achèvement de la scolarité.
- Augmenter la scolarisation et l'achèvement des études secondaires. Avec des progrès importants réalisés dans la voie vers l'éducation primaire universelle, les pays africains doivent maintenant déterminer comment garantir un meilleur accès à l'éducation secondaire. L'une des options politiques pour augmenter la scolarisation et l'achèvement des études secondaires est de mettre des bourses à la disposition des étudiants qui en ont besoin, ce qui peut faciliter la transition du primaire au secondaire.
- Mettre en œuvre des réformes pédagogiques, augmenter les normes en matière d'éducation, réformer la gouvernance de l'éducation et mettre en place des incitations efficaces telles que la subordination du renouvellement des contrats des enseignants à la performance ou encourager l'enseignement dans la langue locale.

Aligner l'éducation et la formation sur le marché du travail

Pour aligner les systèmes d'éducation et de formation sur le marché du travail et permettre une meilleure adéquation entre les compétences de la main-d'œuvre et les possibilités d'emploi, les pouvoirs publics doivent développer un système d'éducation fondé sur la demande et en phase avec les besoins des employeurs. Les politiques visant à améliorer l'alignement consistent notamment à :

- Mettre en place des partenariats entre les universités, les établissements de formation et les entreprises pour constituer une main-d'œuvre mieux synchronisée avec la demande de main-d'œuvre.
- Réduire les coûts de transaction élevés de la recherche d'emploi, en particulier dans les zones urbaines. Les coûts élevés (tels que les frais de transport pour consulter les listes de

postes vacants et pour imprimer les curriculum vitae et les lettres de motivation) empêchent souvent les jeunes de s'informer des possibilités d'emploi et de postuler à des postes qui correspondent à leurs compétences et à leurs qualifications. En créant ou en améliorant les agences publiques de recherche d'emploi qui centralisent l'information sur les emplois disponibles et donnent des conseils sur les possibilités d'emploi, les pays africains pourraient réduire les coûts de la recherche d'emploi et améliorer l'adéquation des emplois.

- Veiller à ce que le système éducatif soit en phase avec les emplois qui apparaissent rapidement et qui sont très demandés dans le secteur privé (tels que les ingénieurs en logiciel, les spécialistes du marketing, les rédacteurs, les conseillers financiers et les analystes de données).
- Renforcer la collaboration entre les secteurs public et privé. Pour être plus efficaces, les programmes de formation professionnelle et d'apprentissage doivent s'inscrire dans le cadre d'un système solide et collaboratif avec l'industrie, afin de s'assurer que les établissements de formation sont axés sur la demande et transmettent des compétences qui répondent à la demande du marché du travail.
- Mettre l'accent sur les compétences numériques qui permettent à la jeunesse africaine de contribuer pleinement à l'économie numérique. La Banque africaine de développement, par exemple, a lancé le programme Codage pour l'emploi afin d'encourager une nouvelle génération de jeunes Africains dotés de compétences numériques. Ce programme vise à soutenir la création de 130 centres d'innovation dans toute l'Afrique d'ici 2025.
- Intégrer la formation aux compétences non techniques dans la stratégie nationale d'éducation. Les jeunes qui rejoignent une main-d'œuvre de plus en plus compétitive manquent souvent de compétences non techniques et interpersonnelles essentielles (communication, travail d'équipe et résolution de problèmes). Ces compétences peuvent être développées dans le cadre des programmes d'études, mais également par le biais de programmes de stages parrainés par les pouvoirs publics en collaboration avec des entreprises privées.

Investir dans la nutrition

Le lien entre la nutrition et les aptitudes cognitives de la main-d'œuvre est clair : un enfant qui a faim ne peut pas apprendre correctement. Or, la nutrition est généralement négligée et reste gravement sous-financée tant par les pouvoirs publics que par les donateurs. Le QI d'une personne peut être réduit de 5 points de pourcentage par un faible poids à la naissance, de 5 à 11 points de pourcentage par des retards de croissance et de 10 à 15 points de pourcentage par une carence en iode. En 2017, l'Afrique concentrait plus d'un tiers des enfants de moins de cinq ans souffrant d'un retard de croissance dans le monde, avec des taux allant de 17 % en Afrique du Nord à 36 % en Afrique de l'Est. De plus, le nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance en Afrique est en augmentation.

Pour renforcer les capacités cognitives, les pouvoirs publics africains doivent investir dans une meilleure nutrition, en commençant dès la grossesse. Si les effets de la malnutrition sont évitables, ils sont presque toujours irréversibles surtout chez les jeunes enfants. Les 1 000 premiers jours, de la conception à l'âge de 2 ans, sont une période critique pour la nutrition. Le manque de nutriments essentiels pendant cette période se traduit par des enfants rachitiques (taille inférieure à la moyenne pour leur âge) qui une fois adultes, resteront plus petits et plus chétifs et présenteront des déficits cognitifs.

Les pouvoirs publics doivent également exploiter le rendement économique très élevé des investissements dans la nutrition. Par exemple, on estime que le rapport coûts-avantages des investissements permettant de réduire les retards de croissance est d'au moins 1:15. L'élimination de l'anémie se traduit par une augmentation de 5 à 17 % de la productivité des adultes, ce qui représente jusqu'à 2 % du PIB dans les pays les plus touchés. En complément des initiatives en matière de nutrition, les pouvoirs publics peuvent promouvoir l'éducation de la petite enfance.

Investir dans les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM)

L'Afrique doit renforcer ses compétences dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, de la technologie scientifique,

La quatrième révolution industrielle va requérir des systèmes éducatifs produisant plus de diplômés en science, technologies, ingénierie et mathématiques

de l'ingénierie et des mathématiques. La quatrième révolution industrielle (4IR) imposera des exigences croissantes aux systèmes éducatifs qui ne produisent pas de diplômés compétents dans ces domaines.

Les investissements dans l'Internet à haut débit et la diffusion des smartphones permettent à l'Afrique d'innover sur les fronts du numérique et de la téléphonie mobile. Les centres d'innovation sont en plein essor, avec plus de 600 centres technologiques actifs sur le continent en 2019, soit une augmentation de 40 % par rapport à l'année précédente.

Les pouvoirs publics ont également accéléré les investissements dans la recherche et le développement expérimentaux, afin de repousser la frontière du savoir et de relever les défis locaux. Ces investissements peuvent être des mécanismes importants pour stimuler l'innovation en Afrique, qui est à la traîne par rapport à d'autres régions dans ses dépenses de recherche et développement. Entre 2012 et 2016, la moyenne des dépenses brutes pour la recherche et le développement était d'environ 0,23 % du PIB en Afrique, soit un tiers seulement du niveau de 0,68 % en Amérique latine.

Les gouvernements peuvent collaborer avec le secteur privé et les établissements d'enseignement pour développer des programmes d'apprentissage et de formation. Les approches comprennent le subventionnement de stages, le cofinancement de centres de formation avec les industries et le financement par les entreprises de la recherche et de l'innovation dans les universités.

FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Quatre sources principales alimentent le financement de l'éducation et du développement des compétences en Afrique : le gouvernement, les ménages, les donateurs internationaux et le secteur privé. Le gouvernement est le plus grand fournisseur et financier de l'éducation, viennent ensuite les ménages qui investissent également leurs propres ressources dans l'éducation et la

formation puis les donateurs internationaux qui contribuent en partie au financement de l'éducation, en particulier dans les pays à faible revenu. Enfin, le rôle du secteur privé dans l'éducation, bien que modeste, a augmenté. Le montant actuel du financement de ces quatre sources n'est cependant pas suffisant pour répondre aux besoins éducatifs essentiels et croissants de l'Afrique.

En Afrique, la part du PIB consacrée à l'éducation est une des plus élevées des pays en développement

En moyenne, les pays africains ont alloué à l'éducation, au cours de la période 2010-2017, 5 % de leur PIB et 16 % des budgets publics, juste au-dessus des limites inférieures recommandées par l'ONU qui sont respectivement de 4 et 15 %. 20 pays sur un échantillon de 42 pays africains ont alloué 4 % ou plus de leur PIB à l'éducation et 15 % ou plus de leur budget public, atteignant ainsi les deux objectifs recommandés par l'ONU. 7 pays ne répondaient qu'à l'un des deux critères, tandis que 15 pays ne répondaient à aucun des deux.

Malgré cela, les dépenses par élève sont les plus faibles du monde

Alors que de nombreux gouvernements africains allouent une part substantielle de leurs ressources à l'éducation, ce montant rapporté à la taille de la population scolarisée est faible. En effet, le montant des dépenses publiques par élève en Afrique est le plus bas du monde, avec seulement 533 USD pour le primaire et 925 USD pour le secondaire (en termes de parité de pouvoir d'achat). Le faible niveau de dépenses par élève peut être le résultat d'un faible PIB et d'une proportion élevée de la population d'âge scolaire, conséquence de la croissance rapide de la population jeune.

Pour l'enseignement primaire, les pays africains dépensent en moyenne par élève un quart des ressources que leur consacrent les pays d'Amérique latine et un cinquième des dépenses des pays asiatiques. Pour le secondaire, l'Afrique dépense par élève moins de la moitié des ressources dépensées par l'Amérique latine et environ un cinquième de ce que l'Asie dépense. Ces faibles niveaux de dépenses pourraient en

partie expliquer les résultats peu satisfaisants de l'éducation enregistrée dans de nombreux pays africains.

Les gouvernements africains allouent la plus grande partie de leur budget pour l'éducation à l'enseignement primaire (38 %), à l'enseignement secondaire (37 %) et à l'enseignement supérieur (20 %). Seuls 4 % vont à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels et 2 % à l'enseignement préscolaire. Cette situation est similaire à celle d'autres régions en développement, comme l'Asie.

L'Afrique pourrait presque atteindre l'enseignement primaire universel en améliorant l'efficacité des dépenses publiques d'éducation

L'Afrique est, en moyenne, la région la moins efficace dans l'utilisation des dépenses consacrées à l'éducation, avec des scores moyens d'efficacité de 58 % pour l'enseignement primaire et de 41 % pour le secondaire. Cette faible efficacité a d'importantes implications. Pour l'enseignement primaire, ce score de 58 % signifie une inefficacité des dépenses d'environ 42 %, ce qui suggère que les pays africains pourraient améliorer l'efficacité de l'enseignement primaire de 42 % sans augmenter les dépenses. Plus concrètement, le taux d'achèvement du cycle primaire pourrait passer de 79 % (taux de 2016) à 98 % si les niveaux d'efficacité en Afrique correspondaient à ceux d'Asie ou d'Amérique latine. En d'autres termes, les pays africains pourraient presque atteindre l'enseignement primaire universel en améliorant l'efficacité des dépenses consacrées à l'éducation.

Le niveau des dépenses directes consacrées par les ménages à l'éducation est élevé

Alors que plus de la moitié des pays africains ont supprimé les frais de scolarité de l'enseignement primaire et secondaire, les familles consacrent toujours une part considérable de leurs revenus à l'éducation de leurs enfants. En 2015, les ménages africains ont consacré en moyenne 35 % de leur budget à l'alimentation, 3,5 % aux soins de santé et 2,5 % à l'éducation.

Étant donné que les frais de scolarité ont été supprimés dans de nombreux pays africains,

les frais scolaires à payer par les ménages comprennent essentiellement les livres, les fournitures, les transports et les cours particuliers. La demande croissante des ménages pour une scolarisation de meilleure qualité peut également être un facteur explicatif des dépenses élevées que ces ménages ont à consentir pour l'éducation. Dans certains pays, le tutorat privé représente une part considérable des dépenses consacrées à l'éducation par les ménages.

Les envois de fonds sont une source importante et croissante de revenus pour de nombreux ménages africains. Entre 2005 et 2018, ils sont passés de 33,4 milliards USD à 82,8 milliards USD, soit près de 3,5 % du PIB de l'Afrique. Les envois de fonds des migrants internes et internationaux sont pour de nombreux ménages une source importante de financement de l'éducation et la prise en charge du coût de l'éducation est souvent l'une des principales motivations de la migration. Les ménages recevant des envois de fonds de l'étranger en ont consacré 22 % à l'éducation au Nigeria, 12 % au Burkina Faso, 10 % au Kenya et 3 % au Sénégal.

Les donateurs officiels contribuent pour une part importante au financement de l'éducation en Afrique

Après une forte baisse en 2011, le financement de l'éducation dans le monde par les bailleurs de fonds a repris sa progression avec 14,8 milliards USD en 2017. L'Afrique a reçu 5,4 milliards USD, soit 36 % du total. Dans certains pays africains, dont le Burkina Faso, le Mali et la Zambie, la part de l'aide internationale dans les budgets publics de l'éducation est supérieure à 25 %.

Dans la période 2013-2017, l'enseignement postsecondaire a bénéficié de la plus grande part de l'aide, soit 30 %. Le soutien général au système éducatif est le second bénéficiaire avec 27 % répartis entre les établissements d'enseignement et la formation, les politiques éducatives et la gestion administrative, la formation des enseignants, et la recherche pédagogique. L'éducation de base a reçu 25 % de l'aide internationale dont la majeure partie est allée à l'enseignement primaire et environ 13 % à l'éducation préscolaire et au développement chez les jeunes des compétences pratiques élémentaires. La part la plus

Les dépenses publiques par élève en Afrique sont les plus faibles du monde, avec 533 dollars US pour l'école primaire et 925 dollars US pour l'école secondaire

faible, soit 18 %, a été consacrée à l'enseignement secondaire. Par ailleurs, environ 22 % de l'aide à l'éducation a pris la forme de bourses ou de formations dans le pays donateur.

L'efficacité de l'aide internationale peut être améliorée

L'aide à l'éducation, visant différents niveaux de scolarité et adoptant différentes modalités, s'est orientée vers des interventions telles que des programmes d'alimentation à l'école, la construction de salles de classe, la formation des enseignants, des bourses pour les filles, des programmes visant à réduire le décrochage scolaire ainsi que le développement de programmes scolaires. Une analyse de l'efficacité de l'aide a montré que son impact était plus important quand l'aide était apportée aux installations scolaires et à la formation des enseignants. Cette analyse indiquait également que des complémentarités existaient entre les aides à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire, éventuellement dues à un effet incitatif qui motivait les enfants à terminer le cycle primaire s'ils avaient de fortes chances de pouvoir poursuivre dans l'enseignement secondaire.

Le financement par le secteur privé progresse, mais reste limité

Le financement privé peut être un complément au financement public des établissements d'enseignement publics. Peu de recherches ont été menées sur le financement privé de l'éducation en Afrique. Les études de cas révèlent que les sources privées externes ne représentent qu'une faible partie du financement total de l'éducation. En Ouganda par exemple, les ONG et les organisations privées n'ont contribué qu'à 1 % du financement total de l'éducation, contre 57 % par les ménages et 34 % par le gouvernement.

De nombreuses opportunités de financement de l'éducation par le secteur privé existent, notamment pour les investisseurs socialement responsables, les philanthropes et les entrepreneurs. Les opportunités à caractère social et économique abondent dans l'enseignement primaire et secondaire peu coûteux, là où les gouvernements ont du mal à répondre à la demande, ainsi que dans l'enseignement supérieur, dans l'enseignement

technique et professionnel, dans le financement des élèves et le financement institutionnel.

Le secteur privé sous-investit dans la formation professionnelle

La participation du secteur privé est plus importante dans la formation professionnelle, bien que les lacunes du marché freinent ce financement. Étant donné que les compétences acquises grâce à la formation peuvent être fructueusement utilisées par d'autres entreprises, l'employeur n'engagera pas le coût d'une formation sans contrat préalable destiné à éviter un éventuel « débauchage » par un concurrent. Et bien que les travailleurs soient prêts à assumer les coûts d'une formation pour profiter pleinement des avantages associés, comme un salaire plus élevé, ils sont souvent incapables ou réticents à payer une formation en raison des contraintes de liquidité, d'une aversion au risque ou d'une incapacité à s'engager à ne pas quitter l'entreprise après le financement de la formation par l'employeur. Un sous-investissement dans la formation peut résulter de la non-prise en compte par les travailleurs des retombées sociales de la formation (comme une productivité plus élevée des collègues de travail et un bénéfice actuel et futur plus élevé pour l'employeur). De même, le niveau d'investissement de l'entreprise sera sous-optimal d'un point de vue social si les avantages pour les futurs employeurs ne sont pas pris en compte par l'entreprise.

Recommandations politiques

Investir davantage dans l'éducation et les infrastructures pour obtenir les meilleures retombées de la croissance du PIB à long terme

Investir à la fois dans l'éducation et dans les infrastructures génère une plus forte croissance que d'investir uniquement dans l'un des deux secteurs car ces deux types d'investissement sont fortement complémentaires. Étant donné que la constitution d'un capital physique et humain peut être coûteuse, les décideurs politiques devraient donc prendre en compte les implications du financement public et ses retombées macroéconomiques et distributives.

Des modélisations réalisées dans le cadre du présent rapport montrent qu'en raison de

ces importants effets complémentaires, un programme d'investissement mixte financé par une augmentation de 1 % du PIB des investissements répartis entre l'éducation de base (34 %), l'enseignement supérieur (33 %) et les infrastructures physiques (33 %) sera supérieur à tout programme ne visant qu'un seul secteur. Les investissements mixtes peuvent augmenter le revenu national net de près de 28 points de pourcentage, les salaires réels du secteur informel de 29 points de pourcentage et le revenu réel des personnes auparavant considérées comme pauvres de 36 points de pourcentage.

Améliorez l'efficacité grâce à l'audit et l'examen des dépenses d'éducation

L'Afrique est la seconde des régions en développement à consacrer une part importante de son PIB à l'éducation. Mais l'efficacité des dépenses publiques est faible et celles allouées à l'éducation semblent avoir mieux réussi à augmenter la quantité que la qualité. Malgré la faible marge de manœuvre des gouvernements, le défi de l'Afrique est donc d'étendre l'éducation et les compétences de sa population en améliorant à la fois la quantité et la qualité de l'éducation. Une allocation plus efficace des ressources peut bénéficier à ces améliorations.

Un financement de l'éducation mal ciblé ou mal utilisé est une source d'inefficacité et peut diminuer l'effet des mesures destinées à améliorer l'accès et la qualité de l'éducation. Bien qu'ils puissent améliorer l'efficacité en réduisant les « fuites » dans le financement de l'éducation et en guidant les réformes de la gestion des finances publiques, les outils de diagnostic des dépenses d'éducation (tels que les audits budgétaires et opérationnels, les enquêtes de suivi et l'examen des dépenses publiques) n'ont pas toujours eu le succès anticipé. Les principales initiatives qui pourraient augmenter leurs chances de succès sont les suivantes :

- Impliquer les ministères de l'Éducation dans toutes les étapes des processus concernés afin de renforcer l'appropriation et garantir la mise en œuvre des mesures recommandées.
- Éviter d'analyser trop de données (flux de dépenses) ou de combiner les enquêtes de suivi avec d'autres enquêtes.

Réduire les taux de redoublement et d'abandon scolaire

La réduction des taux de redoublement et d'abandon scolaire est liée à l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Bien que la rémunération des enseignants soit généralement le poste de dépenses le plus important du budget de l'éducation, la faible qualification, l'absentéisme et les faibles performances des enseignants contribuent à la mauvaise qualité de l'éducation. Afin d'améliorer la qualité, les gouvernements devraient :

- recruter une proportion plus élevée d'enseignants qualifiés,
- favoriser le développement professionnel des enseignants,
- solliciter davantage les commentaires et appréciations sur les performances scolaires, de l'ensemble des parties prenantes, telles que les parents, les élèves et les autorités locales,
- donner aux écoles plus d'autonomie dans l'allocation des ressources et le recrutement des enseignants dont elles ont besoin,
- développer de meilleures politiques et stratégies de recrutement et de maintien en poste des personnels compétents et
- améliorer la gestion des écoles et les programmes d'appui à la gouvernance.

Recourir au financement basé sur la performance

Le financement basé sur les résultats, qui conditionne la rémunération à la réalisation d'un résultat vérifiable, est un instrument prometteur qui devrait renforcer la performance du système éducatif. L'examen par un tiers indépendant de l'atteinte de résultats, convenus au préalable, est un élément clé de ce type de financement et nécessite de solides systèmes d'information et de suivi des indicateurs de résultats.

Dans le secteur de l'éducation, les exemples de financement basé sur les résultats incluent les incitations, les rémunérations, les contrats basés sur la performance, les transferts monétaires conditionnels et les paiements à la livraison. Ce système de financement peut être utilisé à la fois pour agir sur les agents du côté de l'offre tels que les ministères, les autorités provinciales, les districts, les écoles et les enseignants, et les bénéficiaires du côté de la demande tels que les élèves et les parents.

Investir à la fois dans l'éducation et dans les infrastructures génère une plus forte croissance que d'investir uniquement dans l'un des deux secteurs car ces deux types d'investissement sont fortement complémentaires

Le défi de l'Afrique est de développer l'éducation et les compétences de ses populations en améliorant aussi bien la quantité que la qualité de l'éducation

Le financement basé sur les résultats a récemment été utilisé dans les projets d'éducation de plusieurs pays africains, dont le Cameroun, la République démocratique du Congo, le Mozambique et la Tanzanie, mais il est trop tôt pour en évaluer les impacts à long terme. (La Banque africaine de développement a validé un instrument de financement basé sur les résultats en novembre 2017.)

Améliorer le ciblage de l'aide pour renforcer la qualité de l'enseignement

Bien qu'en augmentation ces dernières années avec 14,8 milliards USD en 2017, le financement de l'éducation accordé par les donateurs aux pays en développement n'atteint toujours pas la moitié du déficit de financement de l'éducation, estimé à 39,5 milliards USD pour la période 2015-2030. Aussi bien le montant de l'aide à l'éducation que son efficacité doivent s'améliorer. La réflexion politique devra maintenant intégrer deux changements majeurs : l'abandon de l'aide par projet au profit d'un soutien systémique et plus concentré sur la qualité de l'éducation et l'apprentissage des élèves. Le virage vers un soutien systémique requiert une plus grande utilisation de l'appui budgétaire au secteur de l'éducation afin d'aligner les incitations et les objectifs des bailleurs de fonds et des pays bénéficiaires tels que définis dans les plans du secteur de l'éducation ou les plans nationaux de développement.

Bien que l'aide de base à l'éducation soit essentielle (nouvelles salles de classe, davantage d'enseignants et de matériel pédagogique), l'accent devra être également mis sur la qualité de l'éducation et l'apprentissage des élèves. Des réformes à l'échelle du système seront donc nécessaires et porteront sur l'engagement pris par les dirigeants nationaux d'améliorer la qualité de l'éducation, la pertinence des programmes et du matériel d'apprentissage, la localisation et les équipements des établissements scolaires, la direction et la gestion des écoles, la formation des enseignants, le statut de la profession enseignante et la participation des parents et de la communauté à l'enseignement.

Favoriser les partenariats public-privé dans l'enseignement et la formation

Les partenariats public-privé permettent au gouvernement et au secteur privé de s'unir pour fournir des infrastructures, des produits et des services

et pour partager les coûts et les ressources. Des exemples de partenariats public-privé dans le domaine de l'éducation incluent les systèmes de coupons et les prêts et bourses d'études destinés à élargir le choix des établissements scolaires au-delà des écoles publiques. Le secteur privé peut également intervenir dans le soutien d'activités telles que la formation des enseignants, le tutorat, la fourniture de manuels scolaires et la construction d'écoles. Ces échanges de connaissances et de compétences peuvent profiter aux deux parties ainsi qu'à la société dans son ensemble.

Le rôle du gouvernement dans les partenariats public-privé consiste à diriger, réguler et à participer en tant que partenaire. En tant que dirigeant, il peut travailler avec le secteur privé pour accroître l'offre de services éducatifs dans les secteurs ou les lieux prioritaires, conformément au plan national de développement ou à la politique industrielle. En tant que régulateur, il devrait veiller à ce que l'environnement des affaires dans lequel les entreprises se créent et évoluent soit propice aux affaires et aux investissements dans le secteur de l'éducation. En tant que partenaire, il dispose d'un potentiel considérable pour élargir l'accès à l'éducation et en améliorer la qualité et la pertinence. Ces collaborations peuvent contribuer à améliorer les infrastructures, les produits et les services éducatifs tout en partageant les coûts et les ressources connexes à travers des initiatives telles que :

- étudier le recours à des contrats de service ou aux écoles privées financées par l'État, mais gérées de manière indépendante par le secteur privé,
- encourager les entreprises privées à forger des partenariats de collaboration à long terme avec les universités pour financer la recherche dans des domaines d'intérêt spécifiques,
- établir un environnement réglementaire et des mécanismes de suivi qui garantiront la conformité des partenariats public-privé aux objectifs de développement du pays et créer un climat d'investissement dans l'éducation propice à de tels partenariats, y compris la possibilité de financements à long terme et
- établir des normes fiables de qualité au sein des établissements d'enseignement et de formation publics et privés incluant des

mécanismes d'assurance qualité permettant le suivi des performances.

La participation du secteur privé peut être nécessaire pour combler les déficits quand les budgets publics alloués à l'enseignement et la formation technique et professionnelle sont limités. Par ailleurs, le secteur privé peut être plus en phase avec les demandes du marché en matière de compétences. Les politiques publiques visant à améliorer l'enseignement et la formation professionnelle devraient :

- soutenir l'apprentissage et la formation en encourageant les partenariats entre le secteur privé, le secteur public et les établissements d'enseignement et de formation et
- ouvrir le marché de la formation à travers des contrats concurrentiels passés avec des organismes de formation privés et des organisations non gouvernementales.

Faciliter le financement philanthropique de l'enseignement privé

Le mécénat est une source potentielle de financement de l'éducation qui a été peu exploitée en Afrique. Des dotations et des fondations pourraient être recherchées afin de financer l'enseignement supérieur et la recherche sur le continent. Par exemple, les principales universités américaines accordent des dotations de plusieurs milliards de dollars qui génèrent des millions en intérêts chaque année, tandis que les entreprises pourraient contribuer au financement de l'éducation par le biais de programmes de responsabilité sociale.

Les écoles et universités africaines pourraient également mobiliser des fonds par le biais d'associations d'anciens élèves. Les cotisations et les dons pourraient être utilisés pour améliorer les installations et les programmes scolaires et fournir un soutien financier aux membres des groupes défavorisés. Les associations d'anciens élèves pourraient être également déployées pour faire pression sur les gouvernements afin d'améliorer l'efficacité des politiques d'éducation.

Développer le marché des prêts étudiants, des aides financières ciblées et des mécanismes de partage des coûts

Les systèmes de prêts et d'aide financière aux étudiants de l'enseignement supérieur peuvent

être un élément clé des initiatives de partage des coûts visant à atténuer la pression sur les budgets publics. Comme les programmes d'aide financière et de prêts aux étudiants n'ont en Afrique que des résultats mitigés, leur efficacité dans l'élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur des groupes défavorisés devrait être améliorée par de meilleures politiques. Parmi celles-ci devraient figurer :

- Diversifier les sources de financement afin de réduire la dépendance vis-à-vis du financement public,
- Établir un solide système de suivi (en collectant et en conservant des données fiables sur les étudiants) afin d'identifier les étudiants qui ont besoin d'une aide financière,
- Permettre l'octroi de prêts du secteur privé aux étudiants pour rendre l'accès à l'éducation plus abordable et
- Réduire le taux de défaut de paiement par l'adoption de réformes juridiques qui faciliteront le recouvrement des prêts auprès des bénéficiaires ayant une capacité de remboursement démontrée. Une combinaison d'incitations pragmatiques, sociales et légales peut également être mise en place pour réduire les défauts de paiement.

Un autre instrument populaire de financement de l'enseignement secondaire et supérieur est le plan d'épargne-études mis en œuvre par le biais de comptes bancaires et bénéficiant d'avantages spécifiques garantis par le gouvernement. Étant donné que ces fonds sont destinés à financer la future éducation d'un enfant, ils seront généralement investis pour générer une croissance à plus long terme. Alors que l'argent mobile et les services bancaires se développent en Afrique, un plus grand nombre de ménages pourraient bénéficier de tels plans.

Étudier des options innovantes de financement pour orienter davantage de capitaux privés internationaux vers l'enseignement

Des capitaux supplémentaires pourraient être mobilisés pour financer l'éducation en utilisant, tout en restant axés sur les résultats, des options innovantes de financement telles que les contrats à impact social ou de développement. Les contrats à impact social et les contrats pay-for-success

Le rôle du gouvernement dans les partenariats public-privé est celui de directeur, de régulateur et de partenaire

Des transferts monétaires ciblés et conditionnels peuvent accroître l'investissement des ménages dans l'éducation, la santé ou la nutrition

ont recours à des capitaux privés pour financer les services sociaux. Le remboursement est effectué par le gouvernement sous réserve de la réalisation d'un résultat défini. Les contrats à impact sur le développement sont similaires sauf que le remboursement des prêts est effectué une fois le résultat obtenu par l'agence ou la fondation donatrice plutôt que par le gouvernement.

La Facilité internationale de financement pour l'éducation (IFFEd) est un élément important des efforts internationaux destinés à combler le déficit mondial de financement de l'éducation et attirer de nouveaux financements pour l'éducation. Le mécanisme financier de l'IFFEd sera mis en œuvre par le biais des quatre banques multilatérales de développement (Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque interaméricaine de développement et Banque mondiale). La facilité devrait lever 2 milliards USD de financement conditionnel et de subventions des pays donateurs et recherche actuellement la notation obligataire AAA auprès de Standard & Poor's. Une autre initiative innovante de financement est le Fonds africain pour l'éducation lancé par la Banque africaine de développement.

Lutter contre l'inégalité des dépenses en utilisant « l'universalité progressive » comme principe directeur du financement de l'éducation

L'universalité progressive signifie prioriser les pauvres et les défavorisés, prioriser les niveaux inférieurs d'éducation pour lesquels les retombées sociales sont les plus importantes et favoriser le rôle complémentaire du financement privé et le recouvrement des coûts pour les plus hauts niveaux d'enseignement si nécessaire.

Pour lutter contre l'inégalité des dépenses d'éducation, les gouvernements qui cherchent à appliquer l'universalité progressive devraient envisager :

- augmenter l'emploi de formules de financement appliquées aux écoles (formules de calcul basées sur des indicateurs spécifiques et fixant les ressources publiques accordées aux districts scolaires),

- utiliser des composantes basées sur les besoins qui permettront d'orienter les ressources vers les localisations géographiques et les établissements scolaires qui nécessitent le plus une amélioration et
- élargir la recherche sur l'utilisation et l'impact des formules de financement et sur la répartition des responsabilités financières entre les différents niveaux de gouvernement pour améliorer la fourniture des services éducatifs.

Promouvoir les transferts monétaires conditionnels visant l'éducation des filles et des enfants des familles pauvres

Les enfants issus des milieux les plus pauvres sont plus souvent déscolarisés et moins susceptibles de terminer l'école primaire que les enfants issus de ménages plus aisés. Une attention particulière doit être portée aux facteurs qui ne permettent pas aux élèves les plus défavorisés de terminer leur scolarisation. Une cause profonde réside probablement dans les frais d'éducation que doivent déboursier les ménages les plus pauvres et qu'ils ne peuvent assumer. La gratuité de l'enseignement primaire et des transferts conditionnels monétaires ou non monétaires pourraient atténuer cette contrainte.

De nombreux pays en développement ont eu recours à des transferts monétaires ciblés et conditionnels pour accroître l'investissement des ménages dans l'éducation, la santé ou la nutrition. Ces transferts sont ciblés, car ils concernent les ménages éligibles, car identifiés comme pauvres ou vulnérables ayant des enfants d'âge scolaire, et conditionnels car les ménages doivent envoyer leurs enfants à l'école pour percevoir les transferts.

Des données probantes pour l'Afrique montrent un impact positif des programmes de transferts monétaires conditionnels sur les résultats de l'éducation. Bien que les transferts financiers de la plupart des programmes représentent une part importante du revenu des ménages pauvres, de petits transferts peuvent également avoir d'importants effets. La généralisation de ces programmes pourrait être un outil efficace de développement de l'éducation du côté de la demande.

CROISSANCE EN AFRIQUE : PERFORMANCES, PERSPECTIVES ET INCLUSION

1

MESSAGES CLÉS

- **La croissance économique de l'Afrique s'est stabilisée et devrait s'accélérer, mais elle reste inférieure à ses sommets historiques.** Depuis 2014, la croissance de l'Afrique s'est ralentie passant d'une moyenne décennale de 5 % à environ 3 %. Cette croissance modérée s'est poursuivie en 2019 se stabilisant à 3,4 %, soit le même niveau qu'en 2018. La croissance devrait s'accélérer pour atteindre 3,9 % en 2020 et 4,1 % en 2021.
- **La croissance varie beaucoup selon les régions et les pays, avec il y a de nombreux exemples de réussites.** En 2019, l'Afrique de l'Est a été la région qui a connu la croissance la plus rapide et l'Afrique du Nord demeurant la région avec la plus grande contribution à la croissance globale du PIB de l'Afrique, principalement en raison de la forte dynamique de croissance de l'Égypte. Six pays africains figurent parmi les dix économies à la croissance la plus rapide du monde : le Rwanda à 8,7 %, l'Éthiopie 7,4 %, la Côte d'Ivoire 7,4 %, le Ghana 7,1 %, la Tanzanie 6,8 % et le Bénin 6,7 %.
- **Les fondamentaux de la croissance se sont améliorés, ses moteurs se déplaçant progressivement vers les investissements et les exportations nettes au détriment de la consommation privée.** En 2019, pour la première fois depuis une décennie, les dépenses d'investissement représentent une part plus importante (plus de la moitié) de la dynamique de croissance du PIB que celles de la consommation. Les exportations nettes ont également joué un rôle important, en particulier parmi les exportateurs de produits de base, avec le relèvement des prix du pétrole. Avec l'amélioration de la stabilité macroéconomique et de la crédibilité monétaire, l'inflation a également diminué quoi qu'elle reste élevée.
- **La croissance à long terme est principalement alimentée par l'accumulation de capital physique mais le capital humain y joue un rôle complémentaire important.** La décomposition de la croissance montre que la formation de capital fixe est le principal moteur de l'augmentation de la productivité des travailleurs sur le continent. Le développement du capital humain a l'impact le plus grand lorsqu'il est combiné avec un investissement élevé en capital physique.
- **Toutefois, la croissance économique de l'Afrique n'a pas été inclusive comme en témoigne la persistance de fortes inégalités.** Seulement un tiers environ des pays africains ont atteint une croissance inclusive. Les pays ayant de meilleurs résultats éducatifs et des taux de changement structurel plus élevés sont plus susceptibles de parvenir à une croissance inclusive. Mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici 2030 reste un défi dans la plupart des pays africains. Les pays qui appliquent des politiques actives de réduction des inégalités améliorent leurs chances de réduire davantage l'extrême pauvreté d'ici à 2030.

- **Pour accélérer la croissance de l'Afrique et renforcer son caractère inclusif, les politiques devraient chercher à :**

- Approfondir les réformes structurelles pour diversifier la base productive du continent et libérer le potentiel de croissance.
- Maintenir la stabilité macroéconomique tout en améliorant la gestion des finances publiques.
- Renforcer la capacité nationale à amortir les événements climatiques extrêmes.
- S'attaquer aux obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre, dans et entre les pays et les industries.
- Développer les filets de sécurité sociale et accroître leur efficacité.

PERFORMANCES ET PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES

La croissance économique en Afrique est estimée à 3,4 % pour 2019, soit à peu près le même taux qu'en 2018. Bien que stable, ce taux de croissance est inférieur au taux prévu dans les Perspectives économiques en Afrique de 2019. Il est également inférieur à la croissance moyenne décennale de la région (5 %).

La croissance plus lente que prévue est en partie due à l'expansion modeste des cinq géants du continent – l'Algérie, l'Égypte, le Maroc, le Nigéria et l'Afrique du Sud – qui ont enregistré ensemble un taux de croissance moyen de seulement 3,1 %, contre une moyenne de 4 % pour le reste des

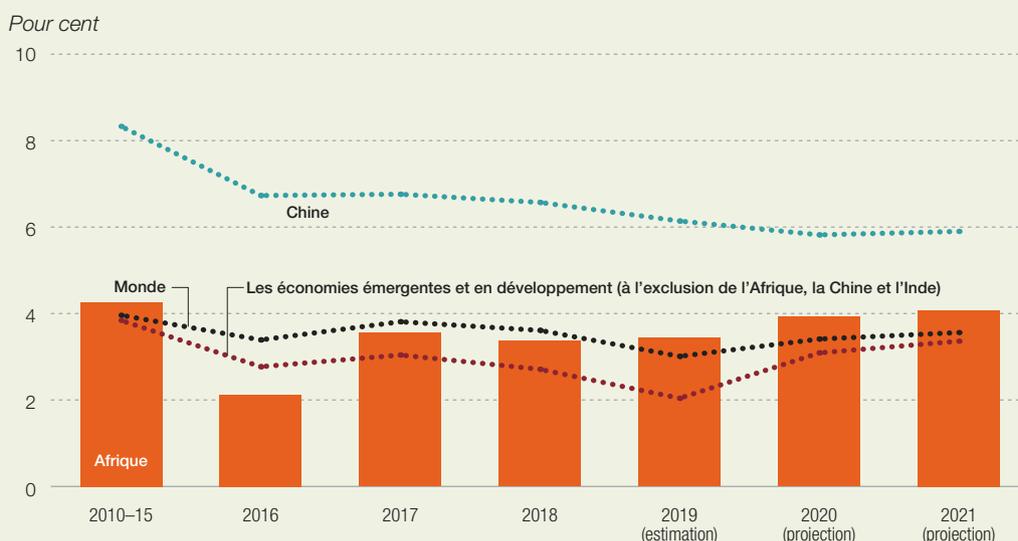
économies du continent. La croissance du PIB de l'Afrique est légèrement supérieure à la moyenne mondiale de 3,0 % pour 2019 et bien supérieure à celle des économies avancées qui est de 1,7 %. Elle dépasse également celle des économies émergentes et en développement hors de l'Afrique et à l'exclusion de la Chine et de l'Inde (figure 1.1).

La croissance est vulnérable aux risques mondiaux de baisse

La croissance modérée de l'Afrique reflète un environnement extérieur de plus en plus difficile. Le volume des échanges mondiaux a ralenti passant d'une croissance annuelle de 5,7 % en 2017 à 1,1 % en 2019 (figure 1.2, volet de gauche). Le ralentissement du commerce a été particulièrement marqué pour les métaux et les denrées

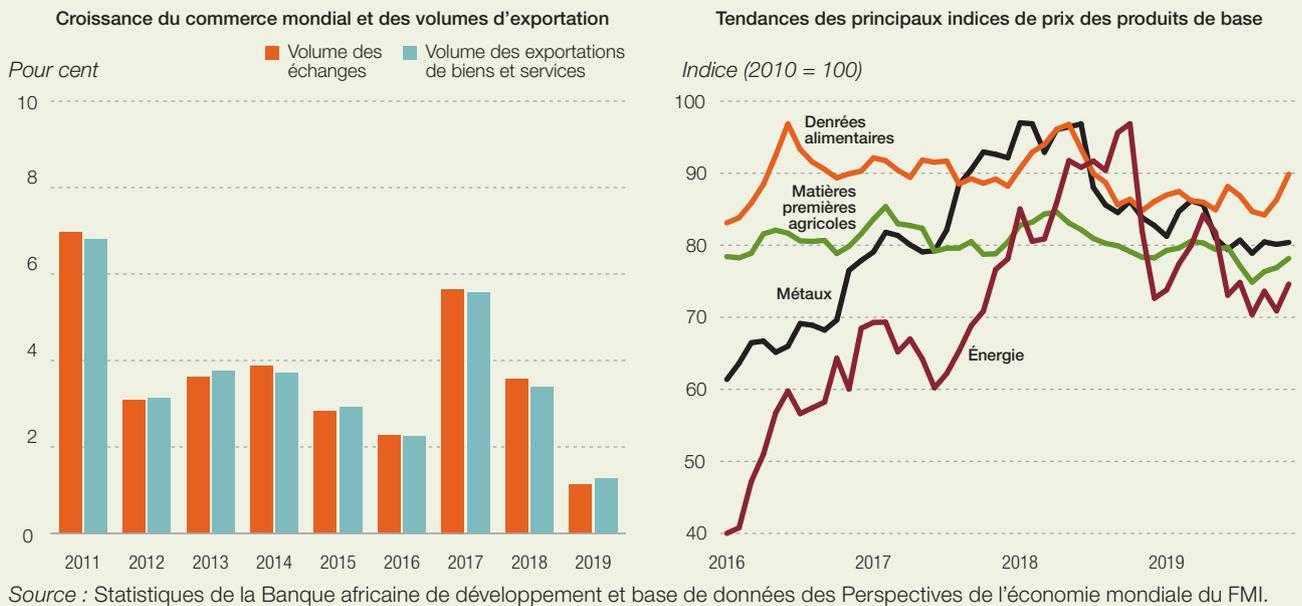
La croissance plus lente que prévue est en partie due à l'expansion modeste des cinq géants du continent – l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Égypte, le Maroc et le Nigéria

FIGURE 1.1 La croissance du PIB de l'Afrique est supérieure à la moyenne mondiale



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement et base de données des perspectives de l'économie mondiale du FMI.

FIGURE 1.2 L'environnement économique mondial est en train de changer



alimentaires, deux des principaux produits d'exportation de l'Afrique. L'indice mondial de la production industrielle a continué de montrer des signes de faiblesse au cours des trois premiers trimestres de 2019. Ce fléchissement s'explique en partie par le ralentissement en Chine et en Europe, les incertitudes concernant un Brexit dur et le ralentissement aux États-Unis ainsi que les tensions commerciales entre ce pays et la Chine.

Malgré l'environnement mondial difficile, plusieurs facteurs externes ont contribué à stabiliser la croissance de l'Afrique et à compenser les effets des chocs négatifs. Les prix des produits de base ont été globalement stables après la chute du dernier trimestre de 2018 (figure 1.2, volet de droite). La baisse de la production pétrolière due aux réductions de l'offre par les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)¹ et aux attaques contre les infrastructures pétrolières de l'Arabie saoudite a été contrebalancée par l'augmentation de la production des États-Unis et d'autres pays non membres de l'OPEP, ce qui a maintenu les prix du pétrole autour de 60 dollars US le baril en 2019. Dans l'ensemble, les termes de l'échange des exportateurs d'énergie et de produits non énergétiques en Afrique se sont améliorés depuis 2016 (figure 1.3).

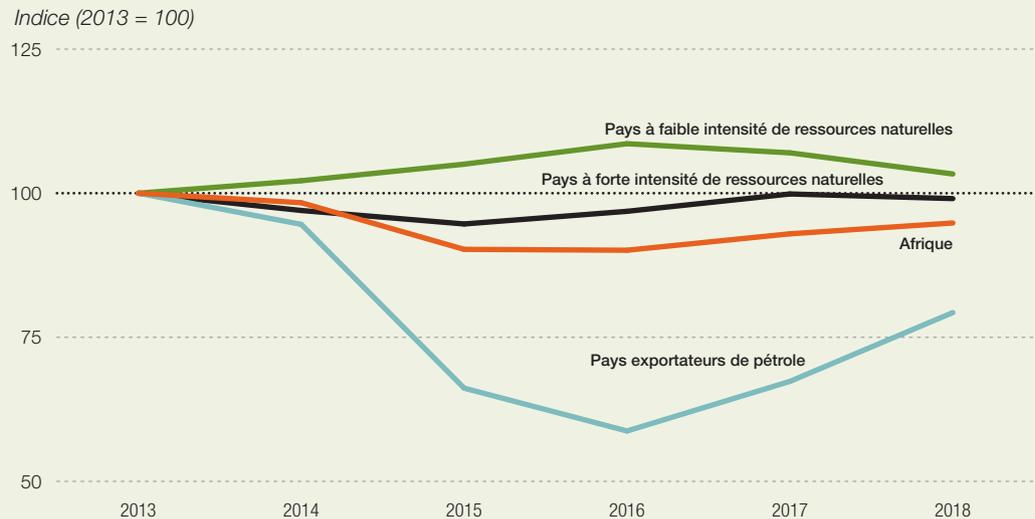
De plus, les conditions financières à l'échelle mondiale se sont assouplies à la suite de l'adoption par les banques centrales des économies avancées d'une politique monétaire plus accommodante. La baisse des rendements des instruments d'emprunt à long terme a amélioré les conditions de financement extérieur des pays africains. Les humeurs des marchés s'améliorent. Le portefeuille et les entrées de capitaux se rétablissent. De plus, les rendements et les écarts des obligations du marché frontalier africain se resserrent.

La croissance présente une grande hétérogénéité entre les régions et les pays

La croissance estimée à 3,4 % de l'Afrique masque d'importantes variations entre les régions et les pays (tableau A1.1.1 de l'annexe 1). L'Afrique de l'Est maintient sa position de région à la croissance la plus rapide du continent avec une croissance estimée à 5,0 % en 2019, avec en tête le Rwanda, l'éthiopie et la Tanzanie. La croissance du Soudan du Sud est passée de 0,5 % en 2018 à 5,8 % en 2019, principalement en raison de l'augmentation de la production pétrolière par suite de l'accord de paix de septembre 2018. Mais la croissance s'est ralentie au Kenya, passant de 6,5 % à 5,9 %, avec

Des investissements plus forts et des exportations nettes soutiennent la récente croissance dans la région

FIGURE 1.3 Les termes de l'échange des exportateurs de pétrole en Afrique se sont renforcés ces dernières années



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement et Indicateurs du développement dans le monde.

la diminution progressive des mesures de relance budgétaire des années précédentes.

L'Afrique du Nord est la deuxième région de croissance la plus rapide, avec une croissance moyenne estimée à 4,1 % pour 2019. Sa performance s'explique par la dynamique de croissance en Égypte (de 5,3 % en 2018 à 5,6 % en 2019), tirée par des programmes de réforme vigoureux et l'extraction du gaz dans le Zohr. Les autres pays ayant connu une accélération de la croissance sont l'Algérie (de 1,4 % en 2018 à 2,3 % en 2019) et la Mauritanie (de 3,6 % à 6,7 %). Toutefois, la performance de la région a été pénalisée par le ralentissement de la croissance en Libye, qui est passée de 7,8 % en 2018 à 4 % en 2019, en raison des perturbations de la production pétrolière résultant de la détérioration de la sécurité, de la faible croissance du secteur non pétrolier et de la qualité peu satisfaisante des services publics, en particulier dans le domaine de l'électricité.

En Afrique de l'Ouest, la croissance s'est accélérée, passant de 3,4 % en 2018 à 3,7 % en 2019. Parmi les pays les plus performants figurent le Ghana (de 6,3 % à 7,1 %), tiré en grande partie par la croissance des secteurs minier et pétrolier en plus d'une forte croissance agricole, et la Côte d'Ivoire (7,4 % les deux années), stimulée par des

investissements publics soutenus. Le Nigéria a continué à se redresser progressivement, passant de 1,9 % en 2018 à 2,3 % en 2019.

En Afrique centrale, on estime que la croissance est passée de 2,7 % en 2018 à 3,2 % en 2019. La plupart des pays de la région ont connu une accélération de la croissance entre 2018 et 2019, à l'exception de la République démocratique du Congo où la croissance a ralenti de 5,8 % à 4,3 %, principalement en raison des incertitudes liées à la transition politique et de l'épidémie de virus Ebola à la fin de 2018 qui s'est poursuivie jusqu'en 2020.

En Afrique australe, la croissance s'est ralentie, passant de 1,2 % en 2018 à 0,7 % en 2019, en raison des cyclones Idai et Kenneth et de la dévastation des infrastructures et de l'agriculture au Malawi, Mozambique et Zambie (encadré 1.1), combinés à la faible croissance au Zimbabwe, en Afrique du Sud, en Angola et en Namibie. La croissance du Zimbabwe est passée de 3,4 % en 2018 à une contraction de 12,8 % en 2019, principalement en raison de problèmes monétaires liés à la convertibilité de la monnaie qui ont entravé le fonctionnement efficace des marchés des biens et des facteurs. La croissance en Afrique du Sud reste morose, se ralentissant à 0,7 % en 2019, en raison de la lente reprise des prix des produits de

ENCADRÉ 1.1 Phénomènes climatiques extrêmes, préparation aux catastrophes et conséquences économiques

Le cyclone tropical Idai de mars 2019 qui a frappé l'Afrique australe a été l'une des tempêtes les plus meurtrières de l'hémisphère sud. Les inondations et les glissements de terrain catastrophiques provoqués par la tempête ont décimé les infrastructures physiques et les terres agricoles au Malawi, au Mozambique et au Zimbabwe et ont touché plus de 2,6 millions de personnes. En outre, les précipitations supérieures à la moyenne en Afrique orientale et australe et les sécheresses de 2016 provoquées par El Niño ont mis en évidence les coûts économiques et sociaux des chocs climatiques extrêmes en Afrique. Si ceux-ci ne sont pas bien gérés, ils pourraient avoir des répercussions importantes sur le bien-être.

Les chocs météorologiques sont associés à une contraction à court et à long terme d'environ 2 points de pourcentage de la croissance du PIB. Les catastrophes interrompent les systèmes de transport, endommagent les infrastructures et absorbent les ressources gouvernementales. Les régions africaines ayant un capital humain plus important subissent un effet moins négatif sur la production. De plus, une plus grande efficacité du gouvernement et des revenus par habitant plus élevés sont également associés à un coût macroéconomique nettement inférieur. L'efficacité du gouvernement est attribuée à l'efficacité des interventions politiques et à l'efficacité de la réponse du gouvernement dans l'élaboration de la réponse du secteur privé à la catastrophe. En Afrique australe, le Malawi, le Mozambique et le Zimbabwe doivent prendre des décisions difficiles en matière de politique fiscale et monétaire, les budgets publics actuels étant déjà insuffisants pour répondre de façon adéquate aux besoins.

Des politiques budgétaires saines, l'efficacité des institutions gouvernementales et des investissements publics soutenus à des niveaux adéquats pourraient atténuer les effets néfastes des chocs climatiques. L'investissement dans des stratégies d'adaptation – telles que des filets de sécurité sociale bien ciblés, des infrastructures intelligentes sur le plan climatique et des technologies appropriées – peut accroître la résilience aux chocs météorologiques. Les programmes de protection sociale qui peuvent être ajustés avec souplesse en cas de catastrophe sont également importants et peuvent améliorer considérablement les perspectives et l'avenir des personnes touchées.

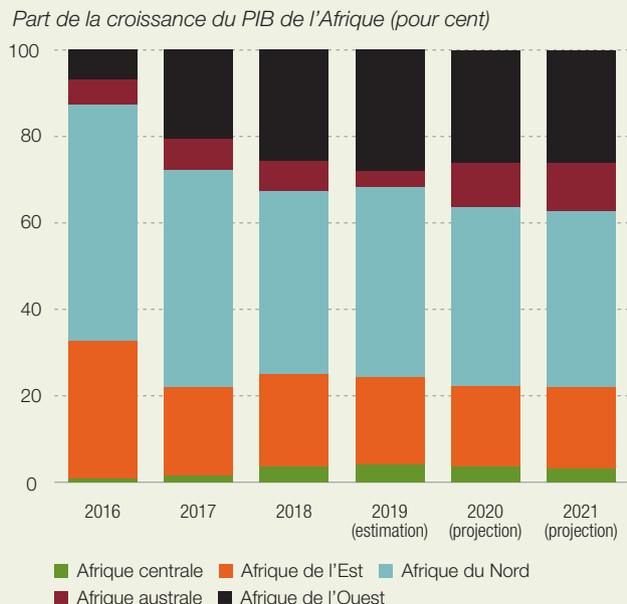
Voici quelques stratégies d'adaptation réussies.

Le gouvernement éthiopien a introduit le Programme de filet de sécurité productif en 2006, en collaboration avec des partenaires financiers internationaux. Le programme fournit de l'argent ou des denrées alimentaires aux ménages dans le besoin, en particulier pendant la saison creuse (juin-août), à condition qu'ils participent activement à la remise en état des terres, à l'amélioration des points d'eau et à la construction de routes et d'hôpitaux. Avec une participation de 8 % de la population éthiopienne, le programme est considéré comme le plus grand programme d'adaptation aux conditions climatiques en Afrique. Il a permis de réduire la perte de sol de près de 40 % et d'améliorer la productivité des terres jusqu'à 400 %. Le programme a également permis de réduire les dommages causés par les inondations et les sécheresses saisonnières.

Créée par l'Union africaine en 2012, la Capacité africaine de gestion des risques – African Risk Capacity (ARC) – est un mécanisme multilatéral de partage des risques destiné à aider les membres africains à s'assurer contre les mauvaises récoltes causées par des phénomènes météorologiques extrêmes et des catastrophes naturelles. En regroupant les risques liés au climat, l'ARC aide les pays à renforcer leur gestion des risques de catastrophe et leur accès aux populations vulnérables. Elle permet aux membres africains de renforcer leurs capacités et d'avoir accès aux technologies de pointe en matière d'alerte précoce, de planification d'urgence ainsi que de mise en commun et de transfert des risques. Elle a réduit la volatilité des prix de la consommation alimentaire pour les ménages les plus vulnérables. Et depuis 2014, elle a versé plus de 36 millions de dollars US aux pays touchés par la sécheresse. Elle a également contribué à réduire la nécessité de brader les actifs dans les régions en difficulté.

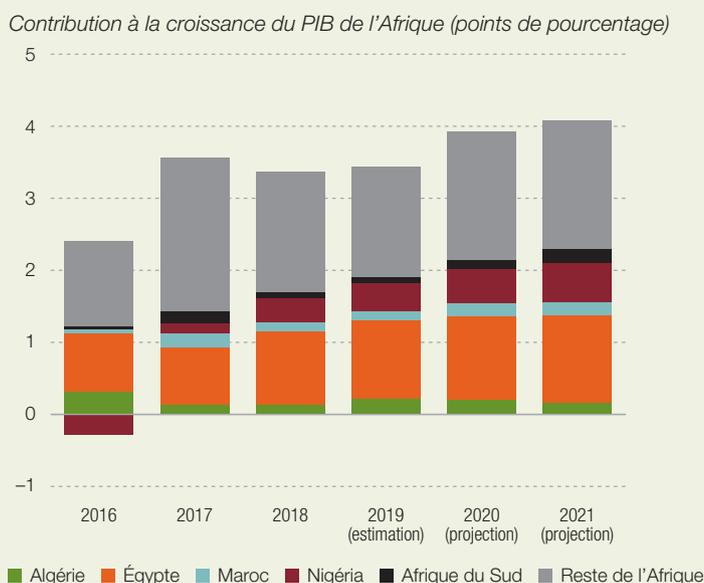
L'initiative de l'agriculture intelligente face au climat, élaborée en 2018 par le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA), améliore la résilience, la sécurité alimentaire et les revenus des petits exploitants agricoles dans les pays membres en encourageant l'adoption généralisée de pratiques plus conformes aux priorités politiques nationales. Environ 75 000 agriculteurs ont bénéficié d'un ensemble de solutions agricoles intelligentes sur le plan climatique dès la première année. D'ici à la fin de 2020, environ 140 000 petits agriculteurs du Malawi, de la Zambie et du Zimbabwe auront adopté une série de stratégies agricoles intelligentes face au climat pour les aider à faire face à la sécheresse et aux régimes climatiques irréguliers.

FIGURE 1.4 La contribution de l'Afrique de l'Ouest à la croissance du PIB de l'Afrique a augmenté au cours des dernières années – de moins de 7 % à plus de 28 %



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

FIGURE 1.5 Les cinq grandes économies que sont l'Algérie, l'Égypte, le Maroc, le Nigéria et l'Afrique du Sud ont contribué ensemble 55 % de la croissance de l'Afrique en 2019



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

base et des risques budgétaires associés aux renflouements non budgétisés des entreprises parapubliques en difficulté.

Les pays exportateurs de pétrole restent à la traîne par rapport aux importateurs nets de pétrole, bien que l'écart ait commencé à se réduire. En 2016, l'écart était de 1,5 point de pourcentage, mais en 2019 il était de 0,3 point de pourcentage, ce qui laisse supposer que les pays exportateurs de pétrole améliorent progressivement leur environnement macroéconomique et structurel et atténuent la « malédiction des ressources ».

La contribution à la croissance de l'Afrique est concentrée dans quelques régions et pays

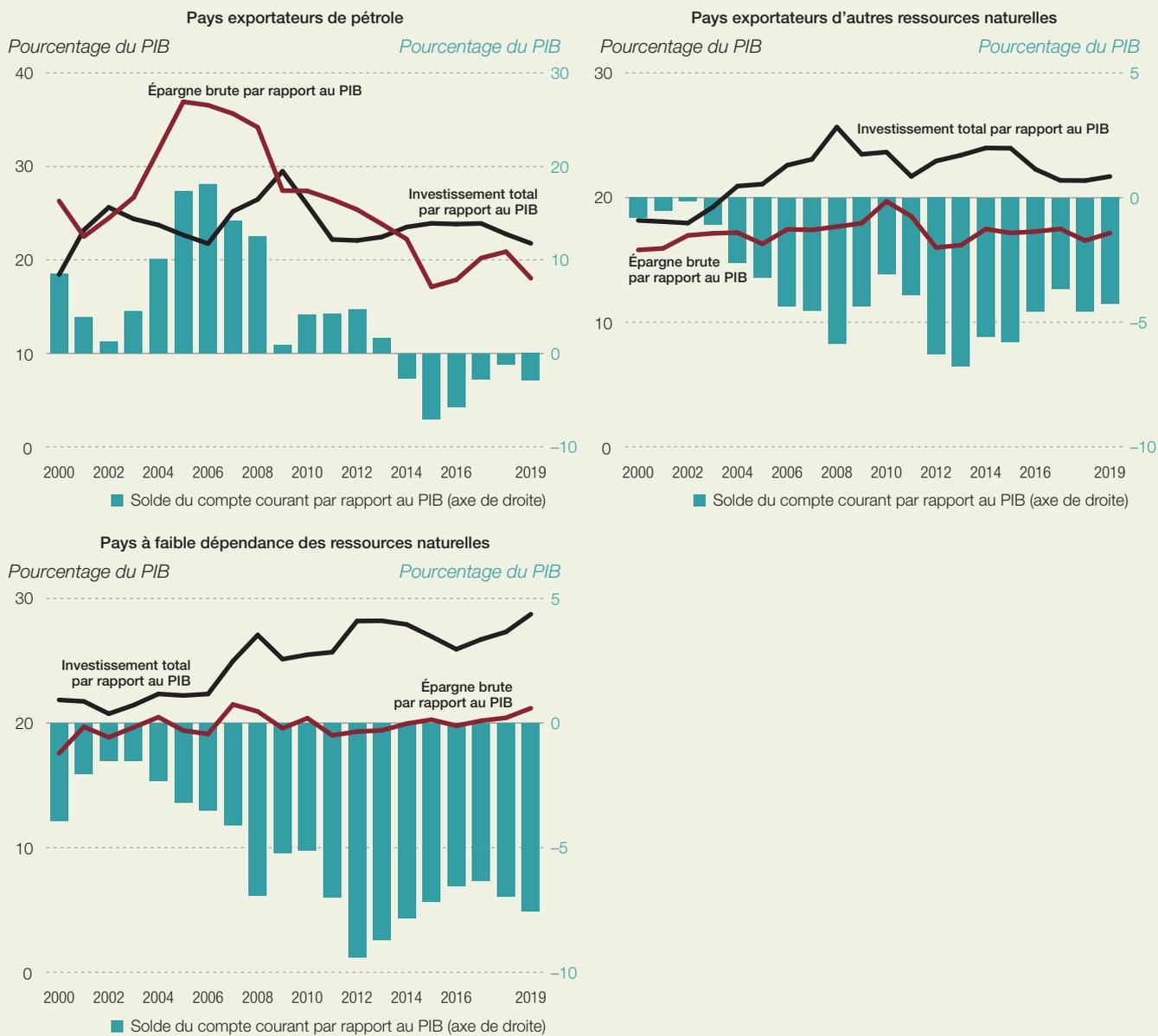
La contribution relative à la croissance de l'Afrique est concentrée dans quelques régions. L'Afrique du Nord reste le principal contributeur avec 44 % de la croissance de l'Afrique en 2019, en partie en raison de la part importante de l'économie égyptienne en Afrique et de sa croissance relativement robuste en 2019. La contribution de l'Afrique de l'Est a diminué, passant de plus de 32 % en 2016 à moins de 20 % en 2019, tout comme celle de l'Afrique australe, qui est passée de 6 % à 4 %. La contribution de l'Afrique de l'Ouest a augmenté au cours des dernières années, passant de moins de 7 % à plus de 28 %, principalement en raison du redressement du Nigéria après une récession (figure 1.4).

Les cinq plus grandes économies ont contribué à plus de la moitié de la croissance de l'Afrique en 2019 (figure 1.5). L'Égypte y contribue le plus, avec environ un tiers (1,1 point de pourcentage du taux de croissance global de 3,4 %), grâce à la mise en œuvre audacieuse des programmes de réforme économique et à la production plus tôt que prévu du champ gazier de Zohr.

Les investissements et les exportations stimulent de plus en plus la croissance

Des investissements plus forts et des exportations nettes soutiennent la récente croissance dans la région Afrique. Depuis 2011, et en particulier après la fin du super-cycle des prix des produits de base en 2014, l'écart s'est creusé entre l'épargne brute et le total des investissements pour les exportateurs de produits autres que les matières premières

FIGURE 1.6 Interactions entre l'épargne, l'investissement et les comptes courants pour les exportateurs africains



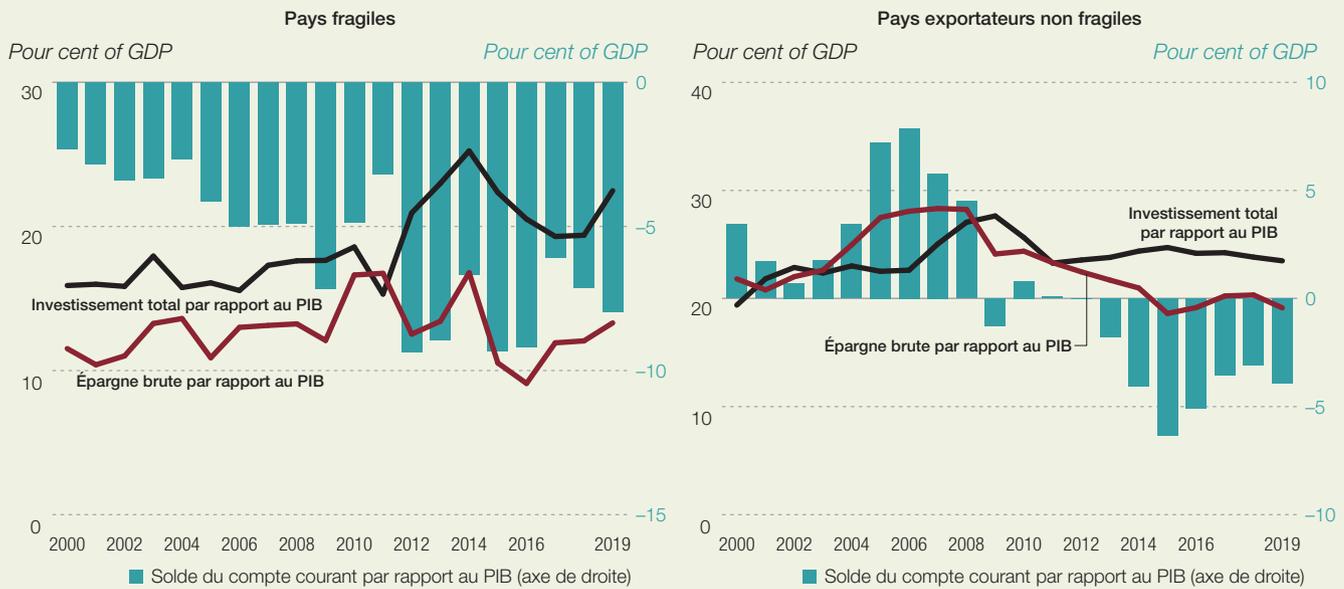
Source : Statistiques de la Banque africaine de développement et base de données des Perspectives de l'économie mondiale du FMI.

(figure 1.6). Lorsque les pays sont classés en fonction de l'intensité de leurs ressources, les pays à faible intensité de ressources naturelles sont à l'origine de l'écart grandissant dans la moyenne du continent, et donc des déficits croissants des comptes courants dans la région. Pour les exportateurs de pétrole et d'autres ressources naturelles, les écarts entre l'épargne et l'investissement se sont réduits, ce qui a entraîné un resserrement des

déficits de la balance courante. Il est intéressant de noter que les États fragiles ont connu l'accélération la plus rapide des investissements, bien qu'ils aient également la plus faible épargne (figure 1.7).

La décomposition de la croissance du PIB de l'Afrique montre que le passage de la consommation à l'investissement et aux exportations nettes observé les années précédentes s'est poursuivi et renforcé. En 2019, pour la première fois depuis

FIGURE 1.7 Interactions entre épargne, investissement et compte courant pour les exportateurs fragiles et non fragiles



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement et base de données des Perspectives de l'économie mondiale du FMI.

une décennie, les dépenses d'investissement expliquent davantage la croissance du PIB que les dépenses de consommation (54 % contre 31 %) (figure 1.8, volet de gauche). Et la croissance des exportations nettes a contribué davantage à la croissance globale que les années précédentes, passant de 1 % en 2018 à 6 % en 2019. De même, l'approche de la production et de la valeur ajoutée montre que l'amélioration des services est le principal moteur, expliquant plus de 50 % de la croissance dans la région (figure 1.8, volet de droite).

Les risques pour les perspectives sont clairement sous-estimés

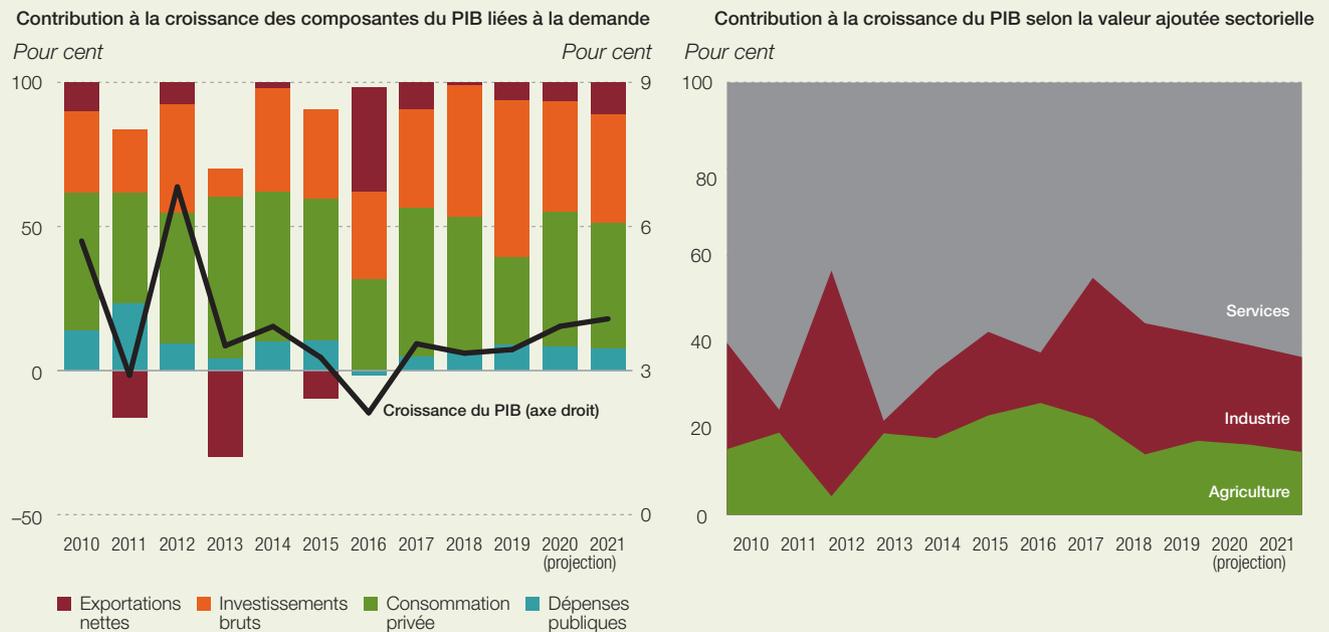
Les perspectives de croissance à court et moyen termes restent modérées. On prévoit une légère reprise de la croissance qui devrait atteindre 3,9 % en 2020 et 4,1 % en 2021. Cette modeste reprise est soutenue par des composantes de la demande, en particulier une reprise des exportations due à l'impact attendu de la Zone continentale africaine de libre-échange, des investissements soutenus dans les infrastructures publiques et une forte consommation privée. Du côté de l'offre, elle est soutenue par des améliorations de la qualité du

capital humain (voir chapitre 2), des augmentations de la production d'hydrocarbures (Égypte, Ghana et Ouganda) et des hausses attendues des prix des produits de base, qui contribuent à améliorer les termes de l'échange pour les principales économies à forte intensité de produits de base.

Les risques domestiques sont particulièrement élevés. Les phénomènes météorologiques extrêmes – en particulier le type de tempêtes et d'inondations dévastatrices qui ont touché l'Afrique australe au cours du premier semestre de 2019 et le retour attendu du phénomène El Niño en Afrique de l'Est – pourraient entraîner de graves sécheresses et freiner la production et la croissance agricoles. Dans les pays qui organiseront des élections au cours des deux prochaines années, il pourrait y avoir des pressions sociopolitiques en faveur d'une augmentation des dépenses publiques, ce qui compromettrait les plans d'assainissement budgétaire. De plus, les risques associés au terrorisme, aux conflits armés, aux insurrections ou aux troubles sociaux dans certains pays peuvent également peser sur l'activité économique.

Sur le plan extérieur, l'activité économique mondiale devrait ralentir dans les grandes économies dont la Chine, les États-Unis, l'Europe et l'Inde,

FIGURE 1.8 Contributions à la croissance du PIB selon les composantes de la demande et la valeur ajoutée



qui ont des liens solides avec l'Afrique en matière de commerce et d'investissement. Cela nuit à la croissance de l'Afrique en raison de la baisse de la demande d'exportation et des flux d'investissement. Une nouvelle escalade des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, qui représentent ensemble plus de la moitié de la demande mondiale de métaux, pourrait réduire le volume des échanges mondiaux et toucher les économies exportatrices de métaux (Ghana, Niger, Zambie). En outre, l'adoption plus rapide que prévue d'une politique monétaire accommodante par les banques centrales des pays avancés pourrait stimuler un afflux de « capitaux fébriles » en Afrique, avec les risques macroprudentiels et les effets désordonnés que cela implique sur les taux de change, en particulier dans les pays dont les marchés financiers et les marchés des changes sont libéralisés, mais sous-développés.

Politique macroéconomique et de stabilisation

L'inflation reste élevée malgré des baisses modérées. Dans l'ensemble, la stabilité macroéconomique en Afrique s'est améliorée au cours

des quatre dernières années. Le taux d'inflation moyen pour le continent a légèrement baissé de deux points de pourcentage, passant de 11,2 % en 2018 à 9,2 % en 2019, avec des variations notables entre les pays et les économies. Sur 54 pays, 32 ont réussi à maintenir en 2019 l'inflation aux niveaux de 2017 tandis que 22 pays ont enregistré une augmentation de leur inflation. La baisse de la pression inflationniste est soutenue par la stabilisation des prix de l'énergie et la baisse des prix des denrées alimentaires découlant de l'augmentation de la production agricole. En revanche, d'importantes fluctuations des taux de change dans certains pays (Angola, Soudan, Zambie et Zimbabwe) ont provoqué des pressions inflationnistes. L'inflation a quelque peu diminué dans les pays exportateurs de pétrole, passant de 15,6 % en 2018 à 11,3 % en 2019, mais a légèrement augmenté dans les pays importateurs de pétrole, passant de 5,3 % à 6,4 %.

Les banques centrales ont réagi en ajustant les taux d'intérêt pour gérer la demande intérieure. Dans les pays où les pressions inflationnistes sont à la baisse, les taux d'intérêt ont été réduits pour encourager l'investissement afin de

La stabilisation des prix de l'énergie et la baisse des prix des denrées alimentaires sont à la base de la réduction des pressions inflationnistes

stimuler la croissance. Par exemple les taux d'intérêt ont baissé de 150 points de base en août en Égypte, de 50 points de base en mars au Nigéria et en Namibie et de 25 points de base en août au Botswana. En revanche, le Zimbabwe a relevé ses taux d'intérêt de 2 000 points de base en septembre pour maîtriser une inflation galopante de plus de 200 % et le Soudan a relevé les siens de 220 points de base en juillet pour contrôler une inflation supérieure à 60 %.

Les situations budgétaires se sont améliorées, mais il faut mobiliser davantage de ressources intérieures

Les soldes budgétaires se sont quelque peu améliorés au cours des deux dernières années, le ratio moyen pondéré du déficit global par rapport au PIB ayant légèrement diminué, passant de 5,9 % en 2017 à 4,8 % en 2019 (figure 1.9). Cette situation résulte principalement d'une stabilisation des prix des produits de base et de la hausse des recettes fiscales et non fiscales des grands exportateurs de ressources naturelles. Le ratio des recettes par rapport au PIB a augmenté de 0,3 point de pourcentage en moyenne pour les

54 économies africaines, mais de plus de 1 point de pourcentage chez les exportateurs de pétrole, comme l'Angola, dont le ratio a augmenté de 2,2 points de pourcentage.

Plusieurs pays qui ne sont pas de gros exportateurs de pétrole ont également réussi à réduire leurs déficits au cours des deux dernières années, grâce à la réduction progressive d'importantes expansions budgétaires et à l'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures. D'autres ont dû réduire leurs dépenses en raison de leur endettement croissant. Parmi les pays qui ont enregistré les plus fortes réductions des ratios de dépenses par rapport au PIB en 2019 figurent le Congo (8 points de pourcentage) et la Zambie (4 points de pourcentage) ; celles-ci sont le fruit d'importants efforts d'assainissement des finances publiques visant à réduire la dette. La majorité de pays africains ont réduit leur ratio de dépenses par rapport au PIB en 2019, bien que des exceptions telles que le Soudan du Sud demeurent. Les réformes prioritaires comprennent une baisse des dépenses courantes en faveur du financement des déficits d'infrastructure et une amélioration de la planification à moyen terme.

FIGURE 1.9 Les pays exportateurs de pétrole et les économies à forte intensité de ressources ont réussi à réduire leurs déficits budgétaires



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

Des déficits budgétaires structurellement importants restent une source de préoccupation pour les économies africaines, où ils résultent principalement de l'absence d'amélioration de la mobilisation des recettes dans les économies pauvres en ressources naturelles. Le continent affiche toujours des ratios de recettes par rapport au PIB inférieurs à ceux des autres économies à revenu faible et intermédiaire comparables, et les progrès sont au point mort dans des domaines clés tels que la mise en œuvre de réformes globales de l'impôt sur le revenu et l'application de taxes sur les ventes ou sur la valeur ajoutée pour encourager l'enregistrement formel des entreprises du secteur informel. En outre, l'absence d'instruments de politiques contracycliques tels que l'imposition progressive, les fonds de réserve, l'assurance sociale ou les règles fiscales subordonnées au cycle économique, implique que les soldes budgétaires demeurent fragiles et soumis à des chocs extérieurs. Les efforts visant à rationaliser la gestion des finances publiques, à concevoir des cadres crédibles de dépenses à moyen terme et à améliorer la transparence et la gouvernance dans la communication des données de référence et des passifs éventuels sont des leviers de politique d'une importance capitale.

La dette reste en hausse

Les niveaux de la dette publique et de la dette garantie par l'État sont élevés et en hausse dans la plupart des économies africaines, le ratio médian de la dette publique par rapport au PIB dépassant 56 % en 2018, contre 38 % dix ans plus tôt. Le fardeau total de la dette extérieure du continent a atteint près de 500 milliards de dollars, dont plus d'un cinquième en euro-obligations. La tendance à la hausse des ratios de la dette extérieure est en partie un sous-produit de la fin du super-cycle des produits de base et du ralentissement de la croissance et des recettes d'exportation, en particulier chez les producteurs de produits de base. Mais elle découle aussi d'un environnement macroéconomique et de gouvernance plus stable, qui a permis à un nombre plus important de pays africains d'accéder pour la première fois aux marchés obligataires internationaux, certains à des échéances de 30 ans.

Les États africains ont connu un changement structurel dans la composition de leur dette avec une moindre dépendance à l'égard des prêts concessionnels des institutions multilatérales et des créanciers officiels du Club de Paris, un accès plus large au financement à long terme des marchés internationaux des capitaux et un accès accru au financement des créanciers bilatéraux émergents, comme la Chine. De même, l'augmentation des emprunts intérieurs (atteignant plus de 35 % du PIB) reflète en partie les dépenses publiques élevées et les besoins d'investissement en capital pour combler le déficit d'infrastructure. Mais elle reflète aussi un ralentissement progressif de l'inflation, une plus grande crédibilité monétaire et une plus grande capacité à commercialiser la dette en monnaie nationale auprès des créanciers internationaux.

La tendance à la hausse de l'endettement dans les pays africains masque une grande hétérogénéité. En 2017, le ratio de la dette extérieure par rapport aux exportations variait d'environ 5 % des exportations de biens et services (Algérie) à plus de 400 % (Éthiopie) et à même plus de 600 % (Soudan). Le 31 août 2019, le rapport du FMI sur l'évaluation de la viabilité de la dette des pays africains à faible revenu montrait que 8 pays étaient classés comme étant en situation de surendettement² et 11 autres pays à haut risque de surendettement³. Pour ces économies, l'endettement pourrait plomber les perspectives de croissance à long terme, surtout si le financement étranger se tarit au fur et à mesure que la politique monétaire se normalise dans les économies avancées. Les 18 autres pays à faible revenu du continent présentent tous un risque de surendettement allant de modéré à faible. Dans un contexte où l'Afrique ne connaît pas de crise systémique de la dette, il est nécessaire d'améliorer considérablement les liens entre la dette et l'investissement et entre l'investissement et la croissance pour assurer la soutenabilité de la dette à long terme. Tirer parti de leur capacité d'emprunt accrue pour financer des investissements cruciaux dans les infrastructures tout en partageant le risque macroéconomique avec les créanciers et améliorer la transparence, la rapidité et la gestion de la dette, sont deux leviers qui permettent aux pays africains de garantir une utilisation efficace des emprunts publics.

La hausse des emprunts intérieurs reflète les dépenses publiques élevées et les besoins d'investissement en capital pour combler le déficit d'infrastructure

L'affaiblissement des positions extérieures devrait s'améliorer à court terme

Les positions extérieures aujourd'hui faibles devraient s'améliorer à court terme

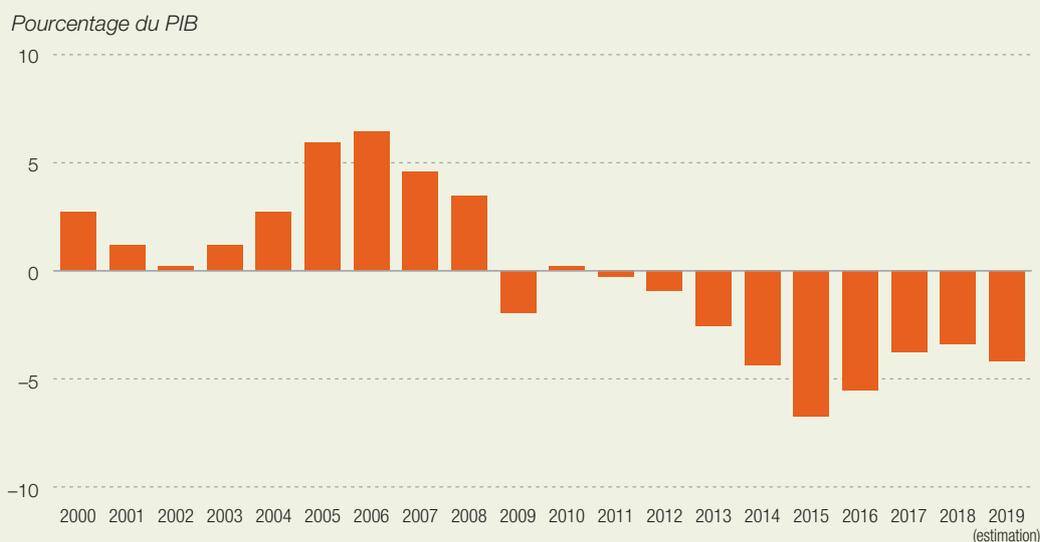
Le déficit moyen du compte courant de l'Afrique est estimé à 4,2 % du PIB pour 2019, soit environ 0,8 point de pourcentage de plus que les 3,4 % de 2018 (figure 1.10). Lorsque l'on décompose le compte courant en balance commerciale, transferts courants et revenu net sur les facteurs de production, il apparaît clairement que l'amélioration précédente, depuis 2015, était principalement due à des augmentations substantielles des transferts courants, notamment les envois de fonds et l'aide étrangère (figure 1.11). La balance commerciale s'est légèrement améliorée au cours de l'année écoulée, les exportations nettes de biens et de services représentant un déficit d'environ 5,5 % du PIB au total, soit un niveau proche de celui de 2014. Les paiements nets de revenu aux facteurs étrangers—en particulier les revenus de placement des sociétés étrangères opérant dans les secteurs des ressources naturelles et manufacturier—ont contribué de façon substantielle aux déficits extérieurs en 2018 (figure 1.11).

LES ENVOIS DE FONDS ET L'INVESTISSEMENT DIRECT ÉTRANGER DOMINENT LES FLUX FINANCIERS VERS L'AFRIQUE

Le total des apports financiers extérieurs à l'Afrique est resté inchangé en 2018, à 205,7 milliards d'USD, avec quelques changements dans l'importance relative des sources de financement. Les envois de fonds et l'IDE ont dominé le financement extérieur en 2018 dans le contexte de la reprise économique mondiale qui a débuté à la mi-2016. Les envois de fonds dominent, atteignant 82,8 milliards d'USD, soit une hausse de 7 % par rapport à 2017. L'IDE a augmenté de 10,9 %, en 2018, atteignant 45,9 milliards d'USD, mais reste en deçà de son niveau le plus élevé de 2015 (56,9 milliards d'USD). Les flux de portefeuille ont diminué de 18,9 % et l'aide publique au développement de 4 % en 2018 (figure 1.12).

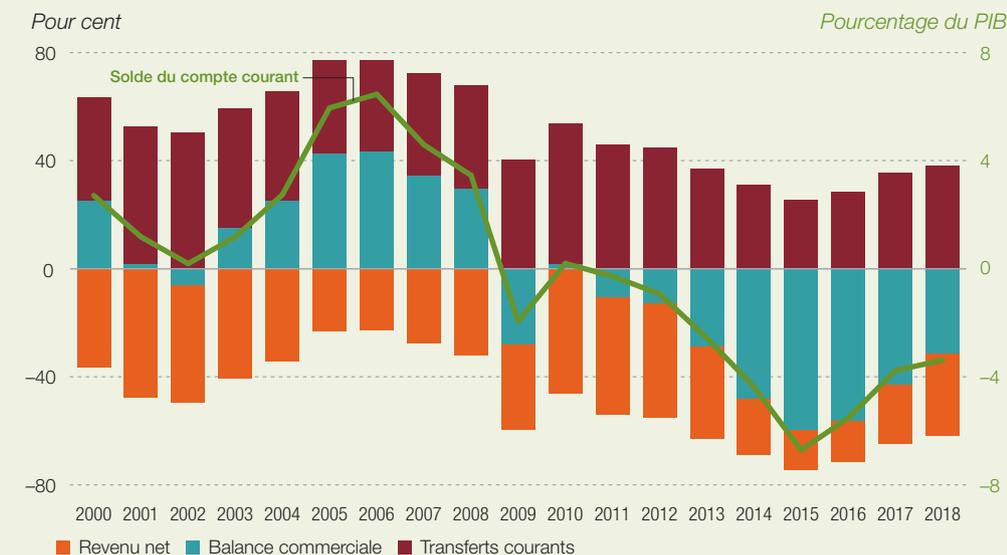
Les envois de fonds vers l'Afrique augmentent depuis 2016, atteignant de nouveaux sommets en raison d'une reprise de la croissance économique mondiale en 2017 et 2018 et d'une augmentation

FIGURE 1.10 Le déficit du compte courant de l'Afrique en 2019 est estimé à 4,2 % du PIB



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

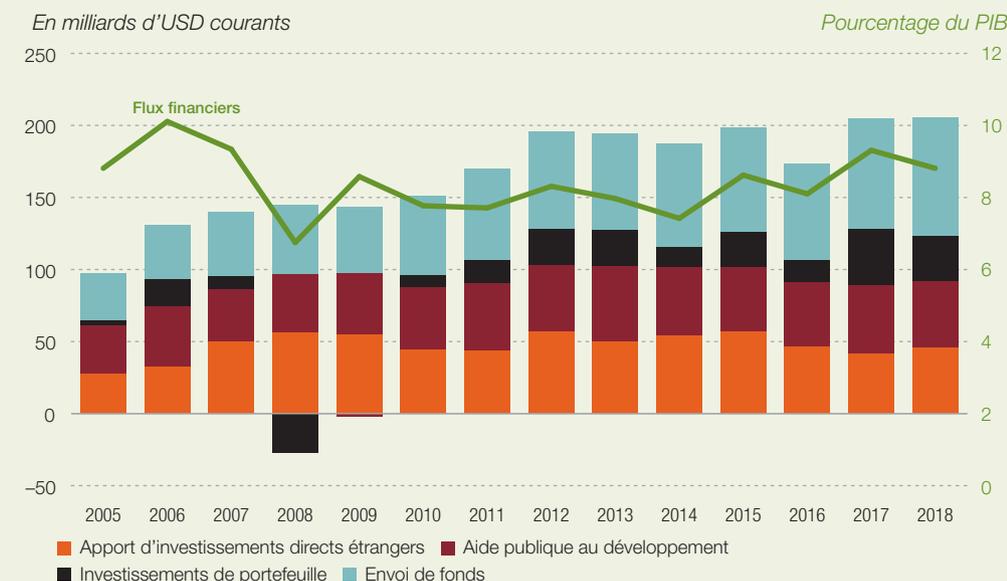
FIGURE 1.11 Décomposition du compte courant pour l'Afrique



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

Les transferts de fonds vers l'Afrique augmentent depuis 2016, atteignant de nouveaux sommets grâce à une reprise de la croissance économique mondiale en 2017 et 2018

FIGURE 1.12 Augmentation de l'investissement direct étranger et des envois de fonds

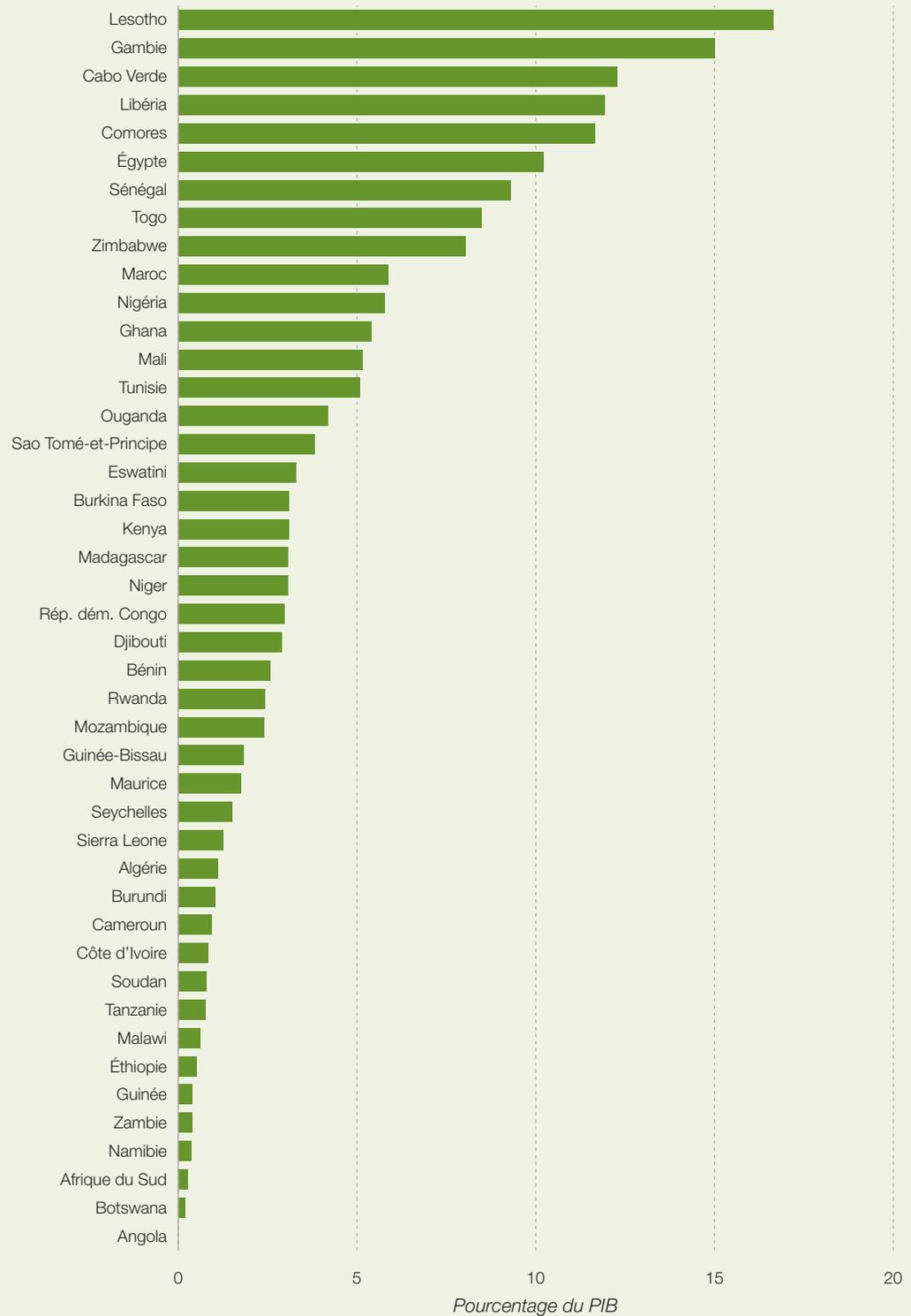


Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

des migrations (qui ont presque doublé entre 2000 et 2019)⁴. L'Égypte et le Nigéria, suivis par le Maroc, le Ghana et le Kenya, représentent 76,2 % des envois de fonds en 2018. Cela n'est pas

surprenant, car ils représentent 44 % de la migration internationale de l'Afrique vers les pays à haut revenu⁵. Si l'on tient compte de la taille de l'économie, les envois de fonds représentent plus de 10 %

FIGURE 1.13 Les envois de fonds en 2018 représentent plus de 10 % du PIB au Lesotho, en Gambie, au Cabo Verde, au Libéria, aux Comores et en Égypte



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

du PIB au Lesotho, en Gambie, au Cabo Verde, au Libéria, aux Comores et en Égypte (figure 1.13).

En 2018, l'Afrique a connu la plus forte croissance mondiale des flux d'IDE (11 %) qui sont passés de 41 à 46 milliards d'USD comparés aux flux mondiaux qui ont été négatifs (-13 %) et aux flux dirigés vers les économies développées (-27 %)⁶ et l'Asie (+4 %)⁷. Cette augmentation a été soutenue par la poursuite de l'afflux de fonds destinés à l'exploitation des ressources naturelles, certains investissements diversifiés et une reprise en Afrique du Sud après plusieurs années de faible afflux. L'IDE en Afrique devrait augmenter de 15 % en 2019, avec une légère accélération de la croissance économique et des progrès dans l'intégration régionale⁸. La rentabilité de l'IDE a rebondi à 6 % en 2017 et s'est davantage améliorée en 2018 pour atteindre 6,5 % après un long déclin depuis 2010.

L'IDE a augmenté en Afrique du Nord et en Afrique australe en 2018 – stimulé par les flux vers le Maroc (35,5 %) et l'Afrique du Sud (165,8 %) – et a stagné ou diminué dans les trois autres régions. Le Maroc continue de bénéficier de performances économiques relativement stables et d'une économie diversifiée, attirant les investissements étrangers dans la finance, les énergies renouvelables, les infrastructures et l'industrie automobile. Il a également introduit des réformes pour améliorer le climat d'investissement, notamment une nouvelle loi sur les investissements (2016) et la loi de finances (2017)⁹. L'Afrique du Sud a également cherché à améliorer son environnement des affaires en adoptant la loi sur la protection de l'investissement en 2015, en lançant le guichet unique national pour les investisseurs en 2017 et en introduisant des réformes facilitant la création d'entreprises et l'obtention d'électricité¹⁰.

Les sources d'IDE se diversifient de plus en plus. Les investisseurs des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France ont toujours le plus grand stock d'investissements directs en Afrique, mais les Pays-Bas, l'Italie, la Chine, Singapour, l'Inde et l'Afrique du Sud figurent parmi les 10 premiers investisseurs. L'IDE est toujours concentré dans les secteurs primaires, mais les investissements en installations nouvelles en 2018 sont plus concentrés dans les services (34 %) et l'industrie manufacturière (44 %). Pour cette dernière, les projets ont bondi de 60 %

en 2018 pour atteindre 33 milliards d'USD, en particulier dans les industries à compétences élevées et la transformation des ressources naturelles¹¹.

COMPTABILITÉ DE LA CROISSANCE ET DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

La performance récente de l'Afrique en matière de croissance reflète en partie les ajustements macroéconomiques, les chocs transitoires des termes de l'échange et les changements des soldes budgétaires et extérieurs, ainsi que les retombées mondiales. Mais ils incarnent aussi des facteurs à plus long terme qui soutiennent la croissance des économies africaines. Pour mieux comprendre ces moteurs à long terme de la performance de la croissance et pour expliquer les différences entre les pays, une décomposition comptable de la croissance et du développement se concentre sur les rôles relatifs du capital physique, du capital humain, de la mobilisation de la main-d'œuvre et de la productivité totale des facteurs. Elle explique les niveaux et la dynamique du PIB par habitant et du PIB par travailleur au cours des quatre dernières décennies.

Cet exercice comptable permet d'identifier les sources des différences de performance économique des économies africaines et les déterminants de la croissance à long terme¹². Le rôle du capital humain comme moteur de la croissance de la productivité est plus fort dans les pays qui ont connu une croissance plus rapide du capital physique par travailleur, ce qui met en évidence une complémentarité potentielle entre le capital et les compétences. Les pouvoirs publics doivent donc associer les investissements dans la scolarisation à une meilleure adéquation entre les travailleurs instruits et les équipements et infrastructures de production.

Comptabilité du développement

La production mesurée par travailleur a augmenté rapidement en Afrique du Nord après 2000, mais sa progression a été plus limitée dans le reste du continent, en particulier en Afrique australe, du Centre et de l'Ouest (annexe 1.2). En revanche, le PIB par habitant s'est amélioré de façon plus uniforme dans les régions après l'année 2000,

La croissance du capital physique a été le principal moteur de la croissance du PIB

l'augmentation du ratio emploi/population ayant compensé le ralentissement de la croissance de la productivité dans les régions de l'Ouest et du Sud. L'hétérogénéité de la croissance de la productivité par travailleur a été partiellement atténuée par une plus forte mobilisation de la main-d'œuvre dans les régions à faible croissance de la productivité.

L'Égypte, Maurice, l'Algérie et le Gabon présentent la productivité totale des facteurs (PTF) la plus élevée, tandis que la Centrafrique, le Zimbabwe et le Libéria sont plus proches du bas de l'échelle en matière d'efficacité (figure 1.14).

Au cours des trois dernières décennies, la croissance du capital physique a été le principal moteur de la croissance du PIB dans 50 économies africaines (figure 1.15). La croissance de l'emploi y a contribué quelque peu, tout comme l'augmentation du nombre d'années de scolarité. Et la PTF avait le plus souvent une contribution négative ou nulle (sur la base des élasticités estimées dans la fonction de production agrégée). La croissance du capital physique a été l'un des principaux moteurs de l'amélioration du PIB et du PIB par travailleur après l'avènement du nouveau millénaire alors que l'augmentation des entrées de capitaux mondiaux et des taux d'investissement intérieurs ont joué un rôle central dans l'intégration économique mondiale de l'Afrique. L'incidence positive, quoique limitée, du capital humain, en revanche, pose une question clé aux décideurs africains : Comment l'amélioration du niveau d'instruction peut-elle se traduire par une plus forte contribution des compétences à la valeur ajoutée afin de générer des rendements sociaux proportionnels à l'investissement substantiel dans un meilleur accès à la scolarité ?

Le capital et le travail se complètent dans la croissance à long terme de l'Afrique

Au cours des 20 dernières années, capital humain en Afrique semble, à première vue, avoir été un moteur de croissance de la productivité mesurée moins important que le capital physique. Les pays où la formation de capital physique a le plus augmenté au cours des 20 dernières années ont atteint des taux de croissance du PIB par travailleur et du PIB par habitant nettement plus élevés au cours de la même période. Toutefois en termes

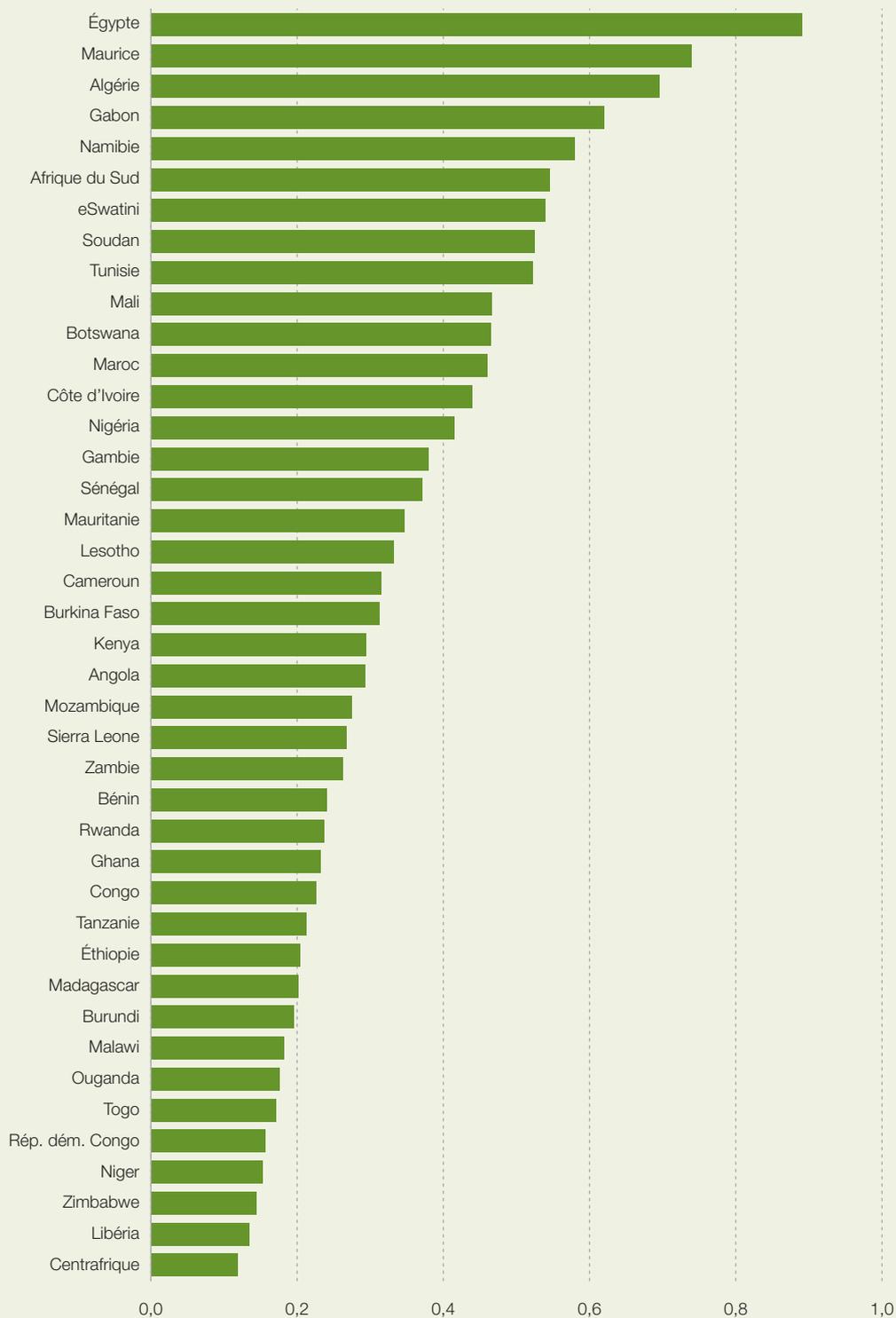
de croissance, l'accumulation de capital humain au cours de la période 1997–2017 était beaucoup moins fortement corrélée avec la croissance du PIB par travailleur que le capital physique (figure 1.16).

Mais la complémentarité entre le capital physique et le capital humain semble avoir joué un rôle important dans l'explication des schémas de croissance. L'association entre la croissance du capital humain et l'augmentation du PIB par travailleur était beaucoup plus robuste dans les 20 pays qui avaient une croissance supérieure à la médiane de leur stock de capital physique que dans ceux dont la croissance du stock de capital physique était inférieure à la médiane (figure 1.17).

Le capital physique et le capital humain semblent donc être des moteurs complémentaires de l'amélioration de la productivité des travailleurs au cours des dernières décennies, ce qui cadre avec les réflexions de Hulten (2017) sur la comptabilité du développement. Cette relation se vérifie en Afrique, comme le montre la figure 1.17, qui présente la spécification de la croissance à long terme, de 1997 à 2017, en distinguant les pays qui ont connu une croissance du capital physique supérieure à la médiane pendant la période de ceux qui ont connu une accumulation de capital physique inférieure à la médiane. Le premier groupe a également reflété une association plus forte entre la croissance du PIB par travailleur et la croissance de l'indice du capital humain par travailleur : les rendements macroéconomiques de l'augmentation du nombre d'années de scolarité, en matière de productivité mesurée par travailleur, semblent être sensiblement plus élevés dans les pays où le stock de capital physique a également augmenté au même moment.

Au cours de la période récente, les croissances du capital physique par travailleur et du capital humain semblent avoir été corrélées négativement. Cela pourrait résulter de la limitation des dépenses publiques consacrées à l'éducation et à l'infrastructure. Comme le stock de capital n'a pas augmenté suffisamment pour accroître le produit marginal de la main-d'œuvre plus qualifiée, la complémentarité entre le capital et les compétences peut avoir freiné la croissance de la productivité par travailleur, malgré des améliorations substantielles du nombre moyen d'années de scolarité.

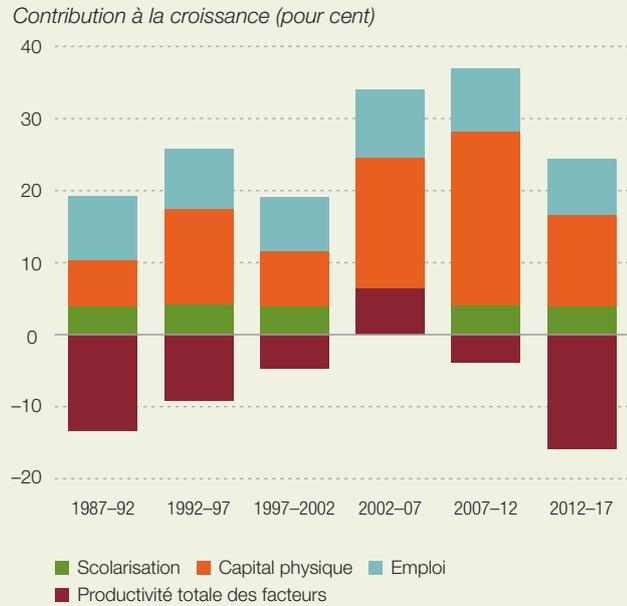
FIGURE 1.14 L'Égypte, Maurice, l'Algérie et le Gabon enregistrent la productivité totale des facteurs la plus élevée, tandis la Centrafrique, le Libéria et le Zimbabwe la plus faible



Note : La PTF est calculée comme le résidu de la productivité mesurée, après la prise en compte de la contribution du capital, du travail et du capital humain (annexe 1.2).

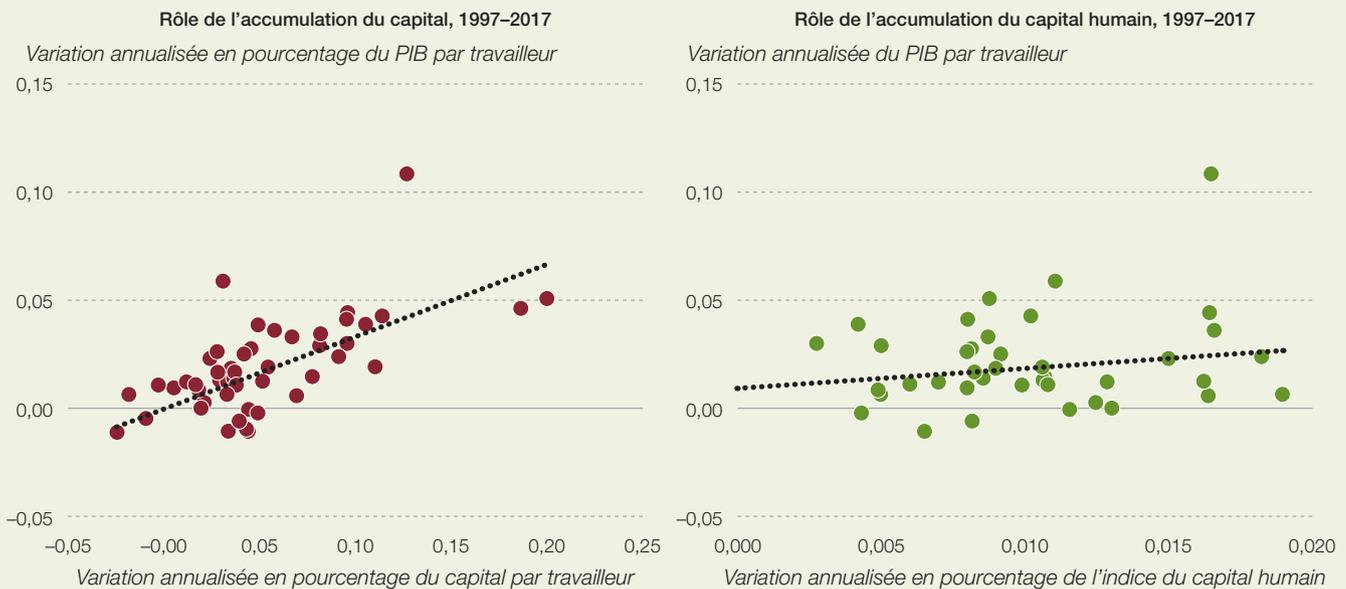
Source : Calculs des services de la Banque à l'aide des Penn World Tables.

FIGURE 1.15 Le capital physique est le principal moteur de la croissance du PIB à long terme, 1987–2017



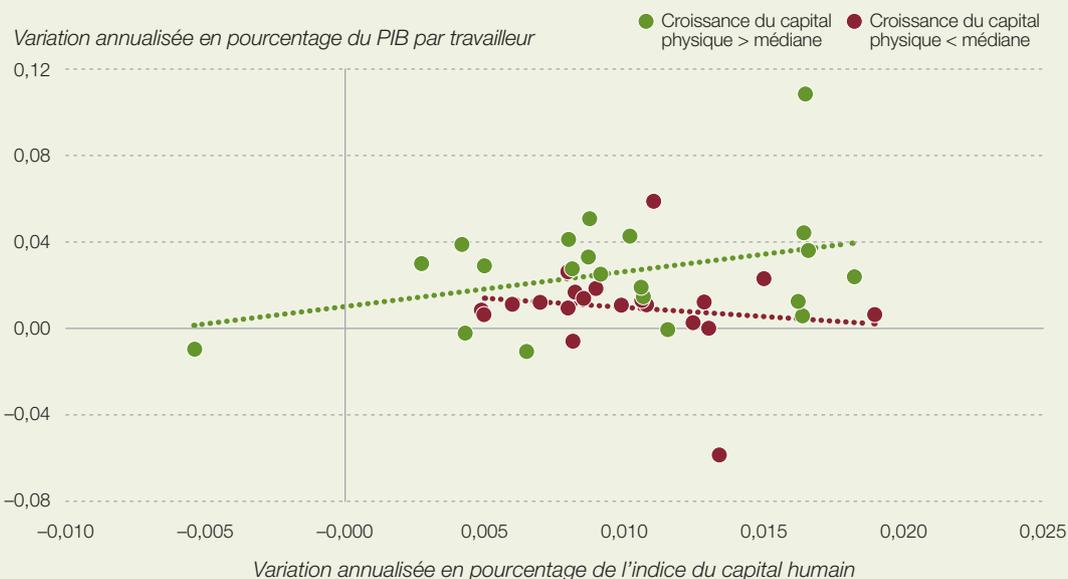
Source : Calculs des services de la Banque à l'aide des Penn World Tables.

FIGURE 1.16 Le capital humain était beaucoup moins fortement corrélé avec la croissance du PIB par travailleur que le capital physique, 1997–2017



Source : Calculs des services de la Banque à l'aide des Penn World Tables.

FIGURE 1.17 La croissance du capital physique et celle du capital humain semblent être complémentaires pour stimuler l'amélioration de la productivité des travailleurs, 1997–2017



Source : Calculs des services de la Banque à l'aide des Penn World Tables.

LA CROISSANCE DE L'AFRIQUE A-T-ELLE ÉTÉ INCLUSIVE ?

De 2000 à 2014, l'Afrique a connu l'une de ses périodes de croissance économique soutenue les plus longues depuis les années 60. Et malgré une économie mondiale atone après 2014, la croissance de l'Afrique est restée résiliente. Mais ce qui compte vraiment pour les populations, ce n'est pas seulement le niveau de croissance (la quantité de croissance) mais aussi sa qualité : les performances de croissance de l'Afrique ont-elles été équitables et inclusives ? Bien que de nombreux pays aient connu de forts épisodes de croissance, relativement peu d'entre eux ont enregistré des baisses significatives de l'extrême pauvreté et des inégalités, qui restent plus élevées que dans d'autres régions du monde (figure 1.18).¹³

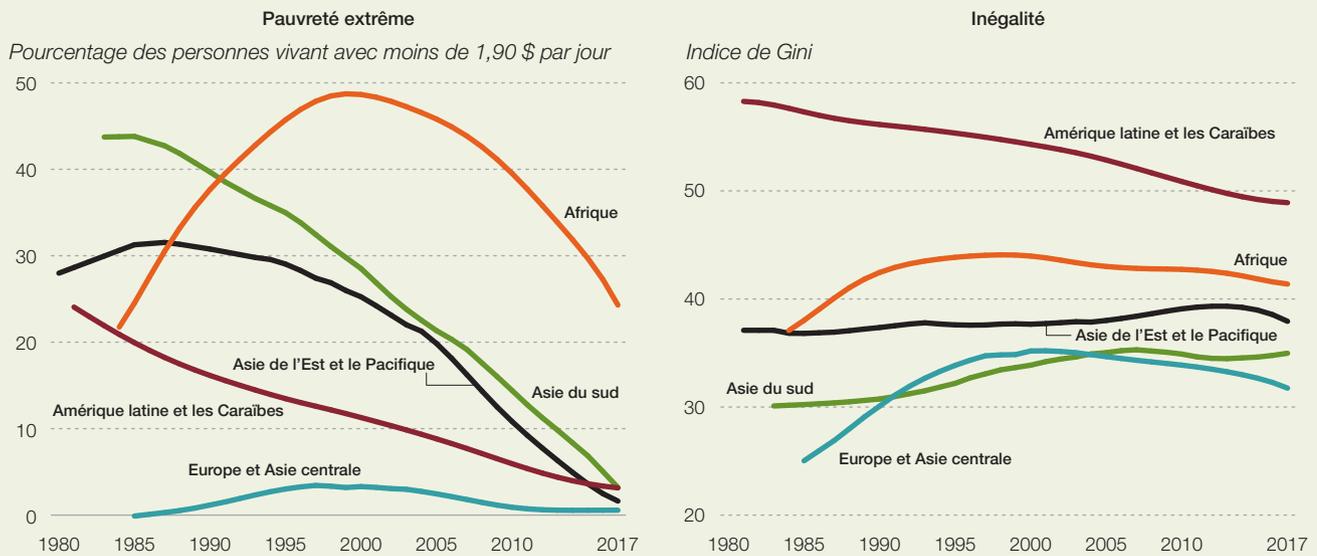
La croissance est généralement considérée comme inclusive si ses bienfaits sont largement partagés entre tous les segments de la population, c'est-à-dire si elle réduit simultanément l'extrême pauvreté et les inégalités. La croissance réduira la pauvreté si, en moyenne, le revenu ou

la consommation des pauvres augmente et elle réduira les inégalités si le bien-être des pauvres croît plus vite que celui du reste de la population. Graphiquement, la croissance inclusive peut être illustrée à l'aide d'une courbe d'incidence de la croissance qui capture le taux de croissance annualisé de la consommation par habitant pour chaque centile de la distribution entre deux points dans le temps.¹⁴ La croissance inclusive est analysée à la fois en termes absolus et relatifs. En termes absolus, la croissance sera inclusive si elle augmente la consommation moyenne des pauvres (croissance pro-pauvres), quelle que soit la croissance moyenne de l'ensemble de la population. En termes relatifs, la croissance inclusive implique que la consommation moyenne des pauvres augmente d'une manière plus proportionnelle que la consommation globale d'un pays, conduisant à une courbe d'incidence de la croissance négative (croissance pro-pauvres et croissance inclusive).¹⁵

En moyenne, entre 2000–2005 et 2010–2016,¹⁶ la consommation des pauvres d'Afrique a augmenté plus lentement que celle de la population moyenne (figure 1.19). En fait, alors que la consommation moyenne par habitant sur le

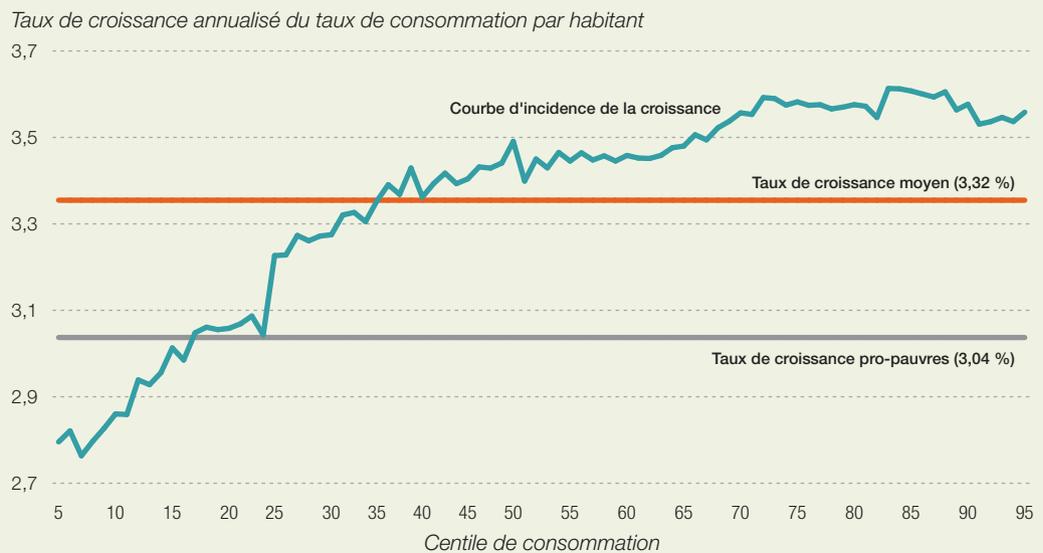
Bien que de nombreux pays aient connu des épisodes de forte croissance, relativement peu d'entre eux ont enregistré une baisse significative de l'extrême pauvreté et des inégalités

FIGURE 1.18 L'extrême pauvreté et les inégalités sont plus élevées en Afrique que dans d'autres régions du monde, 1980–2017



Source : Calculs des services de la Banque basés sur les données de la Banque mondiale.

FIGURE 1.19 La courbe d'incidence de la croissance de l'Afrique entre la sous-période 1 (2000–2005) et la sous-période 2 (2010–2016)



Note : La courbe d'incidence de la croissance rapportée est tronquée aux 5^{ème} et 95^{ème} centiles.

Source : Calculs des services de la Banque à l'aide des données PovcalNet.

continent a augmenté de 3,32% par an au cours des deux sous-périodes, le taux de croissance des pauvres n'a atteint que 3,04%. Ainsi, bien que les populations pauvres aient bénéficié de la croissance économique sans précédent du continent entre 2000 et 2016, la croissance de leur consommation n'a pas été suffisamment rapide pour les aider à rattraper les segments à revenu moyen ou élevé des populations. Les ménages riches ont vu leur niveau de vie augmenter beaucoup plus rapidement que celui des populations pauvres : la consommation des 20% les plus pauvres n'a augmenté que de 2,9% par an, contre 3,5% pour les 20% les plus riches. De plus, comme les inégalités restent élevées en Afrique et se sont stabilisées depuis les années 2000, la croissance de la plupart des pays africains ne peut être qualifiée que d'inégalité (ou de distribution) neutre.

La croissance n'a été inclusive que dans quelques pays...

La croissance n'a été inclusive que dans 18 des 48 pays africains disposant de données, entraînant une consommation moyenne plus rapide pour les pauvres et une réduction des inégalités entre les différents segments de la population (tableau 1.1).¹⁷ Dans ces pays, le taux moyen de croissance pro-pauvres a atteint 3,6% par an contre 1,5% pour la

population moyenne, entraînant une réduction de la pauvreté (0,7% par an) et des inégalités (0,5% par an). Mais si l'on considère uniquement les pays où la croissance moyenne de la consommation a été positive entre 2000 et 2017, seuls 12 des 37 pays ont connu une croissance inclusive.¹⁸ Cela donne à penser que, malgré une croissance plus rapide pour la plupart des pays depuis 2000, l'augmentation du niveau de vie des populations pauvres dans la plupart des pays n'a pas réduit de manière significative l'écart de consommation entre riches et pauvres.

... alors que certains pays ont amélioré l'inclusivité de leur croissance

Pour avoir un aperçu des progrès réalisés par les pays africains pour améliorer l'inclusivité de leur croissance, la période 2000–2017 est divisée en deux sous-périodes (2000–05 et 2010–17), en ne gardant que les pays disposant d'enquêtes d'au moins cinq ans d'intervalle (pour permettre suffisamment de temps pour que des changements se produisent).¹⁹ Au Bénin et en Zambie, la croissance n'a été ni pro-pauvres ni inclusive au cours des deux périodes, tandis que l'Égypte est restée le seul pays à avoir une croissance pro-pauvres mais non inclusive dans chaque sous-période (tableau 1.2). Seuls sept pays africains ont connu

L'augmentation du niveau de vie des populations pauvres dans la plupart des pays n'a pas réduit de manière significative l'écart de consommation entre les riches et les pauvres

TABLEAU 1.1 Pauvreté, inégalité et inclusivité de la croissance, 2000–2017

	Nombre de pays	Taux de croissance moyen de la consommation (en pourcentage)	Taux de croissance pro-pauvres (en pourcentage)	Croissance annualisée de la pauvreté (en pourcentage)	Croissance annualisée de Gini (en pourcentage)
Pro-pauvres mais croissance non inclusive	22	2,69	0,73	-0,84	0,82
Croissance pro-pauvres et inclusive	18	1,50	3,64	-0,70	-0,49
Dont : seulement les pays à croissance moyenne positive	12	3,11	5,05	-1,58	-0,40
Croissance ni pro-pauvres et ni inclusive	8	-1,49	-0,03	0,02	-0,01
Moyenne/total	48	2,01	1,82	-1,46	0,05

Note : Le taux de croissance pro-pauvres représente le taux de croissance moyen de la consommation des pauvres. Les taux de croissance annualisés sont obtenus en calculant le taux de croissance entre les valeurs de la dernière et de la première année. Ce taux de croissance est ensuite annualisé en divisant par le nombre d'années intermédiaires. Les pays à croissance pro-pauvres mais non inclusive sont ceux où la croissance de la consommation des pauvres par habitant est positive mais inférieure à la croissance moyenne de la consommation. Les pays qui n'ont ni croissance pro-pauvres ni croissance inclusive ont un taux de croissance pro-pauvres qui est à la fois négatif et inférieur à la croissance moyenne de la consommation.

Source : Calculs des services de la Banque basés sur les données de la Banque mondiale.

Les pays africains ont beaucoup à gagner de l'amélioration de l'éducation pour parvenir à une croissance inclusive

TABLEAU 1.2 Peu de pays ont amélioré l'inclusivité de leur croissance

		Sous-période 2 (2005–10 et 2010–17)		
		Croissance ni pro-pauvres, ni inclusive	Croissance pro-pauvres mais non inclusive	Croissance pro-pauvres mais non inclusive
Sous-période 1 (2000–05 et 2005–10)	Croissance ni pro-pauvres, ni inclusive	Benin ; Zambie	Cameroun ; Éthiopie	Côte d'Ivoire ; Djibouti ; Togo
	Croissance pro-pauvres mais non inclusive	Afrique du Sud ; Sénégal	Égypte	Maroc ; Tanzanie ; Tunisie
	Croissance pro-pauvres et inclusive	Ghana ; Libéria ; Madagascar ; Niger	Mozambique ; Namibie	Botswana ; Burkina Faso ; Gambie ; Mali ; Mauritanie ; Ouganda ; Rwanda

Note : Pour chaque pays, nous utilisons trois enquêtes disponibles entre 2000 et 2017 avec chacune au moins cinq ans d'écart: la première a été menée entre 2000 et 2005, la seconde entre 2005 et 2010 et la dernière entre 2010 et 2017.

Source : Calculs des services de la Banque basés sur les données de la Banque mondiale.

une croissance à la fois pro-pauvres et inclusive au cours de chaque sous-période. La Côte d'Ivoire, le Djibouti et le Togo ont amélioré l'inclusivité de leur croissance, tandis que le Ghana, le Libéria, Madagascar et le Niger ont connu une croissance pro-pauvres et inclusive dans la première sous-période, mais anti-pauvres et non inclusive dans la seconde.

ÉDUCATION, CHANGEMENT STRUCTUREL ET CROISSANCE INCLUSIVE

Bien qu'il n'y ait pas un large consensus sur les politiques susceptibles de favoriser une croissance inclusive, le rôle clé du capital humain (en particulier l'éducation) et la création d'emploi dans les secteurs à haute productivité est rarement mis en doute²⁰.

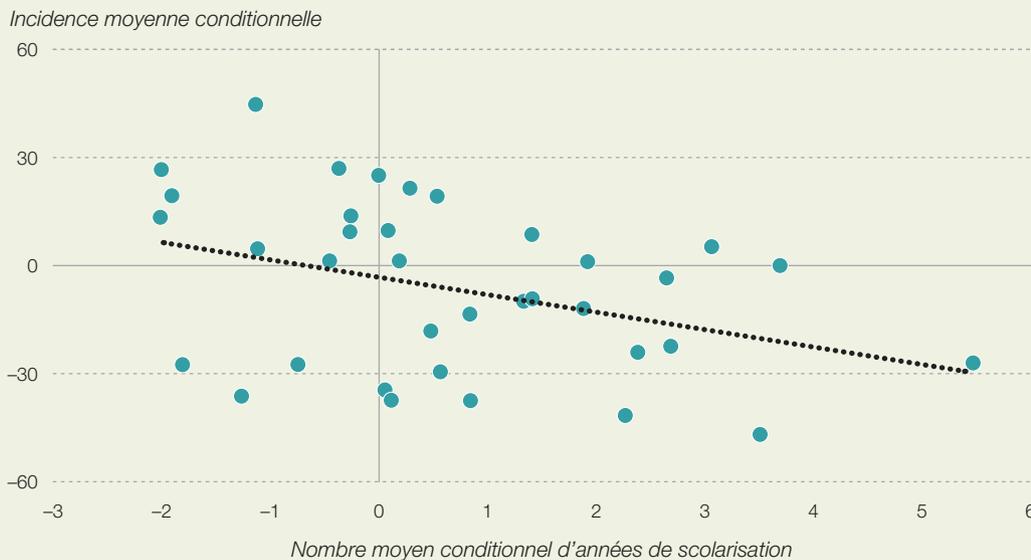
L'éducation est importante pour lutter contre la pauvreté et les inégalités

En utilisant le nombre moyen d'années de scolarité pour estimer la quantité d'éducation, l'association entre la pauvreté et les années de scolarité est négative (figure 1.20). Les pays africains ayant des années de scolarité moyennes plus élevées se caractérisent également par des niveaux de pauvreté plus faibles, après avoir pris en compte le PIB initial. Cette corrélation reste significative

même en utilisant les années de scolarité initiales et moyennes (inconditionnelles). En outre, d'autres indicateurs de l'éducation tels que les dépenses publiques de l'éducation et les taux de scolarisation dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur sont négativement associés à la pauvreté, ce qui suggère des liens importants entre l'éducation et la pauvreté (figure 1.21). D'un point de vue théorique, l'éducation peut réduire la pauvreté en augmentant le stock de capital humain de la population, induisant une productivité du travail plus élevée et par la suite une croissance plus rapide et une pauvreté plus faible.

Les pays africains ont beaucoup à gagner de l'amélioration de l'éducation dans le but de parvenir à une croissance inclusive. Mais de nombreux indicateurs de l'éducation ont stagné et se sont même détériorés, et sans une accélération rapide des progrès, le continent sera loin d'être sur la bonne voie pour atteindre ses principaux engagements en matière d'éducation d'ici 2030. Les taux d'abandon scolaire et de non scolarisation sont plus élevés en Afrique que dans d'autres régions du monde. Et selon les tendances actuelles, l'Afrique ne parviendra pas à scolariser tous les enfants d'ici 2030.²¹ Parmi les enfants africains d'âge scolaire primaire (généralement de 6 à 11 ans), 14,7% en moyenne n'étaient pas scolarisés en 2015–2018, tout comme 31,9% des

FIGURE 1.20 Les pays africains ayant des années de scolarité moyennes plus élevées ont également des niveaux de pauvreté plus faibles, 2000–2017



Note : La figure indique incidence moyenne conditionnelle (résiduelle) de pauvreté et le nombre moyen conditionnel d'années de scolarité. Le nombre moyen de pauvres et le nombre d'années de scolarité ont d'abord été régressés par rapport au PIB initial pour tenir compte des effets de convergence potentiels entre les pays. Seuls les résidus de ces régressions sont utilisés dans la figure.

Source : Calculs des services de la Banque utilisant des sources variées.

L'inégalité des revenus élevés peut s'expliquer en partie par une forte inégalité de l'éducation

adolescents en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire (12–14 ans) et 50,2% de ceux en âge de suivre le second cycle (15–17 ans).

Au-delà de son impact sur la réduction de la pauvreté, le renforcement du capital humain peut également réduire les inégalités. Un niveau d'instruction plus élevé et une inégalité plus faible dans l'éducation peuvent réduire l'inégalité des revenus.²² En favorisant la mobilité sociale, l'éducation offre aux gens plus de possibilités de changer leur statut social avec de meilleures opportunités de revenus que leurs parents (voir annexe 1.4). Les pays africains qui comptent une plus grande proportion de populations ayant une éducation secondaire ou supérieure ont de plus faibles inégalités de richesse (figure 1.22). Cette corrélation négative est plus forte pour les 40% les plus pauvres (ligne orange) que pour les 40% les plus riches (ligne bleue), et la corrélation globale est davantage tirée par l'effet du segment de richesse le plus élevé.

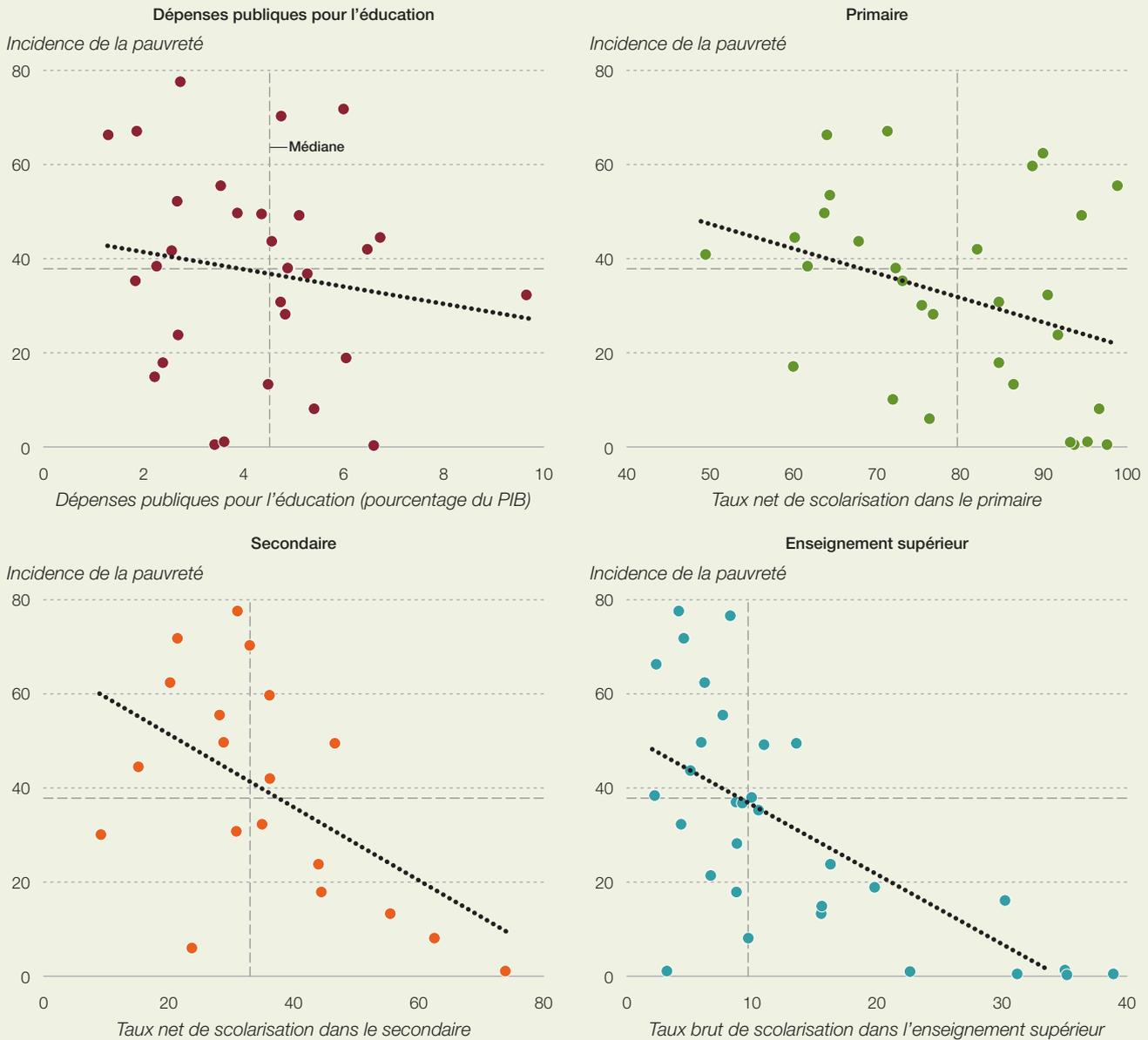
Dans quelle mesure la pauvreté ou les inégalités pourraient-elles être réduites grâce à

l'amélioration de l'éducation ? Entre 13% et 26% de la variation de la pauvreté entre les pays peut s'expliquer par l'éducation, soit par l'écart du rendement de l'éducation et de la prime d'éducation entre les 40% les plus pauvres et les 40% les plus riches, soit par le nombre moyen d'années de scolarisation (tableau 1.3)²³.

Des primes de revenu plus élevées pour l'éducation réduisent les inégalités

De grandes inégalités de richesse peuvent partiellement s'expliquer par des inégalités entre segments les plus pauvres et segments les plus riches en matière d'éducation (provenant par exemple d'une inégalité d'accès à l'éducation) ou d'opportunités de revenu. En effet, une éducation supplémentaire dans les rangs des 40% les plus pauvres ne donne pas la même possibilité de gagner un meilleur revenu que parmi les des 40% les plus riches (figure 1.23)²⁴. De plus, l'écart de l'accès à l'éducation entre les segments les plus pauvres et les plus riches est constamment

FIGURE 1.21 Les dépenses publiques d'éducation et les taux de scolarisation dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur sont associés négativement à la pauvreté, 2000–2017



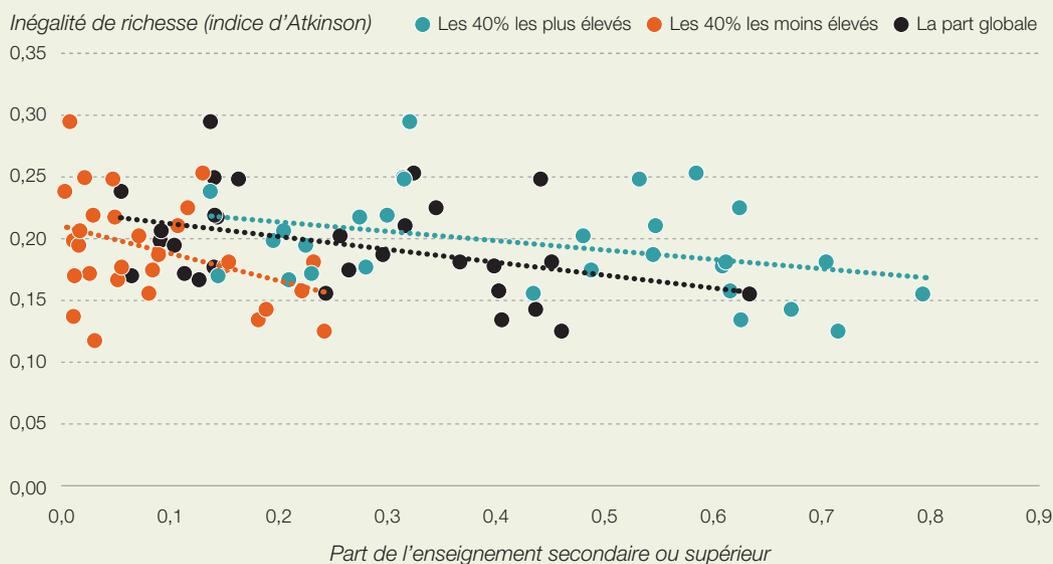
Note : La ligne pointillée fait référence à la régression linéaire ajustée entre les indicateurs de pauvreté et d'éducation. Les lignes horizontales et verticales font référence aux valeurs médianes de l'échantillon.

Source : Calculs des services de la Banque basés sur les données Povcalnet et la base des Indicateurs du Développement dans le monde.

élevé depuis 1985. Dans la plupart des pays, les rendements de l'éducation et les primes d'éducation sont beaucoup plus élevés pour les 40% les plus riches que pour les 40% les plus pauvres. Quelques pays – comme l'Éthiopie, la Namibie et l'Ouganda – ont montré une tendance inverse.

La corrélation négative entre les rendements de l'éducation dans les 40% les plus pauvres et l'inégalité globale de la richesse étaye l'affirmation selon laquelle les pays dont les rendements de l'éducation sont les plus élevés dans les 40% les plus pauvres tendent à avoir des inégalités plus

FIGURE 1.22 Les pays africains ayant des populations plus instruites au niveau secondaire et supérieur connaissent des inégalités de richesse plus faibles, 2011–2015



Source : Calculs des services de la Banque à l'aide des données de l'enquête démographique sur la santé.

TABLEAU 1.3 Décomposition de la pauvreté et des inégalités selon l'éducation

	Inégalité de richesse – indice d'Atkinson (pourcentage)	Pauvreté (pourcentage des effectifs)	Consommation de Gini (pourcentage)
Rendements de l'éducation et prime aux études	21	20–26	20–32
L'écart du rendement de l'éducation entre les 40% les plus pauvres et les 40% les plus riches	18	13	—
Nombre moyen d'années de scolarité		18	—

Note : — Indique la non disponibilité des données.

Source : Calculs des services de la Banque, utilisant une décomposition de variance pour décomposer la variation entre pays.

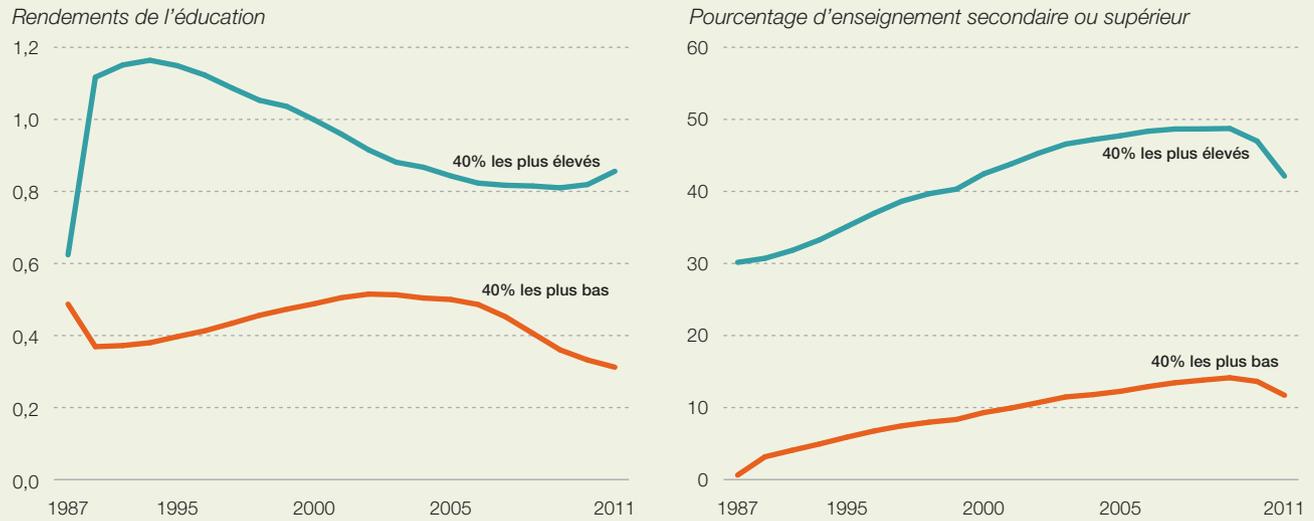
faibles dans la répartition des richesses (figure 1.24, volet de gauche). Lorsque l'on considère les pays avec des périodes plus longues (10 ans en moyenne), ceux avec des rendements initiaux de l'éducation plus élevés dans les 40% les plus pauvres tendent à réduire davantage leur inégalité de richesse. Ces deux corrélations suggèrent que des rendements plus élevés de l'éducation dans le segment le plus pauvre sont un facteur important dans la façon dont l'éducation affecte les inégalités et la pauvreté en Afrique. Et l'écart dans les rendements de l'éducation entre les segments les

plus pauvres et les plus riches pourrait réduire l'effet de l'éducation sur le continent. Cet écart peut être réduit en offrant un accès égal à une éducation de qualité et en promouvant des opportunités d'emploi égales pour les populations de différents groupes de richesse.

L'accélération du rythme des changements structurels réduirait la pauvreté

Le changement structurel est un moteur clé de la croissance économique et implique à la fois une

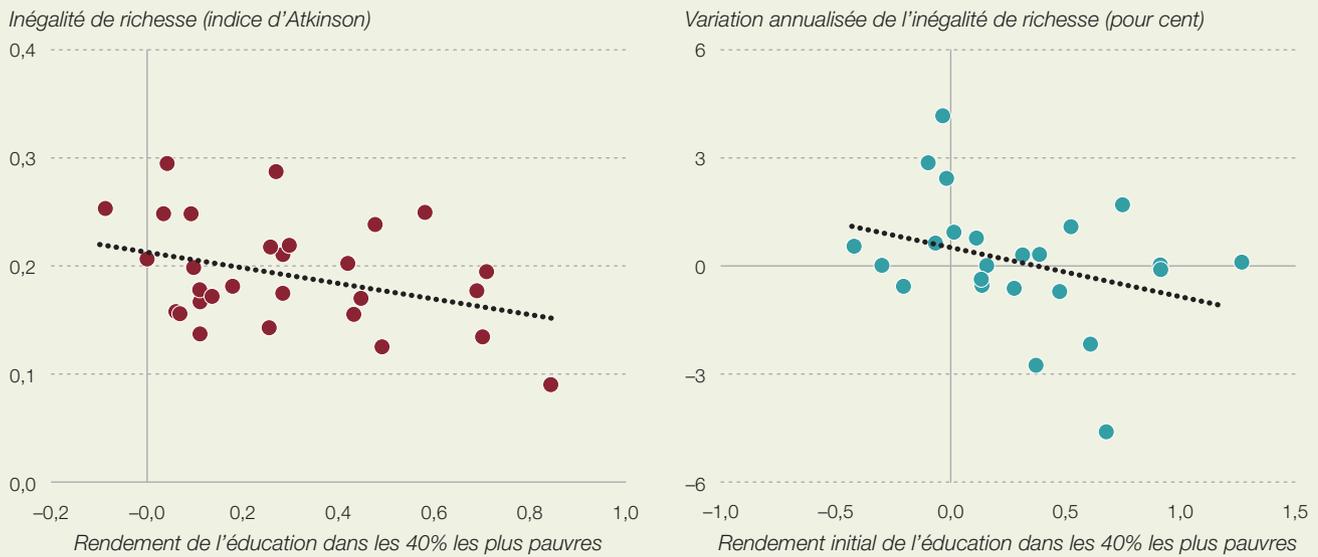
FIGURE 1.23 L'écart en termes des rendements de l'éducation et de la prime à l'éducation est large entre les 40% les plus pauvres et les 40% les plus riches, 1987–2011



Note : Les rendements de l'éducation ont été estimés en utilisant des régressions de type Mincerian et en remplaçant les salaires par un indice de richesse (voir note 23). Ils représentent l'impact d'une année de scolarité supplémentaire sur l'indice de richesse.

Source : Calculs des services de la Banque, à l'aide des données d'une enquête démographique sur la santé.

FIGURE 1.24 Les pays où les inégalités de richesse sont moindres ont généralement un rendement plus élevé de l'éducation



Source : Calculs des services de la Banque, à l'aide des données de l'enquête démographique sur la santé.

croissance de la productivité intra-sectorielle et des mobilités intersectorielles de la main-d'œuvre. Pour avoir un aperçu de l'effet du changement structurel sur la pauvreté, le tableau 1.4 simule différentes voies de transformation structurelle et analyse leurs effets différenciés sur les tendances de la pauvreté, en supposant une croissance de 2 à 3 points de pourcentage de la contribution du secteur manufacturier au PIB pour 11 pays africains.²⁵

Dans le modèle de référence (taux de croissance sectoriel égal aux performances historiques de chaque pays au cours de la période de simulation), tous les pays auraient réduit la pauvreté, de 0,8% au Malawi à 9% en Égypte. La simulation de la mobilité intersectorielle de la main-d'œuvre (transfert de l'emploi de l'agriculture à l'industrie ou aux services, tout en maintenant une productivité intra-sectorielle constante) montre que dans la majorité des pays, la mobilité de la main-d'œuvre vers l'industrie ou les services aurait plus d'impact sur la pauvreté que le statu quo, bien que la différence soit inférieure à 1 point de pourcentage dans les deux cas.

Deux principaux ingrédients pourraient stimuler les effets de la mobilité de la main-d'œuvre : le volume initial de l'agriculture dans l'emploi et la productivité du secteur d'accueil. Dans les pays

ayant un secteur agricole important, comme dans la plupart des pays africains, la mobilité de la main-d'œuvre vers les services ou l'industrie tend à réduire la pauvreté plus que dans le modèle de référence, et cet effet est plus important lorsque le secteur d'accueil croît plus rapidement que l'agriculture. Enfin, en supposant à la fois la mobilité de la main-d'œuvre et 2 points de pourcentage supplémentaires de croissance de la productivité, les effets sur la pauvreté augmentent mais sont plus importants lorsque la mobilité de la main-d'œuvre est orientée davantage vers les services que vers l'industrie.

Étant donné l'importance du changement structurel pour stimuler la réduction de la pauvreté et assurer une croissance inclusive en Afrique, les gouvernements devraient viser à accélérer son élan. L'amélioration de la quantité et de la qualité de l'éducation est considérée comme un facteur clé.²⁶ Lorsque l'indice du capital humain est en corrélation à la fois avec les parts sectorielles de l'emploi et les contributions sectorielles au PIB, les pays dont l'indice du capital humain est plus élevé ont tendance à avoir plus de transferts d'emplois de l'agriculture vers les secteurs des services et de l'industrie ainsi que des contributions plus importantes des secteurs secondaire et tertiaire au PIB du pays (figures 1.25 et 1.26).

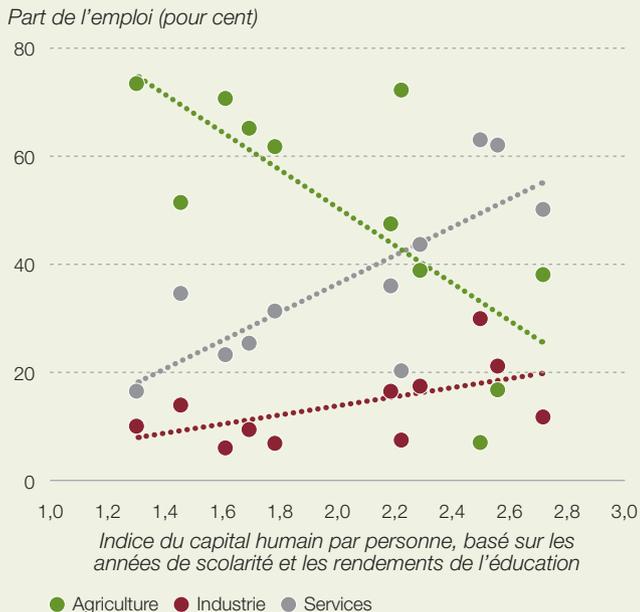
Deux ingrédients principaux pourraient déterminer les effets de la mobilité de la main-d'œuvre : la taille initiale de l'agriculture en termes d'emploi et la productivité du secteur d'accueil

TABLEAU 1.4 Simulations de changement structurel et de réduction de la pauvreté entre 2006 et 2016

	Part de l'agriculture (en pourcentage)		Réduction réelle de la pauvreté	Réduction de base	Mobilité de la main-d'œuvre		Mobilité de la main-d'œuvre et augmentation de la productivité		
	Dans le PIB	Dans l'emploi			Services	Industrie	Services	Industrie	Services et industrie
Égypte	12	28	-10,49	-9,1	-10,3	-10,2	-12,9	-11,1	-11,1
Ghana	25	47	-5,40	-9,1	-9,3	-9,7	-11,5	-10,0	-10,3
Sénégal	14	38	—	-5,9	-5,9	-6,6	-9,3	-7,3	-8,0
Rwanda	29	74	-1,87	-5,0	-5,8	-4,4	-6,3	-5,3	-5,7
Tanzanie	26	70	-4,85	-4,1	-5,4	-4,8	-5,9	-5,1	-5,5
Nigéria	23	40	—	-4,1	-5,3	-5,5	-7,0	-4,2	-4,2
Afrique du Sud	2	5	—	-3,5	-3,6	-3,6	-3,8	-3,6	-5,0
Togo	34	37	-1,35	-3,1	-4,8	-4,7	-6,2	-5,1	-5,6
Mali	35	66	-0,99	-1,5	-1,7	-1,2	-2,0	-1,8	-1,8
Ouganda	24	71	-2,71	-1,2	-2,0	-1,5	-2,6	-1,8	-2,2
Malawi	29	73	-0,36	-0,8	-1,1	-0,9	-1,3	-0,9	-1,1

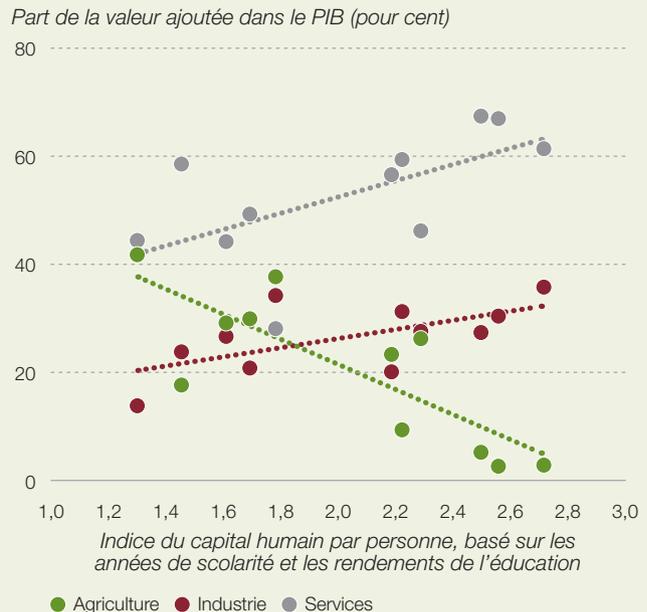
Source : Calculs des services de la Banque, utilisant des enquêtes variées sur les ménages.

FIGURE 1.25 Les pays dont l'indice du capital humain est plus élevé ont tendance à avoir des transferts d'emploi plus importants du secteur de l'agriculture vers ceux des services et de l'industrie...



Source : Calculs des services de la Banque à l'aide des données du Centre Groningen de la Croissance et du Développement.

FIGURE 1.26 ... et de plus importantes contributions des secteurs secondaire et tertiaire au PIB du pays



Source : Calculs des services de la Banque à l'aide des données du Centre Groningen de la Croissance et du Développement.

CHEMINS MENANT À L'ÉLIMINATION DE L'EXTRÊME PAUVRETÉ EN AFRIQUE

Si les pays africains ont accompli de louables efforts dans la lutte contre l'extrême pauvreté, des améliorations sont encore possibles, en particulier si le continent souhaite atteindre l'ODD consistant à éliminer l'extrême pauvreté d'ici 2030 (et dont le seuil est fixé à 1,90 USD par jour). Il est temps de vérifier, dix ans avant l'échéance de 2030, si les pays africains restent sur le chemin qui leur permettra de respecter les engagements pris en matière de réduction de la pauvreté et comment une croissance inclusive ciblée pourrait contribuer à accélérer le rythme du changement.

Les scénarios envisagés ici sont les suivants. Dans le scénario de référence, la consommation moyenne par habitant d'un pays croît en fonction du taux moyen annuel de croissance de son PIB par habitant entre 2008 et 2018, sans modification

des inégalités de consommation. Dans le scénario alternatif 1, la consommation moyenne par habitant croît en fonction de la croissance moyenne projetée du PIB par habitant entre 2018 et 2030, toujours sans modification des inégalités de consommation. Dans le scénario alternatif 2 (« le meilleur scénario »), la croissance moyenne de la consommation par habitant est supérieure de 2 points de pourcentage aux prévisions de croissance des Perspectives de l'économie mondiale (PEM, FMI) et la croissance de la consommation des 40 % les plus pauvres est supérieure de 2 points de pourcentage à la croissance de la moyenne de la population. Dans le scénario alternatif 3 (« le pire scénario »), la croissance moyenne de la consommation par habitant est inférieure de 2 points de pourcentage aux prévisions de croissance des PEM et la croissance de la consommation des 40 % les plus pauvres est inférieure de 2 points de pourcentage à la croissance de la moyenne de la population (voir annexe 1.3).

L'Afrique n'éliminera pas l'extrême pauvreté d'ici 2030 si les tendances historiques perdurent

Dans le scénario de référence (Annexe 1.3), l'Afrique reste en retard dans l'atteinte de l'objectif d'éradication de l'extrême pauvreté d'ici 2030 (tableau 1.5). En effet, le taux d'extrême pauvreté (pondéré par la population) baisse pour passer de 33,4 % en 2018 à 24,7 % en 2030, mais reste encore bien supérieur à l'objectif de 3 %. Dans ce scénario, le nombre de personnes extrêmement pauvres diminue légèrement de près de 8 millions de personnes et passe de 429,1 millions en 2018 à 421,2 millions en 2030. De plus, les taux de pauvreté de toutes les régions restent bien supérieurs à 3 % d'ici 2030, sauf en Afrique du Nord. Dans le scénario de référence, le taux de pauvreté de l'Afrique centrale baisse, passant de 55,7 % en 2018 à 45,3 % en 2030, mais reste encore le plus élevé du continent. Dans le meilleur scénario, il n'atteint que 30 % en 2030 et l'Afrique centrale ne rattrape donc pas les autres régions. Son taux de pauvreté élevé est principalement dû à la République démocratique du Congo qui enregistre à la fois la plus forte population projetée de la région (passant de 84 millions en 2018 à 120,4 millions en 2030) et le plus fort taux d'extrême pauvreté (de 69,8 % en 2018 à 40,9 % en 2030 dans le

scénario de référence). Dans le scénario le plus optimiste, l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest réduiraient respectivement leurs taux d'extrême pauvreté de 30,2 % et 40,0 % en 2018 à 6,7 % et 16,1 % d'ici 2030.

Dans les scénarios alternatifs, l'extrême pauvreté est considérablement réduite

Dans le premier scénario alternatif, la proportion de personnes extrêmement pauvres passe de 24,7 % à 26,9 %, soit une augmentation de 2,2 points de pourcentage par rapport au scénario du maintien du statu quo (de référence) et une augmentation de 36,4 millions de pauvres dont le nombre atteint 457,5 millions en 2030 (voir annexe 1.3). Dans le meilleur scénario, la proportion de personnes extrêmement pauvres tombe à 13,5 % d'ici 2030 (191,7 millions de pauvres en moins), tout en restant supérieure à l'objectif de 3 %. Dans le pire scénario, le taux d'extrême pauvreté en Afrique atteint 40,9 %, soit 696,6 millions d'Africains vivant dans l'extrême pauvreté en 2030.

Ces projections soulignent l'importance tant de la lutte contre les inégalités que de l'augmentation de la consommation moyenne. Pour le même niveau de croissance de la consommation, les scénarios neutres en termes de distribution devraient réduire le taux d'extrême pauvreté (et

Les taux de pauvreté dans toutes les régions, à l'exception de l'Afrique du Nord, devraient rester bien supérieurs à l'objectif de 3 % d'ici 2030

TABLEAU 1.5 Tendances projetées de l'extrême pauvreté et du nombre de personnes extrêmement pauvres en Afrique entre 2018 et 2030

	Scénario	2018	2019	2020	2025	2030
Taux d'extrême pauvreté (en pourcentage)	Référence	33,35	32,51	31,71	27,95	24,74
	Scénario alternatif 1		32,66	32,01	29,16	26,88
	Meilleur scénario 2		31,37	29,42	20,44	13,48
	Pire scénario 3		34,02	34,66	37,87	40,92
Nombre de personnes extrêmement pauvres (millions)	Référence	429,10	428,69	428,50	425,11	421,15
	Scénario alternatif 1		430,75	432,63	443,50	457,52
	Meilleur scénario 2		413,65	397,63	310,80	229,43
	Pire scénario 3		448,59	468,38	575,98	696,55

Note : 2018 est la première année de la simulation. Les taux d'extrême pauvreté projetés et le nombre de personnes extrêmement pauvres sont mesurés en utilisant le seuil de pauvreté de 1,90 USD par jour en 2011 PPA (voir annexe 1.3).

Source : Calculs des services de la Banque à partir des bases de données de la Banque africaine de développement, des Nations Unies et de la Banque mondiale.

La consommation par habitant en Afrique devrait augmenter de 10,25 % par an pour atteindre l'objectif de 3 % d'ici 2030

le nombre de personnes extrêmement pauvres) de façon moins importante que les scénarios de réduction des inégalités. Par exemple, alors que le taux d'extrême pauvreté baisserait d'ici 2030 à 19,3 % si la croissance de la consommation moyenne était supérieure aux projections initiales de 2 points de pourcentage, il décroîtrait jusqu'à 13,5 % (dans le meilleur scénario) si la croissance de la consommation s'accompagnait également d'une prime de croissance de 2 points de pourcentage. Dans ce scénario, c'est en réduisant les inégalités entre les 40 % les plus pauvres et la moyenne de la population que l'Afrique peut sortir 99,5 millions de personnes de l'extrême pauvreté d'ici 2030.

Les pays africains auront besoin de plus de temps pour éliminer l'extrême pauvreté, mais le rythme peut s'accélérer si la quantité et la qualité de la croissance s'améliorent

Pour atteindre l'objectif d'un taux d'extrême pauvreté réduit à 3% d'ici 2030, la consommation par habitant devrait augmenter de 10,25 % par an en Afrique (figure 1.27). Si les tendances historiques perdurent, cela signifie qu'un pays africain dans la moyenne devrait plus que doubler la croissance annuelle moyenne de sa consommation entre 2018 et 2030. Le continent sera en retard dans l'élimination de l'extrême pauvreté d'ici 2030 si des mesures politiques audacieuses destinées à améliorer à la fois la qualité et la quantité de la croissance ne sont pas mises en œuvre. Dans le meilleur scénario, l'Afrique n'atteint l'objectif de 3 % qu'en 2045, 15 ans après l'année butoir des ODD. Cependant, le Cabo Verde, le Gabon, la Gambie, la Guinée, la Mauritanie et l'Eswatini enregistrent une croissance supérieure à la croissance prévue pour chacun d'eux et ont donc de meilleures chances d'éliminer l'extrême pauvreté d'ici 2030.

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES

Bien que les performances de croissance de l'Afrique aient été stables et modérées au cours des dernières décennies, ce chapitre a montré que la qualité de la croissance n'était pas

adéquate. Seuls environ un tiers des pays ont réussi à atteindre une croissance inclusive et à répondre aux besoins des personnes pauvres et vulnérables de la société.

Au cours des deux dernières décennies, la croissance de l'Afrique a plus profité à la classe moyenne et aux riches qu'aux pauvres, et ce de manière disproportionnée, et dans les scénarios de statu quo, de nombreux pays africains n'atteindront pas l'objectif de développement durable sur l'élimination de l'extrême pauvreté d'ici 2030 (la réduisant à 3 %).

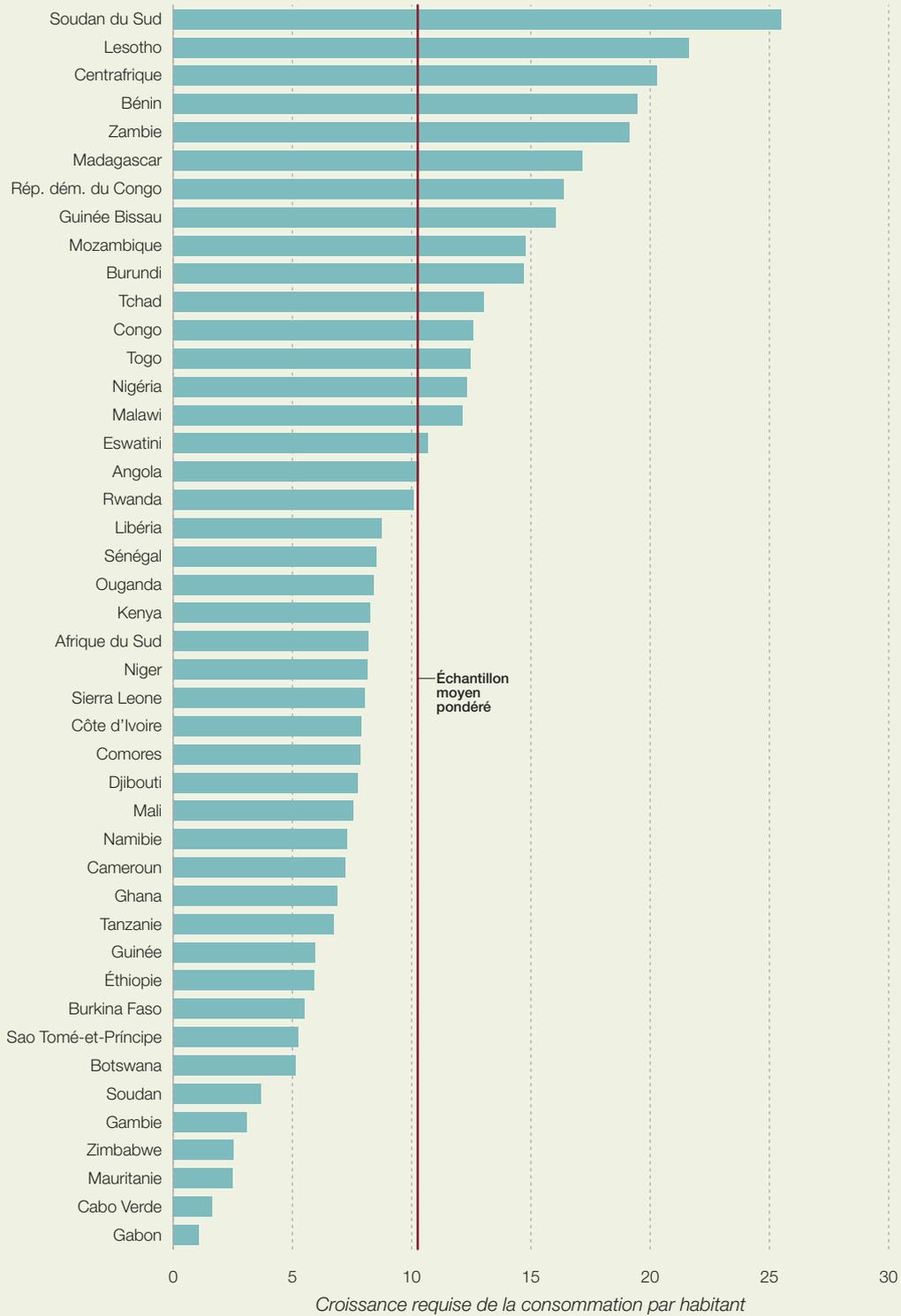
Des actions audacieuses et pragmatiques sont nécessaires pour accélérer les progrès enregistrés. Les responsables politiques devraient lever la combinaison des rigidités macro-économiques et structurelles pour accélérer la croissance de l'Afrique et améliorer sa qualité et son caractère inclusif. Voici cinq initiatives politiques réalisables qui peuvent aider les responsables politiques à améliorer le niveau et la qualité de la croissance de l'Afrique.

Intensifier les réformes structurelles pour diversifier la base productive de l'Afrique et relancer sa croissance

Bien que la croissance de base de l'Afrique soit stable et que les prévisions mentionnent une reprise continue en 2020 et 2021, le rythme de croissance est plus faible que prévu et inférieur à sa tendance historique. Les décideurs devraient donc mener des réformes structurelles plus profondes qui soutiendront l'expansion actuelle, renforceront la résilience aux risques et augmenteront la croissance à moyen terme. Plus précisément, ils devraient :

- *Améliorer la productivité en levant les contraintes dans l'environnement des affaires.* Les résultats de la comptabilité de la croissance montrent que la croissance dans la région a été principalement stimulée par l'accumulation des facteurs alors que la contribution de la productivité totale des facteurs est restée limitée voire même dans certains cas en baisse. Les écarts importants et persistants de productivité par travailleur entre l'Afrique et les autres régions du monde peuvent s'expliquer par l'inefficacité de la répartition des facteurs de production

FIGURE 1.27 Pour atteindre l'objectif de 3 % de pauvres d'ici 2030, la consommation par habitant du continent doit augmenter de 10,25 % par an



Note : La croissance requise de la consommation dépend fortement du niveau actuel d'extrême pauvreté, ce qui fait que les pays à revenu intermédiaire sont en moyenne en bas de la liste et ne requièrent qu'un taux de croissance relativement plus faible.
Source : Calculs des services de la Banque basés sur les bases de données de la Banque africaine de développement, des Nations Unies et de la Banque mondiale.

La politique monétaire doit continuer à stimuler l'économie tout en maîtrisant l'inflation et les mouvements désordonnés du taux de change

par les entreprises. Améliorer la productivité pour relancer la croissance nécessitera le développement d'un secteur privé dynamique et compétitif favorisé par la levée des obstacles les plus contraignants pour les opérations commerciales. Une analyse récente de la Banque africaine de développement montre que l'Afrique perd près de 3 millions d'emplois en raison du faible taux de création, de la disparition prématurée et de la stagnation des entreprises existantes²⁷. Les petites et grandes entreprises prédominent dans la plupart des économies africaines et le « maillon manquant » des entreprises de taille moyenne est particulièrement inquiétant. Les principaux obstacles qui limitent la survie et la croissance des entreprises en Afrique semblent être les symptômes d'une mauvaise gouvernance : contrats mal exécutés, audiences judiciaires retardées, droits de propriété peu fiables, infrastructures médiocres et une main d'œuvre insuffisamment formée. La levée de ces obstacles peut contribuer à stimuler la productivité et relancer la croissance.

- *Favoriser les transformations structurelles et la diversification économique pour accélérer la croissance.* Dans de nombreux pays africains, la croissance est toujours tirée par les produits de base, ce qui la rend invariablement instable et vulnérable aux fluctuations du prix des matières premières. Les responsables politiques devraient poursuivre leurs efforts de diversification de leurs bases économiques en dehors des produits de base et d'élargissement de leur base d'exportation. Des politiques volontaires et soigneusement ciblées qui cherchent à faire migrer les ressources productives des secteurs informels à faible productivité vers des secteurs formels à haute productivité contribuent à accroître la productivité et à dégager le potentiel inexploité de croissance du continent.
- *Améliorer la compétitivité en corrigeant le désalignement des taux de change.* Les responsables politiques devraient adopter des politiques de taux de change plus appropriées à leur structure économique et qui soutiennent la dynamique de transformation structurelle.

Soutenir la stabilité macroéconomique et améliorer la gestion des finances publiques

Face aux nouveaux défis qu'impose l'environnement extérieur, les responsables politiques devraient veiller à ce que les avancées réalisées au cours des deux dernières années en matière de stabilité macroéconomique – en particulier la baisse des taux d'inflation – de diminution des déficits budgétaires et de stabilisation des taux de change fluctuants soient maintenues et servent de base à davantage de croissance et de développement. La politique budgétaire doit rester prudente afin de freiner l'endettement et la politique monétaire doit continuer de stimuler l'économie tout en endiguant l'inflation et la fluctuation désordonnée des taux de change.

- *Améliorer la qualité de l'assainissement budgétaire et élargir la marge de manœuvre budgétaire.* Cela peut être réalisé en augmentant les recettes, mesure moins coûteuse que de réduire les dépenses. L'Afrique a toujours la plus faible capacité de production de recettes et le manque à gagner fiscal est estimé entre 3 et 5 % du PIB. Cet écart laisse à la plupart des pays un large potentiel d'augmentation de l'effort fiscal à travers différentes mesures telles que l'amélioration des politiques et des systèmes d'administration fiscale, l'attribution d'un numéro d'identification fiscale à chaque justiciable, la construction d'une assiette fiscale, la simplification du système fiscal et la lutte contre les exonérations et les avantages.
- *Combattre la réapparition des subventions énergétiques accordées dans de nombreux pays en réponse au relèvement des prix du pétrole en réorientant les subventions,* en utilisant peut-être des mécanismes de modulation des prix et en ciblant les segments pauvres et vulnérables de la société.
- *Améliorer l'efficacité des investissements publics en renforçant les capacités, en consolidant les cadres de gestion des dépenses et en planifiant et contrôlant de façon appropriée les projets d'investissement.* Le taux d'efficacité des investissements publics en Afrique est d'environ 65 %, ce qui suppose un écart de 35 % et que 35 centimes sur chaque dollar investi sont perdus en raison de l'inefficacité de

la mise en œuvre des projets. En améliorant les cadres de gouvernance, ce niveau élevé d'inefficience peut être considérablement réduit.

- *Trouver le bon compromis entre la dette publique et le financement public du développement.* Bien que de nombreux pays aient encore d'énormes besoins de financement du développement, il est important pour les responsables politiques de trouver le juste équilibre entre la satisfaction des besoins et la limitation du niveau d'endettement. Ce rapport affirme qu'il n'y a pas de risque systémique de surendettement en Afrique. Les responsables politiques devraient se concentrer sur le type de projets de développement financés par la dette. Des études de la Banque africaine de développement ont montré que la dette, lorsqu'elle est utilisée pour financer des infrastructures physiques ou liées au capital humain indispensables, peut entraîner à moyen terme une augmentation potentielle du PIB allant jusqu'à 10 points de pourcentage (voir Chapitre 3). Encore une fois, ce qui importe vraiment en matière de dette n'est pas seulement son niveau, mais surtout la qualité des investissements qu'elle permet de réaliser.

Renforcer la capacité nationale d'atténuation des phénomènes météorologiques extrêmes

Compte tenu des récentes dévastations causées sur le continent par les phénomènes météorologiques extrêmes, en particulier les tempêtes, les inondations, les sécheresses et les cyclones tropicaux, couplés aux effets d'un prochain phénomène El Niño prévu pour 2020 et au-delà, les responsables politiques devraient intensifier leurs efforts pour renforcer aux niveaux macroéconomique, microéconomique et à celui des ménages, les capacités de résistance et de résilience aux chocs météorologiques. Dans ce sens, les responsables politiques devraient envisager les mesures politiques spécifiques suivantes :

- *Adopter des techniques de production agricole intelligente face au climat et plus résistantes aux phénomènes climatiques extrêmes.* Les responsables politiques devraient encourager les pratiques agricoles utilisant des variétés végétales résistantes aux périodes de sécheresse

et aux inondations. Construire des infrastructures capables de recueillir et de retenir l'eau de pluie en prévision des saisons sèches et promouvoir l'utilisation par les agriculteurs des technologies mobiles pour obtenir des prévisions météorologiques (comme en Éthiopie, au Kenya et au Rwanda) et atténuer ainsi l'impact des phénomènes météorologiques extrêmes sont d'autres options politiques adaptées.

- *Mettre à disposition des plateformes pour partager les risques éventuels et globaux entre les ménages.* Des initiatives telles que la Capacité africaine de gestion des risques, mécanisme multilatéral de partage des risques établi par l'Union Africaine et destiné à aider les pays à s'assurer contre les dommages et les mauvaises récoltes causés par des événements météorologiques extrêmes peuvent être reproduites au niveau micro-économique. Des instruments préventifs de partage des risques contingents peuvent protéger les ménages qui, en l'échange de petites contributions à un fonds, obtiendraient un revenu minimum garanti en cas de phénomène météorologique extrême.

Éliminer les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre à l'intérieur et entre les pays pour une croissance plus inclusive

La croissance de la productivité intra-sectorielle et les réaffectations intersectorielles de main-d'œuvre réduisent la pauvreté en Afrique. En permettant simplement à la main-d'œuvre de circuler librement d'un secteur à l'autre, les pays africains peuvent augmenter les revenus de leur population et réduire la pauvreté et les inégalités²⁸.

- *Réformer la réglementation du travail et les politiques de l'emploi pour garantir la libre circulation des travailleurs et aider les pays à lever les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre.* Par ailleurs, alors que les mouvements de main-d'œuvre à l'intérieur des pays sont moins sujets aux restrictions, la mobilité transfrontalière de la main-d'œuvre est souvent découragée afin de protéger les marchés locaux du travail. La mise en œuvre d'accords transnationaux tels que la ZLEC (Zone de libre-échange continentale) peut aider à éliminer la plupart des obstacles à la libre circulation des travailleurs entre les pays.

Les décideurs devraient intensifier leurs efforts pour renforcer les capacités et la résilience afin de résister aux chocs climatiques

- *Faciliter les transferts intersectoriels de compétences pour rendre efficace les réaffectations de main-d'œuvre.* Celles-ci ne le seront que s'il existe des possibilités de transférabilité ou d'acquisition des compétences et des qualifications entre les secteurs, permettant de répondre aux besoins des secteurs d'accueil. Étant donné que les compétences requises dans les secteurs à faible productivité ne sont pas nécessairement complémentaires ou ne se substituent pas à celles demandées par les secteurs à forte productivité, il est important d'intensifier les programmes facilitant ces transferts intersectoriels de compétences.

Étendre les filets sociaux et augmenter l'efficacité des programmes existants

Si les tendances historiques perdurent, il est extrêmement improbable que les pays africains puissent éliminer l'extrême pauvreté d'ici 2030. Les filets sociaux – sous la forme de transferts monétaires conditionnels, de programmes de protection

sociale ou de subventions ciblant la lutte contre les inégalités spatiales, entre les sexes et dans l'éducation – peuvent compléter l'effort des pays pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. L'Afrique subsaharienne consacre environ 1,5 % de son PIB aux programmes de filets sociaux, moins que l'Europe et l'Asie centrale avec 2,2 %²⁹. En comparant le bien-être des bénéficiaires de projets de filets sociaux avant et après des transferts, des études empiriques ont montré les effets significatifs de ces transferts sur la pauvreté. Dans 79 pays dont les données sont disponibles, les transferts liés aux filets sociaux réduisent l'incidence de la pauvreté absolue d'environ 36 % et de la pauvreté relative (les 20 % les plus pauvres) d'environ 8 %. En Afrique du Sud le taux estimé de pauvreté des bénéficiaires des filets sociaux a diminué de 40 % par rapport aux non-bénéficiaires, au Libéria de 2,5 % et au Tchad de 0,1 %. De toute évidence, une meilleure planification, exécution et suivi des programmes existants peut apporter beaucoup dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités.

ANNEXE 1.1 HYPOTHÈSES DES PROJECTIONS DES PEA

Un certain nombre d'hypothèses communes et des hypothèses spécifiques à chaque pays ont été formulées et intégrées au modèle des perspectives économiques africaines lors de l'établissement des prévisions de croissance et autres variables macroéconomiques :

- Le prix de vente du pétrole sur le marché international devrait atteindre la moyenne de 63 USD le baril en 2020 et 63,5 USD le baril en 2021 (selon les PEM du FMI).
- La demande intérieure réelle devrait augmenter dans la zone euro de 1,5 % en 2020 et de

1,4 % en 2021 et de 1,9 % en 2020 et 2 % en 2021 dans le reste du monde (selon les projections de l'OCDE).

- L'inflation devrait rester inférieure à l'objectif dans la zone euro avec 1,5 en 2020 et 1,6 % en 2021 mais devrait augmenter légèrement dans le reste du monde (2,1 en 2020 et 2,2 en 2021).

Toutes ces hypothèses sont considérées plutôt comme des hypothèses de travail que des prévisions et l'incertitude qui les entoure s'ajoute aux marges d'erreur des projections contenues dans ce rapport.

TABLEAU A1.1.1 Répartition des pays selon leurs caractéristiques économiques

Pays exportateurs de pétrole	Pays exportateurs d'autres ressources	Pays non exportateurs de ressources	Pays fragiles	Pays non fragiles
Algérie	Afrique du Sud	Bénin	Burkina Faso	Afrique du Sud
Angola	Botswana	Burundi	Comores	Algérie
Cameroun	Burkina Faso	Cabo Verde	Congo	Angola
Congo	Ghana	Comores	Côte d'Ivoire	Bénin
Égypte	Guinée	Côte d'Ivoire	Djibouti	Botswana
Gabon	Libéria	Djibouti	Érythrée	Burundi
Guinée équatoriale	Mali	Érythrée	Guinée	Cabo Verde
Libye	Namibie	Éthiopie	Guinée-Bissau	Cameroun
Nigéria	Niger	Gambie	Libéria	Égypte
Soudan du Sud	Centrafrique	Guinée-Bissau	Madagascar	Éthiopie
Tchad	Rép. démocratique du Congo	Kenya	Mali	Eswatini
	Sierra Leone	Lesotho	Mozambique	Gabon
	Soudan	Madagascar	Centrafrique	Gambie
	Tanzanie	Malawi	Rép. démocratique du Congo	Ghana
	Zambie	Maroc	São Tomé et Príncipe	Guinée équatoriale
	Zimbabwe	Mauritanie	Sierra Leone	Kenya
		Maurice	Somalie	Lesotho
		Mozambique	Soudan	Libye
		Ouganda	Soudan du sud	Malawi
		Rwanda	Tchad	Maroc
		São Tomé et Príncipe	Togo	Maurice
		Sénégal	Zimbabwe	Mauritanie
		Seychelles		Namibie
		Somalie		Niger
		eSwatini		Nigéria
		Togo		Ouganda
		Tunisie		Rwanda
				Sénégal
				Seychelles
				Tanzanie
				Tunisie
				Zambie

ANNEXE 1.2 COMPTABILITÉ DU DÉVELOPPEMENT POUR L'AFRIQUE

Nous effectuons un exercice de comptabilité du développement pour l'Afrique. Nous partons de la fonction de production agrégée de Cobb-Douglas avec rendements d'échelle constants pour chaque pays :

$$Y_{it} = A_{it} K_{it}^{\alpha_K} (H_{it} L_{it})^{\alpha_L}$$

où $\alpha_L + \alpha_K = 1$. L_{it} correspond à l'emploi total, H_{it} est l'indice de capital humain calculé à partir de la durée moyenne de scolarisation de la population³⁰ et K_{it} est la mesure du stock de capital³¹. A_{it} est la mesure structurelle de la productivité totale des facteurs où : $H_{it} = e^{A_t + A_i + \varepsilon_{i,t}}$, et nous pouvons réécrire la fonction de production en termes logarithmiques et en définissant $EL_{it} = H_{it} L_{it}$ comme étant la main-d'œuvre équipée :

$$\ln(Y_{it}) = A_t + A_i + \alpha_K \ln(K_{it}) + \alpha_L \ln(EL_{it}) + \varepsilon_{i,t}$$

Cela correspond à une régression multi-niveaux du PIB sur les facteurs de production, avec des effets fixes de temps et de pays, où A_t représente la composante internationale invariante de la PTF et A_i la composante spécifique à un pays, invariable dans le temps. Le tableau A1.2.1 montre les résultats pour différentes spécifications et pour différents échantillons : pour tous les pays

ou uniquement l'Afrique, et pour la période 1970–2017 ou seulement 1980–2017.

Compte tenu des résultats, nous utilisons $\alpha_K = 0.4$ et $\alpha_L = 0.6$ comme étalonnage de référence, conformément aux rendements d'échelle constants et à la comptabilité de la croissance traditionnelle. On peut alors en déduire la PTF :

$$A_{it} = \frac{Y_{it}}{K_{it}^{\alpha_K} (H_{it} L_{it})^{\alpha_L}} = \frac{Y_{it}}{K_{it}^{0.4} (H_{it} L_{it})^{0.6}}$$

Les moteurs de croissance à long terme peuvent être retirés de la fonction estimée de production qui suppose des rendements communs pour le travail et le capital humain. Les estimations $\hat{\alpha}_L$ et $\hat{\alpha}_K$ nous permettent de calculer la contribution relative de chaque terme à la croissance du PIB en Afrique. Suivant la fonction de production de Cobb-Douglas, la croissance de la PTF correspond à la croissance résiduelle du PIB qui ne s'explique pas par l'augmentation du capital physique, de l'emploi ou du capital humain³². Nous décomposons ensuite la croissance entre le travail, le capital humain et le capital physique, et la PTF, en utilisant $\hat{\alpha}_L = 0.6$ et $\hat{\alpha}_K = 0.4$, pour toutes les périodes de croissance quinquennales non chevauchantes de 1987 à 2017.

TABLEAU A1.2.1 Régressions multi-niveaux, principales spécifications

	Tous les pays, 1970–2017	Afrique, 1970–2017	Tous les pays, 1980–2017	Afrique, 1980–2017
Stock de capital	0,444**** (0,0439)	0,408**** (0,0714)	0,408**** (0,0455)	0,373**** (0,0678)
Main-d'œuvre équipée	0,169*** (0,0514)	0,596*** (0,197)	0,297**** (0,0708)	0,690*** (0,224)
Effets fixes par année	Oui	Oui	Oui	Oui
Effets fixes par pays	Oui	Oui	Oui	Oui
R ² corrigé	0,985	0,965	0,987	0,968
Observations	6,341	1,811	5,313	1,558
Groupes	144	41	144	41

Note : Les erreurs-types figurent entre parenthèses, regroupées au niveau pays. * $p < 0.10$, ** $p < 0.05$, *** $p < 0.01$, **** $p < 0.001$.

Incorporation d'un terme d'interaction entre la croissance des capitaux physique et humain

Au-delà des spécifications de la fonction de Cobb-Douglas, nous incorporons un terme d'interaction entre la croissance des capitaux physique et humain, assurant ainsi une complémentarité capital-compétences³³. Nous estimons comme suit des « régressions de croissance » en termes annualisés, pour chaque période de cinq ans de 1997 à 2017 et pour un échantillon de 144 économies :

$$g_{i,t,t+n} = [\ln(Y_{i,t+n}) - \ln(Y_{i,t})]/n = \alpha + \gamma_t + \beta_K g_{i,K,t,n} + \beta_L g_{i,L,t,n} + \beta_H g_{i,H,t,n} + \eta g_{i,H,t,n} \times g_{i,K,t,n} \varepsilon_{i,t,n}$$

Les résultats confirment une conclusion traditionnelle de la littérature sur la comptabilité de la croissance : le capital physique est un moteur plus robuste de la croissance de la production mesurée en productivité par travailleur que ne l'est le capital humain. La corrélation de la croissance

avec le capital humain n'est pas statistiquement différente de zéro. L'incorporation d'un terme d'interaction entre la croissance des capitaux physique et humain suggère cependant un soutien systématique à la complémentarité entre la croissance du capital humain et du capital physique. Lorsque l'on introduit ce terme d'interaction (tableau A1.2.2), la croissance du capital humain a alors un impact plus fort sur la croissance du PIB par travailleur lorsque la croissance du capital physique est plus élevée, ces deux termes venant compléter nos fonctions estimées de production³⁴, et suggérant que les améliorations dans le secteur de l'éducation ont de meilleurs résultats quand le stock de capital disponible permet aux travailleurs d'utiliser au mieux les compétences qu'ils acquièrent. L'ordre de grandeur du terme d'interaction estimé reste cohérent pour tous les pays comme pour uniquement l'Afrique, bien que le bruit soit plus élevé dans l'estimation du sous-ensemble des économies africaines.

TABLEAU A1.2.2 Régressions de croissance 1997–2017 avec interaction

	Tous les pays			Afrique seule		
	Produits (modèle 1)	Produits (modèle 2)	Produit par travailleur	Produits (modèle 1)	Produits (modèle 2)	Produit par travailleur
Emploi	0,588**** (0,0939)	0,591**** (0,0964)		0,766** (0,306)	0,874*** (0,277)	
Capital physique	0,349**** (0,0461)	0,207*** (0,0747)		0,310*** (0,0916)	0,0558 (0,133)	
Capital humain	-0,0612 (0,303)	-1,207** (0,544)	-1,202*** (0,429)	0,374 (0,491)	-1,770 (1,162)	-1,294 (0,841)
Interaction K × H		14,26* (7,262)			25,44 (16,00)	
Capital par travailleur			0,155* (0,0808)			0,00731 (0,140)
Interaction K/L × H			19,96** (8,096)			29,54* (17,15)
EF Année	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
R ² corrigé	0,394	0,403	0,307	0,240	0,270	0,240
Observations	576	576	576	164	164	164
Groupes	144	144	144	41	41	41

Note : Les erreurs-types figurent entre parenthèses, regroupées au niveau pays. * $p < 0.10$, ** $p < 0.05$, *** $p < 0.01$, **** $p < 0.001$.

ANNEXE 1.3 SCÉNARIOS D'ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ D'ICI 2030

Cette section utilise les données de 50 pays africains pour simuler un ensemble de scénarios d'estimation de la pauvreté pour la période 2018–2030 et selon différentes hypothèses de croissance et d'inégalité. Nous utilisons pour chaque pays les dernières données disponibles de la consommation par habitant, données fournies par la base de données PovcalNet de la Banque mondiale. Si les dernières données disponibles sont antérieures à 2018, nous ramenons d'abord les données à 2018 en supposant que la consommation par habitant a évolué en suivant le taux de croissance du PIB réel par habitant du pays sans affecter la distribution de la consommation.

Le tableau A1.3.1 récapitule les différents scénarios. Notre scénario de référence suppose que la consommation moyenne par habitant dans chaque pays augmentera en fonction du taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant du pays entre 2008 et 2018 sans variation des inégalités de consommation (croissance à distribution neutre). Notre premier scénario alternatif

considère que chaque pays va désormais croître en fonction de la croissance moyenne de son PIB par habitant entre 2018 et 2030 (prévisions des PEM, FMI), les inégalités de consommation restant inchangées³⁵. Dans les scénarios alternatifs 2 et 3, nous assouplissons l'hypothèse de distribution neutre et supposons des scénarios inclusifs et non inclusifs. Dans le scénario de croissance inclusive (« le meilleur scénario »), la croissance moyenne de la consommation par habitant est supérieure de 2 points de pourcentage aux projections de croissance des PEM et la croissance de la consommation de 40 % des plus pauvres (« prime » de croissance) est supérieure de 2 points de pourcentage à la croissance moyenne³⁶. Enfin, dans le scénario de croissance non inclusive (« le pire scénario »), la consommation moyenne croît de 2 points de pourcentage plus lentement que la croissance prévue par PEM et la consommation de 40 % des plus pauvres est inférieure de 2 points de pourcentage à celle de la moyenne de la population.

TABLEAU A1.3.1 Scénarios de projections de la pauvreté en Afrique entre 2018 et 2030

Hypothèses relatives à :	Scénario de référence	Scénarios alternatifs		
		Scénario alternatif 1	Scénario alternatif 2 « Meilleur scénario »	Scénario alternatif 3 « Pire scénario »
La consommation par habitant	Taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant entre 2008 et 2018	Croissance moyenne projetée du PIB par habitant entre 2018 et 2030	Scénario alternatif 1 plus 2 points de pourcentage d'augmentation de la croissance de la consommation par habitant	Scénario alternatif 1 moins 2 points de pourcentage d'augmentation de la croissance de la consommation par habitant
L'inégalité	Pas de changement dans l'inégalité	Pas de changement dans l'inégalité	Plus une prime de 2 points de pourcentage pour 40 % des plus pauvres	Moins une prime de 2 points de pourcentage pour 40 % des plus pauvres

Note : Plus (ou moins) une prime de 2 points de pourcentage signifie que la croissance de la consommation par habitant de 40 % des personnes les plus pauvres est de 2 points de pourcentage supérieure (ou inférieure) à la croissance moyenne de la consommation par habitant du pays.

ANNEXE 1.4 ÉDUCATION ET CHANGEMENT STRUCTUREL AU SEIN DES GÉNÉRATIONS ET ENTRE ELLES

Quelle est la probabilité qu'un chef de ménage travaille dans le secteur non agricole si son père était dans l'agriculture ? Les données sur les ménages en Éthiopie ont été utilisées pour établir des ensembles de données au niveau des ménages, avec des informations sur le chef et ses parents biologiques : âge, niveau d'éducation, secteur d'activité et lieu de résidence urbain ou rural. Une variable binaire prend la valeur 1 si le chef de ménage est dans les services ou l'industrie et que son père est dans l'agriculture. Une régression logistique de cette variable dichotomique a été effectuée sur des niveaux d'éducation eux aussi binaires, primaire, secondaire et supérieur, en contrôlant le lieu de résidence et l'âge du chef de ménage.

Les coefficients de régression peuvent être convertis en rapports de cotes en calculant leur valeur exponentielle. Toutes choses égales par ailleurs, la probabilité qu'un chef de ménage travaille dans un secteur non agricole alors que son père

était dans l'agriculture est presque 20 fois plus élevée s'il dispose d'un diplôme secondaire ou supérieur, trois fois plus élevée s'il n'a suivi qu'un enseignement primaire (tableau A1.4.1). Le fait de vivre en zone urbaine augmente les chances du chef de ménage de ne pas travailler dans le secteur agricole même si ses parents y travaillent : le rapport de cotes est de 45. Les résultats ne changent pas lorsque l'éducation des parents est prise en compte. L'effet de l'âge est négatif et significatif, mais l'on ne peut pas l'interpréter comme une réduction de la probabilité d'un changement structurel intergénérationnel. Pour affirmer cela, il faudrait connaître l'âge du chef de ménage au moment où il a décidé d'effectuer le changement, mais cet élément est inconnu dans ce cas précis. Si le même modèle est utilisé avec un ménage échantillon vivant en zone rurale et en zone urbaine, l'effet de l'enseignement primaire est plus faible en zone rurale (rapport de cotes de 1,7) qu'en zone urbaine (4) ; cependant les

TABLEAU A1.4.1 Probabilité de changement structurel intergénérationnel, Éthiopie 2016

Modèle logistique ($y = 1$: chef dans le secteur non agricole et père dans l'agriculture)	Général 1	Zones urbaines	Zones rurales	Général 2
Âge du chef	-0,0347*** (0,00687)	-0,0166** (0,00808)	-0,0780*** (0,0138)	-0,0346*** (0,00692)
Zones urbaines	3,818*** (0,128)			3,819*** (0,128)
Chef ayant suivi un enseignement primaire	1,056*** (0,129)	1,479*** (0,177)	0,539*** (0,193)	1,045*** (0,131)
Chef ayant suivi un enseignement secondaire et supérieur	2,981*** (0,259)	2,411*** (0,308)	2,981*** (0,271)	2,969*** (0,259)
Père du chef ayant suivi un enseignement primaire				0,0940 (0,209)
Père du chef ayant suivi un enseignement secondaire et supérieur				0,261 (0,781)
Constante	-3,022*** (0,169)	0,309 (0,202)	-2,246*** (0,221)	-3,025*** (0,170)
<i>N</i>	3,558	887	2,671	3,557
Pseudo R^2	0,497	0,137	0,152	0,497
Chi ²	921,4	120,0	187,1	921,1

Note : Les erreurs-types figurent entre parenthèses, regroupées au niveau pays. * $p < 0.10$, ** $p < 0.05$, *** $p < 0.01$, **** $p < 0.001$.

Source : Calculs des services de la Banque basés sur l'Enquête sur la mesure des niveaux de vie (LSMS).

enseignements secondaire et supérieur donnent en zone rurale plus de chances d'obtenir un travail non agricole qu'en zone urbaine. Cela sous-entend que l'enseignement primaire dans les zones rurales ne suffit pas à accélérer le changement structurel. Les personnes appartenant aux segments de consommation les plus riches ont plus de chances de se tourner vers les secteurs non agricoles que celles des segments les plus pauvres, que ce soit en milieu urbain ou rural (figure A1.4.1). Ce résultat indique l'existence d'obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre dans les segments inférieurs et peut expliquer en partie l'augmentation des inégalités au début de la transformation structurelle.

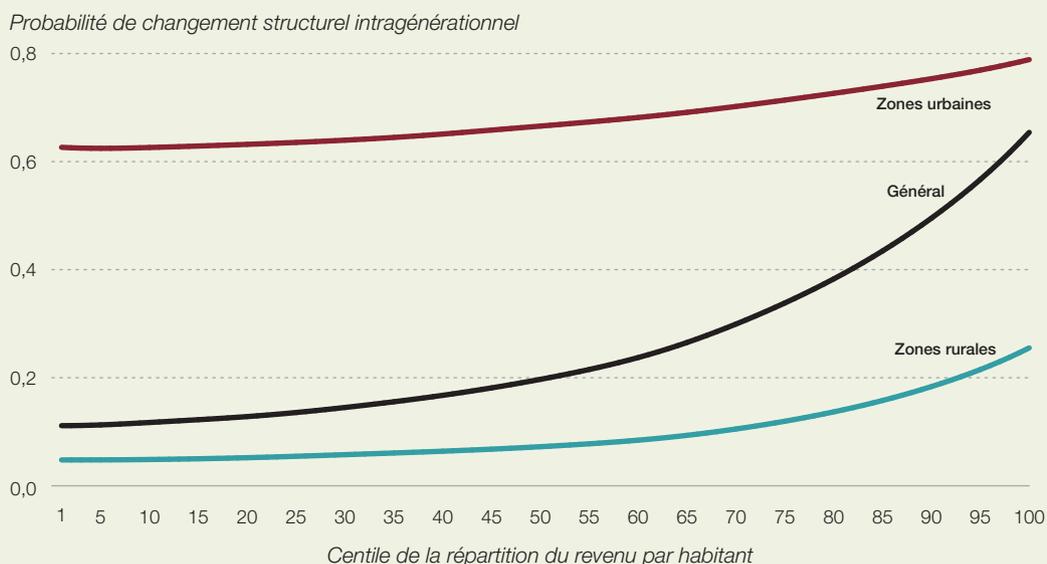
Éducation et transformation structurelle intragénérationnelle

Le changement structurel intragénérationnel se produit lorsqu'un chef de ménage passe de l'agriculture au travail non agricole entre deux périodes. Dans les données de panel du Niger entre 2010 et 2014, deux variables binaires ont été créées pour identifier les chefs de ménage qui sont passés de l'agriculture au travail non agricole ou vice versa. L'analyse a permis d'estimer la probabilité

de passage en fonction de déterminants tels que l'âge, le lieu de résidence, le niveau d'instruction initial du chef de ménage, le fait qu'il ait ou non amélioré son niveau d'instruction en passant de l'absence d'instruction au niveau primaire ou supérieur, et le fait que le ménage ait migré d'une zone rurale vers une zone urbaine entre les deux enquêtes. Le résultat est très proche du modèle intergénérationnel. L'amélioration de la formation du chef et le passage d'un milieu rural à un milieu urbain augmentent les chances de passer à un travail non agricole et réduisent les chances de passer à l'agriculture. Comme dans le modèle intergénérationnel, les segments de consommation les plus élevés ont plus de chances de passer au travail non agricole et moins de passer du travail non agricole à l'agriculture.

Dans ces études de cas de l'Éthiopie et du Niger, l'éducation, en particulier dans les zones rurales, est un déterminant important du changement structurel au niveau des ménages. Une politique visant à accélérer les changements structurels pourrait avoir pour objectif d'améliorer l'accès de la population rurale à l'enseignement secondaire et supérieur.

FIGURE A1.4.1 Changement structurel intergénérationnel entre segments de consommation, Éthiopie 2016



Source : Calculs des services de la Banque basés sur l'étude sur la mesure des niveaux de vie.

NOTES

1. Voir AIE (2019).
2. République démocratique du Congo, Gambie, Mozambique, São Tomé et Príncipe, Somalie, Soudan, Soudan du Sud et Zimbabwe.
3. Burundi, Cameroun, Cabo Verde, Djibouti, Éthiopie, Ghana, Mauritanie, Centrafrique, Sierra Leone, Tchad et Zambie.
4. Les données relatives aux migrations de 2019 sont des estimations du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.
5. Les données sur les migrations émanent du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.
6. La forte baisse de l'IDE dans les économies développées est principalement due aux importants rapatriements de revenus étrangers accumulés par les entreprises multinationales américaines au cours des deux premiers trimestres de 2018, à la suite des réformes fiscales introduites en fin de 2017.
7. Les données relatives à l'IDE sont tirées de la base de données de la CNUCED.
8. CNUCED 2019.
9. Banque mondiale 2019.
10. CNUCED 2019.
11. CNUCED 2019.
12. Voir Caselli (2005) pour plus de détails.
13. Tout au long de ce rapport, l'extrême pauvreté est définie en utilisant le seuil de pauvreté international de 1,90 \$ par personne et par jour en 2011 PPA (parité de pouvoir d'achat). L'inégalité fait référence à l'indice de Gini, qui est une mesure de dispersion de la distribution du bien-être d'un pays (revenu ou consommation).
14. Ravallion et Chen (2003).
15. Si la croissance moyenne de la consommation est négative, alors la croissance est considérée comme inclusive si la croissance de la consommation des pauvres diminue de manière moins proportionnelle que la croissance moyenne de la consommation.
16. Le calcul de la courbe d'incidence de la croissance (CIC) nécessite deux enquêtes. La figure 1.19 a été construite sur la base de 31 pays africains avec au moins deux points de données entre 2000 et 2017. Pour obtenir une analyse significative, nous considérons uniquement les enquêtes espacées d'au moins cinq ans : la première enquête doit avoir lieu entre 2000 et 2005 et la seconde en 2010 ou plus tard.
17. Angola, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Comores, Gambie, Kenya, Libéria, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Ouganda, Rwanda, São Tomé et Príncipe, Sierra Leone et Tanzanie.
18. Burkina Faso, Cabo Verde, Gambie, Kenya, Libéria, Mali, Mauritanie, Ouganda, Niger, Rwanda, Sierra Leone et Tanzanie.
19. Pour chaque pays, nous utilisons trois enquêtes : la première est la première enquête disponible sur le pays à partir de 2000. La deuxième enquête est menée au moins cinq ans après la première enquête et la dernière enquête menée au moins cinq ans après la deuxième enquête.
20. Barro et Lee (2000) ; Dollar et Kraay (2003) ; Hausmann et coll. (2007) ; Anand et coll. (2012, 2013).
21. UNESCO (2019).
22. Winegarden (1979) ; De Gregorio et Lee (2002) ; Coady et Dizioli (2017).
23. Nous avons combiné les enquêtes EDS de 37 pays africains. Pour chaque pays, globalement et par segment de richesse, nous avons estimé les rendements de l'éducation en utilisant des régressions de type Mincerian en remplaçant le salaire par la richesse globale. À partir des mêmes données, nous avons calculé l'inégalité de richesse en utilisant un paramètre d'aversion à l'inégalité Atkinson égal à un. Nous avons fusionné les données sur le rendement de l'éducation et les inégalités des actifs avec les données sur la pauvreté, celles de Gini de PovcalNet et la moyenne des années de scolarité Barro-Lee. Enfin, nous avons utilisé une décomposition de la variance de post-régression pour estimer la part de la variation entre pays expliquée par chaque facteur.
24. Dans le premier panel, nous avons calculé séparément les rendements de l'éducation (RtE) pour les 40% les plus bas et les 40% les plus élevés pour chaque pays, et tracé les tendances moyennes pondérées localement (LOWESS) de ces deux RtE au fil des ans. Dans les deux derniers panels, nous avons comparé le RtE (prime d'éducation sur le panel de gauche) dans les deux segments de chaque pays. Les pays au-dessus de la ligne des 45 degrés ont un écart plus important dans le RtE entre les 40% les plus bas et les 40% les plus élevés.
25. Ceci est basé sur la stratégie d'industrialisation de la Banque Africaine de Développement (2016–25), qui préconise d'augmenter la contribution du secteur industriel de son niveau actuel de 10 à 30% du PIB en dix ans.

26. Basu et Guariglia (2008) ; Michaels et coll. (2012) ; Lee et Malin (2013).
27. Perspectives économiques en Afrique (PEA) (2019).
28. Pritchett (2018).
29. Banque mondiale (2018).
30. Le capital humain résulte de la durée moyenne de scolarisation au cours d'une année donnée dans chaque pays, en supposant, comme avec Caselli (2005), des résultats linéaires par segment d'enseignement : 13,4 % en deçà de 4 années de scolarisation, 10,1 % entre 4 et 8 années de scolarisation et 6,8 % au-dessus de 8 années de scolarisation.
31. Le capital physique utilise les valeurs des *Penn World Tables* 9.1 suivant la méthode de l'inventaire perpétuel.
32. $Croissance\ TFP = g_Y - \hat{\alpha}_K g_K - \hat{\alpha}_L g_{Emp} - \hat{\alpha}_H g_H$
33. Cela peut être interprété comme une approximation de premier ordre d'une élasticité constante de la fonction de production de substitution. Des éléments démontrant de tels effets de complémentarité peuvent être trouvés, par exemple dans Duffy, Papageorgiou et Perez-Sebastian (2004).
34. Nous constatons dans d'autres résultats non publiés que l'ampleur et la signification statistique de ce terme d'interaction a augmenté ces dernières années : il était positif mais statistiquement peu différent de zéro de 1970 à 1990, puis fortement positif de 2000 à 2017.
35. Nous utilisons des projections issues des Perspectives de l'économie mondiale (PEM), valables pour la période 2018–2024 au moment de l'écriture de ce rapport.
36. Cela signifie que si la consommation moyenne par habitant dans un pays augmente de 2,5 % par an, la consommation moyenne par habitant de 40 % des personnes les plus pauvres est présumée augmenter de 4,5 % par an. En conséquence, la consommation moyenne de 60 % des personnes les plus riches devrait augmenter alors d'environ 1,2 %.
- Travail de recherche 12/59*. Fonds monétaire international, Washington DC.
- (2013). « Inclusive Growth Revisited: Measurement and Determinants ». *Travail de recherche 13/135*. Fonds monétaire international, Washington DC.
- Atkinson, A. B. (1970). « On the Measurement of Inequality ». *Journal of Economic Theory* 2(3). p 244–263.
- BAD (Banque africaine de développement) (2019.) *Perspectives économiques en Afrique 2019*. BAD, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Banque mondiale (2018). *État des filets sociaux 2018*. Banque mondiale, Washington DC.
- (2019). *Doing Business 2019: Formation pour mieux réformer*. Banque mondiale. Washington D.
- Barro, R. et Lee, J. (2000). « International Data on Educational Attainment Updates and Implications ». *Travail de recherche 7911*. National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Basu, P. et Guariglia, A. (2008). « Does Low Education Delay Structural Transformation? ». *Southern Economic Journal* 75 (1). p. 104–127.
- Caselli, F. (2005). « Accounting for Cross-Country Income Differences ». In *Handbook of Economic Growth*. Elsevier. p. 679–741.
- Coady, D. et Dizioli, A. (2017). « Income Inequality and Education Revisited: Persistence, Endogeneity, and Heterogeneity ». *Travail de recherche 17/126*. Fonds monétaire international, Washington, DC.
- CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) (2019). *Rapport sur l'investissement dans le monde 2019 : zones économiques spéciales*. CNUCED, Genève.
- De Gregorio, J. et Lee, J. (2002). « Education and Income Inequality: New Evidence from Cross-Country Data ». *Review of Income and Wealth* 48 (3).
- Dollar, D., et Kraay, A. (2003). « Institutions, Trade, and Growth: Revisiting the Evidence. » *Document de travail consacré à la recherche sur les politiques 3004*. Banque mondiale, Washington, DC.
- Duffy, J., Papageorgiou, C. et Perez-Sebastian, F. (2004.) « Capital-skill Complementarity? Evidence from a Panel of Countries ». *Review of Economics and Statistics* 86 (1). p. 327–344.
- FMI (Fonds monétaire international). *Base de données des perspectives de l'économie mondiale*. FMI. Washington, DC.
- Hausmann, R., Hwang, J. et Rodrik, D. (2007). « What you export matters. » *Journal of Economic Growth* 12 (1). p. 1–25.

RÉFÉRENCES

- AIE (Agence internationale de l'énergie) (2019). *Oil 2019: Analysis and Forecast to 2024. Résumé analytique*. AIE. Paris. Disponible sur : <https://www.iea.org/oil2019/>.
- Anand, R., Mishra, S. et Peiris, S. (2012). « Structural Transformation and the Sophistication of Production ».

- Hulten, C. R. (2017). « The Importance of Education and Skill Development for Economic Growth in the Information Era ». *Travail de recherche 24141*. National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Lee, S. et Malin, B. A. (2013). « Education's Role in China's Structural Transformation ». *Journal of Development Economics* 101. p. 148–166.
- Michaels, G., Rauch, F. et Redding S. J. (2012). « Urbanization and Structural Transformation ». *The Quarterly Journal of Economics* 127 (2). p. 535–586.
- Pritchett, L. (2018). « Alleviating Global Poverty: Labor Mobility, Direct Assistance, and Economic Growth ». *Travail de recherche 479*. Center for Global Development, Washington DC.
- Ravallion, M. et Chen S. (2003). « Measuring Pro-poor Growth ». *Economics Letters* (78). p. 93–99.
- UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) (2019). « Respecter les engagements : les pays sont-ils en bonne voie d'atteindre l'ODD 4 ? » *Fiche d'information*. Institut de statistique de l'UNESCO, Paris.
- Winegarden, C.R. (1979). « Schooling and Income Distribution: Evidence from International Data ». *Economica* 46 (181). p. 83–87.

ÉDUCATION ET COMPÉTENCES POUR LA MAIN-D'ŒUVRE DE DEMAIN

2

MESSAGES CLÉS

- **Malgré les progrès réalisés au cours des dernières décennies, l'Afrique reste à la traîne des autres régions en développement en matière d'éducation et de développement des compétences.** La plupart des pays africains, quel que soit leur niveau de revenu, affichent un niveau d'instruction plus faible que celui des autres régions, tant sous l'aspect quantitatif (mesuré par la durée moyenne de scolarisation) que qualitatif (mesuré par les scores des tests ou par le niveau de scolarité « pondéré par la qualité »). De nombreux pays africains sont donc susceptibles de parvenir à un meilleur rendement de l'éducation par rapport à leur niveau de développement.
- **La contribution de l'éducation à la croissance de la productivité du travail au niveau macro est limitée en Afrique en raison de la faible complémentarité entre le capital humain et le capital physique.** Cela s'explique peut-être par la faible qualité de l'éducation – les années d'éducation créant peu ou pas de capital humain. Investir dans la qualité de l'éducation peut augmenter la productivité des travailleurs et des entreprises en Afrique.
- **Les compétences et l'éducation de la main-d'œuvre ne sont pas utilisées adéquatement sur le marché du travail africain.** Près de la moitié des jeunes ayant un emploi considèrent que leurs compétences sont en décalage par rapport à leur emploi, tandis qu'environ les deux tiers des jeunes ont un niveau d'éducation inadéquat. Cette forte inadéquation des compétences et du niveau de l'éducation a des effets néfastes sur les salaires, sur la satisfaction au travail et sur la recherche d'emploi.
- **Améliorer l'alphabétisation de base est aussi important que de développer l'enseignement supérieur pour accroître la complexité économique et de permettre une meilleure intégration de l'Afrique dans l'économie moderne du savoir.** Élargir l'espace produit et diversifier la capacité de production du continent exigent d'améliorer les compétences de base de la main-d'œuvre, y compris la lecture, l'écriture et le calcul, et de pouvoir disposer de gestionnaires mieux formés et hautement qualifiés pour accéder à de nouveaux marchés. Les programmes d'éducation et de formation devraient être mis à niveau, adaptés et étendus pour maintenir les niveaux de compétence plus élevés, qu'exigent les emplois de la quatrième révolution industrielle.
- **Les actions politiques dans le domaine de l'éducation et du développement des compétences devraient inclure des mesures visant à améliorer la quantité et la qualité de l'éducation et à aligner les politiques d'éducation sur les besoins du marché du travail.** Les gouvernements devraient améliorer l'accès à l'école dans les zones reculées, accroître les incitations à investir dans l'éducation, élaborer un système éducatif axé sur la demande et correspondant aux besoins des employeurs, investir dans la nutrition pour aider les enfants les plus pauvres à développer leurs compétences cognitives

Le développement de l'éducation et des compétences pour faire progresser la croissance économique exige de définir clairement le type de compétences dont les pays africains ont besoin

et, enfin, renforcer les capacités en matière de science, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM) et de technologies de l'information et de la communication (TIC).

- **Les nouvelles technologies offrent à l'Afrique des possibilités d'innover et de faire un bond en avant dans le domaine de l'éducation et de la formation.** De nombreux pays africains, dont l'Afrique du Sud, le Kenya et l'Ouganda, se distinguent par leur capacité d'innovation dans le domaine de l'éducation.

La trajectoire de croissance en Afrique au cours des deux dernières décennies a fait naître l'espoir que les pays africains pourraient rejoindre le rang des pays à revenu intermédiaire ou élevé et sortir leur population de la pauvreté extrême et de la misère. Mais la croissance n'a pas été inclusive, faute d'emplois dans des secteurs à forte productivité tels que l'industrie manufacturière. Les niveaux de pauvreté et d'inégalité restent obstinément élevés. De larges pans de la population sont bloqués dans des emplois à faible productivité et à bas salaire dans l'agriculture traditionnelle et dans les secteurs informels. La lenteur de la transformation structurelle s'explique par les carences du capital humain, qui reflètent le faible niveau des compétences et de l'éducation.

Comme indiqué au chapitre 1, les différences de connaissances et compétences sont une source majeure d'inégalités en matière de revenus et d'inclusion. De nombreux pays africains n'ont pas encore rattrapé le reste du monde sur le plan des compétences et d'éducation de base. L'analphabétisme reste un obstacle aux progrès économiques et à la compétitivité. Un faible niveau de compétences et d'éducation conduit à des emplois médiocres, à la pauvreté et à des inégalités.

Développer l'éducation et les compétences pour promouvoir la croissance économique exige de définir clairement le type de compétences dont les pays africains ont besoin. Si les efforts pour développer les compétences de base de la main-d'œuvre constituent une étape importante, la focalisation sur des compétences pertinentes pour la main-d'œuvre de demain peut conduire à une croissance plus rapide et plus inclusive. Les compétences clés nécessaires à l'emploi sont les compétences de résolution des problèmes, d'apprentissage et de communication, ainsi que les compétences sociales et personnelles. La quatrième révolution industrielle fera évoluer le

travail vers l'automatisation d'une part et vers des tâches à forte intensité de connaissances d'autre part. Pour profiter des possibilités et faire face aux défis, les pays africains doivent investir à la fois dans les compétences de base et les compétences avancées nécessaires.

Ce chapitre analyse les compétences et l'éducation en Afrique d'un point de vue quantitatif et qualitatif. Il se penche sur l'inadéquation des compétences et l'inefficacité de leur allocation sur le marché du travail, avant d'examiner comment les compétences et l'éducation pourront favoriser la productivité et la croissance. Sur la base de l'analyse de l'espace produit, le chapitre met l'accent sur le développement de l'éducation et des compétences pour améliorer la capacité de production actuelle et dans le paysage économique mondial à forte intensité de connaissances de l'avenir.

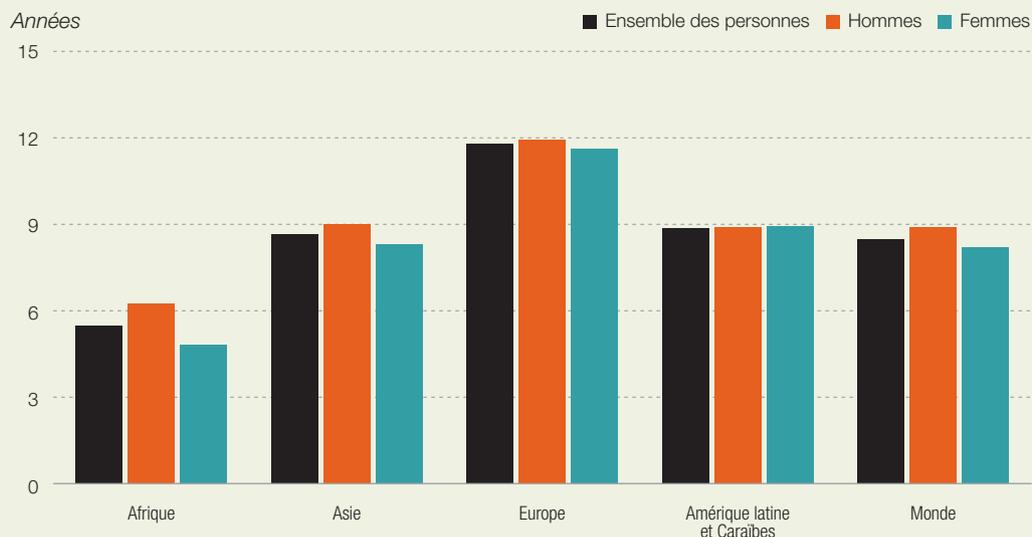
ANALYSE DE L'ÉDUCATION ET DES COMPÉTENCES EN AFRIQUE

Malgré les progrès réalisés au cours des dernières décennies, l'Afrique reste à la traîne des autres régions en développement, qu'il s'agisse d'éducation ou de développement des compétences, tant sous l'aspect quantitatif (durée moyenne de scolarisation) que qualitatif (scores des tests). Toutefois, certains pays obtiennent d'assez bons résultats compte tenu de leur niveau de développement.

Tendances et schémas de l'éducation

En 2018, la durée moyenne de scolarisation sur le continent africain était supérieure à cinq ans – cinq pour les femmes et six pour les hommes (figures 2.1 et 2.2)¹. En Afrique du Sud, à l'île Maurice, au Botswana et au Gabon, la scolarisation moyenne a dépassé huit ans, ce qui est comparable à la scolarisation moyenne dans les pays à revenu intermédiaire supérieur d'Amérique latine,

FIGURE 2.1 La durée moyenne de scolarisation est plus faible en Afrique que dans les autres régions, 2018



Source : Calculs des services de la Banque basés sur les données du PNUD (2019)

d'Asie et du reste du monde. En revanche, le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont eu une scolarisation moyenne d'environ deux ans, ce qui est bien inférieur à la moyenne des pays à faible revenu dans les autres régions.

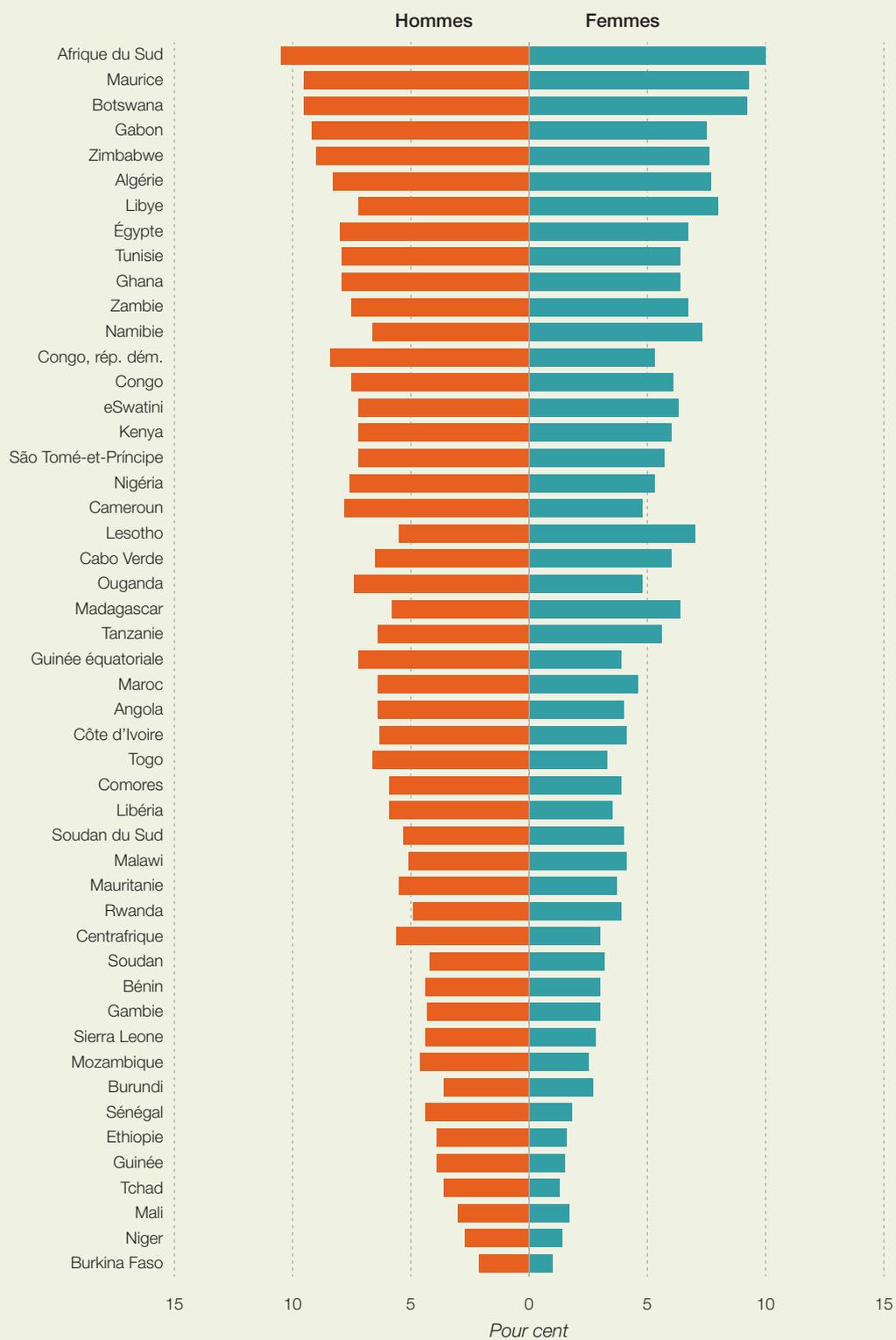
Les inscriptions à l'école permettent également de mesurer l'éducation sur le plan quantitatif. Le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire est passé de 66 % en 2000 à 82 % en 2016, principalement grâce à l'école gratuite et aux programmes d'enseignement primaire universel². Le taux de scolarisation dans le secondaire a augmenté de 12 points de pourcentage, passant de 32 % en 2000 à 44 % en 2016, tandis que le taux d'inscriptions dans l'enseignement supérieur est passé de 6 % à 16 %. Cependant, l'Afrique reste à la traîne des autres régions du monde en matière de scolarisation à tous les niveaux³.

L'Afrique du Nord a obtenu de meilleurs résultats que les autres régions africaines, avec un taux de scolarisation de 91 % dans les écoles primaires (tableau 2.1), de 54 % dans les établissements secondaires et de 29 % dans l'enseignement supérieur, reflétant l'accent mis par les

pays d'Afrique du Nord sur l'éducation depuis les années 1960.

Les taux d'abandon scolaire sont alarmants⁴. Plus de la moitié des enfants non scolarisés dans le monde vivent en Afrique subsaharienne (33 millions sur 61 millions). Plus d'un tiers des élèves en Afrique ont quitté l'école entre 2010 et 2017, contre 11 % en Amérique latine et 8 % en Asie (figure 2.3). Le taux d'abandon en Afrique est de 35 % pour les garçons et de 33 % pour les filles. Il existe cependant des variations considérables d'un pays à l'autre. Les taux d'abandon sont supérieurs à 60 % au Mozambique, en Ouganda, en Éthiopie et à Madagascar, mais inférieurs à 6 % en Algérie, au Botswana, en Égypte, à Maurice et aux Seychelles. La proportion d'enfants non scolarisés est plus élevée dans les pays à faible revenu, où de nombreux enfants ne sont pas inscrits à l'école du fait de la pauvreté ou d'obstacles financiers⁵. Dans de nombreux pays africains, les élèves abandonneront vraisemblablement l'école avant la fin du primaire, ce qui réduit leur possibilité d'acquérir une éducation formelle ultérieure (encadré 2.1).

FIGURE 2.2 Durée moyenne de scolarisation dans les pays africains, par genre, 2018



Note : Données disponibles pour 48 pays africains.

Source : Calculs des services de la Banque basés sur les données du PNUD (2019).

TABLEAU 2.1 Tendances des taux de scolarisation dans toutes les régions, 2000–2016 (%)

Région	Primaire		Secondaire		Supérieur	
	2000	2016	2000	2016	2000	2016
Monde	85	91	64	77	27	48
Afrique	66	82	32	44	6	16
Afrique centrale	58	84	7	32	3	10
Afrique de l'Est	54	79	35	41	2	9
Afrique du Nord	82	91		54	26	29
Afrique australe	78	90	39	47	4	18
Afrique de l'Ouest	59	77	20	44	6	12
Asie	88	93	61	77	23	43
Europe	95	95	86	92	45	68
Amérique latine et Caraïbes	92	92	63	78	28	53

Note : Le taux de scolarisation pour l'enseignement primaire et secondaire est le taux net de scolarisation (nombre d'élèves dans la tranche d'âge scolaire officielle, qui sont inscrits à l'école, exprimé en pourcentage de la population de la tranche d'âge scolaire officielle correspondante). Le taux brut de scolarisation est utilisé pour l'enseignement supérieur (il se réfère au nombre total d'étudiants inscrits, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population de la tranche d'âge correspondant officiellement à ce niveau d'enseignement).

Source : Calculs des services de la Banque basés sur les données fournies par la base de données des indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

La scolarisation dans les écoles privées augmente, tout en restant modeste.

Les prestataires privés de services éducatifs dispensent un enseignement – du préprimaire au supérieur avec de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP). Ils offrent également des services auxiliaires tels que la formation des enseignants et l'enseignement complémentaire (cours de rattrapage, apprentissage de langues et préparation aux examens)⁶.

Les écoles privées ne représentent encore qu'une petite fraction du total des prestataires de services éducatifs. Si elles gagnent rapidement du terrain en Afrique, leur nombre ayant presque doublé en dix ans, elles ne sont pas aussi largement répandues qu'en Asie et en Amérique latine. Le pourcentage d'inscriptions dans les écoles primaires privées est passé d'environ 6 % en 2007 à 11 % en 2017 et, dans les écoles secondaires privées, de 8 % à 15 % (figure 2.4). Les inscriptions dans les établissements privés d'enseignement supérieur ont quintuplé, passant de 3 % à 16 %. La proportion d'enfants fréquentant une école

privée va de moins de 5 % en Afrique du Sud, au Burundi et au Mozambique à plus de 30 % au Cameroun, au Mali et au Togo⁷. La croissance de l'enseignement privé pourrait, en partie, refléter la perception négative de la qualité des écoles publiques.

La qualité de l'éducation

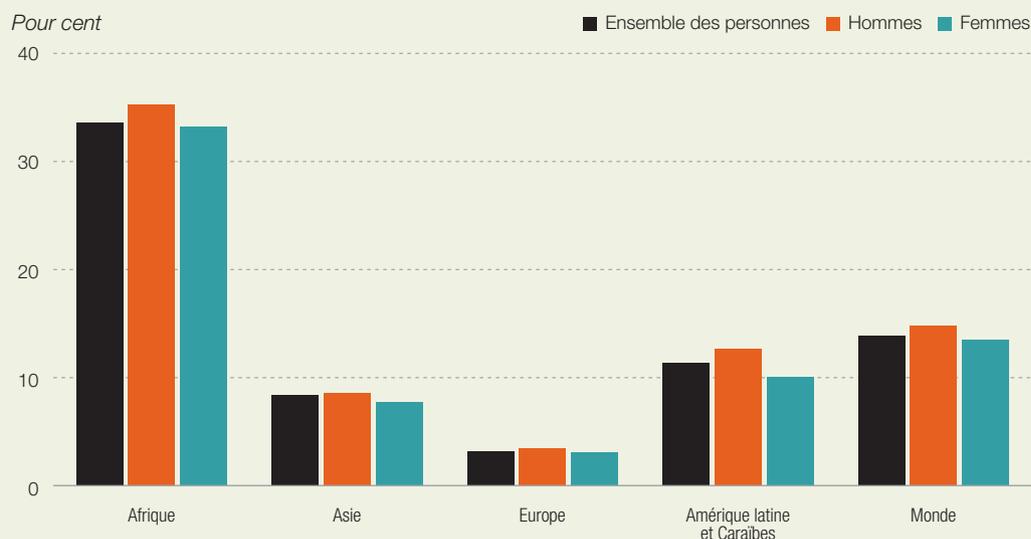
Dans les tests, les étudiants africains obtiennent des résultats en moyenne inférieurs à ceux des étudiants d'autres régions du monde.

Par rapport à la note maximale de 625 obtenue aux tests harmonisés au niveau mondial, les étudiants africains ont obtenu en moyenne 374. Certains pays obtiennent néanmoins de bons résultats compte tenu de leur produit intérieur brut (PIB) par habitant (figures 2.5 et 2.6)⁸. Par exemple, le Kenya et eSwatini atteignent respectivement des scores de 455 et 440, situés bien au-dessus de la moyenne mondiale de 431 pour les pays à revenu moyen supérieur. De même, certains pays à faible revenu, comme le Burundi, le Sénégal, la Guinée

Les prestataires de services d'éducation privés dispensent également un enseignement - du préprimaire à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels supérieurs

Les écoles privées rattrapent rapidement leur retard en Afrique, doublant presque en une décennie

FIGURE 2.3 L'abandon scolaire avant la fin de la dernière année du primaire est plus élevé en Afrique que dans les autres régions, 2010–2017



Note : le taux cumulé d'abandon est calculé en soustrayant le taux de survie (pourcentage d'une cohorte d'élèves inscrits dans la première année d'un niveau d'enseignement donné, durant une année scolaire donnée, qui sont censés atteindre une année d'études donnée, en comptabilisant les redoublements) de 100 pour une année d'études donnée, le taux d'abandon étant le pourcentage des élèves d'une cohorte inscrits dans une année d'études donnée, durant une année scolaire donnée, qui ne sont plus inscrits l'année suivante.

Source : Calculs des services de la Banque basés sur les données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (<http://data.uis.unesco.org/Index.aspx?queryid=156>).

et le Burkina Faso, ont des résultats plus élevés que la moyenne des pays à revenu moyen inférieur en Asie ou celle des pays à revenu moyen supérieur en Amérique latine⁹.

Le nombre des années de scolarité ajusté en fonction de la qualité de l'éducation est généralement inférieur à la moyenne des années de scolarité.

La comparaison des acquis scolaires sur la seule base quantitative peut amener à surestimer les résultats réels. Pour prendre en compte les différences de qualité d'éducation, les années de scolarité peuvent être ajustées en fonction de résultats aux tests. Les économies développées ont tendance à avoir à la fois une moyenne élevée d'années de scolarité et des résultats aux tests élevés. Cette relation entre quantité et qualité se retrouve également dans notre échantillon de

pays africains. Néanmoins, pour certains pays africains, la qualité de la scolarité est très faible malgré un nombre moyen d'années de scolarité supérieur à la moyenne régionale. Par exemple, le Ghana a une durée de scolarité moyenne de plus de 7 ans, supérieure à la moyenne régionale de 4,8 ans, mais ses résultats aux tests sont parmi les plus bas de la région. Ainsi, pour de nombreux pays africains, l'apprentissage réel au cours d'une année de scolarité est bien inférieur à ce que l'on pourrait attendre.

Pour tenir compte des différences de qualité de scolarité, le nombre d'années de scolarité peut être ajusté en fonction des résultats aux tests. Il est alors défini comme le nombre moyen d'années de scolarité multiplié par les résultats de tests harmonisés, divisé par 625 (figure 2.7)^{10,11}. Ajuster le nombre d'années passées à l'école en fonction de la qualité de la scolarité acquise permet de fournir

ENCADRÉ 2.1 L'abandon scolaire en Afrique

Malgré les progrès du continent dans l'augmentation du taux de scolarisation primaire et secondaire, les résultats scolaires en Afrique restent bien en deçà des autres régions du monde. Le niveau élevé des taux d'abandon dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle du secondaire explique la faible accumulation de compétences pour la main-d'œuvre future. En outre, cela entraîne des coûts élevés pour la société¹. Ces taux d'abandon élevés sont dus en premier lieu à la pauvreté. Mais il a été démontré que la violence, la mauvaise qualité de l'éducation et la perception du faible bénéfice de l'éducation entrent également en jeu.

La violence qui règne à l'école peut en éloigner les élèves. Dans de nombreuses régions d'Afrique, les châtiments corporels et les punitions psychologiques sont utilisés pour discipliner les élèves. La violence et le harcèlement à l'école touchent également de très nombreux élèves². La proportion d'élèves déclarant avoir été victimes de harcèlement est particulièrement élevée en Afrique subsaharienne (48,2 %) et en Afrique du Nord (42,7%).

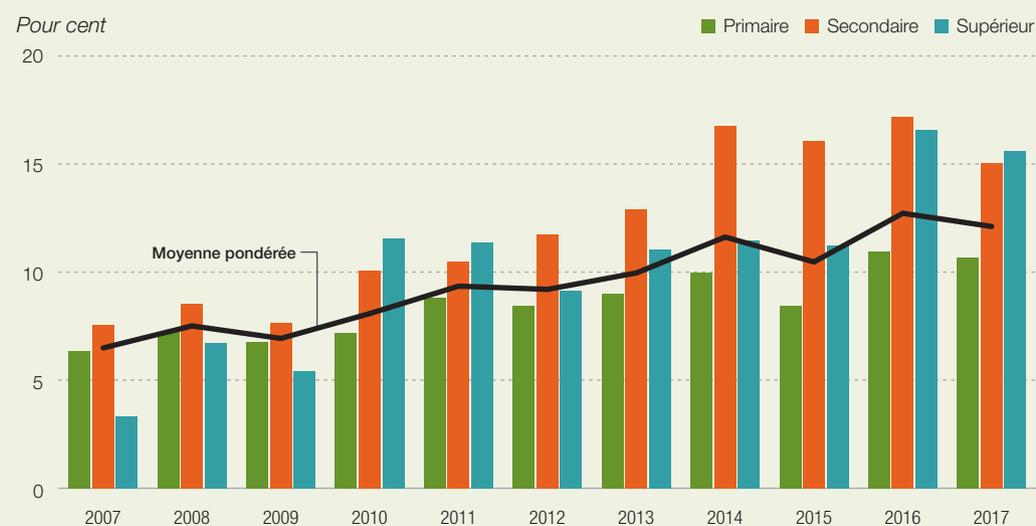
Les déplacements dus aux conflits augmentent également la probabilité qu'un enfant cesse de fréquenter l'école. Les pays touchés par des conflits ont des taux d'abandon plus élevés. Les enfants y ont 30 % moins de chance de terminer l'école primaire et 50 % moins de chance de terminer le premier cycle de l'enseignement secondaire³. Environ un tiers des pays d'Afrique subsaharienne ont été touchés par des conflits ces dernières années⁴.

Les parents décident souvent de maintenir ou non leurs enfants à l'école en fonction de la perception qu'ils ont du bénéfice de l'éducation. Si le bénéfice perçu est faible, les parents ont tendance à demander moins de scolarisation pour leurs enfants et les enfants ont tendance à être moins motivés pour poursuivre leur scolarité jusqu'au niveau supérieur.

Notes

1. Oreopoulos, 2007.
2. UNESCO, 2019.
3. Commission européenne, 2016.
4. FMI, 2019a.

FIGURE 2.4 Le taux de scolarisation dans l'enseignement privé a augmenté, 2007–2017



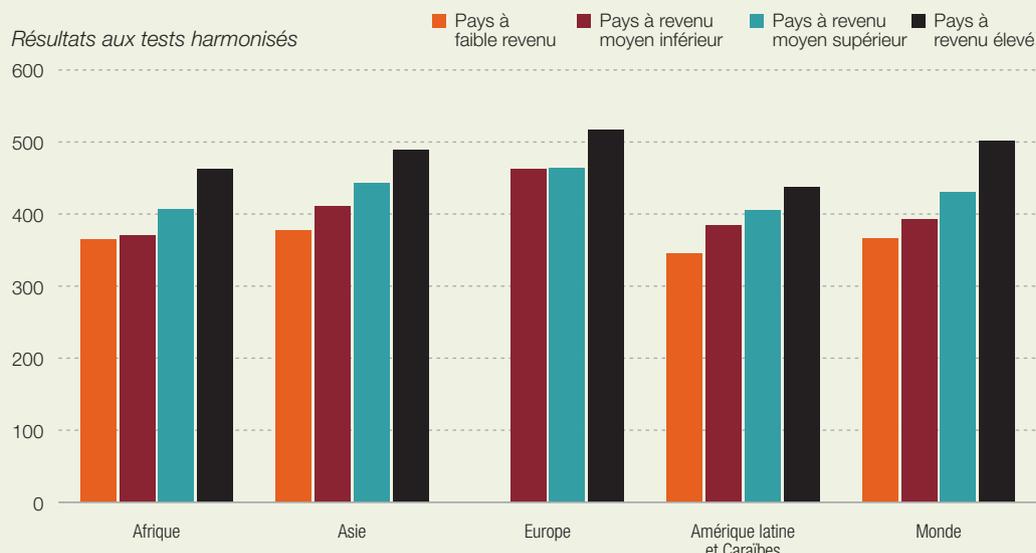
Source : Calculs des services de la Banque basés sur les données de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

une meilleure mesure de la scolarité. En général, la moyenne ajustée des années de scolarité est inférieure à la moyenne non ajustée.

En 2017, le Botswana avait une moyenne de 9,8 années de scolarité. L'ajustement en fonction de la qualité de la scolarité ramène celle-ci à 6,1 années.

En général, la moyenne ajustée des années de scolarité est inférieure à la moyenne non ajustée

FIGURE 2.5 Les étudiants africains obtiennent des résultats moyens inférieurs à ceux des étudiants d'autres régions du monde par rapport à leur PIB par habitant en 2017



Note : Dans l'utilisation des données de l'Indice du capital humain, la Banque mondiale harmonise les résultats des tests entre les programmes internationaux de tests sur les acquis scolaires, mesurés en unités équivalentes TIMSS (Trends in International Mathematics and Science Study), où 300 correspond au niveau minimal et 625 au niveau supérieur.

Source : Calculs des services de la Banque basés sur Patrinos et Angrist (2018).

Le Niger avait en moyenne le moins d'années de scolarité (1,4) et, après ajustement en fonction de la qualité, il aurait moins d'un an de scolarité (0,7). Les pays à revenu moyen inférieur tels que le Zimbabwe et la Tunisie ont une moyenne ajustée d'environ 5 années de scolarité. On peut également signaler les réussites affichées par le Kenya et le Bénin (encadré 2.2). Mais il faut garder à l'esprit que les résultats de l'éducation, en quantité et en qualité, sont déterminés par d'autres facteurs extérieurs au système éducatif, notamment ceux liés au marché du travail et à ses institutions (voir plus loin dans le chapitre).

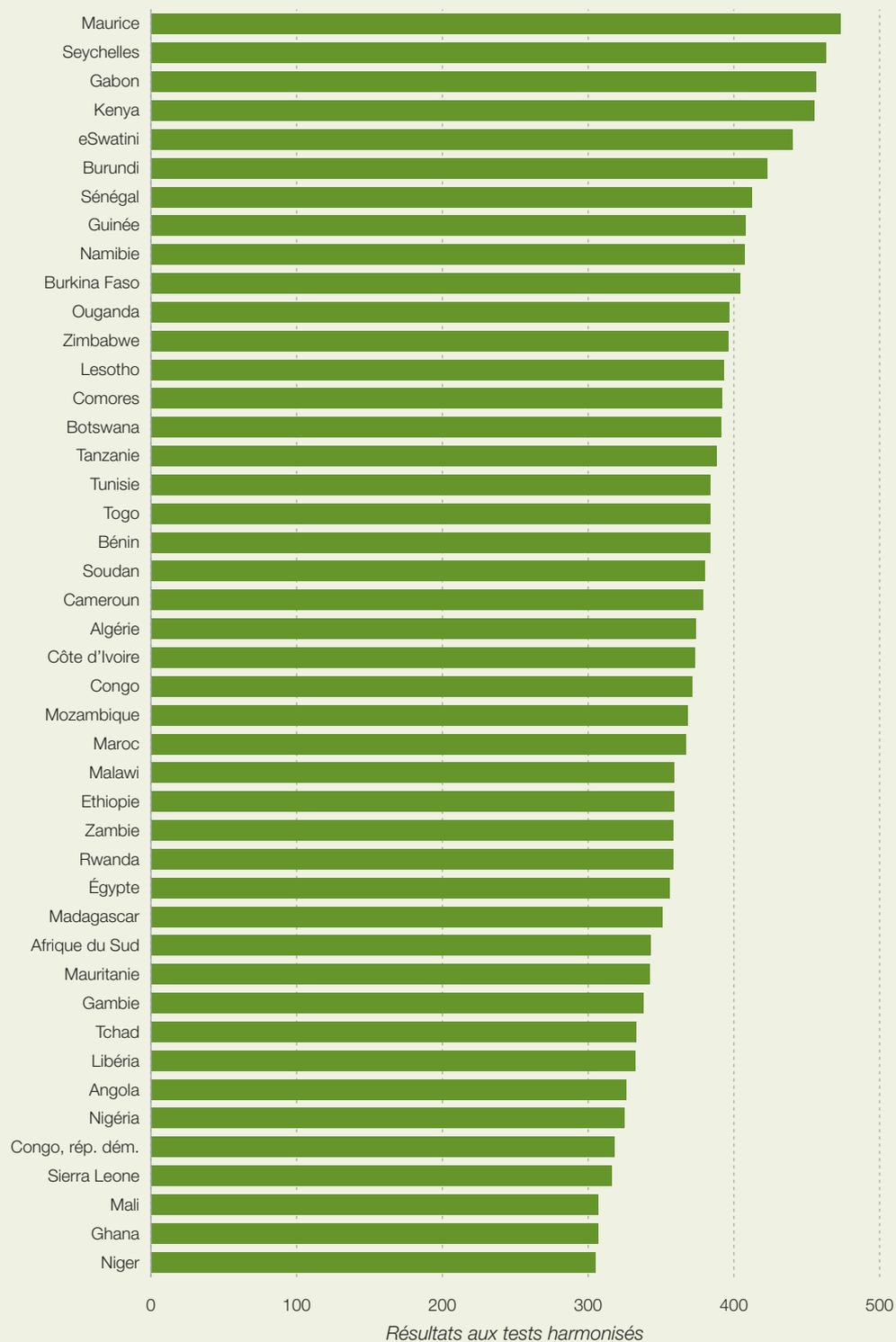
Lacunes dans les compétences et besoins en éducation

En moyenne, les pays africains ont obtenu en 2017 un nombre d'années de scolarité et des résultats aux tests inférieurs à ce qui était attendu, compte tenu de leur niveau de revenu. Pour quantifier les lacunes en matière d'éducation et de compétences, les pays ont été regroupés

par déciles de revenu sur la base du PIB par habitant (en parité de pouvoir d'achat), puis pour les pays de chaque décile de revenu, la différence entre le nombre maximal d'années de scolarité escomptées réalisables par ce groupe et le nombre d'années de scolarité attendu sur la base de l'Indice du capital humain de la Banque mondiale a été calculée pour chaque pays (distance par rapport à la « frontière de l'éducation »)¹². Les mêmes calculs ont été effectués pour les résultats aux tests. Pour tous les pays africains couverts par l'analyse, le nombre d'années de scolarité attendu est inférieur au maximum atteignable pour leur décile de revenu (figure 2.8). Compte tenu du niveau de développement des pays africains, ils ont le potentiel d'augmenter la durée moyenne de scolarité de trois ans et les résultats moyens aux tests de 81 points (18 %).

Ce résultat pourrait être lié aux taux de décrochage scolaire élevés dans les pays africains. Les résultats aux tests de nombreux pays africains sont également en deçà du score maximum

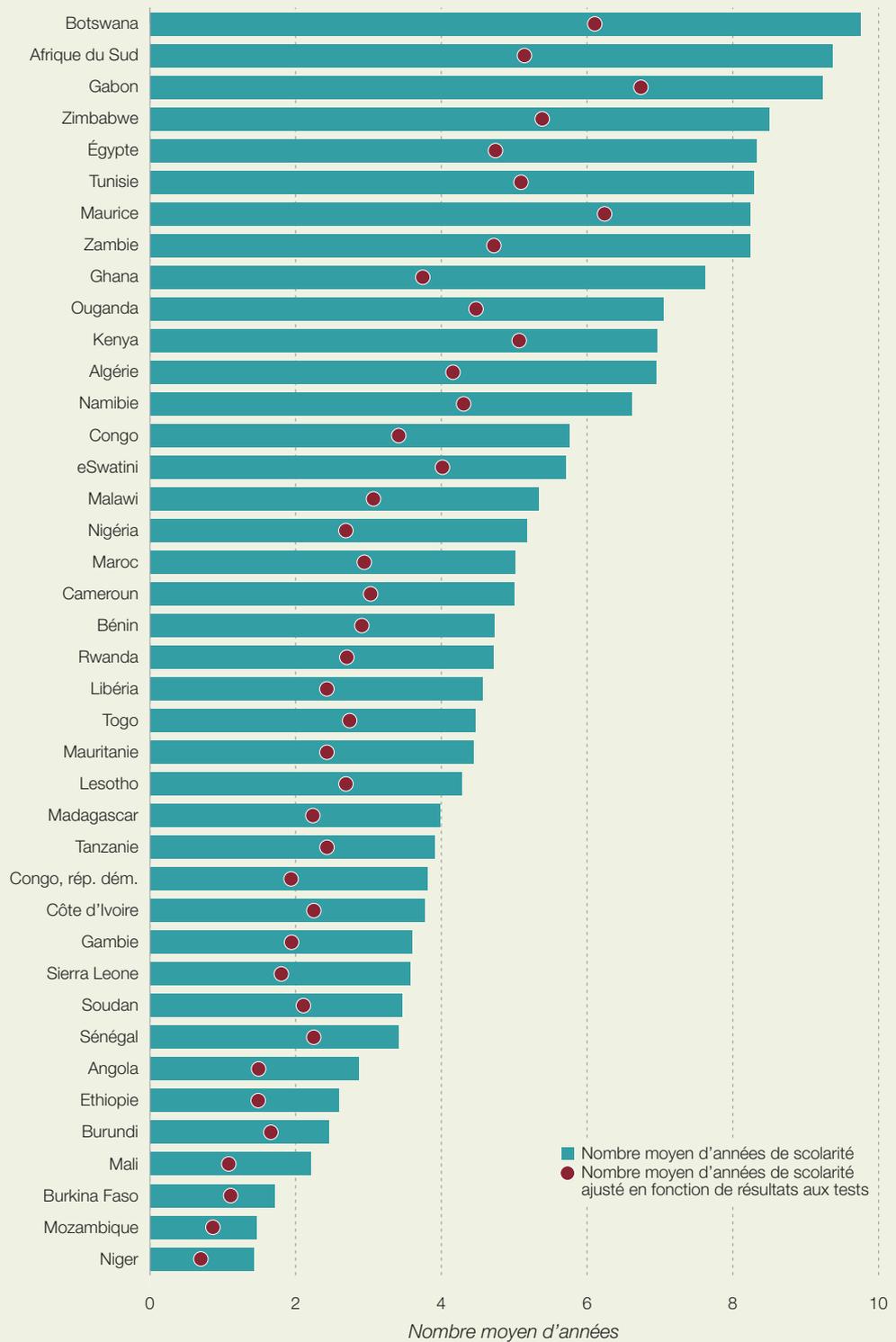
FIGURE 2.6 Les résultats des tests harmonisés pour les pays africains présentent d'importantes différences, 2017



Note : Un score de 300 représente un niveau minimum et 625 représente un niveau avancé (maximum).

Source : Calculs des services de la Banque basés sur Patrinos et Angrist (2018).

FIGURE 2.7 Lorsqu'elle est ajustée en fonction des résultats aux tests, le nombre moyen des années de scolarité baisse dans tous les pays africains examinés, 2017



Note : Données disponibles pour seulement 40 pays africains.

Source : Calculs des services de la Banque basés sur Patrinos et Angrist (2018) et le Penn World Table 9.1.

ENCADRÉ 2.2 Exemples de réussite dans l'éducation et le développement des compétences en Afrique

Plusieurs pays africains ont fait des progrès considérables dans l'amélioration de l'éducation. L'accès à l'enseignement primaire est presque universel au Kenya, au Rwanda, en Afrique du Sud, au Togo, en Ouganda et au Zimbabwe. Des pays comme l'Égypte améliorent la responsabilisation dans le secteur de l'éducation et offrent la possibilité de passer à la vitesse supérieure en utilisant les nouvelles technologies¹. Certaines universités africaines occupent un rang relativement élevé dans les évaluations internationales, notamment l'université du Cap en Afrique du Sud². Depuis 2003, l'université du Cap a souvent été classée parmi les 250 meilleures universités du monde, démontrant de bonnes performances sur de nombreux critères de qualité, y compris au niveau du nombre d'anciens étudiants et membres du personnel ayant remporté des prix Nobel et des médailles Fields, du nombre de chercheurs très cités et des performances des professeurs.

Les exemples réussis du Kenya et du Burundi

Le Kenya et le Burundi se distinguent par de bons résultats scolaires.

La politique éducative du Kenya s'appuie notamment sur le programme national gratuit d'enseignement secondaire lancé en 2008 pour faciliter la transition de l'enseignement primaire au secondaire. La suppression des frais de scolarité a entraîné une forte augmentation des inscriptions³.

Le programme Extra Teacher, mis en œuvre en 2005/06 par une ONG de la province occidentale du Kenya, a financé des comités scolaires pour l'embauche d'un enseignant supplémentaire sous contrat de courte durée pour compléter les effectifs d'enseignants de la fonction publique. Les contrats étaient renouvelables sous réserve de bons résultats. Une évaluation du programme a révélé d'importants avantages potentiels à compléter un système de la fonction publique avec des enseignants contractuels embauchés localement et en associant les parents au suivi⁴. Les élèves affectés aux enseignants contractuels ont considérablement amélioré leurs résultats en classe par rapport aux élèves des classes ordinaires. Les enseignants contractuels avaient de faibles taux d'absence, tandis que les enseignants de la fonction publique des mêmes écoles faisaient moins d'efforts, mesurés par leur présence à l'école. Une formation a été offerte dans un sous-groupe d'écoles participantes pour donner aux membres du comité scolaire les compétences nécessaires pour faire le suivi du programme, vérifier la présence des enseignants et évaluer l'enseignant contractuel. La formation a réduit la pratique consistant à attribuer les postes

d'enseignants contractuels à des proches des enseignants de la fonction publique. Les meilleurs enseignants contractuels ont finalement obtenu des emplois dans la fonction publique.

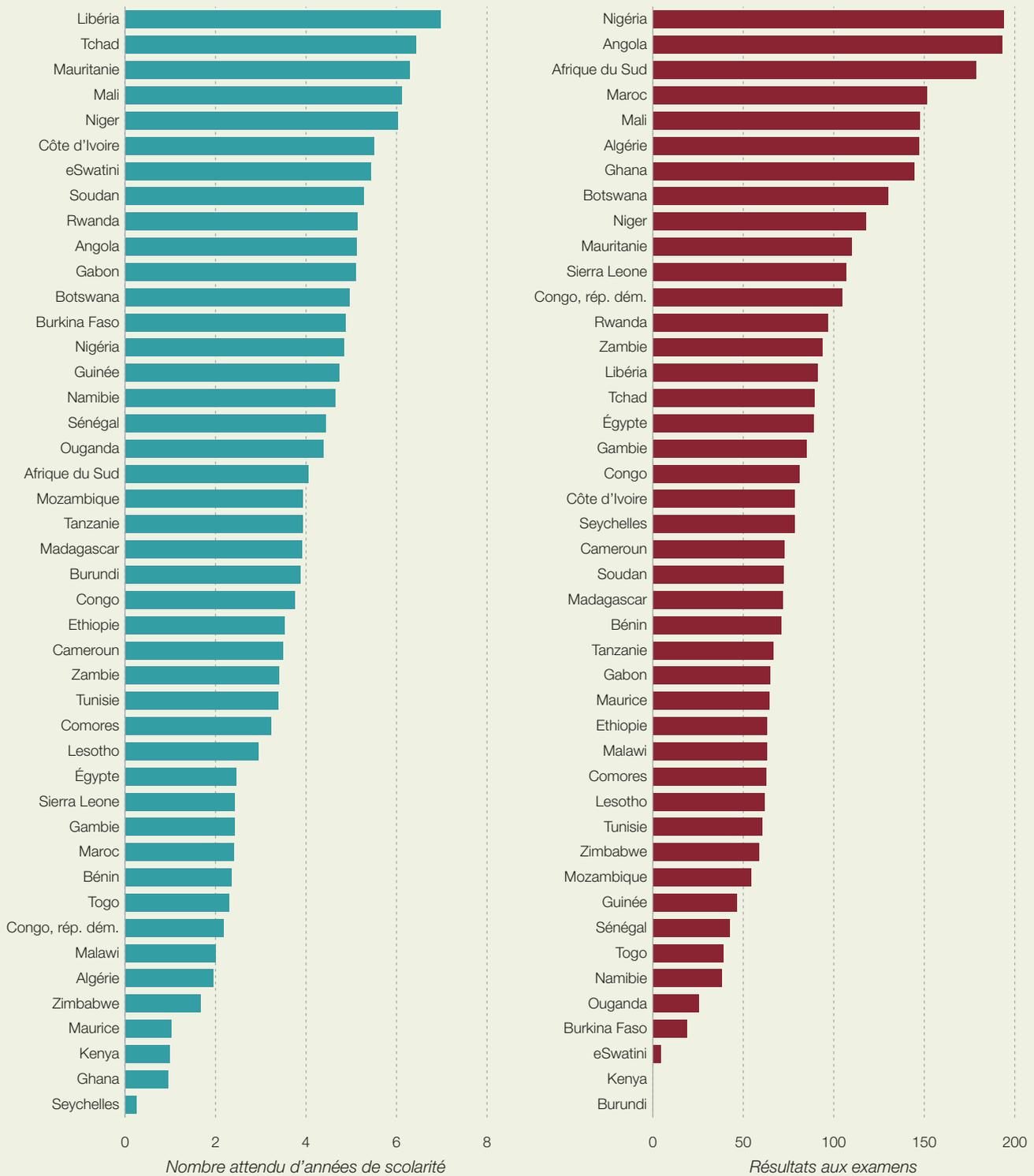
En 2009, pour répondre à des ratios élèves-enseignant élevés et à de faibles résultats d'apprentissage dans les écoles primaires, le gouvernement a financé un programme d'embauche de 18 000 enseignants contractuels, reproduisant le programme Extra Teacher. Le renouvellement des contrats étant subordonné aux performances, les enseignants contractuels étaient censés être davantage incités à obtenir de bons résultats.

Au Burundi, de nombreuses écoles ont été détruites pendant la longue guerre civile (1993–2005) et le système de gestion des écoles s'est effondré. Le taux net de scolarisation dans le primaire était faible (56 %) et les manuels de mathématiques étaient partagés par 20 élèves en moyenne. En 2005, le nouveau gouvernement a mis en œuvre plusieurs mesures pour réhabiliter le système éducatif. La disponibilité des manuels scolaires a été augmentée et les délais de livraison sont passés de plus d'un an à 60 jours. Le Burundi a introduit l'enseignement primaire gratuit, ce qui a permis d'augmenter le taux de scolarisation. Le Burundi consacre 35% du budget national à l'éducation, contre une moyenne de 20 % dans les pays ayant des données dans le Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC), une évaluation conçue pour évaluer les acquis scolaires chez les élèves de deuxième et cinquième année dans les pays francophones. Le Burundi a également adopté le kirundi, une langue locale parlée par 95 % de la population, comme langue d'enseignement jusqu'à la 4^e année. La littérature scientifique sur l'éducation rend compte d'un effet positif sur les performances scolaires de l'utilisation, dans les premières années, de la langue parlée à la maison⁵. En 2013–14, la scolarité obligatoire a été portée à neuf ans, le programme scolaire national a été mis à jour et d'autres réformes pédagogiques ont été introduites pour réduire le taux élevé de redoublement. Les scores du Burundi au PASEC ont été les plus élevées parmi les pays participants.

Notes

1. Banque mondiale, 2019.
2. Classement académique des universités mondiales ; <http://www.shanghairanking.com>.
3. Banque mondiale, 2017.
4. Duflo, Dupas et Kremer, 2015.
5. Bold et coll., 2015.
6. Varly et Mazunya, 2017.

FIGURE 2.8 Différence entre le nombre maximal d'années de scolarité et les scores maximum aux tests pouvant être atteints dans un décile de revenu et le nombre attendu d'années de scolarité et les scores aux tests, 2017



Source : Calculs des services de la Banque basés sur les données de l'Indice du capital humain de la Banque mondiale et de Patrinos et Angrist (2018).

réalisable pour leur décile de revenu. Font exception pour les résultats aux tests le Burundi et le Kenya, qui ont atteint les scores maximaux pour leur tranche de revenu.

Il existe une hétérogénéité considérable entre les pays africains concernant la différence entre le nombre maximal d'années de scolarité et les résultats aux tests d'une part, et le nombre attendu d'années et les résultats d'autre part. Par exemple, les Seychelles, le Ghana, le Kenya, Maurice et le Zimbabwe présentent des écarts beaucoup plus faibles, tandis que le Niger, le Mali, la Mauritanie et le Libéria ont un plus grand potentiel pour améliorer qualitativement et quantitativement leurs résultats scolaires.

L'effet de la taille des classes est ambigu en Afrique.

La taille des classes (ratio élèves-enseignants) est un autre indicateur fréquemment utilisé pour la qualité de l'environnement d'apprentissage¹³. Les pays africains ont les ratios élèves-enseignant les plus élevés au monde. En 2010–2017, le ratio élèves-enseignant était d'environ 38 en Afrique, contre environ 20 pour l'Asie et l'Amérique latine et 14 pour l'Europe. Encore une fois, il existe des différences régionales au sein de l'Afrique, avec des ratios plus faibles dans le primaire dans les pays d'Afrique du Nord, notamment l'Algérie, l'Égypte et le Maroc.

Cependant, la relation entre les ratios élèves-enseignant et les résultats aux tests est ambiguë. Des études dans des pays en développement, dont l'Inde, le Kenya et la Tanzanie, ne trouvent pas d'impact significatif de l'un sur l'autre¹⁴. En outre, la taille des classes en Afrique n'est pas corrélée à la qualité de la scolarité une fois que l'effet du PIB réel par habitant est pris en compte.

Les données disponibles pour les pays en développement suggèrent que d'autres changements – améliorations de la gouvernance de l'éducation, incitations pour les enseignants, taux d'absence, responsabilisations – améliorent davantage les résultats aux tests que le fait de mettre des enseignants supplémentaires¹⁵. Par exemple, une étude en Zambie révèle qu'une augmentation de 5 % du taux d'absence des enseignants réduit les résultats d'apprentissage de 4 à 8 % du gain moyen pour les mathématiques et l'anglais. C'est

pourquoi, même si la formation des enseignants est un facteur important dans les résultats scolaires¹⁶, les enseignants ne disposent pas toujours des incitations appropriées pour bien enseigner ou être à leur poste chaque jour.

Éducation, compétences et emploi

Au niveau mondial, l'Afrique a la proportion la plus élevée de personnes employées dans des emplois peu qualifiés et la proportion la plus faible dans des emplois moyennement ou hautement qualifiés.

L'éducation et les compétences de la population active d'un pays sont révélatrices du capital humain disponible du pays et a un impact direct sur la situation du marché du travail. Une main-d'œuvre qualifiée est indispensable pour réaliser une transformation structurelle, en s'appuyant sur le progrès technologique et l'innovation, qui sont d'importants facteurs de la croissance économique.

Plus de la moitié des travailleurs africains occupent des emplois peu qualifiés (57 %), soit la proportion la plus élevée dans le monde (figure 2.9). Un tiers travaillent dans des emplois moyennement qualifiés (33 %) et seulement 10 % dans des emplois hautement qualifiés, soit les pourcentages les plus faibles au niveau mondial¹⁷.

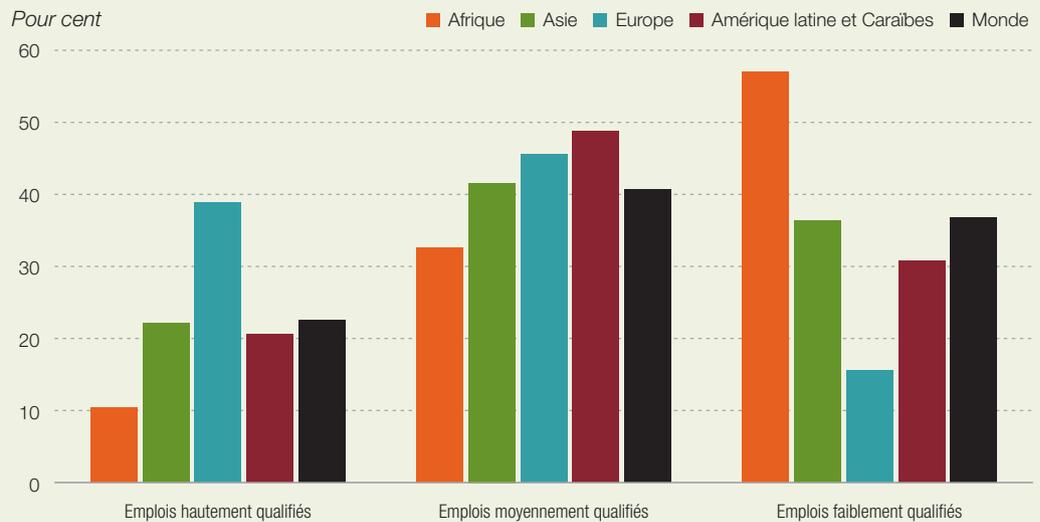
Les taux de chômage en Afrique sont les plus élevés parmi les personnes ayant un niveau d'instruction secondaire (13 %) ou supérieur (10 %), par rapport à un niveau élémentaire (10 % ; figure 2.10). Les personnes en Afrique ayant un niveau d'instruction secondaire ou supérieur ont également les taux de chômage les plus élevés au monde.

Les compétences actuelles et projetées de la main-d'œuvre africaine ne sont pas concurrentielles dans les comparaisons internationales

Par rapport à toutes les régions du monde, l'Afrique a les scores les plus bas en ce qui concerne les compétences de la main-d'œuvre selon l'Indice de compétitivité mondiale établi par le Forum économique mondial. Par exemple, sur 141 pays figurant dans le classement 2019, les cinq derniers sont des pays africains. Sur les 20 derniers pays du classement, 17 sont africains.

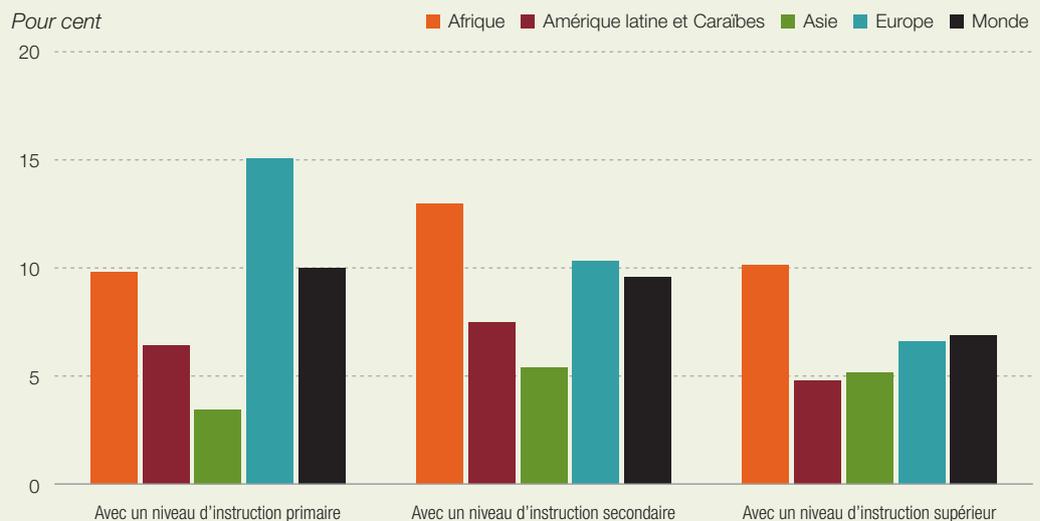
Plus de la moitié des travailleurs africains occupent des emplois peu qualifiés, ce qui représente la plus forte proportion au niveau mondial

FIGURE 2.9 Au niveau mondial, l'Afrique a la proportion la plus élevée de personnes employées dans des emplois peu qualifiés et la proportion la plus faible dans des emplois moyennement et hautement qualifiés, 2010–18



Source : Calculs des services de la Banque basés sur les données d'ILOSTAT et utilisant des estimations modélisées de l'Organisation internationale du travail.

FIGURE 2.10 Les taux de chômage en Afrique sont les plus élevés parmi les personnes ayant un niveau d'instruction moyen ou supérieur, 2010–18



Note : Moyennes pondérées par le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans dans chaque niveau d'instruction.

Source : Calculs des services de la Banque basés sur les données d'ILOSTAT.

Dans toute la région, les employeurs indiquent que la qualification insuffisante des travailleurs représente une contrainte majeure pour leurs entreprises¹⁸. Une autre mesure importante des compétences disponibles pour les employeurs est la proportion de diplômés formés en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM). En moyenne sur 2010–2018, moins de 20 % des diplômés des pays africains s'étaient inscrits à des programmes STIM à l'université.

ÉDUCATION, COMPÉTENCES ET PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL

Capital humain et productivité du travail

L'investissement dans le capital humain est un important facteur de croissance économique, en raison de son effet sur la productivité¹⁹. L'éducation complète également d'autres décisions visant à améliorer la productivité du travail, qu'il s'agisse d'encourager l'ouverture commerciale²⁰, d'investir dans le capital physique²¹ ou de créer des institutions qui protègent les droits de propriété. Les écarts d'éducation accentuent donc les différentiels exogènes sous-jacents de productivité du travail entre les pays. En effet, ils découragent l'investissement étranger, réduisent l'innovation, entravent la capacité d'un pays à exploiter son avantage comparatif et font obstacle au développement d'activités manufacturières et de services commercialisables avec des rendements croissants qui reposent fortement sur l'accumulation et le transfert des connaissances.

Le rôle de l'éducation dans l'augmentation globale de la productivité du travail a jusqu'à présent été relativement limité en Afrique. Il est donc essentiel d'améliorer l'éducation sur le continent afin de réaliser son potentiel de transformation concernant les gains de productivité et de rendement, en particulier dans les économies les moins développées. L'amélioration des taux d'achèvement des études dans l'enseignement secondaire et supérieur est une condition préalable au développement des compétences de la main-d'œuvre. La recherche économique soutient également le ciblage de l'investissement dans la qualité de l'éducation, notamment la formation

des enseignants et la disponibilité des manuels scolaires, des méthodes et du matériel pédagogique, afin d'améliorer les résultats scolaires.

La quantité et la qualité de l'éducation

contribuent à la productivité du travail en Afrique.

Le niveau d'instruction – aussi bien en termes de quantité que de qualité – et la productivité par travailleur sont positivement corrélés en Afrique. L'élaboration des mesures des résultats de l'éducation d'un pays, tant quantitatifs (années moyennes de scolarisation) que qualitatifs (résultats harmonisés aux examens), par rapport à la productivité du travail constatée, telle que mesurée par la valeur ajoutée par travailleur, montre que les mesures de l'éducation sont fortement et positivement corrélées avec la productivité (figures 2.11 et 2.12)^{22,23}.

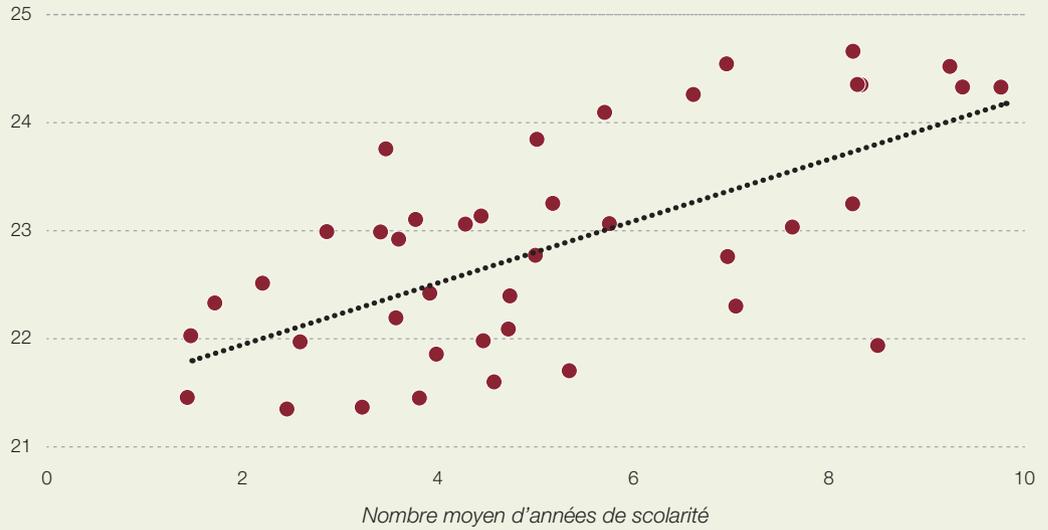
Ces résultats graphiques sont corroborés par des régressions plus systématiques sur les données transversales pour 2017 et sur les données de panel pour la période 2000–2017. Dans ces analyses, le capital humain est positivement lié à la valeur ajoutée par travailleur entre et à l'intérieur des pays. Même si la relation n'est pas statistiquement significative dans les modèles de panel, et disparaît dans une analyse dynamique des données de panel avec des effets fixes lorsqu'on ajoute les effets fixes par pays et par année. Les mesures de la qualité comme le nombre d'enseignants ou de manuels scolaires par élève, ou encore les résultats harmonisés aux examens, sont positivement liées à la productivité du travail dans la plupart des spécifications. Ce principe se vérifie même en contrôlant le nombre moyen d'années de scolarité, signe que la qualité de l'éducation dispensée par le système scolaire d'un pays a aussi une grande importance pour les résultats du développement.

En outre, il existe des preuves de la complémentarité entre la qualité de l'éducation dispensée dans un pays et les années supplémentaires de scolarité. En effet, la corrélation positive entre le nombre moyen d'années de scolarité et la productivité globale des travailleurs est plus forte dans les pays où la qualité de l'éducation est meilleure (malgré les limitations mentionnées plus haut des mesures standard de la qualité de l'éducation, telles que le nombre de manuels

L'amélioration de l'éducation sur le continent est vitale pour réaliser son potentiel de transformation en vue de gains de productivité et de production

FIGURE 2.11 Nombre moyen d'années de scolarité et productivité du travail en Afrique, 2017

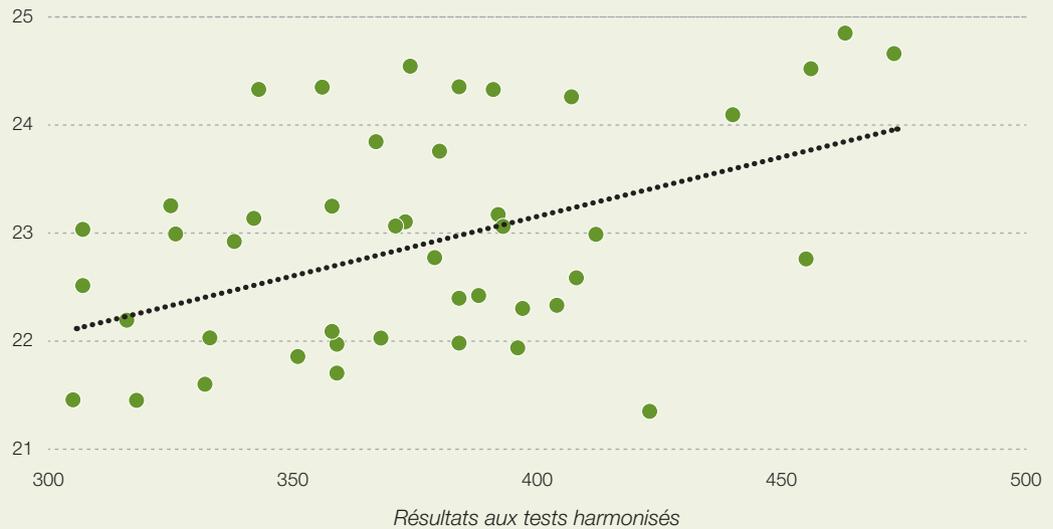
Valeur ajoutée par travailleur (log)



Source : Calculs des services de la Banque fondés sur les données de l'Index du capital humain de la Banque mondiale, Penn World Table 9.1.

FIGURE 2.12 Les résultats des examens sont également positivement liés à la productivité du travail (Afrique, 2017)

Valeur ajoutée par travailleur (log)



Source : Calculs des services de la Banque fondés sur les données de l'Index du capital humain de la Banque mondiale, Penn World Table 9.1.

scolaires ou d'enseignants par élève). Parmi les économies à faible revenu, les pays où le nombre moyen d'enseignants par élève est supérieur à la médiane affichent généralement une relation positive plus forte entre le nombre d'années de scolarité et la valeur ajoutée par travailleur (figure 2.13). Ce constat donne à penser que les investissements dans l'éducation, se traduisant par des enseignants mieux formés et des classes moins nombreuses, pourraient contribuer à compenser la baisse des rendements dans la relation entre les années de scolarité et la productivité des travailleurs.

Le capital humain contribue moins à la productivité du travail et à la croissance économique en Afrique que dans d'autres régions en développement.

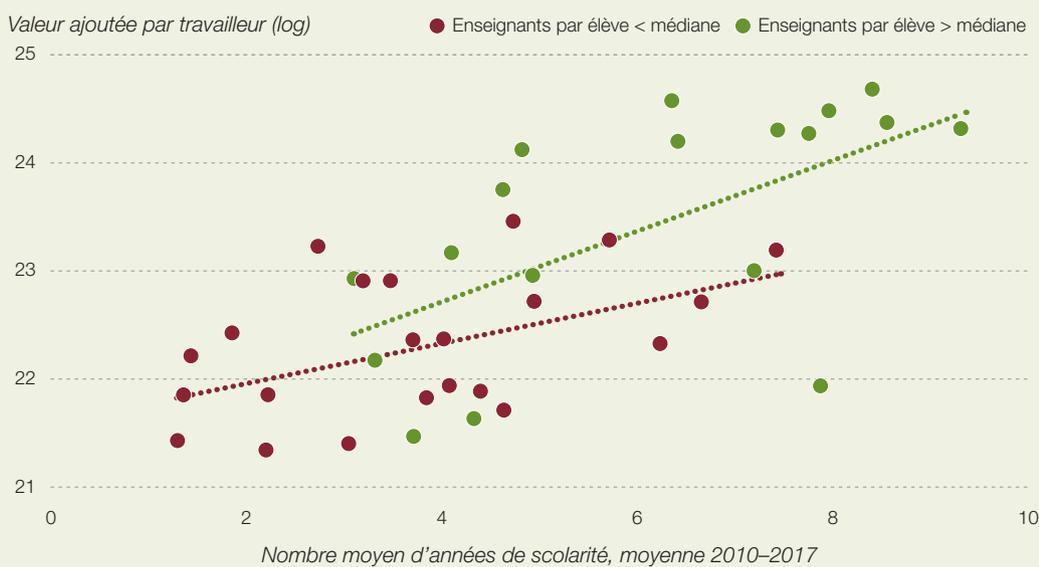
En Afrique, les preuves indiquent que la contribution du capital humain à la productivité est pratiquement inexistante par rapport aux pays des régions comparables, en particulier dans le pays les plus pauvres (figure 2.14). La relation plus faible entre le capital humain et la productivité du travail

en Afrique peut refléter le fait que les améliorations quantitatives de l'éducation en Afrique se sont rarement accompagnées d'une amélioration qualitative des résultats de l'éducation, tels que mesurés par les résultats aux examens ou les taux d'alphabétisation. Ainsi, le renforcement de la contribution de l'éducation à la productivité du travail exige d'en améliorer la qualité ainsi que d'augmenter le nombre des années de scolarité.

La faible productivité en Afrique peut également refléter une efficacité moindre dans l'utilisation du capital humain dans la production, en raison de la mauvaise qualité de l'éducation et de la gestion²⁴. Des études menées au Kenya et en Tanzanie à partir de données provenant des entreprises montrent l'importance de la qualité de l'éducation aux niveaux de l'entreprise et du travailleur, en constatant que les compétences cognitives sont associées à un meilleur salaire à l'embauche, que la rémunération de l'expérience professionnelle est positivement associée aux compétences cognitives et que les travailleurs ayant de meilleurs résultats cognitifs gagnent davantage²⁵.

En Afrique, la contribution du capital humain à la productivité est presque inexistante, par rapport aux pays des régions homologues, en particulier dans les pays les plus pauvres

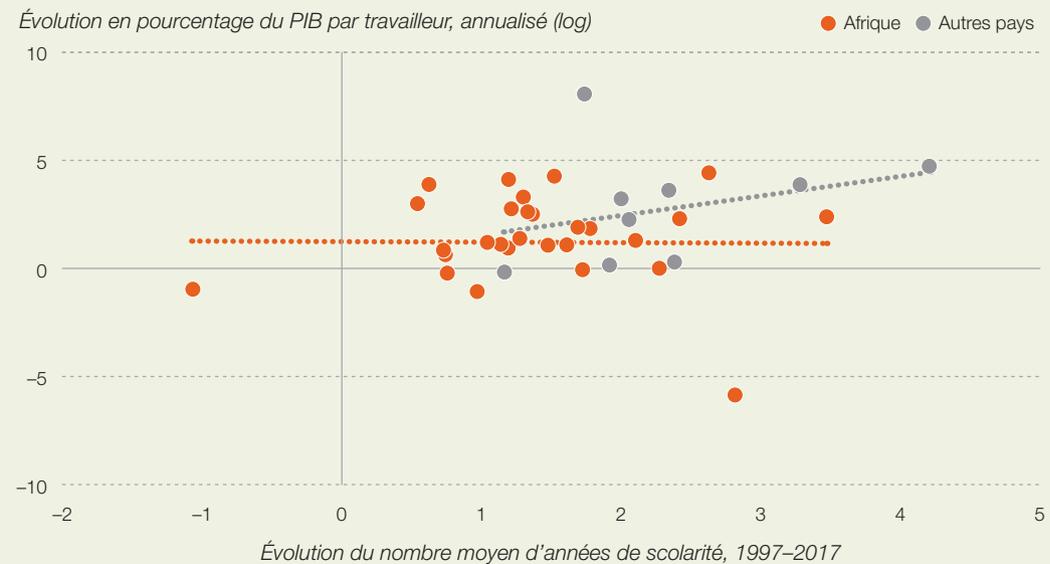
FIGURE 2.13 La relation positive entre le nombre d'années de scolarité et la productivité du travail est plus forte lorsque les ratios enseignant-élève sont élevés, 2010–2017



Source : Calculs des services de la Banque fondés sur les données de Penn World Table 9.1 et EdStats de la Banque mondiale.

Près de la moitié des jeunes travailleurs ont l'impression que leurs compétences sont en inadéquation avec leur emploi

FIGURE 2.14 Les relations entre l'augmentation du nombre d'années de scolarité et la productivité du travail sont plus faibles en Afrique que dans d'autres pays ayant le même niveau de PIB par travailleur, 1997–2017



Note: La figure comprend tous les pays dont le PIB par travailleur est situé dans le quartile inférieur au niveau mondial en 2017.

Source : Calculs des services de la Banque fondés sur les données de Penn World Table 9.1.

Les compétences et le marché du travail

Le marché du travail en Afrique ne met pas suffisamment à profit les qualifications de la main-d'œuvre.

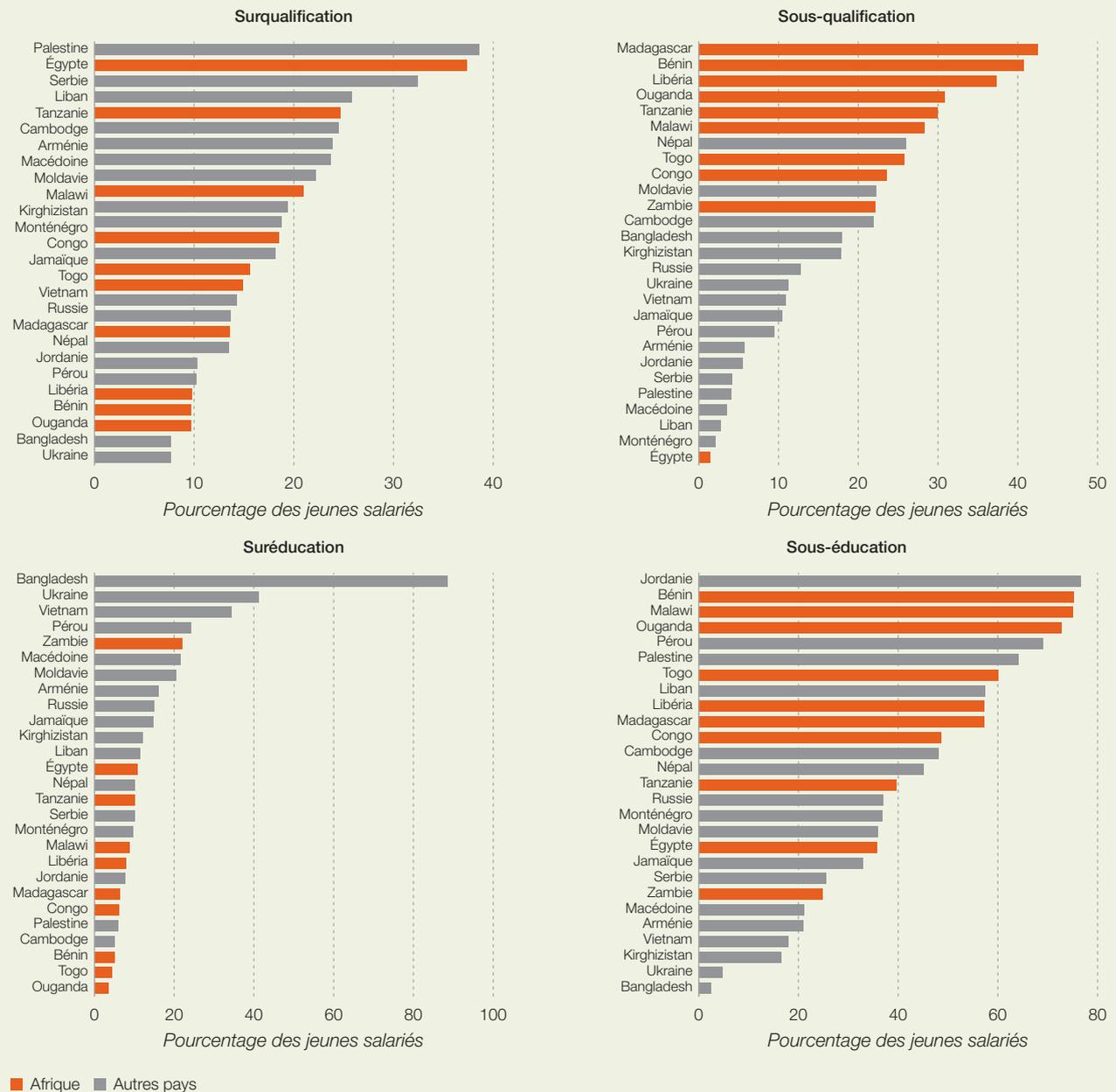
Une autre raison possible de la faible contribution du capital humain à la productivité du travail en Afrique est l'inadéquation entre les compétences ou l'éducation des travailleurs, en particulier chez les jeunes, et les besoins des employeurs²⁶. L'inadéquation des compétences est définie comme la différence perçue par les jeunes salariés entre leurs compétences et les compétences nécessaires pour réaliser efficacement leur travail²⁷. L'inadéquation des études ou des qualifications est définie comme la différence entre le niveau réel d'éducation des jeunes salariés et le niveau d'éducation requis pour l'emploi qu'ils occupent²⁸. Notre analyse montre que près de la moitié des jeunes salariés perçoivent leurs compétences comme étant en inadéquation avec leur emploi, tandis qu'environ deux tiers des jeunes sont soit

sur-éduqués, soit sous-éduqués²⁹, ce qui fait baisser les salaires et la satisfaction au travail.

L'inadéquation entre les compétences et l'éducation est plus fréquente chez les jeunes en Afrique que dans d'autres régions

En moyenne, les jeunes (âgés de 15 à 29 ans) des pays africains ont une plus forte perception de l'inadéquation entre leurs compétences et les besoins du marché du travail que les jeunes d'autres pays en développement. Environ 46 % des jeunes salariés africains interrogés entre 2012 et 2015 avaient la perception que leurs compétences étaient mal adaptées à leur emploi actuel. Parmi eux, ils étaient plus nombreux à se sentir sous-qualifiés (environ 28 % en moyenne) que surqualifiés (presque 18 %, figure 2.15). En comparaison, 30 % des jeunes d'autres pays en développement estimaient que leurs compétences n'étaient pas adaptées à leur emploi, la proportion de ceux qui se sentaient surqualifiés étant plus élevée (19 %) que la proportion de ceux qui se sentaient sous-qualifiés (11 %). Le schéma en matière d'inadéquation

FIGURE 2.15 La fréquence de l'inadéquation des compétences et de l'éducation est plus élevée dans les pays africains que dans d'autres pays en développement, 2012–2015



Source : Calculs des services de la Banque fondés sur les données de l'Organisation internationale du travail provenant des enquêtes sur la transition de l'école au travail.

de l'éducation est similaire : près de deux tiers des jeunes africains (63 %) étaient soit sous-éduqués, soit sur-éduqués pour leur emploi. La proportion de jeunes sous-éduqués (presque 55 %) était considérablement plus élevée que dans d'autres

régions (36 %). Par conséquent, en plus des déficits de compétences et d'éducation, les pays africains ne semblent pas mettre pleinement à profit les compétences et qualifications disponibles de leurs jeunes salariés.

En faisant en sorte que les systèmes éducatifs soient davantage axés sur la demande, les pays africains pourraient remédier aux inadéquations persistantes des marchés de l'emploi

Il existe cependant d'importantes différences selon les pays. Par exemple, les jeunes qui ont un emploi ont plus de chances de posséder les compétences appropriées en Égypte (62 %), en Zambie (62 %) et en Ouganda (60 %) qu'au Bénin (49 %), en Tanzanie (45 %) ou à Madagascar (44 %). Les perceptions d'une sous-qualification sont répandues à Madagascar (42 %), au Bénin (41 %) et au Libéria (37 %), mais à peine visibles en Égypte (1 %).

L'inadéquation des compétences est plus élevée à des niveaux d'instruction supérieurs.

En Afrique, lorsque les niveaux d'éducation s'accroissent, il en va de même pour la surqualification (figure 2.16)³⁰. La part des jeunes surqualifiés en Afrique passe de 11 % en moyenne pour les jeunes ayant fait des études primaires à presque 30 % pour les jeunes ayant fait des études secondaires et 35 % pour les jeunes ayant fait des études supérieures, même s'il existe une grande hétérogénéité entre les pays. Même en tenant compte des facteurs potentiels tels que l'âge, le sexe et les caractéristiques de l'emploi, les jeunes salariés ayant fait des études supérieures ont 32 % de plus de probabilités de se sentir surqualifiés et 23 % de moins de probabilités de se sentir sous-qualifiés que les jeunes ayant un niveau d'éducation plus faible.

Ce constat met en évidence la capacité d'absorption potentiellement limitée des marchés du travail africains. Le nombre de nouveaux diplômés qui font leur entrée sur le marché du travail chaque année dépasse souvent de beaucoup les emplois disponibles. Par exemple, on estime que 67 000 jeunes Éthiopiens ont obtenu leur diplôme au cours de l'année universitaire 2009–2010, mais que seulement 6 020 postes vacants pour travailleurs qualifiés étaient à pourvoir la même année³¹. On s'attend à ce que l'écart entre les nouveaux demandeurs d'emploi et les emplois disponibles se creuse en Afrique. En effet, la plupart des pays prévoient d'augmenter le nombre d'universités publiques tandis que le nombre d'institutions privées s'accroît également. La concurrence pour les emplois deviendra plus féroce et pourrait contraindre de nombreux jeunes à accepter des emplois qui ne correspondent pas à leurs compétences, à leur niveau d'éducation ou à leur domaine de spécialisation.

L'inadéquation des compétences coexiste avec un taux élevé de postes difficiles à pourvoir.

Un effet direct des déficits de compétences des jeunes est le taux élevé de postes difficiles à pourvoir. Les employeurs interrogés (au Libéria, au Malawi, en Tanzanie et en Zambie) ont identifié les compétences professionnelles insuffisantes des candidats comme la raison expliquant l'impossibilité de pourvoir 40 % des postes qualifiés et 17 % des postes de direction (figure 2.17).

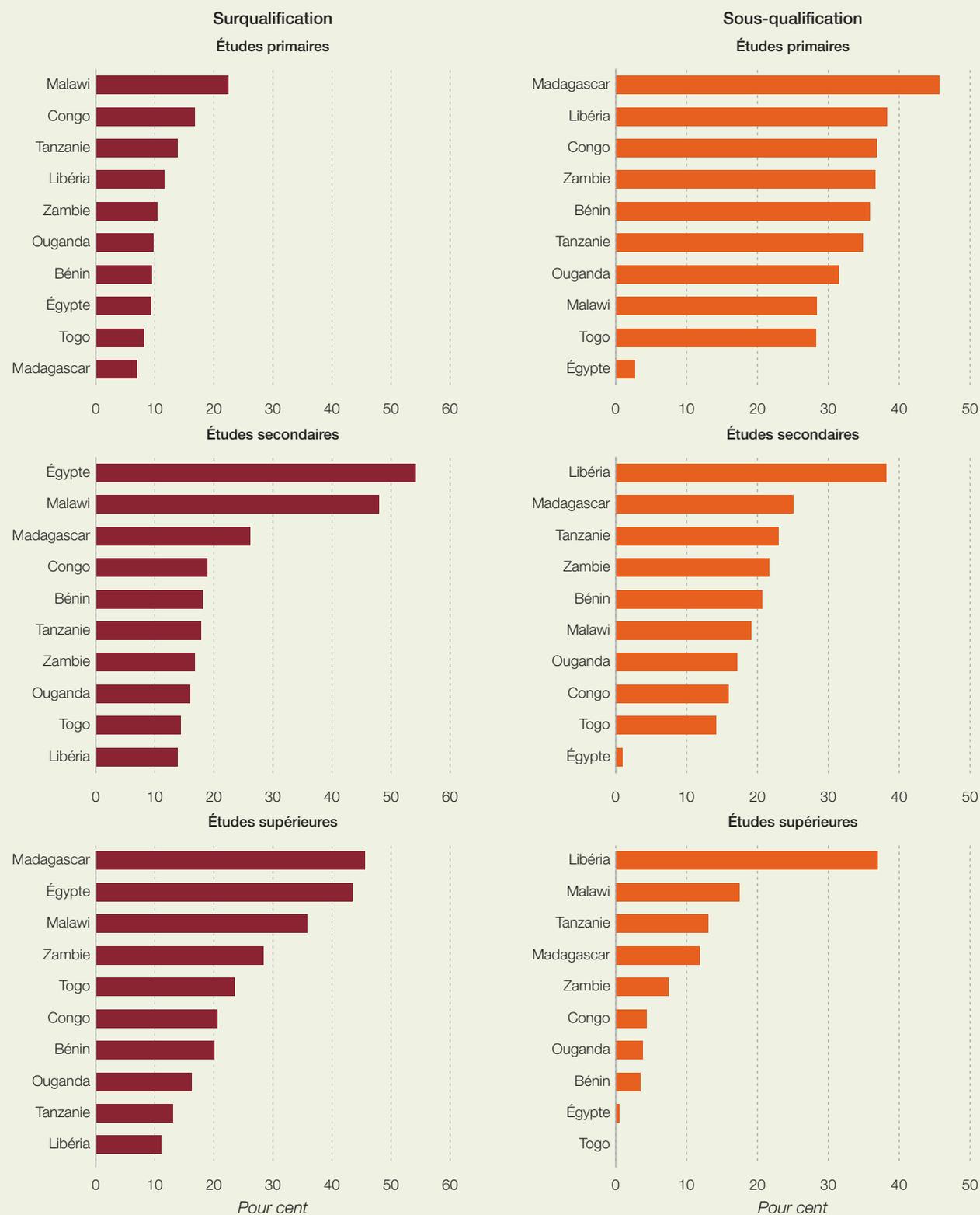
L'inadéquation des compétences et de l'éducation a des répercussions sur les salaires, la satisfaction au travail et la recherche d'emploi.

Les conclusions présentées ci-dessus mettent en évidence l'urgence de s'attaquer aux carences et à l'inadéquation des compétences et de l'éducation en Afrique. En axant davantage les systèmes éducatifs sur la demande, les pays africains pourraient agir sur l'inadéquation persistante sur le marché du travail et augmenter l'attractivité de l'éducation pour les jeunes et sa pertinence pour les employeurs.

Les estimations de la Banque africaine de développement portant sur un échantillon de 10 pays africains indiquent que l'inadéquation des compétences et de l'éducation a des effets indirects sur la productivité du travail des jeunes par le biais des salaires, de la satisfaction au travail et de la recherche d'emploi³². Il est frappant de constater que les jeunes Africains sur-éduqués gagnent en moyenne 18 % de moins que les jeunes ayant le même niveau d'éducation et occupant des postes qui correspondent à leur éducation. De plus, les jeunes s'estimant surqualifiés pour leur poste avaient 3,4 % de moins de probabilités d'être satisfaits de leur emploi actuel, tandis que les jeunes qui étaient satisfaits avaient 1,8 % de moins de probabilités d'être sous-qualifiés³³.

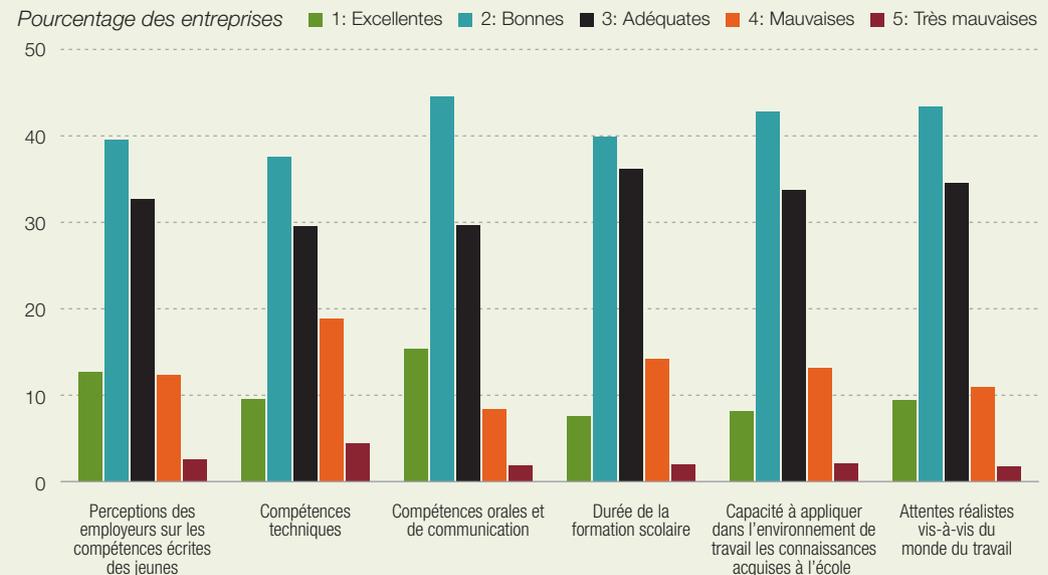
Les jeunes qui sont moins satisfaits de leur emploi en raison de l'inadéquation de leurs compétences peuvent aussi être moins productifs³⁴. L'insatisfaction résultant de l'inadéquation compétences-travail est également plus susceptible d'inciter à chercher un nouvel emploi, en particulier chez les jeunes sur-éduqués. À la question de savoir pourquoi ils aimeraient changer de travail, 22 % des jeunes surqualifiés ont répondu qu'ils voulaient un emploi qui leur permette d'utiliser

FIGURE 2.16 L'inadéquation compétences-emploi chez les jeunes salariés en Afrique est plus élevée à des niveaux d'éducation supérieurs, 2012–2015



Source : Calculs des services de la Banque fondés sur les données de l'Organisation internationale du travail (OIT) provenant des enquêtes sur la transition de l'école au travail.

FIGURE 2.17 De nombreux employeurs dans quatre pays africains considèrent que les compétences des jeunes sont inadéquates, 2012–2014



Note : Les exemples de pays sont le Libéria, le Malawi, la Tanzanie et la Zambie.

Source : Calculs des services de la Banque fondés sur les données provenant des enquêtes menées auprès des entreprises par l'Organisation internationale du travail sur la demande de main-d'œuvre.

efficacement leurs compétences ; 5 % seulement des jeunes sous-qualifiés ont invoqué la même raison³⁵.

L'enseignement et la formation professionnels doivent être améliorés pour contribuer davantage à la productivité du travail.

La sous-utilisation, la qualité médiocre et le peu de pertinence de l'enseignement et de la formation professionnels peuvent également expliquer les faibles niveaux de capital humain en Afrique et l'inadéquation entre les compétences et les emplois. Le manque d'enseignement et de formation techniques et professionnels peut accroître la vulnérabilité des travailleurs sur le marché du travail et aggraver le chômage, en particulier chez les jeunes³⁶. Si l'enseignement général peut être déconnecté des besoins du marché du travail, la formation technique peut souvent fournir les compétences requises pour faciliter la transition vers l'emploi³⁷.

Néanmoins, il est important de souligner que les programmes de formation professionnelle et

d'apprentissage ne sont pas une solution magique à l'inadéquation entre le marché du travail et les compétences en Afrique. Dans l'ensemble, la formation technique et professionnelle est encore axée sur l'offre plutôt que sur la demande du marché du travail, ce qui requiert l'utilisation de systèmes dynamiques d'information sur le marché du travail permettant de suivre les besoins actuels et futurs de l'économie en matière de compétences. Enfin, l'apprentissage traditionnel n'est pas toujours correctement réglementé et la qualité et l'efficacité de la formation en apprentissage doivent faire l'objet d'une attention particulière.

La formation professionnelle est sous-utilisée en Afrique pour plusieurs raisons. La première est le coût unitaire élevé de la formation, qui représente en moyenne le double du coût de l'enseignement général. Ensuite, le modèle pédagogique commun est centré sur la formation résidentielle dans les centres de formation professionnelle plutôt que sur la formation sur le tas (apprentissage, alternance) dans des entreprises formelles ou informelles. Cela rend la formation

ENCADRÉ 2.3 Un nouveau programme d'apprentissage pour réformer l'éducation en Égypte

Afin de répondre au taux élevé d'inadéquation des compétences et de l'éducation en Afrique, de nombreux pays ont fait des efforts importants pour réformer leurs systèmes d'éducation et de formation et les adapter aux besoins actuels et futurs du marché du travail. Pour mettre l'éducation et la formation en phase avec ses perspectives économiques, l'Égypte a également mis en place un Plan stratégique global pour l'éducation pour 2014–2030, qui fixe des objectifs ambitieux ainsi que plusieurs interventions clés :

Écoles de technologie appliquée. Un modèle axé sur l'industrie a été introduit en 2018 pour restructurer le système de l'enseignement technique grâce à un partenariat entre le ministère de l'éducation et de l'enseignement technique (Ministry of Education and Technical Education, MoETE), les partenaires industriels et l'Agence d'assurance de la qualité. Le MoETE sélectionne et forme les enseignants, établit les programmes d'études et sélectionne le lieu de l'école et l'équipement de laboratoire. Le partenaire industriel fournit un site pour l'apprentissage en milieu de travail et offre des incitations aux enseignants en fonction de leurs performances. L'Agence d'assurance de la qualité contrôle la qualité des programmes d'éducation et de formation. Les élèves vont à l'école pendant deux jours, passent quatre jours par semaine à l'usine et reçoivent de l'argent de poche durant la formation. Après l'obtention de leur diplôme, les élèves se voient proposer en priorité un emploi par le partenaire industriel. À ce jour, 15 écoles de technologie appliquée ont été créées, l'objectif du MoETE étant de 100 d'ici 2030.

Programme de développement de l'enseignement technique. L'Égypte modernise l'image de son système d'enseignement et de formation techniques et professionnels dans le but d'augmenter son attractivité pour les étudiants et l'industrie. Dans le cadre du Programme de développement de l'enseignement technique, elle revoit la gouvernance de son enseignement secondaire technique et met en place de nouveaux modèles de partenariats public-privé. Une priorité essentielle est le renforcement des initiatives d'apprentissage en milieu de travail. Par exemple, l'initiative « Fabricants d'Égypte », lancée en 2018 sous le slogan « Apprendre...S'améliorer... Travailler », vise à renforcer les compétences de

production des élèves et à améliorer et encourager la formation technique et professionnelle dans l'enseignement secondaire. Les programmes s'étendent généralement sur trois ans, en collaboration avec les organismes allemands de contrôle de la qualité qui certifient les diplômés de l'enseignement technique par un diplôme technique international. On estime que 55 % des étudiants étaient inscrits dans des écoles de formation technique et professionnelle en 2018–2019.

Programme de développement technologique. Une méthode de classe interactive est appliquée actuellement dans neuf gouvernorats d'Égypte, l'extension aux autres gouvernorats étant prévue pour les trois prochaines années. Pour soutenir le format d'examen numérisé et le nouveau programme d'études, le MoETE a distribué 1,5 million de tablettes aux élèves et aux enseignants dans les lycées. Remises gratuitement aux élèves, les tablettes sont préchargées avec l'encyclopédie électronique Banque du savoir égyptien (Egyptian Knowledge Bank), qui est également accessible à tous les élèves via les réseaux internes et dans les centres de jeunesse et culturels. En plus des appareils numériques, environ 2 500 lycées ont été connectés à un réseau de fibre optique, assurant un accès à Internet haut débit dans les salles de classe. Des « classes intelligentes » sont également introduites dans les zones reculées. Les salles de classe, entièrement équipées d'appareils technologiques intelligents et fonctionnant à l'énergie solaire, peuvent être mises en place en moins de 72 heures.

Programme de réforme de l'éducation 2.0. Introduit en septembre 2018, ce programme vise à réformer et à mettre à niveau les programmes d'études, la formation des enseignants, la numérisation de l'école et les équipements scolaires. De nouveaux systèmes éducatifs ont été mis en place pour les écoles maternelles et les classes de la première à la troisième année, y compris des plans de cours écrits pour les enseignants. Le programme intègre également différentes cultures et perspectives dans 35 nouvelles écoles qui adoptent le modèle japonais d'éducation holistique (*tokkatsu*).

Source : ministère égyptien de l'Éducation et de l'Enseignement technique. <http://portal.moe.gov.eg/eng/Pages/default.aspx>.

Le changement
et l'innovation
technologiques
sont les facteurs
les plus importants
qui déterminent
la décision d'une
entreprise de former
ses employés

professionnelle moins attrayante pour les jeunes. Il y a également une préférence pour un diplôme universitaire plutôt que pour la formation professionnelle en raison du type d'emploi auquel un diplôme prépare les étudiants.

En général, les salaires sont plus élevés pour un enseignement général que pour une formation professionnelle³⁸, même si cela se vérifie essentiellement aux niveaux les plus élevés de l'éducation. De plus, la plupart des jeunes se retrouvent dans des emplois du secteur informel, pour lesquels un apprentissage traditionnel plutôt qu'une formation technique et professionnelle formelle suffit pour obtenir un travail, même s'il n'est pas forcément de qualité³⁹. Les programmes de formation technique et professionnelle ne sont pas non plus évalués de manière adéquate, ce qui est crucial pour mesurer leur efficacité et leur valeur ajoutée réelle pour le marché du travail⁴⁰.

L'apprentissage, la formation formelle sur le tas et d'autres approches sont prometteurs. Cependant, il est plus important d'avoir un bon système d'éducation double qui complète l'enseignement général par une formation pratique dans un environnement industriel. De nombreux pays européens et scandinaves disposent de programmes de formation professionnelle qui sont intégrés à l'enseignement secondaire dans un système double d'enseignement général et de formation professionnelle à l'école. Dans ces pays, qui ont également des politiques actives portant sur le marché du travail (agences publiques pour l'emploi et autres services publics d'emploi), les transitions de l'école au travail sont plus douces et les taux de chômage des jeunes (ainsi que les taux de jeunes qui ne font pas d'études, qui ne travaillent pas et qui ne sont pas en formation) sont plus faibles⁴¹. Les trois premiers pays européens (la Belgique, les Pays-Bas et la Finlande) ont des taux de scolarisation dans les filières professionnelles au niveau du secondaire situés entre 41 % et 52 %.

Le secteur privé peut également développer la formation. En moyenne, 29 % des entreprises africaines proposent des programmes de formation formelle pour les salariés, une proportion légèrement plus élevée qu'en Asie du Sud-est (24 %) mais très inférieure à celle de l'Amérique latine (48 %). Il existe également des différences importantes entre les pays africains en ce qui concerne

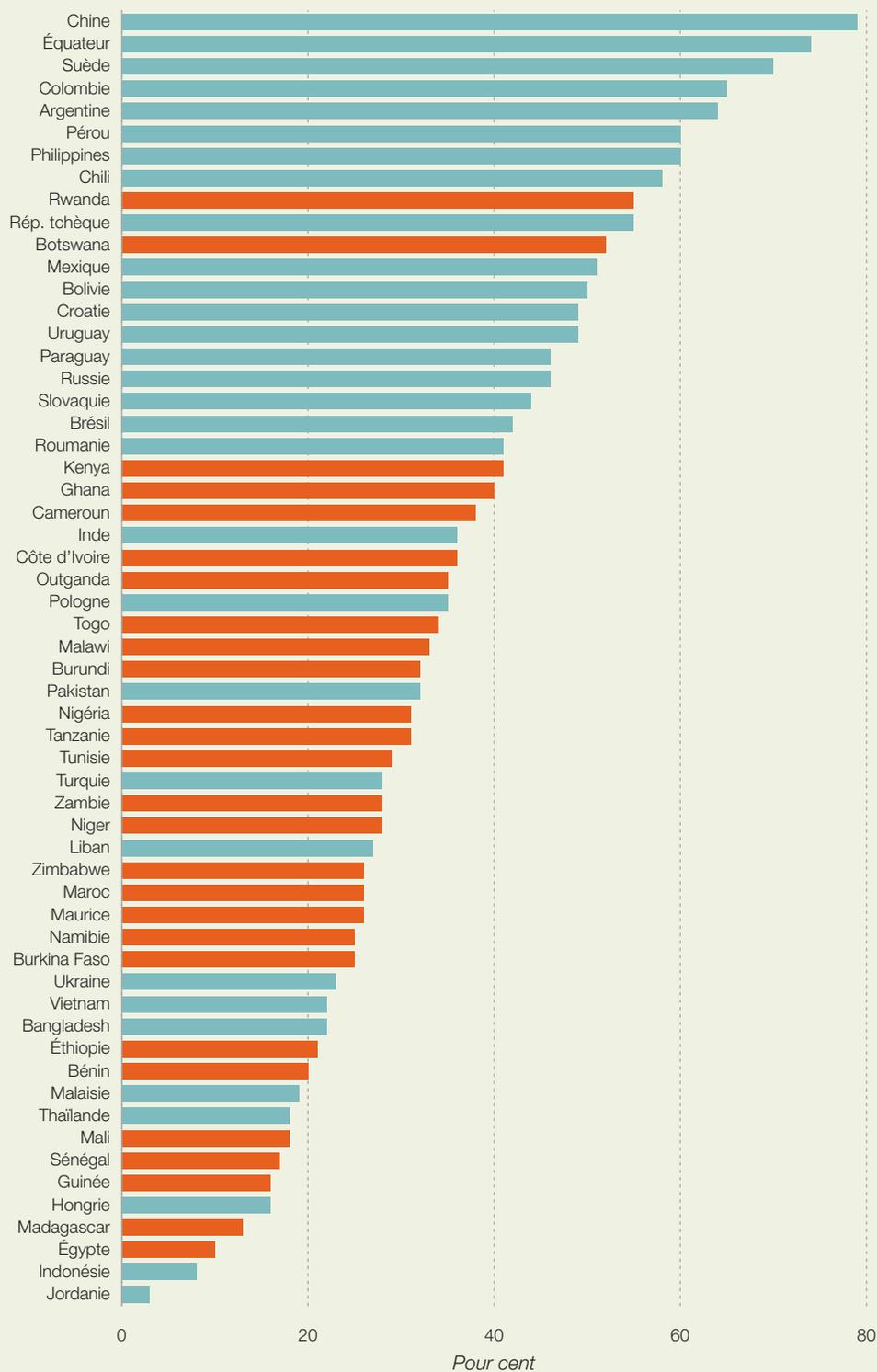
la formation formelle dispensée par les entreprises, allant de 55 % des entreprises au Rwanda et 52 % au Botswana à 10 % en Égypte et 16 % en Guinée (figure 2.18).

Notre analyse des raisons pour lesquelles les entreprises en Afrique offrent une formation formelle à leurs salariés révèle que l'évolution et l'innovation technologiques sont les facteurs les plus déterminants dans la décision d'une entreprise de former ses salariés. Plus précisément, les estimations de l'incidence de la formation permettent de constater que la probabilité que les entreprises dispensent une formation augmente de 10 points de pourcentage pour les entreprises qui innovent en matière de produits, de 9 points de pourcentage pour les entreprises qui innovent en matière de procédés, et de 3 points de pourcentage pour les entreprises utilisant des technologies sous licence étrangère.

Ces résultats étayent l'hypothèse selon laquelle les entreprises qui subissent une transformation technologique sont généralement confrontées à une demande accrue de compétences. Le fait de dispenser une formation supplémentaire aux salariés est une manière de répondre à cette demande. Cependant, les estimations de l'intensité de la formation, telle que mesurée par la part des salariés permanents affectés à temps plein à la production qui ont reçu une formation formelle, révèlent que l'intensité est déterminée par le capital humain (représenté par la part des salariés qui ont terminé l'enseignement secondaire) plutôt que par l'évolution technologique. Cela s'explique en partie par le fait qu'il est généralement moins coûteux de former des travailleurs plus instruits, dont certains ont reçu une éducation de faible qualité.

L'analyse fondée sur les données provenant de l'enquête menée par la Banque mondiale auprès des entreprises révèle une association positive entre l'offre de formation formelle par les entreprises et la productivité du travail dans l'industrie manufacturière et les services en Afrique (figure 2.19). Plus précisément, les estimations de base de la productivité du travail montrent que la productivité du travail, telle que représentée par le log des ventes par travailleur, est environ 20 % plus élevée pour les entreprises qui offrent une formation à leurs salariés, toutes choses égales par ailleurs. Ainsi, le manque de programmes de formation

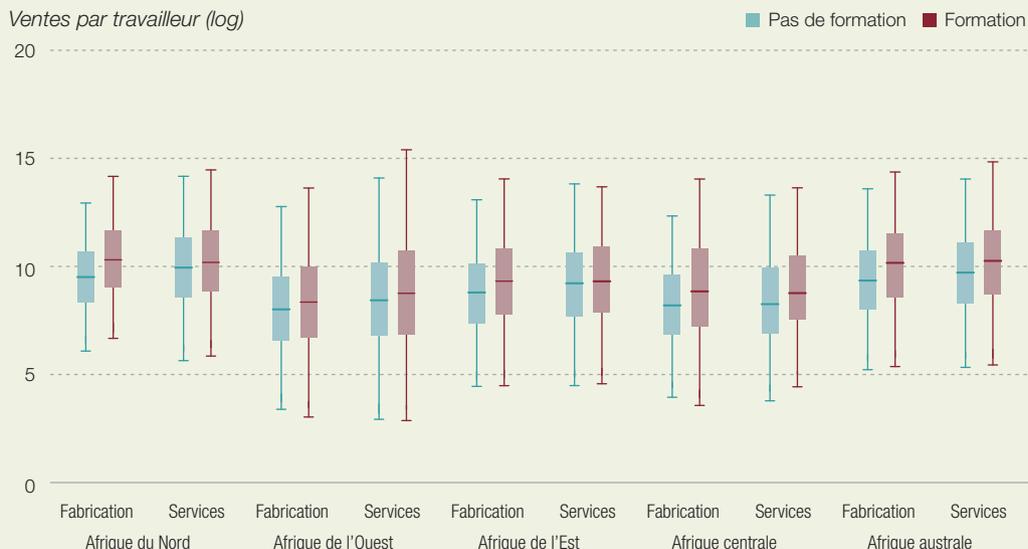
FIGURE 2.18 La proportion des entreprises offrant une formation formelle varie largement à travers le monde, 2019



Source : Calculs des services de la Banque fondés sur les données de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

Le manque d'accès à des emplois décents constitue un obstacle majeur à la possibilité pour les travailleurs de bénéficier de leur investissement dans l'éducation

FIGURE 2.19 Il existe une association positive entre l'offre de formation formelle par les entreprises et la productivité du travail dans l'industrie manufacturière et les services en Afrique, 2006–2018



Note : La figure montre la répartition des ventes (log) par travailleur. L'encadré indique l'écart interquartile (les 25^e et 75^e centiles) et la médiane. Les moustaches indiquent les valeurs supérieures et inférieures à l'intérieur de 1,5 fois l'écart interquartile au-delà des 25^e et 75^e centiles. Les valeurs aberrantes situées au-delà de ces limites sont exclues.

Source : Calculs des services de la Banque fondés sur les données harmonisées provenant des enquêtes menées par la Banque mondiale auprès des entreprises.

formelle pourrait être une autre raison expliquant la faible productivité du travail en Afrique.

Les distorsions sur le marché du travail et la divergence entre le taux de rendement personnel et le taux de rendement social de l'éducation.

Les rendements personnels de la scolarisation (définis comme l'augmentation en pourcentage des revenus due à une année supplémentaire de scolarisation) par niveau d'éducation ont changé au fil du temps et diffèrent considérablement selon les pays⁴². Longtemps, les rendements de l'éducation ont été les plus élevés au niveau primaire⁴³, mais des preuves récentes révèlent que les rendements les plus élevés sont ceux de l'enseignement supérieur, suivis de ceux de l'enseignement primaire puis de ceux de l'enseignement secondaire (tableau 2.2)⁴⁴. Ce renversement de tendance peut avoir été provoqué par l'augmentation

considérable de la proportion de personnes ayant reçu une éducation primaire étant donné que les pays ont introduit des programmes d'éducation primaire universelle. Bien entendu, l'enseignement primaire et secondaire reste une étape nécessaire vers une éducation supérieure et ne doivent donc pas être négligés⁴⁵.

Le manque d'accès à des emplois décents constitue un obstacle majeur à la possibilité pour les travailleurs de bénéficier de leur investissement dans l'éducation. Les distorsions sur le marché du travail expliquent la divergence entre le taux de rendement personnel et le taux de rendement social de l'éducation en empêchant de nombreux travailleurs de profiter pleinement de leurs investissements dans l'éducation et donc d'apporter des contributions significatives à l'économie⁴⁶. Comme évoqué plus haut, certains travailleurs estiment que leur éducation ou leurs compétences ne sont pas bien adaptées à leur emploi.

TABLEAU 2.2 Rendements personnels moyens de la scolarisation par région, par sexe et par enseignement

Region	Total	Gender		Education		
		Male	Female	Primary	Secondary	University
Afrique subsaharienne	12,4	11,3	14,5	14,4	10,6	21,0
Revenu élevé	10,0	9,5	11,1	4,9	6,6	11,1
Asie de l'Est	9,4	9,2	10,1	13,6	5,3	14,8
Amérique latine	9,2	8,8	10,7	7,8	5,4	15,9
Asie du Sud	7,7	6,9	10,2	6,0	5,0	17,3
Europe/Asie centrale	7,4	6,9	9,4	13,9	4,7	10,3
Moyen-Orient/Afrique du Nord	7,3	6,5	11,1	16,0	4,5	10,5
Moyennes globales	9,7	9,1	11,4	11,5	6,8	14,6

Note : Les estimations sont basées sur 819 observations de 139 économies de 1970 à 2013. Les rendements par niveau d'éducation sont basés sur la dernière période pour chaque pays.

Source : Montenegro et Patrinos, 2014.

LES COMPÉTENCES PRODUCTIVES ET LA COMPLEXITÉ ÉCONOMIQUE

Il est difficile de mesurer les impacts économiques de l'éducation et des compétences. De nombreuses études évaluent la contribution de l'éducation au niveau des activités et des tâches⁴⁷. En ce sens, cette section utilise le cadre d'évaluation de la « complexité économique » pour faire la lumière sur la relation entre les compétences, l'éducation et les biens que les pays sont capables de produire à l'heure actuelle et qu'ils pourront produire dans l'avenir. La complexité économique est une mesure des compétences collectives et de l'intensité des connaissances d'une économie sur la base des biens que celle-ci produit⁴⁸.

Le cadre d'évaluation de la complexité économique

L'indice de complexité économique résume les connaissances productives collectives des pays⁴⁹ sur la base de milliers de produits d'exportation et sous deux aspects : la diversité des produits dans le panier d'exportation, ou le nombre de produits qu'un pays peut exporter de manière concurrentielle, et l'ubiquité de produits dans le panier d'exportation, ou le nombre de pays qui peuvent exporter des produits de manière

concurrentielle⁵⁰. La complexité économique se base sur le développement de nouveaux produits plus sophistiqués qui sont « proches » dans l'espace des produits actuels. Des produits proches peuvent être fabriqués avec un savoir-faire similaire. Ils peuvent afficher une complexité au-dessus de la moyenne, ou offrir des possibilités plus importantes de diversification future en étant étroitement liés à un grand nombre d'autres produits d'une plus grande complexité au sein de l'espace produit⁵¹.

Le développement d'une complexité économique a d'importantes implications sur le marché du travail car il implique de créer de nouvelles lignes de tâches et de produits mais d'en éliminer d'autres⁵². Les progrès réalisés en matière de complexité économique permettent par conséquent de faire ressortir les impacts respectifs sur certaines professions, sur les compétences qui leurs sont associés, et sur les niveaux de chômage⁵³. De plus, la complexité économique permet aux décideurs politiques d'identifier des secteurs ou des produits dans lesquels ils devraient faire des interventions de politique industrielle en orientant les politiques industrielles horizontales (à l'échelle du système) et verticales (par secteur), et en identifiant les capacités de production actuelles ainsi que les perspectives. Les politiques peuvent donc mettre l'accent sur

La complexité économique aide les décideurs à identifier les secteurs ou les produits pour les interventions de politique industrielle

les capacités de développement qui sont relativement plus faciles et ont un potentiel de croissance plus important (celles qui sont « proches »).

Le développement de la capacité productive

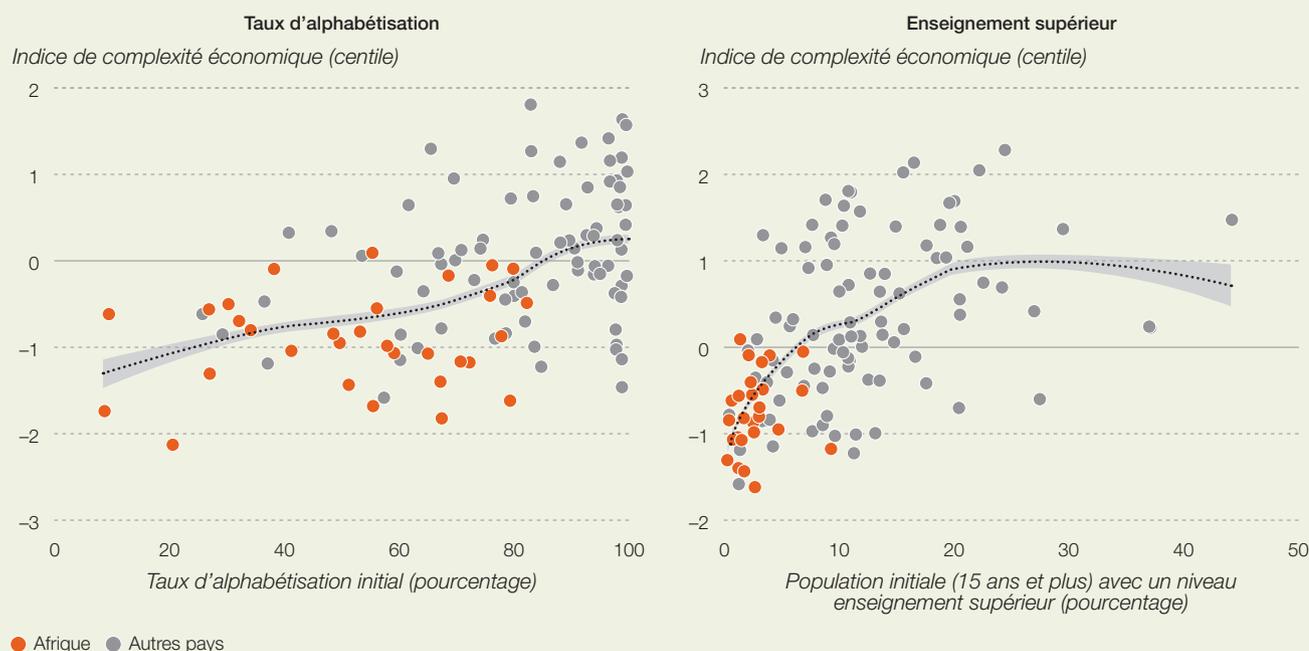
Le développement de la capacité productive commence par le développement de compétences et d'une éducation de base.

Pour augmenter la complexité économique, améliorer le taux d'alphabétisation est aussi important que d'accroître le nombre d'élèves dans l'enseignement supérieur. Le retard persistant des taux d'alphabétisation dans de nombreux pays africains se reflète dans leurs faibles niveaux de connaissances productives collectives ; tandis que dans les pays où les taux d'alphabétisation se sont améliorés au cours des dernières décennies,

la complexité économique a également augmenté (figure 2.20, volet de gauche). Il en va de même dans les pays où les taux de l'enseignement supérieur ont progressé (figure 2.20, volet de droite). Par exemple un taux d'alphabétisation initial plus élevé de 10 points de pourcentage est lié à un indice de complexité économique future plus élevé de 0,1 point. De la même façon, un taux d'enseignement supérieur dans la main-d'œuvre plus élevé de 10 points de pourcentage est lié à une augmentation de 0,3 point sur l'indice de complexité économique.

La relation entre le taux d'alphabétisation initial et la complexité économique se renforce à un taux d'alphabétisation plus élevé (environ 50 % et au-delà). Cela laisse entendre qu'une masse importante de main-d'œuvre possédant des compétences et un niveau d'alphabétisation de base est nécessaire sur le lieu de travail pour migrer

FIGURE 2.20 Augmenter les niveaux actuels d'alphabétisation est aussi important que de faire progresser l'enseignement supérieur pour atteindre une plus grande complexité, 1995–2017



Notes : Les données sur la complexité concernent l'année 2017 ; l'indice de complexité économique résume les connaissances productives collectives des pays sur la base de la diversité des exportations et de leur ubiquité (nombre de pays qui exportent le produit) ; les lignes non paramétriques lissées montrent la relation entre le taux d'alphabétisation initial ou l'enseignement supérieur et le niveau de complexité économique.

Source : Calculs des services de la Banque sur la base des données de l'Atlas of Economic Complexity (Atlas de la complexité économique) de l'université de Harvard et de la base de données des indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

vers la fabrication de produits complexes qui sont davantage susceptibles d'être à forte intensité de connaissances. Concernant l'enseignement supérieur, la relation est plus forte à des niveaux inférieurs d'enseignement supérieur. Ceci suggère qu'une petite augmentation dans la proportion de main d'œuvre de niveau universitaire aujourd'hui a un potentiel considérable d'augmentation de complexité économique pour demain. En général, ceci implique que les pays doivent considérablement accroître la part de leur main-d'œuvre capable de lire des manuels, de faire fonctionner des machines, de faire de l'arithmétique de base, et qui possède des compétences liées au travail afin de fabriquer des produits plus complexes. Cela implique que les pays doivent augmenter la proportion de la main-d'œuvre issue de l'enseignement supérieur, capable d'innover et d'adopter de nouvelles technologies pour atteindre des niveaux de complexité plus élevés.

Les entreprises ayant des employés plus qualifiés ont des connaissances productives supérieures.

Le stock actuel de savoir-faire et d'éducation dans la main d'œuvre explique également une partie importante des variations transnationales en connaissances productives collectives. Notre analyse montre que la complexité économique est fortement liée aux années de scolarisation ajustées par les résultats aux examens. Elle est aussi liée au stock global de capital humain, même après ajustement en fonction du niveau du PIB. De plus, il existe une corrélation importante entre l'amélioration de l'éducation de la population en âge de travailler et la croissance de la complexité économique, notamment en ce qui concerne les pays africains. Par exemple, une augmentation annuelle de 1 % des taux d'alphabétisation dans les pays africains est liée à une augmentation de 0,17 % de la croissance de la complexité économique.

Au niveau de l'entreprise, il y a une corrélation forte entre les compétences des travailleurs et la complexité du produit que l'entreprise fabrique. Par exemple, une analyse de régression montrera qu'une augmentation de 10 % de la proportion de travailleurs non-qualifiés dans une entreprise est associée à un score inférieur de 0,05 point sur l'indice de complexité économique. La corrélation

reste forte même après avoir contrôlé les variations de temps, de pays et de régions⁵⁴.

Analyse spatiale du produit

L'espace du produit offre un cadre d'évaluation pour une mise à niveau graduelle et pragmatique des capacités productives.

Il y a peu de données sur les implications du changement technologique sur l'avenir du travail en Afrique. Le débat sur la manière dont les pays africains peuvent bénéficier d'une quatrième révolution industrielle (4RI) – entraînée par les technologies numériques comme l'intelligence artificielle, l'Internet des objets et l'impression en 3D – est dominé par des suggestions sur la façon de passer directement aux technologies les plus récentes pour rattraper les économies avancées⁵⁵.

L'analyse spatiale du produit suggère plutôt qu'il est possible de mettre les capacités à niveau de façon graduelle et pragmatique pour faire progresser la capacité productive d'un pays en élargissant la production à des produits « proches ». La capacité d'un pays d'exporter un nouveau produit dépend de sa capacité à exporter des produits nécessitant des compétences similaires (produits proches). Les capacités productives dans la périphérie de l'espace du produit, comme l'extraction de ressources naturelles, sont difficiles à réorganiser dans la production d'autres produits. Cependant, les biens au centre de l'espace produit pourraient facilement être réorganisés dans la fabrication d'un grand nombre de divers produits proches et faciles à produire⁵⁶.

L'analyse de l'espace produit de quatre pays africains a identifié les 10 premiers produits actuels les plus complexes que chaque pays fabrique et exporte en 2017, avec des produits proches plus complexes. L'analyse montre qu'il est possible de fabriquer des produits très complexes avec les connaissances productives actuelles et quelques mises à niveau. Le Maroc et l'Ouganda ont 13 produits proches plus complexes, l'Égypte en a 11 et le Kenya en a 10. Pour l'Égypte, les trois premiers produits proches qui sont réalisables avec le niveau actuel de capacités productives sont : la fabrication de caoutchouc, les matériaux pour teinture, tannage et colorants ainsi que les produits pharmaceutiques et médicaux. Pour le

La capacité d'un pays à exporter un nouveau produit dépend de sa capacité à exporter des produits nécessitant des capacités similaires

Les connaissances en informatique et en Internet sont importantes pour permettre aux entreprises de se développer dans les industries axées sur l'innovation

Kenya, le Maroc et l'Ouganda, les trois produits principaux sont : la fabrication de caoutchouc, la machinerie métallurgique et les équipements de production d'énergie.

L'éducation de la main-d'œuvre et la complexité économique

Les produits proches dans l'espace du produit peuvent être fabriqués avec certaines mises à niveau des capacités de production ou savoir-faire actuels. Mais, en pratique les entreprises font face à de multiples obstacles qui doivent aussi être pris en compte. Des contraintes telles que l'accès au financement, au transport, à la terre ou à l'électricité ; la corruption ; l'instabilité politique entravent le dynamisme et la survie des entreprises⁵⁷. En outre, notre analyse montre un nombre inférieur de produits proches pour les entreprises dont les travailleurs sont issus d'une main-d'œuvre insuffisamment instruite. Par exemple, la corrélation entre une main-d'œuvre insuffisamment instruite et le nombre de produits proches d'une entreprise va de $-0,06$ à $-0,15$ dans les quatre pays étudiés. Cela laisse entendre qu'une proportion supérieure à 10 % d'entreprises employant des travailleurs insuffisamment instruits est associée à une quantité moindre de produits proches dans l'espace produit, dans une proportion de $0,6-0,15$. La corrélation est faible mais elle laisse entendre que plus la contrainte éducative des travailleurs est active, plus faible est le nombre de produits proches qu'une entreprise peut fabriquer avec sa capacité de production actuelle.

De la même manière, il y a une corrélation entre le mélange de compétences de la main-d'œuvre et le nombre de produits proches. Les entreprises des quatre pays de l'échantillon ayant un pourcentage élevé de travailleurs peu qualifiés ont moins d'opportunités de mise à niveau de produits proches. Par exemple, une augmentation de 10 %

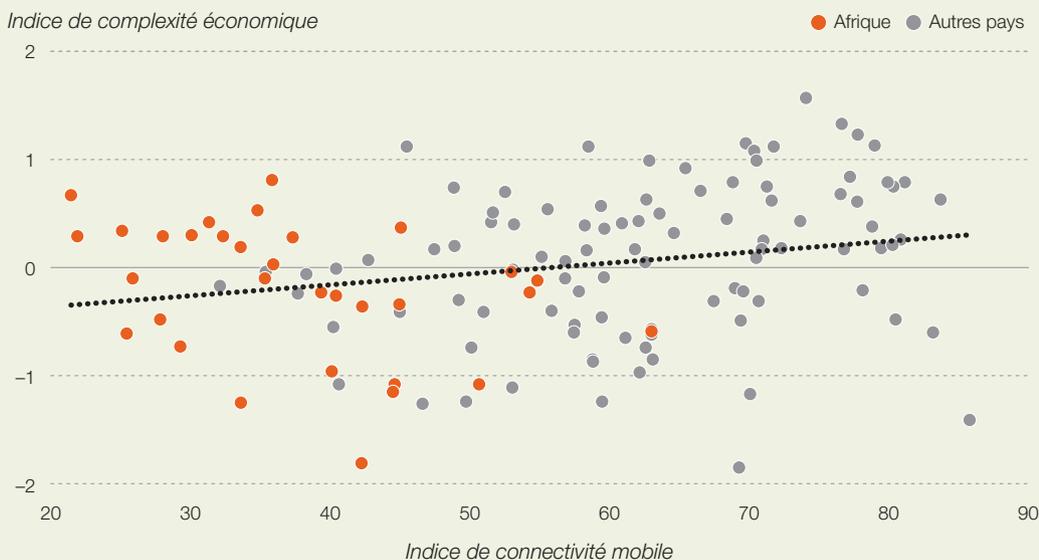
dans la proportion de travailleurs hautement qualifiés dans une entreprise est associée à 2.0 opportunités supplémentaires de produits proches plus complexes. Par conséquent, les entreprises ayant des travailleurs plus qualifiés ont plus d'opportunités de produire et d'exporter un grand nombre de produits complexes proches⁵⁸.

L'investissement dans l'alphabétisation numérique pour augmenter la capacité productive

La production dans de nombreux secteurs s'oriente vers la numérisation et l'utilisation accrue de l'automatisation. Le développement de l'alphabétisation numérique de la main d'œuvre devrait donc stimuler la croissance d'un pays dans la connaissance productive collective⁵⁹. L'alphabétisation numérique (la formation à l'utilisation d'internet et des ordinateurs) est importante pour permettre aux entreprises de croître dans des industries stimulées par l'innovation et pour améliorer la gouvernance et la fourniture de services publics. Pour les travailleurs, l'alphabétisation numérique est la clé vers de meilleures perspectives d'emploi dans les entreprises innovantes qui demandent des compétences en informatique. L'analyse montre une corrélation positive entre le niveau de connectivité mobile (tel que mesuré par l'indice de connectivité mobile⁶⁰) et les connaissances productives collectives des pays après ajustement du niveau du PIB (figure 2.21).

Développer les compétences numériques de la main-d'œuvre nécessite d'investir dans la technologie et la formation professionnelle. Cela signifie qu'il faut, pour améliorer l'apprentissage, équiper les élèves avec des ordinateurs et former les enseignants à l'utilisation des nouvelles technologies. Cela signifie aussi qu'il faut intégrer l'alphabétisation numérique dans l'enseignement d'autres matières.

FIGURE 2.21 La corrélation est positive entre connectivité mobile et complexité économique, 2017



Note : L'indice de complexité économique résume les connaissances productives collectives des pays sur la base de la diversité des exportations et de leur ubiquité (nombre de pays qui exportent le produit) ; l'indice de connectivité mobile mesure la performance d'un pays par rapport à des éléments clés de l'adoption d'internet mobile sur une échelle allant de 0 (faible connectivité) à 100 (connectivité élevée).

Source : calculs du personnel basés sur les données issues de l'Atlas of Economic Complexity, de l'université de Harvard et du GSMA (<https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/connected-society/>).

Pour bénéficier du dividende démographique, les pays africains doivent réévaluer leurs systèmes éducatifs pour faire en sorte que cette population jeune devienne une force productive

L'ÉDUCATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES POUR RÉPONDRE AUX FUTURS BESOINS DE L'AFRIQUE

Au regard des prévisions d'évolution de la structure démographique de l'Afrique et de la rapidité à laquelle se produisent les développements technologiques mondiaux, il est indispensable d'évaluer les besoins futurs du continent en capital humain.

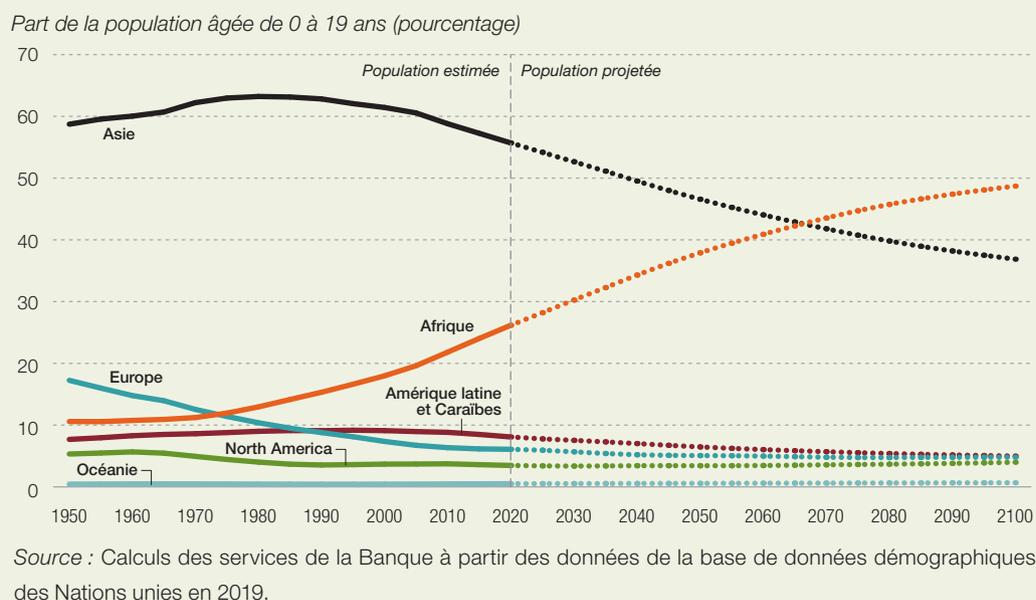
L'Afrique compte la plus grande population de jeunes au monde

Les pays africains figurent parmi les pays comptant les populations de jeunes dont la croissance est la plus rapide au monde, tandis que les populations d'Amérique du Nord et d'Europe

occidentale vieillissent rapidement. Au cours de la dernière décennie, la population africaine âgée de moins de 20 ans a augmenté de 25,6 %, le taux le plus rapide jamais enregistré, tandis que la même cohorte diminuait de 0,8 % en Asie et de 4,1 % en Amérique latine et dans les Caraïbes. Au cours de la période 2010–2020, la part de l'Afrique dans la population mondiale âgée de moins de 20 ans devrait augmenter de 12 % en moyenne et, d'ici à 2070, cette cohorte de jeunes devrait devenir la part de la population la plus importante du continent (figure 2.22).

Cette population jeune constitue une ressource importante pour l'Afrique. Cependant, pour tirer profit de ce dividende démographique, les pays africains doivent réévaluer leurs systèmes éducatifs pour faire de cette population jeune une force productive dans des économies transformées par un monde du travail en pleine mutation.

FIGURE 2.22 La part de la population âgée de moins de 20 ans devrait être la plus élevée en Afrique d'ici à 2070



L'Afrique accuse du retard dans la numérisation et les technologies de la quatrième révolution industrielle

La révolution technologique (4IR), est un changement d'envergure avec des implications importantes sur l'éducation, l'emploi et le marché du travail de demain. La 4IR se caractérise par l'accélération de la numérisation et de l'utilisation de nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle, l'informatique en nuage (*cloud computing*), la robotique, l'impression 3D, l'Internet des objets et les technologies sans fil avancées. Comme l'ensemble des autres régions, l'Afrique doit se préparer aux répercussions de la 4IR.

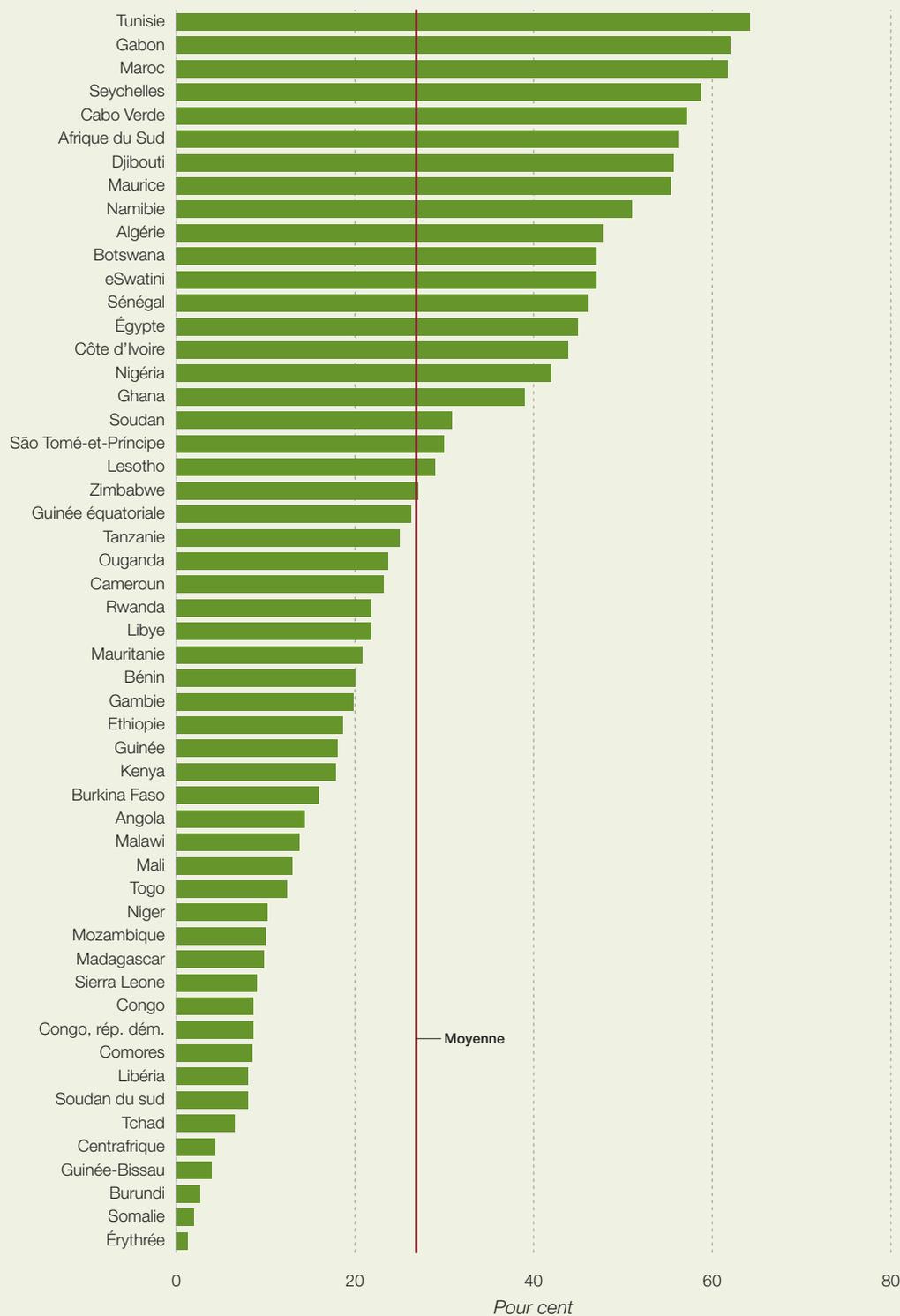
L'automatisation venant compléter les tâches manuelles des travailleurs, ces technologies 4IR peuvent augmenter la productivité, car l'exécution des tâches nécessitera moins de main-d'œuvre. La 4IR peut également signifier la fin d'une industrie manufacturière tirée par les exportations, car l'automatisation pourrait permettre aux économies plus avancées de relocaliser la fabrication dans leurs pays. Les technologies 4IR peuvent également donner naissance à de nouvelles activités. Cependant, les technologies modernes font primer la compétence et peuvent donc aggraver les inégalités en matière de revenus en remplaçant

les emplois manuels peu qualifiés et en complétant l'activité des travailleurs hautement qualifiés.

L'Afrique accuse un très grand retard dans les technologies de la 4IR. Les pays disposent d'une connexion au réseau très médiocre (figure 2.23). Avant 2017, la quasi-totalité des infrastructures robotisées d'Afrique était localisée en Afrique du Sud. Aujourd'hui, les infrastructures robotisées de plus de 100 unités se concentrent en Afrique du Nord, dont environ 75 % dans l'industrie automobile marocaine et les 25 % restants en Égypte et en Tunisie (base de données de la Fédération internationale de la robotique). En outre, bien que l'Afrique du Sud soit le pays d'Afrique le plus avancé en robotisation, c'est l'un des pays les moins préparés au monde à l'ère de l'automatisation intelligente, avec un score de 41 sur 100 à l'Indice de préparation à l'automatisation qui évalue les politiques et stratégies en matière d'innovation, d'éducation et du marché du travail⁶¹.

Dans le même temps, la 4IR peut offrir d'immenses opportunités en matière de création d'emplois en Afrique et permettre de franchir rapidement les obstacles au développement. Une étude de 2018 pour le Kenya a documenté les nouveaux emplois créés grâce à la numérisation, notamment en réponse à la demande d'experts en technologie

FIGURE 2.23 Les pays africains disposent d'une moins bonne connexion au réseau, nombre d'entre eux se situant en deçà de la moyenne pour leur part de la population utilisant internet, 2017



Source : Calculs des services de la Banque à partir des données de la base de données des indicateurs des télécommunications-TIC de l'Union internationale des télécommunications.

Les pays africains doivent réinventer leurs stratégies d'éducation, d'emploi et de croissance à la lumière de la 4IR

pour favoriser le développement des services numériques⁶². L'utilisation de données sur les transactions et l'épargne pour estimer le microcrédit et évaluer les risques de crédit a non seulement créé de nouveaux emplois, mais aussi amélioré l'épargne et l'accès au crédit pour les négociants informels et les ménages pauvres, stimulant l'investissement, la croissance des petites et moyennes entreprises et l'emploi. Les plateformes numériques favorisent également l'esprit d'entreprise et le travail indépendant. Pour tirer pleinement parti de ces opportunités et transformer les ruptures technologiques en avantages, les pays africains doivent repenser à la lumière de la 4IR leurs stratégies en matière d'éducation, d'emploi et de croissance⁶³.

L'Afrique doit s'adapter plus rapidement à l'évolution de la demande de compétences sur le marché du travail

Les ruptures technologiques provoquées par la 4IR affectent également les compétences nécessaires sur le marché du travail, en particulier à trois niveaux : la demande augmente pour des compétences cognitives et socio-comportementales non répétitives qui rendent les employés plus adaptables ; la demande diminue pour des compétences routinières et liées à des emplois particuliers ; enfin, le mix de ces différentes compétences est de plus en plus valorisé⁶⁴. Cette évolution des compétences affecte à la fois les emplois nouveaux et actuels. Les enquêtes du Forum économique mondial indiquent en particulier que les entreprises africaines prévoient une demande croissante de certaines compétences entre 2018 et 2022 : apprentissage actif et stratégies d'apprentissage, conception et programmation de technologies complexes, analyse et réflexion critiques, leadership et influence sociale, raisonnement, résolution de problèmes et recherche d'idées, intelligence émotionnelle, résilience, tolérance au stress et flexibilité⁶⁵.

L'évolution de la demande de compétences en 2013–2017 s'est reflétée dans les tendances de recrutement en Afrique. La demande a augmenté pour les emplois faisant appel à des compétences cognitives et socio-comportementales (encadré 2.4), comme le développement de logiciels, l'expertise en marketing, la rédaction, le conseil financier et l'analyse de données. Elle a en revanche diminué pour les emplois impliquant des actions répétitives,

comme ceux de techniciens en mécanique, d'assistants administratifs et de comptables⁶⁶. Au Kenya, par exemple, plus de 40 % des travailleurs utilisant des ordinateurs exécutent des tâches complexes aux exigences de programmation avancées⁶⁷.

Le développement des compétences cognitives et socio-comportementales nécessaires sur les marchés du travail d'aujourd'hui et de demain doit commencer dès la petite enfance. La construction des fondements nécessaires implique d'investir dans la nutrition, la santé, la protection sociale et l'éducation dès la petite enfance. Mais l'Afrique a sous-investi dans ces domaines, en particulier pour les enfants les plus pauvres qui en ont le plus besoin⁶⁸.

L'enseignement supérieur est également plus important que jamais pour garantir l'évolutivité de la main-d'œuvre. Le développement des compétences cognitives complexes, qui sont en demande croissante, nécessite d'étudier au-delà du primaire et du secondaire. L'apprentissage continu sera nécessaire pour préparer des travailleurs adaptables et en capacité de maîtriser plusieurs carrières et emplois. L'enseignement supérieur évolue pour répondre à cette demande en offrant un large éventail de formations et de diplômes accessibles via plusieurs dispositifs – salles de classe ou plateformes en ligne comme EdEx, Coursera et Udacity – et selon des modalités de présence flexibles (à temps partiel, à temps plein ou en ligne à son propre rythme). Les universités constituent également d'importants centres de recherche et de développement, contribuant ainsi à l'innovation dans l'économie. Pourtant, dans la plupart des pays africains, moins de 10 % de la population possède une formation universitaire, la moyenne chutant à 3,8 % à l'échelle du continent (figure 2.24).

Avec la pénurie de compétences en ingénierie, en sciences et concernant le numérique constatée en Afrique, le capital humain reste l'une des principales contraintes pour préparer l'avenir de la production qui sera façonné par les technologies de rupture de la 4IR. En l'absence d'évolution majeure des systèmes d'éducation et de formation, ce problème risque de s'aggraver. L'enseignement universitaire se concentre sur l'administration des affaires, les sciences sociales, l'éducation et les sciences humaines, tandis que les études STEM, essentielles à l'ère de la 4IR, sont sous-représentées.

ENCADRÉ 2.4 Compétences cognitives, non cognitives et résultats sur le marché du travail

Des compétences cognitives et non cognitives (socio-émotionnelles) sont nécessaires pour réussir sur le marché du travail¹. Les compétences non cognitives regroupent les comportements et les attitudes comme la discipline, la capacité à travailler avec les autres et la confiance en soi. Elles sont souvent mesurées en utilisant le modèle des cinq grands facteurs des traits de personnalité : l'ouverture à l'expérience, le souci du travail bien fait, l'extraversion, l'amabilité et la stabilité émotionnelle².

Des études conduites dans les pays développés montrent qu'outre les compétences cognitives, les compétences socio-émotionnelles et les traits de personnalité sont d'importants déterminants des résultats sur le marché du travail³. Cette corrélation est moins évidente pour les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire, en particulier en Afrique. Ces études ont montré que si les effets des compétences cognitives sont forts, ceux des compétences non cognitives sont également importants, quoique plus faibles, sur les gains, même après contrôle du niveau d'étude et d'autres caractéristiques individuelles et antécédents familiaux⁴.

Les données disponibles pour l'Inde révèlent que les compétences non cognitives, comme l'estime de soi et l'efficacité, sont positivement liées aux performances de l'apprentissage et aux résultats sur le marché du travail⁵. Au Pérou, il a été démontré que les compétences cognitives et non cognitives sont évaluées de manière égale et positive sur le marché du travail⁶. Les résultats pour la Colombie montrent que dans les zones urbaines, les caractéristiques socio-émotionnelles et les compétences cognitives ont une incidence sur la participation au marché du travail

et les choix en matière de scolarité⁷. En Colombie, les compétences socio-émotionnelles sont plus importantes pour la participation au marché du travail des femmes, des jeunes et des travailleurs moins instruits, tandis que les compétences cognitives expliquent davantage les différences de salaires entre les hommes, les travailleurs âgés et les travailleurs plus instruits. Une autre étude portait sur la Colombie, le Pérou, le Kenya et l'Afrique du Sud. Elle s'appuyait sur des données issues de propriétaires de petites entreprises ayant souscrit des emprunts auprès de banques et d'institutions de microfinance. Cette étude a révélé que les comportements liés à la réalisation de bénéfices et au remboursement des prêts sont fortement associés aux compétences socio-émotionnelles, qui sont des indicateurs de la capacité à pénétrer un marché et à réaliser de bonnes performances entrepreneuriales⁸.

Enfin, des études sur le Kenya et le Togo font généralement état de retours positifs sur les compétences cognitives et non cognitives dans l'éducation et leurs résultats sur le marché du travail⁹.

Notes

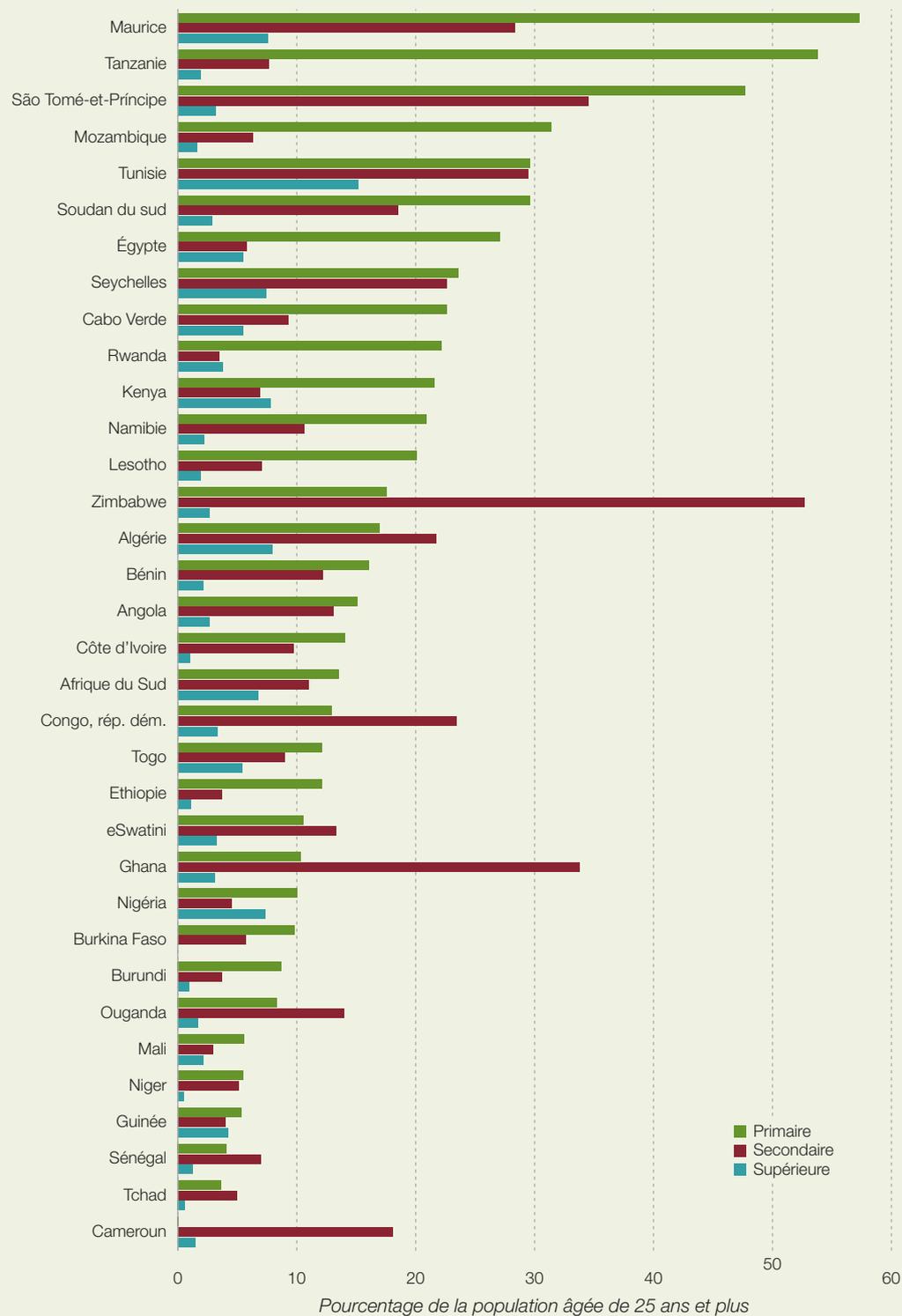
1. Heckman et coll., 2006.
2. Goldberg, 1990.
3. Bowles et coll., 2001 ; Heckman et coll., 2006 ; Nyhus et Pons, 2005.
4. Valerio et coll., 2016.
5. Krishnan et Krutikova, 2012.
6. Díaz et coll., 2012.
7. Acosta et coll., 2015.
8. Klinger et coll., 2013.
9. Valerio et coll., 2016 ; Campos et coll., 2017.

Par exemple, le taux d'inscription en ingénierie et sciences naturelles, en mathématiques et en statistiques est inférieur à 10 %. Il tombe à moins de 5 % en technologies de l'information et de la communication (figure 2.25). Pour mieux préparer les jeunes au marché du travail de demain, les établissements d'enseignement et de formation en Afrique devraient donner une plus grande priorité aux STIM, en renforçant la collaboration entre les secteurs public et privé pour garantir un développement des compétences en phase avec les besoins du marché du travail (encadré 2.4)⁶⁹.

Avec une main-d'œuvre qui n'est pas préparée au numérique, les économies africaines

seront encore plus à la traîne en termes de compétitivité mondiale. Dans le même temps, les nouvelles technologies offrent à l'Afrique la possibilité d'innover et de faire un bond en avant dans les secteurs de l'éducation et de la formation, de nombreux pays comme le Kenya, l'Afrique du Sud et l'Ouganda, étant des centres clés pour l'innovation pédagogique (encadré 2.5). La capacité de l'Afrique à tirer parti de la technologie pour améliorer la qualité de son système éducatif ira en augmentant à mesure que la croissance démographique exercera des pressions sur les infrastructures et les ressources éducatives⁷⁰.

FIGURE 2.24 Dans la plupart des pays africains, moins de 10 % de la population âgée de 25 ans et plus possède une formation universitaire, la moyenne chutant à 3,8 % à l'échelle du continent (dernière année en date)



Note : La figure présente uniquement les pays dont les données sont disponibles pour 2000 ou plus tard.
 Source : Calculs des services de la Banque à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

FIGURE 2.25 Trop peu d'étudiants africains s'inscrivent dans les filières dispensant des enseignements en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques, pourtant essentiels sur le marché du travail de demain, 2015



Source : Calculs du personnel à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

ENCADRÉ 2.5 Connecter le monde de l'enseignement et celui du travail dans le domaine des technologies numériques et intensifier cette relation pour créer des emplois durables : le programme « Codage pour l'emploi » de la Banque africaine de développement

Avec une croissance démographique figurant parmi les plus rapides au monde, l'Afrique devrait voir sa population en âge de travailler passer de 705 millions en 2018 à près de 1,0 milliard d'ici à 2030¹. En tant que pourvoyeur potentiel de main-d'œuvre à l'échelle mondiale, l'Afrique est particulièrement bien placée pour tirer parti de la révolution numérique de la connaissance qui ne cesse de prendre de l'ampleur. Il est de plus en plus reconnu qu'investir dans une économie de la connaissance axée sur la technologie, alimentée par des travailleurs hautement qualifiés et formés aux technologies de l'information et de la communication (TIC), est une stratégie efficace de création d'emplois et un moteur pour l'innovation et la croissance économique². Cet investissement peut avoir un effet catalyseur sur le développement social et économique, car ces professionnels hautement qualifiés transfèrent et partagent leurs connaissances avec une communauté plus large.

La création du vivier nécessaire de talents potentiels exige une intensification des programmes d'acquisition des compétences numériques qui vont de la culture numérique de base aux compétences en développement de logiciels. Le programme « Codage pour l'emploi » de la Banque africaine de

développement établit des partenariats entre des entreprises internationales opérant dans le secteur des technologies, des entreprises innovantes du secteur privé spécialisées dans les TIC et des établissements universitaires pour fournir des infrastructures de TIC. Ce programme crée des centres d'innovation d'excellence, y compris dans des régions éloignées. Il offre aux jeunes une formation axée sur la demande du marché du travail dans le domaine des TIC et des compétences non techniques. Il tisse des liens avec l'écosystème des TIC pour développer les opportunités de stages et d'emploi. Depuis mars 2019, il a permis la formation au numérique de 2000 participants, dont près de la moitié (46 %) était des femmes.

Justification : renforcer les compétences numériques pour garantir l'avenir des emplois. La vitesse exponentielle de la révolution numérique redéfinit l'économie mondiale et le marché du travail de demain. Des technologies comme l'intelligence artificielle, la robotique, l'informatique en nuage et l'Internet des objets transforment la façon dont les entreprises innovent, fournissent des produits et des services et s'adressent à leurs clients. La nouvelle économie numérique

offre à l'Afrique une occasion inédite de faire un bond en avant et de trouver des solutions innovantes pour résoudre les problèmes socio-économiques locaux. Cependant, les pays africains doivent tout d'abord investir dans la constitution d'un capital humain hautement qualifié. Ils doivent se doter de compétences entrepreneuriales et de résolution de problèmes, mais aussi de compétences dans les TIC et le numérique. Les jeunes Africains, dont la moitié sont des femmes, sont trois fois plus vulnérables au chômage et au sous-emploi que les adultes. Or, malgré l'amélioration de l'accès à l'éducation, il existe un décalage important entre les compétences des jeunes et celles recherchées par les employeurs³.

La Banque africaine de développement, dans le cadre de sa stratégie « Des emplois pour les jeunes en Afrique », a lancé le programme « Codage pour l'emploi » afin d'encourager une nouvelle génération de jeunes africains dotés de capacités dans le numérique. Le programme soutiendra la création de 130 centres d'innovation et de 9 millions d'emplois directs et indirects d'ici à 2025.

Caractéristiques du programme. Le programme « Codage pour l'emploi » cible les jeunes de 15 à 35 ans et comprend quatre volets principaux :

- *Créer des centres d'innovation d'excellence.* En collaboration avec les universités et les centres de formation technique et professionnelle hôtes, équiper ces centres d'innovation et d'excellence d'ordinateurs et d'autres équipements de pointe pour créer un environnement d'apprentissage adapté et propice à l'innovation et à la collaboration.
- *Offrir une formation axée sur la demande du marché du travail.* En partenariat avec des entreprises technologiques de premier plan, dont Microsoft, proposer une formation numérique de base et une formation à l'entrepreneuriat numérique intermédiaire et avancé, en fonction de la demande du marché du travail.
- *Tisser des liens avec les employeurs et l'écosystème numérique.* Doter les jeunes participants des compétences générales et interpersonnelles essentielles (communication, travail d'équipe, résolution de problèmes critiques) qui améliorent leur employabilité et tisser des liens avec des pôles d'innovation et des start-up pouvant offrir un apprentissage et une expérience de travail aux jeunes intéressés par la poursuite d'une carrière entrepreneuriale.
- *Recherche.* Se concentrer sur les enseignements tirés du programme en s'appuyant sur une collaboration avec les institutions universitaires pour rendre les systèmes éducatifs africains plus agiles et adaptés aux besoins du marché

du travail dans les contextes individuels des pays et dans un environnement d'innovation en évolution rapide.

Enseignements tirés. Le programme « Codage pour l'emploi » a identifié 14 centres dans les pays pilotes (Kenya, Nigéria, Rwanda et Sénégal) et formé plus de 2000 jeunes (46 % de femmes) entre mars et juin 2019.

Accroître la participation des femmes aux technologies de l'information et de la communication. Pour réduire les écarts importants dans la répartition des sexes en matière de compétences numériques, qui amenuisent les opportunités d'emploi des femmes, le programme a créé des cohortes de femmes et mis en place des mesures de soutien, comme des garderies pour les enfants des participantes, afin d'encourager une plus grande participation des femmes.

Intégrer au programme l'acquisition de compétences non techniques pour améliorer l'adaptabilité et la créativité des travailleurs et accroître leurs compétences d'encadrement. Les enquêtes conduites par le programme auprès des entreprises du secteur privé local et international révèlent que de nombreux jeunes entrent sur le marché du travail avec des compétences techniques adéquates, mais manquent de compétences non techniques et interpersonnelles essentielles.

Alléger les obstacles socio-économiques à l'accès à la formation numérique. Sur les quelques mois d'existence du programme, les jeunes Africains ont clairement démontré leur soif d'opportunités qui leur permettent d'avancer. Par exemple, dans le nord du Nigéria, 15 000 demandes d'inscription au programme ont été reçues, soit un chiffre supérieur au nombre de places disponibles. Cependant, de nombreux candidats ne disposent pas des moyens leur permettant de suivre des formations numériques ou ne peuvent pas se permettre de s'absenter pour suivre ces formations. Les programmes de formation doivent offrir un soutien logistique pour améliorer l'accès au lieu de formation et proposer un calendrier flexible pour permettre aux jeunes de rattraper les cours manqués.

Soutenir l'engagement des animateurs. Les animateurs sont la clé du succès du programme qui a développé un solide cadre incitatif comprenant des initiatives engageant les communautés locales.

Notes

1. Banque africaine de développement, 2019.
2. http://www3.weforum.org/docs/WEF_EGW_FOJ_Africa.pdf.
3. Banque africaine de développement, 2015.

STRATÉGIES ET POLITIQUES POUR CONSTRUIRE LA MAIN-D'ŒUVRE DE DEMAIN

Bien que l'Afrique ait connu une croissance économique robuste ces vingt dernières années, celle-ci n'a pas été inclusive et n'a pas permis de créer suffisamment d'emplois décents pour une population active toujours plus nombreuse. La pauvreté et les inégalités demeurent élevées, ce qui entrave les progrès sur le long terme. Ces tendances s'expliquent en grande partie par les faibles niveaux d'éducation et de compétence de la population active.

En dépit des progrès réalisés, et à l'exception de quelques pays, la qualité du capital humain est bien moindre en Afrique que dans les autres régions du monde, que ce soit en termes de nombre moyen d'années d'instruction ou de résultats harmonisés aux examens. Les résultats scolaires et les notes obtenues aux examens se situent également en dessous du maximum atteignable pour de nombreux pays africains au vu de leur niveau de revenus. Quant aux écarts entre les sexes, ils persistent tant dans le monde de l'éducation que dans le monde du travail. En outre, on observe un écart surprenant entre les bénéfices personnels de l'éducation, qui sont élevés, et les bénéfices sociaux de l'éducation, qui sont faibles. Cela indique que le marché du travail n'offre pas aux jeunes les incitations adaptées pour investir davantage dans leur éducation.

Plus grave encore, l'inadéquation entre le niveau d'éducation et les compétences de la population active d'une part, et les besoins des employeurs d'autre part, est plus important en Afrique que dans toute autre région en développement. Ainsi, il est plus probable que les compétences et le niveau d'éducation des jeunes travailleurs africains soient peu adaptés à leur emploi et à leurs débouchés professionnels. Et les disparités en matière de compétences et d'éducation réduisent tant la satisfaction au travail que la stabilité de l'emploi et, donc, la productivité.

En outre, le défi de l'emploi en Afrique est considérable. En effet, il faudrait créer 12 millions d'emplois par an pour simplement maintenir le chômage à son niveau actuel. Mais alors que la

rapidité du changement technologique devrait perturber davantage les marchés du travail, il est plus urgent que jamais que les pays corrigent les principaux goulets d'étranglement qui entravent la création de capital humain. L'amélioration du niveau d'éducation et de compétences de la population active est l'un des facteurs-clés qui permettra non seulement de créer suffisamment d'emplois de qualité aujourd'hui mais aussi de préparer les travailleurs aux évolutions futures du monde du travail.

Comment l'Afrique relèvera-t-elle le défi de la croissance rapide de sa population jeune et de l'évolution rapide de l'environnement technologique ? La présente section définit un certain nombre d'initiatives stratégiques, ainsi que les politiques qui doivent les accompagner, pour répondre à ces défis. Les stratégies visant à améliorer l'éducation et la formation professionnelle doivent évoluer afin de répondre aux besoins actuels et afin de mieux préparer à l'avenir. Alors qu'il convient d'ajuster les politiques en fonction des circonstances de chaque pays, les décideurs peuvent s'attribuer certaines de ces mesures pour améliorer la qualité de l'éducation et aligner les politiques éducatives sur les réalités du marché du travail.

Faire des choix stratégiques pour anticiper et bâtir une population active flexible et productive

Même si les effets potentiels des nouvelles technologies sur l'éducation et la demande de compétences en Afrique demeurent putatifs, il est indiscutable que les pays africains devront anticiper et bâtir une population active à la fois flexible et productive pour répondre aux défis à venir. À cette fin, ils devront définir des stratégies nationales d'éducation et de développement des compétences.

Le taux d'inscription scolaire a fortement progressé en Afrique. Pourtant, le continent accuse un retard sur les autres régions en ce qui concerne le nombre moyen d'années d'instruction achevées pour la population des plus de 25 ans, et en ce qui concerne la mise en place de l'enseignement primaire universel. On observe également des écarts entre le niveau d'éducation et la qualité de celle-ci, au vu du niveau de revenu de l'Afrique. Les deux

Les stratégies d'amélioration de l'éducation et de la formation professionnelle doivent changer pour répondre aux besoins actuels et mieux préparer l'avenir

principaux facteurs expliquant les faibles niveaux d'éducation et les faibles résultats de la scolarisation en Afrique sont : le taux de décrochage élevé, supérieur à 30 % (contre une moyenne mondiale de 13 %) et la faible qualité de l'enseignement scolaire.

Pour améliorer l'employabilité des travailleurs, la productivité des entreprises et l'inclusivité de la croissance, les pays africains doivent se doter d'une stratégie nationale pour l'éducation et le développement des compétences. Qui plus est, pour que la croissance soit plus inclusive, ces stratégies ne devront pas seulement cibler les jeunes mais aussi les travailleurs adultes, les personnes ayant abandonné l'école, les travailleurs de l'économie informelle et les travailleurs issus de groupes économiquement et socialement désavantagés⁷¹.

Bâtir une main-d'œuvre plus flexible et plus productive

Pour la plupart des pays africains, la première étape consistera à intégrer les stratégies de renforcement de l'éducation et des compétences à leur plan de développement économique et industriel. En effet, c'est généralement le faible niveau d'éducation et de compétences de la population active que les équipes de direction internationales identifient comme principale contrainte lorsqu'elles étudient les possibilités d'investissement dans le secteur manufacturier en Afrique⁷².

Comme il est probable que les « compétences générales » gagnent en importance, il faudrait encourager les établissements éducatifs et de formation à enseigner et renforcer les valeurs positives et ce, dès le plus jeune âge. Ces compétences peuvent inclure une solide éthique professionnelle, l'honnêteté, la tolérance, le respect de l'autorité, la ponctualité et la quête de l'excellence. Tous ces attributs représentent des caractéristiques intangibles d'une population active de haute qualité.

Les pouvoirs publics devront investir dans la construction des infrastructures requises pour permettre le développement des compétences recherchées⁷³. Il s'agit des infrastructures de base, par exemple un système d'approvisionnement électrique fiable et abordable, des infrastructures

de transport et des systèmes d'adresse postale, mais aussi des infrastructures numériques telles qu'internet haut débit, des réseaux virtuels mobiles et des systèmes interopérables.

Les pouvoirs publics peuvent également accélérer les investissements destinés au renforcement des compétences cruciales pour l'avenir, par exemple⁷⁴ :

- des compétences numériques spécifiques, y compris la programmation informatique et la conception technologique,
- des compétences numériques générales telles que l'analyse de données et la navigation sécurisée sur internet,
- des compétences générales telles que la communication et la pensée analytique et critique, pour permettre aux travailleurs de s'adapter à différentes tâches dans un environnement technologique en évolution rapide,
- des compétences auxiliaires liées à l'industrie manufacturière, qui continuera de jouer un rôle important en appui à l'économie numérique, y compris les compétences physiques nécessitant de la dextérité, par exemple la conduite d'engins industriels et la broderie, ainsi que des compétences moins qualifiées telles que la vente, la réparation et l'entretien.

Améliorer les résultats éducatifs

Afin de réduire leur taux de décrochage et améliorer les résultats éducatifs, les pays peuvent prendre les mesures suivantes :

- Améliorer l'accès aux écoles dans les zones reculées. En Afrique, un enfant sur quatre vit à au moins 2 kilomètres de l'école la plus proche, sans accès à des moyens de transport fiables⁷⁵. Ces conditions sont encore plus difficiles pour les ménages vivant en zone rurale et dans les pays à faible revenu. La fréquentation irrégulière de l'école mène au redoublement et au décrochage. Par conséquent, l'amélioration de l'accès aux écoles grâce à la réduction de la distance moyenne entre le domicile et l'école et à l'amélioration des transports terrestres peut réduire le taux de décrochage et la fréquentation irrégulière, en particulier dans les zones reculées. En Égypte, le programme du Fonds social pour le développement a démontré qu'un meilleur accès à l'éducation en

milieu rural peut réduire sensiblement le taux d'analphabétisme.

- Offrir des incitations, par exemple la gratuité des uniformes et des manuels scolaires, ou encore des repas quotidiens, afin d'améliorer les capacités d'apprentissage et, éventuellement, de réduire le décrochage scolaire.
- Introduire l'enseignement obligatoire, au moins au niveau primaire en interdisant le travail des enfants (et faire appliquer cette interdiction). Les obligations légales peuvent contribuer à surmonter les barrières culturelles et autres qui favorisent le décrochage, tandis que l'interdiction du travail des enfants peut accroître le taux d'achèvement scolaire.
- Accroître les taux d'inscription et d'achèvement au niveau secondaire. Après avoir réalisé d'importants progrès vers l'enseignement primaire universel, les pays africains doivent dorénavant trouver les moyens de garantir un meilleur accès à l'enseignement secondaire. L'expérience du Ghana prouve que les impacts de l'enseignement secondaire sur les étudiants sont de grande ampleur en termes de compétences cognitives, d'emploi, de recours aux services de santé et de fécondité⁷⁶. L'une des mesures possibles pour accroître les taux d'inscription et d'achèvement au niveau secondaire consiste à mettre des bourses d'étude à disposition des étudiants dans le besoin. Les bourses peuvent en effet améliorer l'accès à l'enseignement secondaire et faciliter la transition entre les niveaux primaire et secondaire.
- Mettre en œuvre des réformes pédagogiques, renforcer les normes éducatives, réformer la gouvernance de l'éducation et mettre en place des incitations efficaces, notamment en assujettissant le renouvellement du contrat des enseignants à leur performance ; ou encourager l'enseignement en langue locale. Par exemple, le programme Extra Teacher, mis en place avec succès en 2005/06 dans la Province Occidentale du Kenya, octroyait des fonds aux comités scolaires pour recruter un enseignant supplémentaire sur la base d'un contrat à court terme, renouvelable sous condition de performance⁷⁷. Cette incitation basée sur la performance a donné des résultats positifs.

Aligner l'enseignement et la formation sur le marché du travail

Pour une meilleure adéquation entre les compétences de la population active et les emplois disponibles, les pouvoirs publics doivent bâtir un système éducatif axé sur la demande qui réponde aux besoins des employeurs. Les politiques suivantes peuvent améliorer cet alignement :

- Forger des partenariats avec les universités et les établissements de formation, de même qu'avec les entreprises, afin de bâtir une population active répondant mieux à la demande de travail.
- Réduire les coûts de transaction élevés liés à la recherche d'un emploi, en particulier dans les zones urbaines. Ces coûts élevés (tels que les coûts de transport pour aller consulter les offres d'emploi et pour imprimer les CV et les lettres de motivation) empêchent souvent les jeunes de s'informer des possibilités d'emploi et de postuler à des emplois qui correspondent à leurs compétences et qualifications⁷⁸. En établissant des agences publiques d'emploi qui centralisent les informations sur les emplois disponibles et dispensent des conseils sur la recherche et les possibilités d'emploi, ou en améliorant les agences existantes, les pays africains pourraient à la fois réduire les coûts de la recherche d'emploi et améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi.
- Faire preuve d'anticipation au moment de réformer le système éducatif de manière à ce que la population active réponde aux exigences du marché du travail tant aujourd'hui que demain. Le système éducatif doit être en phase avec les nouveaux emplois du secteur privé qui deviennent rapidement très demandés (par exemple : ingénieur en informatique, spécialiste marketing, rédacteur, conseiller financier ou analyste de données).
- Renforcer la collaboration public-privé afin que les compétences soient adaptées aux besoins du marché. Pour accroître leur efficacité, les programmes de formation professionnelle et d'apprentissage doivent être intégrés à un robuste système de collaboration avec les secteurs concernés, afin que les établissements de formation soient axés sur la demande et

Les pays africains doivent maintenant déterminer comment assurer un meilleur accès à l'enseignement secondaire

Le lien entre la nutrition et les compétences cognitives de la population active est simple, et pourtant la nutrition est généralement négligée et reste gravement sous-financée

enseignement des compétences qui répondent aux besoins du marché du travail.

- Mettre l'accent sur les compétences numériques qui permettront aux jeunes Africains de contribuer pleinement à l'économie numérique. Par exemple, la Banque africaine de développement a lancé le programme « Codage pour l'emploi » afin de former une nouvelle génération de jeunes Africains aux technologies numériques. Ce programme envisage de favoriser l'établissement de 130 centres d'innovation en Afrique d'ici 2025.
- Faire de la formation aux compétences générales une partie intégrante de la stratégie éducative nationale. Alors qu'ils joignent les rangs d'une population active de plus en plus compétitive, les jeunes manquent souvent de compétences générales et interpersonnelles essentielles (communication, travail en équipe et résolution de problèmes). Ces compétences peuvent être renforcées dans le cadre du programme scolaire mais aussi dans le cadre de programmes et de stages parrainés par les pouvoirs publics en collaboration avec les entreprises privées.

Investir dans la nutrition

Le lien entre la nutrition et les compétences cognitives de la population active est évident. Pourtant, la nutrition demeure généralement négligée et sévèrement sous-financée tant par les pouvoirs publics que les bailleurs⁷⁹. La malnutrition réduit fortement les capacités humaines. Nous savons tous que lorsqu'un enfant a faim, il ne peut pas apprendre correctement. Le faible poids à la naissance peut réduire le quotient intellectuel (Q.I.) d'une personne de 5 points de pourcentage, le retard de croissance de 5 à 11 points de pourcentage et une carence en iode de 10 à 15 points de pourcentage. En outre, les études montrent qu'une perte de 1 % de la taille adulte en conséquence d'un retard de croissance pendant l'enfance est associée à une perte de productivité de 1,4 %⁸⁰.

En 2017, plus d'un tiers des enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance dans le monde vivait en Afrique, où le taux de retard de croissance varie entre 36 % en Afrique de l'Est et 17 % en Afrique du Nord. En outre, le nombre

d'enfants souffrant d'un retard de croissance en Afrique continue d'augmenter, de l'ordre 17 % entre 2000 et 2016 (pour atteindre 59 millions d'enfants). Parallèlement, en Asie, leur nombre a chuté de 35 % (pour atteindre 86,5 millions d'enfants)⁸¹.

Pour renforcer les compétences cognitives, les pays africains doivent investir dans une nutrition de meilleure qualité, en commençant dès la grossesse. Tandis que les conséquences de la malnutrition sont évitables, elles sont presque toujours irréversibles, en particulier chez les jeunes enfants. Ainsi, les 1 000 premiers jours entre le moment de la conception et l'âge de 2 ans sont cruciaux en ce qui concerne la nutrition. Le manque de nutriments essentiels au cours de cette période se traduit par un retard de croissance chez les enfants (une taille inférieure à la moyenne pour leur âge) qui, une fois adultes, seront plus petits et plus faibles et souffriront de carences cognitives de manière permanente⁸².

Les pouvoirs publics devraient également tirer avantage des rendements économiques de l'investissement dans la nutrition, qui sont particulièrement élevés. Par exemple, le ratio coûts-avantages des investissements réduisant le retard de croissance est estimé à au moins 15 ; l'élimination de l'anémie se traduit par une augmentation de 5 % à 17 % de la productivité à l'âge adulte, ce qui représente jusqu'à 2 % de PIB supplémentaire dans les pays les plus durement touchés⁸³.

En complément des initiatives nutritionnelles, les pouvoirs publics peuvent également promouvoir l'enseignement dès la petite enfance. Au Mozambique, par exemple, ce type de programme éducatif ciblant la petite enfance a fait ses preuves pour accroître le taux d'inscription à l'école primaire et les compétences cognitives⁸⁴.

Investir dans la science, la technologie, l'ingénierie et mathématiques

Pour participer véritablement à l'économie de la connaissance, l'Afrique doit renforcer les compétences en science, technologie, ingénierie et mathématique (STIM) et dans les technologies de l'information et de la communication (TIC). La quatrième révolution industrielle exercera des pressions croissantes sur les systèmes éducatifs qui ne seront pas concurrentiels en ce qui concerne

la formation des étudiants maîtrisant les STIM et les TIC.

Les gouvernements de certains pays, dont l'Égypte, le Ghana, le Rwanda et l'Afrique du Sud, ont déjà pris des mesures pour renforcer les filiales STIM et TIC. En 2019, Google a ouvert un laboratoire de recherche en intelligence artificielle à Accra, au Ghana, qui était le premier en son genre sur le continent africain. Cette même année, l'Institut africain des sciences mathématiques de Kigali, au Rwanda, a lancé un programme de Master en intelligence automatique, un programme intensif d'un an fournissant une formation de pointe sur l'apprentissage automatique et ses applications, parrainé par Facebook et Google.

Des pôles d'innovation apparaissent partout sur le continent. Selon l'Association internationale d'opérateurs de téléphonie mobile (GSMA), le nombre de pôles technologiques actifs en Afrique a augmenté de plus de 50 % entre 2009 et 2018, passant de 314 à 442⁸⁵. Grâce aux investissements dans l'internet haut débit et à la diffusion des téléphones mobiles dans toute l'Afrique, il devient possible pour le continent d'innover tant sur le front du numérique que de la téléphonie mobile.

Les pouvoirs publics ont également accéléré les investissements dans la recherche-développement expérimentale afin de repousser la frontière de la connaissance et de répondre aux défis

locaux. Ces investissements peuvent devenir des mécanismes importants pour stimuler l'innovation en Afrique, dont les dépenses en matière de recherche-développement sont inférieures aux autres régions. Entre 2012 et 2016, les dépenses brutes moyennes consacrées à la recherche-développement s'élevaient à environ 0,23 % du PIB en Afrique, soit un tiers seulement du niveau de 0,68 % en Amérique latine.

Les pouvoirs publics peuvent collaborer avec le secteur privé et les établissements éducatifs pour élaborer des programmes d'apprentissage et de formation. Le secteur privé peut être un partenaire essentiel en ce qui concerne les formations et le renforcement des capacités. Les approches possibles incluent le subventionnement de stages, le cofinancement de centres de formation avec les secteurs concernés ou encore le financement par les entreprises de l'innovation et de la recherche en université. Au Maroc, des multinationales telles que Safran collaborent avec les autorités et des associations du secteur aérospatial pour établir des centres de formation et des programmes d'apprentissage visant à former les jeunes aux métiers de ce secteur. Ces entreprises forment également des partenariats avec des universités et des écoles d'ingénieurs locales, ce qui permet de soutenir à la fois le développement du capital humain et le développement d'un secteur aérospatial local.

La quatrième
révolution
industrielle imposera
des exigences
croissantes aux
systèmes éducatifs

NOTES

1. La durée moyenne de scolarisation est tirée du PNUD (2019). Le nombre moyen d'années de scolarité est défini comme le nombre moyen d'années d'études poursuivies par les personnes âgées de 25 ans et plus, converti à partir des niveaux de scolarité en utilisant les durées officielles de chaque niveau.
2. Deininger, 2003 ; Lucas et Mbiti, 2012 ; Valente, 2019.
3. Le taux net de scolarisation est utilisé pour l'enseignement primaire et secondaire. Il est défini comme le nombre d'élèves dans la tranche d'âge scolaire officielle qui sont inscrits à l'école, exprimé en pourcentage de la population de la tranche d'âge scolaire officielle correspondante. Pour l'enseignement supérieur, le taux utilisé est le taux brut de scolarisation, qui se réfère au nombre total d'étudiants inscrits, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population de la tranche d'âge correspondant officiellement à ce niveau d'enseignement.
4. Le taux cumulé d'abandon est le pourcentage des élèves d'une cohorte inscrits dans une année d'études donnée durant une année scolaire donnée, qui ne sont plus inscrits l'année suivante (<http://data.uis.unesco.org/Index.aspx?queryid=156>). Le taux d'abandon par année d'études est calculé en additionnant le taux de promotion et le taux de redoublement et en soustrayant cette somme de 100. Le taux cumulé d'abandon dans l'enseignement primaire est calculé en soustrayant le taux de survie (pourcentage d'une cohorte d'élèves inscrits dans la première année d'un niveau d'enseignement donné, durant une année scolaire donnée, censés atteindre une année d'études donnée, en comptabilisant les redoublements) de 100 pour une année d'études donnée.
5. Banerjee, 2000.
6. Caerus Capital, 2018.
7. Aslam et Rawal, 2018. Ces chiffres sont des estimations. De nombreuses écoles privées non enregistrées ne participent pas aux enquêtes nationales.
8. Patrinos et Angrist (2018) ont établi les résultats aux tests harmonisés à partir d'un ensemble de données sur les acquis cognitifs portant sur 164 pays et régions au cours de la période 1965-2015. Leur travail est une révision et une mise à jour du travail précédent par Altinok et coll. (2018). Cette étude utilise un facteur de conversion qui permet de comparer

les résultats des pays participant aux tests standardisés internationaux sur les acquis et aux tests standardisés régionaux sur les acquis (RSAT) pour une date, un niveau de scolarité et une matière donnés. Les évaluations des tests internationaux et régionaux sont reliées pour obtenir une mesure agrégée de la qualité du niveau d'éducation et avoir une base de données harmonisée des résultats d'apprentissage. Ces auteurs établissent un score pour chaque matière (mathématiques, lecture et sciences) et cycle scolaire (primaire ou secondaire) pour chaque période de cinq ans. Si les pays ont participé à plusieurs tests comparables au cours d'une année donnée ou aux alentours de cette date, ils calculent la moyenne sur le test et utilisent comme point d'ancrage des pays « doublons » qui participent à la fois aux évaluations régionales et aux évaluations internationales. La base de données des tests normalisés internationaux sur les acquis scolaires s'est appuyée sur l'étude sur les tendances en mathématiques et en sciences (International Mathematics and Science Study - TIMSS) pour les niveaux 4 et 8 (enseignement primaire et secondaire). D'autres tests internationaux envisagés sont le programme de Suivi des acquis d'apprentissage (Monitoring Learning Achievement), qui s'intéresse à la fois à la petite enfance, à l'éducation de base et secondaire et à l'alphabétisation non formelle des adultes. Ils examinent également le Programme international de recherche en lecture scolaire (Progress in International Reading Literacy Study), qui évalue les compétences en lecture des élèves des écoles primaires de 4^e année et le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (Programme for International Student Assessment - PISA), axé sur les mathématiques, les sciences et l'alphabétisation. Le PISA présente la particularité notable d'évaluer les scores des jeunes de 15 ans, indépendamment des niveaux scolaires. Les RSAT comprennent le Consortium pour le suivi de la qualité de l'éducation en Afrique australe et orientale (Southern and Eastern Africa Consortium for Monitoring Educational Quality - SACMEQ), qui se concentre sur les tests pour les pays d'Afrique australe et orientale. Le SACMEQ évalue les performances en lecture en 6^e année. Le Programme d'analyse des systèmes éducatifs est une évaluation régionale qui se concentre sur les pays francophones d'Afrique subsaharienne en 2^e et 5^e années pour les mathématiques et le français.

Le Laboratoire latino-américain de l'UNESCO pour l'évaluation de la qualité de l'éducation (Laboratorio Latinoamericano para la Evaluación de la Calidad de la Educación) effectue des évaluations en lecture et en mathématiques en 3^e, 4^e et 6^e années. Outre Altinok et coll. (2018), Patrinos et Angrist (2018) incluent l'évaluation de base en lecture (Early Grade Reading Assessment) effectuée entre la 2^e et la 4^e année.

9. Une façon de mesurer la qualité de l'éducation, en particulier des compétences cognitives, consiste à utiliser les résultats aux tests d'acquis d'apprentissage en lecture, en langue, en mathématiques, en calcul, en connaissances et compréhension scientifiques. Cependant, il est important de souligner que les résultats aux tests sont un indicateur indirect de la qualité de l'éducation. Ils ne tiennent pas compte par exemple des acquis dans toutes les matières étudiées à l'école. Malgré ces limites, l'utilisation des résultats aux tests permet d'aller au-delà de la comparaison quantitative. Elle prend en compte le fait qu'une année de scolarité dans un pays peut ne pas se traduire par la même augmentation du capital humain productif comparée à une année de scolarité dans un autre pays où la qualité de la scolarité est supérieure.
10. Calculé ici comme le nombre moyen d'années de scolarité multiplié par les résultats aux tests harmonisés, divisé par 625 en suivant la méthodologie de Filmer et coll. (2018).
11. Feenstra, Inklaar et Timmer, 2015.
12. Selon le Projet pour le capital humain de la Banque mondiale, le nombre d'années de scolarité attendu correspond à la somme des taux de scolarisation par tranche d'âge entre 4 et 17 ans. Les taux de scolarisation par âge sont estimés en utilisant les taux de scolarisation à différents niveaux : le taux de scolarisation préprimaire se rapproche des taux de scolarisation par âge pour les enfants de 4 et 5 ans, le taux pour l'enseignement primaire se rapproche de celui des 6-11 ans, le taux pour l'enseignement secondaire de premier degré se rapproche de celui des 12-14 ans et le taux pour l'enseignement secondaire du second degré se rapproche de celui des 15-17 ans. Les résultats des tests harmonisés sont tirés de Patrinos et Angrist (2018). Le critère de la taille des classes présente cependant certains inconvénients car il ne tient pas compte de la qualité et de la motivation des enseignants. Il ne tient pas compte non plus d'autres facteurs complémentaires qui rendent les classes plus petites efficaces dans l'amélioration de l'apprentissage.
13. Le ratio élèves/enseignant est défini comme le nombre moyen d'élèves par enseignant à un niveau d'enseignement donné, sur la base des effectifs des élèves et des enseignants.
14. Duflo et coll. 2012 ; Valente 2019.
15. Kremer et coll. 2013.
16. Selon l'UNESCO, moins de 75 % des enseignants du primaire dans le monde reçoivent une formation conforme aux normes nationales (UNESCO, 2015).
17. L'emploi concerne toutes les personnes en âge de travailler qui, pendant une brève période déterminée, comme une semaine ou un jour, étaient dans les catégories suivantes : emploi rémunéré (que ce soit au travail ou avec un emploi mais pas au travail) ; ou travail indépendant (que ce soit au travail ou dans une entreprise mais pas au travail). Les emplois hautement qualifiés concernent : les gestionnaires, les professionnels et les techniciens et professionnels associés. Les emplois moyennement qualifiés concernent : le personnel de service et de vente ; les travailleurs qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche ; les artisans et travailleurs des métiers connexes ; les opérateurs et monteurs d'installations et de machines. Les emplois peu qualifiés incluent toutes les professions élémentaires (<https://ilostat.ilo.org/fr/resources/methods/description-employment-by-occupation/>).
18. Schwab, 2017.
19. Lucas 1988 ; Mankiw et coll. 1992 ; Griffith et coll., 2004.
20. Grossman et Helpman, 1991.
21. Fox et Gaal, 2008.
22. Feenstra, Inklaar et Timmer, 2015.
23. Feenstra, Inklaar et Timmer, 2015.
24. Caselli et Coleman, 2006.
25. Knight et Sabot, 1990.
26. Il est important de reconnaître qu'outre l'inadéquation des compétences, d'autres distorsions sur les marchés de travail pourraient expliquer le chômage plus élevé chez les jeunes africains. Il s'agit notamment de salaires d'acceptation plus élevés, de réglementations du travail restrictives et de salaires minimums élevés. Par exemple, l'analyse des données de notre échantillon de pays africains montre que les salaires d'acceptation mensuels sont sensiblement plus bas pour les jeunes salariés (74,44 USD) que pour les jeunes chômeurs (87,31 USD).

- En outre, et comme on pouvait s'y attendre, plus les jeunes sont instruits, plus le salaire d'acceptation est élevé, quelle que soit leur situation professionnelle : de 55,76 USD pour les jeunes salariés qui n'ont pas fait d'études, à 95,76 USD pour les jeunes ayant fait des études secondaires et 154,17 USD pour les jeunes ayant fait des études universitaires. Enfin, par rapport aux jeunes dont les compétences sont inadéquates, notre analyse indique que les jeunes salariés possédant les compétences requises ont des salaires d'acceptation plus bas que les jeunes surqualifiés et des salaires d'acceptation plus élevés que les jeunes sous-qualifiés.
27. Malgré le risque de sous-estimation, cette mesure est valable parce qu'elle tient compte de l'hétérogénéité des emplois. On considère généralement que c'est le travailleur qui connaît le mieux son propre travail et l'éventail des compétences nécessaires pour réaliser efficacement son travail.
 28. Leuven et Oosterbeek, 2011.
 29. Un jeune salarié est sur-éduqué (sous-éduqué) si son niveau réel d'éducation est supérieur (inférieur) aux exigences de son emploi en matière d'instruction. Dans la pratique, un groupe de professions selon la Classification internationale type des professions est attribué à chaque emploi, et un niveau requis d'instruction selon la Classification internationale type de l'éducation est attribué à chaque groupe.
 30. Morsy et Mukasa, 2019.
 31. Golub et coll., 2019.
 32. Bauer, 2002.
 33. Morsy et Mukasa, 2019.
 34. Peiro et coll., 2010 ; Rubb, 2003.
 35. Morsy et Mukasa, 2019.
 36. Scarpetta et coll., 2010.
 37. Zimmermann et coll., 2013 ; Leyaro et Joseph, 2014.
 38. Kahyarara et Teal 2008.
 39. Oketch 2007 ; Zimmermann et coll., 2013 ; Atchoarena et Delluc, 2001.
 40. Shaorshadze et Krishnan, 2012.
 41. Quintini et Manfredi, 2009 ; Zimmermann et coll., 2013.
 42. Patrinos, 2016.
 43. Psacharopoulos, 1985, 1994.
 44. Montenegro et Patrinos, 2014.
 45. Patrinos, 2016.
 46. Prichett, 2001.
 47. Acemoglu et Restrepo, 2017-2018.
 48. Hausman et coll., 2013
 49. Hausman et coll., 2008.
 50. Hausman et coll., 2011 ; Hidalgo et coll., 2007.
 51. Hausman et coll., 2008.
 52. <https://oec.world/static/pdf/LinkingEconomicComplexityInstitutionsAndIncomeInequality.pdf>. Les différences de connaissances productives entre les pays peuvent s'exprimer par la diversité et la sophistication des biens et des services qu'ils produisent (Hausmann et coll., 2013).
 53. Adam et coll., 2019.
 54. Notez que le coefficient de détermination de la régression est inférieur à 1 %, ce qui laisse entendre que le modèle explique un très petit pourcentage de la variation.
 55. Hidalgo et Hausmann, 2009 ; Ndung'u, 2018.
 56. Hidalgo et coll., 2007.
 57. AfDB, AEO, 2019 ; Woldemichael et Joldowski, 2019.
 58. Notre analyse donne des résultats similaires concernant la distance avec des produits proches qui est « une mesure du risque de se diversifier vers un produit, où de plus grandes distances supposent un degré de parenté faible avec le savoir-faire existant, et une nécessité de coordination par l'ajout d'un grand nombre de capacités et d'actifs manquants afin de se diversifier, augmentant ainsi le risque. » (Atlas Economic Complexity: Glossary. <http://atlas.cid.harvard.edu/glossary>). Les entreprises qui font face à une main d'œuvre insuffisamment instruite et les entreprises qui emploient une plus grande part de travailleurs peu qualifiés sont à une distance plus grande des produits proches plus complexes, et font donc face à des risques accrus d'échec en entrant en production. À leur niveau actuel de savoir-faire productif, le renforcement des capacités pour produire des biens plus complexes est plus difficile pour ces entreprises.
 59. L'alphabétisation numérique ou la formation aux ordinateurs et à internet concerne la familiarité avec les logiciels de productivité et appareils numériques essentiels au savoir-faire sur le lieu de travail dans l'économie numérique du 21^e siècle. Voir https://news.microsoft.com/cloudforgood/_media/downloads/en/digital-literacy-en.pdf.
 60. « L'indice de connectivité mobile mesure la performance de 165 pays par rapport aux éléments clés de l'adoption d'internet mobile. Son objectif est de

soutenir les efforts de l'industrie mobile, des pouvoirs publics, et de la communauté internationale au sens large pour réaliser l'ambition d'un accès universel à internet. Les pays sont notés sur une échelle de 0 à 100 par rapport à un certain nombre d'indicateurs. Le score le plus élevé représente une performance plus forte dans la livraison de la connectivité internet mobile. Cet outil internet permet d'explorer les données utilisées dans l'indice de connectivité mobile, et de comparer les pays sur un éventail de paramètres. » Source : <http://www.mobileconnectivityindex.com/>.

61. EIU, 2017.
62. Ndung'u, 2018.
63. Banque africaine de développement, 2019.
64. Banque mondiale, 2019.
65. FEM, 2018.
66. FEM, 2018.
67. Banque mondiale, 2019.
68. Banque mondiale, 2019.
69. Banque africaine de développement, 2019.
70. Monga et coll., 2019.
71. OIT, 2011.
72. Centre africain pour la transformation économique (ACET), 2014.
73. Banga et te Velde, 2018.
74. Banga et te Velde, 2018.
75. Morsy et Mukasa, 2019.
76. Dupas et coll., 2016.
77. Duflo et coll., 2015.
78. Abebe et coll., 2019.
79. Shekar et coll., 2017.
80. Shekar et coll., 2006.
81. Banque africaine de développement, 2018.
82. Banque africaine de développement, 2018, p. 3.
83. Shekar et coll., 2006.
84. Martinez et coll., 2013.
85. Bayen, 2018 ; Cisse, 2018.

RÉFÉRENCES

ACET (African Center for Economic Transformation). 2014. *African Transformation Report 2014: Growth with Depth*. Accra, Ghana : ACET.

Acemoglu, D., et P. Restrepo. 2017. « Robots and Jobs: Evidence from US Labor Markets. » Document de travail W23285, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.

- . 2018. « Artificial Intelligence, Automation, and Work. » Document de travail W24196, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Abebe, Girum, Stefano Caria, Marcel Fafchamps, Paolo Falco, Simon Franklin, et Simon Quinn. 2019. « Anonymity or Distance? Job Search and Labour Market Exclusion in a Growing African City. » Disponible sur le site https://7e6b9778-7cbf-4bbf-96bb-a806c5d9b900.filesusr.com/ugd/e9b89f_9248112b23ea4ceba8a9d1458dd4ba66.pdf.
- Abou-Ali, H., H. El-Azony, H. El-Laithy, J. Haughton, et S.R. Khandker. 2010 « Evaluating the Impact of Egyptian Social Fund for Development Programs. » *Journal of Development Effectiveness* 2 (4) : 521–555.
- Acosta, P., N. Muller, et M. Sarzosa. 2015. « Beyond Qualifications: Returns to Cognitive and Socio-Emotional Skills in Colombia. » Document de discussion 9403, Institute of Labor Economics (IZA), Bonn, Allemagne.
- Adam, A., A. Garas, et A. Lapatinas. 2019. « Economic Complexity and Jobs: An Empirical Analysis. » Document MPRA 92401, Bibliothèque universitaire de Munich, Allemagne.
- Adejumo, A. V., P. A. Olomola, et O. O. Adejumo. 2013. « The Role of Human Capital in Industrial Development: The Nigerian Case (1980–2010). » *Modern Economy* 4 (10) : 639.
- Altinok, N., N. Angrist, et H. A. Patrinos. 2018. *Global Data Set on Education Quality (1965–2015)*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Ansu, Y., et J.-P. Tan. 2012. « Skills Development for Economic Growth in Sub-Saharan Africa: A Pragmatic Perspective. » Dans A. Noman, K. Botchwey, H. Stein, et J. Stiglitz (eds.), *Good Growth and Governance in Africa: Rethinking Development Strategies*, 462–497. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.
- Atchoarena, D., et A. M. Delluc. 2001. *Revisiting Technical and Vocational Education and Training in Sub-Saharan Africa*. Paris : Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO.
- Banque africaine de développement. 2015. *African Development Report 2015: Growth, Poverty, and Inequality Nexus: Overcoming Barriers to Sustainable Development*. Abidjan, Côte d'Ivoire : BAD
- . 2018. *Multi-Sectoral Nutrition Action Plan 2018–2025*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement. Disponible sur le site <https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/>

- Generic-Documents/Banking_on_Nutrition_ActionPlan_A4_V1d_single.pdf
- . 2019. *Perspectives économiques en Afrique 2019*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- Banerjee, A. 2000. « A Dynamic Framework for Educational Policy Analysis. » Mimeo, MIT, Cambridge, MA.
- Banga, K., et D. W. Te Velde. 2018. *Digitalization and the Future of Manufacturing in Africa*. Londres : Overseas Development Institute.
- Banque mondiale. 2012. *Education in Sub-Saharan Africa: A Comparative Analysis*. Washington, DC : Banque mondiale. Disponible sur le site <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/13143/9780821388891.pdf?sequence=1>.
- . 2017. *World Development Report 2017: Governance and the Law*. Washington, DC : Banque mondiale.
- . 2019. *World Development Report 2019: The Changing Nature of Work*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Barro, R. J., et J. W. Lee. 2013. « A New Data Set of Educational Attainment in the World, 1950–2010. » *Journal of Development Economics* 104 : 184–198.
- Bashir, S., M. Lockheed, E. Ninan, et J.-P. Tan. 2018. *Facing Forward: Schooling for Learning in Africa*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Bauer, T. K. 2002. « Educational Mismatch and Wages: A Panel Analysis. » *Economics of Education Review* 21 : 221–229.
- Bigsten, A., P. Collier, S. Dercon, M. Fafchamps, B. Guthrie, J. W. Gunning, M. Soderbom, A. Odoro, R. Oostendorp, C. Patillo, F. Teal, et A. Zeufack. 2000. « Rates of Return on Physical and Human Capital in Africa's Manufacturing Sector. » *Economic Development and Cultural Change* 48 (4) : 801–827.
- Bold, T., M. Kimenyi, G. Mwabu, et J. Sandefur. 2018. « Experimental Evidence on Scaling up Education Reforms in Kenya. » *Journal of Public Economics* 168 : 1–20.
- Bowles, S., H. Gintis, et M. Osborne. 2001. « Incentive-Enhancing Preferences: Personality, Behavior, and Earnings. » *American Economic Review* 91 (2) : 155–158.
- Campos, F., M. Frese, M. Goldstein, L. Iacovone, H. C. Johnson, D. McKenzie, et M. Mensmann. 2017. « Teaching Personal Initiative Beats Traditional Training in Boosting Small Business in West Africa. » *Science* 357 (6357) : 1287–1290.
- Caselli, F., I. I. Coleman, et W. John. 2006. « The World Technology Frontier. » *American Economic Review* 96 (3) : 499–522.
- Castelló-Climent, A., et A. Hidalgo-Cabrillana. 2012. « The Role of Educational Quality and Quantity in the Process of Economic Development. » *Economics of Education Review* 31 (4) : 391–409.
- Cohen, D., et L. Leker. 2014. « Health and Education: Another Look with the Proper Data. » Document de discussion DP9940, Center for Economic and Policy Research, Washington, DC.
- Cohen, D., et M. Soto. 2007. « Growth and Human Capital: Good Data, Good Results. » *Journal of Economic Growth* 12(1) : 51–76.
- Commission pour l'éducation. 2016. *The Learning Generation: Investing in Education for a Changing World*. New York : International Commission on Financing Global Education Opportunity.
- Coulibaly, B. S. 2019. « Strategies for Jobs in the Digital Age. » Policy Research Document 2. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- Das, J., S. Dercon, J. Habyarimana, et P. Krishnan. 2007. « Teacher Shocks and Student Learning: Evidence from Zambia. » *Journal of Human Resources* 42 (4) : 820–862.
- Deininger, K. 2003. « Does Cost of Schooling Affect Enrollment by the Poor? Universal Primary Education in Uganda. » *Economics of Education Review* 22 (3) : 291–305.
- Díaz, J. J., O. Arias, et D. V. Tudela. 2012. « Does Perseverance Pay as Much as Being Smart? The Returns to Cognitive and Non-cognitive Skills in Urban Peru. » Mimeo, Banque mondiale, Washington, DC.
- Duflo, E., P. Dupas, et M. Kremer. 2015. « School Governance, Teacher Incentives, and Pupil-Teacher Ratios: Experimental Evidence from Kenyan Primary Schools. » *Journal of Public Economics* 123 : 92–110.
- Dupas, P., E. Duflo, et M. Kremer. 2016. « Estimating the Impact and Cost-effectiveness of Expanding Access to Secondary Education in Ghana. » 3ie Impact Evaluation Report 42, International Initiative for Impact Evaluation (3ie), New Delhi.
- EIU (Economist Intelligence Unit). 2018. « The Automation Readiness Index: Who is Ready for the Coming Wave of Automation? » Londres.
- Feenstra, R. C., R. Inklaar, et M. P. Timmer. 2015. « The Next Generation of the Penn World Table. » *American Economic Review* 105 (10) : 3150–82.

- FEM (Forum économique mondial) 2017. *The Future of Jobs and Skills in Africa*. Cologny, Suisse : FEM
- Filmer, D., H. Rogers, N. Angrist, et S. Sabarwal. 2018. *Learning-Adjusted Years of Schooling (LAYS) : Defining a New Macro Measure of Education*. Washington, DC : Banque mondiale.
- FMI (Fonds monétaire international). 2019a. *Recovery Amid Elevated Uncertainty: Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*. Washington, DC : FMI.
- Fox, L. M., et M. Sekkel Gaal. 2008. *Working out of Poverty: Job Creation and the Quality of Growth in Africa*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Goldberg, L. R. 1990. « An Alternative 'Description of Personality:' The Big-Five Factor Structure. » *Journal of Personality and Social Psychology* 59 (6) : 1216.
- Golub, S.S., A.A. Mbaye, L. Chen, F. Gueye, et J.L. Tello Garza. 2019. « Constraints to Employment Creation in Africa. » dans C. Monga, A. Shimeles, et A. Woldehicheal (eds.), *Creating Decent Jobs: Strategies, Policies, and Instruments*, 177–232. Banque africaine de développement : Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Griffith, R., S. Redding, et J. V. Reenen. 2004. « Mapping the Two Faces of R&D: Productivity Growth in a Panel of OECD Industries. » *Review of Economics and Statistics* 86 (4) : 883–895.
- Grossman, G. M., et E. Helpman. 1991. « Trade, Knowledge Spillovers, and Growth. » *European Economic Review* 35 (2–3) : 517–526.
- Hanushek, E. A., L. Woessmann. 2008. « The Role of Cognitive Skills in Economic Development. » *Journal of Economic Literature* 46 (3) : 607–668.
- . 2012. « Do Better Schools Lead to More Growth? Cognitive Skills, Economic Outcomes, and Causation. » *Journal of Economic Growth* 17 (4) : 267–321.
- Hausmann, R., J. Hwang, et D. Rodrik. 2007. « What You Export Matters. » *Journal of Economic Growth* 12 (1) : 1–25.
- Hausmann, R., D. Rodrik, et A. Velasco. 2008. *Growth Diagnostics: The Washington Consensus Reconsidered: Towards a New Global Governance*, 324–355. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.
- Hausmann, R., et C. A. Hidalgo. 2011. « The Network Structure of Economic Output. » *Journal of Economic Growth* 16 (4) : 309–342.
- Hausmann, R., C. A. Hidalgo, S. Bustos, M. Coscia, S. Chung, J. Jimenez, A. Simoes, et M. A. Yildirim. 2011. *The Atlas of Economic Complexity: Mapping Paths to Prosperity*. Disponible sur le site https://oec.world/static/pdf/atlas/AtlasOfEconomicComplexity_Part_I.pdf.
- Heckman, J. J., J. Stixrud, et S. Urzua. 2006. « The Effects of Cognitive and Noncognitive Abilities on Labor Market Outcomes and Social Behavior. » *Journal of Labor Economics* 24 (3) : 411–482.
- Hidalgo, C. A., et R. Hausmann. 2009. « The Building Blocks of Economic Complexity. » *Proceedings of the National Academy of Sciences* 106 (26) : 10570–10575.
- Hoddinott, J., M. Rosegrant, et M. Torero. 2012. « Challenge Paper: Hunger and Malnutrition. » Consensus de Copenhague. Disponible sur le site <http://www.copenhagencensus.com/Default.aspx?ID=1633>
- Horton, S., M. Mbuya, et C. Wilkinson. 2017. « Synthesis of Evidence of Multisectoral Approaches for Improved Nutrition. » Commandée par la Banque africaine de développement (BAD), la Big Win Philanthropy et la Fondation Aliko Dangote. Abidjan, Côte d'Ivoire. Disponible sur le site https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/Banking_on_Nutrition_evidence_synthesis_advanced_copy_November_2017.pdf
- . 2019. *Time to Act for SDG 8: Integrating Decent Work, Sustained Growth and Environmental Integrity*. Genève : OIT.
- Kahyarara, G., et F. Teal. 2008. « The Returns to Vocational Training and Academic Education: Evidence from Tanzania. » *World Development* 36 (11) : 2223–2242.
- Klinger, B., A. I. Khwaja, et Carlos del Carpio. 2013. *Enterprising Psychometrics and Poverty*. Springer Briefs in Innovations in Poverty Reduction. New York : Springer-Verlag.
- Knight, J. B., et R. H. Sabot. 1990. *Education, Productivity, and Inequality: The East African Natural Experiment*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Kremer, M., C. Brannen, et R. Glennerster. 2013. « The Challenge of Education and Learning in the Developing World. » *Science* 340 (6130) : 297–300.
- Kremer, M., E. Miguel, et R. Thornton. 2009. « Incentives to Learn. » *Review of Economics and Statistics* 91 (3) : 437–56
- Krishnan, P., et S. Krutikova. 2013. « Non-cognitive Skill Formation in Poor Neighbourhoods of Urban India. » *Labour Economics* 24 : 68–85.
- Lall, S., et S. Urata. 2003. *Competitiveness, FDI and Technological Activity in East Asia*. Cheltenham, Royaume-Uni : Edward Elgar Publishing Limited.

- Leuven, E., et H. Oosterbeek. 2011. « Overeducation and Mismatch in the Labor Market. » Document de discussion 5523, Institute of Labor Economics (IZA), Bonn, Allemagne.
- Lin, J., et H. J. Chang. 2009. « Should Industrial Policy in Developing Countries Conform to Comparative Advantage or Defy It? A Debate between Justin Lin and Ha-Joon Chang. » *Development Policy Review* 27 (5) : 483–502.
- Lucas, A. M., et I. M. Mbiti. 2012. « Access, Sorting, and Achievement: The Short-run Effects of Free Primary Education in Kenya. » *American Economic Journal: Applied Economics* 4 (4) : 226–53.
- Mankiw, N. G., D. Romer, et D. N. Weil. 1992. « A Contribution to the Empirics of Economic Growth. » *The Quarterly Journal of Economics* 107 (2) : 407–437.
- Martinez, S., S. Naudeau, et V. Pereira. 2013. « The Promise of Preschool in Africa: A Randomized Impact Evaluation of Early Childhood Development in Rural Mozambique. » 3^{ie} Impact Evaluation Report 1, International Initiative for Impact Evaluation (3^{ie}), New Delhi.
- McKinsey Global Institute, 2017, « Jobs Lost, Jobs Gained: Workforce Transitions in a Time of Automation » Monga, C., A. Shimeles, et A. Woldemichael. 2019. *Creating Decent Jobs: Strategies, Policies, and Instruments*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- Montenegro, C. E., et H. A. Patrinos. 2014. *Comparable Estimates of Returns to Schooling around the World*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Morsy, H., et A. N. Mukasa. 2019. « Youth Jobs, Skill and Educational Mismatches in Africa. » Série de documents de travail 326, Banque africaine de développement, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Ndung'u, N. 2018. « Next Steps for the Digital Revolution in Africa: Inclusive Growth and Job Creation Lessons from Kenya. » Document de travail 20, Africa Growth Initiative at Brookings, Washington, DC.
- Nyhus, E. K., et E. Pons. 2005. « The Effects of Personality on Earnings. » *Journal of Economic Psychology* 26 (3) : 363–384.
- OIT (Organisation internationale du travail). 2011. « Formulating a National Policy on Skills Development. » Policy Brief, OIT, Genève.
- Okech, M. O. 2007. « To Vocationalise or not to Vocationalise? Perspectives on Current Trends and Issues in Technical and Vocational Education and Training (TVET) in Africa. » *International Journal of Educational Development* 27 (2) : 220–234.
- Oreopoulos, P. 2007. « Do Dropouts Drop out too Soon? Wealth, Health and Happiness from Compulsory Schooling. » *Journal of Public Economics* 91 (11–12) : 2213–2229.
- Patrinos, H. A. 2016. « Estimating the Return to Schooling Using the Mincer Equation. » *IZA World of Labor* 2016: 278.
- Patrinos, H. A., et N. Angrist. 2018. *Global Dataset on Education Quality: A Review and Update (2000–2017)*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Peiro, J. M., S. Agut, et R. Grau. 2010. « The Relationship Between Overeducation and Job Satisfaction Among Young Spanish Workers: The Role of Salary, Contract of Employment, and Work Experience. » *Journal of Applied Social Psychology* 40 (3) : 666–689.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2019. Rapport sur le développement humain, 2019 : Beyond income, beyond averages, beyond today: Inequalities in human development in the 21st century. <http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019.pdf>
- Psacharopoulos, G. 1985. « Returns to Education: A Further International Update and Implications. » *Journal of Human Resources* 20 (4) : 583–604.
- . 1994. « Returns to Investment in Education: A Global Update. » *World Development* 22 (9) : 1325–1343.
- Pritchett, L. 2001. « Where Has All the Education Gone? » *The World Bank Economic Review* 15 (3) : 367–391. Disponible sur le site www.jstor.org/stable/399010
- Quintini, G., et T. Manfredi. 2009. « Going Separate Ways? School-to-Work Transitions in the United States and Europe. » Social, Employment and Migration Working Papers 90, Éditions de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), Paris.
- Rubb, S. 2003. « Overeducation: A Short or Long Run Phenomenon for Individuals? » *Economics of Education Review* 22: 389–94.
- Scarpetta, S., A. Sonnet, et T. Manfredi. 2010. « Rising Youth Unemployment during the Crisis. » Social, Employment and Migration Working Papers 106, Éditions de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), Paris.
- Schwab, K. 2017. *The Global Competitiveness Report 2017–2018*. Cologny, Suisse : Forum économique mondial.
- Shaorshadze, I., et P. Krishnan. 2012. « Technical and Vocational Education and Training in Ethiopia. » Paper for the International Growth Centre–Ethiopia Country Programme, International Growth Centre, Londres.

- Shekar, M., R. Heaver, et Y.-K. Lee. 2006. *Repositioning Nutrition as Central to Development: A Strategy for Large Scale Action*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Shekar, M., J. Kakietek, J. Dayton Eberwein, et D. Walters. 2017. *An Investment Framework for Nutrition: Reaching the Global Targets for Stunting, Anemia, Breastfeeding, and Wasting*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Simwaka, B. N., K. Simwaka, et G. Bello. 2009. « Retrospective Analysis of a School-based Malaria Treatment Programme Demonstrates a Positive Impact on Health and Education Outcomes in Mangochi District, Malawi. » *Journal of Development Effectiveness* 1 (4) : 492–506.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 2015. *Reducing Global Poverty through Universal Primary and Secondary Education*. Document stratégique Paris : Institut de statistique de l'UNESCO.
- . 2019. *Behind the Numbers: Ending School Violence and Bullying*. Paris : UNESCO.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), OMS (Organisation mondiale de la santé), et la Banque mondiale. 2017. *Joint Child Malnutrition Estimates-Levels and Trends: Key Findings of the 2017 Edition*. New York : UNICEF.
- Valente, C. 2019. « Primary Education Expansion and Quality of Schooling. » *Economics of Education Review* 73: 101913.
- Valerio, A., M. L. S. Puerta, N. Tognatta, et S. Monroy-Taborda. 2016. *Are There Skills Payoffs in Low- and Middle-Income Countries? Empirical Evidence Using STEP Data*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Varly, P., et M. Mazunya. 2017. « Burundi Asa (P161127): Study 2 Report On The Quality Of Education. » Document de travail, Banque mondiale, Washington, DC.
- . 2018. *The Future of Jobs Report 2018*. Cologny, Suisse : FEM
- Woldemichael, A., et M. Joldowski. 2019. « The Cost of Inaction: Obstacles and the Lost Jobs in Africa. » Chapitre 3 dans C. Monga, A. Shimeles, et A. Woldemichael (eds.), *Creating Decent Jobs: Strategies, Policies, and Instruments*. Banque africaine de développement : Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Zimmermann, K, C. Biavaschi, W. Eichhorst, C. Giulietti, M. Kendzia, A. Muravyev, J. Pieters, Janneke, N. Rodríguez-Planas, et R. Schmidl. 2013. « Youth Unemployment and Vocational Training. » *Foundations and Trends® in Microeconomics* 9 (1–2) : 1–157.

FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

MESSAGES CLÉS

- **Les pays africains consacrent en moyenne 5 % de leur PIB à l'éducation, un des taux les plus élevés dans les pays en développement**, mais les dépenses par élève sont les plus faibles au monde. En 2010–2017, les pays africains ont alloué en moyenne 16 % de leur budget national à l'éducation, ce qui est conforme à l'un des critères d'accès à l'enseignement primaire universel de l'UNESCO.
- **Toutefois, l'Afrique est la région la moins efficiente dans l'utilisation de ses dépenses publiques d'éducation.** En 2010–2018, le taux d'efficacité des dépenses publiques d'éducation n'était que de 58 % pour l'enseignement primaire et de 41 % pour le secondaire. En alignant l'efficacité des dépenses d'éducation sur les niveaux observés dans les pays émergents et en développement d'Asie, l'Afrique pourrait quasiment atteindre un enseignement primaire universel (en passant de 79 % à 98 %).
- **Investir conjointement dans l'éducation et les infrastructures pourrait générer une plus forte croissance qu'investir dans un seul de ces secteurs.** Les investissements publics dans l'éducation et les infrastructures peuvent apporter des avantages bien plus importants en stimulant la croissance à long terme, car ils sont fortement complémentaires. Investir dans le capital physique et humain peut se révéler coûteux. Les décideurs politiques doivent donc tenir compte des implications sur les finances publiques et des effets macroéconomiques et distributifs.
- **Les politiques devraient viser à optimiser l'efficacité des dépenses consacrées à l'éducation et à améliorer la qualité de l'éducation.** Les audits et revues des dépenses peuvent renforcer davantage l'efficacité des dépenses publiques tandis que l'amélioration de la qualité des enseignants et un financement axé sur les performances peuvent renforcer la qualité de l'enseignement.
- **Les ménages assument environ un tiers du financement total de l'éducation en Afrique, avec une hétérogénéité considérable entre les régions et les pays.** Les transferts de fonds des migrants nationaux et internationaux sont pour de nombreux ménages une source importante de financement de l'éducation. Si une baisse des dépenses publiques d'éducation accroît la pression financière sur les ménages, un investissement public accru dans l'accès à l'enseignement et l'amélioration de sa qualité stimule la demande d'éducation des ménages.
- **Des progrès sont réalisés dans le financement privé de l'éducation et de la formation en Afrique, mais ils restent limités.** Pour pousser le secteur privé à contribuer à l'éducation et à la formation, les pouvoirs publics devraient s'attaquer aux défaillances du marché qui conduisent à la faiblesse du financement et de l'offre du privé, et promouvoir des partenariats public-privé. La participation du secteur privé à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels devrait être particulièrement encouragée.

La quasi-totalité du déficit estimé de financement mondial de l'éducation se trouvera en Afrique

L'Afrique fait face à d'immenses défis pour éduquer et améliorer les compétences de sa main-d'œuvre actuelle et future. Comme mentionné au Chapitre 2, malgré les progrès substantiels réalisés ces dernières décennies, l'Afrique doit améliorer tant la quantité que la qualité de l'éducation. Dans le même temps, l'augmentation du nombre de jeunes en Afrique signifie que la demande d'éducation continuera de croître. L'examen du paysage, des défis et des options de politiques de financement de l'éducation en Afrique reste donc une grande priorité.

Les dépenses consacrées à l'éducation ont constitué un sujet prioritaire pour la plupart des pays du monde. Les dépenses mondiales d'éducation sont estimées à 4,7 billions \$US¹. Les pays à revenu élevé en ont dépensé près des deux tiers (3 billions \$US), contre 0,5 % (22 milliards \$US) pour les pays à faible revenu, alors que les deux groupes de pays comptent à peu près le même nombre d'enfants en âge d'aller à l'école. Les pouvoirs publics fournissent l'essentiel des financements pour l'éducation dans le monde (79 %) et les ménages financent pratiquement tout le reste (environ 20 %). En Afrique, le financement des pouvoirs publics est inférieur à ce chiffre, en moyenne – 63 % – et celui des ménages est plus important – 30 % (les institutions à but non lucratif financent les 7 % restants). Il existe cependant d'énormes disparités entre les pays, comme mentionné ci-dessous.

Au cours de la période 2015–2030, le déficit moyen de financement extérieur de l'éducation des pays en développement – soit la différence entre le coût estimé de la scolarisation de base et les ressources intérieures estimées disponibles – est d'environ 39,5 milliards \$US par an (à prix constants 2012). En 2020, la quasi-totalité du déficit estimé de financement mondial de l'éducation sera enregistrée en Afrique en raison de son faible PIB par habitant et de son taux de croissance démographique élevé².

PRINCIPAUX BAILLEURS DE FONDS DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN AFRIQUE

Le financement de l'éducation est complexe. Du côté de l'offre, l'éducation peut être dispensée par

le secteur public ou le secteur privé. Des acteurs externes participent également au financement de l'éducation par le biais de la coopération au développement. Par ailleurs, l'investissement dans l'éducation nécessite un équilibre entre efficacité et équité, en particulier pour le financement public de l'éducation et le développement des compétences. Du côté de la demande, cela dépend des décisions des ménages et des particuliers d'investir ou non dans l'éducation et l'acquisition de compétences.

Compte tenu de la nécessité de renforcer l'éducation et les compétences pour l'avenir de l'emploi et d'identifier les défis et les options politiques favorisant un système de financement efficace et équitable, il est essentiel d'examiner le rôle des principaux acteurs du financement de l'éducation et du développement des compétences. Les questions essentielles incluent : Le financement de l'éducation et du développement des compétences en Afrique est-il suffisant, efficace et équitable ? Quelles réformes politiques du financement de l'éducation et du développement des compétences sont nécessaires pour préparer la main-d'œuvre de demain ?

Il existe quatre sources principales de financement de l'éducation et du développement des compétences en Afrique : les pouvoirs publics, les ménages, les bailleurs de fonds internationaux et le secteur privé. Les pouvoirs publics sont les plus grands fournisseurs et la principale source de financement de l'éducation, mais les ménages investissent également une part de leurs ressources dans l'éducation et la formation. Les bailleurs internationaux ont contribué au financement de l'éducation, en particulier dans les pays à faible revenu, et le rôle du secteur privé, bien que modeste, est en augmentation. Mais la totalité des financements de ces quatre sources n'est pas suffisante pour répondre aux besoins éducatifs vitaux et croissants de l'Afrique.

FINANCEMENT PUBLIC

Cadre d'action Éducation 2030

Élaboré à partir des contributions des pouvoirs publics, des organisations internationales, de la société civile et d'experts, le Cadre d'action Éducation 2030 de l'UNESCO fournit aux niveaux

national, régional et mondial des directives de mise en œuvre des engagements en matière d'éducation formulés dans le programme de développement durable à l'horizon 2030. Ce cadre vise à mobiliser tous les pays et partenaires autour de l'objectif de développement durable 4 et des cibles visant une éducation de qualité. Il propose différentes approches de mise en œuvre, de coordination, de financement et de suivi des nouveaux engagements. Il suggère également des stratégies sur lesquelles les pays peuvent s'appuyer pour élaborer leurs plans tout en tenant compte de leur situation particulière. Le cadre définit deux repères clés pour le financement public de l'éducation³ :

- Allocation minimale de 4 à 6 % du PIB à l'éducation,
- Allocation minimale de 15 à 20 % des dépenses publiques à l'éducation.

Investissements publics dans l'éducation en Afrique

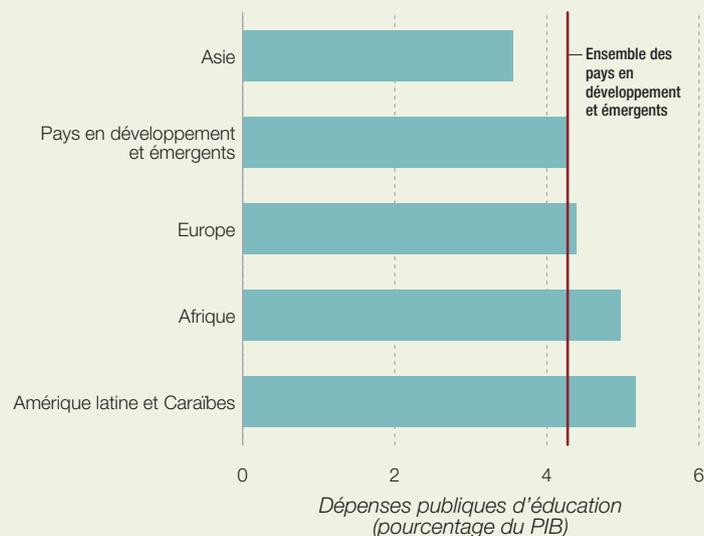
De nombreux pays africains respectent au moins l'un des objectifs d'allocation budgétaire définis par l'ONU, mais les dépenses sont insuffisantes pour répondre aux besoins de l'éducation

Selon les estimations et les projections de dépenses pour les quinze prochaines années, les pays doivent consacrer à l'éducation au moins 4 % de leur PIB ou 15 % de leur budget national pour atteindre l'objectif d'éducation de base. Cet objectif garantit que toutes les filles et tous les garçons achèvent les cycles primaire et secondaire d'un enseignement gratuit, équitable et de qualité conduisant à des résultats d'apprentissage pertinents et effectifs⁴.

Au cours de la période 2010–2017, l'Afrique a consacré 5 % de son PIB à l'éducation, un taux légèrement supérieur à la moyenne des pays en développement et émergents (4,3 %) et de l'Asie (3,6 %), mais inférieur à l'Amérique latine (5,2 %) (figure 3.1).

En 2010–2017, les pouvoirs publics ont alloué en moyenne 16 % de leur budget à l'éducation, un taux légèrement supérieur à la limite inférieure recommandée de 15 %. Vingt pays sur un échantillon de 42 pays africains ont atteint les deux objectifs définis par les Nations Unies (figure 3.2) en allouant à l'éducation 15 % ou plus de leurs

FIGURE 3.1 Parmi les régions en développement et émergentes, l'Afrique vient en deuxième position en termes de part plus élevée du PIB consacrée à l'éducation, moyenne 2010–2017



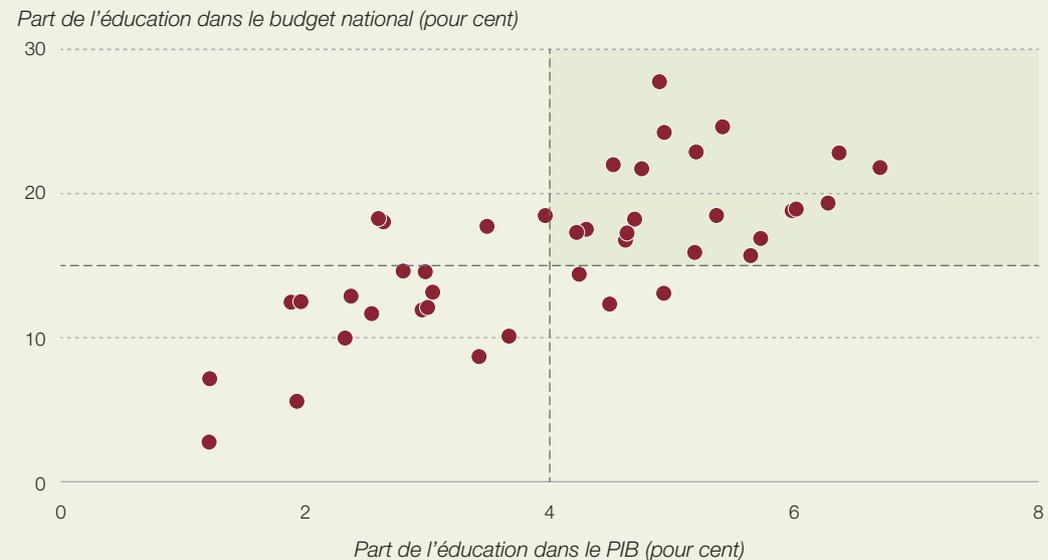
Source : Calculs de l'équipe à partir de la base de données des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

budgets publics et 4 % ou plus de leur PIB. Sept pays ne remplissaient qu'un seul des deux critères et 15 pays n'en remplissaient aucun. Parmi eux figurent des pays en transition comme le Soudan du Sud et des pays sortant d'un conflit comme le Libéria et la Sierra Leone.

Mais les dépenses par élève sont les plus faibles du monde

De nombreux gouvernements africains allouent une part substantielle de leurs ressources à l'éducation, mais le montant consacré à l'éducation par rapport à la taille de la population scolarisée est faible. En effet, le montant des dépenses publiques par élève en Afrique est le plus faible du monde, soit 533 \$US seulement pour le primaire et 925 \$US pour le secondaire en parité de pouvoir d'achat (figure 3.3). S'agissant de l'enseignement primaire, les pays africains dépensent en moyenne un quart des ressources par élève allouées par les pays d'Amérique latine et un cinquième des ressources allouées par les pays asiatiques. Pour l'enseignement secondaire, l'Afrique dépense moins de la moitié des ressources par élève allouées par l'Amérique latine et environ un

FIGURE 3.2 Alors que de nombreux pays africains ont atteint au moins l'un des deux objectifs de financement de l'éducation, seuls 46 % ont atteint les deux objectifs, 2010–2017



Note : Les deux objectifs de financement sont 4 % ou plus du PIB et 15 % ou plus du budget public alloués à l'éducation.

Source : Calculs de la Banque africaine de développement basés sur des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

cinquième des dépenses de l'Asie. Ces faibles niveaux pourraient en partie expliquer la mauvaise qualité des résultats de l'éducation dans de nombreux pays africains. Le faible niveau des dépenses par élève résulte d'un faible PIB et d'une proportion élevée de cohortes d'élèves d'âge scolaire résultant de la croissance rapide de la population de jeunes (voir figure 2.23 du Chapitre 2).

Les gouvernements africains consacrent la plus grande partie de leur budget d'éducation à l'enseignement primaire (38 %), l'enseignement secondaire (37 %) et l'enseignement supérieur (20 %). Seuls 4 % vont à l'enseignement et la formation techniques et professionnels, et 2 % à l'éducation préscolaire. Ce schéma est similaire à celui d'autres régions en développement, comme l'Asie et l'Amérique latine (figure 3.4).

La faible efficacité des dépenses publiques explique en partie le retard du système éducatif africain

Les liens entre les dépenses publiques d'éducation⁵ et les résultats sont contrastés (figure 3.5).

Il existe une forte corrélation positive avec les années moyennes de scolarisation (indicateur de quantité), mais aucune relation avec les tests de niveau (indicateur de qualité). Il semble donc que les dépenses publiques allouées à l'éducation sont moins efficaces pour améliorer tant la qualité que la quantité de l'éducation.

Il est également possible de mesurer l'efficacité de l'éducation en examinant le taux de redoublement scolaire. Un taux élevé de redoublement pourrait révéler une inefficience du système éducatif et des lacunes pédagogiques. Pour la période 2012–2016, les taux de redoublement au primaire (13 %) et au secondaire (18 %) sont plus élevés en Afrique que les taux moyens des pays en développement (9 %) et des pays émergents (11 %), et plus élevés que les taux des autres régions (figure 3.6). Au sein du continent, l'Afrique centrale enregistre le taux de redoublement au primaire le plus élevé (18 %), tandis que l'Afrique du Nord affiche le taux le plus bas (7 %). Au premier cycle du secondaire, l'Afrique de l'Ouest enregistre le taux de redoublement le plus élevé

(27 %) tandis que l'Afrique de l'Est affiche le plus bas (13 %). Le taux de redoublement au primaire est supérieur à 20 % au Burundi et au Mali, et au premier cycle du secondaire au Burundi, au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Les taux élevés de redoublement au secondaire nécessitent d'examiner plus en profondeur les causes et de prendre des correctives urgentes.

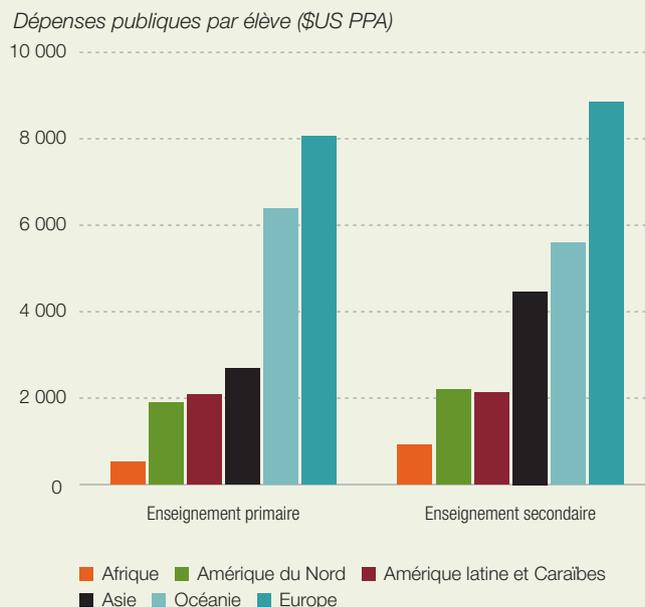
Au cours de la dernière décennie, la corrélation entre les dépenses d'éducation et le taux d'achèvement des études primaires en Afrique et dans d'autres régions en développement a été généralement positive. Cependant, les pays africains consacrent davantage de ressources à l'éducation, mais obtiennent des résultats inférieurs à ceux des pays d'Asie ou d'Amérique latine (figure 3.7).

L'Afrique pourrait quasiment atteindre l'enseignement primaire universel en améliorant l'efficacité des dépenses publiques consacrées à l'éducation

Afin d'évaluer l'efficacité des dépenses d'éducation des pays africains, une régression paramétrique a été utilisée pour estimer le score d'efficacité des unités individuelles de prise de décision en matière d'éducation sur la période 2010–2018 et pour identifier les unités qui auraient besoin des mesures correctives⁶. Dans ce contexte, l'efficacité peut être approximativement assimilée à la capacité des unités décisionnelles à dépenser sans gaspiller l'argent public pour atteindre des résultats éducatifs spécifiques.

L'Afrique est en moyenne la région la moins efficace dans l'utilisation des dépenses consacrées à l'éducation, avec un score d'efficacité de 58 % pour l'enseignement primaire et de 41 % pour le secondaire (figure 3.8). Cette faible efficacité a d'importantes implications. Pour l'enseignement primaire, un score d'efficacité de 58 % signifie une inefficacité des dépenses d'éducation d'environ 42 % (100 % moins 58 %), indiquant que les pays africains pourraient améliorer l'enseignement primaire de 42 % sans augmenter les dépenses. Plus concrètement, le taux d'achèvement de l'enseignement primaire pourrait passer de 79 % en 2016 à 98 % si les niveaux d'efficacité en Afrique correspondaient à ceux d'Asie ou d'Amérique

FIGURE 3.3 Les gouvernements africains dépensent moins par élève des cycles primaire et secondaire que les gouvernements des autres régions en développement, 2010–2017



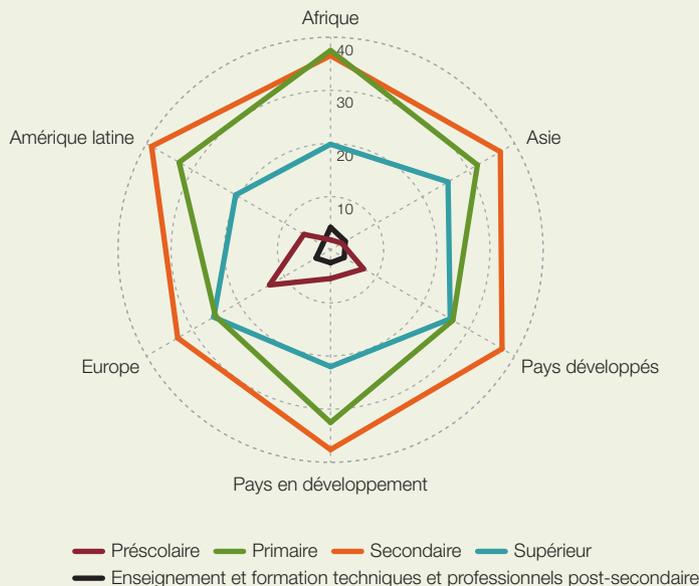
Note : PPA = parité de pouvoir d'achat.

Source : Calculs de la Banque africaine de développement basés sur des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

latine⁷. En d'autres termes, les pays africains pourraient atteindre l'enseignement primaire universel en améliorant l'efficacité des dépenses consacrées à l'éducation.

Au sein du continent, les pays d'Afrique australe dépensent de manière plus efficace les ressources allouées à l'enseignement primaire (78 % d'efficacité) et secondaire (68 %) que les pays d'Afrique du Nord, d'Afrique de l'Est et d'Afrique de l'Ouest (figure 3.9). Les pays d'Afrique centrale sont les derniers du classement, avec un score d'efficacité de 32 % pour l'enseignement primaire et 17 % pour le secondaire. Ces résultats indiquent qu'il existe d'importantes opportunités d'améliorer les résultats scolaires grâce à une utilisation plus efficace des ressources. Les pays les plus efficaces pour les deux cycles d'enseignement sont les Seychelles et Maurice, suivis du Maroc, du Ghana et du Cabo Verde pour l'école primaire et du Cabo Verde, du Maroc et du Ghana pour le secondaire.

FIGURE 3.4 Les gouvernements africains consacrent la plus grande part de leur budget de l'éducation à l'enseignement primaire, suivi de l'enseignement secondaire (moyenne 2010–2017)

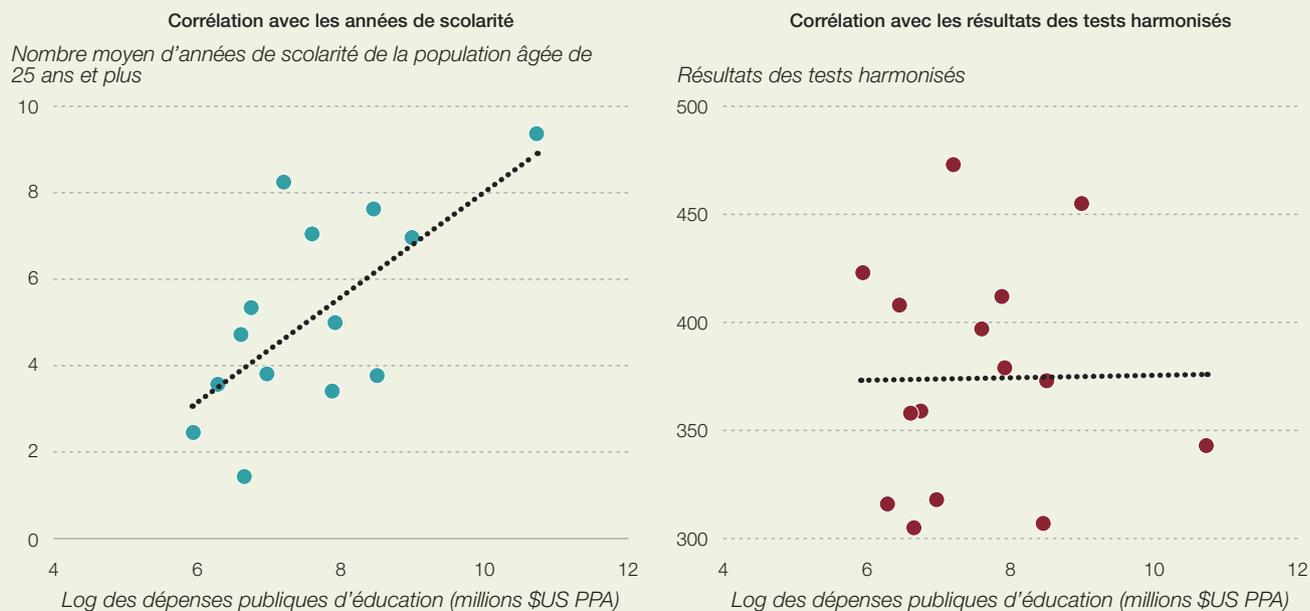


Source : Calculs de l'équipe basés sur les données de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Les enseignants jouent un rôle capital dans l'apprentissage et sont donc un facteur essentiel d'amélioration de l'efficacité des systèmes éducatifs africains. Mais le nombre d'enseignants disponibles est bien inférieur à la demande dans de nombreux pays africains. Environ 70 % des pays sont confrontés à une forte pénurie d'enseignants dans le primaire et 90 % des pays dans le secondaire⁸. Les facteurs contributifs incluent une forte attrition des enseignants, des goulets d'étranglement dans les systèmes de formation des enseignants et des conditions de travail peu attractives⁹.

Cette pénurie aiguë d'enseignants se traduit par des salles de classe surpeuplées et des enseignants sous-qualifiés. Les conséquences à plus long terme sont le faible niveau d'apprentissage de base des élèves et un déficit des compétences nécessaires dans un marché du travail en évolution. Il est indispensable de remédier aux lacunes des enseignants afin de réduire l'inefficacité et d'améliorer les résultats éducatifs, mais aussi pour respecter l'engagement d'atteindre les cibles de l'ODD 4 sur l'éducation.

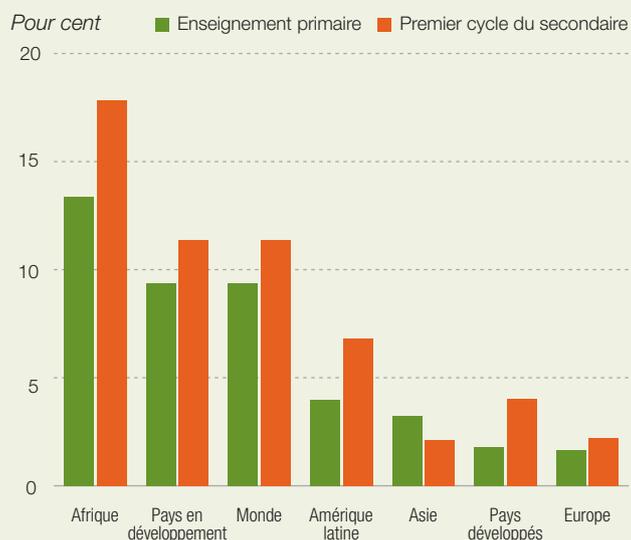
FIGURE 3.5 Les dépenses publiques d'éducation sont positivement corrélées avec le nombre moyen d'années de scolarité, mais non corrélées avec les résultats des tests harmonisés, 2017



Note : PPA = parité de pouvoir d'achat.

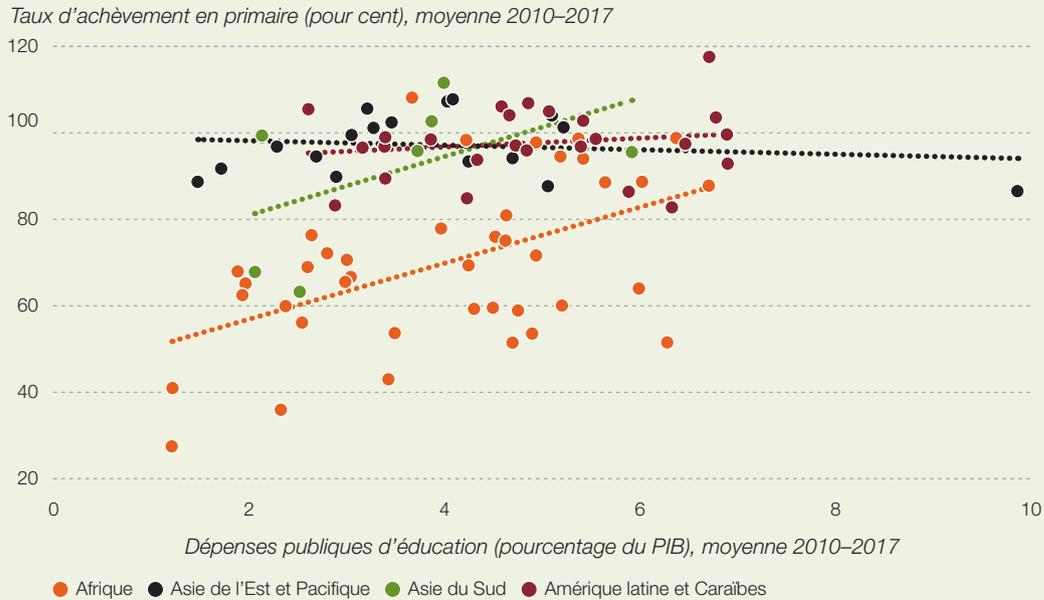
Source : Calculs de l'équipe basés sur les données du Penn World Table 9.1, de l'Institut de statistique de l'UNESCO et de la base de données des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

FIGURE 3.6 Les taux de redoublement au primaire et au secondaire étaient plus élevés en Afrique que dans d'autres régions en développement, 2012–2016



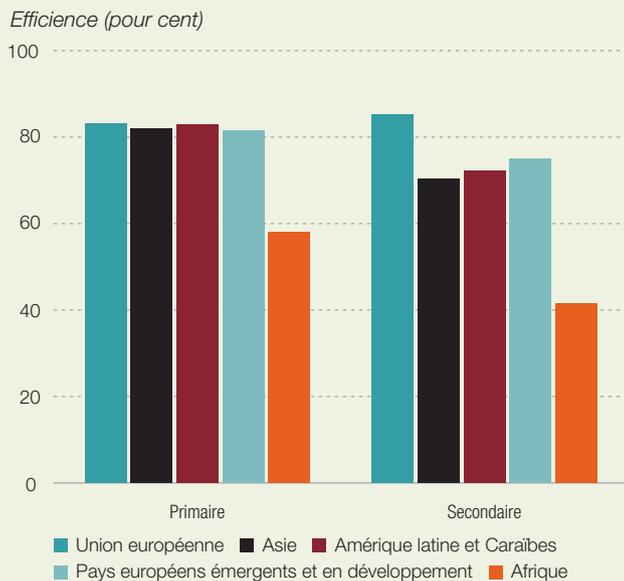
Source : Calculs de l'équipe basés sur les données de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

FIGURE 3.7 Les dépenses consacrées à l'éducation sont positivement corrélées avec les taux d'achèvement du primaire, mais l'Afrique dépense plus pour des résultats inférieurs à ceux de l'Asie ou de l'Amérique latine, 2010–2017



Source : Calculs de l'équipe reposant sur la base de données des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

FIGURE 3.8 L'efficacité des dépenses publiques dans l'enseignement primaire et secondaire est la plus faible en Afrique, 2010–2018



Source : Calculs de l'équipe basés sur les données de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

FIGURE 3.9 Les dépenses consacrées à l'éducation ont été les plus efficaces en Afrique australe et les moins efficaces en Afrique centrale, 2010–2018



Source : Calculs de l'équipe basés sur les données de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

FINANCEMENT DES MÉNAGES

Les investissements des ménages dans l'éducation impliquent un arbitrage plus difficile dans la prise de décision sur les coûts et bénéfices escomptés. Les coûts sont encourus dans le présent, mais les bénéfices sont réalisés beaucoup plus tard et leur valeur peut être affectée par les conditions du marché du travail. Les décisions d'investissement des ménages dans l'éducation doivent prendre en compte les rendements actuels et escomptés, les marchés du travail, les politiques gouvernementales, l'avenir de l'économie et, en particulier, la disponibilité des écoles.¹⁰ Le financement public de l'éducation est donc un déterminant essentiel des dépenses d'éducation des ménages.

En outre, les ménages pourraient ne pas être en mesure d'emprunter contre les retombées de l'éducation. Bien que les dépenses d'éducation des ménages soient un choix et un investissement à long terme, des dépenses élevées peuvent évincer d'autres dépenses nécessaires telles que les soins de santé et les investissements dans d'autres activités productives. Ainsi, les ménages dont l'accès au crédit est limité peuvent être contraints de choisir entre un investissement dans l'éducation de leur enfant ou la visite chez un médecin, ou bien encore un investissement dans de nouvelles technologies agricoles susceptibles d'accroître le bien-être à long terme.

Pour les ménages, les coûts directs de l'éducation comprennent généralement les frais de scolarité, les uniformes, les fournitures scolaires (livres, crayons), le transport et d'autres dépenses visant à améliorer les compétences et les résultats d'apprentissage. Cependant, le coût de la scolarisation d'un enfant va bien au-delà de son coût direct. D'autres contraintes peuvent se révéler importantes, en particulier pour les ménages pauvres des zones rurales, dont les enfants contribuent aux tâches ménagères et aux activités agricoles et non agricoles, et dans les lieux où le travail des enfants est encore courant pour compléter le revenu du ménage.

Ainsi, lorsque les coûts de l'éducation augmentent, les familles peuvent décider de ne pas envoyer leurs enfants à l'école. L'éducation peut devenir un luxe pour les ménages souffrant de

pauvreté.¹¹ Les familles ayant un accès limité au crédit et plusieurs enfants d'âge scolaire peuvent être contraintes de rationner leurs ressources limitées, en prenant des décisions en fonction du sexe et de l'âge des enfants. Même s'il y a une volonté d'envoyer ses enfants à l'école et qu'il n'existe pas de frais de scolarité, l'accès à l'établissement scolaire, en particulier dans le secondaire, peut être entravé par des facteurs tels que la distance, la violence et le mariage précoce.

Les dépenses directes des ménages pour l'éducation sont élevées

Pour quantifier la valeur monétaire des investissements des ménages dans l'éducation et le développement des compétences des enfants, il faut quantifier et évaluer les multiples intrants qui entrent dans la « production » de l'éducation par une analyse du cycle de vie. En outre, les données sur les dépenses d'éducation des ménages font défaut dans la plupart des pays africains. Cette section évalue uniquement les dépenses monétaires directes des ménages en matière d'éducation. La section suivante utilise des données d'enquête pour examiner la répartition des dépenses par élève entre les ménages et les groupes de revenu dans certains pays.

Si plus de la moitié des pays africains ont supprimé les frais de scolarité dans l'enseignement primaire et secondaire,¹² les familles continuent de consacrer une part considérable de leurs revenus à l'éducation de leurs enfants. En 2015, les ménages africains ont consacré en moyenne 35 % de leur budget à l'alimentation, 3,5 % aux soins de santé et 2,5 % à l'éducation.¹³ Il existe toutefois d'énormes variations entre les régions et les pays. Les ménages d'Afrique australe ont consacré la plus grande part de leur budget à l'éducation, en moyenne, soit 4 %, tandis que les autres régions ont dépensé beaucoup moins – Afrique de l'Ouest (2 %), Afrique centrale (1,8 %), Afrique de l'Est (1,7 %) et Afrique du Nord (1,3 %). En moyenne, les dépenses d'éducation des ménages représentaient 4,5 % des dépenses non alimentaires en 2011 et 4,7 % en 2015, mais il existe des variations considérables entre les pays.¹⁴ Dans 5 sur 50 pays africains, la part en 2015 était supérieure à la part moyenne de 8,4 % dans les pays à revenu élevé, tandis que dans 37 pays africains,

Dans certains pays, le soutien scolaire privé représente une part considérable des dépenses d'éducation des ménages

la part était inférieure à la moyenne de 5,4 % dans les pays à faible revenu (figure 3.10).¹⁵ Comme plus de la moitié des pays africains ont supprimé les frais de scolarité, ces différences dans le financement de l'éducation par les ménages suggèrent que les autres dépenses d'éducation – telles que les livres, les fournitures, le transport et les cours particuliers – expliquent l'essentiel des disparités de dépenses. Les différences dans la demande d'une scolarisation de meilleure qualité peuvent également compter, par exemple si les ménages envoient leurs enfants dans des écoles privées, engagent des tuteurs et paient des matériels d'enrichissement pédagogique. Des études montrent que, dans certains pays, le soutien scolaire privé représente une part considérable des dépenses d'éducation des ménages (voir encadré 3.1).

Les dépenses par élève pour l'éducation varient considérablement

Si la discussion au niveau des pays dans la section précédente donne un aperçu du montant des dépenses d'éducation des ménages dans les différents pays, il est également utile d'évaluer combien les ménages dépensent par élève.

Là encore, il existe des variations considérables d'un pays à l'autre. Les dépenses moyennes des ménages par élève en proportion des dépenses des ménages par habitant sont beaucoup plus élevées que les dépenses moyennes des ménages en matière d'éducation en proportion des dépenses totales des ménages. Par exemple, la part des dépenses par élève variait de 4,3 % des dépenses des ménages par habitant au Malawi en 2013 à 24 % au Nigéria en 2012 (tableau 3.1). Les dépenses réelles moyennes par élève augmentent lorsque les ménages dont aucun membre ne fréquente actuellement l'école sont exclus de l'analyse (ceux dont les dépenses d'éducation sont nulles).

Quelle part du revenu des ménages faut-il allouer à l'éducation ? Quel est le seuil au-delà duquel les dépenses d'éducation des enfants exercent une pression excessive sur le revenu du ménage ? Une simple analyse coût-bénéfices privée néglige souvent ces questions importantes et les implications des frais d'éducation sur le bien-être. Pour les soins de santé, il est communément admis que les dépenses des ménages ne doivent pas aboutir à la ruine financière. Par conséquent, de nombreux

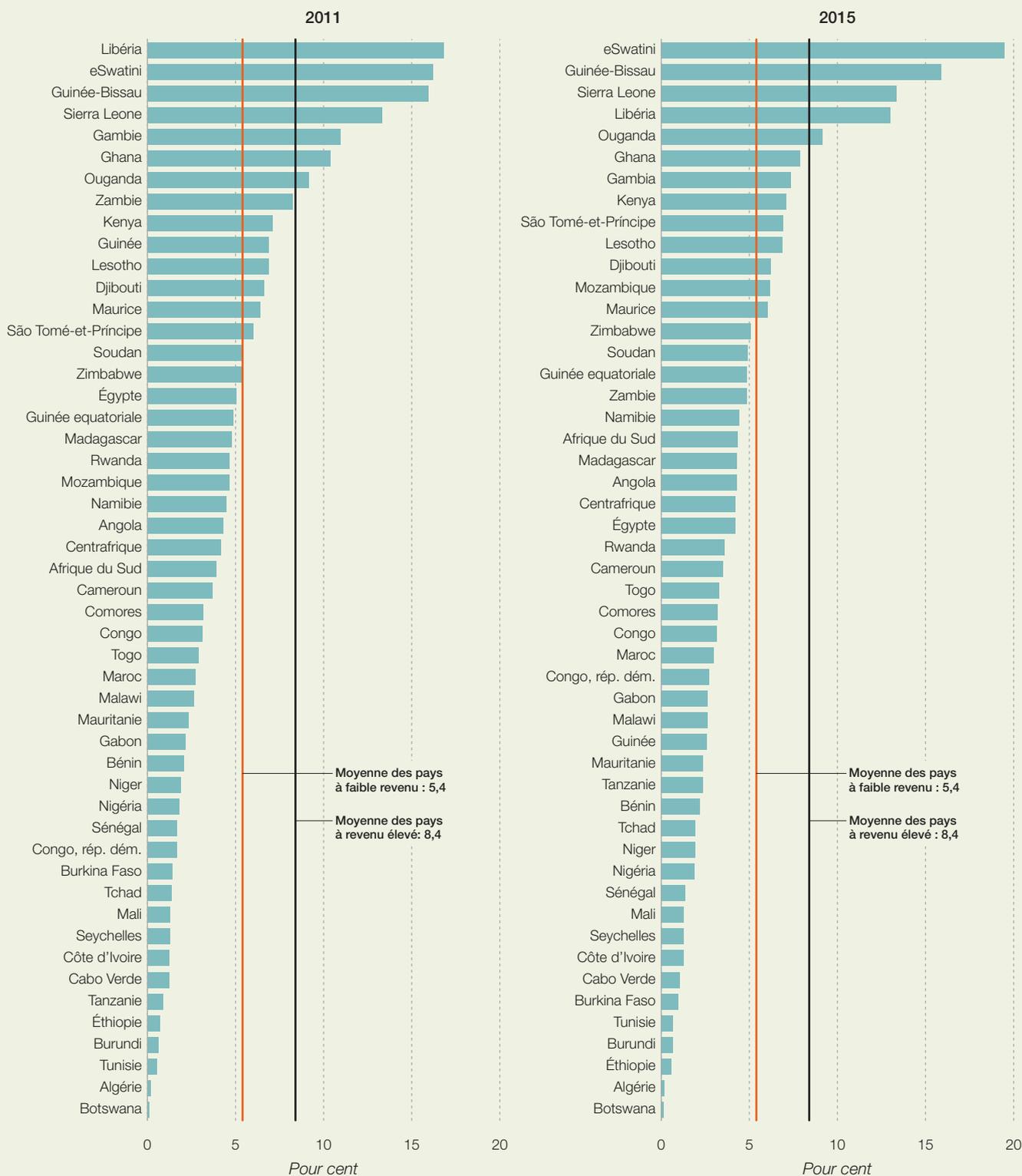
pays ont mis en place des programmes d'assurance et de protection de filets sociaux pour éviter cela. Cependant, comme les dépenses d'éducation sont souvent considérées comme un investissement volontaire, les discussions sur le bien-être et les considérations de répartition ont tendance à ne pas être un sujet prioritaire.

Pour évaluer si la part des dépenses d'éducation des ménages est « trop élevée », on peut représenter graphiquement ces dépenses par élève en tant que part des dépenses de consommation par habitant par rapport à la part cumulative de la population classée par ordre décroissant des dépenses par élève en proportion des dépenses de consommation (figure 3.11). La ligne horizontale à 2,3 % est la moyenne des dépenses par élève en proportion du revenu des ménages aux États-Unis (un pays de référence arbitraire utilisé comme seuil). La zone située en dessous de la courbe et au-dessus de la ligne de seuil représente le montant global par lequel les dépenses d'éducation des ménages de l'échantillon dépassent le seuil. Par exemple, plus de 90 % des ménages au Nigéria, 60 % en Tanzanie, 40 % en Éthiopie et 20 % au Malawi ont dépensé plus que le seuil de 2,3 % des États-Unis pour l'éducation. Ces résultats impliquent que des proportions élevées de ménages consacrent une part plus importante de leur budget de consommation par élève à l'éducation que le ménage américain moyen. Les politiques de financement de l'éducation devraient donc prendre en compte la pression financière potentielle que le paiement de l'éducation fait peser sur les ménages, en particulier les ménages pauvres.

Les transferts de fonds sont une source majeure de financement de l'éducation des ménages

Les transferts de fonds sont une source de revenus substantielle et croissante pour de nombreux ménages africains. Entre 2005 et 2018, les transferts de fonds sont passés de 33,4 \$US à 82,8 milliards \$US, ce qui représente près de 3,5 % du PIB de l'Afrique. Les transferts de fonds des migrants internes et internationaux sont une source importante de financement de l'éducation pour de nombreux ménages, et la prise en charge du coût de l'éducation est souvent une motivation clé de la migration. Les ménages recevant des transferts de

FIGURE 3.10 La part des dépenses d'éducation des ménages dans les dépenses de consommation non alimentaires varie considérablement d'un pays africain à l'autre, en 2011 et 2015



Source : Les moyennes des groupes de pays sont basées sur les données du Programme de comparaison internationale de la Banque mondiale.

ENCADRÉ 3.1 Soutien scolaire privé

De nombreux ménages africains paient des cours particuliers à leurs enfants d'âge scolaire. Le secteur du soutien scolaire privé est en grande partie un service informel offert par des enseignants et des éducateurs non certifiés et fourni soit sur une base individuelle, soit à un groupe d'élèves. Plus de 65 % des élèves du primaire au Kenya et 54 % en Égypte suivent des cours particuliers.¹ La prévalence est encore plus élevée chez les élèves du secondaire (60–75 % en Égypte, par exemple).

Ainsi, le paiement de cours particuliers pourrait avoir des implications financières importantes pour les ménages. Bien que le manque de données ne permette pas d'en quantifier précisément les implications financières en Afrique, certaines études de pays dans d'autres régions suggèrent que ce sont principalement les ménages les plus riches et urbains qui recourent au soutien scolaire privé.

Outre le recours régulier à des tuteurs pendant l'année scolaire, les familles engagent des tuteurs privés lors des examens décisifs de fin d'année, qui déterminent si les élèves peuvent poursuivre leurs études et la qualité de l'école qu'ils peuvent fréquenter.² En outre, certains parents moins instruits comptent sur les tuteurs pour aider leurs enfants à faire leurs devoirs.

La plupart des tuteurs sont des enseignants qui travaillent au noir, ce qui crée une incitation perverse à enseigner moins à l'école pour accroître la demande de soutien scolaire privé.³ Ainsi, lorsque le soutien scolaire privé est assuré par des enseignants, l'impact net sur les résultats de l'éducation peut être négatif. Les élèves issus de ménages pauvres qui ne peuvent pas se permettre de suivre des cours particuliers sont particulièrement concernés par ce problème d'incitation. Cependant, avec des incitations et un cadre réglementaire appropriés, le secteur du soutien scolaire privé pourrait être considéré comme partie intégrante du système éducatif, pour compléter la scolarité formelle et améliorer les résultats scolaires de ceux qui ont besoin d'aide.

Notes

1. Fergany 1995 ; Elbadawy et Assad 2007.

2. Jayachandran 2014.

3. Jayachandran 2014.

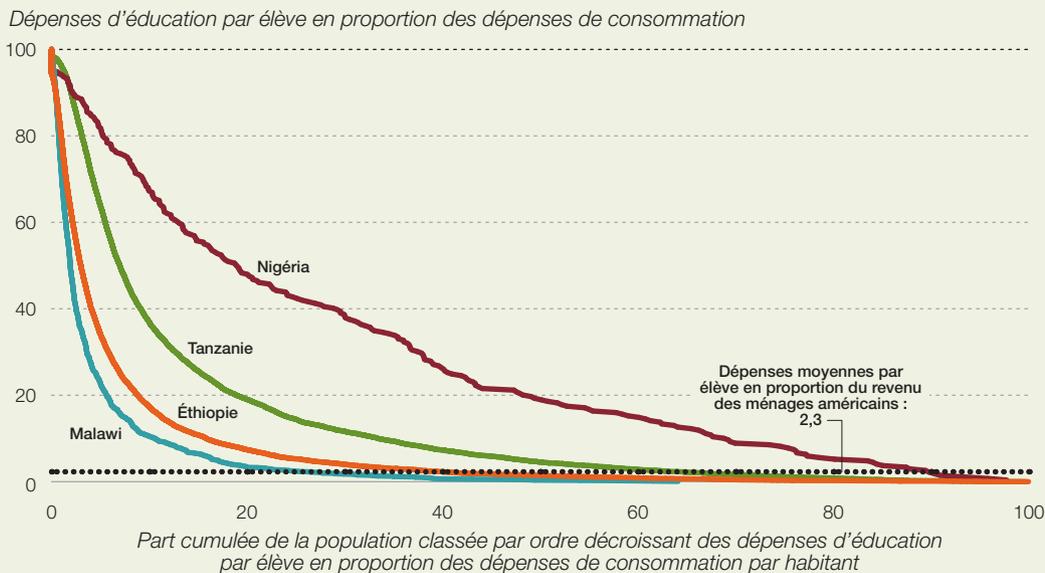
TABLEAU 3.1 Dépenses d'éducation par élève et dépenses moyennes d'éducation des ménages dans quatre pays africains, dernière année disponible (en pourcentage)

Pays (année)	Dépenses moyennes des ménages par élève en proportion des dépenses par habitant	Dépenses moyennes d'éducation des ménages en pourcentage des dépenses des ménages
Malawi (2013)	4.3	1.51
Éthiopie (2015)	8.3	2.45
Tanzanie (2014)	12.8	3.14
Nigéria (2012)	24.1	3.39

a. Dépenses moyennes des ménages par habitant sont calculés comme total des dépenses d'éducation des ménages divisé par le nombre d'élèves du ménage qui sont en cours de scolarisation (les ménages qui n'ont aucun enfant à l'école ont été exclus) divisé par la consommation/dépense par habitant. Pour comparer les pays, nous calculons la part des dépenses d'éducation par élève dans les dépenses de consommation par habitant. Cela nous indique le montant approximatif dépensé par élève pour l'éducation sur le budget total de consommation disponible pour l'élève.

Source : Calculs du personnel basés sur les données de l'Étude sur la mesure des niveaux de vie de la Banque mondiale – Enquêtes intégrées sur l'agriculture, et la Banque africaine de développement.

FIGURE 3.11 La part des dépenses d'éducation par élève dans la consommation par habitant révèle une inégalité des dépenses dans quatre pays africains, dernière année disponible



Note : Les dépenses d'éducation par élève sont calculées en tant que total des dépenses d'éducation des ménages divisé par le nombre d'élèves dans le ménage en cours de scolarisation (les ménages dont aucun enfant ne fréquente l'école ont été exclus) divisé par la consommation/dépenses par habitant. Les courbes sont construites en traçant les parts de dépenses par élève sur l'axe des y et la part correspondante de personnes sur l'axe des x. Cela se fait dans un ordre cumulatif décroissant en partant de la proportion de personnes qui dépensent la part la plus élevée. Par conséquent, l'axe des x mesure la part cumulée de la population qui paie de moins en moins pour l'éducation en proportion de la consommation. L'extrémité droite des courbes indique la part des ménages qui consacrent un montant non nul à l'éducation de leurs enfants : 94 % en Éthiopie, 95 % au Nigéria, 98 % en Tanzanie et 99 % au Malawi.

Source : Calculs du personnel basés sur les données de l'Étude sur la mesure des niveaux de vie de la Banque mondiale – Enquêtes intégrées sur l'agriculture.

Les transferts de fonds sont une source importante de financement de l'éducation pour de nombreux ménages

fonds de l'étranger en ont consacré 22 % à l'éducation au Nigéria, 12 % au Burkina Faso, 10 % au Kenya et 3 % au Sénégal (figure 3.12).

Les ménages qui reçoivent des transferts de fonds, en particulier de l'extérieur de l'Afrique, ont tendance à compter plus d'enfants scolarisés dans l'enseignement secondaire et supérieur. On peut en déduire que les transferts de fonds ont également un impact non monétaire sur les résultats de l'éducation : le fait d'avoir un membre de la famille migrant pourrait renforcer les aspirations des enfants à aller à l'école et à obtenir de bons résultats.¹⁶

Malgré l'importance des transferts de fonds dans le financement de l'éducation et

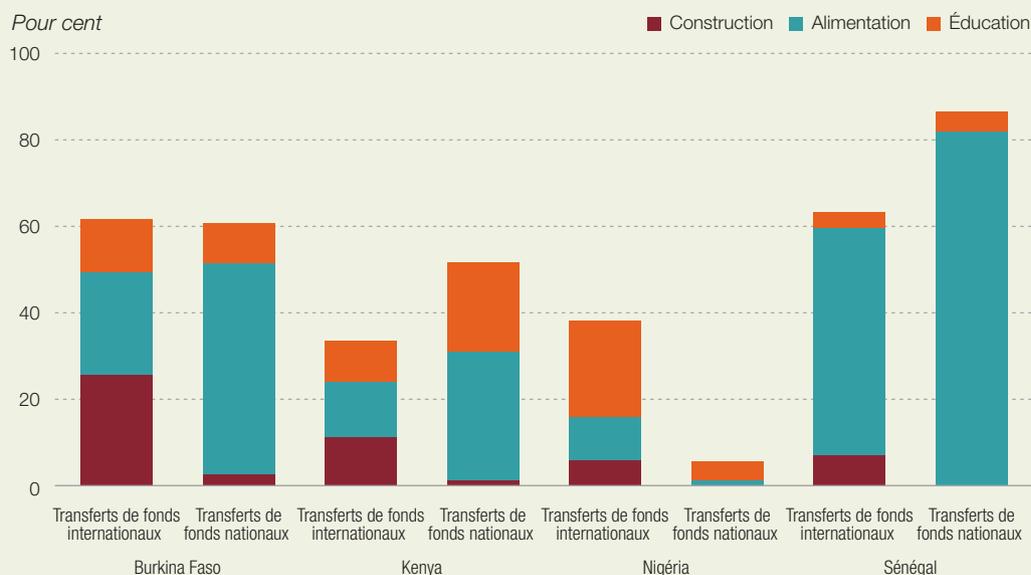
l'augmentation des aspirations en matière d'éducation, le coût de la réception de transferts de fonds est plus élevé en Afrique subsaharienne – 9,8 % – que la moyenne mondiale – 7,4 %.¹⁷ En réduisant de 5 points de pourcentage le prix de l'envoi de transferts de fonds, il est possible d'économiser jusqu'à 16 milliards \$US par an au niveau mondial et d'avoir un effet considérable sur l'éducation des enfants.¹⁸

La relation complexe entre les dépenses des ménages et les dépenses publiques

Les dépenses des ménages pour l'éducation en Afrique représentent une part substantielle

En améliorant la qualité de l'éducation, les dépenses publiques d'éducation pourraient inciter les ménages à dépenser davantage pour des écoles de meilleure qualité

FIGURE 3.12 Les transferts de fonds sont une source importante de dépenses d'éducation des ménages en 2009



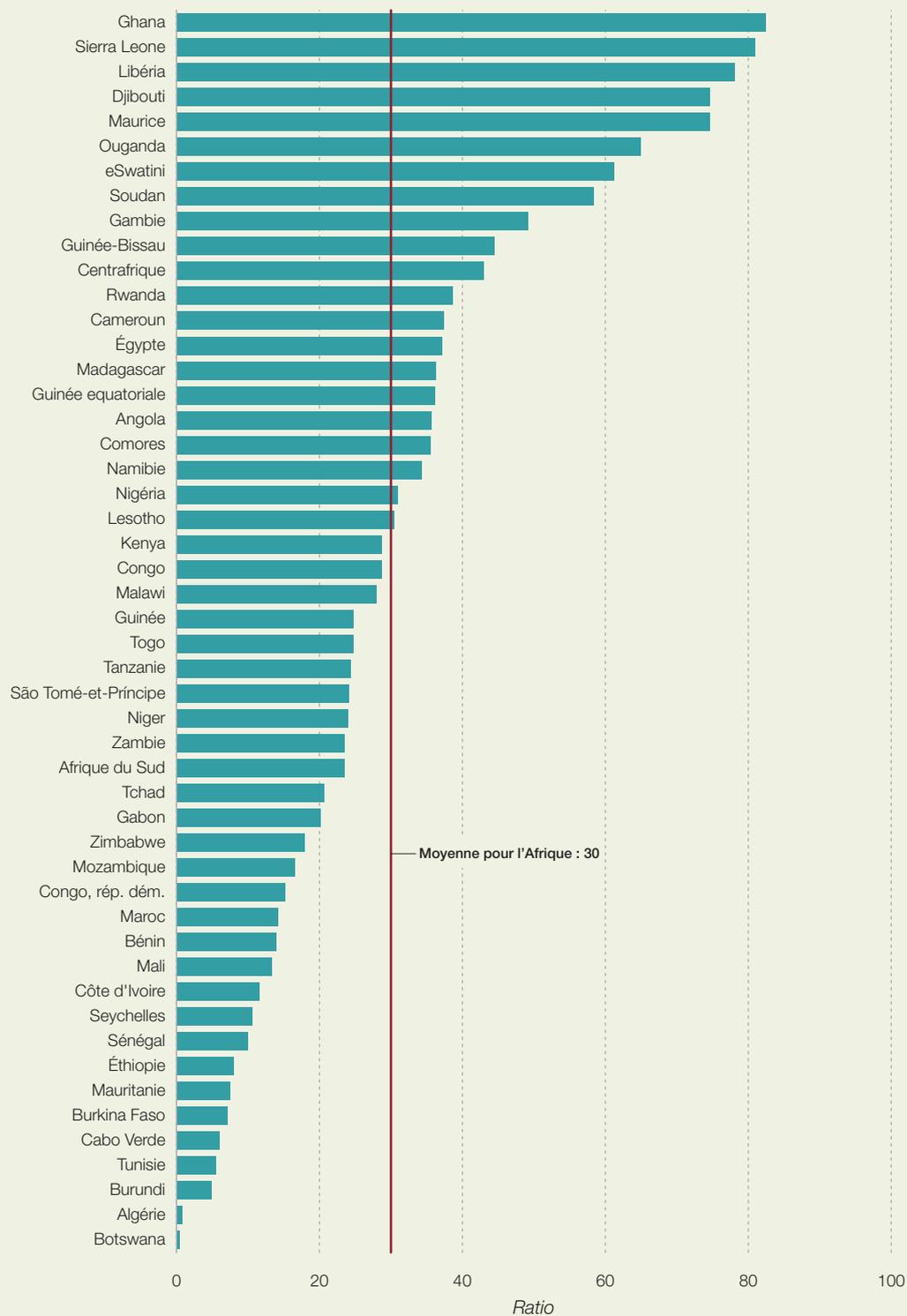
Source : Calculs du personnel basés sur les données des Enquêtes auprès des ménages sur les migrations et les transferts de fonds (Projet sur la migration en Afrique 2009).

des dépenses totales d'éducation (figure 3.13), et le ratio des dépenses des ménages par rapport aux dépenses du gouvernement est élevé dans certains pays (figure 3.14). Les ménages représentaient en moyenne 30 % des dépenses totales d'éducation en Afrique en 2015, contre 63 % pour les gouvernements (les institutions à but non lucratif desservant des ménages représentaient les 7 % restants). Cependant, les différences entre les pays en matière de dépenses d'éducation des ménages sont énormes, allant de 0,4 % au Botswana, où la part du gouvernement est de 93 %, à 82 % au Ghana, où la part du gouvernement n'est que de 16 %. Dans l'ensemble, les ménages de 10 pays africains, dont le Ghana, représentaient plus de la moitié de l'ensemble des dépenses d'éducation.

La relation entre les dépenses des ménages et les dépenses publiques consacrées à l'éducation en Afrique suit une courbe en forme de U (figure 3.15). Dans les pays où le gouvernement dépense peu pour l'éducation du côté de l'offre (écoles, enseignants, matériel éducatif et

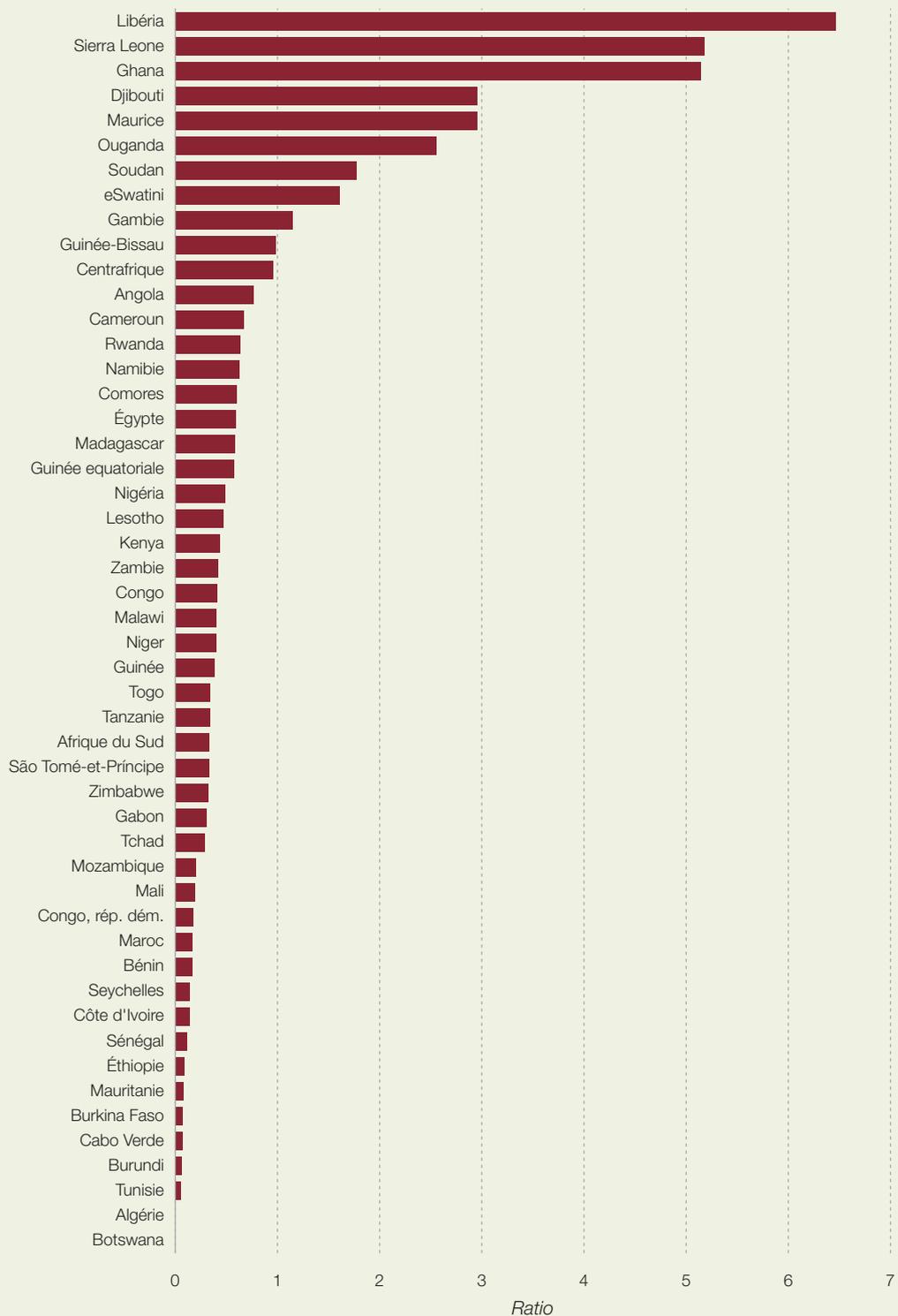
infrastructures) ou du côté de la demande (transferts aux ménages tels que des bourses, une aide financière ou des transferts conditionnels en espèces), les ménages comblent l'écart en dépensant davantage. Lorsque les dépenses publiques augmentent, les ménages dépensent moins jusqu'à ce que les dépenses publiques atteignent un certain seuil, à partir duquel les dépenses privées augmentent à nouveau. Le seuil des dépenses du gouvernement en Afrique est d'environ 4,4 % du PIB. Bien que plusieurs facteurs puissent être impliqués, il semble probable que les dépenses publiques d'éducation au-delà du seuil puissent améliorer la qualité de l'éducation et donc inciter les ménages à dépenser davantage pour la qualité également. En améliorant la qualité de l'éducation, les dépenses publiques d'éducation supérieures au seuil pourraient inciter les ménages à dépenser à leur tour davantage pour des écoles de meilleure qualité, notamment celles qui ont des classes moins nombreuses, des enseignants plus qualifiés et des salles de classe mieux équipées.

FIGURE 3.13 Les dépenses d'éducation des ménages en Afrique représentent une part importante des dépenses totales d'éducation, 2015



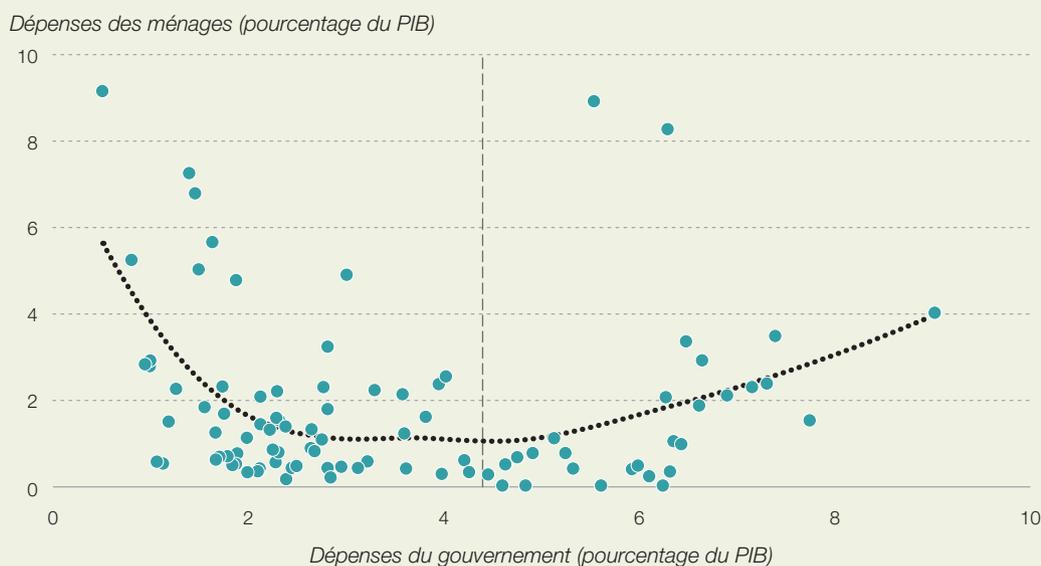
Source : Les calculs du personnel sont basés sur les données compilées par la Banque africaine de développement à partir des données du Programme de comparaison internationale de la Banque mondiale.

FIGURE 3.14 Le ratio des dépenses des ménages par rapport aux dépenses du gouvernement en matière d'éducation est élevé dans de nombreux pays d'Afrique, 2015



Source : Les calculs du personnel sont basés sur les données compilées par la Banque africaine de développement à partir des données du Programme de comparaison internationale.

FIGURE 3.15 La relation entre les dépenses d'éducation des ménages et des gouvernements dans les pays africains suit une courbe en forme de U, 2011 et 2015



Source : Les calculs du personnel sont basés sur les données compilées par la Banque africaine de développement à partir des données du Programme de comparaison internationale de la Banque mondiale.

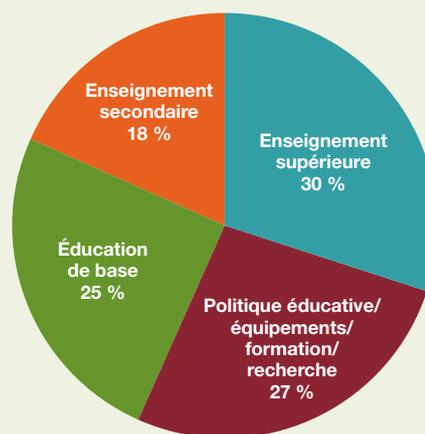
FINANCEMENT INTERNATIONAL

Les bailleurs de fonds officiels ont également contribué une part importante du financement de l'éducation en Afrique

Après une forte baisse en 2011, le financement de l'éducation par les bailleurs de fonds a progressé jusqu'à 14,8 milliards \$US en 2017. L'Afrique a reçu 5,4 milliards \$US, soit 36 % du montant total. Dans certains pays africains, dont le Burkina Faso, le Mali et la Zambie, la part de l'aide à l'éducation dans le budget de l'État a dépassé 25 %.¹⁹

La plus grande part des dépenses de 2013 à 2017 a été consacrée à l'enseignement supérieur, soit 30 % (figure 3.16), puis au soutien général au système éducatif, avec 27 % répartis entre les équipements d'éducation et la formation (44 %), la politique éducative et la gestion administrative (39 %), la formation des enseignants (15,5 %) et la recherche en éducation (1,5 %). L'éducation de base a reçu 25 % de l'aide internationale. L'essentiel de cette somme a été consacré à l'enseignement primaire (87 %), l'éducation de la petite enfance ayant reçu 3 % et le développement des compétences de base des jeunes 10 %. La

FIGURE 3.16 Par niveau d'enseignement, la plus grande part de l'aide internationale dédiée à l'éducation a été consacrée à l'enseignement supérieur, 2013–2017



Source : Calculs du personnel basés sur les statistiques de l'OCDE (Système de notification des pays créanciers).

part la plus faible a été allouée à l'enseignement secondaire, avec 18 %, dont 58 % pour la formation professionnelle. Environ 22 % de l'aide à

Les possibilités de financement de l'éducation par le secteur privé sont nombreuses, y compris les investisseurs à impact social, les philanthropes et les entrepreneurs

l'éducation ont été fournis sous forme de bourses ou de formations dans le pays donateur.

L'efficacité de l'aide internationale peut être améliorée

L'aide à l'éducation, ciblant différents niveaux d'enseignement et utilisant différentes modalités, a été canalisée vers des interventions telles que les programmes de restauration scolaire, la construction de salles de classe, la formation des enseignants, les bourses pour filles, les programmes de réduction de l'abandon scolaire et l'élaboration de programmes scolaires.²⁰ Une analyse de l'efficacité de l'aide à l'éducation a révélé que l'impact était plus important lorsqu'elle était utilisée pour les équipements scolaires et la formation des enseignants.²¹ En outre, des complémentarités existaient entre l'aide à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire, en raison sans doute d'un effet incitatif qui encourage les enfants à achever leur scolarité primaire s'il existe de solides perspectives de pouvoir poursuivre des études secondaires.

Une aide efficace ne devrait pas viser seulement à accroître le nombre d'enfants scolarisés, d'enseignants et de manuels scolaires, mais aussi à améliorer durablement l'apprentissage et, partant, sa qualité.²² Il est possible d'améliorer la qualité en renforçant la planification stratégique et les systèmes d'information sur la gestion de l'éducation qui documentent cette planification. En l'absence de données détaillées sur les écoles permettant d'identifier les lacunes du système éducatif, concernant notamment la taille des salles de classe, les manuels scolaires et le nombre d'enseignants qualifiés, etc., il peut être difficile de choisir efficacement les cibles des interventions financées par l'aide. Au-delà des résultats, le succès de l'aide au développement de la planification de l'éducation nécessiterait également une utilisation efficace de ces initiatives par les pays bénéficiaires.

L'efficacité d'allocation de l'aide internationale reçu beaucoup d'attention : les pays qui en ont le plus besoin reçoivent-ils une aide et, plus important encore, l'utilisent-ils efficacement ? Une étude récente a révélé que les pays les plus pauvres reçoivent moins d'aide que les pays les plus riches.²³ L'efficacité allocative de l'aide à l'éducation peut également être évaluée en examinant,

par exemple, la proportion d'enfants non scolarisés dans chaque pays par rapport à l'aide à l'éducation qu'il reçoit.

La Déclaration de Paris de 2005 sur l'efficacité de l'aide, le Programme d'action d'Accra de 2008 et le Partenariat de Busan de 2011 pour une coopération efficace au service du développement créent un cadre global permettant d'accroître l'efficacité de l'aide à l'éducation. Ces déclarations intègrent les principes clés d'appropriation, de partenariat inclusif, de focalisation sur les résultats, de transparence et de responsabilité partagée, qui devraient guider les actions des donateurs et des bénéficiaires pour une efficacité accrue de l'aide.

FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

Le financement de l'éducation par le secteur privé est en hausse, mais reste limité

Le financement privé peut compléter le financement public dans les établissements scolaires publics. Il existe peu de recherches sur le financement privé en Afrique, mais des études de cas révèlent que les sources privées autres que les ménages ne représentent qu'une petite partie du financement total de l'éducation. Par exemple, un projet conjoint de l'Institut de statistique de l'UNESCO, de l'Institut international de planification de l'éducation (IPIE) de l'UNESCO et de l'IPIE-Pôle de Dakar montre que les ONG et les organisations privées n'ont fourni que 1 % du financement total de l'éducation en Ouganda, contre 57 % pour les ménages et 34 % pour le gouvernement, et que cette part est négligeable en Côte d'Ivoire.²⁴

Il existe de nombreuses possibilités de financement de l'éducation par le secteur privé, notamment par les investisseurs d'impact, les philanthropes et les entrepreneurs (encadré 3.2). En particulier, les opportunités avec un potentiel social et économique abondent dans l'enseignement primaire et secondaire à faible coût, là où les gouvernements peinent à répondre à la demande (comme Promoting Equality in African Schools, un réseau d'écoles à faible coût à but non lucratif

ENCADRÉ 3.2 Les entreprises sociales dans le secteur de l'éducation

Le recours aux entreprises sociales et aux investissements d'impact est une façon d'améliorer l'efficience de l'éducation en misant sur les capitaux du secteur privé.

Bridge International Academies (BIA) est une entreprise sociale durable qui a du succès dans le domaine de l'éducation. Les BIA, dont les frais s'élèvent à environ 6,50 \$US par étudiant, ont réussi à offrir un enseignement primaire et préprimaire dans 359 académies à plus de 100 000 élèves en 2013 en Afrique de l'Est. Elles ont inventé un nouveau modèle permettant de dispenser un enseignement de base à un coût très faible. Le modèle s'appuie sur la technologie et les données pour offrir une éducation de qualité. Plus précisément, les BIA enseignent l'élaboration de programmes d'études et de formation de calibre mondial grâce à des innovations radicales qui pourraient être facilement reproduites et élargies. Selon les BIA, des investisseurs d'impact tels que le ministère britannique du Développement international et la Fondation Bill & Melinda Gates ont été parmi ses principaux bailleurs de fonds au stade initial, tandis que la Société financière internationale a investi au stade de la croissance. Les BIA couvrent actuellement quatre pays d'Afrique de l'Est : le Kenya, le Libéria, le Nigéria et l'Ouganda.

Omega School, une autre entreprise sociale, est une chaîne de près de 40 écoles privées peu coûteuses dans la région du Grand Accra et la région centrale du Ghana, qui accueillent plus de 20 000 élèves de la maternelle au premier cycle du secondaire. Omega a mis au point une approche « école-en-boîte » comprenant des manuels et des systèmes détaillés d'activité dans les écoles en plus d'un matériel d'enseignement et d'apprentissage standardisé. Le modèle comprend également des frais journaliers tout compris (couvrant les uniformes, un sac d'école, des manuels scolaires, des cahiers et un repas chaud quotidien) d'environ 0,75 \$US pour les familles qui ne seraient pas en mesure d'épargner pour payer des frais mensuels ou trimestriels.

Source : PNUD 2015 et le Center for Educational Innovations <https://educationinnovations.org/program.omega-schools>.

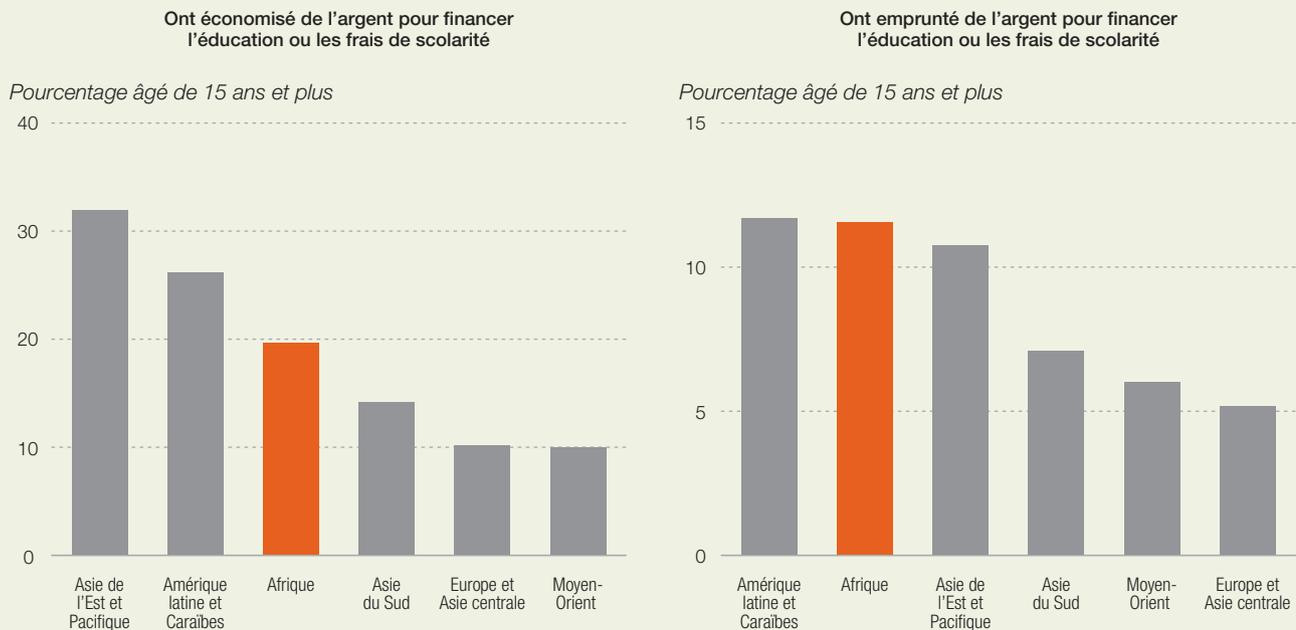
Il existe de nombreuses possibilités de financement de l'éducation par le secteur privé, notamment les investisseurs d'impact, les philanthropes et les entrepreneurs

en Ouganda et en Zambie) ; dans l'enseignement supérieur (comme l'African Leadership University, qui compte plusieurs campus) ; dans l'enseignement technique et professionnel (comme Andela, qui offre une en cours d'emploi is a correct translation for on-the-job training dans le secteur de la technologie au Kenya, au Nigéria et en Ouganda) ; et dans le financement des étudiants et des établissements (comme Student Finance Africa, qui offre des prêts aux étudiants en Afrique pour des programmes de formation universitaire ou technique).²⁵

Les intermédiaires financiers privés pourraient également être plus actifs dans le financement de l'éducation. À l'échelle mondiale, une personne sur cinq âgée de plus de 15 ans économise une partie de son revenu pour financer ses études ou les frais de scolarité,²⁶ et 8 % contractent des prêts pour payer leurs études (figure 3.17).²⁷

Environ 32 % des personnes interrogées en Asie de l'Est et dans le Pacifique et 26 % en Amérique latine ont déclaré avoir économisé de l'argent pour financer l'éducation ou les frais de scolarité au cours des 12 derniers mois, contre 20 % en Afrique.²⁸ Et environ 12 % des répondants en Amérique latine et en Afrique et 10 % en Asie de l'Est et dans le Pacifique ont déclaré avoir emprunté de l'argent pour financer l'éducation ou les frais de scolarité au cours des 12 derniers mois. On note d'importantes variations entre les pays, la part des répondants qui déclarent épargner pour financer l'éducation ou les frais de scolarité allant de 6 % au Niger à 42 % en Ouganda. Moins de 5 % des répondants ont déclaré avoir emprunté pour financer l'éducation ou les frais de scolarité au Tchad, en Éthiopie et au Mali, contre plus de 30 % au Kenya et en Ouganda. Il convient de noter que la nécessité d'emprunter

FIGURE 3.17 Épargne ou emprunt pour financer l'éducation ou les frais de scolarité, par région en développement et émergente, 2014



Source : Calculs de la Banque africaine de développement reposant sur la base de données FINDEX 2014.

ou d'épargner de l'argent pour financer l'éducation peut être influencée par les politiques gouvernementales en matière d'éducation universelle (gratuite).

Le secteur privé sous-investit dans la formation professionnelle

Quoique freinée par les défaillances du marché, la participation du secteur privé est plus importante dans le domaine de la formation professionnelle.²⁹ Les compétences acquises au cours d'une formation peuvent être utilisées de manière productive par d'autres entreprises ; de ce fait, l'entreprise actuelle du travailleur ne supportera pas le coût d'une formation sans lui faire signer un contrat exécutoire pour empêcher le « débauchage » par un concurrent. Et, bien que les travailleurs soient prêts à assumer les coûts de formation pour profiter pleinement des avantages sous forme de hausse de salaire, ils peuvent être incapables ou peu disposés à payer les frais de formation en raison de contraintes de liquidité, d'une aversion pour le risque ou de l'incapacité à s'engager à ne pas démissionner après une formation financée

par l'employeur.³⁰ Si les travailleurs ne tiennent pas compte dans leurs calculs des retombées sociales de la formation (augmentation de la productivité des collaborateurs et accroissement des gains actuels et futurs pour les employeurs), il peut en résulter un sous-investissement dans la formation. De même, étant donné que l'entreprise actuelle ne prend pas en compte les avantages pour les futurs employeurs, son niveau d'investissement sera sous-optimal du point de vue du rendement social.

Autre source de sous-investissement dans la formation professionnelle : le problème de coordination qui survient entre travailleurs et entreprises lorsque cette dernière investit dans les nouvelles technologies et les travailleurs dans la formation alors que les investissements sont liés par une relation de complémentarité. Le retour sur investissement d'un travailleur dans la formation professionnelle dépend de l'investissement de l'entreprise dans la technologie nécessitant ces compétences, et le retour sur investissement de l'entreprise dans la nouvelle technologie dépend de la disponibilité de travailleurs possédant les

compétences appropriées. Les complémentarités créent un paradoxe « de l'œuf et de la poule » : qui vient en premier, les compétences ou la demande de compétences ?

L'omniprésence du travail informel en Afrique explique également le sous-investissement dans la formation professionnelle. L'Organisation internationale du travail estime que 86 % des emplois en Afrique sont informels, contre 68 % en Asie et dans le Pacifique et 40 % dans les Amériques. La plupart des travailleurs informels ont recours à l'apprentissage traditionnel, à la formation en cours d'emploi ou à toute autre formation informelle. Ils ont peu ou pas accès aux filières de formation formelle, qui pourraient accroître leurs chances de passer au secteur formel.³¹ Plusieurs approches pourraient aider les travailleurs informels à améliorer leurs compétences, notamment la formation à l'entrepreneuriat, l'éducation de la deuxième chance et l'alphabétisation, des cours de formation continue de courte durée, et des programmes de certification qui tiennent compte de leurs difficultés financières.³² Les associations d'employeurs pourraient fournir à leurs membres des informations sur les possibilités de formation et de développement des compétences et organiser et dispenser des formations. Les instruments de financement côté demande, tels que les bons, les fonds de formation et le financement axé sur les résultats, peuvent être utilisés pour encourager la compétitivité et l'innovation dans la prestation des services de formation, tout comme l'ouverture des marchés aux fournisseurs de formation privés.

Les défaillances du marché entraînent un sous-investissement dans la formation professionnelle et plaident fortement en faveur d'une intervention des pouvoirs publics dans l'éducation et le développement des compétences.³³ La manière dont les gouvernements africains pourraient intervenir pour stimuler le financement privé de la formation professionnelle dépend de la défaillance sous-jacente du marché. Par exemple, les gouvernements peuvent promouvoir les contrats d'apprentissage afin de remédier à une défaillance du marché liée aux avantages des formations.³⁴ Dans le cadre des contrats d'apprentissage, la formation est cofinancée par les entreprises et les travailleurs. Pour récupérer une partie des

coûts de formation et réduire les comportements opportunistes de l'entreprise, les sociétés rémunèrent les apprentis en dessous de leur productivité pendant leur contrat d'apprentissage tout en s'engageant à payer un salaire plus élevé à la fin de cette période. La certification/qualification n'est également accordée qu'à la fin de l'apprentissage afin d'empêcher les apprentis de partir avant la fin du contrat. Le coût de l'abandon précoce de l'apprentissage étant plus élevé lorsque le diplôme obtenu est très apprécié sur le marché du travail, un système solide de certification des compétences est également nécessaire. S'agissant du paradoxe de la poule et de l'œuf, le gouvernement peut coordonner les investissements conjoints nécessaires, car ni les entreprises ni les travailleurs n'estimeront qu'il est de leur intérêt de faire le premier pas.

QUELQUES IMPLICATIONS POUR LES POLITIQUES DE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

L'Afrique doit relever de nombreux défis pour répondre à ses besoins d'éducation et de compétences. La forte croissance du nombre de jeunes et la rapidité des évolutions technologiques mondiales posent des problèmes majeurs. Comme indiqué au Chapitre 2, malgré les progrès accomplis, l'Afrique est à la traîne par rapport aux autres régions en matière de scolarisation et d'achèvement des études à tous les niveaux. En outre, le continent africain enregistre en moyenne les plus faibles résultats en termes de scores de tests. Pour combler les lacunes en matière d'éducation et de compétences en Afrique, les pouvoirs publics, les ménages, les bailleurs de fonds internationaux et le secteur privé doivent agir de concert.

Selon les estimations de l'UNESCO, le déficit de financement extérieur – la différence entre le coût estimé pour assurer l'éducation de base et les ressources intérieures disponibles estimées – atteindrait 39,5 milliards \$US par an au cours de la période 2015–2030 (en prix constants de 2012).³⁵ Le déficit moyen de 21,0 milliards \$US par an dans les pays à faible revenu représente 42 % des coûts annuels totaux de l'éducation, tandis

Les défaillances du marché entraînent un sous-investissement dans la formation et plaident fortement en faveur d'une intervention publique dans l'éducation et le développement des compétences

D'un point de vue macroéconomique, l'investissement dans l'éducation de base est le plus rentable, suivi par l'investissement dans l'éducation de niveau supérieur

que le déficit moyen de 18 milliards \$US dans les pays à revenu intermédiaire s'élève à 6 %.

Le déficit de financement de l'éducation se concentre presque exclusivement en Afrique, qui représentera la quasi-totalité du déficit d'ici 2020. Comme le montrent clairement les faits exposés dans ce chapitre, pour combler le déficit, il faut non seulement augmenter le budget public alloué à l'éducation, mais aussi dépenser cet argent plus efficacement et nouer des partenariats public-privé plus efficaces et capables d'accroître l'accès à l'éducation en Afrique tout en améliorant sa qualité et son équité. De cette analyse se dégagent plusieurs options de politique pour mobiliser les ressources, améliorer l'efficacité des dépenses et s'attaquer à l'inégalité d'accès à une éducation de qualité.

Privilégier l'éducation dans l'allocation des ressources limitées disponibles

Les pays en développement ont recours à de vastes programmes d'investissement public, notamment dans le capital physique et humain, pour transformer leur économie, relancer la croissance, créer des emplois et réduire la pauvreté. Les investissements dans le capital physique et humain sont complémentaires et leurs retombées macroéconomiques et distributives sont potentiellement porteuses de transformations. Les investissements dans le capital humain augmentent la productivité de la main-d'œuvre peu qualifiée dans différents secteurs, notamment dans le secteur informel, et accroissent l'offre de main-d'œuvre hautement qualifiée. Mais l'investissement dans le capital physique et humain peut être coûteuse du fait des ressources limitées et des besoins concurrents, de sorte que les décideurs doivent réfléchir aux implications pour les finances publiques.

Dans un contexte de contraintes budgétaires, les principaux effets des mécanismes de financement alternatifs sont essentiellement intertemporels : différentes stratégies de financement public impliqueront une répartition de la charge financière entre les générations actuelles et futures. De plus, quand les gouvernements répartissent leurs budgets limités entre des secteurs concurrents, les programmes de compétences et d'éducation sont souvent sous-financés. Pour qu'il est de

justifier la répartition de ressources limitées entre les secteurs, il faut simuler les impacts potentiels des dépenses dans des domaines concurrents sur la croissance économique et l'inégalité.

Cette section montre les impacts de différentes options de politique de financement public de l'éducation en utilisant un modèle dette-investissement-croissance de deuxième génération avec un marché du travail segmenté. Le modèle tient compte de certaines caractéristiques structurelles importantes des pays africains – facilitant ainsi des calibrages plausibles – et permet donc de trouver des réponses à certaines questions soulevées dans ce chapitre (Annexe 3.1).

Privilégier l'investissement dans l'éducation pour une plus forte croissance du PIB à long terme

L'analyse a quantifié les effets à long terme d'une augmentation permanente de l'investissement public de 1 % du PIB initial de quatre manières : infrastructures physiques ; enseignement de base (six années d'enseignement, correspondant à l'école primaire) ; enseignement secondaire supérieur (huit années, correspondant au premier et au deuxième cycle du secondaire plus une partie de l'enseignement supérieur) ; ou les trois à la fois (tableau 3.2). Les variables comprennent la production réelle, le revenu national net, les types d'emploi, le chômage, les salaires réels et le revenu réel des pauvres ex ante. Tous les impôts sont constants, et il n'y a pas de financement par emprunt. Par conséquent, les variations des transferts (divisées par le PIB initial) mesurent le gain ou la perte budgétaire nets.

D'un point de vue macroéconomique, l'investissement dans l'éducation de base est le plus rentable, suivi par l'investissement dans l'enseignement secondaire et supérieur ; l'investissement dans les infrastructures physiques est le moins rentable. Par exemple, une augmentation de l'investissement dans l'éducation (niveau de base ou supérieur) de 1 % du PIB produit à elle seule près de deux fois le taux de croissance d'un investissement similaire dans les infrastructures. Cela suggère que lors de l'allocation des ressources publiques, les décideurs doivent privilégier l'éducation, car, à long terme, elle pourrait être beaucoup plus rentable que l'investissement dans les seules infrastructures.

TABLEAU 3.2 Effets à long terme de l'augmentation d'une ou plusieurs composantes de l'investissement public de 1 % du PIB initial

Variable	Investissements dans			
	Infrastructures physiques	Enseignement de base ^a	Enseignement secondaire et supérieur ^b	Mixtes (tous les trois) ^c
PIB réel	5,1	10,1	9,1	27,8
Revenu national net	4,3	10,2	9,3	27,6
Emploi peu qualifié (secteur des échangeables)	-0,4	0,1	-4,2	-3,2
Emploi peu qualifié formel	2,3	5,1	6,9	14,9
Emploi peu qualifié informel	0,6	-0,8	-0,3	-0,8
Taux de chômage	5,9	5,8	5,3	4,8
Salaire réel, formel	2,7	5,2	6,5	16,1
Salaire réel, informel	5,2	10	10,7	28,7
Salaire réel, qualifié	5,4	10	-24,1	-9,1
Revenu réel des pauvres ex ante	5,4	10,3	18,1	35,5
Variation des transferts	-0,24	0,47	0,02	3,4

a. Six années d'études, correspondant à l'école primaire.

b. Huit années d'études, correspondant au premier et second cycles du secondaire, plus une partie de l'enseignement supérieur.

c. 33 % alloués aux infrastructures physiques, 34 % à l'enseignement de base et 33 % à l'enseignement secondaire et supérieur.

Source : Banque africaine de développement et FMI à paraître.

Investir simultanément dans l'éducation et dans les infrastructures pour obtenir les meilleurs résultats en matière de croissance du PIB à long terme

Il serait toutefois erroné de déduire que la combinaison optimale ne laisse aucun rôle aux investissements dans les infrastructures, l'éducation et les infrastructures étant fortement complémentaires. En effet, une augmentation d'une composante du capital public accroît la productivité des deux autres composantes. Bien que le revenu national net augmente moins et que la pauvreté diminue moins lorsque certains investissements passent du capital humain aux infrastructures, cela n'est vrai qu'à long terme. Comme l'investissement dans l'éducation augmente la productivité du travail avec un décalage de 6 à 8 ans, il faut plus d'une décennie pour que les trajectoires du revenu national net, des salaires réels des pauvres et de l'emploi formel dans un programme d'investissement exclusif dans le capital humain dépassent les trajectoires correspondantes dans

un programme alliant infrastructures et capital humain. Le programme privilégié dépend de la manière dont les décideurs évaluent cet arbitrage intertemporel.

Le programme d'investissement mixte prévoit une augmentation de 1 % du PIB des investissements alloués à l'éducation de base (34 %), à l'enseignement secondaire supérieur (33 %) et aux infrastructures physiques (33 %). Le programme d'investissement mixte est supérieur à tout programme axé sur un seul secteur en raison de la forte complémentarité des effets (voir la dernière colonne du tableau 3.2). Les investissements mixtes augmentent le revenu national net de près de 28 points de pourcentage, les salaires réels dans le secteur informel de 29 points de pourcentage et le revenu réel des pauvres ex ante de 36 points de pourcentage. Ces conclusions ont d'importantes implications en termes de politiques. Bien qu'il faille accorder la priorité à l'éducation, un programme d'investissement mixte produira les résultats les plus élevés.

La réduction des taux de redoublement et d'abandon dépend d'un enseignement de meilleure qualité

La constitution du capital physique et humain peut s'avérer coûteuse. Les décideurs doivent donc prendre en compte les implications sur les finances publiques et les effets macroéconomiques et distributifs. En effet, différentes stratégies de financement auront des effets macroéconomiques et distributifs différents, tant à court et à moyen terme qu'à long terme, ce qui implique des arbitrages importants à chaque période et au fil du temps.³⁶ Par exemple, des stratégies de financement alternatives pourraient répartir le fardeau fiscal entre différents ménages ou catégories de travailleurs, si la conception du programme est à l'origine de distorsions, ou entre les générations actuelles et futures.

Renforcer l'efficience avec des audits et des revues des dépenses d'éducation

Parmi les régions en développement, l'Afrique est la deuxième région qui dépense le plus pour l'éducation en pourcentage du PIB. Mais l'efficience des dépenses publiques est faible, et les dépenses publiques consacrées à l'éducation semblent avoir renforcé la quantité de l'éducation plutôt que sa qualité, indiquant la nécessité d'une allocation plus efficace des ressources. Le défi de l'Afrique consiste à renforcer l'éducation et les compétences de sa population en améliorant aussi bien la quantité que la qualité de l'éducation, malgré la marge de manœuvre budgétaire limitée des pouvoirs publics.

Un financement de l'éducation mal ciblé ou des ressources mal utilisées sont une source possible d'inefficience et peut compromettre les améliorations attendues en matière d'accès et de qualité de l'éducation. Par exemple, une Enquête de suivi des dépenses publiques a montré que les écoles en Ouganda n'ont reçu en moyenne que 13 % des fonds publics alloués au cours de la période 1991–1995 en raison de détournements de fonds par des fonctionnaires locaux.³⁷ En Zambie, une Enquête de suivi des dépenses publiques en 2014 et une Enquête sur la qualité de la prestation de services ont montré que le montant des subventions reçues par les écoles était inférieur de 32 % au montant déboursé par le ministère de l'Éducation, des Sciences, de la Formation professionnelle et de l'Éducation préscolaire.³⁸ Bien que les outils de diagnostic des dépenses d'éducation

(audits budgétaires et opérationnels, enquêtes de suivi des dépenses publiques et revues des dépenses publiques) puissent améliorer l'efficience en réduisant les « fuites » dans le financement de l'éducation et en guidant les réformes de la gestion des finances publiques, ils n'ont pas toujours été un succès. Voici quelques exigences clés pour augmenter la probabilité de succès des Enquêtes de suivi des dépenses publiques :³⁹

- Impliquer les ministères de l'Éducation à toutes les étapes du processus, afin de renforcer leur appropriation et de garantir la mise en œuvre des recommandations.
- Éviter d'analyser un trop grand nombre de flux (dépenses) ou de combiner une Enquête de suivi des dépenses publiques et d'autres enquêtes.
- Mobiliser une équipe nationale pour réaliser l'enquête, afin de renforcer les capacités et de promouvoir une meilleure compréhension des risques.
- Utiliser une méthodologie d'enquête rigoureuse (en prêtant attention aux méthodes d'échantillonnage) pour renforcer la confiance dans les résultats.
- Informer les chefs d'établissement et les parents de leurs droits, afin d'autonomiser les communautés et de promouvoir l'appropriation sociale. Cela peut se faire en fournissant régulièrement et en temps opportun aux districts et aux écoles des informations sur les fonds publics (par exemple, par le biais des médias ou des plates-formes Internet).
- Enfin, instaurer des contrôles et des sanctions pour endiguer les fuites et dissuader les comportements malhonnêtes.

Améliorer la performance des enseignants pour réduire les taux de redoublement et de décrochage scolaire et améliorer l'efficience interne du système

La réduction des taux de redoublement et de décrochage scolaire dépend de l'amélioration de la performance de l'enseignement. Bien que la rémunération des enseignants soit généralement le poste de dépenses le plus important du budget de l'éducation, le faible niveau de qualification, l'absentéisme et autres lacunes des enseignants

contribuent à la mauvaise qualité de l'éducation. Pour améliorer la qualité de l'enseignement, les pouvoirs publics devraient :⁴⁰

- Recruter un plus grand nombre d'enseignants qualifiés.
- Renforcer le perfectionnement professionnel des enseignants.
- Solliciter plus de réactions sur les performances des établissements scolaires auprès des diverses parties prenantes, notamment les parents, les élèves et les autorités locales.
- Accorder aux écoles une plus grande autonomie dans l'allocation des ressources et le recrutement des enseignants dont elles ont besoin.
- Concevoir de meilleures politiques et stratégies de recrutement et de rétention du personnel compétent.
- Améliorer les programmes d'appui à la gestion et à la gouvernance des écoles.

Utiliser le financement axé sur les résultats pour améliorer la qualité de l'éducation et l'efficacité des dépenses

En alignant les incitations sur les résultats, le financement axé sur les résultats, qui conditionne les paiements financiers à l'obtention d'un résultat vérifiable,⁴¹ est un instrument prometteur pour le renforcement de la performance du système éducatif. La vérification par des tiers indépendants des résultats préalablement attendus est un élément clé d'un mécanisme de financement axé sur les résultats. Elle nécessite la mise en place de solides systèmes de suivi et d'information pour le suivi des indicateurs de résultats.

Dans le secteur de l'éducation, les exemples de financement axé sur les résultats comprennent les incitations fondées sur les résultats, la rémunération au rendement, les contrats axés sur les résultats, les transferts monétaires conditionnels et le paiement à la livraison. Le financement peut être utilisé pour affecter aussi bien les agents du côté de l'offre – tels que les ministères, les autorités provinciales, les districts, les écoles et les enseignants – que les bénéficiaires du côté de la demande, tels que les élèves et les parents.

Le financement axé sur les résultats a été utilisé récemment dans des projets d'éducation dans plusieurs pays africains, dont le Cameroun, la République démocratique du Congo,

le Mozambique et la Tanzanie, mais il est trop tôt pour en évaluer les impacts à long terme. La Banque africaine de développement a approuvé un instrument de financement axé sur les résultats en novembre 2017, mais aucun projet dans le secteur de l'éducation ne l'a encore utilisé.

Mobiliser davantage de ressources du secteur privé par le biais de partenariats public-privé

Bien que l'éducation incombe principalement au secteur public, le secteur privé peut contribuer à la prestation de services d'éducation et à son financement. Les partenariats public-privé permettent au gouvernement et au secteur privé de s'associer pour fournir des infrastructures, des produits et des services éducatifs et pour partager les coûts et les ressources. Parmi les exemples de partenariats public-privé dans le secteur de l'éducation, on peut citer les systèmes de bourses d'études, les prêts et les bourses visant à élargir le choix d'écoles au-delà des établissements publics. Le secteur privé est également impliqué dans l'appui à des activités telles que la formation des enseignants, le soutien scolaire, la fourniture de manuels scolaires et la construction d'écoles. Ces échanges de connaissances et de compétences peuvent profiter aux deux parties et à la société dans son ensemble en trouvant des solutions à des problèmes concrets.

Le rôle des pouvoirs publics dans les partenariats public-privé consiste à définir les orientations, à réguler et à être un partenaire⁴². Pour définir les orientations, le gouvernement peut travailler avec le secteur privé pour accroître la fourniture de services éducatifs dans les secteurs ou régions prioritaires, conformément au plan de développement national ou à la politique industrielle. En tant que régulateur, le gouvernement devrait veiller à ce que le climat des affaires dans lequel les entreprises émergent et évoluent soit propice aux affaires et aux investissements dans l'éducation. Malgré la solidité des fondamentaux des entreprises et l'intérêt des investisseurs, un certain nombre de défis mérite d'être relevé afin de leur permettre d'investir dans le secteur de l'éducation. En tant que partenaire du secteur privé, le gouvernement a un potentiel considérable pour élargir l'accès et améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation au moyen de partenariats public-privé. Ces collaborations

Les partenariats public-privé permettent au gouvernement et au secteur privé de s'associer pour fournir des infrastructures, des produits et des services éducatifs

La philanthropie est une source potentielle de financement de l'éducation qui a été à peine exploitée en Afrique

peuvent contribuer à l'amélioration des infrastructures, des produits et des services éducatifs tout en assurant le partage des coûts et des ressources connexes, grâce à des initiatives telles que :

- Explorer le recours à des contrats de service ou à des écoles sous contrat, qui sont financées par le secteur public, mais gérées de façon indépendante par le secteur privé.
- Encourager des entreprises privées à nouer des partenariats à long terme avec les universités pour financer la recherche dans des domaines d'intérêt spécifiques.
- Instaurer un environnement réglementaire et des mécanismes de suivi permettant de s'assurer que les partenariats public-privé sont conformes aux objectifs de développement du pays, et créer un climat d'investissement propice à ces partenariats dans le secteur de l'éducation, y compris la possibilité de facilités de financement à long terme.
- Instaurer des normes de qualité fiables au sein des établissements d'enseignement et de formation publics et privés, avec des mécanismes d'assurance qualité pour le contrôle des performances.

Encourager la participation du secteur privé à l'enseignement et la formation professionnels et à leur financement

Lorsque les budgets publics de l'enseignement et la formation techniques et professionnels sont limités, la participation du secteur privé peut être nécessaire pour combler les déficits. En outre, le secteur privé peut être plus en phase avec les besoins en compétences du marché. Les politiques publiques visant à améliorer l'enseignement et la formation professionnels devraient inclure :

- Un soutien à l'apprentissage et à la formation en encourageant les partenariats entre le secteur privé, le secteur public et les établissements d'enseignement et de formation. Par exemple, la collaboration tripartite dans le domaine de l'aéronautique au Maroc a permis la création de centres de formation répondant aux besoins de l'industrie.
- L'ouverture d'un marché de la formation par le biais de contrats concurrentiels avec des organismes de formation privés et des organisations non gouvernementales.

Faciliter le financement de l'éducation privée philanthropique

La philanthropie est une source potentielle de financement de l'éducation mais peu exploitée en Afrique⁴³. Les fonds de dotation et les fondations pourraient être encouragés à financer l'enseignement supérieur et la recherche sur le continent. Par exemple, les grandes universités américaines comme Harvard, Princeton et le MIT possèdent des fonds de dotation de plusieurs milliards de dollars qui génèrent des millions en intérêts chaque année, tandis que les entreprises pourraient contribuer au financement de l'éducation par le biais de programmes de responsabilité des entreprises.

Les écoles et les universités africaines pourraient également mobiliser des fonds par le biais des associations d'anciens élèves. Les cotisations et les dons peuvent être utilisés pour améliorer les installations et les programmes d'enseignement et fournir un soutien financier à l'éducation des membres des groupes défavorisés. Les associations d'anciens élèves pourraient également être mises à contribution pour exiger des pouvoirs publics des politiques d'éducation plus efficaces⁴⁴.

Explorer des options de financement innovantes pour canaliser davantage de capitaux privés internationaux vers l'éducation

Des capitaux supplémentaires pourraient être mobilisés en utilisant des options de financement innovantes telles que les obligations à impact social ou sur le développement pour canaliser les capitaux privés vers l'éducation tout en maintenant l'accent sur les résultats. Les obligations à impact social et le pay-for-success utilisent des capitaux privés pour financer les services sociaux. Le remboursement est effectué par l'État à condition d'atteindre des résultats précis. La première obligation à impact sur le développement axée sur l'éducation a été mise en œuvre au Rajasthan, en Inde, et a atteint le point de remboursement en 2018 avec des résultats positifs⁴⁵. Le programme a permis d'atteindre un taux de scolarisation de 92 % pour les filles de 7 à 14 ans non scolarisées à la fin de la troisième année, contre un objectif de 79 %. Les obligations à impact sur le développement sont similaires, sauf que c'est un organisme donateur ou une fondation et non l'État

qui rembourse les prêts une fois le résultat atteint (parfois, l'État se joint au tiers pour effectuer le remboursement).

Des capitaux supplémentaires pourraient être mobilisés en introduisant des obligations à impact sur le développement pour canaliser les capitaux privés vers l'éducation. Quelque 137 obligations à impact ont été contractées au niveau mondial, mais seulement 12 dans le secteur de l'éducation⁴⁶. Dans la mesure où le programme d'obligations à impact en est à ses balbutiements, les éléments de preuve attestant de meilleurs résultats et d'un impact soutenu n'ont pas encore été établis, mais on compte parmi ses avantages potentiels une plus grande attention accordée aux résultats, un effort de gestion des performances, une réduction des risques pour les pouvoirs publics, une plus grande collaboration entre les parties prenantes et l'instauration d'une culture de suivi et d'évaluation⁴⁷.

La Facilité internationale de financement pour l'éducation (IFFEd) est une composante importante des efforts internationaux visant à combler le déficit de financement de l'éducation au niveau

mondial et à attirer de nouveaux financements pour l'éducation. Le mécanisme financier de l'IFFEd sera mis en œuvre par ses quatre banques multilatérales de développement (Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque interaméricaine de développement et Banque mondiale). La facilité devrait permettre de lever 2 milliards \$US de financement conditionnel et de subventions auprès des pays donateurs et elle sollicite actuellement auprès de Standard & Poor's la note AAA pour ses obligations.

Bien que l'IFFEd se concentre sur l'éducation de base et l'éducation des filles, jusqu'à 25 % de son soutien seront consacrés à l'éducation post-secondaire (développement des compétences, enseignement supérieur, science et technologie), en mettant l'accent sur les investissements en faveur des pauvres et les réformes structurelles visant à améliorer la qualité et la pertinence de l'apprentissage. Le Fonds africain pour l'éducation, dont la Banque africaine de développement est le fer de lance (encadré 3.3), est une autre initiative de financement novatrice.

ENCADRÉ 3.3 Le Fonds africain pour l'éducation, un mécanisme de financement novateur pour l'éducation

Un montant supplémentaire de 40 milliards \$US sera nécessaire pour financer l'éducation en Afrique d'ici à 2030 et atteindre les Objectifs de développement durable en matière d'éducation. Pour stimuler les investissements dans l'éducation, la Banque africaine de développement est en train de concevoir un support de financement novateur, le Fonds africain pour l'éducation (FAE), en partenariat avec l'Union africaine et l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique. L'objectif consiste à mettre en place un instrument de financement panafricain pour accélérer la réalisation durable des objectifs du continent en matière d'éducation et de développement des compétences.

Le FAE réunira des ressources financières (prêts et subventions) provenant de sources nationales, complétées par des fonds provenant de partenaires extérieurs, pour financer des projets de développement des compétences dans toute l'Afrique. Le FAE fonctionnera avec une capitalisation initiale de 300 à 500 millions \$US, qui devrait passer à 1 milliard \$US sur 10 ans. Les fonds seront décaissés sous forme de subventions à des entités publiques et privées, de supports de partage des risques, y compris des garanties, et de facilités d'ancrage et de cofinancement de projets d'éducation financés par la Banque africaine de développement à long terme à pleine capitalisation. Les subventions et l'assistance technique créeront un environnement propice à la croissance de l'enseignement postsecondaire, tandis que le mécanisme de garantie permettra de débloquer des financements essentiels du secteur privé et que les fonds de viabilité augmenteront la bancabilité des projets des secteurs public et privé.

L'efficacité de l'aide à l'éducation doit être accrue ainsi que le montant

Améliorer le ciblage de l'aide pour améliorer la qualité de l'éducation

Si le financement des donateurs pour l'éducation dans les pays en développement a augmenté ces dernières années jusqu'à 14,8 milliards \$US en 2017, il reste toujours inférieur à la moitié du déficit de financement de l'éducation estimé à 39,5 milliards \$US pour 2015–2030. L'efficacité de l'aide doit être renforcée et son montant augmenté. Cela nécessite deux changements majeurs dans la réflexion sur les politiques : abandonner l'aide axée sur les projets au profit d'un soutien systémique, et insister davantage sur la qualité de l'éducation et l'apprentissage des élèves⁴⁸.

Le passage à un soutien systémique nécessite un recours accru à l'appui budgétaire de l'État pour le secteur de l'éducation afin d'aligner les incitations et les objectifs des donateurs et des pays bénéficiaires tels qu'énoncés dans les plans du secteur de l'éducation ou les plans nationaux de développement. Cependant, des facteurs techniques et d'économie politique importants expliquent la prédominance et la persistance de l'aide aux projets. Les donateurs aiment l'aide aux projets parce qu'elle leur permet de contrôler la conception des projets et de suivre de près les performances. La nécessité de maintenir le soutien des groupes d'intérêt dans les pays donateurs (en particulier en temps de crise économique) incite également à produire des résultats tangibles à court terme (tels que de nouveaux bâtiments scolaires ou de nouvelles salles de classe, des gains de scolarisation et la distribution de matériel scolaire) au lieu d'investir dans des activités plus complexes d'amélioration de la qualité qui prennent beaucoup plus de temps à se concrétiser⁴⁹.

Si les soutiens de base à l'éducation (nouvelles salles de classe, enseignants et matériel pédagogique supplémentaires) sont essentiels, il en va de même pour la qualité de l'éducation et l'apprentissage des élèves. Selon les estimations de l'UNESCO, environ 250 millions d'enfants sont incapables de lire, écrire ou faire des calculs de base, dont 130 millions d'enfants en cours de scolarisation. Améliorer la qualité nécessite des réformes à l'échelle du système en lien avec l'engagement des acteurs nationaux pour la qualité de l'éducation. Améliorer la qualité nécessite des réformes à l'échelle du système en lien avec l'engagement

des acteurs nationaux pour la qualité de l'éducation. Il faut également améliorer les programmes et les matériels pédagogiques, l'emplacement et les équipements des écoles. Enfin, il faut assurer une bonne gestion et direction des écoles, la formation des enseignants, le statut de la profession enseignante et la participation des parents et de la communauté dans la gestion des établissements.

S'attaquer à l'inégalité des dépenses en s'appuyant sur l'« universalisme progressif » comme principe directeur pour le financement de l'éducation

Dans un rapport de 2016, la Commission internationale sur le financement des opportunités éducatives dans le monde, présidée par l'envoyé spécial des Nations Unies pour l'éducation mondiale Gordon Brown, a plaidé pour un universalisme progressif dans la lutte contre les inégalités dans l'éducation⁵⁰. L'universalisme progressif comprend « la priorité aux pauvres ou aux personnes défavorisées, la priorité aux niveaux d'enseignement inférieurs, là où les rendements sociaux sont les plus élevés, et le soutien au rôle complémentaire du financement privé et du recouvrement des coûts pour les niveaux d'enseignement supérieurs, le cas échéant ».

Le Ghana offre un exemple africain de l'application de l'universalisme progressif dans l'éducation. En commençant par mettre l'accent sur l'éducation préprimaire, le Ghana en a augmenté l'accès d'environ 3 % en 1970 à 51 % en 2000. En 2007, l'enseignement préprimaire est devenu gratuit et obligatoire et en 2014, le taux net ajusté de scolarisation a atteint 99 %. Avec le recentrage sur l'éducation de base, le taux net de scolarisation est passé de 66 % en 2000 à 89 % en 2014 dans le primaire, et de 30 % à 52 % dans le premier cycle du secondaire.

Conformément à l'universalisme progressif, le Ghana a accordé une priorité relativement faible à l'enseignement supérieur jusqu'en 2000. Depuis lors, les taux d'inscription à l'université ont rapidement augmenté, atteignant 16 % en 2014. Plus généralement, en 2018, 47 pays d'Afrique avaient un enseignement primaire obligatoire gratuit et 30 pays un enseignement secondaire obligatoire gratuit⁵¹. Mais l'application de ces lois peut être un véritable défi. Selon une Enquête de suivi des dépenses publiques de 2014 en Zambie, plus de

50 % des établissements d'enseignement primaire et environ 93 % des établissements d'enseignement secondaire perçoivent des frais pour financer leur fonctionnement, malgré les politiques de gratuité de l'éducation dans le primaire et le secondaire.

Les États qui cherchent à mettre en œuvre l'universalisme progressif pourraient envisager les mesures suivantes :

- Utilisation accrue de formules de financement des écoles (utilisation d'une formule pour calculer les ressources publiques que les districts scolaires recevront, en fonction d'indicateurs précis).
- Utilisation de composantes prenant en compte les besoins pour canaliser les ressources vers les lieux géographiques et les établissements scolaires qui ont le plus besoin d'améliorations.
- L'élargissement de la recherche sur l'utilisation et l'impact des formules de financement et sur la répartition des responsabilités financières entre les niveaux de l'administration peut améliorer la prestation de l'éducation⁵².

Promouvoir les transferts monétaires conditionnels liés à l'éducation pour les filles et les familles pauvres, afin de réduire les inégalités

Les enfants issus des milieux les plus pauvres sont plus susceptibles de ne pas être scolarisés et ont moins de chances de terminer le cycle primaire que les enfants issus de ménages aisés. Les facteurs qui empêchent les enfants et les jeunes les plus défavorisés de terminer leur scolarité doivent être examinés. Les ménages les plus pauvres pourraient notamment manquer de moyens pour payer les frais d'éducation. La gratuité de l'enseignement primaire et les transferts monétaires conditionnels ou non monétaires pourraient atténuer cette contrainte.

De nombreux pays en développement ont eu recours à des transferts monétaires conditionnels ciblés pour accroître les investissements des ménages dans l'éducation, la santé et la nutrition⁵³. Les transferts sont ciblés parce qu'ils identifient les ménages éligibles qui sont pauvres ou vulnérables et qui ont des enfants d'âge scolaire, et ils sont conditionnels parce que les ménages doivent envoyer leurs enfants à l'école pour recevoir les transferts.

Après les succès remportés par les transferts monétaires conditionnels au Mexique à partir de 1997, ces programmes ont proliféré. Environ 80 pays en développement appliquent une forme ou une autre de transferts conditionnels en espèces, et de nombreux États ont intégré ces programmes comme un outil important de protection sociale et de réduction de la pauvreté⁵⁴. Des études portant sur 42 programmes en Amérique latine montrent qu'ils ont augmenté le taux de scolarisation de 6 % dans le primaire et de 10 % dans le secondaire, augmenté la fréquentation scolaire de 3 % dans le primaire et de 12 % dans le secondaire, et réduit les taux d'abandon scolaire deux fois plus dans le secondaire que dans le primaire⁵⁵.

Les données pour l'Afrique montrent également un impact positif des programmes de transferts monétaires conditionnels sur les résultats de l'éducation.⁵⁶ Bien que les transferts financiers de la plupart des programmes représentent une part importante du revenu des ménages pauvres, les petits transferts peuvent avoir eu aussi des effets importants. Au Malawi, un transfert mensuel conditionnel de 5 \$US était aussi efficace qu'un transfert de 10 \$US.⁵⁷ Au Kenya, une subvention à l'éducation permettant de fournir gratuitement des uniformes scolaires (coûtant 12 \$US par élève sur deux ans) a réduit de 3,1 points de pourcentage le taux de décrochage scolaire chez les filles par rapport à une base de 18,8 %.⁵⁸ Parmi les programmes de transferts monétaires conditionnels dans le domaine de l'éducation, on peut également citer le programme de Kano pour l'éducation des filles au Nigéria et le programme de transferts monétaires sociaux axés sur les enfants au Sénégal. L'expansion de ces programmes pourrait être un outil efficace de développement de l'éducation axé sur la demande.

Développer le marché des prêts étudiants, l'aide financière ciblée et les mécanismes de partage des coûts

Les inégalités étant déjà plus élevées dans l'enseignement secondaire et supérieur, l'instauration d'un enseignement secondaire universel gratuit ou d'un enseignement universitaire fortement subventionné risque d'être régressive. Les ressources devraient plutôt être ciblées sur les élèves les plus défavorisés, afin de leur permettre de payer la scolarité à ces niveaux.

De nombreux pays en développement ont eu recours à des transferts monétaires conditionnels ciblés pour accroître les investissements des ménages dans l'éducation, la santé et la nutrition

Les programmes de prêts et d'aide financière aux étudiants de l'enseignement supérieur peuvent être un élément clé des initiatives de partage des coûts visant à alléger la pression sur les budgets publics. Face au bilan mitigé des programmes d'aide financière et de prêts aux étudiants en Afrique, de meilleures politiques sont nécessaires pour accroître leur efficacité par un accès élargi des groupes défavorisés à l'enseignement supérieur⁵⁹. Il s'agit entre autres de :

- Diversifier les sources de financement pour réduire la dépendance à l'égard du financement public.
- Mettre en place un système de suivi solide (en collectant et préservant des données fiables sur les étudiants) en vue d'identifier les étudiants nécessitant une aide financière.
- Autoriser des prêts aux étudiants du secteur privé pour rendre l'éducation plus abordable,

comme l'illustrent des organisations comme Brighter Investment au Ghana. Le programme Brighter Investment paie les frais universitaires des étudiants talentueux (frais de scolarité et frais de subsistance) et offre un programme de mentorat. Le remboursement commence après que les diplômés aient trouvé un emploi. Il est basé sur le revenu futur pendant une période limitée (généralement 25 % pendant 6 ou 7 ans pour 4 ans de soutien financier).

- Réduire le taux de défaut de remboursement des prêts grâce à des réformes juridiques qui facilitent le recouvrement auprès des bénéficiaires ayant une capacité de remboursement démontrée⁶⁰. Le cas de Brighter Investment en est illustratif. Il utilise un algorithme axé sur les données qui prédit le potentiel de carrière des étudiants, ce qui permet à l'entreprise de sélectionner les étudiants les plus susceptibles

ENCADRÉ 3.4 Les comptes d'épargne étudiants en République de Corée

Entre 1971 et 1980, la Corée a augmenté le taux de scolarisation dans le secondaire de 39 % à 76 %. Sur la même période, le taux de scolarisation dans le secondaire est passé de 17 à 30 % au Kenya (augmentation de 13 %) et a baissé de 42 à 36 % (baisse de 6 %) au Ghana, deux pays qui ont démarré avec un PIB par habitant similaire à celui de la Corée. Le taux d'inscription à l'université est passé de 7 % à 12 % en Corée, et il est resté inférieur à 1 % au Kenya et au Ghana.

Une campagne publique sur les comptes d'épargne étudiants permet d'expliquer les résultats impressionnants de la Corée en matière de scolarisation. La campagne a incité les ménages à faible revenu à commencer à épargner pour l'éducation secondaire supérieure de leur enfant dès son plus jeune âge. Le ministère de l'Éducation avait fixé un objectif annuel de dépôt d'épargne à chaque district scolaire. Les établissements scolaires invitaient le personnel des banques à rencontrer les élèves dans les salles de classe pour les aider à ouvrir un compte. Les fonds du compte étaient exonérés d'impôt et avaient un taux d'intérêt élevé. Au lendemain de la visite de la banque, les élèves devaient fournir une lettre de consentement de leurs parents s'engageant à verser des dépôts mensuels et annuels. Le personnel de la banque collectait les dépôts chaque mois dans toutes les écoles.

Dans les salles de classe, des graphiques étaient affichés montrant le rendement de l'épargne de chaque élève. À la fin de chaque semestre, les élèves qui avaient épargné le plus recevaient un prix « Best Savings Child » du directeur, ou du ministre de l'Éducation si l'épargne était exceptionnellement élevée. Après six ans de dépôts réguliers et d'intérêts, les élèves pouvaient avoir cumulé suffisamment d'épargne à la fin de leur premier cycle du secondaire pour payer leurs études supérieures. Cette pratique créatrice de richesses a non seulement permis de financer le second cycle de l'enseignement secondaire des enfants de ménages à faible revenu, mais elle leur a aussi apporté une expérience précieuse de la gestion financière et une habitude d'épargne pour la vie. À ce jour, les dépôts sur les comptes d'épargne étudiants restent le cadeau d'anniversaire préféré des parents pour leurs enfants.

de générer des rendements sur leur investissement en éducation. Une combinaison d'incitations sociales, pratiques et juridiques est également en place pour réduire les défauts de paiement.

Les plans d'épargne-études sont un autre instrument populaire de financement de l'enseignement secondaire et supérieur. Ils sont mis en œuvre à travers des comptes bancaires, avec des avantages spécifiques accordés par l'État. Comme les fonds sont destinés à financer l'éducation future d'un enfant, ils sont généralement investis pour générer une croissance à long terme. La République de Corée a mis en œuvre avec

succès un plan d'épargne pour l'éducation afin de mobiliser le financement des ménages pour l'éducation (encadré 3.4). Avec l'expansion des services bancaires mobiles en Afrique, beaucoup de ménages pourront bénéficier de ces plans.

Une autre option politique peut consister à inciter les employeurs et les ménages à investir activement dans des programmes de formation ou de certification pour le développement des compétences. L'Afrique du Sud illustre comment une incitation fiscale peut mobiliser des ressources privées pour accroître la pertinence de la formation sur un marché du travail en évolution rapide (encadré 3.5).

ENCADRÉ 3.5 Mobilisation de ressources privées pour la formation professionnelle par le biais du Programme d'incitation fiscale à l'emploi de l'Afrique du Sud

Les États africains investissent des ressources importantes dans des programmes sociaux et économiques visant à aider les jeunes et les adultes à développer les compétences nécessaires pour occuper un emploi décent et l'entrepreneuriat et à promouvoir une croissance économique équitable, inclusive et durable. La mobilisation des ressources nécessaires est cruciale et implique à la fois l'État et le secteur privé. Une initiative sud-africaine, le Programme d'incitation fiscale à l'emploi (ETI), offre un aperçu de la manière dont les pays peuvent créer des zones de renforcement des compétences où les pouvoirs publics, le secteur privé, les établissements universitaires et les organisations non gouvernementales collaborent à des plans visant à garantir que les jeunes acquièrent des compétences liées à des industries à fort potentiel concurrentiel.

Chaque année, 1,1 million de jeunes Sud-Africains entrent sur le marché du travail, mais seulement 6 % d'entre eux trouvent un emploi formel. De plus, 8 % ont un emploi informel, tandis que les 86 % restants poursuivent leurs études, cherchent un emploi ou sont découragés par le système. Les périodes de chômage prolongées augmentent le risque que les jeunes classés comme sans emploi, non éduqués ou non formés voient leurs options de travail réduites pendant la majeure partie de leur vie. Le chômage chronique signifie que les jeunes qui sont incapables de trouver du travail tôt dans leur vie auront moins de mobilité sociale et d'emploi.

L'ETI, la principale intervention active sur le marché du travail en Afrique du Sud, vise à stimuler la demande de main-d'œuvre chez les 18-29 ans. Introduite en 2014, l'ETI est une subvention salariale (couvrant jusqu'à 50 % des salaires) ciblant les jeunes difficiles à employer. L'incitation fiscale vise à encourager les employeurs privés à créer des emplois pour les jeunes gagnant un revenu mensuel allant jusqu'à 6 000 rands (environ 420 \$US). Une fois que les participants sont employés, ils ont droit à des subventions salariales pendant deux ans au maximum. Les entreprises peuvent réclamer la subvention lors de la déclaration d'impôts. En réduisant les coûts d'embauche, la subvention est supposée diminuer le risque financier associé à l'embauche de jeunes peu qualifiés et inexpérimentés et augmenter les perspectives d'emploi à long terme des jeunes embauchés qui acquièrent une expérience professionnelle grâce à une formation en cours d'emploi pendant la période de travail subventionné.

Source : Levinsohn et coll. 2014 ; National Treasury 2016.

Une autre option stratégique consiste à inciter les employeurs et les ménages à investir activement dans des programmes de formation ou de certification pour le développement des compétences

ANNEXE 3.1 STRUCTURE DE BASE DU MODÈLE DETTE-INVESTISSEMENT-CROISSANCE DE DEUXIÈME GÉNÉRATION

- Ce modèle d'équilibre général, d'économie ouverte et de prévoyance parfaite comporte trois secteurs d'activités privés : le secteur agricole (échangeable), le secteur formel non échangeable, et le secteur informel non agricole.
- La segmentation du marché du travail prévaut dans les trois secteurs d'activités privés.
- Les entreprises du secteur formel versent des salaires d'efficience, tandis que dans l'agriculture et le secteur informel non agricole, les salaires sont flexibles.
- Le secteur formel est caractérisé par un chômage involontaire. Des variantes du modèle permettent de tenir compte du chômage et du sous-emploi involontaires dans le secteur informel.
- Le modèle tient compte de la main-d'œuvre qualifiée et de l'investissement public dans le capital humain ; de l'investissement dans l'entretien ainsi que des nouveaux investissements dans l'infrastructure ; et des taxes sectorielles sur les salaires, les bénéfices et la consommation. Ces caractéristiques permettent aux décideurs de déterminer le programme d'investissement public et l'ajustement budgétaire de façon plus détaillée afin d'évaluer avec plus de précision les répercussions sur les inégalités, la croissance, le chômage et le sous-emploi.
- Le modèle tient compte de différentes options de financement public. Les subventions et les emprunts concessionnels ainsi que les investissements publics dans les infrastructures et le capital humain sont traités de manière exogène. Ainsi, étant donné la trajectoire des subventions et des emprunts concessionnels, le gouvernement peut contracter des emprunts commerciaux extérieurs et des emprunts intérieurs et procéder à certains ajustements budgétaires afin de financer son plan d'investissement public.
- Le modèle tient compte de la façon dont le niveau des investissements publics supplémentaires et les arbitrages en la matière se traduisent par l'accumulation de stock de capital et la croissance de la production. En outre, il intègre l'ajustement budgétaire et les emprunts qui peuvent être nécessaires pour financer les hausses des investissements publics.
- Le modèle donne les trajectoires de plusieurs variables macroéconomiques, notamment la production sectorielle, le PIB réel, l'investissement privé, la consommation privée, l'emploi sectoriel, le chômage, les salaires réels, le capital public, la dette publique, les impôts directs et indirects et les transferts.

Source : Pour une description détaillée du modèle et du calibrage, voir BAD et FMI (à paraître).

NOTES

1. UNESCO, 2018a.
2. Wils, 2015.
3. UNESCO, 2015a.
4. UNESCO, 2018a.
5. Cette variable représente le total des dépenses publiques générales (locales, régionales et centrales) consacrées à l'éducation (dépenses courantes, en capital et transferts), en \$US PPA. Elle inclut les transferts des sources internationales aux gouvernements. <http://data.uis.unesco.org/?lang=en&SubSessionId=7ee53312-931f-425c-821b-796e37ba3a2a&themetreeid=-200>
6. Le modèle d'analyse des frontières stochastiques (AFS) utilisé pour estimer l'efficacité possède plusieurs avantages. Premièrement, en tant qu'approche paramétrique, il tient compte de la présence dans l'estimation d'un terme de bruit aléatoire, généralement appelé le bruit de « la malchance ». Cette caractéristique est importante pour évaluer la gestion publique dans le sens où divers paramètres environnementaux et politiques dépassent le cadre des décideurs et ne doivent pas être attribués à la gestion publique (comme par exemple, les catastrophes naturelles et le terrorisme). Deuxièmement, l'approche paramétrique permet d'introduire plus facilement plusieurs sorties et entrées contrairement au modèle déterministe développé à l'origine pour une approche une entrée-une sortie. Troisièmement, l'AFS permet de vérifier la significativité de nos estimations en utilisant les intervalles de confiance. Nous considérons ici la version modifiée du modèle à effets fixes variables dans le temps des moindres carrés par Cornwell, Schmidt et Sickles (1990). Le taux d'achèvement des études primaires est utilisé comme seul résultat, le taux d'achèvement des études secondaires est utilisé comme variable dépendante, et les dépenses publiques d'éducation par élève et le PIB par habitant sont utilisés comme deux entrées (variables indépendantes). Le logarithme du PIB par habitant est utilisé dans la régression pour tenir compte du niveau de développement des pays et un décalage d'une période est utilisé pour les entrées afin de tenir compte du retard des actions publiques et atténuer l'endogénéité.
7. Calculé comme $79 \times (1 + (82 - 58) \%)$, où 82 % est le score d'efficacité en Asie ou dans les pays européens en développement et 58 % le score d'efficacité en Afrique.
8. UNESCO, 2016.
9. UNESCO, 2015b.
10. Behrman et Parker 2010.
11. Basu et Van 1998.
12. Zubairi et Rose 2019.
13. Il s'agit de données de consommation compilées par la Banque africaine de développement à partir des données du Programme de comparaison internationale.
14. Un objectif important du financement des services sociaux tels que l'éducation et les soins de santé est de veiller à ce que la charge financière de ces services soit répartie équitablement entre les ménages. L'analyse de l'équité exige de mesurer la contribution financière de chaque ménage. Souvent, la contribution financière d'un ménage est définie comme le ratio des dépenses par rapport à sa capacité à payer, où la capacité de payer est liée aux ressources disponibles après qu'un ménage a satisfait à ses besoins de subsistance de base. En raison de la difficulté de mesurer la capacité des ménages à payer pour les services, les dépenses de consommation non alimentaire sont souvent utilisées comme une approximation du montant des ressources restantes après le paiement des besoins de subsistance. Par conséquent, les paiements au titre de l'éducation en tant que ratio du revenu restant après soustraction des dépenses essentielles sont utilisés comme mesure de la charge financière des ménages en matière d'éducation (Xu et coll. 2003).
15. Données du Programme de comparaison internationale de la Banque mondiale, 2011.
16. Kandel et Kao 2001 ; Böhme 2015.
17. Banque mondiale 2017.
18. UNESCO 2018b.
19. UNESCO 2012.
20. Riddell et Niño-Zarazúa 2016.
21. Birchler et Michaelowa 2016.
22. Riddell et Niño-Zarazúa 2016.
23. McGillivray et Clarke (2018) utilisent une méthodologie selon laquelle la performance allocative d'un donateur est maximisée si la part de l'aide qu'il accorde à un pays en développement est égale à la part de ce pays dans la pauvreté mondiale.
24. UNESCO 2016.
25. Caerus Capital 2018.

26. Selon la Base de données 2014 sur l'inclusion financière à l'échelle internationale (Global Findex) de la Banque mondiale, qui couvre plus de 150 000 adultes dans plus de 140 économies.
27. La base de données Global Findex, constituée chaque année depuis 2005, couvre un échantillon national représentatif d'environ 1 000 personnes choisies au hasard dans chaque pays couvert. La population cible est l'ensemble de la population civile, non institutionnalisée, âgée de 15 ans et plus. Pour plus d'informations, rendez-vous sur <https://globalfindex.worldbank.org/>.
28. Base de données 2014 de la Banque mondiale sur l'inclusion financière à l'échelle internationale (Global Findex).
29. Le cadre économique dominant pour l'analyse de la formation est celui de Becker (1964). Ce cadre fait une distinction entre le capital humain spécifique à l'entreprise et le capital humain général pour déterminer la partie qui devrait supporter les coûts de la formation. Les compétences générales sont utiles à toutes les entreprises, alors que les compétences spécifiques à une entreprise n'ont aucune valeur hors de l'entreprise qui emploie actuellement le travailleur. Toutefois, Lazear (2009) propose une approche plus large qui estime que toutes les compétences sont générales, et les entreprises leur attribuent des pondérations différentes. C'est cette approche plus large qui est utilisée dans la présente analyse.
30. Stern et Ritzén 1991 ; Acemoglu 1997.
31. OIT 2018.
32. Adams, Johansson de Silva, et Razmara 2013. L'éducation de la deuxième chance et l'alphabetisation sont particulièrement importantes pour améliorer la capacité des travailleurs à passer à l'emploi formel : plus des trois quarts des travailleurs du secteur informel ont l'enseignement primaire comme niveau d'instruction le plus élevé, et 44,5 % n'ont aucun niveau d'instruction.
33. Cependant, il faut noter que les gouvernements ont également des manquements, notamment l'inefficacité de la production, l'inégalité de la prestation, l'institutionnalisation de faibles attentes et la recherche de profits par les éducateurs (Plank et Davis, 2010).
34. Brunello et De Paola 2004.
35. Wils 2015.
36. BAD et FMI, à paraître.
37. Reinikka et Svensson 2004.
38. Une enquête de suivi auprès des responsables gouvernementaux a révélé que les secrétaires des Conseils d'éducation de district utilisaient une partie des subventions scolaires à d'autres fins (livraison de manuels scolaires aux écoles éloignées et autres coûts de fonctionnement).
39. Poisson 2016.
40. Akyeampong et coll. 2018a; 2018b.
41. Lee et Medina Pedreira 2019.
42. Caerus Capital 2018.
43. Teferra 2013.
44. Teferra 2013.
45. Gustafsson-Wright et Boggild-Jones 2018.
46. Base de données Brookings Global Impact Bond.
47. Gustafsson-Wright et coll. 2017.
48. Niño-Zarazúa 2016.
49. Riddell et Niño-Zarazúa 2016.
50. Commission internationale pour le financement de l'éducation dans le monde, 2016.
51. Statistiques de l'UNESCO. Les pays dont les données sont manquantes sont comptés comme n'ayant pas d'enseignement obligatoire.
52. Aslam et Rawal 2018.
53. Adato et Hoddinott 2010 ; Budlender 2014.
54. Parker et Vogl 2018.
55. Saavedra et García 2012.
56. Kremer, Brannen, et Glennerster 2013.
57. Baird, McIntosh et Özler 2011.
58. Duflo, Dupas et Kremer 2015.
59. Johnstone 2015.
60. Les défauts de remboursement des prêts peuvent être atténués par des lois qui garantissent que les étudiants emprunteurs sont conscients de leurs obligations de remboursement, qu'ils s'y engagent pleinement et qu'ils acceptent les conséquences des défauts de remboursement ; qui assurent une certaine souplesse grâce à des dispositions permettant de reporter les paiements en cas de circonstances imprévues ou inévitables, comme le chômage ; et qui améliorent la capacité de recouvrement auprès des garants et des cosignataires ou habilite les organismes d'aide financière à saisir les salaires lorsque les prêts sont en souffrance.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Acemoglu, D. 1997. "Training and Innovation in an Imperfect Labour Market." *The Review of Economic Studies* 64 (3): 445-464.
- Adams, A. V., S. Johansson de Silva et S. Razmara. 2013. *Improving Skills Development in the Informal Sector: Strategies for Sub-Saharan Africa*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Adato, M., et J. Hoddinott. 2010. *Conditional Cash Transfers in Latin America*. Washington, DC: Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.
- Akyeampong, K., M. Delprato, G. Mindano, K. Lewin, et J. Sentengo. 2018a. "The Efficiency of Secondary Education in Sub-Saharan Africa: EESSA Project: The Case of Uganda." University of Sussex, Center for International Education. Paper prepared for the MasterCard Foundation report *Secondary Education in Africa: Preparing Youth for the Future of Work*.
- Akyeampong, K., M. Delprato, G. Mindano, K. Lewin et J. Chimombo. 2018b. "The Efficiency of Secondary Education in Sub-Saharan Africa: EESSA Project: The Case of Malawi." University of Sussex, Center for International Education. Paper prepared for the MasterCard Foundation report *Secondary Education in Africa: Preparing Youth for the Future of Work*.
- Aslam, M., et S. Rawal. 2018. "Public-Private Partnerships and Private Actors in Secondary Education in Sub-Saharan Africa." Paper prepared for the MasterCard Foundation report, *Secondary Education in Africa: Preparing Youth for the Future of Work*. Septembre 2018. Disponible à l'adresse : <https://mastercardfdn.org/wp-content/uploads/2019/07/Public-Private-Partnerships-FINAL-1.pdf>.
- BAD (Banque africaine de développement) et FMI (Fonds monétaire international). À paraître. *Debt Sustainability, Investment and Growth with Segmented Labor Markets*.
- Banque mondiale. 2017. *Remittance Prices Worldwide* 21 (mars 2017). Disponible à l'adresse : https://remittanceprices.worldbank.org/sites/default/files/rpw_report_march_2017.pdf.
- Basu, K. et P. H. Van. 1998. "The Economics of Child Labor." *American Economic Review* 88 (3): 412-427.
- Becker, G. S. 1964. "Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education." University of Illinois at Urbana-Champaign, Academy for Entrepreneurial Leadership Historical Research Reference in Entrepreneurship. Disponible à l'adresse : https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1496221.
- Behrman, J. R. et S. W. Parker. 2010. "Impacts of Conditional Cash Transfer Programs in Education." In *Conditional Cash Transfers in Latin America*. Washington, DC: Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.
- Birchler, K. et K. Michaelowa. 2016. "Making Aid Work for Education in Developing Countries: An Analysis of Aid Effectiveness for Primary Education Coverage and Quality." *International Journal of Educational Development* 52-37 :48.
- Böhme, M. H. 2015. "Migration and Educational Aspirations—Another Channel of Brain Gain?" *IZA Journal of Migration* 4 (12): 1-24.
- Brunello, G. et M. De Paola. 2004. "Market Failures and the Under-Provision of Training." CESifo Working Paper Series 1286, Category 4: Labour Markets, CESifo Group, Munich, Germany. Disponible à l'adresse : https://www.ifo.de/DocDL/cesifo1_wp1286.pdf.
- Budlender, D. 2014. *Conditional Cash Transfers: Learning from the Literature*. New York: ONU-Femmes.
- Caerus Capital. 2018. *The Business Education in Africa*. Disponible à l'adresse : <https://edaficareport.caerus-capital.co/thebusinessofeducationinafrica.pdf>.
- Commission internationale pour le financement de possibilités d'éducation dans le monde. 2016. *La génération d'apprenants : Investir dans l'éducation pour un monde en pleine évolution* Disponible à l'adresse : <http://report.educationcommission.org/download/1014/>
- Cornwell, C., P. Schmidt et R. C. Sickles. 1990. "Production Frontiers with Cross-sectional and Time-series Variation in Efficiency Levels." *Journal of Econometrics* 46 (1-2): 185-200.
- Duflo, E., P. Dupas et M. Kremer. 2015. "Education, HIV, and Early Fertility: Experimental evidence from Kenya." *American Economic Review* 105 (9): 2757-2797.
- Elbadawy, A. et R. Assaad. 2007. "Education Returns in the Marriage Market: Does Female Education Investment Improve the Quality of Future Husbands in Egypt?" Mimeo. Le Caire : Conseil de population.
- Fergany, N. 1995. "SA Preliminary Mapping of the Necessary Effort Needed to Reduce the Gender Gap in Primary Education in Egypt by Districts (Rural/Urban) and Sections." Le Caire : UNICEF.
- Gordon, R., L. Marston, P. Rose et A. Zubairi. 2019. "Achieving the Promise to Leave No Girl behind in Commonwealth Countries." *The Round Table* 108 (4): 383-398.

- Guill, K. et K. Lintorf. 2019. "Private Tutoring When Stakes Are High: Insights from the Transition from Primary to Secondary School in Germany." *International Journal of Educational Development* 65: 172-182.
- Gustafsson-Wright, E. et I. Boggild-Jones. 2018. "Are Impact Bonds and Outcome Funds a Solution to the Global Learning Crisis?" Education Plus Development Blog, Brookings Institute, Washington, DC. Disponible à l'adresse : <https://www.brookings.edu/blog/education-plus-development/2018/06/18/are-impact-bonds-and-outcome-funds-a-solution-to-the-global-learning-crisis/>.
- Gustafsson-Wright, E., I. Boggild-Jones, D. Segell et J. Durland. 2017. "Impact Bonds in Developing Countries: Early Learnings from the Field." Center for Universal Education at Brookings 81, Brookings Institution, Washington, DC. Disponible à l'adresse : <https://www.brookings.edu/research/impact-bonds-in-developing-countries-early-learnings-from-the-field/>.
- Jayachandran, S. 2014. "Incentives to Teach Badly: After-School Tutoring in Developing Countries." *Journal of Development Economics* 108: 190-205.
- Johnstone, D. B. 2015. "Making Student Loans Work in Africa." *International Journal of African Higher Education* 2.
- Kandel, W. et G. Kao. 2001. "The Impact of Temporary Labor Migration on Mexican Children's Educational Aspirations and Performance." *International Migration Review* 35 (4): 1205-1231.
- Kremer, M., C. Brannen et R. Glennerster. 2013. "The Challenge of Education and Learning in the Developing World." *Science* 340 (6130): 297-300.
- Lazear, E. P. 2009. "Firm-Specific Human Capital: A Skill-Weights Approach." *Journal of Political Economy* 117 (5): 914-940.
- Lee, Ling Jessica Diana, et Octavio Medina Pedreira. 2019. *Results-Based Financing in Education: Learning from What Works*. Washington, DC: Banque mondiale. Disponible à l'adresse : <http://documents.worldbank.org/curated/en/915061548222619389/Results-Based-Financing-in-Education-Learning-from-What-Works>.
- Levinsohn, J., N. Rankin, G. Roberts et V. Schoer. 2014. "Wage Subsidies and Youth Employment in South Africa: Evidence from a Randomised Control Trial." Stellenbosch Economic Working Papers 02/14. Disponible à l'adresse : <https://www.ekon.sun.ac.za/wpapers/2014/wp022014/wp-02-2014.pdf>.
- McGillivray, M. et M. Clarke. 2018. "Fairness in the International Allocation of Development Aid." *The World Economy* 41 (4): 1068-1087.
- National Treasury. 2016. "Employment Tax Incentive descriptive report." Pretoria, South Africa: National Treasury. Disponible à l'adresse : http://www.treasury.gov.za/comm_media/press/2016/20160810%20-%20ETI%20descriptive%20memo%20With%20Exec%20summ%20For%20Nedlac.pdf.
- Niño-Zarazúa, M. 2016. "Aid, Education Policy, and Development." *International Journal of Educational Development* 48: 1-8. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1016/j.ijedudev.2015.12.002>.
- OIT (Organisation internationale du travail) 2018. *Femmes et hommes dans l'économie informelle : Un panorama statistique* (Troisième édition) Genève : Bureau international du Travail.
- Parker, S. et V. Vogl. 2018. "Do Conditional Cash Transfers Improve Economic Outcomes in the Next Generation? Evidence from Mexico." Working Paper 24303, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Plank D.N., and T.E. Davis. 2010. "The Economic Role of the State in Education. In Penelope Peterson, Eva Baker, and Barry McGaw (eds.), *International Encyclopedia of Education*, Third Edition, 347-353. Amsterdam: Elsevier.
- PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). 2015. *Investissement d'Impact en Afrique : Tendances, Contraintes et Opportunités* Addis-Abeba : PNUD. <https://www.africa.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/Partnerships/Private%20Sector/Impact%20Investment%20in%20Africa/FRENCH%20REPORT%20-%20%20SCREEN%20QUALITY.pdf>
- Poisson, Muriel. 2016. « Enquêtes de suivi des dépenses publiques : Leçons tirées de l'expérience » *La lettre de l'IIEP : actualités & analyses sur la gestion et la planification de l'éducation* 32 (1). Paris : UNESCO, Institut international de planification de l'éducation.
- Reinikka, R. et J. Svensson. 2004. "Local Capture: Evidence from a Central Government Transfer Program in Uganda." *The Quarterly Journal of Economics* 119 (2): 679-705.
- Riddell, A. et M. Niño-Zarazúa. 2016. "The Effectiveness of Foreign Aid to Education: What Can Be Learned?" *International Journal of Educational Development* 48: 23-36.
- Saavedra, J. E. et S. García. 2012. "Impacts of Conditional Cash Transfer Programs on Educational Outcomes

- in Developing Countries: A Meta-Analysis.” RAND Labor and Population Working Paper Series WR-921-1, RAND Corporation, Santa Monica, CA.
- Stern, David et Jozef Ritzén. 1991. *Market Failure in Training? New Economic Analysis and Evidence on Training of Adult Employees*. Berlin: Springer-Verlag.
- Teferra, D. 2013. “Funding Higher Education in Africa: State, Trends and Perspectives.” *Journal of Higher Education in Africa/Revue de l’enseignement supérieur en Afrique* 11 (1–2) : 19–51.
- UNESCO (Organisation des Nations unies pour l’éducation, la science et la culture). 2012. *Jeunes et compétences : l’éducation au travail ; rapport mondial de suivi sur l’EPT, 2012*. Paris : UNESCO.
- . 2015a. *Education pour tous 2000-2015 : progrès et enjeux ; rapport mondial de suivi sur l’EPT, 2015*. Paris : UNESCO. Disponible à l’adresse : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000232433>.
- . 2015b. “The Challenge of Teacher Shortage and Quality: Have We Succeeded in Getting Enough Quality Teachers into Classrooms?” Education for All Global Monitoring Report Policy Paper 19, UNESCO, Paris. Disponible à l’adresse : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000232721>.
- . 2016. Qui paie pour quoi dans l’éducation ? Les véritables coûts révélés grâce aux comptes nationaux de l’éducation Paris : UNESCO. Disponible à l’adresse : <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/who-pays-for-what-in-education-national-revealed-through-accounts-2016-fr.pdf>.
- . 2018a. *Rapport mondial sur le suivi de l’éducation (GEM) 2019 : Migration, déplacement et éducation : bâtir des ponts, pas des murs*. Paris : UNESCO. Disponible à l’adresse : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000367435>.
- . 2018b. “Funding Skills Development, the Private Sector Contribution.” Paris : UNESCO. Disponible à l’adresse : <https://unevoc.unesco.org/go.php?q=Publications+UNEVOC&lang=en&null=&null=&akt=id&st=&qs=6098>.
- Wils, A. 2015. “Reaching Education Targets in Low and Lower Middle-Income Countries: Costs and Finance Gaps to 2030.” Background paper commissioned by the Education for All Global Monitoring Report. Disponible à l’adresse : <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002325/232560e.pdf>.
- Xu, K., J. Klavus, K. Kawabata, D. B. Evans, P. Hanvoravongchai et J. Ortiz de Iturbide. 2003. “Household Health System Contributions and Capacity to Pay: Definitional, Empirical and Technical Challenges.” *Health Systems Performance Assessment: Debates, Methods, and Empiricism*. Genève : Organisation mondiale de la santé.
- Zubairi, A. et P. Rose. 2019. “Equitable Financing of Secondary Education in Sub-Saharan Africa.” Background paper for the MasterCard Foundation. Research for Equitable Access and Learning (REAL) Centre, University of Cambridge, Cambridge, UK. Disponible à l’adresse : https://mastercardfdn.org/wp-content/uploads/2019/03/SEA-Finance-Equity-REAL_Final-Version_Feb-2019-1.pdf.

NOTES PAYS

Afrique du Sud

Performances macroéconomiques et perspectives

Le PIB réel a augmenté au rythme de 0,7 % en 2019 (estimation), contre 0,8 % en 2018, et sa croissance devrait monter à 1,1 % en 2020 puis à 1,8 % en 2021 dans un contexte de risques aux plans national et mondial. Le déclin de l'agriculture et de l'exploitation minière a ralenti la croissance en 2019. Le secteur agricole a reculé de 4,8 % et l'exploitation minière de 1,7 % en 2018. Des conditions météorologiques difficiles mais aussi un débat prolongé sur la réforme foncière ont pesé sur les performances agricoles. Le secteur minier, quant à lui, a été sapé par des pénuries d'électricité et des grèves qui se sont éternisées. Le secteur de la finance, de l'immobilier et des services aux entreprises a progressé de 1,8 % en 2018, contribuant ainsi 0,4 point de pourcentage à la croissance. Le secteur des transports a crû de 1,6 % et le secteur manufacturier de 1 % en 2018. La production manufacturière a été affectée par les pénuries d'électricité récurrentes, la hausse des prix des intrants et la faiblesse de la demande dans un contexte de tensions commerciales internationales.

La consommation des ménages et des administrations publiques est restée un moteur clé de la croissance, contribuant 1,5 point de pourcentage à la croissance en 2018. L'inflation a été de 4,7 % en 2018 et de 4,4 % en 2019, en raison de la baisse des coûts de carburant. De novembre 2017 à novembre 2018, le taux de change réel a augmenté de 8,1 %, ce qui a érodé la compétitivité des exportations sud-africaines. Le rand s'est échangé à 13,23 pour un dollar en 2018. Le régime de ciblage de l'inflation a permis d'amortir les effets du taux de change sur l'inflation.

Le déficit budgétaire est resté élevé, à environ 4,3 % en 2019, contre 4,2 % en 2018, dans un contexte d'insuffisance de recettes persistant, dû à la faible croissance économique. Le rapport « recettes fiscales sur PIB » a légèrement diminué, passant de 25,9 % en 2018 à 25,7 % en 2019. Le déficit budgétaire est financé par les marchés de capitaux nationaux, et selon les estimations, la dette publique de l'Afrique du Sud a atteint 55,6 % du PIB en 2019, contre 52,7 % en 2018. La dette extérieure ne représentait que 6,3 % du PIB, garantissant ainsi un financement durable de la dette. Le déficit du compte courant s'est creusé pour atteindre 3,5 % en 2018, en raison de la détérioration des termes de l'échange – les prix des importations, en rand, augmentant plus que ceux des exportations. Le déficit du compte courant a été financé

principalement par les investissements directs étrangers, qui ont progressé de 163 % entre 2017 et 2018.

Le chômage est passé à 27,1 % à la fin 2018, contre 26,5 % à la fin 2016. Le chômage des jeunes est passé à 54,7 % à la fin 2018, contre 51 % à la fin 2016. La faiblesse des compétences de la main-d'œuvre sud-africaine est l'une des causes du fort taux de chômage. Le taux de pauvreté en Afrique du Sud s'est établi à 55,5 % et les inégalités y sont parmi les plus fortes au monde.

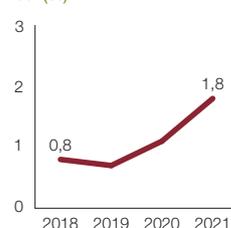
Facteurs favorables et défavorables

L'Afrique du Sud entreprend des réformes pour s'attaquer aux contraintes structurelles qui freinent la croissance économique et la création d'emplois. L'une de ces réformes consiste à restructurer la société de services publics Eskom afin de réduire le risque important que sa dette fait peser sur le Trésor. Parmi les autres réformes, citons la répartition du spectre des télécommunications, la suppression des obstacles à l'investissement minier et la révision des exigences en matière de visas, afin de stimuler le tourisme. Le gouvernement prend des mesures pour améliorer les investissements, revitaliser les townships et les parcs industriels.

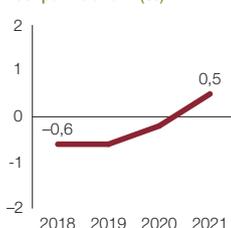
L'Afrique du Sud a nettement chuté dans les classements mondiaux de compétitivité, passant du 47^e rang sur 140 pays en 2016 au 67^e en 2018. Cette baisse est principalement due à la pénurie de compétences, aux difficultés du secteur de la santé, à la faible concurrence parmi les produits sud-africains et à l'adoption limitée des technologies de l'information et des communications. Les maillons de chaîne de valeur entre l'exploitation minière et la fabrication sont faibles, car l'Afrique du Sud exporte la majeure partie de ses ressources minérales sous forme brute. Cela rend le pays vulnérable aux chocs récurrents des prix mondiaux des matières premières.

La faible croissance mondiale, les tensions commerciales mondiales et la volatilité des prix des matières premières font également peser des risques sur l'économie sud-africaine. Plusieurs facteurs grèvent le budget du pays : une enveloppe salariale élevée dans le secteur public, la mauvaise performance des entreprises publiques et des programmes sociaux, y compris l'assurance maladie nationale. L'industrie sud-africaine gagnerait à produire davantage pour les marchés africains.

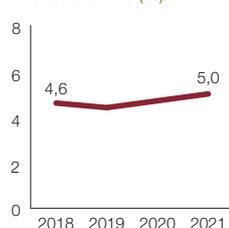
Taux de croissance du PIB réel (%)



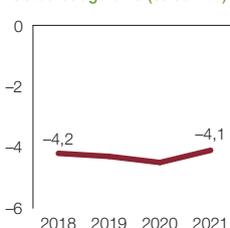
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



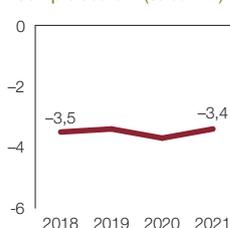
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données du solde budgétaire correspondent à l'exercice fiscal de l'Afrique du Sud, allant du 1^{er} avril au 31 mars.

Performances macroéconomiques et perspectives

La croissance réelle du PIB est estimée à 2,3 % pour 2019, en hausse par rapport à 2018 (1,4 %) à la suite du léger rebond des prix des hydrocarbures. L'évolution du PIB s'accompagne d'une diminution de la part des hydrocarbures dans le PIB qui est passée de 34,2 % en 2012 à 19,7 % en 2017 (elle était de 44,3 % en 2005), tandis que l'agriculture et les services ont gagné légèrement en importance. La croissance modeste de l'économie est principalement due à la chute de la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures, la croissance hors hydrocarbures continuant à être modeste. La chute de la consommation privée et le gel des investissements publics ont tiré la croissance vers le bas.

L'inflation, de 4,3 % en 2018, reste maîtrisée et devrait tomber à 2 % en 2019. Le dinar algérien s'est déprécié ces dernières années, le taux moyen de change étant passé de 77,6 DZD pour 1 USD en 2012 à 120 DZD en 2019, et le marché parallèle offre une prime de change d'environ 60 %.

Les déficits budgétaire et courant sont estimés en hausse en 2019 (7,9 % et 12,6 % du PIB respectivement, contre 7,0 % et 9,6 % en 2018). Le Fonds de stabilisation du pétrole (FRR) qui finançait le déficit budgétaire s'est épuisé en 2017. Depuis la Banque Centrale a recours au « financement non conventionnel ». De mi-novembre 2017 à avril 2019, elle a mobilisé 55 milliards de dollars, soit l'équivalent de 32 % du PIB de 2018.

Le taux de pauvreté a baissé de façon continue depuis les années 1990 grâce aux transferts directs, subventions universelles et actions d'insertion sociale, qui équivalent à 12,3 % du PIB. Les statistiques de 2011 indiquent un taux de pauvreté de 5,5 %, avec un taux d'extrême pauvreté de seulement 0,5 %. Le taux de chômage, estimé à 12,6 % pour 2019, devrait augmenter et passer à 13,7 % en 2020.

Facteurs favorables et défavorables

À moyen terme, la croissance économique devrait rester relativement stable, avec 2,2 % en 2020 et 1,8 % en 2021. Les autorités ont un ambitieux plan de réformes structurelles visant à simplifier la réglementation relative aux entreprises, améliorer la gouvernance et la transparence, réformer le régime de retraite et moderniser le secteur financier. Ce plan s'appuie sur les efforts déjà réalisés pour améliorer le climat des affaires, dont l'ouverture du fret maritime et aérien au secteur privé.

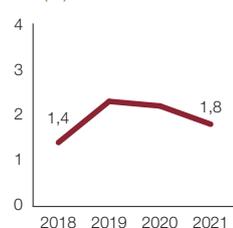
Le bas niveau d'endettement extérieur et les substantielles réserves de change devraient permettre au pays de résister aux chocs et de mettre en œuvre des réformes sans sacrifier ses programmes sociaux. La dette extérieure reste négligeable (moins de 2 % du PIB), mais la dette intérieure hors garanties est passée de 7,2 % du PIB en 2015 à plus de 26 % en 2018.

L'économie algérienne continuera à être dépendante et vulnérable aux prix du pétrole et du gaz (96 % des recettes des exportations en 2017). La remontée du prix du baril observée depuis 2018 (à environ 70 USD) ne permet pas d'atteindre l'équilibre budgétaire (selon l'analyse faite par le FMI en 2017, il faudrait un baril à 90 USD). Une nouvelle chute des prix du baril n'est pas à exclure du fait de la production américaine qui tend à augmenter.

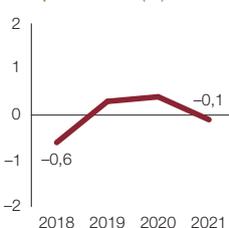
Les réserves officielles de change sont passées de 114,1 milliards USD (22,5 mois d'importation) fin 2016 à 79,8 milliards USD (16 mois) en fin 2018.

L'activité économique en 2019 et 2020 sera freinée par la forte baisse des dépenses publiques d'investissement et l'incertitude politique. À court terme, le principal défi est de continuer à assurer la stabilité des prix et faire face aux pressions inflationnistes dans un environnement de surplus substantiels et persistants de liquidités.

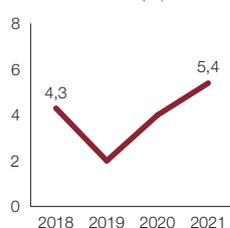
Taux de croissance du PIB réel (%)



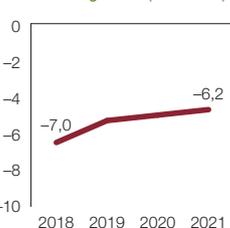
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



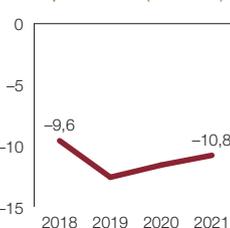
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

L'Angola continue de faire face à un environnement macroéconomique difficile depuis la forte baisse des prix du pétrole en 2014. Selon les estimations, la contraction du PIB réel s'élève à 0,1 % en 2019, signe que la récession n'est pas encore terminée. Un redressement semble toutefois se profiler, avec une croissance de 2,8 % prévue pour 2020. Le choc pétrolier de 2014 a entraîné une baisse des recettes pétrolières de 35,3 % du PIB à 17,5 % en 2017, générant un déficit budgétaire estimé à 0,1 % du PIB en 2019. La taxe sur la valeur ajoutée, adoptée en 2019, devrait élargir l'assiette fiscale et réduire la dépendance des pouvoirs publics à l'égard des revenus pétroliers.

L'excédent du compte courant, diminué par la baisse des recettes d'exportation du secteur pétrolier, devrait se réduire, passant de 6,9 % du PIB en 2018 à 0,5 % en 2019 selon les estimations. La pression exercée sur le taux de change et l'inflation se poursuit. Afin de réduire la surévaluation du taux de change réel et faire en sorte que les réserves internationales restent adéquates, les pouvoirs publics ont assaini les dépenses publiques et accru la flexibilité du taux de change. Le ciblage des réserves monétaires mis en place fin 2017 commence à stabiliser l'inflation, qui a chuté de 29,8 % en 2017 à 17,5 % en 2019. Les déficits budgétaires sont financés par la dette extérieure et par le soutien financier des organisations multilatérales selon les estimations.

Les pénuries de devises étrangères occasionnent généralement des problèmes pour le secteur des biens échangeables (principalement non pétrolier). Le secteur manufacturier s'est contracté de 6,5 % au premier trimestre de 2019. En revanche, les secteurs de la construction, de l'électricité et de l'agriculture ont affiché une croissance positive, ce qui dans l'ensemble a permis le développement du secteur non pétrolier. Le taux de chômage s'élève actuellement à 28 % et le taux de croissance du PIB réel par habitant devrait demeurer négatif compte tenu de la faible productivité et de la forte expansion démographique.

Facteurs favorables et défavorables

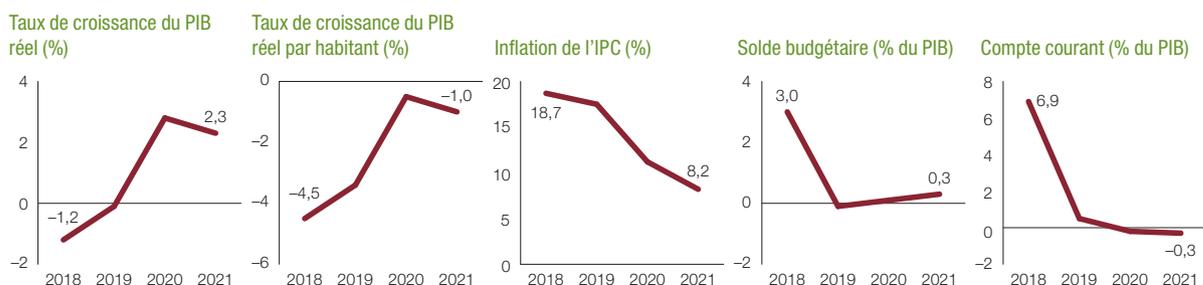
Les réformes structurelles contribueront au redressement économique à partir de 2020. Des investissements stratégiques dans les infrastructures, le capital humain et les marchés des crédits devraient permettre de diversifier l'économie angolaise, d'améliorer sa balance des paiements courants et de générer des réserves internationales (le pétrole et les diamants représentent environ 98 % des exportations).

L'appui des pouvoirs publics pour la diversification des exportations et la substitution aux importations vise des secteurs prioritaires afin que ces derniers puissent bénéficier d'initiatives telles que le programme de soutien au crédit annoncé en mai 2019. Le renforcement des investissements dans l'énergie stimulera la croissance.

Les investissements qui sélectionnent les activités et les chaînes de valeur dans l'agriculture, la pêche et la pétrochimie sur la base des avantages comparatifs doivent être alignés sur l'amélioration des compétences et le développement du capital humain.

La réduction de 9 % de la production de pétrole en 2018 est due au vieillissement des infrastructures pétrolières et aux mauvaises performances des nouveaux gisements. La faiblesse des compétences de la main-d'œuvre entrave également l'investissement privé et la diversification économique, puisque seulement 15 % des femmes et 21 % des hommes terminent leurs études secondaires. L'environnement économique se doit d'améliorer la compétitivité et la croissance par le biais du secteur privé. Les réformes structurelles et la stabilisation macroéconomique doivent ouvrir la voie au redressement économique, à la diversification et à la création d'emplois.

Des réductions progressives des subventions pour l'eau, l'essence, l'électricité et les transports publics sont prévues en 2020 dans le cadre d'un effort de rationalisation du système fiscal et de génération de recettes non pétrolières. La probabilité d'une augmentation des investissements et de la participation du secteur privé à l'économie est limitée, mais elle devrait s'améliorer compte tenu du programme de privatisation annoncé en août 2019 (touchant 195 entreprises publiques). L'Autorité de régulation de la concurrence a été établie en février 2019 pour renforcer la concurrence dans le secteur privé.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

La croissance économique au Bénin reste robuste (estimée à 6,7 % pour 2019) en partie grâce à la hausse des investissements publics qui sont passés de 21 % du PIB en 2016 à 29,6 % en 2019. Du côté de l'offre, la croissance est imputable à la performance du secteur agricole en tête duquel se trouve le coton dont la production est passée de 269 222 tonnes en 2016 à 726 831 en 2019) à la vitalité du secteur des bâtiments et travaux publics, au regain d'activité de l'agro-industrie, et au dynamisme du port de Cotonou. L'inflation est restée faible, à un taux estimé de -0,1 % en 2019, en dessous de la limite de 3 % de l'UEMOA. Le franc CFA, arrimé à l'euro, s'est apprécié par rapport au dollar sur la période 2017-2019.

Le déficit budgétaire, financé par des emprunts et des dons, s'est réduit pour s'établir à 2,5 % du PIB en 2019. Le déficit du compte courant, qui s'est amélioré grâce au coton, est financé principalement par les prêts officiels (33 %), les prêts privés (27 %), et les investissements directs étrangers (19 %).

Les réserves de change sont tombées à 20,93 millions USD en 2018 (soit 0,07 mois d'importation). La dette publique est estimée à 54 % du PIB en 2019. Le pays a émis en mars 2019 une euro-obligation de 500 millions euros (5,2 % du PIB), mais le risque de surendettement est jugé modéré. Le Bénin est noté B+ par l'Agence Standard & Poor's.

Les niveaux élevés de pauvreté (40 % de la population) et d'inégalité reflètent le caractère non inclusif de la croissance.

Facteurs favorables et défavorables

Les perspectives de l'économie du Bénin sont favorables avec un taux de croissance du PIB projeté à 6,7 % en 2020 et 6,6 % en 2021. Dans l'agriculture, le « Plan stratégique de développement du secteur agricole 2017-2025 » vise l'amélioration

de la productivité agricole et le développement des chaînes de valeurs agricoles (anacarde, ananas, manioc, maïs, riz, viande, lait), le renforcement de la résilience des exploitations agricoles, et la mise en place de mécanismes de financement et d'assurance agricoles adaptés.

La capacité de production d'électricité a augmenté de 67 % entre 2016 et 2019. L'électricité représente environ 0,8 pour cent du PIB et le pays reste fortement dépendant du Nigéria et du Ghana (qui fournissent environ 90 % de son approvisionnement). Le Plan d'urgence d'électricité (27 millions USD) soutient la stratégie énergétique du pays, avec l'objectif de faire passer la capacité de 354 MW en 2019 à 1400 MW en 2035.

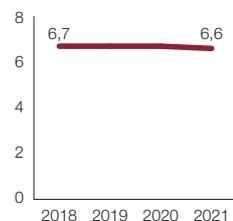
L'insuffisance des infrastructures réduit la rentabilité des activités économiques et constitue un obstacle à la croissance. L'économie est caractérisée par une faible productivité et la prédominance du secteur informel qui renforce les déséquilibres structurels et creuse l'écart entre la croissance effective et la croissance potentielle. La structure de l'économie est restée quasiment stable depuis 2000 (le secteur primaire comptant pour 26,4 % du PIB ; le secteur tertiaire étant prépondérant avec 49,2 % ; et le secteur secondaire restant peu développé, avec 16,4 %).

L'économie est confrontée à un déclin tendanciel de la productivité globale des facteurs dans l'agriculture et l'industrie.

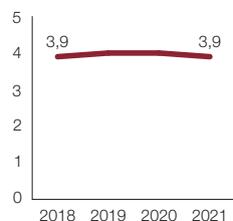
La productivité agricole reste faible et la structure industrielle repose sur les industries agroalimentaires, manufacturières, les bâtiments et travaux publics. La faible performance des secteurs de l'éducation, de la santé et de la protection sociale est notable. De plus, la croissance démographique (2,8 %) et le niveau de sous-emploi (67,2 %) sont tous deux très élevés.

Le pays reste très dépendant de l'évolution des politiques commerciales et de change du Nigéria, principal partenaire économique avec 51 % des exportations du Bénin.

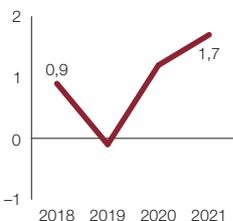
Taux de croissance du PIB réel (%)



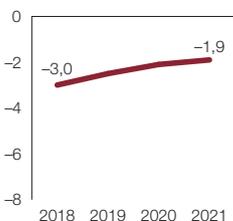
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



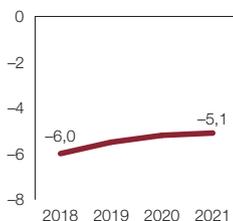
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Botswana

Performances macroéconomiques et perspectives

Le PIB réel s'est accru de 3,5 % en 2019 (estimation) après une croissance de près de 4 % en moyenne sur la période 2016–2018, grâce à la poursuite du redressement de la production de diamants à la suite du rebond de la demande mondiale et de la reprise des activités à la mine de Damtshaa en janvier 2018. Cette reprise est accompagnée par un développement assez solide et généralisé des activités non minières. Soutenue par des investissements publics plus importants et une politique monétaire accommodante, l'économie du Botswana s'est bien remise de la récession de 2015.

L'inflation s'élevait en moyenne à 3 % entre 2015 et 2018 et restera stable à environ 3,1 % en 2019. La politique monétaire a été progressivement assouplie, avec des réductions périodiques du taux directeur (à 4,75 % en août 2019 contre 5 % en octobre 2017). Le faible taux d'inflation s'explique par la combinaison d'une faible demande intérieure et d'augmentations modérées des prix extérieurs.

La situation budgétaire s'est affaiblie en raison de l'augmentation des dépenses liées à la stimulation de l'économie et de la baisse des revenus et rentrées de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU). Le déficit budgétaire est estimé à 2,4 % du PIB en 2019, financé principalement par des prélèvements sur les économies budgétaires et l'émission de titres dans le cadre du « Government Note Program ». La dette publique, estimée à 23 % du PIB en 2019, demeure faible.

La position extérieure reste modérée, bien que l'excédent de la balance courante montre des signes de contraction et devrait, selon les estimations, tomber à 1,0 % du PIB en 2019, contre 1,9 % en 2018. Face à la volatilité des recettes des exportations de diamants, le gouvernement a financé ses investissements publics par des prélèvements sur les réserves plutôt que par la dette extérieure. Les compensations des réserves internationales diminuent donc depuis 2016, même si elles restent élevées (6,6 milliards USD à la fin de 2018, soit 13 mois d'importations).

Facteurs favorables et défavorables

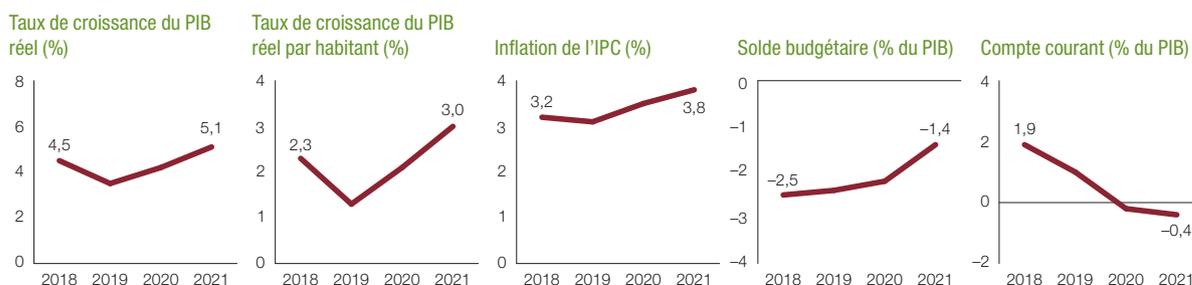
Les perspectives à moyen terme demeurent favorables, avec une croissance du PIB réel prévue de 4,2 % en 2020 et de 5,1 % en 2021. Les conditions propices à la croissance incluent une politique monétaire accommodante, des

initiatives visant à améliorer le climat des affaires, et les stratégies en cours énoncées dans le 11^e Plan national de développement pour diversifier à la fois la production et les exportations en se détournant du secteur minier au profit d'autres secteurs porteurs de croissance et créateurs d'emplois. Une fois mises en œuvre, ces initiatives devraient accélérer la croissance à moyen terme, renforçant ainsi la capacité des pouvoirs publics à pallier les difficultés socioéconomiques et à améliorer les résultats en matière de développement humain.

L'initiative « Economic Diversification Drive » soutient la production locale de biens et de services. Huit zones économiques spéciales ont été identifiées. Le « Revitalization Program » comprend des mesures d'incitation destinées aux entreprises pour qu'elles investissent dans les industries prioritaires. Quant à la « Cluster Development Initiative », elle vise à renforcer la productivité commerciale, les chaînes de valeur et la compétitivité dans cinq secteurs.

Malgré ces perspectives positives, l'économie du Botswana est confrontée à la baisse de la demande mondiale de diamants. La faiblesse persistante des perspectives de croissance de l'Afrique du Sud et la baisse des recettes de la SACU présentent d'autres risques, qui illustrent bien la grande dépendance du pays à l'égard des exportations de diamants. Malgré les progrès économiques rapides et leurs bienfaits pour le pays, le fondement économique reste limité. La pauvreté reste élevée au sein des zones rurales, des communautés reculées, des ménages entretenus par des femmes, et parmi les populations les moins éduquées. Les inégalités demeurent élevées malgré de récentes améliorations. Le chômage est également élevé, surtout chez les jeunes, et s'élève à 18 %. Pour résoudre ces problèmes, le pays gagnerait à diversifier son modèle de développement actuel, axé sur l'exploitation des diamants et les investissements du secteur public.

Le Botswana doit passer à un modèle de développement axé sur le secteur privé et entreprendre des réformes pour exploiter ses avantages comparatifs mondiaux et régionaux. La petite taille de l'économie nationale signifie que les avantages attendus d'une telle transition ne porteront leurs fruits que si le pays s'appuie beaucoup plus sur les exportations. Il faut pour cela encourager les entreprises privées qui peuvent s'intégrer de manière compétitive dans les chaînes de valeur mondiales en s'attaquant aux contraintes qui entravent la participation du secteur privé au commerce et à l'investissement.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données pour le solde budgétaire correspondent à l'exercice fiscal du Botswana, allant du 1^{er} avril au 31 mars.

Burkina Faso

Performances macroéconomiques et perspectives

Le taux de croissance du PIB est estimé à 6 % pour 2019 (6,8 % en 2018), tiré principalement par le dynamisme du secteur secondaire (8,3 %) et des services (6,6 %) et la progression soutenue de la consommation privée (7,5 %) et de la consommation publique (6 %).

Le taux d'inflation, estimé à 0,3 % pour 2019, devrait atteindre 1,6 % en 2020 et 2 % en 2021. Le déficit budgétaire a été réduit, passant de 7,8 % du PIB en 2017 à 3 % en 2019, sous l'effet principalement d'une réduction des investissements financés sur les ressources propres de l'État, qui semblent être la principale variable d'ajustement. Ces investissements sont passés de 11,6 % du PIB en 2017 à 7 % en 2019). Les recettes additionnelles générées par la commercialisation de licences de télécommunications (environ 1,4 % du PIB) pourraient atténuer la baisse des investissements publics.

Les rentrées fiscales se sont améliorées (de 16,7 % du PIB en 2018 à 17,8 % en 2019). Le déficit du compte courant a connu une légère détérioration (de 5,8 % du PIB en 2018 à 6,3 % en 2019). L'analyse de viabilité de la dette par le FMI a conclu en 2018 que le Burkina continue de présenter un risque de surendettement modéré. Le taux d'endettement est estimé à 42,5 % du PIB en 2019 (le plafond de l'UEMOA est à 70 %), la dette extérieure (23,1 %) en étant la principale composante.

Facteurs favorables et défavorables

La croissance du PIB est projetée à environ 6 % en 2020 et 6,1 % en 2021. En dépit de la situation sécuritaire difficile, les autorités ont des moyens d'agir avec l'amélioration des rendements agricoles et la réalisation d'investissements stratégiques

dans les secteurs de l'énergie et des infrastructures. Elles ont engagé des actions dans le secteur agricole avec l'aménagement de 25 000 hectares de périmètre irrigué en 2019–2020, la fourniture aux producteurs de 150 000 équipements à traction animale et la réalisation d'une unité de montage de tracteurs et de motoculteurs. Pour faciliter l'accès aux zones de production agricole, la proportion de pistes rurales aménagées devrait passer à 43 % en 2020, contre 32,60 % en 2018.

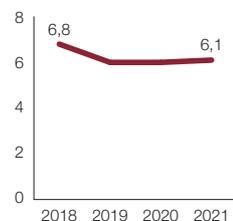
Sur le plan énergétique, la construction de nouvelles centrales solaires photovoltaïques devrait fournir 155 MW d'électricité. La production aurifère devrait atteindre 55,3 tonnes en 2020 (52,9 tonnes en 2019).

La situation sécuritaire, qui touche les principales zones minières et agricoles, est susceptible d'affecter gravement l'économie du pays. Les allocations budgétaires totales du secteur sécurité et défense ont augmenté de 34 % entre 2018 et 2019, pour atteindre 3,9 % du PIB en 2019. De plus, l'accroissement des dépenses publiques pour la prise en charge du défi sécuritaire et le maintien de la masse salariale à un niveau élevé (projetée à 9,5 % du PIB en 2020) vont peser sur les perspectives de croissance.

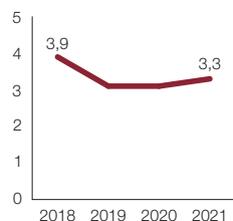
L'incidence de la pauvreté était de 47,5 % en milieu rural en 2014, et de 40,1 % au niveau national. Les problèmes humanitaires liés aux déplacements des populations suggèrent un accroissement de la pauvreté dans les régions du Sahel et du Nord touchées par l'insécurité.

En termes de développement humain, près de 75 % des personnes actives n'ont pas été scolarisées. Le taux de chômage chez les femmes (9,3 % en 2014) est supérieur au taux national (6,6 %), et le taux de chômage chez les jeunes de 15–24 ans est de 8,6 %. L'indice de fécondité a été estimé à 5,4 enfants par femme en 2015.

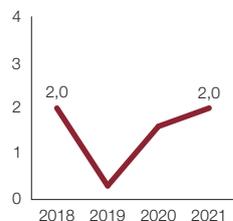
Taux de croissance du PIB réel (%)



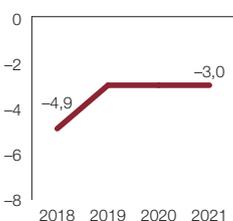
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



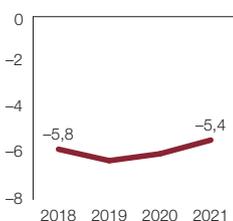
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

La reprise économique s'est confortée en 2019 (3,4 % de croissance du PIB réel), tirée par une hausse des exportations de café, une légère augmentation des investissements publics, et une production agricole particulièrement bonne au cours de l'année.

Le déficit budgétaire s'est creusé (4,2 % pour 2019 contre 3,3 % en 2018), principalement en raison d'une hausse des dépenses courantes qui n'a pas été compensée par les bonnes performances en termes de recouvrement fiscal. Le financement du déficit est basé sur un recours aux avances de la Banque centrale et une accumulation d'arriérés de paiements intérieurs. Le risque de surendettement demeure élevé (63,5 % du PIB en 2019 contre 58,4 % en 2018), du fait de l'augmentation de la dette intérieure. Au niveau de l'inflation, la baisse amorcée en 2018 (après 16,1 % en 2017) s'est poursuivie en 2019 avec un taux de -3,1 % (les prix des produits alimentaires ayant chuté de près de 11 %).

La position extérieure du pays demeure fragile. Le déficit du compte courant extérieur s'est légèrement réduit, passant à 10 % en 2019. Il a été financé essentiellement par un endettement de l'État vis-à-vis du secteur bancaire avec l'émission de bons du Trésor. En 2019, les réserves officielles de change ne couvraient pas un mois d'importation alors qu'elles étaient à 1,1 mois en 2018. Le taux de change officiel en juin 2019 était de 1842,4 BIF pour 1 USD, soit une dépréciation de 11 % par rapport à 2016.

Près des deux tiers de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté (estimations de 2017) et le taux de chômage des jeunes est particulièrement élevé (65 %).

Facteurs favorables et défavorables

Le taux de croissance devrait atteindre 3,7 % en 2020 et 4,3 % en 2021, avec une hausse des exportations de café, une légère augmentation des investissements publics, une croissance moyenne de 6 % de la production vivrière et le

maintien d'une politique monétaire prudente. La Banque centrale a engagé des réformes réglementaires importantes en matière de politique de change qui pourraient contribuer à diminuer les tensions sur les réserves de change du pays.

Diverses initiatives sont en cours pour moderniser et diversifier la production agricole, construire les centrales électriques de Jiji et Mulembwe), désenclaver le pays et accroître son rôle dans le commerce régional à travers le renforcement du réseau de transport (réhabilitation du port de Bujumbura), et améliorer la qualité des ressources humaines.

Le Burundi a connu ces dernières années des crises politiques plus ou moins importantes.

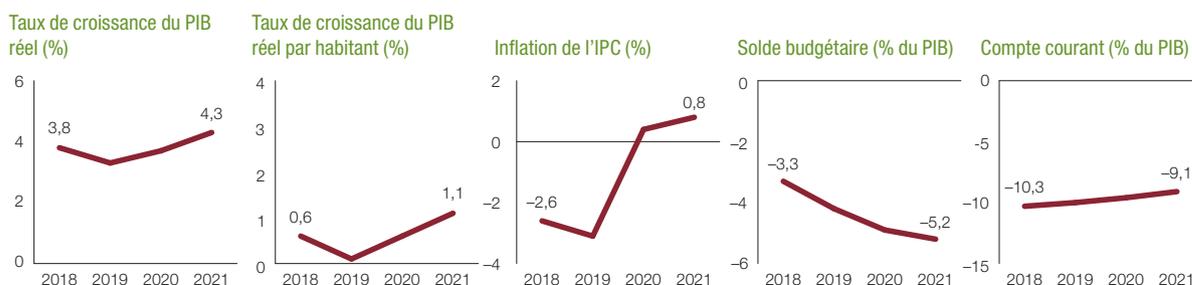
Avec une base exportable réduite (café et thé) et une agriculture fortement soumise aux aléas climatiques, le compte courant extérieur du Burundi est déficitaire (10 % en 2019). Le déficit budgétaire (4,2 % en 2019) pourrait se creuser davantage en 2020 (4,9 % du PIB) et en 2021 (5,2 % du PIB).

La sécurité alimentaire demeure un défi majeur et six enfants sur dix présentaient un retard de croissance en 2017. Les indicateurs de santé sont faibles. L'espérance de vie, 57 ans en 2014, a baissé à 52,6 ans en 2017. Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est de 42,5 pour 1000 naissances vivantes. Et l'incidence du paludisme est de 156,2 pour 1000 personnes à risque. Les risques de catastrophe naturels sont réels (70 % des déplacements internes sont dus à des désastres naturels).

Le niveau du capital humain est globalement faible en raison des faibles performances du système éducatif et de l'inadéquation persistante entre les compétences et les besoins du marché du travail.

Le secteur agricole est dominant, représentant 40,7 % du PIB en 2018, et occupant environ 80 % de la main d'œuvre, mais il est confronté à des contraintes importantes d'ordre agronomique, technologique et institutionnel.

Le développement des infrastructures en énergie est inadéquat, avec un faible accès à l'énergie (1,2 % en milieu rural et 58,5 % en milieu urbain en 2016).



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

En dépit des chocs exogènes et de la crise sécuritaire, l'économie camerounaise a enregistré un taux de croissance estimé à 4,1 % en 2019, grâce au dynamisme du secteur tertiaire et à la croissance de la consommation et des investissements.

Toutefois, la croissance économique observée n'a pas été suffisamment inclusive pour développer le capital humain. Les résultats en termes de développement humain sont médiocres, et le Cameroun est classé au 151^e rang mondial (21^e rang africain) dans l'Indice du développement humain 2018. Le taux de pauvreté a modérément reculé, passant de 39,9 % en 2007 à 37,5 % en 2014), mais le rythme actuel ne permettra pas d'atteindre deux des objectifs du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi : un sous-emploi de la main d'œuvre tombant de 76 % à 50 % et un taux de pauvreté de 28,7 % en 2020.

Le taux d'inflation a augmenté de 1,1 % en 2018 à 2,4 % en 2019, mais est resté en deçà de la norme CEMAC de 3 %. Le déficit budgétaire est en baisse (3,8 % du PIB en 2017, 2,5 % en 2018 et 2,3 % en 2019) grâce à la consolidation budgétaire opérée dans le cadre du programme triennal (2017–2019). Le déficit du compte courant est estimé être au même niveau en 2019 qu'en 2018 (3,7 % du PIB) et devrait décroître à 2,6 % en 2020 (son niveau en 2017). Le Cameroun continue de présenter un risque élevé de surendettement selon l'évaluation faite par le FMI en novembre 2018 (la dette représentait près de 39 % du PIB en 2018 contre 12 % en 2007).

Facteurs favorables et défavorables

La croissance devrait se maintenir autour de 4 % en 2020 et connaître un ralentissement en 2021, à 3,4 %. Le programme avec le FMI s'achèvera en juin 2020 et ses effets devraient se poursuivre en 2020 et 2021.

Le Cameroun joue un rôle central dans la CEMAC, dont il détient près de 40 % de la masse monétaire. Sur la période 2014–2017, sa part du total des échanges intracommunautaires a atteint 24,7 %, grâce à la relative diversification de son économie et de l'existence de corridors routiers avec tous les pays de la CEMAC et le Nigéria. La ratification de l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine par le pays en juin 2019 s'inscrit dans cette perspective. La fusion en 2020 des deux bourses de valeurs (Cameroun et Gabon) devrait renforcer davantage l'intégration financière de la zone CEMAC.

La mise en œuvre d'importants projets de chaînes de valeurs dans les filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques devrait contribuer au renforcement de l'économie.

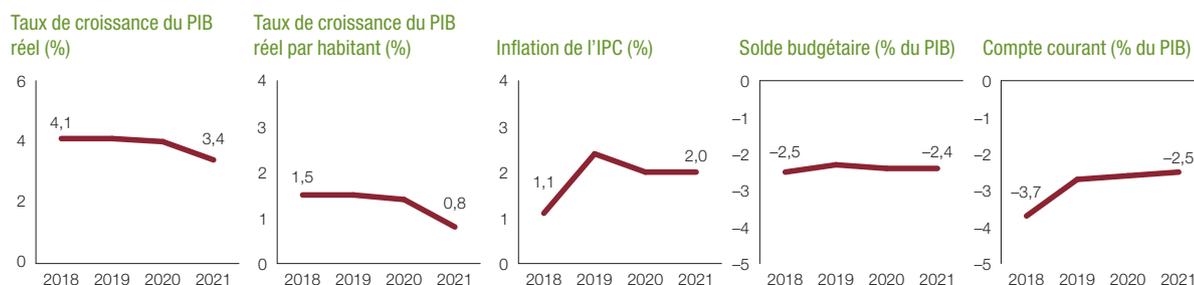
La persistance de crises sécuritaires, à savoir Boko Haram dans l'extrême nord et les troubles sociopolitiques dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, affecte la situation économique, avec les secteurs des transports, de l'hôtellerie, des télécommunications et de l'agriculture de rente enregistrant d'importantes pertes matérielles et financières. Le Gouvernement a entamé en septembre 2019 un dialogue national pour mettre un terme à la crise.

Les dépenses de sécurité générées par les différentes crises sécuritaires et l'arrêt de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) en juin 2019 à la suite d'un incendie ont fragilisé les positions budgétaires du pays et la situation du compte courant.

Des contraintes subsistent pour la satisfaction des besoins en matière d'éducation, de santé, du foncier et de l'emploi et empêchent de capitaliser les effets potentiels du dividende démographique.

L'acquisition de compétences de haut niveau et la formation d'une main d'œuvre hautement qualifiée demeurent l'un des grands défis du pays.

La mise en œuvre du DSCE 2010–2019 a conduit à la réalisation d'infrastructures financées en grande partie par des emprunts du secteur public. Toutefois, la croissance demeure en deçà de l'objectif de 5,5 % en moyenne sur la période.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

La dynamique de développement économique du Cabo Verde reste forte, avec une croissance du PIB réel estimée à 5 % en 2019, grâce à une activité soutenue dans l'industrie, la pêche, le commerce et le tourisme. L'impact de l'investissement public sur la croissance a été inférieur à son potentiel en raison des inefficiences du vaste secteur parapublic, avec pour résultat une dette publique élevée. Un assainissement budgétaire a été entrepris pour lutter contre la dette, notamment en plafonnant à 3 % du PIB les emprunts intérieurs. Ces mesures ont commencé à porter leurs fruits et le déficit budgétaire, financé par des prêts concessionnels et des émissions de bons du Trésor, s'est contracté en 2018 en dessous de 3 % du PIB. La dette publique est passée de 128,4 % du PIB en 2016 à 123,9 % en 2018, et devrait tomber à 98,5 % du PIB d'ici 2023.

La politique monétaire a été conforme au maintien de l'ancrage du taux de change à l'euro et celle-ci, combinée à l'appréciation du taux de change réel, a contribué à maintenir l'inflation en dessous de 2 %. Le déficit de la balance courante s'est réduit, reflétant l'augmentation des recettes d'exportation dans un contexte de baisse de la demande d'importation ; il est financé principalement par des apports officiels et privés. Parallèlement, la réduction des investissements publics due à l'assainissement budgétaire a limité les investissements dans les infrastructures destinées à accélérer la diversification économique. Il en résulte une faible connectivité entre les îles qui entrave la compétitivité des entreprises locales dans les chaînes de valeur mondiales. Les tarifs élevés de l'électricité, qui atteignent environ 0,25 USD/kWh contre 0,19 USD/kWh à Maurice, font également obstacle à la croissance de la production manufacturière, car la plupart des entreprises dépendent d'une énergie diesel coûteuse, ce qui par ailleurs réduit les réserves de change.

La croissance économique du Cabo Verde s'est traduite par une réduction substantielle de la pauvreté (de 58 % en 2001 à 35 % en 2015) et par une diminution de l'inégalité des revenus (d'un coefficient de Gini de 0,53 en 2001 à 0,42 en 2015). Le taux de chômage reste toutefois élevé, en particulier chez les jeunes et les femmes (32,4 %), ce qui pourrait compromettre la cohésion sociale.

Facteurs favorables et défavorables

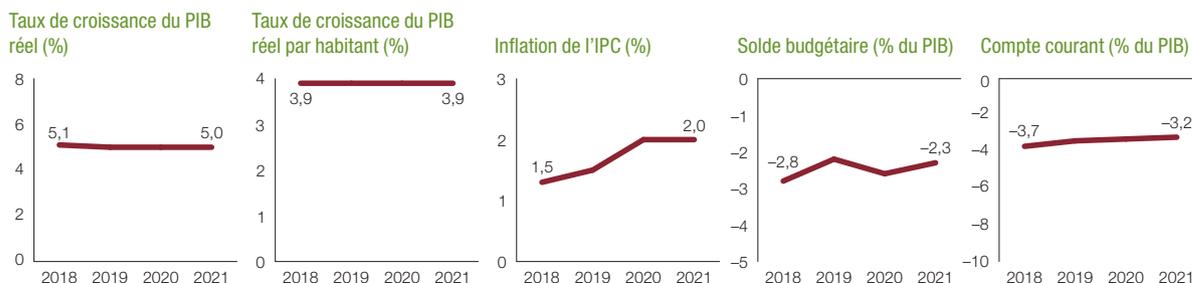
La croissance du PIB réel devrait s'établir à 5 % en moyenne en 2020 et 2021, sous l'impulsion de l'industrie, de la pêche,

du commerce et du tourisme. Pour développer une économie plus diversifiée, le Cabo Verde pourrait mieux tirer parti de sa richesse océanique en s'attaquant aux goulets d'étranglement des infrastructures de transport et de logistique. La privatisation de Cabo Verde Airlines en mars 2019 et l'entrée en activité du concessionnaire de transports maritimes (Cabo Verde Inter-ilhas) en août 2019 vont dans le bon sens pour renforcer l'intégration du marché et améliorer la circulation des biens et des personnes. Les plans visant à adopter le tarif extérieur commun de la CEDEAO et à adhérer à la future monnaie régionale unique (l'éco) pourraient accroître le commerce intrarégional.

Le tourisme représente 21 % du PIB et les arrivées de touristes devraient atteindre le million d'ici 2020. Toutefois les grands hôtels et centres touristiques importent toujours plus de 80 % de leurs besoins en aliments et boissons, pour un coût estimé à 29 millions USD par an. Le tourisme bénéficierait d'une accélération des investissements prévus dans les infrastructures, notamment la construction du port de l'île de Maio et du corridor de transport multimodal régional Praia-Dakar-Abidjan.

L'insuffisance des infrastructures entrave la mobilité entre les îles et le développement du tourisme. L'inadéquation des installations de manutention du fret, l'insuffisance des installations aéroportuaires sur les différentes îles et le manque de logistique pour soutenir le transport intermodal ont tendance à augmenter les coûts des services touristiques et à limiter le développement de la chaîne de valeur. Les prêts non performants, qui représentent environ 12,2 % du total des prêts, demeurent une source de préoccupation et pourraient faire baisser la consommation et les investissements et ralentir la croissance économique. La forte dépendance à l'égard du tourisme et des transferts de fonds rend le pays vulnérable aux évolutions défavorables en Europe, y compris aux risques liés au Brexit, (environ 25 % des touristes du pays proviennent du Royaume-Uni).

Les risques climatiques, s'ils ne sont pas atténués, pourraient entraver la réalisation des objectifs de croissance et d'équité. Si les pouvoirs publics attachent une grande importance au développement des compétences en consacrant 5,4 % du PIB à l'éducation, ce qui est bien supérieur à la moyenne de 4,1 % des pays en développement, le manque de compétences reste une difficulté majeure pour le secteur privé. Pour tirer parti de la dynamique du dividende démographique, un programme de stages subventionnés a fait entrer 5 000 jeunes sur le marché du travail.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Centrafrique

Performances macroéconomiques et perspectives

L'économie centrafricaine s'améliore malgré un environnement marqué par une situation sécuritaire et humanitaire difficile. Le taux de croissance du PIB réel est en hausse, 4,5 % en 2019 contre 3,8 % en 2018, grâce à la reprise soutenue des activités agricoles et des extractions minières. En revanche l'inflation est passée à 3,5 % en 2019 (contre 1,6 % en 2018) en raison de problèmes dans l'approvisionnement en denrées alimentaires et de la situation sécuritaire dans certaines zones de production agricole.

Le solde budgétaire était excédentaire en 2019 (2,4 % du PIB contre 0,4 % en 2018), grâce à une meilleure maîtrise des dépenses publiques et une hausse progressive des recettes, suite à la mise en place de mesures fiscales. À la suite du programme de réformes du FMI, dont la mise en œuvre a été jugée satisfaisante, un autre programme triennal (2020–2022) est en cours de négociation pour renforcer et consolider le cadre macroéconomique.

En dépit d'une position extérieure structurellement déficitaire, le déficit du compte courant a diminué, passant de 8,3 % du PIB en 2018 à 5,2 % en 2019 en raison de la reprise de la production intérieure et de l'amélioration des transferts courants. Le pays présente un risque élevé de surendettement, mais le ratio de la dette publique est passé de 48,5 % du PIB en 2018 à 42,2 % en 2019, reflétant une politique d'emprunt prudente du gouvernement.

Environ 58 % des demandeurs d'emploi ont entre 20 et 29 ans. Les inégalités sociales sont très élevées, notamment dans les zones rurales affectées par les conflits. Les femmes représentent 53,7 % de la population active ; leur taux d'analphabétisme est plus élevé que celui des hommes, et 80 % des femmes âgées de 15 à 49 ans n'ont pas eu accès à l'éducation.

Facteurs favorables et défavorables

Les perspectives économiques sont favorables avec un taux de croissance du PIB réel projeté à 4,8 % en 2020, en raison

de la relative accalmie sécuritaire qui devrait suivre l'accord de paix et de réconciliation signé le 6 février 2019 à Bangui entre le gouvernement et les groupes rebelles.

L'augmentation de la capacité de production hydroélectrique de Boali et le projet de construction de la centrale hydroélectrique de Boali 2 devraient accroître les capacités électriques de 10 MW et améliorer l'approvisionnement en eau.

Pour relancer l'agriculture et l'élevage, un projet est en cours pour développer les chaînes de valeurs et augmenter la productivité pour les filières porteuses du manioc, du maïs, du riz et du bétail.

En vue d'améliorer son intégration en Afrique centrale et ses exportations sous-régionales, la Centrafrique a ratifié l'accord de Zone de libre-échange continentale africaine. La réalisation de différents projets structurants prévus dans le cadre du plan national de développement devrait contribuer à relever les nombreux défis de développement du pays. Le projet de modernisation de l'aéroport de Bangui devrait permettre la promotion des échanges.

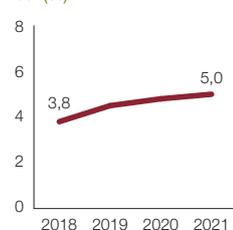
La Centrafrique, pays fragile ayant traversé une très longue période d'instabilité institutionnelle et politique, fait face aujourd'hui à un déficit infrastructurel, au chômage des jeunes, à des inégalités sociales criantes et à la faiblesse des capacités humaines. L'index de développement humain classait en 2018 la Centrafrique au 188^e rang mondial sur 189 pays (52^e en Afrique).

La volonté et la capacité du pays de relever ces défis se heurtent au manque de financement, à l'instabilité sociopolitique et aux faiblesses administratives.

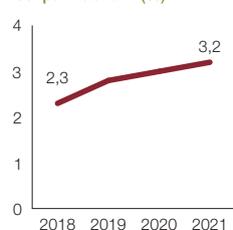
La mise en œuvre de l'accord de paix accuse un certain retard et les tensions sécuritaires et la polarisation politique postélectorale risquent de fragiliser l'environnement sociopolitique en 2020–2021.

La capacité à attirer l'investissement privé reste encore sujette à l'approvisionnement régulier en électricité, à une plus grande stabilité économique et politique, à l'amélioration de l'accès au financement de long terme du secteur privé ainsi qu'à l'assainissement de l'environnement des affaires.

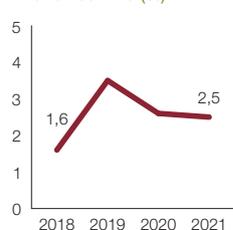
Taux de croissance du PIB réel (%)



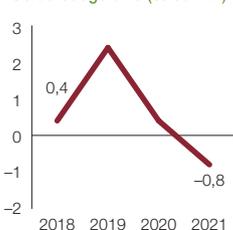
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



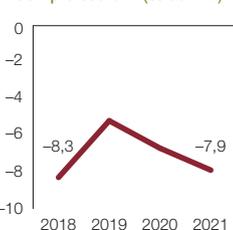
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

La croissance réelle du PIB pour 2019 était faible de 1,5 %, soit la moitié du taux enregistré pour 2018, ce qui s'explique par le passage du cyclone Kenneth en avril 2019, qui a occasionné des destructions (installations électriques, routes et capacités de production) équivalentes à 12,5 % du PIB. La croissance a été tirée principalement par les secteurs de l'électricité et des transports du côté de l'offre et par les investissements publics du côté de la demande. Pour 2019, l'inflation est estimée à 2 %, le déficit budgétaire est estimé à 2,6 % du PIB (financé par les avances statutaires de la Banque centrale au Trésor, les emprunts et les aides extérieures), le déficit courant à 8,9 % du PIB et la dette extérieure à 32,4 %, en légère hausse par rapport à 2017 (29,3 %). La dernière analyse de soutenabilité de la dette du FMI (2018) estime que le risque de surendettement est modéré.

La pauvreté touche 44,1 % de la population et la répartition des revenus est inégalitaire avec un coefficient de Gini de 0,39. Le chômage est estimé à 3,7 % en 2018, et le chômage des jeunes à 8,5 %.

Facteurs favorables et défavorables

Les travaux de reconstruction post-cyclone et l'appui des partenaires au développement (pour la stabilisation macroéconomique et les secteurs affectés par le cyclone), devraient faire remonter la croissance du PIB à 3 % en 2020 et 3,2 % en 2021. Les financements déjà obtenus vont servir à relancer les infrastructures socio-économiques et de production et d'appui au secteur privé. L'inflation devrait être de 1,9 % en 2020

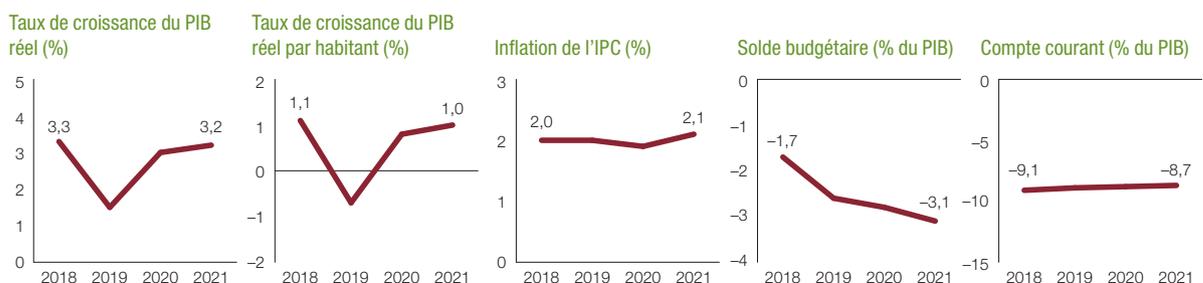
et 2,1 % en 2021, le déficit budgétaire de 2,8 % du PIB puis 3,1 %, et le déficit courant de 8,8 % du PIB puis 8,7 %.

Entre 2016 et 2018, le taux d'accès réel à l'électricité est passé de 75,4 % à 77,8 % et la puissance disponible a augmenté de 32 % (de 19 MW à 25 MW). Le gouvernement entend assainir le secteur de l'énergie par la mise en application des décrets pour séparer les volets eau et électricité, créer une nouvelle société d'électricité et réviser la structure tarifaire de l'électricité.

Parmi les défis structurels figure la vulnérabilité au changement climatique, avec des cyclones de plus en plus fréquents et violents. La productivité du travail et du capital est basse. La diversification de la production nationale et des exportations (ylang-ylang, vanille et clou de girofle) est faible, le marché est restreint avec moins d'un million d'habitants et en raison de l'isolement du pays les coûts de transport internationaux sont élevés. La transformation structurelle est fort lente, la part de l'industrie dans l'économie restant inchangée (9,6 % du PIB). Les entraves au secteur privé sont élevées et il n'y a pas eu de politique pour son développement jusqu'en 2017.

La répartition des revenus est fort inégalitaire et le taux de chômage est élevé, particulièrement chez les jeunes (8,5 %). Les capacités humaines et institutionnelles sont faibles (près de la moitié des personnes actives ne disposent pas de formation qualifiante).

Les stratégies nationales n'ont pas connu de véritable mise en œuvre, qu'il s'agisse de la stratégie nationale d'industrialisation (2017), de la politique de l'emploi (2013), de la politique agricole et de lutte contre l'insécurité alimentaire (2014), de la politique de transition du secteur de l'éducation ou de la stratégie nationale pour l'économie bleue (2013).



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

L'économie congolaise s'est maintenue sur le sentier de la croissance malgré un environnement national encore fragile. La reprise de la croissance en 2018 (1,6 %) s'est légèrement accélérée en 2019 (2,2 %), grâce au secteur pétrolier, qui a augmenté de 5,5 % et au secteur des bâtiments et travaux publics, en progression de 0,8 %.

L'inflation reste contenue en dessous de la norme communautaire avec un taux estimé à 1,8 % en 2019 contre 1,2 % en 2018, en lien avec l'ajustement budgétaire et la poursuite de la mise en œuvre d'une politique monétaire prudente.

Les efforts d'assainissement des comptes publics et extérieurs engagés dans le cadre du Programme régional des réformes économiques et financières de la CEMAC ont permis d'enregistrer un solde budgétaire excédentaire de 8,8 % du PIB en 2019 (contre 6,6 % en 2018) ainsi qu'un solde excédentaire de la balance courante (de 8 % du PIB en 2019 à 7,2 % en 2018).

Le taux d'endettement s'est établi à 88 % du PIB, dont 62 % pour la dette extérieure, malgré la restructuration obtenue de la Chine. Face aux difficultés de paiement du service de la dette, les arriérés ont grimpé à 21 % du PIB en 2019 contre 8 % en 2018.

La situation sociale est marquée par une pauvreté persistante (40,9 %) et des inégalités de revenu (avec un coefficient de Gini de 0,46 en 2011). La main d'œuvre locale est caractérisée par une inadéquation entre la formation et les besoins du marché de l'emploi, qui s'explique par la faiblesse de l'offre de l'enseignement technique et professionnel.

Facteurs favorables et défavorables

Les perspectives économiques au Congo seront marquées par la mise en œuvre du Plan national de Développement 2018–2022 et des réformes dans le cadre de la Facilité élargie de crédit du FMI. Le taux de croissance du PIB réel devrait être de 4,6 % en 2020 et 1,8 % en 2021. Les soldes budgétaire et courant devraient rester excédentaires, grâce à la consolidation budgétaire et extérieure. L'inflation devrait rester contenue à 2,2 % en moyenne sur les deux prochaines années.

Ces perspectives seront supportées par la poursuite des réformes engagées, les dividendes des investissements structurants et la diversification de l'économie.

Le Congo est doté d'un potentiel agricole important et dispose également d'immenses ressources naturelles non encore entièrement exploitées (pétrole, fer, plomb, zinc, potasse, cuivre, uranium, diamants, phosphates, magnésium et hydroélectricité).

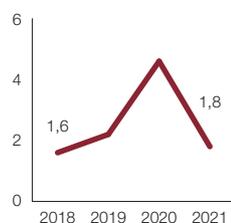
L'économie reste fortement dépendante du secteur du pétrole qui contribue à 55 % au PIB, à 85 % aux exportations et à 80 % au budget.

Deux facteurs ont un impact négatif sur la productivité des entreprises : l'absence d'un approvisionnement en électricité stable et de qualité, et le temps de traitement des demandes de connexion aux réseaux.

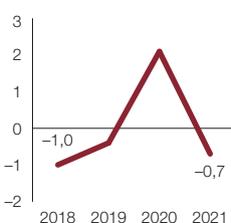
La lenteur dans l'apurement de la dette intérieure pourrait plomber la relance de l'activité économique.

Une meilleure gestion de la dette reste un enjeu majeur. L'analyse de la viabilité de la dette par le FMI en 2017 avait jugé le pays en situation de surendettement. Après l'accord de restructuration avec la Chine, un accord avec les créanciers commerciaux est nécessaire afin d'assurer la viabilité de la dette à long terme.

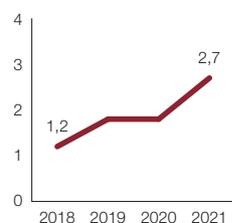
Taux de croissance du PIB réel (%)



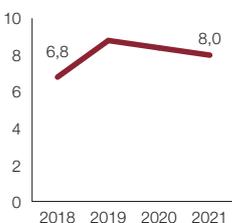
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



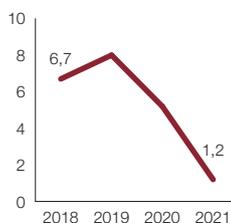
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

L'économie continue d'afficher de bons indicateurs. La croissance du PIB réel était de 7,4 % en 2018 et 2019 et pourrait rester supérieure à 7,0 % sur la période 2020–2021 dans l'hypothèse d'une bonne pluviométrie et de termes de l'échange favorables. Le secteur des services reste le principal moteur de l'économie avec une contribution à la croissance de 3,4 points en 2018. L'industrie y a contribué de 1,5 point en 2018 grâce au dynamisme de l'industrie agroalimentaire et des bâtiments et travaux publics. Le secteur primaire a contribué 0,8 point grâce à l'agriculture qui a bénéficié d'une bonne pluviométrie et de la distribution des semences par l'État, tandis que la contribution des industries extractives a baissé à la suite de la chute de la production pétrolière.

En 2019, les droits et taxes qui seront perçus sur les exportations sont estimés à environ 10 % des recettes fiscales totales de l'État. Les importations des produits pétroliers et des produits alimentaires restent toujours supérieures à 40 % du total des importations du pays.

La dette publique est passée de 49,8 % du PIB en 2017 à 52,0 % en 2018. Le déficit du compte courant extérieur s'est creusé en 2018, passant à 4,7 % en raison de la baisse des prix de l'anacarde et du caoutchouc, mais s'est amélioré en 2019 (3,9 %). Le déficit budgétaire, financé principalement par les emprunts obligataires, représentait 3,9 % du PIB en 2018, et était estimé à 3,1 % en 2019.

Facteurs favorables et défavorables

La décomposition de la croissance sous l'angle de la demande met en évidence la bonne contribution de l'investissement privé. Pour 2019–2020, le secteur des services et l'investissement

privé resteront les principales sources de croissance et devraient bénéficier du dynamisme impulsé par de nouvelles activités dans le commerce, le transport et les télécommunications.

La culture du cacao représente 15 % du PIB, et environ 38 % des exportations. Les cours sur les marchés s'annoncent favorables pour la campagne 2019–2020. En septembre 2019 la Côte d'Ivoire et le Ghana (62 % de la production mondiale) ont signé un accord destiné à améliorer le prix d'achat de la fève aux paysans.

La transformation agricole profitera de la croissance de l'investissement privé, qui devrait rester supérieure à 10 % jusqu'en 2021.

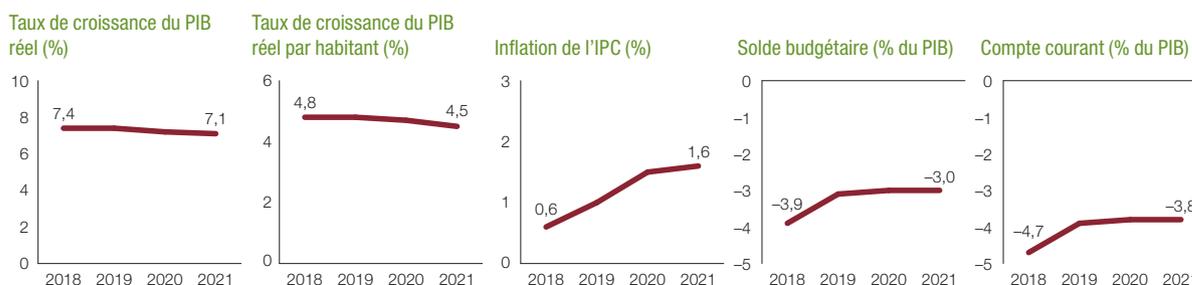
Le Sénat a adopté en juillet 2019 une loi portant à 30 % le quota des femmes dans les assemblées élues. Celles-ci ne représentent que 12 % des parlementaires, et 2 % des maires.

Ces trois dernières années, le gouvernement a engagé beaucoup de réformes de l'administration fiscale, mais la pression fiscale estimée à 15,6 % en 2019 reste en deçà de la cible de l'UEMOA de 20 % minimum. La politique fiscale souffre d'un éventail d'exonérations et d'une forte imposition des exportations, pratique abandonnée par de nombreux pays parce qu'elle n'est pas assez distributive. Des réformes sont cependant en cours pour améliorer le recouvrement des recettes publiques.

Le franc CFA s'est apprécié par rapport au dollar, ce qui a des effets négatifs sur les exportations.

Les finances publiques font face à des risques liés aux entreprises publiques et aux agences de l'État dont le niveau d'endettement agrégé avoisinait 8 % du PIB à fin 2018.

Le déroulement dans l'ordre des élections en automne 2020 pourrait renforcer le climat favorable sur le plan politique et celui des affaires, et soutenir la dynamique économique actuelle.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

La croissance du PIB réel est demeurée forte, estimée à 6 % pour 2019. Du point de vue de la demande, elle est tirée par les investissements publics en infrastructures ferroviaires et portuaires. Du côté de l'offre, elle continuerait à être tirée par le secteur tertiaire notamment les échanges avec l'Éthiopie qui représentent 80 % des activités des ports de Djibouti. L'inflation est estimée à 2,2 % pour 2019.

Le déficit budgétaire est estimé à 14,2 % du PIB en 2019, financé principalement par les emprunts et les aides extérieures. Le déficit courant est estimé à 12,5 % du PIB en 2019 et est financé par les emprunts extérieurs et les investissements directs étrangers.

La pauvreté demeure préoccupante avec un taux estimé à 35,8 %. La répartition des revenus est inégalitaire avec un coefficient de Gini de 0,42 et le taux de chômage est estimé à 39,4 %.

Facteurs favorables et défavorables

La croissance du PIB réel devrait demeurer forte avec une projection de 6 % en 2020 et 6,2 % pour 2021. L'inflation est projetée à 2 % en 2020 et 1,8 % en 2021. En ce qui concerne le positionnement de Djibouti, la première ligne de chemin de fer électrique internationale d'Afrique de 750 km, qui relie Addis-Abeba à Djibouti, est opérationnelle depuis janvier 2018.

La réalisation en cours de forages géothermiques devrait accroître l'offre d'énergie à travers des partenariats publics privés. La 4^e Enquête djiboutienne auprès des ménages pour les indicateurs sociaux, réalisée en 2018, indique qu'environ

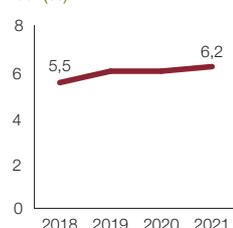
57 pour cent des ménages avaient accès à l'électricité en 2017, soit un gain de sept points de pourcentage par rapport à 2011 (49,8 pour cent). L'insécurité alimentaire chronique affectait 29 % de la population en 2019.

Le Gouvernement a mis en œuvre trois grandes politiques qui devraient améliorer le dynamisme de l'économie : la Politique nationale de l'emploi (2014–2024) qui vise à développer le sous-secteur des petites et moyennes entreprises, le plan d'action de l'éducation (2017–2019) et le programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire 2016–2020.

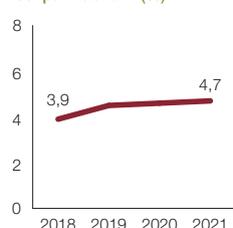
Le déficit budgétaire est projeté à 13,7 % du PIB pour 2020 et 13,5 % pour 2021. Le déficit courant est projeté à 14,1 % du PIB pour 2020 et à 15,1 % pour 2021. La dette extérieure était de 102,9 % du PIB en 2018, en hausse par rapport à 2017 (97,4 %), due principalement à des emprunts pour financer de grands projets d'infrastructure. D'après la dernière analyse de soutenabilité de la dette (FMI 2019), le pays demeure exposé à un risque élevé de surendettement.

Les principaux défis structurels du pays sont la vulnérabilité au changement climatique qui se traduit par des précipitations moyennes ne dépassant guère les 150 millimètres par an sur une bonne partie du territoire (sécheresse et inondations), la faible productivité des facteurs (travail et capital), la faible diversification de la production nationale et des exportations, l'étroitesse du marché national (population de moins d'un million d'habitants), une structure du PIB inchangée sur une longue période, un faible pouvoir d'achat, une répartition inégalitaire des revenus, un taux de chômage élevé, et de faibles capacités humaines et institutionnelles reflétées par la médiocre mise en œuvre des projets.

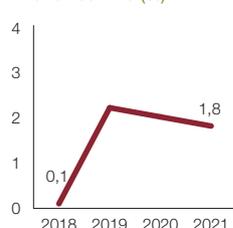
Taux de croissance du PIB réel (%)



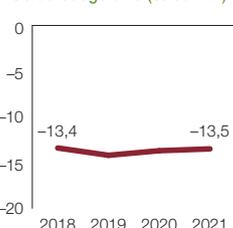
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



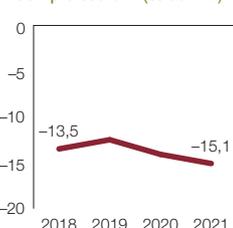
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

La croissance économique en Égypte, estimée à 5,6 % pour 2019, devrait se renforcer pour atteindre 5,8 % en 2020 et 6 % en 2021, soutenue par les vastes programmes de réforme économique mis en œuvre depuis 2016. Parmi les autres facteurs soutenant la croissance, citons le rééquilibrage des programmes d'inclusion sociale du gouvernement (lesquels sont passés de subventions générales sur les produits énergétiques à des transferts ciblés), ainsi que l'amélioration de l'environnement des affaires. Les secteurs du tourisme, de la construction, du pétrole et du gaz représentent les principaux moteurs de croissance. Du côté de la demande, la consommation est restée modérée, les exportations et les investissements étant plus robustes.

Un vaste plan de recentrage a permis la mise en place d'une nouvelle taxe sur la valeur ajoutée et une réduction progressive des subventions à l'énergie, ce qui a permis de réduire le déficit budgétaire de 12,5 % du PIB pour l'exercice 2016 à 8,7 % pour l'exercice 2019. Les soldes primaires ont enregistré un excédent au cours des deux dernières années. La croissance de la dette a été contenue, le ratio de la dette par rapport au PIB étant passé de 103 % en 2017 à 89,5 % en 2019, en partie grâce à la croissance rapide du PIB nominal. Le déficit du compte courant s'est réduit à 2,3 % en 2019, et les réserves de change ont atteint un niveau record de 44,96 milliards USD en août 2019. Les pressions inflationnistes s'atténuent également, s'établissant à 8,7 % en glissement annuel en juillet 2019, soit le niveau le plus bas des quatre dernières années.

Le budget pour 2020 suppose un taux de croissance de 6 % optimiste, mais réalisable. Au premier trimestre de 2019, le taux de chômage est tombé à 8,1 %, son plus bas niveau depuis 20 ans.

Facteurs favorables et défavorables

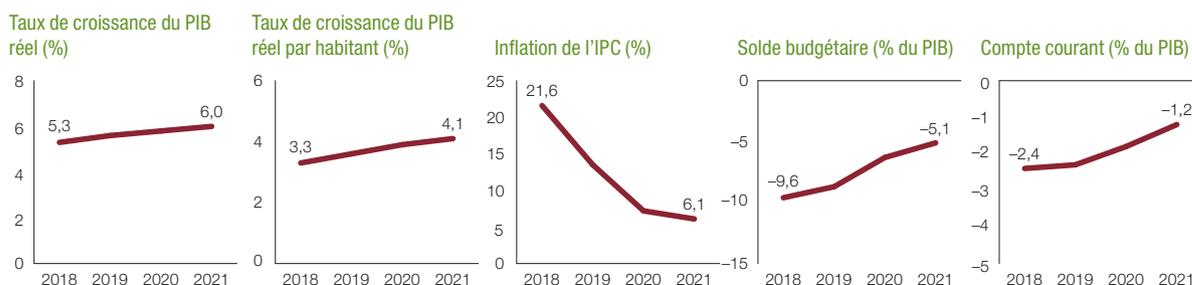
Les perspectives de l'Égypte sont favorables. La croissance du PIB réel devrait maintenir sa dynamique sous l'impulsion d'une demande intérieure élevée et de la croissance des

exportations. L'Égypte exporte désormais du gaz à la suite de la découverte du gisement de Zhor. La croissance plus inclusive, le chômage en baisse et les retraites et salaires en hausse devraient stimuler les dépenses de consommation. Les pouvoirs publics favorisent l'intégration de l'Égypte au reste de l'Afrique, ce qui devrait stimuler les exportations.

L'Égypte a gagné six places dans la dernière édition du rapport « Doing Business » de la Banque mondiale, atteignant le 114^e rang sur 190. L'amélioration du climat des affaires devrait stimuler les investissements intérieurs et attirer davantage d'investissements directs étrangers. La baisse de l'inflation devrait se poursuivre. En raison de ces évolutions, la politique monétaire devient moins restrictive. Des réductions des taux d'intérêt de la banque centrale allégeraient également la charge de remboursement de l'importante dette à court terme de l'administration publique.

La dépréciation de la monnaie en 2016 a provoqué une forte augmentation du coût de la vie. Malgré les politiques gouvernementales d'inclusion sociale et les résultats économiques positifs des réformes, la pauvreté est passée de 27,8 % en 2016 à 32,5 % en 2019. Cette augmentation pourrait avoir une influence sur les programmes gouvernementaux de protection sociale. En particulier, les principaux programmes de transferts monétaires Takaful et Karama (Solidarité et Dignité) ont été considérablement étendus depuis leur introduction en 2016, passant de 200 000 à 2,3 millions de ménages en 2019. Pourtant, elles ne bénéficient qu'à un tiers des pauvres, soit environ 10 millions de personnes.

Les secteurs agricole et manufacturier, qui représentent environ 13 % et 15 % du PIB, sont restés stables. Les investissements privés, concentrés dans l'immobilier et l'énergie, ne dépassent toujours pas 9 % du PIB. Le crédit privé reste modéré, passant de 36,2 % du crédit total en 2011 à 22,7 % en 2019. Bien que les exportations nettes soient devenues le principal contributeur à la croissance du PIB en 2019, les exportations non pétrolières restent modestes, ce qui illustre la faible répercussion de la dépréciation de la monnaie. De plus, 60 % des dettes affichent encore une échéance d'un an ou moins. Si le chômage est en baisse, il reste élevé chez les jeunes (26 %) et les femmes (38 %).



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données de la figure correspondent à l'exercice fiscal de l'Égypte, allant du 8 juillet au 7 juillet.

Performances macroéconomiques et perspectives

La croissance du PIB réel a chuté à 3,1 % en 2019 (estimation) en raison de la faiblesse de la demande domestique finale d'investissements et d'exportations. Du côté de l'offre, les secteurs minier et agricole sont restés les principaux contributeurs à la croissance du PIB réel. Du côté de la demande, les investissements publics dans les infrastructures, notamment dans les secteurs de l'énergie, des routes et de l'irrigation, soutiennent la croissance. L'économie a connu une chute persistante des prix à la consommation pendant trois années consécutives (2017–2019), soit une baisse de 13,3 % en 2017, de 14,4 % en 2018 et d'environ 27,6 % en 2019. La déflation est structurellement alimentée par le bas niveau des prix des biens de consommation importés, soutenu par le commerce de contrebande et un taux de change surévalué (de 14,9 % en termes réels).

Le solde budgétaire est estimé à 0,6 % du PIB en 2019, contre 10,9 % en 2018, et le crédit intérieur devrait croître de 1,4 %. Avec une dette totale de 248,9 % du PIB en 2019, l'Érythrée est déjà exposée à un risque élevé de surendettement, ce qui réduit sa capacité d'endettement. Si la majeure partie de cette dette est domestique, la dette extérieure est estimée à 64,4 % du PIB.

L'excédent de la balance courante est tombé à 11,3 % du PIB en 2019, en raison principalement d'une baisse des exportations nettes. En 2019, les réserves internationales brutes couvraient selon les estimations 3,1 mois d'importations, contre 2,7 mois en 2018, mais elles sont loin d'être suffisantes pour résister aux chocs extérieurs.

Facteurs favorables et défavorables

Les perspectives économiques sont positives, avec une croissance du PIB réel qui devrait atteindre 3,9 % en 2020 et 4,0 % en 2021. La croissance du revenu par habitant devrait passer de 1,8 % en 2019 à 2,6 % en 2021. Cette perspective s'appuie sur la levée des sanctions de l'ONU, les dividendes tirés de la poursuite de l'Accord de paix et d'amitié de septembre 2019 avec l'Éthiopie et la cessation des hostilités avec Djibouti. Cela a ouvert la voie au retour de différentes organisations internationales qui appuieront divers secteurs de l'économie. Les perspectives macroéconomiques du pays semblent positives, en particulier concernant la possibilité d'engager des réformes financières.

Les principales opportunités se trouvent dans le secteur minier, le tourisme et l'agriculture. L'augmentation des

investissements dans le cuivre, le zinc et la potasse de Colluli devrait stimuler la croissance du secteur minier. La Société financière africaine et l'Afreximbank financent conjointement la production de potasse. Des investisseurs provenant d'Italie et de la diaspora érythréenne ont exprimé leur intérêt pour le développement des îles et des côtes, ce qui stimulerait le tourisme. Dans le secteur agricole, les investissements des partenaires de développement vont principalement dans l'irrigation, le microcrédit et les moyens de subsistance alternatifs. L'Initiative pour la Corne de l'Afrique se concentre sur les infrastructures et le développement humain en tant que moteurs de croissance.

Le surendettement pourrait entraîner une baisse de la note souveraine et à une augmentation des écarts de taux d'intérêt, ce qui limiterait la croissance. Étant donné la prédominance des entreprises d'État et leur dépendance à l'égard des financements publics, les retombées sur ces entreprises de l'empreinte de la dette souveraine pourraient réduire la production.

La dépendance à l'égard des exportations d'or et de zinc et des matières premières agricoles rend le pays vulnérable aux chocs extérieurs. La demande d'exportations de produits de base d'Érythrée pourrait être réduite par la faible croissance de l'économie mondiale, en particulier celle des principaux partenaires commerciaux en Europe et en Extrême-Orient.

La vulnérabilité aux chocs climatiques et le retard de la transformation du secteur agricole ont réduit la productivité agricole. Compte tenu de la taille et de l'importance de ce secteur pour la sécurité alimentaire et l'emploi, une productivité plus faible pourrait limiter la contribution potentielle de l'agriculture (actuellement 20 % du PIB).

Les contraintes liées à la création d'une entreprise, au traitement des permis de construire, à l'enregistrement des propriétés, à l'accès à l'électricité, à l'obtention de crédits et à la protection des investisseurs minoritaires augmentent les coûts de financement et réduisent le retour sur investissement. L'inadéquation des compétences, le mauvais état des routes, la faiblesse du financement intérieur et l'insuffisance des technologies de l'information et des communications réduisent également le rendement des investissements et la croissance prévue. Les pouvoirs publics s'attaquent à l'inadéquation des compétences en renforçant les capacités et en élaborant des programmes appropriés pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels. L'Érythrée affiche toujours un indicateur du développement humain faible, se classant au 182^e rang sur 189 pays.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données du solde budgétaire correspondent à l'exercice fiscal de l'Érythrée, allant du 1^{er} juillet au 30 juin.

Éthiopie

Performances macroéconomiques et perspectives

La croissance du PIB réel a ralenti pour s'établir à 7,4 % en 2019 (estimation), contre 7,7 % en 2018, en raison des troubles sociaux et de l'assainissement budgétaire pour stabiliser la dette publique. Du côté de l'offre, l'industrie et les services ont continué à tirer la croissance en 2019. L'industrie a été stimulée par la construction, notamment celle des parcs industriels et des infrastructures. La transformation structurelle en cours doit s'accélérer. Bien que la part de l'agriculture dans le PIB ait diminué, le secteur emploie toujours plus de 70 % de la main-d'œuvre éthiopienne. Le secteur manufacturier représente moins de 10 % du PIB. Du côté de la demande, la consommation privée et l'investissement intérieur ont été les principaux moteurs de la croissance en 2019, mais l'investissement intérieur a ralenti, sous l'effet de l'assainissement budgétaire.

La politique monétaire s'est avérée stricte. Toutefois, l'inflation est restée à deux chiffres en 2019 et au-dessus de l'objectif de 8 % de la banque centrale en raison des avances fournies par elle-même pour financer le déficit budgétaire. Le taux de change flottant géré de l'Éthiopie prévoit une dépréciation annuelle de 5 à 6 % pour tenir compte des écarts d'inflation avec les partenaires commerciaux. La forte inflation a toutefois contribué à la surévaluation du birr éthiopien malgré la dévaluation de 15 % en 2017, ce qui a nécessité un passage progressif à un taux de change plus compétitif. L'assainissement budgétaire a permis d'assurer des déficits budgétaires faibles et stables, malgré un faible ratio impôts-PIB de 11 % en moyenne pour la période 2016-2019. Des réformes budgétaires sont en cours pour stimuler la mobilisation des recettes, mais le financement du déficit par des avances de la banque centrale a alimenté l'inflation et réduit l'efficacité de la politique monétaire.

Les déficits du compte courant se sont stabilisés en raison de la réduction progressive des projets d'investissement à forte intensité d'importations, conformément à la stratégie du gouvernement pour réduire les emprunts extérieurs, et ont été partiellement compensés par des transferts officiels et privés. La note de viabilité de la dette de l'Éthiopie s'est dégradée, atteignant en 2018 le niveau de « risque élevé » en raison de la détérioration des termes de l'échange et des faibles performances à l'exportation qui en ont découlé.

Facteurs favorables et défavorables

Les perspectives économiques sont positives, et la croissance du PIB réel devrait se stabiliser à 7,1-7,2 % en 2020 et 2021 grâce aux réformes politiques et économiques en cours et à la normalisation des relations avec les voisins de l'Éthiopie. La croissance devrait bénéficier du Programme de réforme économique national qui vise à remédier aux déséquilibres macroéconomiques et à débloquent les goulets d'étranglement structurels et sectoriels, en améliorant la gouvernance des entreprises publiques et en renforçant les capacités institutionnelles. Les mesures visant à ouvrir des secteurs clés à la concurrence, notamment les transports, la logistique, l'industrie manufacturière et les télécommunications, attireront les investissements privés, catalyseront les services à forte valeur ajoutée et stimuleront la compétitivité.

Les investissements dans les transports, comme le chemin de fer reliant Addis-Abeba à Djibouti, et les réformes logistiques en cours, notamment les mesures visant à améliorer la connectivité « du premier et du dernier kilomètre » des chemins de fer, susciteront des gains d'efficacité dans le commerce et l'industrie.

Le cadre de partenariat public-privé de l'Éthiopie permettra de diversifier les sources de financement du développement du pays, d'améliorer la viabilité de la dette et de soutenir les investissements dans les infrastructures génératrices de croissance. Les réformes financières en cours, en particulier pour développer un marché des capitaux, amélioreront la mobilisation des ressources intérieures.

La dépendance excessive à l'égard des exportations de produits agricoles non transformés a contribué à la persistance des déficits commerciaux. Les pénuries de devises étrangères, l'instabilité de l'approvisionnement en électricité, le faible accès au crédit, les faiblesses des chaînes d'approvisionnement en matières premières et les pénuries de main-d'œuvre qualifiée ont entravé la croissance des entreprises et réduit l'utilisation des capacités de production des usines (57 % en 2018 contre l'objectif de 68 %). L'inefficacité de la logistique commerciale a également ralenti le développement d'une industrie compétitive. La faible croissance des exportations et les ratios élevés du service de la dette pèsent sur les perspectives de croissance. Des conflits interrégionaux intermittents pourraient entraver les progrès socio-économiques. Le chômage des jeunes est élevé, en particulier dans les zones urbaines (25 %), ce qui nécessite une amélioration de la qualité de l'éducation pour renforcer l'employabilité.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données correspondent à l'exercice fiscal de l'Éthiopie, allant du 11 septembre au 10 septembre.

Performances macroéconomiques et perspectives

La reprise économique s'est poursuivie en 2019, grâce au dynamisme des activités hors pétrole (mines, bois, caoutchouc et huile de palme), avec un taux de croissance du PIB réel estimé à 3,4 % en 2019 (0,8 % en 2018), tirée par l'exploitation de nouveaux puits pétroliers (+11,8 %), les exportations dans le secteur hors pétrole (+18,6 %) et l'investissement (+4,5 %). Le taux d'inflation est en baisse, passant de 4,8 % en 2018 à 3,4 % en 2019, se rapprochant de la norme communautaire CEMAC de 3 %.

Suite à la baisse des cours des hydrocarbures en 2014 le Gouvernement a mis en œuvre un Plan de Relance de l'Économie 2017–2020. Le solde budgétaire est passé de -1,9 % du PIB en 2017 à +0,7 % en 2019 grâce à la réduction de la masse salariale (48,1 % des recettes fiscales en 2019 contre 85,3 % en 2017). Le déficit du compte courant s'est accentué, s'établissant à -3,2 % du PIB en 2019 contre -2,3 % en 2018 en raison de l'augmentation des importations qui couvrent 80 % des besoins alimentaires du Gabon. Pour le financer, le gouvernement a dû recourir à l'emprunt extérieur, autant bilatéral que multilatéral, et les contraintes de liquidités ont conduit à une accumulation des arriérés internes. La dette publique totale est ainsi passée de 52,5 % du PIB en 2016 à 64,3 % en 2018 (et est estimée à 62,2 % pour 2019). L'analyse de viabilité de la dette conduite par le FMI montre que la dette est soutenable.

Facteurs favorables et défavorables

La croissance réelle du PIB devrait atteindre 3,7 % en 2020 puis 3,6 % en 2021, tirée par un regain des activités dans le secteur hors pétrole qui contrebalancerait une baisse du secteur pétrolier. L'excédent budgétaire devrait se stabiliser en 2020 (1,0 % du PIB) et en 2021 (1,5 %). Le déficit extérieur courant passerait à -0,6 % du PIB en 2020 pour s'équilibrer en 2021.

La stratégie de diversification de l'économie a favorisé le développement de nouveaux secteurs d'activité, principalement dans l'agroalimentaire. Grâce aux investissements du

groupe singapourien Olam (2 milliards EUR depuis 2010, soit plus de 45 % du montant total des investissements directs étrangers entrant au Gabon sur la période), les cultures de l'huile de palme, de l'hévéa et du caoutchouc se sont développées à une échelle industrielle. En 2018 les trois nouvelles usines de traitement de l'huile de palme ont ouvert leurs portes et ont produit 27 045 tonnes d'huile de palme.

À la suite de l'interdiction en novembre 2009, d'exporter des grumes non transformées, le pays a développé une véritable filière industrielle du bois, aujourd'hui le premier exportateur africain de feuilles de placage et de contreplaqués.

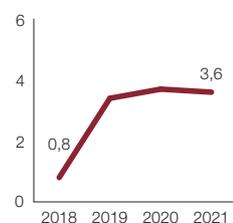
La Gabon Special Economic Zone créée en 2010 compte aujourd'hui une soixantaine d'entreprises internationales ou locales (matériaux de construction, sidérurgie, chimie, etc.) et leurs activités représentent 14 % du total des exportations du pays. La Zone a investi également dans les infrastructures (aéroports, ports, routes).

Le Gabon abrite 25 % des réserves mondiales prouvées de manganèse. Les exportations nationales ont progressé de 47,7 % grâce à la hausse de la demande mondiale (Chine, Europe et Inde). En 2014 les autorités ont pris la décision de transformer localement une partie de la production et les investissements en cours pour la conversion locale du manganèse en ferromanganèse devraient tripler la valeur ajoutée produite.

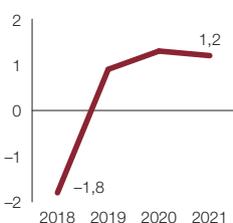
Le Gabon est passé du 23^e au 41^e rang africain de l'indice Mo-Ibrahim entre 2017 et 2018, et a perdu trois places en 2019 dans le rapport « Doing Business ».

Le coût élevé des facteurs de production est un frein pour la croissance et la compétitivité des entreprises, et le Transgabonais, le seul axe d'évacuation des ressources, est proche de la saturation, incitant le gouvernement à lancer un Programme d'appui au secteur des Infrastructures au Gabon. L'absence de main-d'œuvre qualifiée représente une contrainte pour la diversification économique. Alors que les entreprises ont besoin d'ouvriers qualifiés, l'enseignement technique et la formation professionnelle ne concernent que 8 % de la population scolarisée du cycle post-primaire. Enfin, l'économie reste fortement tributaire du secteur pétrolier (79,5 % des exportations et 25,5 % du PIB en 2018).

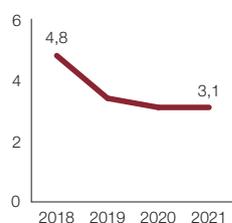
Taux de croissance du PIB réel (%)



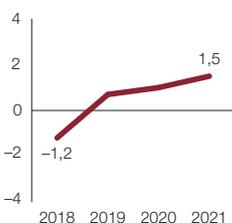
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



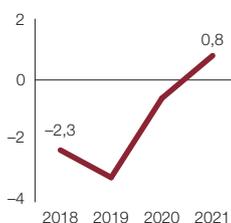
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

Après la période de transition politique de 2016, la croissance du PIB s'est accélérée, passant à 6,6 % en 2018, à la suite d'une reprise dans l'agriculture, le tourisme, la construction et le commerce. Elle est ensuite retombée à 5,4 % selon les estimations pour 2019, en raison d'une gestion fiscale faible et de retards dans les décaissements de l'aide budgétaire. L'inflation a diminué grâce à un taux de change stable, qui n'a baissé que de 3,2 % depuis septembre 2018, un approvisionnement alimentaire solide et une baisse des prix des matières premières. La dépendance de la Gambie envers les importations alimentaires et énergétiques a creusé le déficit de la balance courante de 2015 à 2018, mais l'amélioration de la balance des services et des capitaux privés, ainsi que les envois de fonds de la diaspora ont réduit le déficit en 2019. La consolidation fiscale a permis de ramener le déficit fiscal à 4,1 % du PIB en 2019 grâce à un financement par des prêts et des subventions d'aide budgétaire et des emprunts onéreux au plan national, avec un effet d'éviction sur l'investissement privé.

La dette reste insoutenable (81,8 % du PIB en 2018), et le service de la dette a absorbé plus de 53 % des recettes de 2016 à 2018, définissant une étroite marge de manœuvre budgétaire pour financer les dépenses prioritaires. Le montant élevé de la dette publique et la marge de manœuvre budgétaire limitée ont entraîné une stagnation de la pauvreté (48,4 % en 2010 et 48,7 % en 2015) et un taux de chômage élevé (35,2 % en 2018).

La Gambie fait face à des difficultés majeures dans le domaine de l'énergie et des infrastructures. Et l'agriculture, malgré tout son potentiel, n'a pas beaucoup contribué à réduire la pauvreté ; 91 % de la population rurale pauvre travaille dans de petites exploitations d'agriculture de subsistance.

Facteurs favorables et défavorables

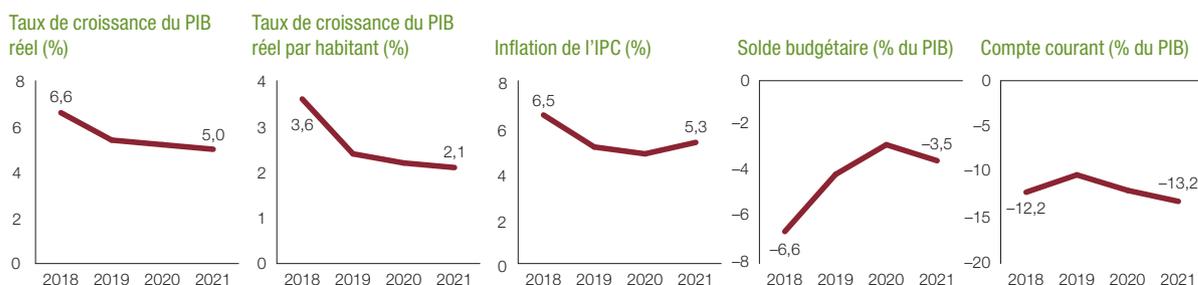
Les prévisions de croissance du PIB réel se situent autour de 5,1 % pour 2020 et 2021, grâce à l'agriculture, au tourisme, à un accroissement du financement extérieur pour l'énergie et les routes, ainsi qu'à un commerce stimulé par l'ouverture

récente du pont Trans-Gambie. Avec son statut de petite économie largement ouverte, la Gambie pourrait bénéficier d'une meilleure intégration commerciale au niveau de la Zone de libre-échange continentale africaine et de la future adoption d'une monnaie unique régionale (éco). Les investissements dans la modernisation du port de Banjul sont essentiels pour générer des revenus du commerce de transit et de nouvelles opportunités commerciales dans le transport vers l'arrière-pays sahélien des combustibles liquides importés. Ce projet pourrait créer des emplois et réduire le chômage chez les jeunes, actuellement situé à 41,5 %.

Parmi les obstacles à la croissance figurent les faiblesses en matière de capacités institutionnelles et la lenteur des progrès de la consolidation fiscale. Ces contraintes pourraient nuire à la confiance du secteur privé et réduire les décaissements de l'aide au développement, avec des conséquences néfastes sur l'investissement et la croissance. Le lourd fardeau de la dette publique et des passifs éventuels, notamment des entreprises publiques, laisse peu de place pour une expansion du crédit dans le secteur privé. Les autorités pourraient explorer la possibilité de restructurer une partie de la dette en sollicitant un allègement auprès des créanciers bilatéraux et multilatéraux.

La demande en électricité est supérieure à la capacité de production qui atteint 99 MW, mais dont seulement 55 MW sont disponibles. Le prix de l'électricité est élevé (0,26 \$ le kWh, comparé à 0,16 \$ le kWh au Mali) et le coût de production reste fonction du prix du pétrole et des aléas du cours des devises étrangères.

Une augmentation du prix mondial du pétrole ferait monter le prix de l'énergie, ébranlerait la stabilité macroéconomique et celle des prix, et entraînerait une dégradation du pouvoir d'achat et du bien-être. Une saison des pluies inhabituellement courte pourrait causer une baisse de 50 % ou plus de la production de l'agriculture pluviale. Une étude nationale sur les compétences et l'employabilité a montré que peu de gens reçoivent une formation professionnelle, principalement à cause d'une répartition inégale des établissements de formation technique et professionnelle. La promotion de ces programmes est donc critique pour l'amélioration de l'employabilité.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

L'économie du Ghana a poursuivi son expansion en 2019 avec une croissance du produit intérieur brut (PIB) estimée à 7,1 %. Depuis 2017, un fort élan de croissance a continuellement placé le Ghana parmi les dix pays africains à la croissance économique la plus rapide. Les progrès dans l'environnement macroéconomique ont été accompagnés d'une expansion de la demande nationale due à une augmentation de la consommation privée. Le secteur industriel, avec une croissance annuelle moyenne supérieure à 10 %, a été un facteur essentiel de croissance dans les trois années qui ont précédé 2019. L'agriculture sera à nouveau le second secteur avec la plus forte croissance, tandis que le processus d'assainissement du secteur financier commencé en 2017 a temporairement ralenti la croissance des services.

En 2019, le Ghana a maintenu son déficit modéré de la balance courante et fiscale, une inflation sous la barre des 10 % et un taux de change relativement stable. Le déficit fiscal s'est un peu amélioré, passant de 3,5 % du PIB en 2018 à 3,4 % en 2019. Néanmoins le déficit de la balance courante est passé de 3,1 % à 3,5 % du PIB avec les flux nets du compte de revenu l'emportant sur les gains de la balance commerciale. Une baisse régulière de l'inflation non alimentaire et une politique monétaire stricte ont permis de maintenir l'inflation dans la limite de l'objectif à moyen terme de 8 ± 2 %. Le taux de change entre le cedi ghanéen et le dollar américain est resté stable, avec une certaine volatilité qui reflète les variations de la demande saisonnière liée aux importations.

Une dette publique croissante et le déficit des recettes intérieures constituent un obstacle à des progrès macroéconomiques. En septembre 2019, le rapport dette/PIB a augmenté de 3,2 points en glissement annuel, principalement en raison de l'émission de trois milliards de dollars en euro-obligations et emprunt nationaux, dont deux milliards de dollars pour un plan de sauvetage du secteur financier. Malgré la faible mobilisation des ressources nationales et le coût élevé des réformes des secteurs financiers et de l'énergie, le gouvernement reste engagé à ce que le déficit ne dépasse pas la limite des 5 % du PIB, comme l'exige le nouveau « Fiscal Responsibility Act » (loi sur la responsabilité fiscale).

Facteurs favorables et défavorables

Les perspectives de croissance restent positives, avec une augmentation de la production et des prix internationaux

stables pour les produits primaires d'exportation du pays. Des initiatives nationales ont été engagées pour augmenter la productivité et la production dans les secteurs primaires clés et dans les chaînes de valeur. Le Programme d'industrialisation en 10 points a pour but d'augmenter la production à travers la coordination des investissements publics et privés. Les programmes visant à augmenter la productivité agricole incluent notamment « Planting for Food and Jobs », « Rearing for Food and Jobs », et « Planting for Export and Rural Development ».

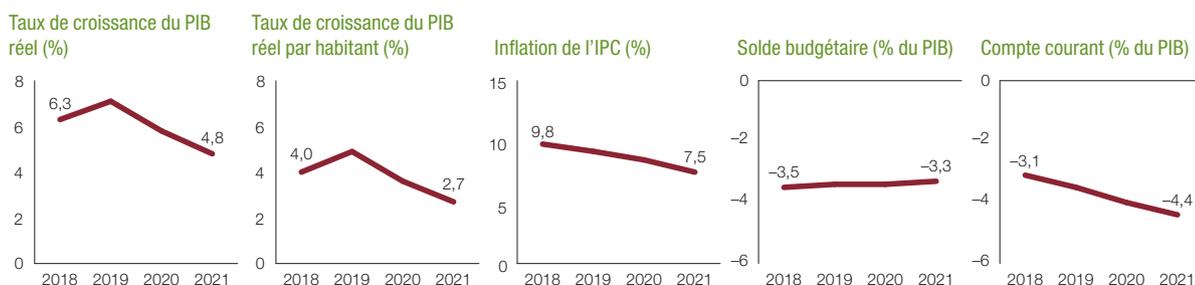
Le secteur industriel naissant permettra de renforcer les bases de la croissance avec une emphase sur une industrialisation basée sur l'agriculture. Les produits exportés sont majoritairement non transformés, et les produits alimentaires représentent plus de 18 % des importations, soit dans les deux cas une occasion d'apporter localement une valeur ajoutée. Les investissements directs étrangers (IDE) et investissements de portefeuille apportent un capital à peu de frais pour les chaînes de valeur émergentes. En tant que premier bénéficiaire d'IDE en Afrique de l'Ouest, le Ghana a reçu plus d'un tiers des flux d'investissement de la région en 2018, reflétant les compétences locales émergentes du pays.

Le nouveau programme de réforme de la réglementation commerciale du gouvernement devrait améliorer l'environnement des affaires et mobiliser les revenus intérieurs. L'investissement numérique, surtout dans le secteur financier, permettra un gain en efficacité. Avec l'Accord de libre-échange continental africain, l'industrie ghanéenne traitera une quantité grandissante de matières premières issues de la région, augmentera sa production et pourra faire commerce des produits transformés et des produits de l'industrie légère.

Malgré le « Fiscal Responsibility Act », la perspective des élections pourrait pousser le gouvernement à augmenter ses dépenses et diminuer les taxes, ce qui pourrait mettre en péril les progrès vers la consolidation fiscale.

Le passif grandissant du secteur de l'énergie, dû à une capacité installée excessive résultant des contrats d'achat ferme conclus avec des producteurs d'énergie indépendants, ainsi que l'assainissement en cours du secteur financier sont susceptibles de faire passer le rapport dette/PIB au-dessus des 60,6 % actuels.

L'accroissement de la contribution étrangère à la dette du Ghana expose le pays aux fluctuations des marchés mondiaux et aux risques du marché des changes, avec un taux de participation étranger à la dette nationale de plus d'un tiers.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

La croissance économique de la Guinée est restée constante grâce aux réformes portant sur l'amélioration de l'environnement des affaires. La croissance du PIB réel est estimée à 6,2 % pour 2019 (6,0 % en 2018). La contribution du secteur tertiaire à la croissance (amélioration du trafic du port de Conakry, croissance de la téléphonie, et exploitation de nouveaux complexes hôteliers) était de 3,6 points en 2018, celle du secteur primaire de 0,7 point, et celle du secondaire de 1,7 point.

La pression fiscale était de 13,7 % du PIB en 2018 et est estimée à 14,7 % en 2019. Le déficit budgétaire, de 1,5 % du PIB en 2018, est estimé à 2,9 % en 2019 et pourrait atteindre 2,8 % en 2020. En fin 2018, le compte courant du commerce extérieur s'est détérioré pour atteindre un déficit de 2,3 % du PIB, après avoir connu un excédent de 4,3 % à la fin 2017. La dette publique représentait 36,7 % du PIB à la fin de l'année 2018 et devrait rester à un niveau inférieur à 45 % jusqu'en 2021.

Le taux d'inflation annuel était de 9,8 % en 2018 et était, selon les estimations, de 9,7 % en 2019. Le cours du franc guinéen, qui ne cesse de se déprécier, est passé de 1 797 pour un dollar en 2000 à 9 011 en 2018, en raison notamment du faible niveau de rapatriement des recettes d'exportation des produits miniers.

Selon les résultats de l'enquête de 2014, le taux de chômage de 5,2 % est accompagné d'un taux de sous-emploi de 12,8 %. La part de la population en dessous du seuil national de pauvreté a augmenté, passant de 41,9 % en 2002 à 55,2 % en 2012 (année de la dernière enquête).

Facteurs favorables et défavorables

Les perspectives économiques devraient permettre de réaliser un taux de croissance annuel moyen de 6 % sur 2020–2021.

Au-delà de ses richesses minières, le pays pourrait tirer parti de ses énormes ressources en eau. Le potentiel en terres

arables est évalué à 6,2 millions d'hectares dont 75 % sont inexploités et à 64 000 ha de terres irrigables, dont moins de 10 % sont aménagées. Le potentiel hydroélectrique, exploité à moins de 6 %, est estimé à 6 000 MW, pour une énergie garantie de 19 300 GWh/an.

Les importations de produits alimentaires transformés, dont la plupart peuvent être produits localement, se montaient à près de 558 millions USD en 2018. L'État a pour objectif de réduire de 50 % son déficit commercial en produits alimentaires avant 2025 et va créer dans ce cadre des zones de transformation agroalimentaire avec un programme pilote de développement des zones de transformation agricoles dans les régions administratives de Boké et Kankan. Ce programme permettra de disposer d'un ensemble de connaissances, qui pourront être répliquées sur l'ensemble des dix agropoles du pays.

En dépit des efforts de la Banque centrale, l'inflation n'a cessé d'augmenter depuis 5 ans et oscille depuis 2016 entre 8 % et 10 %, en raison principalement de la hausse des prix des produits alimentaires qui ont un poids de 37,6 % dans le panier de la ménagère. Cette augmentation s'explique par la forte dégradation des routes et des ponts qui allongent le temps d'acheminement des produits agricoles périssables des zones de production vers les zones de consommation. Pendant les pluies d'août 2019, l'expédition des produits agricoles de Nzérékoré à Conakry (864 km) pouvait durer une semaine et le prix du transport se négociait à environ 70 USD la tonne, presque le même prix que le transport par mer d'une tonne de riz depuis Bangkok.

Cette forte inflation fait que la Guinée se heurte à des difficultés structurelles pour respecter les critères de convergence de la CEDEAO. Cette tendance inflationniste ne pourra pas être inversée si l'état des routes continue à se dégrader, renchérissant les produits agricoles locaux qui font face à la concurrence des produits importés d'Europe et d'Amérique latine.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Guinée équatoriale

Performances macroéconomiques et perspectives

La Guinée équatoriale continue à peiner pour sortir de la récession économique provoquée par la chute des cours du pétrole en 2014. Le PIB réel a diminué selon les estimations de 4,1 % en 2019 après s'être contracté de 6,1 % en 2018 en raison de la baisse de l'activité du secteur pétrolier. Le taux d'inflation reste faible, à 1,4 % en 2019 contre 1,3 % en 2018, sous la norme de 3 % de la CEMAC.

En 2018, les finances publiques se sont raffermies grâce à la mise en œuvre de la plupart des mesures du programme de référence signé avec le FMI. Des coupes drastiques ont été effectuées dans les dépenses publiques en capital (-20,6 %) et le recouvrement des recettes fiscales s'est amélioré, les recettes non pétrolières augmentant de 7,2 %. Le solde budgétaire, qui présentait un déficit de 2,6 % du PIB en 2017, est devenu excédentaire (0,5 % du PIB en 2018 et 1,3 % en 2019). Le déficit des transactions courantes est passé de 7,7 % du PIB en 2018 à 5,6 % en 2019, suite à la diminution des importations des biens d'équipement.

Les progrès accomplis dans le domaine du développement humain sont en deçà des potentialités économiques de la Guinée équatoriale ; selon l'Indice de développement humain (IDH), le pays est passé de la 139^e place sur 188 pays en 2016 à la 141^e place sur 187 pays. Le taux brut de scolarisation dans le primaire atteignait 80 % et le taux de redoublement 24 %. Le chômage touchait 25 % de la population active en 2017 et le secteur hydrocarbures n'employait que 4 % de la main d'œuvre.

Facteurs favorables et défavorables

La manne pétrolière a permis au pays de moderniser ses infrastructures depuis deux décennies. D'ambitieux programmes sont en cours de réalisation pour différents types d'infrastructures (routes, ports, aéroports, adduction d'eau, transport, production et distribution d'électricité, etc.) généralement neuves et en bon état.

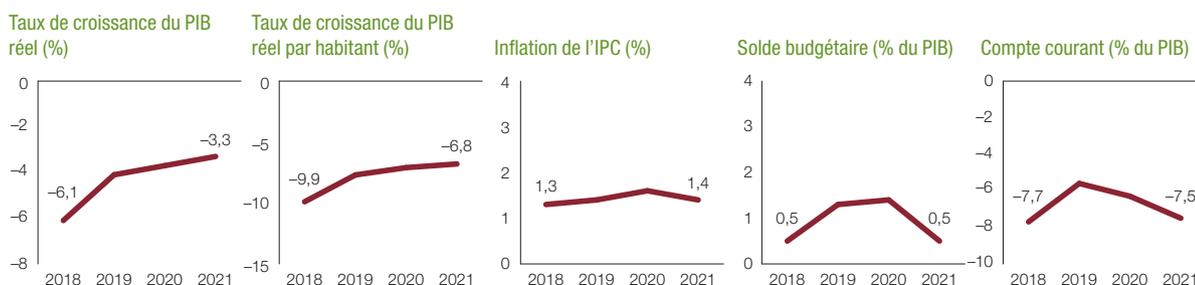
La diversification économique, qui tarde à se matérialiser, reste un objectif important pour la croissance et la stabilité économique du pays à long terme. Le secteur agricole, dont la contribution à l'économie nationale a été inférieure à 2 % du PIB entre 2014 et 2018, a un potentiel de 850 000 hectares (contre 20 000 hectares cultivés aujourd'hui). Le Plan national d'Investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle met l'accent sur la formation des agriculteurs et la création 2015-2020 de petites et moyennes entreprises agricoles.

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture (0,2 % du PIB entre 2014 et 2018) pourrait aussi être une importante source de diversification grâce à l'ampleur de la zone économique exclusive (territoire maritime) du pays.

L'économie reste dominée par les hydrocarbures, même si les activités hors pétrole sont passées d'environ 40 % du PIB en 2013, à 56 % en 2017. Les perspectives macroéconomiques du pays restent négatives, avec une récession attendue en 2020 en liaison avec la baisse prévue de l'activité dans le secteur pétrolier (-6,8 % en 2020). En revanche, les tensions inflationnistes devraient demeurer modérées, avec des taux d'inflation d'environ 1,6 % en 2020 et 1,4 % en 2021.

Afin de maintenir le dynamisme mis en place pour la résorption des déséquilibres macroéconomiques et assurer la stabilité du cadre macroéconomique du pays à moyen terme, le gouvernement a fait les efforts nécessaires pour la mise en œuvre du Programme de Référence avec le FMI, et des négociations pour une Facilité étendue de crédit ont démarré en septembre 2019. Ce programme devrait viser à maintenir une stabilité macroéconomique et renforcer le secteur bancaire, tout en en promouvant la protection sociale, la diversification économique, la bonne gouvernance et la transparence. Le solde budgétaire devrait connaître une amélioration, enregistrant des excédents de 1,4 % du PIB en 2020 et 0,5 % en 2021.

Sur le plan institutionnel, le pays est confronté à une faiblesse structurelle des capacités en matière de gestion des finances publiques et de gouvernance dans la mise en œuvre de sa politique de transformation économique et sociale.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Guinée-Bissau

Performances macroéconomiques et perspectives

La croissance du PIB est estimée à 5 % pour 2019, entraînée principalement par la consommation privée et les exportations. La performance économique reste fortement liée au volume de production et au prix de la noix de cajou. Considérée comme le « pétrole vert » de la Guinée-Bissau, la noix de cajou représente 70 % des emplois et plus de 90 % des exportations.

Le taux d'inflation devrait se maintenir sous les 3 %, malgré l'augmentation du prix du pétrole. La mauvaise performance des exportations de noix de cajou en 2018 s'est traduite par une baisse des revenus agricoles, qui sont la principale source de revenus domestiques. Les conséquences de la baisse du prix des noix de cajou devraient peser sur le budget de 2019 et 2020. Avec des recettes plus basses et des dépenses plus élevées, le déficit budgétaire a atteint 5,1 % du PIB en 2018, mais il a été estimé à 2,8 % pour 2019. Afin de financer le déficit, 10 milliards de francs CFA de titres de dette publique ont été émis en septembre 2019, amenant la dette publique de 2019 à un taux estimé à 27 %.

Le déficit de la balance courante est passé de 1,6 % du PIB en 2018 à 3,4 % en 2019, reflétant la baisse des prix à l'exportation de la noix de cajou. Le pays dépend fortement des importations, principalement de machines et matériaux de construction (19 %), de combustibles et produits raffinés (18 %), de services (16 %), et de produits agricoles et alimentaires (12 %). L'Inde demeure le principal partenaire commercial, recevant plus de 80 % des exportations de noix de cajou non transformées.

Environ 67 % de la population vit dans la pauvreté et 33 % dans une extrême pauvreté. Les inégalités sont importantes. Le chômage atteint 11,6 % et le travail informel est un problème structurel.

Facteurs favorables et défavorables

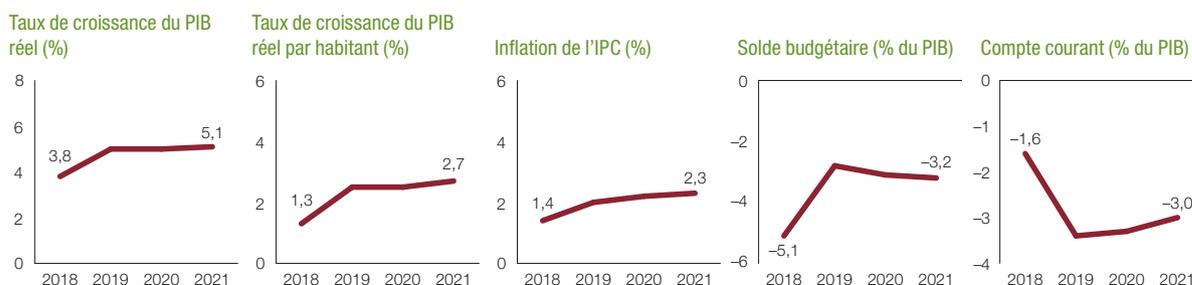
La croissance du PIB devrait atteindre 5 % en 2020, grâce à un plus grand volume de production de noix de cajou et des prix stables. Des réformes institutionnelles préparent les bases d'une plus grande participation du secteur privé. Les efforts pour attirer les investissements privés ont abouti à la création d'une Agence de promotion des exports et des

investissements (Investment and Export Promotion Agency) et à la signature du Compact lusophone par pays (Lusophone Country-specific Compact). La Banque centrale des pays d'Afrique de l'Ouest a lancé un mécanisme de financement des petites et moyennes entreprises nationales. Des initiatives domestiques permettront d'augmenter les disponibilités en eau et électricité, d'améliorer la commercialisation de la noix de cajou et de remédier aux faiblesses du secteur financier. Ces efforts devraient stimuler la confiance du secteur privé et contribuer à la croissance et à la stabilité macroéconomique.

Afin d'améliorer les perspectives d'emploi et l'environnement macroéconomique, les nouveaux investissements comprennent l'ouverture d'une usine de ciment à Bissau, l'achèvement de la route Buba-Catió et la création d'une ligne électrique depuis les centrales hydroélectriques régionales de Kaleta et Sambangalou dans le cadre du projet énergie et connectivité de l'Organisation de développement du bassin du fleuve Gambie. Les engagements pour l'intégration régionale dans le cadre du Traité de libre-échange continental africain devraient lever les limites commerciales et de croissance inhérentes à une petite économie.

L'agriculture a besoin d'investissements à grande échelle et d'un environnement commercial pouvant garantir des retours pour les investissements dans les chaînes de valeur. Malheureusement l'absence d'un budget révisé nuit à la planification et à la mise en œuvre du développement. Une détérioration des termes de l'échange pourrait compromettre la croissance et affaiblir la mobilisation des ressources nationales. Les fluctuations irrégulières du prix de la noix de cajou pourraient décourager de nombreux petits producteurs et réduire la production nationale et les exportations. Une baisse des prix de la noix de cajou pourrait avoir des répercussions sur les principaux indicateurs de viabilité de la dette, comme les rapports dette/exportations et dette/revenus. Des prix du pétrole plus hauts que prévu pourraient entraîner une baisse de la production nationale et des revenus.

La vulnérabilité de l'agriculture et de la pêche face au changement climatique met en danger les moyens de subsistance de plus de 70 % de la population. Des précipitations irrégulières et des inondations fréquentes dans les régions côtières et les îles menacent l'économie et la population, plus particulièrement la vaste proportion de foyers pauvres et vulnérables dont les moyens de subsistance alternatifs sont limités.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

La croissance du PIB réel est estimée à 5,9 % en 2019, portée par la consommation des ménages et l'investissement du côté de la demande, et par les services du côté de l'offre (tels que l'administration publique, les technologies de l'information, la finance et les assurances, le transport et le stockage). Le PIB était en baisse par rapport aux 6,5 % de 2018, principalement à cause de conditions météorologiques défavorables et d'une baisse des investissements du gouvernement.

À 5,2 %, l'inflation reste dans la zone de $5 \pm 2,5$ % fixée par la banque centrale. Le taux de change est resté stable en raison de la réduction du déficit de la balance courante, qui est passé de 5,0 % du PIB en 2018 à 4,9 % en 2019 grâce à une augmentation des transferts. Les réserves de change sont passées de 9 milliards de dollars en 2018 à 9,4 milliards de dollars à la fin août 2019, soit l'équivalent de six mois d'importations, plus que les 4,5 mois du critère de convergence de la Communauté d'Afrique de l'Est.

Le déficit fiscal est estimé à 7,5 % du PIB en 2019, en baisse par rapport aux 8,8 % de 2017, et ceci grâce à la consolidation fiscale en cours et une plus grande mobilisation des ressources nationales. La dette publique est passée de 41 % du PIB en 2013 à 58 % en 2019 et elle est devenue davantage non concessionnelle (67 %) que concessionnelle (33 %). Une plus grande part en est détenue à l'extérieur du pays (16 % du PIB) qu'à l'intérieur (9 % du PIB), mais la part intérieure est en augmentation. La dette fait peser un risque sur le refinancement, l'escalade des coûts et le marché des changes. En raison de difficultés de liquidité anticipées, le FMI a fait passer la cote de la dette du Kenya de basse à modérée en 2018.

La croissance économique du Kenya n'a pas été assez inclusive : le taux de pauvreté est passé de 46 % en 2005–2006 à 36 % en 2015–2016. Le taux de chômage a baissé légèrement de 9,5 % en 2014 à 9,3 % en 2018. Le quintile de revenu le plus bas ne reçoit que 4 % du revenu.

Facteurs favorables et défavorables

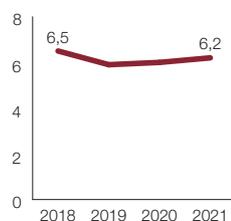
La croissance du PIB réel devrait être de 6 % en 2020 et de 6,2 % en 2021. La stabilité macroéconomique devrait se maintenir. En 2020 et 2021, l'inflation devrait rester dans les limites fixées (autour de 5 %) et le déficit fiscal devrait diminuer. Les perspectives positives reflètent principalement des conditions météorologiques favorables, une augmentation de la production et des exportations de pétrole brut, des investissements directs étrangers réguliers, les bénéfices de l'Accord de libre-échange continental africain, et l'engagement du gouvernement envers le « Big Four Agenda », son programme de développement des secteurs de la santé, du logement, de l'agriculture et de l'industrie.

L'Agenda prévoit d'améliorer la sécurité alimentaire et de transformer l'agriculture de subsistance et pluviale en une agriculture commerciale, en utilisant des zones économiques spéciales afin d'offrir une base à l'industrie pour augmenter les exportations et stimuler la substitution des importations. Le changement structurel envisagé dépend d'une transition rapide vers une croissance menée par le secteur privé, et non par le secteur public. Les réformes visant à créer un contexte favorable aux investissements nationaux et étrangers devraient s'étendre au marché du crédit, principalement pour en faciliter l'accès aux petites et moyennes entreprises.

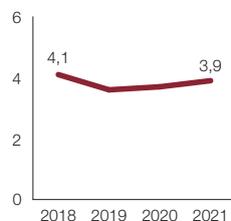
La transformation économique du Kenya se heurte à des difficultés dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, du marché du travail et de la stabilité macroéconomique. La part de l'industrie dans le PIB est restée à 9 % pendant plus de dix ans et la valeur ajoutée de l'industrie ne représente que 5 % du PIB. L'agriculture représentait 52 % du PIB, 56 % des emplois et 65 % des gains sur le marché des changes en 2018. La sécheresse de 2018–2019 a freiné la croissance économique et porté atteinte à la sécurité alimentaire.

Le travail informel et le chômage restent élevés. Les quatre cinquièmes des travailleurs sont dans l'économie informelle et 9,3 % de la population active est au chômage. L'investissement a été faible dans les secteurs les plus porteurs d'emploi. Étant donné la forte population de jeunes, la main d'œuvre est abondante, mais les compétences et l'activité entrepreneuriale sont limitées.

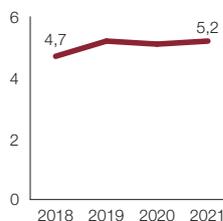
Taux de croissance du PIB réel (%)



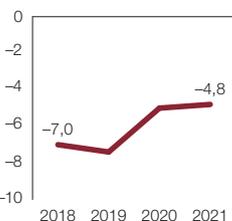
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



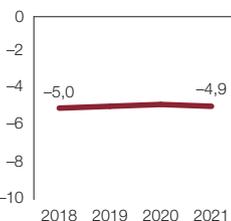
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données du solde budgétaire correspondent à l'exercice fiscal du Kenya, allant du 1er juillet au 30 juin.

Performances macroéconomiques et perspectives

L'économie du Lesotho a connu en 2019 une croissance estimée à 2,6 %, en augmentation par rapport aux 1,2 % de 2018, grâce à la bonne performance du secteur minier et à la reprise du secteur textile dans une économie mondiale en amélioration.

Le taux de croissance devrait passer à 1,8 % en 2020 et 1,7 % en 2021. Les services représentaient la plus grande partie du PIB (60,1 %), suivis par l'industrie (34,6 %) et l'agriculture (5,3 %). Néanmoins, 80 % de la population dépend d'une agriculture de subsistance, et la productivité est donc faible.

Le Lesotho importe environ 80 % de ses biens depuis l'Afrique du Sud, et puisque l'inflation en Afrique du Sud est basse et dans les limites fixées de 3 à 6 %, la dépréciation de la devise est minimale. L'inflation au Lesotho, estimée à 5,6 % pour 2019, devrait atteindre 5,3 % en 2020 et 5,4 % en 2021.

Le déficit fiscal s'est aggravé entre 2017 (3,4 %) et 2018 (5,1 %), reflétant une forte baisse des recettes de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU), qui sont passées sous leur niveau moyen historique de 30 % du PIB. Mais le déficit s'est réduit, atteignant 4 % en 2019, et les prévisions sont de 3,9 % en 2020 et 3,6 % en 2021. Le déficit sera financé par une diminution des dépôts de la banque centrale, ce qui pourrait avoir des implications sur le rattachement de la devise au rand sud-africain.

Le risque de surendettement extérieur a été réévalué, passant de bas en 2017 à modéré en 2018, mais la dette – 34 % du PIB en 2018 et 37 % en 2019 (estimation) – reste viable selon l'analyse du FMI et de la Banque mondiale.

Le déficit de la balance courante, à 0,2 % du PIB en 2018, s'est détérioré pour atteindre 3,7 % du PIB en 2019, en raison d'une augmentation des importations. Il est financé par une baisse des réserves de change, ce qui diminue la capacité du Lesotho à absorber les chocs extérieurs.

La faible productivité de l'agriculture, associée à des difficultés fiscales et de liquidité, a continué à entraver les efforts de réduction de la pauvreté (57 %), du chômage (32,8 %) et des inégalités.

Facteurs favorables et défavorables

Avec un début de chantier prévu en 2020, le Lesotho Highlands Water Project, d'un coût de 2,3 milliards de dollars, rapportera des redevances de l'Afrique du Sud, améliorera les ressources en eau et stimulera la croissance du secteur privé. En outre, les efforts de la Communauté de développement d'Afrique australe, combinés avec le dialogue sur la gouvernance nationale lancé en juin 2018, offrent de bons augures pour la stabilité politique et la continuité des politiques.

Avec les progrès récents de l'environnement des affaires au Lesotho, la Zone de libre-échange continentale offrira un marché plus large, entraînera la création de nouveaux emplois dans le secteur industriel et renforcera la croissance du PIB national. Les paysages pittoresques du pays et les pentes neigeuses de ses montagnes, idéales pour le ski, seront un facteur de développement touristique.

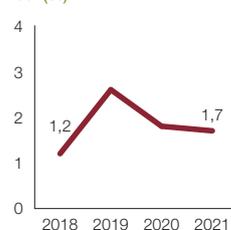
Un ralentissement possible de l'économie sud-africaine pourrait accroître l'instabilité macroéconomique, réduisant encore plus les recettes de la SACU. La lourde enveloppe des salaires de la fonction publique (24 % du PIB) et l'accumulation d'arriérés de paiement (76,4 millions de dollars) pourraient contribuer à aggraver la détérioration de la marge budgétaire.

Malgré les avantages commerciaux de l'US African Growth and Opportunity Act le secteur textile est passé de 21,7 % des exportations entre 2003 et 2007 à 11 % en 2018, en raison de la concurrence des producteurs d'Asie. Cette situation fait peser une menace sur la stabilité macroéconomique et accentue le besoin d'investissement dans des machines textiles plus performantes.

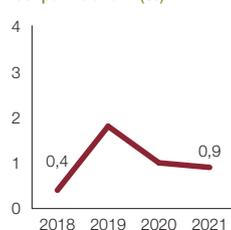
Le Lesotho manque de compétences et de capacité, plus particulièrement dans les technologies numériques et les statistiques, en partie à cause de l'émigration des Basothos qualifiés vers l'Afrique du Sud. Le déficit de statistiques fiables, estimé à 49 % des données requises, freine la planification, le suivi et l'évaluation au niveau national des projets financés par des bailleurs.

L'Union européenne a interrompu son aide budgétaire en raison de l'opacité du budget. L'aide officielle pour le développement avait déjà atteint son niveau le plus bas en 2017 avec 147 millions de dollars, contre 256 millions de dollars en 2010. La situation fiscale devrait encore se détériorer avec les tensions commerciales constantes entre la Chine et les États-Unis, et entre l'Union européenne et les États-Unis.

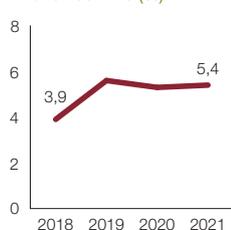
Taux de croissance du PIB réel (%)



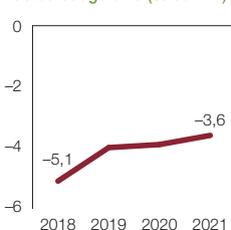
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



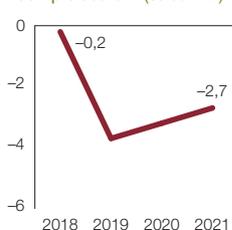
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données du solde budgétaire correspondent à l'exercice fiscal du Lesotho, allant du 1er avril au 31 mars.

Performances macroéconomiques et perspectives

L'économie du Libéria s'est trouvée dans l'incertitude au cours de ces deux dernières années à la suite du déclin de ses exportations minières, de la hausse de l'inflation et de la dépréciation de sa monnaie. La croissance du PIB réel, après avoir décliné jusqu'à 0,4 % en 2019, devrait atteindre 1,6 % en 2020, soutenue par le secteur minier, l'exploitation forestière et l'agriculture. Les exportations d'or, la production commerciale d'huile de palme, de même que les investissements dans le cacao et dans la pêche ont augmenté. La stabilité macroéconomique devrait progresser en 2020 avec l'implémentation d'un programme soutenu par le FMI pour l'amélioration des politiques fiscales et monétaires et pour remédier aux rigidités structurelles et créer un contexte favorable à l'investissement privé.

Le Libéria se remet de la crise Ebola qui l'a frappé entre 2014 et 2016 et qui a fait plonger l'économie en récession, avec un PIB réel qui s'est contracté de 1,6 % en 2016 en raison des fuites de capitaux et d'une chute de l'investissement privé. La croissance du PIB réel est remontée à 2,5 % en 2017, largement soutenue par le secteur minier (or et minerai de fer), l'exploitation forestière et l'agriculture tandis que l'activité économique a repris. Mais les entrées de devises ont baissé en 2018, provoquant une dépréciation du dollar libérien de près de 26 % et une forte hausse du taux d'inflation, qui a atteint 23,5 % en 2018. Elle est restée élevée en 2019, avec un taux de 21,7 %.

Facteurs favorables et défavorables

Traditionnellement, le Libéria s'appuie sur l'exploitation forestière (caoutchouc et bois) et sur le secteur minier (or, diamants et minerai de fer) comme principales sources de revenus. Le secteur minier à lui seul emploie plus de 100 000 personnes et a encore du potentiel pour générer des revenus et contribuer à faire baisser le chômage, estimé à 25 %.

L'agriculture emploie environ 70 % de la population, surtout des jeunes et des femmes. Avec ses surfaces considérables de terres arables, le Libéria a la capacité de diversifier ses cultures, améliorer les filières commerciales et de faire développer par le secteur privé des chaînes de valeur

agricoles. Cela permettrait de soutenir la création d'emplois, créer de nouvelles sources de revenus et réduire les importations de produits alimentaires.

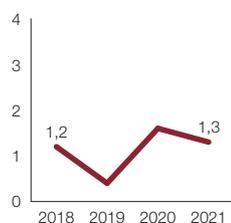
Le gouvernement travaille à remédier aux déficits d'infrastructures dans les transports et l'énergie et tente de créer un environnement favorable aux affaires. Un nouveau plan national, le Pro-Poor Agenda for Prosperity and Development 2018–2023, a établi comme prioritaires le renforcement des infrastructures et la création d'emplois. À moyen terme, le programme de développement du Libéria est axé sur l'intégration régionale, l'investissement privé et le commerce dans les pays de l'Union du fleuve Mano (Côte D'Ivoire, Guinée, Libéria et Sierra Leone). Le Libéria modernise son agriculture pour accroître la productivité et réduire les importations de produits alimentaires de base, principalement le riz. Une nouvelle loi régit l'établissement, le développement et le fonctionnement de zones économiques spéciales.

Le gouvernement a pris des mesures pour circonscrire l'emprunt extérieur aux prêts concessionnels de ses bailleurs habituels et s'est engagé à mettre fin aux emprunts intérieurs pour éviter l'éviction des investissements privés.

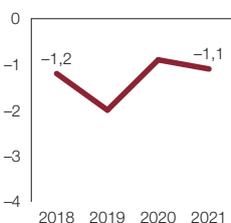
La population du Libéria est estimée à 4,8 millions, 71,0 % des habitants ont moins de 35 ans et près de la moitié a moins de 15 ans. Mais le faible niveau d'éducation et de compétences professionnelles empêche le Libéria de réaliser un dividende démographique et d'augmenter l'épargne. Les capacités humaines et institutionnelles sont inadéquates pour faire de la transformation des ressources naturelles une source de prospérité. Les déficits dans le transport et l'énergie freinent les investissements privés dans les mines, l'industrie, les services et l'agroalimentaire. La dépendance excessive envers les importations, y compris des produits alimentaires de base, n'est pas viable, et la diversification vers des exportations à forte valeur est essentielle.

La faiblesse des investissements privés et une base de taxation trop étroite limitent les revenus fiscaux, accroissant la dépendance envers des prêts extérieurs au coût élevé, dans un contexte d'aide réduite et de politique monétaire accommodante. La dette publique du Libéria est modérée, à environ 37,9 % du PIB, avec une dette extérieure estimée à 33,5 % du PIB.

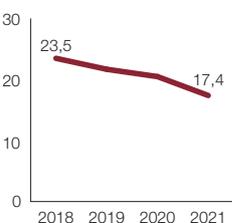
Taux de croissance du PIB réel (%)



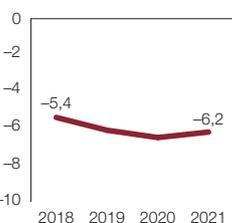
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



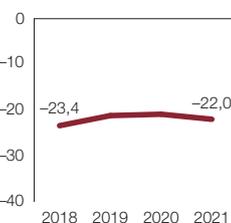
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données du solde budgétaire correspondent à l'exercice fiscal du Libéria allant du 1er juillet au 30 juin.

Performances macroéconomiques et perspectives

La croissance du PIB réel s'est ralentie avec un taux estimé de 4 % en 2019, à la suite de la baisse des prix du pétrole. L'inflation, après avoir reculé en 2018 et au premier trimestre de 2019, a rebondi à une moyenne supérieure à 10 % en 2019 en raison de l'intensification du conflit à Tripoli. Le déficit budgétaire s'est aggravé, passant de 7,4 % du PIB en 2018 à 10,9 % en 2019 (une nette amélioration toutefois par rapport aux 43 % de 2017). La situation budgétaire s'est légèrement détériorée en 2019 en raison de la baisse des prix du pétrole malgré une production pétrolière plus élevée, avec 1,15 million de barils par jour au deuxième trimestre de 2019, contre 0,97 million en 2018.

En 2019, 58,4 % des dépenses budgétaires ont été consacrées aux salaires et 18,2 % aux subventions pour l'alimentation, la santé, l'énergie et l'éducation. Une réforme des subventions, prévue pour 2018, a été reportée à cause du contexte politique. Les dépenses en capital ont augmenté, passant de 4,7 % en 2018 à 5,3 % en 2019, mais elles sont restées bien inférieures aux 43,5 % enregistrés en 2010, laissant des brèches dans les infrastructures sociales et économiques. La balance des opérations courantes a glissé vers un déficit estimé à 0,2 % du PIB en 2019, contre un excédent de 2 % en 2018, en raison de la baisse des prix des exportations de pétrole.

En 2020 et 2021, les prix du pétrole devraient baisser, tandis que la production devrait augmenter, la Libye continuant à bénéficier jusqu'en mars 2020 d'une exemption des quotas établis dans un accord élargi de l'OPEP pour freiner la production de pétrole.

Facteurs favorables et défavorables

La Libye est bien dotée en ressources d'hydrocarbures. Ses réserves prouvées de pétrole brut s'élevaient à 48 milliards de barils à la fin 2018, ce qui en fait le neuvième pays au monde et le premier en Afrique, et représente 38 % des réserves du continent. Seuls 25 % du territoire libyen ont fait l'objet de prospection pour les hydrocarbures. Ces ressources lui assurent un important levier financier, des perspectives budgétaires

positives à long terme et un très faible endettement. Contrairement à d'autres pays sortant d'un conflit, la Libye dispose des ressources financières nécessaires pour rebondir rapidement. Si celles-ci sont bien et efficacement gérées, elles pourraient propulser le redressement économique et social et la reconstruction. La reconstruction permettrait, avec l'amélioration de la stabilité politique et de la sécurité, de diversifier l'économie libyenne par rapport au pétrole et d'ouvrir de meilleures perspectives pour une société plus inclusive.

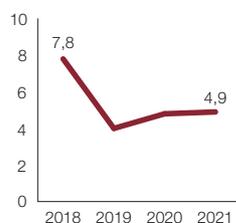
La diversification économique est une priorité essentielle. Au cours de la période allant de 2014 à 2018, le pétrole, le gaz et les secteurs extractifs connexes représentaient plus de 65 % du PIB, plus de 95 % des recettes d'exportation et 96 % du budget. L'économie libyenne reste donc extrêmement vulnérable aux chocs de la production pétrolière et aux fluctuations des prix du pétrole. Une diversification rapide des ressources d'hydrocarbures est essentielle pour une croissance économique plus forte, plus résiliente et plus inclusive.

La stabilité politique et des réformes structurelles visant à établir un environnement économique plus favorable à l'investissement privé sont nécessaires. La Libye est classée, dans le rapport « Doing Business » de 2019, au 186^e rang sur 190 pays. Elle est en particulier classée au 187^e rang pour ce qui est de l'enregistrement des biens immobiliers, au 187^e rang pour les permis de construire et au 186^e rang pour la facilité d'obtention de crédit.

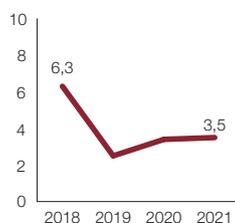
Le secteur privé éprouve également des difficultés à recruter des personnes qualifiées et compétentes. Selon le Rapport sur le développement humain 2018, pour l'éducation la Libye est au 119^e rang sur 189 pays. Ce problème risque de s'aggraver au cours de la prochaine décennie, car les conflits interrompent l'enseignement scolaire et universitaire.

L'infrastructure économique et sociale a été gravement endommagée. Depuis 2014, la Libye connaît de graves pénuries d'électricité. Les services de santé se sont détériorés, avec seulement 17,5 % des hôpitaux fonctionnels en 2018. En raison du conflit en cours, 43 % de la population dépend de l'eau potable transportée par camion. Avant 2011, la plupart des grandes villes et des villages bénéficiaient de services d'eau, même si la Libye est l'un des pays les plus pauvres en eau au monde.

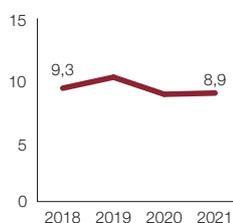
Taux de croissance du PIB réel (%)



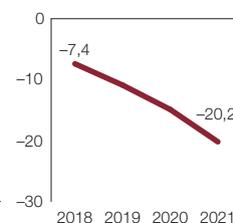
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



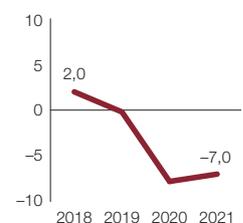
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

La croissance du PIB réel est estimée à 5,2 % en 2019. Le secteur primaire, qui représentait 2,4 % du PIB en 2019, est porté par l'agriculture traditionnelle, fortement exposée aux effets des changements climatiques (sécheresse, cyclone). La contribution du secteur secondaire, dans une dynamique de transformation, est passée de 18,5 % du PIB en 2015 à 21,3 % en 2019, grâce aux entreprises exportatrices. Le secteur tertiaire, le plus important de l'économie, n'a pas connu de changement significatif (0,8 point de progression) et représentait 58 % du PIB en 2019. Il est porté par les branches les moins productives (commerce, transport) où se concentrent les activités informelles.

Les finances publiques se sont améliorées, avec un accroissement du recouvrement des recettes publiques qui devraient atteindre 12,2 % du PIB en 2019, contre 10,5 % en 2015. Malgré une hausse continue, de 3,5 % du PIB en 2015 à 8,3 % en 2019, les dépenses d'investissement public demeurent insuffisantes pour faire face aux besoins en infrastructures.

Le déficit budgétaire, qui était de 1,5 % du PIB en 2018, est passé à 2,4 % en 2019 et devrait grimper à 4,1 % en 2020 et 4,9 % en 2021. La balance courante, après avoir enregistré un excédent de 0,8 % du PIB en 2018, est passée à un déficit de 0,2 % en 2019 qui devrait s'approfondir à 1,5 % en 2020 et 2,4 % en 2021. Le risque de surendettement extérieur, d'un niveau modéré en 2015, est passé à un niveau faible en 2019 selon le FMI. Les pressions inflationnistes sont restées fortes entre 2015 et 2019, atteignant un pic de 8,6 % en 2018 avant de redescendre à 6,2 % en 2019.

Facteurs favorables et défavorables

La croissance du PIB réel devrait être de 5,3 % en 2020, puis 5,1 % en 2021, grâce aux investissements publics et privés dans les infrastructures (port, aéroport, routes, énergie).

Pour soutenir les investissements publics, une forte priorité devrait être accordée à une mobilisation accrue des recettes publiques. Une politique monétaire prudente a permis de

conforter les réserves officielles brutes de la Banque centrale (4,3 mois d'importation en 2019 contre 2,4 mois en 2015). Les pressions inflationnistes devraient également s'améliorer avec un taux de 6,1 % en 2020 et 5,8 % en 2021.

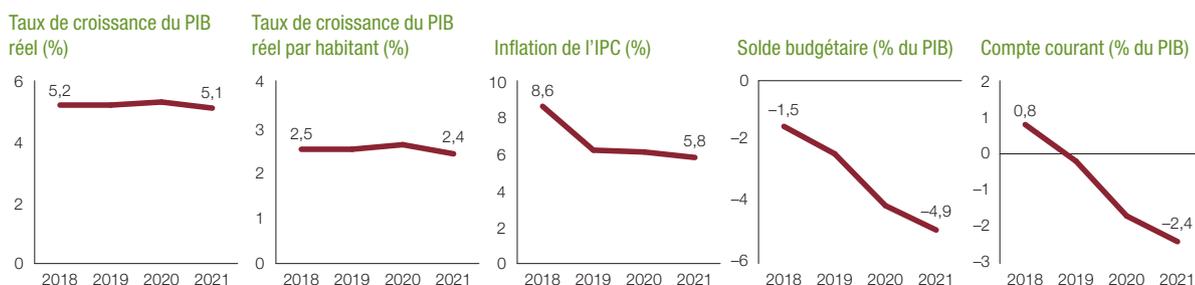
Pour soutenir la politique monétaire et conforter durablement les échanges extérieurs, les pouvoirs publics devraient mettre l'accent sur le soutien au développement d'industries de substitution pour les produits alimentaires et les biens intermédiaires. Les sous-secteurs les plus structurés et les plus productifs dans les services (télécommunication, banques et assurance) sont encore peu développés (4 % du PIB en 2019), mais font preuve de dynamisme. Un plus grand soutien à ces sous-secteurs pourrait favoriser l'accélération de la croissance et la génération des emplois décents au cours des prochaines années.

Un marché africain plus ouvert dans le cadre de l'intégration régionale pourrait devenir un débouché potentiel pour les excédents de produits alimentaires, à condition que l'accent soit mis sur les infrastructures pour améliorer l'accès et faciliter les échanges.

Le pays est vulnérable aux chocs extérieurs, notamment la baisse des cours du nickel et de la vanille, ainsi que la hausse des cours du pétrole et des biens importés. L'économie reste fortement dépendante des importations de biens (produits alimentaires et intermédiaires, produits pétroliers) qui représentent plus de 71 % des importations totales.

Les produits de rente à plus forte valeur ajoutée destinés à l'exportation (vanille, girofle, fève de cacao) sont cultivés à petite échelle et l'agro-industrie et les industries alimentaires restent peu développées (à peine 2 % du PIB) avec pratiquement aucune progression au cours des dernières années. Les politiques publiques n'ont pas allégé les contraintes structurelles du secteur (absence de routes et énergie insuffisante), l'insécurité dans les zones de production, les difficultés d'accès à la terre et au financement.

L'agriculture, qui repose essentiellement sur les cultures de subsistance (riz, manioc, maïs, etc.), occupe près de 80 % de la population, et les emplois dans le secteur sont caractérisés par de faibles rémunérations et le sous-emploi. Le taux de pauvreté dans l'agriculture était de 86,4 % en 2013.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

Le PIB réel a progressé de 5,0 % en 2019, selon les estimations, contre 4,0 % en 2018, malgré les effets du cyclone Idai. La croissance a été soutenue par une stabilité macroéconomique continue et une amélioration des performances agricoles (la production de maïs a augmenté de 25,7 % en 2018/19).

L'inflation annuelle était estimée à 9,0 % en 2019 et devrait atteindre 8,4 % en 2020, soit une amélioration au regard du taux de 21,7 % enregistré en 2017. Le taux de la politique monétaire a été ramené de 20,6 % en 2017 à 13,5 % en novembre 2019. Le taux de change s'est stabilisé à 738 kwachas malawiens par dollar en septembre 2019, contre 732 kwachas par dollar en septembre 2018. Les réserves de change équivalaient à 3,7 mois d'importations en juin 2019.

La reconstruction post-cyclone Idai a provoqué des pressions budgétaires. Le gouvernement, confronté à des revenus bas de 19,9 % du PIB et à une dette publique croissante, a poursuivi une politique de réduction de la dette intérieure qui est passée de 30 % du PIB en 2018 à 20 % en 2019. Les dépenses budgétaires de 2019 ont été réduites, passant de 29,5 % du PIB en 2018 à 25,6 % en 2019. Le déficit de 2019 était estimé à 5,9 % du PIB, et le déficit de 2020 devrait s'élever à 4,3 % et être financé par les ressources extérieures et intérieures.

Le déficit des opérations courantes était estimé à 16,9 % du PIB en 2019, contre 16,2 % en 2018, sous l'effet de la baisse des prix du tabac. Une détérioration des comptes courants est prévue à 17,4 % du PIB en 2020 et à 17,8 % en 2021, en raison des importations par le secteur des infrastructures à la suite du cyclone Idai. Le taux de chômage est élevé, 18,5 %, et aggravé par une inadéquation entre la demande et l'offre de compétences.

Facteurs favorables et défavorables

La croissance du Malawi a été robuste au premier semestre 2019, soutenue par l'amélioration des performances agricoles. Les perspectives de croissance du PIB pour les prochaines années sont positives, grâce au rebond de l'agriculture et à l'amélioration de l'approvisionnement en électricité à partir de l'interconnexion Zambie-Malawi. La croissance devrait augmenter modestement et atteindre 5,2 % en 2020 et 5,5 % en 2021, contre 5,0 % en 2019, grâce à des politiques prudentes,

à l'amélioration du financement extérieur, à des termes de l'échange favorables et à des investissements accrus dans l'infrastructure de connectivité le long des principaux corridors commerciaux.

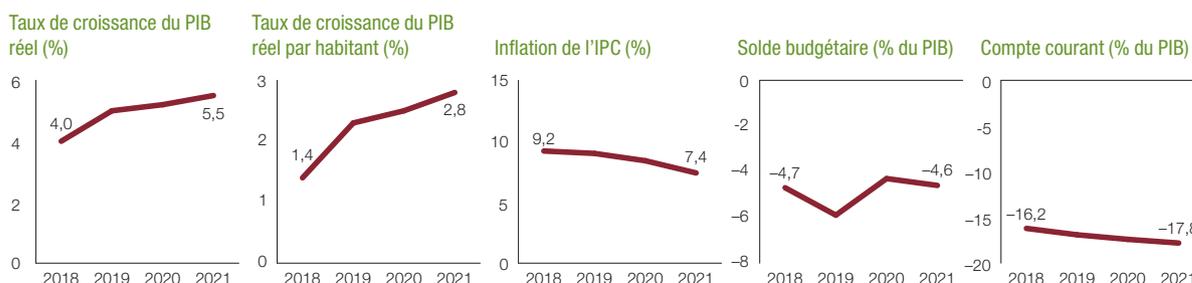
La croissance sera renforcée par le maintien de la stabilité macroéconomique. L'assouplissement monétaire prudent de juin 2019 a signalé une tentative de stimulation de la demande. Le maintien de cette politique favorable pourrait stimuler les flux de capitaux, accroître l'activité économique et restaurer la croissance, car elle favorise le crédit au secteur privé.

Le gouvernement entend accroître la valeur ajoutée des activités économiques par le biais du Projet de loi sur la Zone économique spéciale (ZES) qui prévoit de réglementer les exportations dans le cadre d'une stratégie nationale d'exportation. Le projet de loi propose des ZES multiproduits pour les oléagineux, la canne à sucre, la fabrication de boissons et l'agroalimentaire. Le Malawi accordera également la priorité aux exportations de thé, de légumineuses, de graines oléagineuses et de minéraux.

Les chocs climatiques, les dérapages de la politique budgétaire et la baisse de la confiance des entreprises pourraient toutefois nuire à l'économie. Depuis 2016, les dérapages financiers ont aggravé le déficit budgétaire, et le rapport dette-PIB est passé de 30 à 62 % entre 2013 et 2019.

Avec une dette publique qui dépasse le seuil de viabilité de 60 % du PIB, la marge de manœuvre budgétaire est étroite. Le plan visant à réduire le déficit budgétaire à 2,5 % semble ambitieux, car les coûts de reconstruction après les inondations causées par le cyclone Idai en 2019 sont encore élevés. Les mesures de réduction des risques visant à renforcer la résilience aux chocs des 87 % de Malawiens qui travaillent dans le secteur agricole devraient stimuler la croissance.

Le Malawi, en raison de son enclavement, dépend fortement pour son développement du commerce extérieur par les ports maritimes étrangers de Dar es-Salaam en Tanzanie et Nacala et Beira au Mozambique. Le commerce est instable, entravé par des lois interdisant les exportations, par le manque d'infrastructures et par une diversification et un niveau de valeur ajoutée inadéquats. Le tabac représente 50 % des exportations et est vulnérable à la volatilité des prix. Le manque de travailleurs qualifiés rend le marché du travail dysfonctionnel, d'où la nécessité d'une formation professionnelle et d'un enseignement technique pour améliorer l'employabilité et la productivité.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données du solde budgétaire correspondent à l'exercice fiscal du Malawi, allant du 1er juillet au 30 juin.

Performances macroéconomiques et perspectives

Malgré la crise sécuritaire, l'économie malienne a fait preuve de résilience. En 2019 le Mali a enregistré une croissance de 5 % (tirée par les bonnes productions d'or et de coton) un déficit budgétaire de 3,1 % du PIB et une inflation de 0,4 %. L'endettement public était de 35,5 % du PIB fin 2018.

Cependant l'économie reste structurellement peu industrialisée et le secteur manufacturier peine à se développer. Cela entraîne de forts besoins en importations et un déficit du compte courant (5,4 % du PIB en 2019). Du côté de la demande, l'investissement est particulièrement faible 9,5 % du PIB pour le secteur privé et 8,7 % pour le secteur public.

La mobilisation des recettes fiscales est structurellement faible (14,3 % du PIB), en dessous de la norme de l'UEMOA de 20 %. L'analyse de la viabilité de la dette publique, de mai 2018, indique que le risque de surendettement du Mali est modéré. En effet, le Mali pratique une politique d'endettement prudente avec le programme de la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI, mais la maturité de la dette intérieure, dont 59 % arrivent à échéance entre 2019 et 2021, constitue une préoccupation majeure.

Facteurs favorables et défavorables

L'amélioration de la situation politique et sécuritaire devrait permettre un taux de croissance de 4,9 % en 2020 et 2021.

Le Mali a adopté en mars 2019 un Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable 2019–2023 et travaille à la mise en œuvre du Plan de réforme de la gestion des finances publiques 2017–2021.

Le Gouvernement a adopté la Loi d'entente nationale et lancé le Dialogue national inclusif qui vise à apaiser le climat social et trouver des solutions à la crise actuelle. En matière de sécurité, des progrès ont été réalisés grâce à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix via le processus accéléré

de Désarmement, démobilisation et réinsertion et par l'opérationnalisation des autorités intérimaires dans le Nord. Les autorités ont également mis en place un Plan de sécurisation intégré des régions du Centre et un Cadre politique de gestion de la crise.

La création de la Zone de libre-échange continentale et de la monnaie unique de la CEDEAO (Eco) devrait contribuer à renforcer l'intégration du Mali dans la région. Pour promouvoir le secteur privé, le Gouvernement a lancé un « programme d'infrastructures économiques » de 5 500 milliards de FCFA qui vise à réaliser 8 700 km de route et six ponts d'ici 2023.

Depuis 2012, le Mali est confronté à une crise sécuritaire et humanitaire, avec l'occupation de deux tiers du territoire national par des groupes armés et 5,2 millions de personnes en situation de pénurie alimentaire.

L'économie est fortement dépendante de l'or et du coton (86 % des exportations) et les chaînes de valeur sont faiblement développées (3 % du coton est transformé). En raison de sa faible diversification, l'économie est dépendante des prix des produits de base sur les marchés internationaux. L'accumulation d'arriérés de paiement au titre de la dette intérieure constitue un risque de blocage de l'activité économique et du secteur privé.

La population est majoritairement jeune (67 %) et croît à un rythme soutenu (3,1 % par an). Le nombre d'emplois créés chaque année (44 520 emplois) ne peut pas absorber la demande (300 000). Le faible niveau de qualification de la force de travail est aggravé par l'inadéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché.

Le pays fait face à des déficits critiques en infrastructures : seulement 3 % du réseau routier classé est bitumé et en bon état, le déficit de production électrique est de 140 MW et 53 % de la population n'a pas accès à l'électricité. Par ailleurs, seulement 41 % des enfants sont scolarisés dans l'enseignement secondaire et 75 % dans le primaire, et 75 % de la population n'a pas accès aux services sanitaires.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

Avec un taux de 2,9 % en 2019, la croissance du PIB réel a poursuivi sa décélération. Le stress hydrique a limité les performances du secteur agricole, qui occupe environ 46 % des actifs. La croissance dans la zone euro, qui compte pour 76 % des échanges du Maroc, était faible. Depuis 2013, l'élan de diversification des exportations dans les chaînes de valeurs des métiers mondiales s'est consolidé (+13 % pour l'automobile, + 8,2 % pour l'agroalimentaire, +10,1 % pour l'aéronautique et + 6 % pour l'électronique).

Depuis 2013, le poids du secteur secondaire dans le PIB est demeuré quasi constant (26,1 % en moyenne). Le poids de l'agriculture dans le PIB a stagné à 12,4 % en moyenne, en dépit du Plan Maroc vert destiné à promouvoir l'agriculture et mieux l'arrimer à l'industrie. L'inertie de la composition du PIB reflète une faible productivité totale des facteurs dans l'agriculture et l'industrie.

Les efforts pour améliorer le cadre macroéconomique en 2019 se poursuivront en 2020 et 2021. La politique budgétaire visera à concilier la baisse des dons en provenance du Conseil de coopération du Golfe (CCG), l'augmentation des dépenses sociales pour un modèle de développement plus inclusif et la nécessité d'une gestion plus rigoureuse et prudente de la dette. Le déficit budgétaire, financé par le marché domestique est tombé à 3,6 % du PIB en 2019 et devrait atteindre 3,3 % en 2021 grâce à de meilleures performances fiscales et contrôle des dépenses. La dette des Entreprises et établissements publics était estimée à 16 % du PIB en 2018.

La restructuration du portefeuille de dette auprès du CCG, qui représentait 4 % de l'encours du Trésor en 2018, a été accélérée pour limiter l'effet de la volatilité de ces monnaies.

La dette du Trésor, estimée à 65,3 % du PIB en 2018, devrait baisser à 65,1 % en 2019, puis à 63,1 % en 2021, sous l'effet d'une croissance du PIB réel plus robuste. Le déficit du compte courant, 5,5 % du PIB en 2018 en raison de la facture pétrolière et des importations de biens d'équipement, devrait passer de 4,6 % en 2019, à 3,9 % en 2020, puis à 3,7 % en 2021. L'inflation devrait être autour de 1,0 % sur la période 2019–2021.

Facteurs favorables et défavorables

Les perspectives économiques à moyen terme restent favorables et la croissance du PIB réel devrait rebondir à 3,7 % en 2020 et s'établir à 3,9 % à partir de 2021.

La position géographique stratégique du Royaume peut servir de hub de projection pour les entreprises étrangères désireuses d'opérer ou s'établir en Afrique. L'amendement de la loi sur les PPP et la politique de régionalisation avancée offrent des opportunités d'investissements au secteur privé, mais la forte dépendance de l'agriculture au climat pourrait constituer un frein à la croissance.

Le pays fait face à trois grands défis structurels. Premièrement, le développement du capital humain à travers l'éducation et la formation doit être plus en lien avec les besoins du secteur privé. Deuxièmement le système de protection sociale, qui coûte 3 % du PIB (contre 2 % dans les pays à revenu intermédiaire), doit être optimisé et rationalisé. Et troisièmement les rigidités du marché du travail doivent être réduites, afin de diminuer le chômage des jeunes.

L'ouverture au secteur privé des activités et des services encore opérés par les établissements et entreprises publiques stimulerait la compétitivité et induirait un regain de productivité des facteurs travail et capital. Enfin, un renforcement de la gouvernance accroîtrait l'efficacité de l'action publique et réduirait les disparités géographiques.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

La croissance du PIB réel de 2015 à 2019 était modérée, mais constante, s'établissant en moyenne à 3,8 %. Elle était principalement soutenue par les services financiers, le commerce de détail et de gros, et les technologies de l'information et des communications. Le PIB par habitant a suivi une tendance à la hausse, atteignant, selon les estimations, 10 200 dollars en 2019 — ce qui en fait le troisième le plus élevé d'Afrique après la Guinée équatoriale et les Seychelles. L'économie repose largement sur les services (76 % du PIB en 2019), loin devant l'industrie (21 %) et l'agriculture (3 %). La demande globale a été soutenue par une forte croissance de la consommation des ménages, tandis que l'investissement se situait à 19 % du PIB en 2019.

La politique monétaire accommodante de la Banque centrale a été largement considérée comme étant appropriée compte tenu de la faiblesse récente de l'inflation. La politique budgétaire était expansionniste sur la période 2015–2019 : les dépenses publiques étaient dominées par les dépenses ordinaires, mais la masse salariale publique a augmenté, et un régime de retraite universel plus généreux a été introduit. Les dépenses ont été compensées par une augmentation des recettes, grâce à un bon recouvrement des impôts. Le déficit budgétaire, de 3,2 % du PIB en 2019, est principalement financé par des émissions de dette intérieure et les décaissements en cours de la subvention de 500 millions de dollars accordée par l'Inde en 2016. L'assainissement des finances publiques devra passer par une mobilisation accrue des ressources intérieures et la vente d'actifs publics.

Le déficit du compte courant, estimé à 6,3 % du PIB en 2019, devrait baisser et passer à 5,6 % du PIB en 2020 et à 5,2 % en 2021, en grande partie grâce à l'amélioration des recettes d'exportation et du tourisme. Le déficit du compte courant continuera d'être couvert par les revenus d'investissement des sociétés offshore et les investissements directs étrangers.

Le taux de chômage des jeunes est de 22,5 % et le taux de chômage national de 6,9 %. La réorientation de l'économie des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre vers des secteurs émergents à forte valeur ajoutée exige des compétences plus élevées. Les inégalités ont récemment augmenté.

Facteurs favorables et défavorables

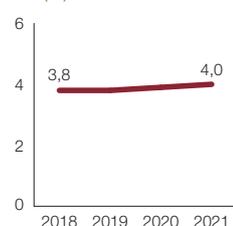
Les principaux moteurs sectoriels de la croissance devraient continuer à produire des résultats satisfaisants. La croissance du PIB réel devrait s'établir à 3,9 % en 2020

et à 4,0 % en 2021, en raison de l'augmentation de l'activité touristique, de la croissance régulière des investissements et de la demande extérieure découlant de la croissance régionale et mondiale. Les arrivées de touristes devraient dépasser 1,2 million de personnes par an, dont un plus grand nombre en provenance des marchés non traditionnels d'Asie et d'Afrique. L'économie devrait se diversifier davantage dans des secteurs à plus forte valeur ajoutée tels que l'agroalimentaire, le tourisme médical, les services d'enseignement supérieur et le développement de l'économie des océans. Cette dernière comprend des activités telles que les loisirs, l'énergie, l'aquaculture et la logistique portuaire qui pourraient ajouter de 1,5 à 2 points de pourcentage au PIB.

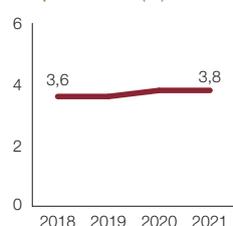
Les efforts visant à accroître l'efficacité et la productivité des services publics pourraient inclure la numérisation de l'économie, comme dans les domaines de la technologie financière et de l'intelligence artificielle. Un environnement économique favorable et des réglementations favorables aux entreprises telles que la Loi révisée sur la facilitation des affaires devraient stimuler les flux d'investissements étrangers directs, et l'amélioration de la demande économique mondiale devrait accroître l'exportation de biens et de services. Les efforts du gouvernement pour diversifier davantage les marchés d'exportation et faire de Maurice la porte d'entrée pour le commerce et l'investissement entre l'Asie et l'Afrique consolideront la position du pays en tant que centre de logistique et de services pour l'Afrique et stimuleront l'économie au sens large.

La hausse mondiale des prix de l'énergie et des denrées alimentaires devrait réduire la balance des opérations courantes et accentuer l'inflation, qui devrait atteindre 3,5 % en 2020 et 2021. La dette publique reste élevée, se situant à 63 % du PIB, et l'objectif fixé de la ramener à 60 % du PIB à l'horizon 2021 limitera la marge de manœuvre budgétaire pour investir dans l'infrastructure et le capital humain. Bien que le secteur financier soit parmi les plus solides et les mieux réglementés d'Afrique, il répond principalement aux besoins des grandes entreprises. Pour les petites et moyennes entreprises, l'accès au financement demeure un vrai défi. Parmi les autres risques qui pèsent sur le potentiel de croissance, il faut citer le manque de compétences, la dégradation de l'environnement, le vieillissement rapide de la population et l'aggravation des inégalités de revenus. Les efforts déployés pour accélérer les investissements publics indispensables et améliorer la prestation des services publics pourraient s'essouffler en raison de contraintes institutionnelles et réglementaires. L'investissement privé dans les infrastructures stratégiques telles que l'eau, les transports et l'énergie devrait rester faible en l'absence de réformes réglementaires significatives.

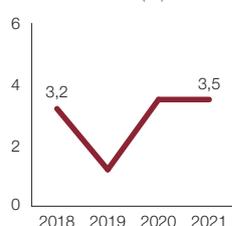
Taux de croissance du PIB réel (%)



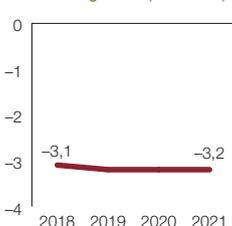
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



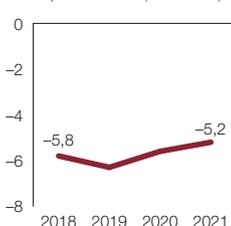
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

La croissance du PIB réel en 2019 est estimée à 6,7 % contre 3,6 % en 2018, grâce à l'augmentation de la production des industries extractives (+12,2 % au premier trimestre 2019) et la hausse des exportations du secteur de la pêche (5 % au premier trimestre).

Malgré une hausse de 0,5 point de pourcentage tirée notamment par la hausse des prix des produits alimentaires, l'inflation reste maîtrisée dans les limites de l'objectif de stabilité de prix (4 %), étant estimée à 3,6 % en 2019. Le budget, après un excédent de 1,6 % du PIB en 2018, a enregistré en 2019 un déficit estimé à 0,1 % du PIB. La dette a baissé, passant de 102,3 % du PIB en 2018 à 97,8 % en 2019. Le déficit de la balance courante s'est amélioré, passant de 18,4 % du PIB en 2018 à 13 % en 2019, en raison du rebond des exportations d'or (+26,6 %) et de cuivre (+2 %).

La Mauritanie poursuit ses efforts en termes d'assainissement des finances publiques et de gestion de la dette. Des progrès ont aussi été enregistrés en matière d'amélioration de l'environnement des affaires, faisant passer le pays dans le rapport « Doing Business » du 176^e rang en 2015 au 150^e en 2018 et au 148^e rang en 2019.

Facteurs favorables et défavorables

La croissance devrait être de 5,7 % en 2020 et 5,9 % en 2021. Grâce aux réformes initiées depuis 2016 par le gouvernement, les perspectives de croissance à moyen et long terme sont favorables, en raison des investissements public et privé prévus dans le secteur non extractif.

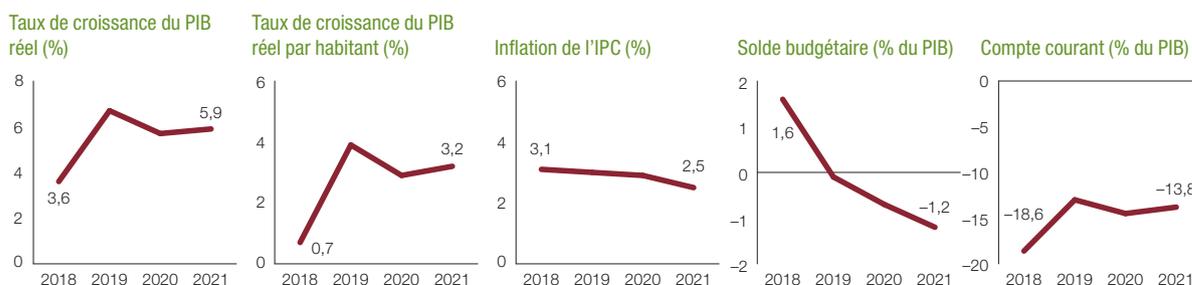
Ces réformes s'inscrivent dans le cadre du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit du FMI et de la Stratégie nationale de croissance accélérée et de prospérité partagée 2016–2030. Sur la période 2016–2019, les autorités ont mis l'accent sur l'amélioration du climat des affaires.

Toutefois, des faiblesses persistent et le gouvernement reconnaît qu'il faudrait accélérer la mise en œuvre des réformes afin de rendre le climat des affaires pleinement attractif pour les investissements. Un Haut Conseil pour l'amélioration du climat des affaires, créé en février 2019 sous la présidence du Premier ministre et incluant des représentants du secteur privé, coordonne la mise en œuvre des réformes et proposera un plan d'action annuel. Pour 2019, le plan d'action a pris en compte les faiblesses soulignées dans le dernier rapport « Doing Business », notamment en ce qui concerne l'accès à l'électricité et la justice.

La croissance économique est volatile et dépendante des cours des minerais (le fer, l'or et le cuivre représentaient 50 % du total des exportations en 2017). Les investissements directs étrangers vont principalement dans les industries extractives.

La Mauritanie demeure dans la catégorie des pays à « faible développement humain » selon le Rapport mondial sur le développement humain 2017, où elle est classée au 157^e rang sur 188 pays.

Selon la dernière enquête de la Banque mondiale sur les entreprises, 46,5 % des compagnies opérant dans le secteur industriel identifient le faible niveau d'éducation de la main d'œuvre comme une contrainte majeure.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Mozambique

Performances macroéconomiques et perspectives

Le Mozambique a connu un ralentissement économique en 2019, principalement à la suite des cyclones Idai et Kenneth, avec une croissance du PIB estimée à 1,9 %. La croissance a connu un affaiblissement en 2016–2018, avec un taux de 3,7 % en moyenne, contre 6,7 % en 2015. Cette baisse résulte principalement d'une diminution des investissements directs publics et étrangers.

L'inflation a chuté à 3,9 % en 2018 et à 3,4 % en 2019, inversant ainsi le niveau élevé atteint en 2016 et 2017. Les fluctuations monétaires limitées depuis juin 2017, la stabilité des prix des denrées alimentaires et le resserrement monétaire ont favorisé la faible inflation. La Banque centrale a prudemment assoupli sa politique monétaire, faisant baisser le taux de base de plus de 1 000 points de base depuis qu'il a atteint en 2016 son pic de 23,25 % en glissement annuel. Le déficit budgétaire est resté assez élevé, à 6,4 % en 2019, compte tenu de l'impact du taux d'intérêt élevé sur les remboursements de la dette.

Le déficit de la balance courante s'est creusé pour atteindre 54,2 % du PIB en 2019, contre 29,5 % en 2018. L'augmentation des importations, entraînée principalement par les besoins en biens d'équipement et en services des grands projets d'investissement, a alimenté ce déficit. Les investissements directs étrangers (IDE) et les prêts extérieurs ont partiellement financé le déficit, tandis que les réserves internationales sont tombées à un niveau encore confortable de 3,2 milliards de dollars en août 2019.

La pauvreté, bien qu'elle soit passée de 52,8 % en 2003 à 46,1 % en 2015, est encore élevée, et près de 80 % des pauvres vivent dans les zones rurales loin des services publics de base. Le Mozambique a enregistré un taux de chômage de 20,7 % en 2015, le chômage des jeunes s'élevant à 30 %.

Facteurs favorables et défavorables

Le PIB devrait croître de 5,8 % en 2020 et de 4,0 % en 2021. Avec des découvertes de gaz en mer estimées à 180 milliards de pieds cubes, le pays a la possibilité de diversifier l'économie tout en améliorant sa résilience et sa compétitivité. Le secteur du gaz pourrait transformer l'agriculture de subsistance en agro-industrie, soutenir l'électrification du Mozambique par différentes solutions énergétiques et favoriser d'autres industries

telles que les engrais, les carburants et la métallurgie. Il pourrait également renforcer la stabilité macroéconomique, avec des revenus en hausse contribuant aux excédents budgétaires et un fonds souverain amortissant les chocs extérieurs.

Les besoins en infrastructures pour les projets liés aux ressources naturelles pourraient également déclencher un cycle d'investissements privés et publics-privés. Certaines entreprises publiques, en particulier celles du secteur des infrastructures, sont bien placées pour s'associer à des investisseurs locaux et internationaux en vue de la réalisation de tels projets. De plus en signant le troisième et « dernier » accord de paix avec l'opposition, le gouvernement a ouvert la voie à la démobilisation et à la réinsertion sociale des troupes armées, ce qui devrait amplifier ce mouvement.

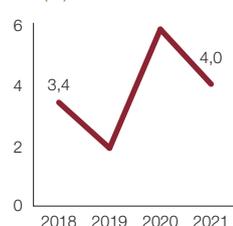
Le déficit budgétaire du Mozambique, qui devrait atteindre 4,5 % du PIB en 2020 et 4,3 % en 2021, soulève des préoccupations quant à la viabilité de la dette. Les principaux donateurs ont suspendu leur appui budgétaire au Mozambique en mai 2016 après la découverte de la « dette occulte », et le pays est en défaut de paiement officiel depuis février 2017. Le pays est en train de réduire son ratio dette-PIB, d'améliorer le recouvrement des impôts et de conclure des accords de restructuration de la dette.

Le Mozambique devrait enregistrer un déficit du compte courant de 65 % du PIB en moyenne en 2020 et 2021. Les projets d'exploration gazière peuvent accentuer la vulnérabilité de la balance du compte courant, car ils augmentent considérablement le volume des importations en vue de l'exploitation de nouveaux gisements. Ils ajoutent des défis supplémentaires en matière de financement des déficits et de gestion des réserves internationales.

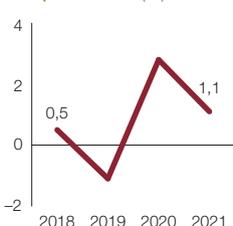
Les cyclones de 2019 ont provoqué des chocs d'approvisionnement, détruit des infrastructures et coûté la vie à des centaines de personnes. L'économie reste très sensible aux chocs liés au climat en raison de sa géographie et de sa forte dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale de subsistance.

Le faible niveau de qualification entrave l'emploi et la productivité, tandis que la croissance rapide de la population fait augmenter les taux de chômage, en particulier chez les jeunes. Ce fossé réduit la capacité des entreprises locales à profiter des retombées technologiques et des connexions aux chaînes de valeur mondiales. Le faible taux d'électrification – 30 % de la population est connectée – limite encore plus la croissance économique.

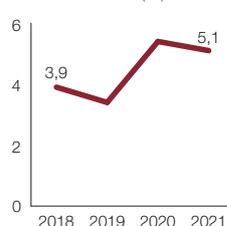
Taux de croissance du PIB réel (%)



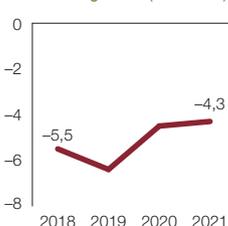
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



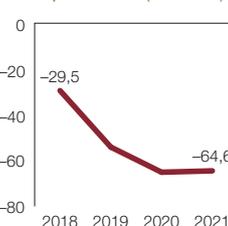
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

Le PIB réel, dont le taux de croissance avait atteint un pic de 6,1 % en 2015, s'est contracté d'environ 1,0 % en 2019, après une contraction de 0,5 % en 2018. La demande globale a fortement chuté en 2016 et 2017, après que le gouvernement a commencé à assainir les finances publiques pour corriger les déséquilibres croissants dus aux dépenses publiques élevées et à la baisse des recettes de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU).

Le déficit budgétaire s'est réduit, passant d'une pointe de 9 % du PIB en 2016 à 5,4 % en 2018, et devrait se situer en moyenne autour de 5 % à moyen terme. Il est financé par des emprunts nationaux et étrangers qui ont fait passer la dette publique de 39 % du PIB en 2015 à 46 % en 2018. La pression sur le marché de la dette intérieure a limité la liquidité, évincé le crédit du secteur privé et entraîné une baisse de la demande intérieure.

La politique monétaire a permis de soutenir la croissance dans des conditions d'inflation favorables. Estimée à 4,5 % en 2019, cette dernière devrait rester dans les limites de la cible de 3 à 6 % à moyen terme.

Le déficit du compte courant, estimé à 3 % du PIB en 2019, a commencé à s'améliorer en 2017, les exportations ayant rebondi et la croissance des importations s'étant affaiblie en raison de la faiblesse de l'activité économique. Dans le même temps, les projets de construction minière ont pris fin et les dépenses publiques en capital ont été réduites, ce qui a entraîné une forte contraction du secteur de la construction et, par le biais des retombées sur le reste de l'économie, des suppressions d'emplois et une réduction des revenus disponibles.

Facteurs favorables et défavorables

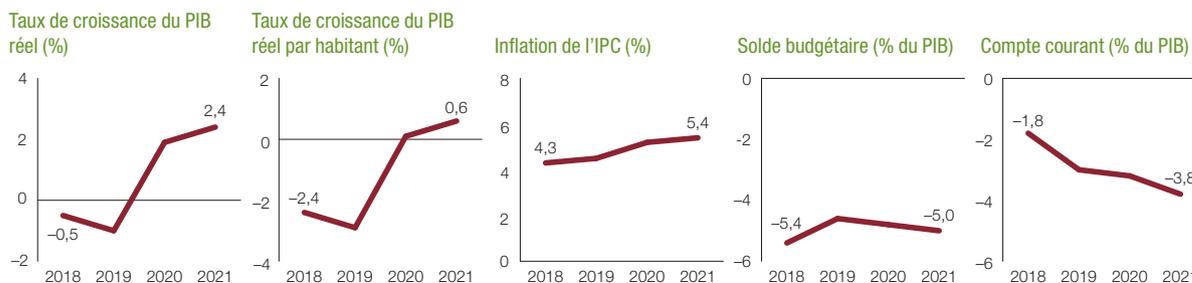
La croissance du PIB réel devrait remonter à 1,9 % en 2020 et à 2,4 % en 2021, grâce à la construction et l'industrie. Le gouvernement poursuit les réformes visant à améliorer le climat des affaires, à attirer les investissements et à stimuler l'industrialisation. Les principales réformes concernent la protection de la propriété intellectuelle, la création d'une agence de développement industriel et la mise en place de partenariats public-privé. Une plateforme d'enregistrement et d'octroi de licences d'entreprise en ligne devrait stimuler l'investissement intérieur

et l'investissement étranger direct. Une politique visant à éliminer les obstacles réglementaires rencontrés par les petites et moyennes entreprises et à améliorer leur accès au financement a également été approuvée. Et pour remédier à l'inadéquation des compétences et stimuler le capital humain, le gouvernement renforce l'enseignement supérieur et les établissements de formation technique et professionnelle.

L'inauguration du terminal à conteneurs de Walvis Bay en août 2019 a amélioré l'efficacité du port et plus que doublé sa capacité de manutention des conteneurs.

La Namibie jouit d'une stabilité politique, d'une infrastructure de transport bien développée et de ressources naturelles abondantes et diversifiées. Son potentiel en tant que centre régional de transport et de logistique et sa participation aux chaînes de valeur régionales et mondiales bénéficient de l'existence d'un marché régional dynamique et en pleine croissance, avec des couloirs de transit bien développés. L'énorme réserve d'épargne institutionnelle de la Namibie pourrait financer des investissements à haut rendement pour contribuer à une croissance rapide, inclusive et durable.

La faiblesse de la conjoncture économique en Afrique du Sud pourrait toutefois freiner la demande d'exportations et réduire les recettes de la SACU. La faiblesse de la croissance dans la région de l'Afrique australe pourrait également réduire le fret en transit et la demande de services de transport. L'assainissement des finances publiques pourrait être compromis si les recettes se trouvent en dessous des objectifs en raison de la fragilité de la relance économique. La faiblesse de la croissance du PIB, qui entraînerait de nouvelles réductions des dépenses d'investissement, pourrait entraîner une nouvelle dégradation des perspectives économiques et de crédit par les agences de notation. La croissance du secteur minier pourrait être freinée par une faible demande globale de diamants si les tensions commerciales devaient entraîner une réduction de la croissance mondiale. Des précipitations irrégulières, à la suite d'une grave sécheresse, pourraient limiter la production agricole. La marge de manœuvre budgétaire permettant de stimuler l'économie est limitée par les recettes incertaines de la SACU. Avec la faible croissance des salaires et la faiblesse des marchés du travail, il est peu probable que la consommation privée se renforce rapidement. La stagnation de la productivité, l'inadéquation des compétences et la faiblesse de l'environnement réglementaire des entreprises empêchent l'économie d'atteindre son potentiel.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données du solde budgétaire correspondent à l'exercice fiscal de la Namibie et allant du 1er avril au 31 mars.

Performances macroéconomiques et perspectives

La croissance PIB réel, de 6 % en moyenne sur la période 2016–2018, était estimée à 6,4 % pour 2019 grâce à la vigueur des secteurs primaire et tertiaire. Cette dynamique s'explique par les investissements dans les infrastructures, les industries extractives et les services, ainsi que par les réformes structurelles, notamment les actions visant à développer le secteur privé, et à renforcer la résilience de l'agriculture. Les pressions inflationnistes sont restées contenues avec un taux estimé à 1,5 % en 2019.

Le déficit budgétaire, estimé à 3,2 % du PIB en 2019, est encore supérieur à la norme de 3 % de l'UEMOA. Le déficit du compte courant, estimé à 14,6 % du PIB en 2019, s'explique par les importations liées aux investissements, la faiblesse persistante des prix mondiaux des produits de base (en particulier l'uranium) et l'étroitesse de la base d'exportation. Les bailleurs et les investissements directs étrangers ont financé la plus grande partie de ce déficit. L'évaluation de la soutenabilité de la dette publique en juin 2019 fait état d'un risque modéré, avec un ratio dette publique/PIB estimé à 54 %.

Malgré les avancées obtenues dans l'éducation et la santé, et une réduction de la pauvreté (de 48 % en 2011 à 40 % en 2016), les principaux indicateurs de développement humain restent faibles. Le taux de chômage, qui est plus marqué chez les jeunes, est passé de 13 % en 2011 à 17 % en 2017.

Facteurs favorables et défavorables

La croissance est projetée à environ 6 % en 2020 et 5,5 % en 2021. La consolidation des institutions démocratiques et le fort engagement du gouvernement pour atteindre ses objectifs de développement constituent l'atout du Niger pour maintenir

une trajectoire de croissance élevée au cours des prochaines années. Ces perspectives favorables sont, en grande partie, liées au soutien des bailleurs de fonds ainsi qu'à l'accélération des investissements directs étrangers, en particulier dans des secteurs stratégiques tels que le pétrole.

Plusieurs mesures ont permis d'améliorer la mobilisation des recettes fiscales et d'engager les dépenses publiques sur une trajectoire d'efficacité et de qualité. Il s'agit en particulier de l'interconnexion des systèmes informatiques, de l'adoption de plans de performance des régies des impôts et de la douane ainsi que de la mise en place d'un système de budget-programme.

L'avancement des grands projets structurants comme le projet de barrage de Kandadji et la construction de l'oléoduc devraient soutenir les investissements et l'expansion à terme de la production et des exportations de pétrole.

La croissance reste exposée à plusieurs risques. La persistance de l'insécurité régionale exerce de fortes tensions sur les finances publiques, avec pour conséquence la réduction des allocations en faveur de secteurs prioritaires tels que la santé et l'éducation. L'agriculture, qui représente plus de 40 % du PIB et occupe près de 80 % de la population active, demeure vulnérable aux changements climatiques. La forte dépendance aux financements extérieurs et la faible capacité d'exécution des grands projets pourraient conduire à des dérapages macroéconomiques. Les recettes d'exportations sont très sensibles aux évolutions des prix de matières premières.

Enfin, les mesures prises récemment par le Nigéria (la suppression des réexportations en provenance du Niger et du Bénin et la dépréciation du naira) pourraient avoir des effets significatifs.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

La croissance du PIB réel a été estimée à 2,3 % en 2019, soit un peu plus que le 1,9 % de 2018, principalement en raison de la croissance du secteur des transports, du secteur pétrolier et des technologies de l'information et des communications. L'agriculture a été touchée par des inondations sporadiques et par des conflits entre éleveurs et agriculteurs locaux. Le secteur manufacturier continue de souffrir d'un manque de financement. La consommation finale des ménages a été le principal moteur de la croissance en 2019, renforçant sa contribution de 1,1 % à la croissance du PIB réel en 2018.

L'effort visant à rabattre l'inflation dans une fourchette de 6 à 9 % s'est heurté à des contraintes structurelles et macroéconomiques, notamment la hausse des prix des denrées alimentaires et des arriérés de paiement, ce qui a abouti à un taux estimé à 11,3 % pour 2019.

Les recettes budgétaires étant inférieures à 7 % du PIB, l'augmentation des dépenses publiques a creusé le déficit, financé principalement par l'emprunt. À la fin de juin 2019, la dette publique totale était de 83,9 milliards de dollars, soit 14,6 % de plus que l'année précédente. Cette dette représentait 20,1 % du PIB, contre 17,5 % en 2018. La dette publique intérieure s'élevait à 56,7 milliards de dollars, et la dette publique extérieure à 27,2 milliards de dollars. La part de la dette bilatérale dans la dette totale a été estimée à 12,1 %, et celle des obligations en euros à 40,8 %. Les paiements élevés au titre du service de la dette, estimés à plus de la moitié des recettes perçues par le gouvernement fédéral, ont posé des risques budgétaires.

L'excédent du compte courant a fortement diminué en raison de l'augmentation des importations, de la baisse des revenus pétroliers et d'une amélioration moins importante que prévu des flux de capitaux.

La pauvreté reste très répandue. Le taux de pauvreté dans plus de la moitié des 36 États du Nigéria est supérieur à la moyenne nationale de 69 %. Le taux de pauvreté élevé reflète la hausse du chômage, estimé à 23,1 % en 2018, contre 14,2 % en 2016. Le faible niveau des compétences limite les possibilités d'emploi dans l'économie formelle. Les programmes sociaux du gouvernement – N-Power et autres programmes d'autonomisation des jeunes – visent à lutter contre le chômage.

Facteurs favorables et défavorables

La croissance du PIB réel devrait passer à 2,9 % en 2020 et à 3,3 % en 2021. Elle dépend de la mise en œuvre du Plan

de relance et de croissance économique (2017–20), qui met l'accent sur la diversification économique. Le récent décret de la Banque centrale selon lequel les banques doivent enregistrer un ratio prêt-dépôt de 60 % est de bon augure pour l'augmentation des prêts au secteur réel. Parallèlement, la réduction des emprunts publics et l'assouplissement des risques liés aux prêts aux petites entreprises pourraient faire baisser les taux d'intérêt et débloquer les prêts bancaires au secteur privé.

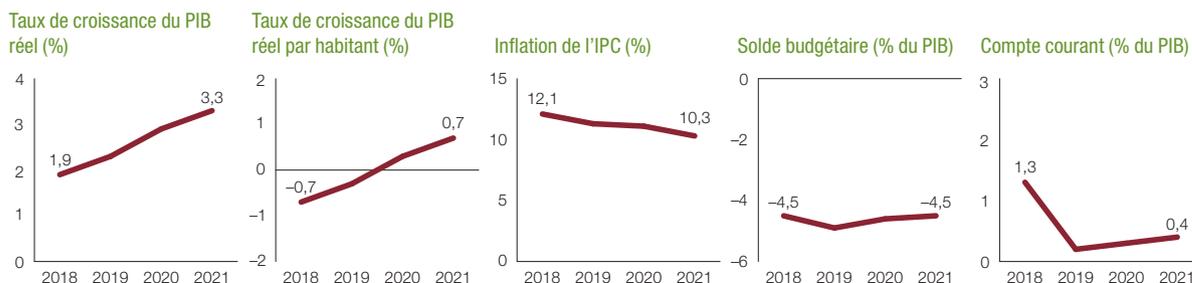
L'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée de 5 % à 7,5 % pour consolider les recettes intérieures non pétrolières est la bienvenue, bien que les syndicats et les entreprises aient fait part de leurs préoccupations quant à une augmentation potentielle des coûts. Le gouvernement prévoit également de réexaminer les allègements fiscaux pour l'investissement.

Les exportations pétrolières se sont améliorées, ce qui a augmenté les réserves de devises et a incité la Banque centrale à intervenir sur le marché des changes. Le compte courant devrait rester excédentaire en 2020, grâce à l'amélioration des recettes pétrolières.

Le Nigéria a de nombreuses possibilités de transformer son économie, en particulier dans le secteur agro-industriel. Des zones agro-industrielles spéciales pourraient favoriser le développement ainsi que l'emploi dans ce secteur.

Mais l'insécurité pourrait dissuader les investisseurs étrangers, affaiblir l'économie nationale et, en fin de compte, freiner les perspectives de croissance économique. Un chômage élevé pourrait créer des tensions sociales. L'augmentation de la dette publique et des coûts de financement associés pourraient poser des risques budgétaires si les ajustements proposés ne sont pas mis en œuvre.

Les exportations de pétrole du Nigéria pourraient être affectées par l'évolution de la situation au Moyen-Orient. Les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine pourraient affaiblir la croissance mondiale et réduire la demande de produits nigériens, notamment le pétrole. Des lenteurs dans la finalisation de l'accord du Brexit pourraient accentuer l'aversion des investisseurs pour les marchés émergents, notamment le Nigéria, ce qui inverserait la tendance actuelle à la hausse des flux de portefeuilles étrangers. La fermeture prolongée des frontières par le Nigéria pour freiner la contrebande pourrait affecter le commerce avec d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et faire monter les prix des produits importés, principalement du riz. Ces risques mettent en relief la nécessité d'accélérer les réformes structurelles pour promouvoir la diversification économique et l'industrialisation afin de minimiser la vulnérabilité aux chocs extérieurs.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

L'économie ougandaise, principalement tirée par le développement des services, a enregistré une forte croissance en 2019, estimée à 6,3 %. La croissance des services s'est établie en moyenne à 7,6 % en 2019 et la croissance de l'industrie à 6,2 %, soutenue par la construction et le secteur minier. L'agriculture n'a progressé que de 3,8 %. Le commerce de détail, la construction et les télécommunications ont été les principaux moteurs économiques. L'inflation devrait rester inférieure à 5 %, ce qui devrait renforcer l'économie ougandaise.

Les dépenses publiques continuent d'augmenter, entraînées par les dépenses d'infrastructures publiques et les investissements en capital pour l'industrie pétrolière et gazière naissante. Les dépenses ont augmenté à un rythme plus soutenu que les recettes intérieures, creusant le déficit budgétaire en 2019. Le déficit est largement financé par des emprunts extérieurs, complétés par des titres nationaux. Malgré l'augmentation du déficit, l'Ouganda est classé comme posant un faible risque de surendettement. Cependant, selon les estimations, la dette a atteint 43,6 % du PIB en 2019, contre 25 % en 2012, ce qui soulève des inquiétudes à moyen terme. Les emprunts restent dans les limites du FMI, mais les risques se sont accrus en raison des coûts plus élevés du service de la dette et des investissements dans les infrastructures.

Les exportations, principalement des produits primaires, n'ont pas tenu le rythme des importations, creusant le déficit commercial à environ 9,4 % du PIB en 2019 – contre 8,3 % en 2018. Le déficit du compte courant, en constante augmentation, a été largement financé par les investissements directs étrangers (2,6 % du PIB) et les projets bénéficiant de financements extérieurs. Les réserves de change se situaient à 4,4 mois d'importations en 2019 – un niveau confortable – tandis que le taux de change est resté stable, avec une moyenne de 3 727 shillings ougandais par dollar.

Le taux de pauvreté a chuté au cours des deux dernières décennies, mais est reparti à la hausse en 2016/2017, jusqu'à atteindre 21,4 %, ce qui signifie que 10 millions de personnes vivaient en dessous du seuil de pauvreté national. Les inégalités n'ont pas évolué. Plus des deux tiers de la population en âge de travailler exercent un emploi agricole. Les quatre cinquièmes des travailleurs sont des travailleurs indépendants ou des travailleurs collaborant à l'entreprise familiale, et le cinquième restant occupe des emplois rémunérés ou se trouve en position d'employeurs. Le chômage des jeunes est un problème pour l'Ouganda.

Facteurs favorables et défavorables

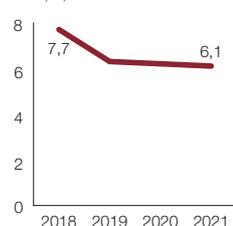
Le commerce de détail, la construction et les télécommunications sont les moteurs de l'économie, et les mines, le transport et l'hôtellerie devraient croître à mesure que le pays investira dans le pétrole et le gaz. La stabilité des prix renforcera la confiance des entreprises nationales tandis que la politique budgétaire devrait rester souple.

Le développement des villes présente des opportunités pour la création et le développement des entreprises et la création de nouveaux emplois, en particulier en raison de l'urbanisation rapide, de la plus grande densité de population, de la plus grande taille des marchés, du regroupement des compétences et des technologies, et enfin de la proximité des institutions financières. Jusqu'en 2019, Kampala était la seule agglomération d'Ouganda considérée comme une ville. Neuf municipalités ont été reclassées en tant que villes régionales, ce qui peut créer de nouvelles opportunités. Les nouvelles villes seront aménagées progressivement sur trois ans, avec des infrastructures telles que des routes goudronnées, la distribution d'électricité, des services d'eau et d'assainissement et la gestion des déchets.

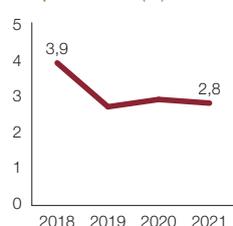
La faible croissance mondiale, plombée par les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine et par la croissance inerte et la faible demande en Europe, risque de réduire les exportations ougandaises. Sur le plan intérieur, des conditions météorologiques défavorables peuvent réduire la production agricole, ce qui peut nuire à la balance commerciale et à la balance des transactions courantes étant donné l'importance qu'a pour l'Ouganda l'exportation de produits alimentaires vers la région de l'Afrique de l'Est. Les autres risques intérieurs comprennent une faible mobilisation des recettes, une faible croissance du crédit au secteur privé et une expansion budgétaire à l'approche des élections de 2021.

L'Ouganda est en phase de transition vers une économie de services, mais se trouve confronté à une faible productivité et une faible création d'emplois. L'économie est devenue plus productive, mais les écarts de productivité entre l'industrie, les services et l'agriculture sont importants. L'industrie a une productivité sept à huit fois plus élevée que les deux autres secteurs, mais elle ne peut absorber les 600 000 jeunes qui entrent sur le marché du travail chaque année.

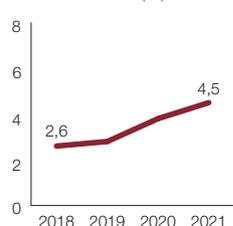
Taux de croissance du PIB réel (%)



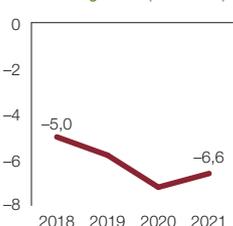
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



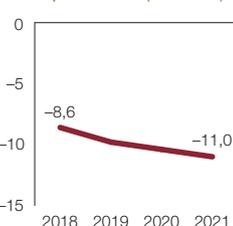
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données du solde budgétaire correspondent à l'exercice fiscal de l'Ouganda, allant du 1er juillet au 30 juin.

Rép. Dém. du Congo

Performances macroéconomiques et perspectives

La croissance du PIB réel est estimée à 4,3 % pour 2019, en recul par rapport à 2018 (5,8 %) en raison du ralentissement des activités dans le secteur extractif, qui demeure le secteur moteur de l'économie, malgré le repli des cours de certaines matières premières (cuivre et cobalt). L'agriculture est freinée par sa faible productivité, tandis que le déficit énergétique limite les efforts d'industrialisation du pays. La croissance a été soutenue par la demande intérieure, en particulier par l'investissement privé et la consommation publique.

Grâce à une bonne coordination des politiques monétaire et budgétaire, le taux d'inflation, qui était 29,3 % en 2018, est tombé à 4,5 % en 2019.

Malgré une forte rationalisation des dépenses publiques, le déficit budgétaire représentait 0,4 % du PIB en 2019, induit par la mise en œuvre du programme présidentiel d'urgence (l'excédent budgétaire était de 0,4 % en 2018). Le taux de pression fiscale a été de 10,2 % en moyenne sur la période 2016–2019 (la norme au niveau continental est un taux minimal de 20 %). Le déficit du compte courant est estimé à 2,6 % du PIB en 2019, financé essentiellement par les investissements directs étrangers. La faiblesse des réserves de changes (l'équivalent de 3,7 semaines d'importations en 2019) constitue un défi pour la stabilité extérieure. Le risque de surendettement est jugé modéré.

La pauvreté est persistante (77,1 % de la population vit avec moins de 1,90 USD par jour), et les inégalités et le sous-emploi (86 % des actifs selon l'enquête 1.2.3 de 2012) sont élevés. Les jeunes ont un accès limité à l'emploi et à l'insertion socioprofessionnelle.

Facteurs favorables et défavorables

L'adoption prévue du Plan stratégique de développement couvrant la période 2019–2023 donnera plus de visibilité sur les

priorités nationales. Le faible endettement du pays (13,7 % du PIB au titre de la dette extérieure et 6,5 % pour la dette intérieure en 2018) constitue une opportunité pour la mobilisation de nouveaux financements extérieurs concessionnels.

Par ailleurs, la normalisation de la situation politique et la nouvelle volonté de réforme et de lutte contre la corruption instaurent un climat de confiance, propice à de nouveaux investissements privés dans les secteurs porteurs de l'économie. Le taux d'inflation devrait rester autour de 5 % en 2020 et 2021.

La négociation d'un programme économique et financier à moyen terme soutenu par le FMI ouvrirait de nouvelles perspectives pour le financement de l'économie,

Les perspectives indiquent une décélération de la croissance en 2020 (3,9 %) et 2021 (3,5 %), imputable à la baisse de la production minière. La balance courante pourrait se détériorer davantage en 2020 (-3,7 % du PIB) et 2021 (-4,4 % du PIB) et le solde budgétaire rester déficitaire (0,2 % du PIB en 2020 et 0,3 % en 2021) en partie à la suite du financement de la politique de gratuité de l'enseignement.

La forte dépendance de l'économie aux produits miniers l'expose aux fluctuations des cours mondiaux. La forte dollarisation de l'économie limite l'efficacité de la politique monétaire. La faiblesse structurelle des recettes internes limite le financement adéquat des programmes prioritaires. Le déficit infrastructurel dans la plupart des secteurs constitue une contrainte majeure au développement des activités économiques.

La RDC est classée au 184^e rang sur 190 pays dans le rapport « Doing Business » 2019 de la Banque mondiale.

La persistance de l'épidémie de maladie à virus Ebola dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, favorisée par l'insécurité, menace la poursuite des activités économiques dans ces zones.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Rwanda

Performances macroéconomiques et perspectives

Le PIB réel devrait augmenter de 8,7 % en 2019, un taux supérieur à la moyenne régionale. La croissance est venue principalement des services (7,6 %) et de l'industrie (18,1 %), précisément la construction (30 %). Les investissements ont stimulé la croissance, grâce à l'investissement public dans les services de base et les infrastructures. Le PIB réel par habitant a augmenté de 6,1 % en 2019.

L'inflation a légèrement augmenté pour s'établir à 1,6 % en 2019, en raison de l'augmentation de la demande intérieure. L'inflation étant inférieure à l'objectif de 5 %, la Banque centrale a réduit en mai 2019 le taux de la politique monétaire de 50 points de base, le ramenant à 5 % et stimulant ainsi les prêts bancaires au secteur privé. Le crédit intérieur au secteur privé a augmenté de 0,9 point de pourcentage pour atteindre 21,1 % du PIB en 2019.

Malgré une forte croissance des recettes fiscales de 11,5 %, une croissance similaire des investissements publics a entraîné une augmentation de 1,9 point de pourcentage du déficit budgétaire, qui s'est établi à 6,2 % du PIB en 2019. Les titres d'État ont largement financé le déficit. La dette publique et la dette à garantie publique sont passées à 50,3 % du PIB en 2019, bien que le risque de surendettement soit jugé faible au Rwanda.

Les importations ont augmenté plus rapidement que les exportations, les exportations traditionnelles ayant ralenti. Le déficit commercial s'est creusé de 3,5 points de pourcentage pour s'établir à 11,3 % du PIB en 2019, augmentant le déficit de la balance courante de 1,5 point de pourcentage pour porter à 9,2 % du PIB. Les réserves externes ont augmenté de 8 % pour atteindre 1,4 milliard de dollars en 2019, soit 4,7 mois d'importations. Le taux de change par rapport au dollar s'est déprécié de 5,0 % en 2019 en raison du déficit commercial croissant.

Facteurs favorables et défavorables

La croissance du Rwanda devrait atteindre 8,0 % en 2020 et 8,2 % en 2021, soutenue par des investissements à grande échelle comme l'Aéroport de Bugesera, l'usine de tourbe de Hakan et les infrastructures électriques. L'inflation devrait demeurer autour de la cible de 5 %. En fonction de l'arbitrage que la politique budgétaire fait entre le soutien de la demande

et la viabilité de la dette publique, le déficit budgétaire devrait augmenter pour atteindre 6,8 % du PIB en 2020 et 6,6 % en 2021. Le déficit de la balance courante devrait se réduire à 9,1 % du PIB en 2020 et à 8,0 % en 2021 en raison d'une reprise des exportations traditionnelles.

La croissance rapide du Rwanda, et l'accent mis sur le climat des affaires peuvent stimuler la croissance de l'investissement privé, actuellement faible à 13 % du PIB contre une moyenne de 16 % en Afrique de l'Est. L'investissement direct étranger représente en moyenne 3 % du PIB, contre une moyenne de 3,3 % pour les pays à faible revenu. Le rapport « Doing Business » de 2020 classe le Rwanda au deuxième rang en Afrique.

En janvier 2019, la Banque centrale a adopté un cadre de politique monétaire basé sur les intérêts. En juin, les taux d'intérêt du marché monétaire (5,45 %) ont commencé à converger autour du taux de 5,0 % de la banque, ce qui fut suivi par une baisse du taux des prêts. Cela peut favoriser l'investissement privé, créer de nouveaux emplois et stimuler la croissance.

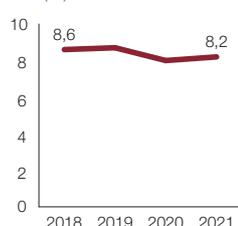
La marge de manœuvre budgétaire du Rwanda pour le financement du développement s'est récemment réduite, l'aide passant de 10 % du PIB en 2010 à 4,9 % en 2018. Malgré la vision du pays et sa stratégie audacieuse de transformation économique, les sommes considérables nécessaires à la croissance future exigeront un financement mixte pour réduire les risques et attirer les capitaux privés.

Les coûts élevés du transport et de l'énergie, du fait de la position enclavée du Rwanda et de la médiocrité de son système logistique, limitent sa capacité à attirer les investissements et empêchent son secteur privé de se développer dans des industries à forte intensité d'emploi. Le coût de l'énergie était supérieur de 22,2 % à la moyenne régionale en 2016.

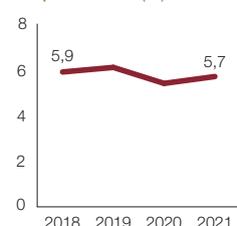
En dépit d'une forte croissance du PIB, la transformation du Rwanda a été lente. Le PIB par personne employée était de 3 863 dollars à parité de pouvoir d'achat en 2018, contre 13 387 dollars en Afrique. La faible productivité de la main d'œuvre au Rwanda résulte du fait que seulement 4 % travaillent dans le secteur manufacturier, tandis que les deux tiers sont encore dans l'agriculture à faible productivité.

Jusqu'à 18,2 % des jeunes de 16 à 30 ans étaient au chômage en mai 2019 en raison d'un manque d'emplois ou de compétences appropriées. Le Rwanda a fait quelques progrès pour combler le déficit de compétences et développer son capital humain.

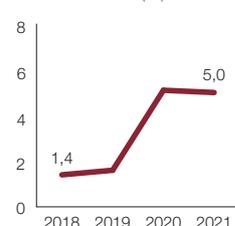
Taux de croissance du PIB réel (%)



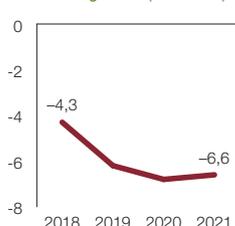
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



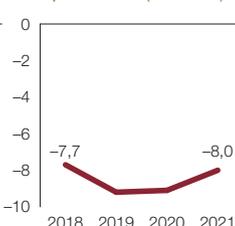
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données du solde budgétaire correspondent à l'exercice fiscal du Rwanda, allant du 1er juillet au 30 juin.

São Tomé et Príncipe

Performances macroéconomiques et perspectives

Le PIB réel a augmenté d'environ 4,0 % en 2019 grâce aux progrès dans l'agriculture, la construction et les services. Les services comptaient pour environ 70 % de la croissance sur la période 2016–2018, avec une forte performance du commerce de gros et de détail, des restaurants et hôtels, qui ont bénéficié de la croissance du tourisme à la suite des réformes telles que le e-Visa en 2018.

La croissance a également été soutenue par l'augmentation des investissements publics, avec le lancement de nouveaux projets financés par l'extérieur. L'investissement public s'est élevé en moyenne à 43,7 millions d'euros (environ 12 % du PIB) en 2017 et 2018. Jusqu'à récemment, São Tomé et Príncipe était fortement tributaire de l'aide extérieure, principalement sous la forme de financements concessionnels dépassant 10 % du PIB. Mais les dons extérieurs ont diminué, une tendance qui devrait se poursuivre à moyen terme.

Le déficit budgétaire s'est légèrement réduit, passant de 2,1 % du PIB en 2018 à 1,9 % en 2019 selon les estimations. Le gouvernement pourrait reconsidérer sa politique budgétaire expansionniste en élargissant, par exemple, l'assiette des recettes fiscales et en trouvant un financement moins coûteux. La dette publique a augmenté, passant de 64,2 % du PIB en 2017 à 67,9 % en 2018, ce qui a accru la pression sur les finances publiques et la vulnérabilité du pays face à la dette.

L'inflation annuelle est passée de 5,7 % en 2017 à 7,9 % en 2018 et 2019, principalement en raison de la hausse des prix des combustibles fossiles. Malgré cela, l'ancrage de la monnaie nationale, le dobra, à l'euro a contribué à maintenir l'inflation à un niveau relativement bas. Comme une inflation trop faible pourrait décourager la production intérieure au profit des importations, la poursuite des réformes structurelles est essentielle pour maintenir la compétitivité et stimuler la production intérieure. Le déficit des comptes courants se réduit depuis 2017 (déficit de 9,3 % du PIB en 2019), une tendance qui devrait se poursuivre.

Facteurs favorables et défavorables

La croissance du PIB réel devrait s'accélérer pour atteindre 4,5 % en 2020 et 5,1 % en 2021. Pour exploiter pleinement le potentiel du tourisme, de l'agriculture et des services, le pays

doit améliorer le climat des affaires. Ses avantages comparatifs – forêts luxuriantes, chutes d'eau spectaculaires, zone côtière esthétique et longues plages de sable – attirent davantage de visiteurs grâce à des produits touristiques spécialisés. Le tourisme, qui contribue à 32,9 % du PIB, est actuellement l'une des principales sources de recettes en devises (les exportations de cacao en sont une autre, représentant 66,6 % des exportations en 2018). Le tourisme devrait bénéficier de la stratégie de développement du tourisme lancée en janvier 2018 et du nouveau système e-Visa. Les arrivées de touristes devraient augmenter, en particulier en provenance des pays de la région, tels que l'Angola, la Guinée équatoriale, le Gabon, le Ghana et le Nigéria.

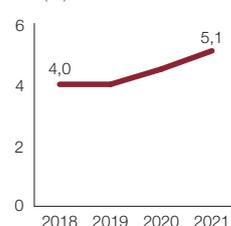
La production agricole devrait augmenter à la suite des mesures actuelles, qui comprennent la construction de serres et l'amélioration de l'agriculture et de l'élevage. Un programme national d'éducation devrait améliorer les ressources humaines.

Le secteur financier est insuffisamment adapté au tourisme et doit fournir un accès facile aux guichets automatiques et aux points de vente électroniques. Le gouvernement est en train de développer un nouveau système de paiement.

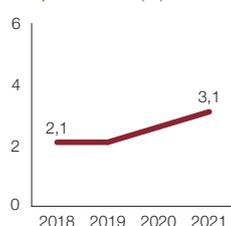
Le secteur de l'énergie doit également être restructuré. Actuellement, il dépend largement de la production thermique, ce qui réduit la sécurité énergétique et augmente les coûts de production. L'électricité n'atteint que 70 % de la population. La compagnie d'électricité d'État a accumulé des arriérés de 77 millions de dollars (environ 18 % du PIB). De lourds investissements ont récemment permis d'accroître la capacité de production et d'étendre le réseau sur les deux îles, mais la demande accrue de combustibles fossiles pour la production a fait passer les importations de pétrole à 65,5 % des importations en 2018. À long terme, le pays doit augmenter les énergies renouvelables, telles que les mini-centrales hydroélectriques, les solutions solaires et l'énergie éolienne.

L'éloignement géographique et l'étroitesse du marché intérieur de São Tomé et Príncipe sont des obstacles majeurs pour attirer des investissements directs étrangers. La poursuite des réformes judiciaires et réglementaires est nécessaire pour faire tomber les barrières commerciales. En outre, l'ancrage du dobra à l'euro pourrait entraîner une surévaluation de la monnaie locale, ce qui freinerait les exportations et rendrait les importations plus attrayantes, et nuirait ainsi à la concurrence locale.

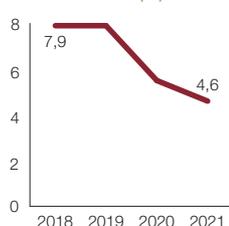
Taux de croissance du PIB réel (%)



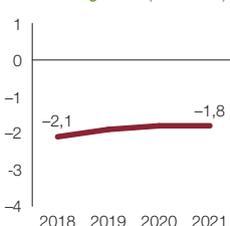
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



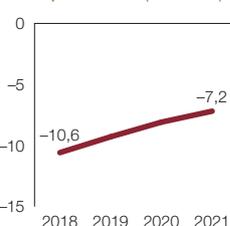
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

La croissance du PIB réel s'est maintenue au-dessus de 6 % depuis 2015 sous l'impulsion du Plan Sénégal émergent 2014–2018. La croissance, de 6,7 % en 2018, a glissé à 6 % en 2019. Les investissements publics dans les infrastructures, l'agriculture et l'énergie ont maintenu le déficit budgétaire à 3,8 % du PIB en 2018 et 2019, au-delà du seuil de convergence de l'UEMOA de 3 %. Étant donné la faiblesse de la pression fiscale (15 % du PIB) et de l'épargne intérieure, ce déficit a été financé en partie par les emprunts extérieurs, qui ont fait remonter la dette publique à 54,7 % du PIB en 2018 contre 47,7 % en 2017. L'inflation en 2019 est restée très faible, à 0,5 % en 2019.

La détérioration des termes de l'échange, sous l'effet du renchérissement des prix du pétrole et de l'importation des biens d'équipements, a fait passer le déficit du compte courant à 8,8 % en 2018, avec des projections de 9,7 % en 2019 et 9,8 % en 2021. La mobilisation des ressources extérieures (investissements directs étrangers et Eurobonds) et les solides transferts des migrants ont permis de couvrir les besoins de financement du compte courant.

Le taux de pauvreté est passé de 57,3 % en 2001 à 46,7 % en 2011. Le taux de chômage est en hausse (14,6 % en 2018), poussé par la faible participation des femmes (21 %) et des jeunes (18,4 %) au marché du travail.

Facteurs favorables et défavorables

La croissance du PIB réel devrait atteindre 6,3 % en 2020 et 6,8 % en 2021. Le deuxième Plan pour un Sénégal émergent 2019–2023 prévoit la mise en œuvre de réformes visant à stabiliser le cadre macroéconomique, stimuler l'investissement privé et accélérer la transformation structurelle de l'économie. Le risque de surendettement est faible selon le FMI.

Pour renforcer la productivité et la compétitivité des entreprises ainsi que pour réduire les coûts de production, le Gouvernement a créé des pôles industriels et mis en place un vaste programme pour faire évoluer le mix énergétique vers les énergies renouvelables. Dans le secteur agricole, une stratégie de pôle de développement a été adoptée pour la création de zones de transformation agricoles au nord, centre et sud du pays.

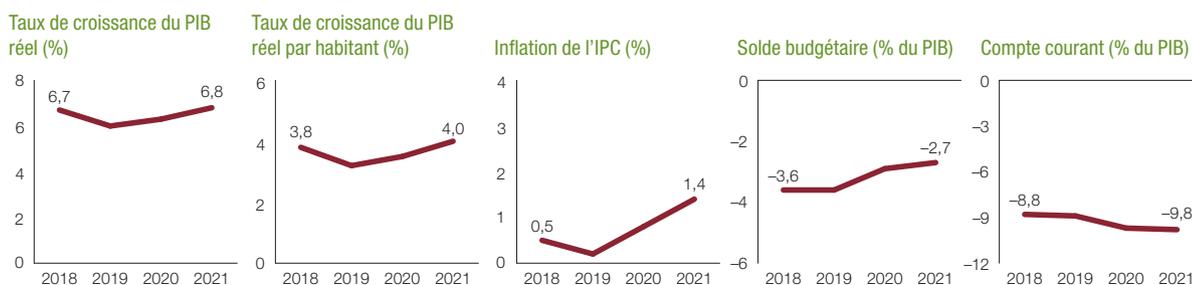
Le Gouvernement a également mis en place un programme pour l'entrepreneuriat des jeunes et un programme de professionnalisation des filières.

La mise en service en janvier 2019 du pont sur le fleuve Gambie et l'achèvement prévu du pont de Rosso connectant le Sénégal à la Mauritanie permettront de développer le commerce interrégional. L'adoption d'une monnaie unique en 2020, l'éco, par les pays membres de la CEDEAO renforcera l'intégration régionale et permettra de réduire les coûts de transaction.

L'économie est confrontée à des contraintes liées notamment à la fourniture d'énergie, à la maîtrise de l'eau, au développement d'infrastructures de base (surtout dans l'agriculture), et à l'accès au foncier. Celles-ci limitent la productivité et réduisent la compétitivité de l'économie.

Le secteur privé, en particulier les petites et moyennes entreprises, est entravé par le coût du crédit, les lourdeurs des procédures administratives et par un cadre juridique, fiscal et réglementaire peu concurrentiel. L'insuffisance des compétences professionnelles (environ 70 % des travailleurs sont non qualifiés) demeure une des principales difficultés pour redynamiser le secteur public.

Les contraintes budgétaires sur les deux dernières années, qui sont liées à l'accroissement des subventions énergétiques, ont entraîné une accumulation d'arriérés internes vis-à-vis des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures et des entreprises du secteur privé.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

La croissance du PIB réel en 2019, soutenue par le tourisme, la pêche et les services financiers, a été estimée à 3,5 %, en légère baisse par rapport aux 4,1 % de 2018. Cette baisse est attribuable à l'incertitude qui se dessine quant à la performance économique de la zone euro, d'où proviennent la plupart des touristes. L'inflation est restée faible, à 2,6 % en 2019, avec des prix à l'importation plus bas que prévu et une politique monétaire rigoureuse.

Le secteur des services (essentiellement le tourisme) contribue à plus de 80 % du PIB et de l'emploi, tandis que l'industrie ne représente qu'un maigre 16 % (5 % provenant de la fabrication). Le taux de change est resté stable au cours des trois dernières années, s'établissant en moyenne à 13,3 roupies seychelloises par dollar en 2017 et à 13,5 en 2018 et 2019, principalement en raison d'une forte présence touristique et à une gestion macroéconomique prudente.

L'équilibre budgétaire est passé à un léger déficit en 2019 (0,1 %) en raison de l'augmentation des dépenses en capital. Le compte courant est resté déficitaire, oscillant autour de 17 % du PIB, financé en grande partie par les investissements directs étrangers (IDE). La dette courante représente 58 % du PIB, contre 130 % lors de la crise financière de 2008.

La croissance du PIB par habitant, de 3,4 % en 2018, est passée à 2,8 % en 2019 selon les estimations, en raison de la croissance plus faible du PIB. Les inégalités sont importantes. Bien que le taux de chômage ait été faible en 2018 (3,5 %), le chômage des jeunes était quatre fois plus élevé (14,5 %).

Facteurs favorables et défavorables

La croissance du PIB devrait s'établir à 3,3 % en 2020 avant de rebondir à 4,2 % en 2021. Le tourisme et la pêche continueront de stimuler la croissance, de même que les investissements privés importants dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration. L'annonce par le gouvernement de plans visant à remédier aux principaux goulets d'étranglement dans le secteur de l'électricité et à élargir le rôle des Seychelles dans la chaîne de valeur de l'économie maritime est susceptible d'apporter un regain économique. Le maintien d'une orientation monétaire prudente permettra de maintenir l'inflation à environ 3 % en 2020 et 2021. Le gouvernement vise à réduire sa dette

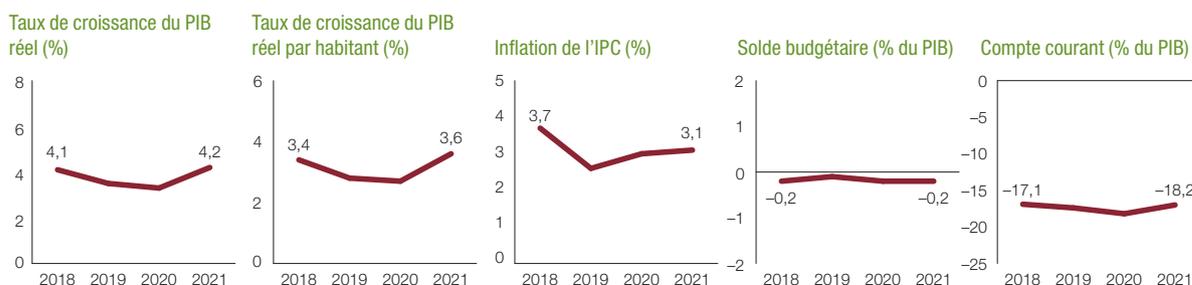
à 50 % du PIB d'ici 2021 grâce à la discipline budgétaire et à la gestion de la dette. Avec le rebond du PIB, la croissance du PIB par habitant devrait atteindre 3,6 % en 2021.

Le développement du secteur privé et des infrastructures (en particulier l'eau et l'assainissement) devrait améliorer le niveau de vie, et l'assistance technique apportée aux micro, petites et moyennes entreprises en matière d'entrepreneuriat, de développement humain et de développement du marché des capitaux devrait renforcer la compétitivité industrielle.

Les principales potentialités sont le tourisme haut de gamme, une plus grande valeur ajoutée dans les pêcheries par la production non traditionnelle de crevettes, la culture des algues marines et la transformation pour les marchés régionaux et mondiaux (tous ces éléments favorisant une économie bleue durable), ainsi que des services financiers et des technologies de l'information et de la communication efficaces. De fortes entrées d'IDE, en particulier dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, peuvent également relancer l'économie.

Les Seychelles sont confrontées à un marché intérieur limité, une diversification économique insuffisante et une vulnérabilité aux chocs extérieurs. Les risques à moyen terme découlent en grande partie de l'incertitude et de la récession potentielle dans la zone euro en raison du Brexit et des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine. Les efforts persistants du gouvernement pour assainir des recettes publiques pourraient gêner ses plans ambitieux de résorption des goulets d'étranglement dans les infrastructures et d'expansion de la chaîne de valeur de l'économie maritime, ce qui créerait un défi budgétaire.

L'insuffisance de la diversification économique reste problématique. Depuis 2015, l'activité économique s'est concentrée encore plus dans le secteur dominant des services. Cette concentration réduit la résilience du pays, comme lors de la crise financière mondiale de 2008, lorsque les Seychelles ont manqué à leurs obligations de paiement de la dette. Le secteur public, y compris les entreprises d'État, prédomine dans la production et l'emploi. Pour combler les inégalités de revenus et éliminer les foyers de pauvreté, la suppression des contraintes pesant sur le secteur privé permettra de créer des emplois, notamment pour les jeunes. Le taux des jeunes sans emploi et non inscrits dans des programmes d'éducation ou de formation est de 22,5 % (25,4 % pour les hommes et 19,3 % pour les femmes).



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Sierra Leone

Performances macroéconomiques et perspectives

La croissance du PIB réel a été faible en 2018, de 3,5 %, mais s'est légèrement améliorée en 2019 pour atteindre 5,0 % (estimation) sous l'impulsion de l'agriculture et des services et, au premier semestre, des industries extractives. La croissance de la demande est tirée par la consommation et l'investissement. Selon les estimations, l'inflation moyenne était de 16,9 % en 2018 et de 15,6 % en 2019. Le taux de change s'est déprécié de 47 % entre 2016 et 2019. La dépréciation rapide en 2019 a reflété les incertitudes quant aux facteurs économiques fondamentaux et au taux de change à la suite de la suspension des permis des deux principales sociétés minières à la mi-2019.

Le budget 2019 prévoyait l'élimination des subventions aux carburants. Selon les estimations, le déficit budgétaire global s'est amélioré, passant de 5,8 % du PIB en 2018 à 3,5 % du PIB en 2019.

Le déficit des transactions courantes, qui s'élevait à 13,8 % du PIB en 2018, s'est amélioré pour atteindre, selon les estimations, 11,7 % en 2019 et devrait diminuer régulièrement pour s'établir à 10,3 % du PIB en 2020 et à 9,7 % en 2021. Cela reflète un régime commercial plus restrictif mis en place en 2017 avec des tarifs douaniers sélectifs sur les importations et le lancement de l'initiative « Made in Sierra Leone ».

Facteurs favorables et défavorables

La croissance assez faible du PIB s'est accompagnée d'une baisse de l'inflation, qui devrait passer de 12,3 % en 2020 à 11,4 % en 2021, sous l'effet de la politique monétaire rigoureuse de la Banque centrale. En février 2019, le gouvernement a lancé le Plan national de développement (2019–2023) pour orienter le développement au cours des cinq prochaines années, avec l'appui de plans sectoriels. Par exemple, le Programme national de transformation agricole 2019–2023 vise à doubler la production agricole en attirant et retenant de gros investissements et en aidant les petits exploitants à abandonner l'agriculture de subsistance.

L'introduction prévue de la monnaie commune de la CEDEAO – l'éco- favorisera l'intégration économique et

réduira les coûts de transaction. Dans le même ordre d'idées, la Sierra Leone a ratifié en 2018 l'Accord de libre-échange continental africain, qui créera la plus grande zone de libre-échange au monde depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce. La Sierra Leone peut tirer parti de la nouvelle monnaie et utiliser l'accord pour faire davantage de commerce alors qu'elle s'engage dans la diversification.

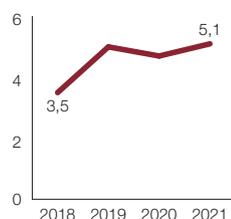
L'agriculture, dont la contribution moyenne a dépassé la moitié du PIB ces dernières années, reste le principal moteur de la croissance, de même que la demande pilotée par la consommation et l'investissement.

La marge de manœuvre budgétaire limitée freine l'investissement dans le capital physique et humain. La sous-utilisation du budget réduit les dépenses de développement. Le déficit budgétaire est financé en partie par l'accumulation d'arriérés, qui s'élevaient actuellement à 10 % du PIB. S'ils devaient persister, ils pourraient entraver la croissance économique en réduisant les liquidités et en augmentant le coût déjà élevé du capital.

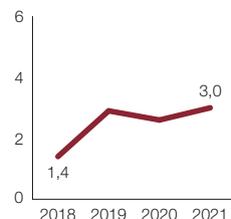
La dette a augmenté au cours des dernières années. La Sierra Leone a été classée en risque de surendettement élevé dans la dernière analyse de viabilité de la dette en 2018. Selon les estimations, la dette publique est passée de 42,1 % du PIB en 2015 à 72,6 % en 2019, et devrait atteindre 75,1 % en 2020, en raison de l'augmentation de la dette intérieure et extérieure. En 2018 le chômage, qui touchait 60 % des jeunes la pauvreté qui affectait 56,8 % de la population et l'accroissement des inégalités sont des problèmes urgents.

Si la suspension des permis des deux grandes sociétés minières se prolonge, l'économie en souffrira. La dépendance de la Sierra Leone à l'égard des exportations de matières premières la rend vulnérable aux chocs extérieurs. Le prix international du minerai de fer devrait chuter de 77,70 dollars par tonne métrique sèche en 2019 à 72,40 dollars en 2022, ce qui assombrit encore les perspectives de croissance générées par le secteur minier. Les activités non minières restent limitées par l'insuffisance des infrastructures, telles que l'électricité et les routes. Le sous-développement du capital humain, conjugué à l'inadéquation des compétences, continuera de décourager l'investissement, y compris l'investissement étranger.

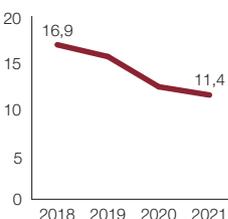
Taux de croissance du PIB réel (%)



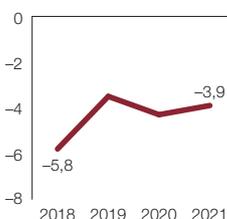
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



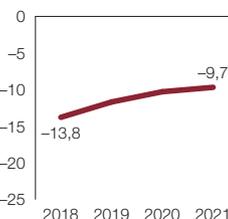
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Somalie

Performances macroéconomiques et perspectives

L'économie a connu une croissance estimée à 2,9 % en 2019, en hausse par rapport aux 2,8 % de 2018. Ce rebond est principalement dû à la reprise de l'agriculture et à la forte demande des consommateurs. Après avoir culminé à 5,1 % en 2018, l'inflation a diminué pour atteindre un taux estimé à 4,4 % en 2019, à la suite de l'ajustement à la baisse des prix des denrées alimentaires. Les finances publiques sont restées en équilibre, compte tenu des restrictions imposées depuis 2016 aux nouveaux emprunts publics dans le cadre des programmes de surveillance du personnel et de la nécessité de maîtriser l'inflation.

Le déficit des comptes courants s'est amélioré, passant de 9 % du PIB en 2018 à 8,3 % en 2019, en raison de la reprise des exportations de bétail et du ralentissement de la croissance des importations. Dans le compte courant de la Somalie, l'aide et les envois de fonds ont généralement permis de compenser les déficits, tandis que les investissements directs étrangers sont restés modestes. Le contrôle limité de la masse monétaire dû à la contrefaçon et à la dollarisation de l'économie, conjugué à la faiblesse de l'équilibre budgétaire, laisse au gouvernement peu de marge de manœuvre pour soutenir la croissance à court terme. Malgré une dollarisation généralisée, le shilling somalien est resté assez stable, ne se dépréciant que de 5,7 % depuis 2017 pour atteindre 24 490,85 shillings par dollar en septembre 2019.

La deuxième vague de l'enquête somalienne à haute fréquence de 2017 indique que les Somaliens sont parmi les personnes les plus pauvres d'Afrique, avec une incidence de la pauvreté de 69,4 % et un revenu par habitant d'environ 400 dollars. La pauvreté parmi les ménages dirigés par des hommes était d'environ 72 %, contre 66 % pour les ménages dirigés par des femmes. Il est nécessaire de mieux comprendre la dynamique de la pauvreté dans le pays en fonction du sexe. Les jeunes constituent environ 70 % de la population, dont 67 % environ sont au chômage. Seulement 30 % des enfants sont inscrits à l'école au niveau national, et 18 % dans les zones rurales.

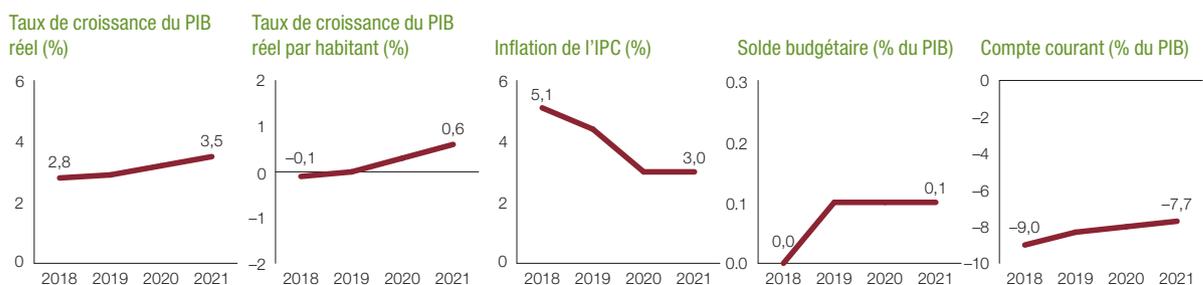
Facteurs favorables et défavorables

La croissance du PIB devrait s'établir à 3,2 % en 2020 et à 3,5 % en 2021. L'amélioration de la situation en matière de

sécurité, la normalisation des relations avec les institutions financières internationales et les perspectives d'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) en 2020 offrent des possibilités de relever les défis économiques et sociaux. La Somalie a mis en œuvre de manière satisfaisante trois PMS depuis 2016, renforçant ainsi la légitimité de l'État et améliorant la gestion et la performance macroéconomiques. Ces programmes ont permis de remédier à certaines rigidités structurelles et faiblesses institutionnelles.

En collaboration avec ses partenaires de développement, la Somalie a recours à des interventions ciblées pour l'aider à s'acquitter de ses obligations d'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE. Cet appui renforce les capacités institutionnelles et offre des possibilités de développement des compétences en tant que catalyseur de l'amélioration des services publics, notamment des infrastructures. Les investissements dans les infrastructures matérielles, comme les routes et les ports, et dans les infrastructures accessoires, comme le renforcement du développement des compétences, ainsi que l'officialisation croissante de l'économie, stimuleront la croissance à moyen terme.

Les données sur le développement humain sont rares. La faiblesse des investissements, la faible diversification économique et la faible productivité de l'économie informelle ont paralysé le dynamisme économique. Le cœur du problème est la nécessité de formaliser l'activité économique pour fournir une base sur laquelle le gouvernement puisse mobiliser des recettes fiscales, renforcer sa capacité de service public et investir dans les infrastructures. En 2018, le ratio des recettes au PIB était estimé à 3,8 %, augmentant marginalement en 2019 pour atteindre 3,9 %. Les recettes actuelles n'offrent pas la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour investir dans des activités productives. Compte tenu du ralentissement économique mondial, la dépendance de la Somalie à l'égard de l'aide et des envois de fonds (environ 1,4 milliard de dollars par an) présente des risques importants pour la croissance. Ces facteurs, conjugués à la faiblesse des compétences, de l'épargne, de la pauvreté, de l'insécurité, des faiblesses institutionnelles, de la vulnérabilité aux chocs liés au climat, du surendettement et des restrictions sur les emprunts, aggravent les risques.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

Le PIB réel a reculé d'environ 2,4 % en 2019 en raison d'une contraction du secteur des services et du déclin des investissements dans l'immobilier et les services aux entreprises. L'agriculture, qui représente 32 % du PIB, a également régressé en 2019, en raison de pénuries d'intrants, en particulier de carburant. Enfin, le climat des affaires était atone, plombé par l'incertitude politique, laquelle a découragé l'investissement privé, affaibli la confiance et sapé la productivité dans les secteurs manufacturier et de la construction. Le PIB devrait encore reculer de 1,6 % en 2020 et de 0,8 % en 2021 en raison de la situation politique, d'une demande intérieure inerte et de la faiblesse des investissements du secteur privé.

L'inflation a atteint 50,6 % en 2019, alimentée par des coûts de production élevés à la suite de la dépréciation de la monnaie. L'inflation devrait être de 61,5 % en 2020 et 65,7 % en 2021, principalement en raison de la monétisation du déficit budgétaire, qui est passé de 7,7 % du PIB en 2018 à 5,7 % en 2019, mais devrait, selon les estimations, remonter à 9,9 % en 2020 et 10,9 % en 2021.

Le taux de change était en moyenne de 47,1 livres soudanaises pour un dollar en septembre 2019, contre 45,1 en 2018. Le déficit du compte courant s'est amélioré, redescendant à 7,8 % du PIB en 2019 contre 13,6 % en 2018. Le Soudan est le premier producteur mondial de gomme arabique, et continuera donc de dépendre de l'agriculture (32 % du PIB en 2019) pour stimuler ses exportations, générer des devises et réduire le déficit du compte courant.

Le Soudan est en situation de surendettement, ce qui réduit sa capacité à mobiliser des ressources nationales ou à emprunter sur les marchés internationaux. En septembre 2019, l'encours de la dette extérieure publique et garantie par l'État était estimé à environ 60 milliards de dollars, contre 53,6 milliards de dollars en 2016 et 56 milliards de dollars en 2018.

L'extrême pauvreté touchait 29,6 % de la population en 2010, et ce taux est descendu à 25,2 % en 2015. Les inégalités ont diminué davantage dans les zones rurales que dans les zones urbaines.

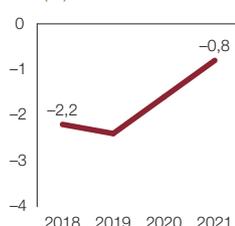
Facteurs favorables et défavorables

Avec son nouveau gouvernement de coalition, le Soudan pourrait tirer profit des opportunités sous-exploitées qui peuvent relancer la croissance économique. Environ 63 % des terres du Soudan sont agricoles et seulement 15 à 20 % de celles-ci sont cultivées, offrant de considérables opportunités d'investissement privé. L'agriculture irriguée à grande échelle pourrait créer des emplois et accroître le revenu national et les recettes en devises étrangères. L'agro-industrie non alimentaire peut accélérer la croissance en développant des chaînes de valeur qui diversifient l'économie, ce qui permettrait de compenser la perte de revenus pétroliers. Le gouvernement devrait entreprendre des réformes structurelles pour faciliter le mouvement de la main-d'œuvre de l'agriculture de subsistance vers l'industrie et les services afin d'accélérer une croissance qui absorbe la main-d'œuvre et réduit le chômage.

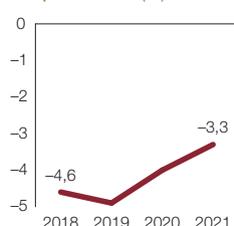
Parmi les principaux défis du pays, il faut citer les faiblesses des institutions, le chômage qui est resté à 14–15 % pendant plus de deux décennies (avec 25 % de chômage parmi les jeunes), la dette extérieure, le changement climatique et la faible productivité du travail et du capital. L'instabilité politique a elle aussi affecté la croissance, de même que le durcissement des conditions économiques, par exemple l'augmentation du coût du pain et du carburant et la pénurie de liquidités.

Les facteurs défavorables comprennent aussi la faible croissance de la productivité dans le secteur manufacturier et agricole, en raison d'infrastructures inadéquates, les pénuries d'électricité et un environnement macroéconomique défavorable. Le secteur privé est limité par un accès limité au financement, une main-d'œuvre peu qualifiée et un cadre juridique et réglementaire inadéquat. En octobre 2017, la levée des sanctions commerciales et économiques américaines a été vue comme un progrès dans le dialogue sur les sanctions politiques et l'allègement de la dette.

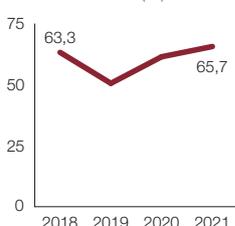
Taux de croissance du PIB réel (%)



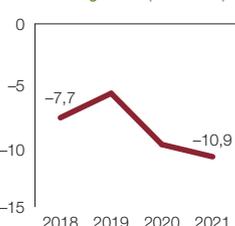
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



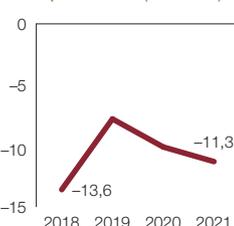
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Soudan du Sud

Performances macroéconomiques et perspectives

La croissance du PIB réel était estimée à 5,8 % en 2019, en forte augmentation par rapport au 0,5 % de 2018. Ce rebond en 2019 a été principalement provoqué par la réouverture de certains gisements de pétrole, y compris ceux de l'État du Haut-Nil, la reprise de la production, ainsi que par l'accord de paix signé en septembre 2018. Le secteur pétrolier reste le principal moteur de l'économie, suivi des services et de l'agriculture.

L'inflation est redescendue à 24,5 % en 2019, contre 83,5 % en 2018, grâce à la réduction du financement monétaire du déficit budgétaire. La banque centrale devrait maintenir ses engagements à réduire la monétisation du déficit budgétaire, et l'inflation qui en résulte devrait ainsi baisser encore jusqu'à atteindre 16,9 % en 2020 et 9,7 % en 2021.

Le budget de l'État était estimé à 1,3 milliard de dollars en 2019, soit une augmentation de 155 % par rapport à 2018. Les revenus non pétroliers ont augmenté d'environ 19 % en 2019. Les deux postes de dépenses prioritaires sont les infrastructures (54 %) et les forces de l'ordre, y compris les militaires, la police, le système pénitentiaire et la lutte contre l'incendie (14 %). Selon les estimations, le déficit budgétaire était de 2,5 % du PIB en 2019, contre 6,1 % en 2018. Les réformes devraient permettre de passer du déficit budgétaire, qui devrait redescendre à 1,3 % du PIB en 2020, à un excédent budgétaire de 0,5 % en 2021.

Le pays est en situation de surendettement, en raison de dépenses élevées et extrabudgétaires. Le déficit budgétaire est principalement financé au moyen de prêts, ce qui a réduit la viabilité de la dette : la dette totale s'est établie à 41,7 % du PIB en mars 2019. Le déficit du compte courant s'est creusé à 6,4 % du PIB en 2019 contre 4,5 % en 2018. Les exportations de pétrole (le pétrole brut représente plus de 95 % des exportations) devraient financer le déficit du compte courant et stimuler les réserves de change. L'investissement privé dans le secteur non pétrolier a atteint environ 22 millions de dollars en 2019.

Facteurs favorables et défavorables

Les perspectives sont positives, avec une croissance du PIB réel projetée de 7,4 % en 2020 et 6,1 % en 2021. Les exportations de pétrole devraient atteindre 180 000 barils par jour, ce

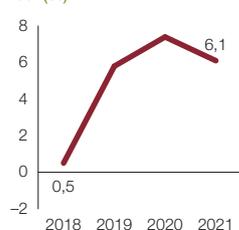
qui relèvera les réserves de change, actuellement équivalentes à 0,2 mois d'importations. Parallèlement, le secteur manufacturier devrait bénéficier d'un meilleur approvisionnement en électricité. L'éducation, les services bancaires mobiles et les infrastructures hydrauliques devraient également s'améliorer. Si la paix dure, ces progrès pourraient donner confiance aux investisseurs privés. Les investissements étrangers devraient atteindre 30 millions de dollars en 2020.

Le gouvernement prévoit d'augmenter les recettes fiscales non pétrolières grâce au compte unique de trésorerie qu'il a créé pour l'administration fiscale. Le compte a amélioré la transparence, établi une base de référence pour prévoir les revenus futurs et, au cours des six premiers mois, a collecté environ 36 millions de dollars. Le gouvernement prévoit plusieurs réformes supplémentaires pour accroître le recouvrement des recettes. Une proposition d'augmentation de 5 % de l'impôt sur le revenu des particuliers et un impôt sur les bénéfices des entreprises d'un taux moyen de 22 % devraient également entraîner une augmentation des recettes.

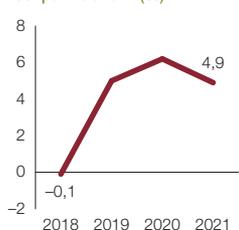
Les défis structurels s'opposant à la transformation économique et au développement durable du Soudan du Sud sont, entre autres, le manque de diversification économique, une dette publique élevée, des institutions faibles et une grande incertitude politique. Les fluctuations des cours mondiaux du pétrole constituent un risque majeur pour le pays. La volonté de respecter l'accord de paix reste fondamentale pour la stabilité de la production de pétrole, l'investissement privé, l'apport de devises étrangères et l'investissement public dans les secteurs essentiels que sont la santé, l'éducation et l'agriculture.

L'éducation ne devrait recevoir que 6 % du budget, et la santé, 1 %. Les affaires sociales et humanitaires ne toucheront que 2 % du budget. En mettant ainsi de côté les dépenses sociales, le Soudan du Sud risque de voir ses indicateurs sociaux s'éroder, et cela pourrait amplifier les difficultés du pays à atteindre les Objectifs de développement durable. Il est peu probable que la croissance économique moyenne prévue de 6,4 % pour 2019-2021 soit inclusive, car elle sera soutenue par le pétrole plutôt que par l'agriculture, qui est le secteur employant la plupart des Sud-Soudanais. Le chômage des jeunes (estimé à 19,5 % en 2017) menace la paix et la stabilité sociale.

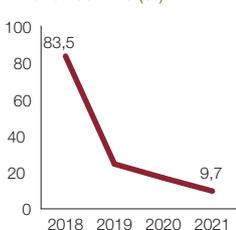
Taux de croissance du PIB réel (%)



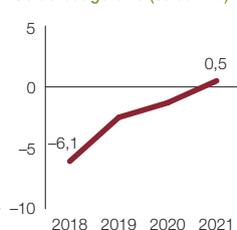
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



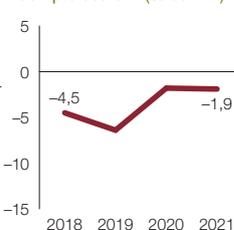
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données du solde budgétaire correspondent à l'exercice fiscal du Soudan du Sud, allant du 1er juillet au 30 juin.

Performances macroéconomiques et perspectives

La croissance du PIB réel était estimée à 1,4 % en 2019, une baisse non négligeable par rapport aux 2,4 % de 2018. L'activité économique a été soutenue par la croissance des secteurs manufacturier et agricole, ce dernier s'étant repris à la suite d'une sécheresse en 2015–2016 dans la région. De constantes difficultés budgétaires ont entravé la demande domestique et généré d'importants arriérés intérieurs qui ont freiné l'activité du secteur privé liée aux pouvoirs publics, freinant ainsi la croissance économique. Le secteur de la construction est en déclin depuis 2017, tandis que celui des services s'est affaibli en raison des mauvaises performances des sous-secteurs du commerce de gros, de détail et des administrations publiques.

La situation budgétaire est restée médiocre, avec un déficit budgétaire estimé à 7,8 % du PIB en 2019, contre 6,5 % en 2018, avec de faibles revenus dépassés par des dépenses en augmentation, notamment les transferts sociaux, l'enveloppe des salaires et les dépenses en capital. Les déficits sont financés par des avances de la banque centrale, des prélèvements sur les réserves et les emprunts extérieurs et intérieurs. La dette publique a atteint près de 30 % du PIB à la mi-2019, ce qui soulève des inquiétudes quant à sa viabilité.

L'excédent du compte courant a légèrement augmenté pour atteindre environ 2,4 % du PIB en 2019, dans un contexte de reprise des exportations. Les réserves officielles sont restées en-deçà des trois mois d'importation recommandés, menaçant ainsi la parité avec le rand sud-africain et affaiblissant la résistance de l'eSwatini aux chocs. L'inflation était estimée à 2,7 % en 2019, contre 4,8 % en 2018, et les prix des services publics et alimentaires sont restés plafonnés. L'inflation devrait rester maîtrisée à court terme, freinée par un gel des coûts des services publics.

En raison de la baisse des prix, la banque centrale a abaissé le taux d'actualisation à 6,5 % en juillet 2019, afin de soutenir la croissance. La monnaie nationale est restée sous pression en raison de la faible confiance des investisseurs et des tensions commerciales mondiales prolongées, qui ont affecté les positions extérieures des marchés émergents.

l'expansion agricole, puis ralentir à 1,2 % en 2021. La politique monétaire conciliante devrait stimuler la demande intérieure, avec une augmentation des emprunts du secteur privé. Et la croissance en Afrique du Sud, si elle se maintient, fournira des recettes d'exportation et des recettes de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) permettant d'atténuer les contraintes budgétaires.

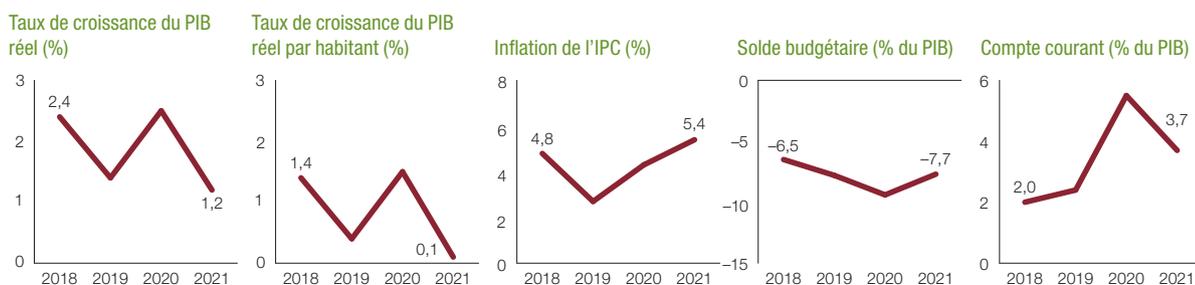
La relance par les États-Unis de la Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique et les marchés préférentiels commerciaux de l'Association européenne de libre-échange améliorent les perspectives pour le secteur de la transformation des textiles et de la viande. Et de nouveaux accords commerciaux devraient offrir de nouveaux marchés à l'eSwatini et stimuler sa croissance.

La mise en œuvre de réformes structurelles énoncées dans la Feuille de route stratégique pour la reprise économique et dans le Plan de développement national (2019–2022) devrait assouplir l'environnement réglementaire, réduire les coûts pour les entreprises, soutenir l'assainissement budgétaire, apurer les arriérés intérieurs et éliminer les rigidités structurelles. Les investissements dans les infrastructures soutiendront la croissance et l'emploi. Le développement de l'agro-industrie, de l'agro-alimentaire et des chaînes de valeur des produits de base contribuera à renforcer les capacités de transformation.

La pauvreté, les inégalités, le chômage élevé (le chômage des jeunes est à 47,4 %) et la prévalence du VIH/sida (27,2 % chez les adultes de 15 à 49 ans) restent des défis majeurs. La faiblesse de la situation budgétaire, exacerbée par l'incertitude des revenus de la SACU dans un contexte de dépenses élevées, risque d'aggraver les déséquilibres macroéconomiques. L'accumulation persistante des arriérés intérieurs et l'accroissement de la dette publique aggravent les préoccupations concernant la viabilité de la dette, et risquent de saper la confiance des entreprises. La politique budgétaire d'austérité, en particulier pour les projets d'investissement favorisant la croissance, limitera la demande intérieure, freinera l'activité industrielle et entravera de ce fait une croissance plus rapide. Le secteur de la construction, principalement les projets routiers financés par le gouvernement, demeure la principale victime de cette situation budgétaire difficile. Des réformes de la gestion des finances publiques plus lentes que prévu, en particulier les efforts visant à rationaliser les dépenses et à contenir l'enveloppe des salaires de la fonction publique, pourraient entraver la stabilité budgétaire.

Facteurs favorables et défavorables

La croissance du PIB réel devrait atteindre 2,5 % en 2020, étant stimulée par le développement de l'industrie et



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données du solde budgétaire correspondent à l'exercice fiscal d'eSwatini, allant du 1er avril au 31 mars.

Tanzanie

Performances macroéconomiques et perspectives

La croissance du PIB réel est estimée à 6,8 % en 2019, en légère baisse par rapport au taux de 7 % en 2018. Les perspectives de croissance de la Tanzanie se fondent sur une consommation privée robuste, des dépenses publiques substantielles, une forte croissance des investissements et la reprise des exportations. Le tourisme, le secteur minier, les services, la construction, l'agriculture et l'industrie manufacturière sont parmi les secteurs notables. La croissance devrait être globalement stable, avec un taux de 6,4 % en 2020 et de 6,6 % en 2021, si tant est que les conditions météorologiques se montrent favorables, et que le gouvernement mette en place une gestion budgétaire prudente, qu'il remédie aux faiblesses du secteur financier et qu'il mette en œuvre des réformes visant à améliorer l'environnement des affaires.

L'inflation est tombée à 3,3 % en 2019, contre 3,6 % en 2018, grâce à une amélioration de l'approvisionnement en produits alimentaires. Le shilling tanzanien est resté relativement stable en 2019, s'échangeant en moyenne à 2 290 pour un dollar, contre 2 263 en 2018. Le déficit budgétaire, financé principalement par la dette extérieure concessionnelle, s'est élevé à 2,0 % du PIB en 2019, contre 1,3 % en 2018, et devrait se stabiliser à 1,9 % en 2020 et 2,2 % en 2021. La dette publique extérieure, dont 63 % est concessionnelle, représentait 70,4 % de la dette publique totale en 2019. Le déficit du compte courant s'est légèrement creusé à 3,4 % du PIB en 2019, contre 3,3 % en 2018.

Facteurs favorables et défavorables

Le maintien de la stabilité politique, la situation géographique stratégique de la Tanzanie, son économie diversifiée, sa richesse en ressources naturelles, ainsi que le solide bilan de gouvernance économique du pays laissent anticiper des perspectives à moyen terme positives avec des avancées vers la réalisation des objectifs de développement à long terme. Les notes de gestion des finances publiques sont toujours restées supérieures à 4 (sur 6) depuis 2013, selon l'Évaluation politique et institutionnelle du pays.

L'ambitieux programme de développement du gouvernement actuel se concentre sur la création d'un meilleur environnement économique grâce à une infrastructure améliorée, l'accès au financement et des progrès en éducation. Le

gouvernement tanzanien cherche à tirer parti des atouts et opportunités auparavant sous-exploités. Le gouvernement donne la priorité aux efforts visant à améliorer l'administration publique et à gérer les ressources publiques pour de meilleurs résultats en matière sociale. Tous ces efforts sont destinés à restaurer la confiance du public dans l'État au moment où celui-ci met en œuvre la Vision nationale Tanzanie 2025.

Le pays affiche les premiers signes d'une transformation structurelle lente, mais régulière dans des secteurs clés, avec par exemple le transfert continu de la main-d'œuvre de l'agriculture vers les services, et même vers l'industrie. Les emplois agricoles représentaient 71,4 % du total des emplois en 2008, mais seulement 66,3 % en 2018, tandis que l'emploi industriel est passé de 5,7 % à 7,1 % sur la même période. Les emplois dans les services, eux, ont connu une augmentation de 22,9 % à 26,6 % dans le même temps.

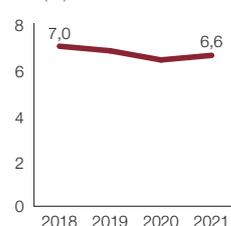
Les principaux défis à moyen et à long terme sont, entre autres, une faible croissance de la productivité totale des facteurs, un déficit d'infrastructure substantiel, un taux de pauvreté considérable et une inadéquation de l'offre et de la demande de compétences sur le marché du travail.

La productivité des facteurs est généralement faible, en particulier dans l'agriculture, où sa croissance n'a été que de 0,4 % en moyenne entre 2015 et 2017. La Tanzanie n'a pas accès aux financements de développement nécessaires pour combler l'énorme déficit d'infrastructure qui découle de l'importante superficie du pays.

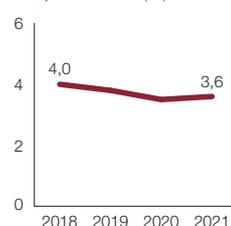
La pauvreté, les inégalités et le chômage des jeunes persistent malgré la croissance énergique de ces dernières années. La pauvreté a diminué entre 2012 et 2018, mais au rythme plus lent de 6,4 %, en comparaison du rythme de 18,0 % observé entre 2007 et 2012. Le chômage des jeunes est passé de 5,7 % en 2012 à 7,3 % en 2016. De plus, les inscriptions dans l'enseignement secondaire pour les jeunes de 15 à 24 ans ont baissé de 30,0 % à 24,7 %, ce qui compromet l'offre de compétences sur le marché du travail.

La politique gouvernementale visant à améliorer le climat des affaires et des investissements est encore en cours d'élaboration, en particulier en matière de politique et d'administration fiscales, d'accès à des financements abordables et de processus gouvernementaux. Le *Global Competitiveness Report* pour 2019 a souligné certaines améliorations clés dans l'adoption des TIC, la stabilité macroéconomique, le système financier et le dynamisme des entreprises.

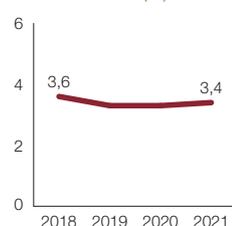
Taux de croissance du PIB réel (%)



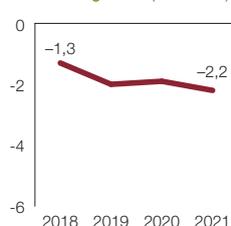
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



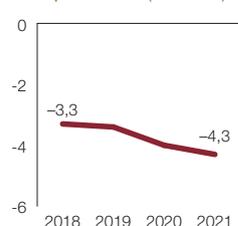
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données du solde budgétaire correspondent à l'exercice fiscal de la Tanzanie, allant du 1er juillet au 30 juin.

Performances macroéconomiques et perspectives

Après deux années de récession (2016, 2017), suite à la baisse des cours du pétrole qui a conduit à une crise d'endettement, le taux de croissance est redevenu positif, atteignant 2,4 % en 2018 et 2019, poussé par la bonne tenue des céréales (+1,2 % de croissance en 2019), du coton (+142 %), et du pétrole (+14 %, soit 146 000 barils/jour).

Le taux d'inflation s'est établi à 3,0 % pour 2019, restant dans la limite de la norme CEMAC de 3 %.

L'assainissement des finances publiques dans le cadre d'un programme avec le FMI, avec le rééchelonnement en 2018 de la dette avec la société commerciale Glencore, assure un cadre favorable à la soutenabilité des dépenses publiques.

Le solde budgétaire est redevenu positif en 2018 (1,9 % du PIB) et en 2019 (0,2 %), mais le niveau des arriérés intérieurs demeure élevé (10,1 % du PIB en 2018), ce qui constitue le principal obstacle à la reprise de l'activité économique. Le recours au financement bancaire du déficit public a affaibli la viabilité des banques tchadiennes et a eu un effet d'éviction au détriment du financement du secteur privé. Quant au solde courant, il a enregistré un déficit de 6,7 % du PIB en 2019, contre 3,4 % en 2018.

Le Tchad est classé au 186^e rang sur 188 par l'Index de Développement humain avec un taux de pauvreté de 46,7 %. Le taux de chômage est de 5,8 %, celui des jeunes diplômés étant très élevé, passant de 42 % en 2015 à 60 % en 2017 par suite de la récession économique.

Facteurs favorables et défavorables

Les perspectives sont bonnes avec un taux de croissance du PIB de 5,5 % projeté pour 2020 et 4,9 % pour 2021.

Pays membre de la CEMAC, le Tchad est partie prenante de la stratégie régionale lancée en 2017 pour remédier aux déséquilibres budgétaires et extérieurs de tous les pays de la

zone. Avec un potentiel agricole important en termes de terres cultivables et d'élevage, l'agriculture représente près de 35 % du PIB et emploie entre 75 % et 80 % de la population. En août 2018, le gouvernement a adopté un Projet de loi d'orientation agricole en appui au développement des chaînes de valeur. Il a fait appel aux investisseurs étrangers, notamment le Groupe OLAM pour relancer le secteur coton et engager des initiatives pour promouvoir l'exportation de bétail et de viande.

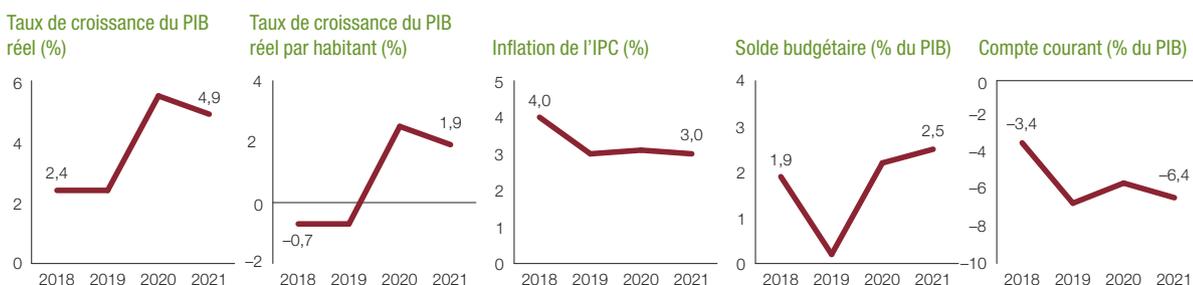
Le pays contribue aux infrastructures régionales (routes, interconnexion électrique, préservation du bassin du Lac Tchad, fibre dorsale, route transsaharienne Algérie – Niger – Nigéria – Tchad).

Les éléments ci-après présentent un risque aux perspectives du pays :

- Une forte dépendance au pétrole (79 % des recettes d'exportations et 37 % des recettes budgétaires en 2019) et un environnement des affaires peu favorable ;
- Une pauvreté endémique, un important chômage des jeunes (60 % des diplômés de l'enseignement supérieur sont au chômage) et une forte pression démographique (taux de croissance de 3,53 % par an et un taux de fécondité de 6,4 enfants par femme) ;
- Une exposition aux effets du changement climatique ; et
- Un climat politique instable et problèmes sécuritaires.

En 2018, le Tchad était classé au 51^e rang sur 54 pays dans l'Indice de développement des infrastructures en Afrique. Avec une forte dépendance vis-à-vis du pétrole, le pays doit diversifier son économie en valorisant ses ressources agricoles.

Le pays connaît un important déficit en capital humain et en compétences dans presque dans tous les secteurs clés de l'économie, ce qui s'explique en partie par la propension des Tchadiens à suivre des formations non techniques (moins de 2 % de bacheliers sont inscrits dans les filières scientifiques). Dans de nombreux domaines, le Tchad fait donc appel à la main d'œuvre étrangère, notamment camerounaise.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

Les investissements en infrastructures énergétiques et de transport ont fait passer le taux d'investissement de 12 % à 26 % du PIB sur la période 2012–2015, et impulsé une croissance économique estimée à 5,1 % pour 2019. Toutefois ces dépenses ont accru le risque d'insoutenable de la dette en portant le taux d'endettement à plus de 80 % du PIB en 2016.

Dans le cadre d'un programme macroéconomique (2017–2019) visant à baisser le taux d'endettement en deçà de 70 % du PIB en 2020, les dépenses en capital de l'État ont été réduites de plus de 40 %. Malgré cela la croissance est repartie, 4,9 % en 2018 et 5,1 % en 2019, grâce à l'amorce de réformes pour élargir l'espace budgétaire, améliorer le climat des affaires, et soutenir les filières énergétiques, agroindustrielles, logistiques et numériques.

La rigueur budgétaire et la baisse des dépenses en capital ont ramené le déficit budgétaire de 8,3 % du PIB en 2016 à 2,7 % en 2019. Le compte courant s'est amélioré, passant d'un déficit de 9,9 % du PIB en 2016 à 3 % en 2018 à la suite de la baisse de plus de 20 % des importations qui a marqué la fin des grands travaux d'infrastructures.

Le taux de chômage était de 3,4 % en 2015 avec un sous-emploi élevé, à 24,9 %. Le taux de pauvreté est de 53 %, avec un indice de Gini de 0,38, reflétant des inégalités notables. Les dépenses de consommation des 25 % les plus riches sont 2,5 fois plus élevées que celles des 25 % les plus pauvres.

Facteurs favorables et défavorables

Les perspectives économiques sont encourageantes, avec une croissance qui devrait atteindre 5,3 % en 2020, et 5,5 % en 2021, grâce à une gestion monétaire prudente et la bonne tenue de l'agriculture. Le taux d'endettement devrait être en deçà de 70 % du PIB en 2020, avec un déficit budgétaire moyen de 2,1 % du PIB. Le déficit des transactions courantes devrait atteindre 5,2 % du PIB en 2020 et 5 % en 2021.

L'investissement public a contribué à améliorer les infrastructures de base et les dessertes routières et énergétiques. Le dialogue politique sous l'égide de la CEDEAO a permis l'organisation d'élections législatives en 2018 et locales en 2019, les premières depuis plus de trente ans.

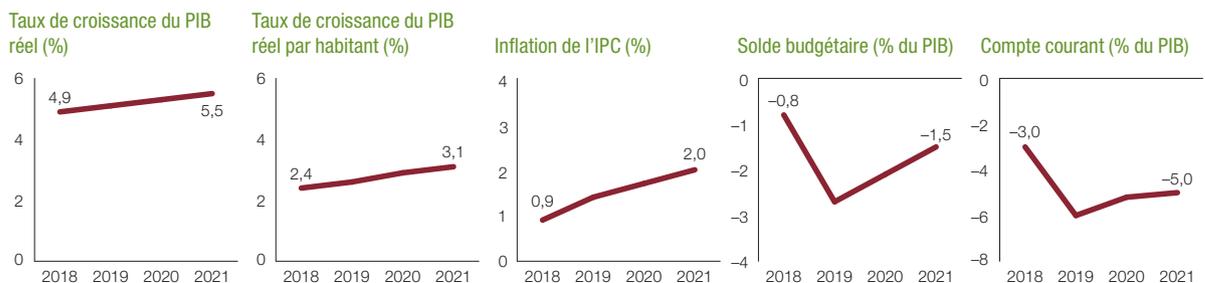
Les réformes des finances publiques et l'amélioration de l'environnement des affaires ont permis au Togo de gagner plusieurs places dans les rapports « Doing Business » de 2019 et 2020. À la suite de la bonne exécution du programme de réformes macroéconomiques, Standard & Poor's a qualifié la dette du Togo de risque faible.

Dans l'Indicateur de développement humain, le Togo est classé au 165^e rang sur 188 pays. L'inadéquation entre formations et emplois disponibles se traduit par des pressions majeures sur le marché de l'emploi, notamment pour les diplômés du supérieur.

L'économie est peu diversifiée, avec un tissu industriel restreint et une valeur ajoutée manufacturière faible (16 % du PIB en moyenne en 2015–2018). Les crédits alloués au secteur agro-industriel ne dépassent pas en moyenne 0,5 % des crédits à l'économie, alors que le secteur agricole est celui qui emploie le plus de personnes.

Les inerties institutionnelles et les délais de structuration des projets freinent la dynamique du changement et les faiblesses structurelles réduisent l'efficacité des investissements publics.

Les principaux défis concernent l'accroissement de l'espace budgétaire et le financement bancaire des secteurs porteurs de croissance. La pression fiscale, qui plafonne à 20 % du PIB, doit augmenter pour combler le gap infrastructurel (énergie, transport, télécom), financer les réformes des secteurs à fort potentiels de croissance tels que l'agro-industrie, et allouer des ressources plus importantes au renforcement du capital humain. L'accroissement du financement bancaire aux secteurs porteurs nécessite un dialogue systématique avec les partenaires publics et privés.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

La croissance du PIB réel est redescendue à 1,5 % en 2019, après deux années de rebond. La croissance des secteurs agriculture et pêche a chuté à 1,7 % en 2019, contre 9,8 % en 2018. La croissance a été principalement tirée par le secteur du tourisme et les services financiers et du côté de la demande globale, par la consommation privée.

Le déficit budgétaire s'est amélioré légèrement, passant de 4,6 % en 2018 à 3,9 % en 2019. Le déficit du compte courant était de 10 % du PIB en 2019 et devrait rester assez élevé à 9,9 % en 2020 et 8,4 % en 2021. En dépit de la politique de hausse des taux directeurs suivie par la banque centrale depuis 2017, l'inflation est restée à 7,1 % en 2019 et devrait se modérer un peu, à 6,7 % en 2020 et 6,1 % en 2021.

Le taux de chômage était de 15,3 % au premier trimestre de l'année 2019, mais a enregistré une légère baisse avec la poursuite du recul du chômage des diplômés. Le taux de chômage parmi les jeunes de 15 à 24 ans est de 34,3 %.

Le taux de pauvreté, qui était passé de 20,5 % en 2010 à 15,2 % en 2016, est remonté de 30 % entre 2014 et 2018, selon le Centre d'Études et de Recherches économiques et sociales. La région du Nord-Ouest est particulièrement touchée avec un taux de pauvreté de 28,4 % contre 5,3 % dans le Grand-Tunis.

La persistance des inégalités déstabilise le climat social et entrave l'investissement et la croissance. Leur réduction implique d'accélérer les réformes structurelles entreprises depuis 2011 et d'introduire des mesures spécifiques pour rendre la croissance plus inclusive. La dépense publique doit être priorisée et mieux ciblée pour entraîner l'économie.

Facteurs favorables et défavorables

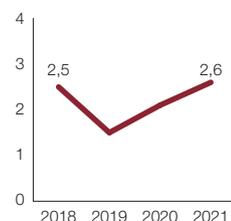
La croissance du PIB réel devrait reprendre avec des taux de 2,1 % en 2020 et 2,5 % en 2021, alimentée du côté de l'offre par l'agriculture, les phosphates et le tourisme. L'appréciation nominale du Dinar vis-à-vis de l'Euro (9 %) et du Dollar (5,8 %) amorcée au cours du premier trimestre 2019 pourrait contribuer à l'allègement de la facture des importations énergétiques (38,6 % du coût des importations totales) et à la réduction du déficit du compte courant.

La Tunisie a de nombreuses forces, notamment la proximité géographique avec l'Europe, l'existence d'une main d'œuvre qualifiée et d'un tissu industriel diversifié (aéronautique, chimie, textiles), un important potentiel sur le plan agricole et halieutique, et de larges gisements de phosphate, de pétrole et de gaz. L'industrie du tourisme (tourisme balnéaire, d'affaire, de montagne, écotourisme, tourisme d'oasis, thalassothérapie) constituait jusqu'en 2011 un important moteur de croissance et d'emplois. Dans le moyen terme, elle pourrait bénéficier de la croissance constante de 5 % par an de la demande de services touristiques au niveau mondial.

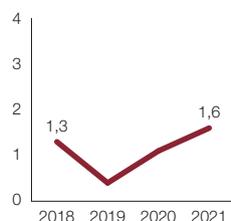
Les larges fractures sociales et régionales mises à jour en janvier 2011 n'ont pas été réduites. En 2019, le chômage continuait de toucher fortement les diplômés de l'enseignement supérieur avec des écarts très importants entre les régions côtières et celles de l'intérieur. Les femmes sont également deux fois plus touchées en moyenne que les hommes par le chômage.

La dépense publique a augmenté significativement depuis 2011, privilégiant les dépenses courantes (salaires et subventions) au détriment des dépenses d'investissement. Cet accroissement a été financé principalement par des emprunts extérieurs. La dette publique, composée à 70 % par la dette extérieure, a augmenté de 95 % entre 2010 et 2019, exposant la Tunisie au risque de chocs exogènes importants et réduisant les liquidités disponibles pour le secteur privé.

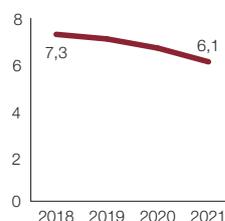
Taux de croissance du PIB réel (%)



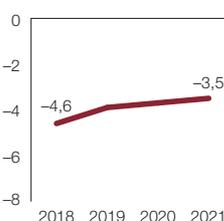
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



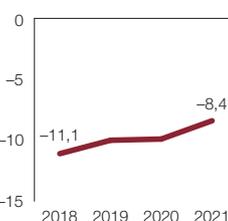
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Zambie

Performances macroéconomiques et perspectives

La croissance du PIB réel a ralenti à environ 2 % en 2019, contre 4,0 % en 2018. L'économie de la Zambie a été frappée par une sécheresse dans le Sud et l'Ouest qui a considérablement réduit la production agricole et la production hydroélectrique en 2018/2019. Cette sécheresse a été suivie d'un strict rationnement de l'électricité, ainsi que de longues périodes de délestage électrique qui ont ralenti l'activité dans presque tous les secteurs économiques. La Zambie est également confrontée à un ralentissement du secteur minier, qui s'accompagne d'une production réduite et d'une baisse du prix du cuivre. L'activité économique devrait rester faible, et la croissance ne devrait se rétablir que modérément, et passer à 2,4 % en 2020 et 2,9 % en 2021.

L'investissement public a fortement pesé sur les finances publiques. Depuis 2012, la Zambie a eu recours de manière excessive aux emprunts extérieurs non concessionnels pour financer des projets d'infrastructure à grande échelle. Cela a entraîné d'importants déficits budgétaires depuis 2014 (le déficit est passé de 6,5 % du PIB en 2013 à 12,1 % en 2015, 10,5 % en 2018 et 7,7 % en 2019). En outre, la Zambie a accumulé d'importants arriérés de paiement intérieurs (9,7 % en 2019). L'envolée de la dette publique (80 % du PIB à la fin de 2019, contre 35 % à la fin de 2014) expose la Zambie à un risque élevé de surendettement.

L'inflation est passée de 7,5 % en 2018 à 9,2 % en 2019 et devrait rester à 9 % en 2020–2021, tirée par les fortes dépréciations des taux de change et les augmentations des prix des denrées alimentaires. Cette situation a provoqué un durcissement de la politique monétaire : la Banque centrale a relevé le taux directeur de 50 points de base en mai 2019, faisant passer le taux à 10,25 %. Le déficit du compte courant devrait atteindre 2,8 % du PIB en 2020–2021 en raison de l'augmentation des investissements publics et des importations du secteur minier. La hausse des paiements au titre du service de la dette a réduit les réserves de change à 1,6 mois d'importations à la fin de 2019.

Facteurs favorables et défavorables

La croissance devrait être stimulée par la stratégie à moyen terme du gouvernement visant à rendre la croissance inclusive. Cette stratégie est définie dans le septième Plan national de développement (7NDP) pour 2017–2022. Le 7NDP met en avant les secteurs du tourisme, des mines, de l'énergie et de l'agriculture, qui soutiennent la croissance et créent des

emplois ainsi que des opportunités de diversification économique. Les éléments créant les conditions de cette croissance, selon le 7NDP, sont l'infrastructure, l'accès aux marchés et les technologies de l'information et de la communication.

Pour ce qui est de l'agriculture, le 7NDP prévoit un système d'information intégré pour soutenir les entreprises agroalimentaires, le développement des exploitations agricoles et les services de vulgarisation. Il soutient une agriculture intelligente face au climat pour renforcer la résilience. Le 7NDP améliorera la mise en œuvre du Programme de soutien aux intrants agricoles, afin d'accroître la productivité agricole et de promouvoir le développement de l'élevage et de la pêche dans un effort de diversification.

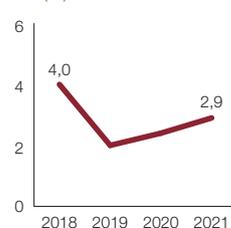
Dans le secteur des industries extractives, le 7NDP se concentre sur l'extraction de pierres précieuses et de minéraux industriels, pour ne plus dépendre uniquement du cuivre. Dans le domaine de l'énergie, il prévoit d'augmenter les capacités et de diversifier les sources d'énergie ; certains projets sont déjà développés, dont l'énergie solaire. Des infrastructures de transport sont prévues, et des routes sont déjà en construction. En ce qui concerne le tourisme, l'objectif est de diversifier les activités et d'en faire un secteur créateur d'emplois, en réhabilitant les infrastructures vers et dans les sites touristiques.

Les risques générés par la sécheresse requièrent des programmes publics qui renforcent la résilience agricole et diversifient les sources de production d'énergie. Les mesures décrites dans le budget 2020 et visant à renforcer la résilience du secteur agricole peuvent atténuer ces risques dans une certaine mesure, mais elles doivent être mises en œuvre de façon soutenue.

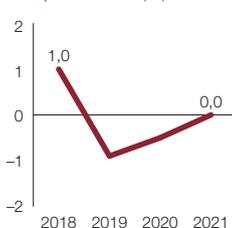
La réduction des risques liés à la dette nécessite un assainissement budgétaire majeur et prolongé impliquant de classer les projets d'investissement public, reporter les nouveaux emprunts non concessionnels, cesser d'accumuler les arriérés intérieurs, mettre en œuvre des stratégies pour les réduire et mobiliser davantage de recettes. Le budget 2020 traduit bien ces exigences.

Les risques externes sont la conséquence de l'affaiblissement de la demande mondiale et du durcissement des conditions financières globales. La flambée des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine devrait entraîner une baisse de la demande de cuivre et une plus grande volatilité de son prix. Ces risques reflètent une dépendance de longue date à une étroite base économique et d'exportation fondée sur l'extraction du cuivre. Pour réduire ces risques, la Zambie doit accélérer sa diversification et effectuer rapidement sa transition économique, vers un modèle plus diversifié, tiré par le secteur privé.

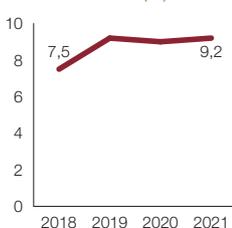
Taux de croissance du PIB réel (%)



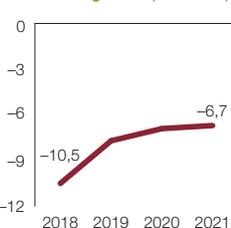
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



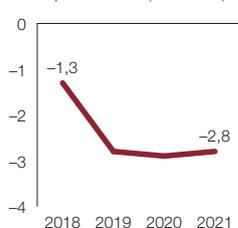
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Performances macroéconomiques et perspectives

Le PIB a baissé de 12,8 % en 2019 en raison de mauvaises performances dans les secteurs minier, touristique et agricole. Les pénuries de devises et d'électricité ont affecté l'exploitation minière et le tourisme. Le secteur agricole a connu un déclin de 15,8 % causé par le cyclone Idai en mars 2019, la sécheresse prolongée, les maladies du bétail et les pénuries de devises réduisant la disponibilité des intrants. Malgré un rétablissement des cours mondiaux des minéraux, la production minière est tombée sous les niveaux de 2018. Les mesures d'austérité prises dans le cadre du Programme de stabilisation transitoire 2018–2020 et les réformes monétaires connexes ont entravé l'activité économique. Toute reprise de l'économie zimbabwéenne en 2020 et 2021 dépendra de la rapidité avec laquelle le secteur réel opérera son redressement. À moyen terme, cependant, les réformes budgétaires et monétaires devraient stabiliser l'économie et commencer à porter leurs fruits.

Après que la monnaie zimbabwéenne fut « désalignée » du dollar américain en février 2019 et après l'introduction, en juin 2019, de la nouvelle monnaie (le dollar du Zimbabwe) le taux de change est passé de 2,5 dollars zimbabwéens pour un dollar américain à 20 dollars zimbabwéens pour un dollar américain entre février et novembre 2019. L'inflation, qui est restée sous la barre des 10 % en 2018, a flambé en 2019 jusqu'à atteindre plus de 200 % en novembre 2019. Ceci est dû en grande partie aux fluctuations des taux de change et aux pénuries de produits de base, notamment le carburant, les denrées alimentaires et l'électricité. Le déficit du compte courant, à 2,2 % du PIB en 2019, a mis sous pression le pays alors qu'il avait un besoin urgent de devises, et a rendu impérieux un accroissement des exportations.

Le déficit budgétaire est passé de 9,9 % du PIB en 2017 à 5,6 % en 2018 et 6,0 % en 2019, principalement grâce aux mesures gouvernementales, notamment le gel de l'emploi dans le secteur public, la réduction des dépenses d'investissement et de consommation, une meilleure mobilisation des recettes et les restrictions imposées sur les emprunts publics et l'émission de titres d'État.

La dette publique reste supérieure à l'objectif légal de 70 % du PIB. En juin 2019, la dette extérieure représentait 87 % de la dette zimbabwéenne, estimée à 8 milliards de dollars, dont environ 5,9 milliards (73,75 %) étaient constitués d'arriérés. Le Zimbabwe doit 2,6 milliards de dollars (31,25 % de la dette extérieure) aux institutions multilatérales. La dette bilatérale s'élevait à 5,1 milliards de dollars, dont 3,5 milliards de dollars

due aux créanciers du Club de Paris et les 1,6 milliard de dollars restants à d'autres pays.

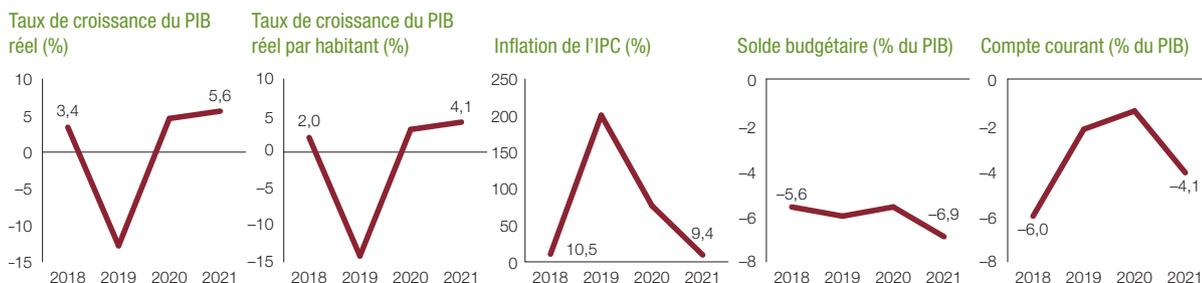
Plus de 60 % de la population se trouve en dessous du seuil de pauvreté, et l'inégalité des revenus reste élevée, tandis que les possibilités d'emploi continuent de s'amenuiser. Environ 2 millions de personnes dans les zones rurales étaient en situation d'insécurité alimentaire en avril-juin 2019 (ce chiffre devrait atteindre 5,5 millions en janvier-mars 2020), et 2 millions de personnes étaient dans cette situation dans les zones urbaines.

Facteurs favorables et défavorables

L'économie devrait se rétablir avec une croissance du PIB de 4,6 % en 2020 et 5,6 % en 2021, si des mesures correctives sont prises, notamment pour retrouver la stabilité macroéconomique. Les investissements publics et privés en hausse devraient soutenir la reprise dans les secteurs de l'agriculture, des mines et du tourisme. Le renouveau de la société civile et l'implication des acteurs politiques dans le cadre d'un contrat social positif devraient permettre une accélération des réformes. Ses abondantes ressources naturelles, ses infrastructures publiques correctes et sa main-d'œuvre qualifiée donnent au pays la possibilité de rejoindre les chaînes d'approvisionnement africaines et d'accroître le commerce dans la Zone de libre-échange continentale africaine.

Cependant, le pays souffre d'une dette élevée et non viable, de déficits budgétaires importants, d'une pénurie de liquidités, d'un manque de devises, et d'un manque persistant de biens essentiels, ce qui empêche son économie de véritablement repartir. Les dépenses de développement et la fourniture de services sociaux sont toujours limitées. À mesure que le dollar du Zimbabwe se déprécie, les créanciers locaux voient baisser la valeur de leurs prêts ainsi que de leurs paiements pour les biens et services fournis au gouvernement, et le service de la dette extérieure s'apprécie. L'économie se trouve entraînée dans une spirale infernale qui aggrave le chômage et la pauvreté.

Le service de la dette, qui pèse lourd sur les finances publiques, suscite des inquiétudes quant à sa viabilité, avec des conséquences sur la stabilité macroéconomique et le développement. Le manque de financement, les coûts élevés des intrants, les machines obsolètes, les infrastructures inadéquates (en particulier pour l'énergie), les faibles progrès de la réforme agraire et la nécessité d'assouplir les réglementations en matière d'investissement constituent les principaux obstacles au développement du secteur privé. Le pays doit par ailleurs investir 3,4 milliards de dollars par an pendant 10 ans pour rénover ses infrastructures.



Source : Données des autorités nationales ; les chiffres pour 2019 sont des estimations ; les chiffres pour 2020 et 2021 sont des projections par l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

ABRÉVIATIONS

4IR	Quatrième révolution industrielle
ACET	Centre africain pour la transformation économique
AFS	Analyse de frontières stochastiques
ARC	Capacité africaine de gestion des risques
BAD	Banque africaine de développement
BIA	Bridge International Academies
CITE	Classification internationale type de l'éducation
CITP	Classification internationale type des professions
EIU	Economist Intelligence Unit
ETI	Employment Tax Incentive
FAE	Fonds africain pour l'éducation
FEM	Forum économique mondial
FMI	Fonds monétaire international
FSS	Filets sociaux de sécurité
ICH	Indice de capital humain
IDE	Investissements directs étrangers
IFFEd	Facilité internationale de financement pour l'éducation
IIEP	Institut international de planification de l'éducation
LOWESS	Nuage de points localement pondéré lissé
MEET	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement technique (Égypte)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
ONG	Organisation non-gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OPEC	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PASEC	Programme d'analyse des systèmes éducatifs (Burundi)
PEA	Perspectives économiques en Afrique
PEM	Perspectives de l'économie mondiale
PIB	Produit intérieur brut
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA	Parité du pouvoir d'achat
PTF	Productivité totale des facteurs
RSATs	Tests de niveau standardisés régionaux
RtE	Rendements de l'éducation
SACMEQ	Consortium pour l'Afrique australe et orientale pour le suivi de la qualité de l'éducation
STIM	Science, technologie, ingénierie et mathématiques
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TVET	Enseignement et formation techniques et professionnels
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



La croissance économique en Afrique s'est maintenue à 3,4 % en 2019 et devrait s'accroître à 3,9 % en 2020 et 4,1 % en 2021. Cela représenterait une baisse par rapport aux performances plus élevées du passé.

Les déterminants fondamentaux de la croissance s'améliorent également, avec un déplacement progressif de la consommation privée vers les investissements et les exportations. Pour la première fois en une décennie, l'investissement a contribué pour plus de la moitié à la croissance du continent, contre moins d'un tiers pour la consommation privée.

Cependant, le rapport *Perspectives économiques de l'Afrique 2020* (PEA) montre que la croissance n'a pas été inclusive. À peine un tiers des pays africains ont réalisé une croissance inclusive, en réduisant à la fois la pauvreté et l'inégalité.

Le thème spécial de cette année est l'éducation et le développement des compétences de la main-d'œuvre africaine de demain. Malgré les progrès de ces dernières décennies, l'Afrique serait toujours en retard dans ces deux domaines par rapport aux autres régions en développement. Ainsi, les politiques publiques devraient inclure des mesures pour améliorer à la fois la quantité et la qualité de l'éducation et pour mettre les politiques éducatives en cohérence avec les besoins du marché du travail.

Cela exige d'élargir l'accès aux écoles dans les zones éloignées, de renforcer les incitations à l'investissement dans l'éducation, de bâtir un système éducatif tiré par la demande et répondant aux besoins des employeurs, d'investir dans la nutrition pour aider les enfants les plus pauvres, et de développer les capacités en matière de science, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM) et de technologies de l'information et de la communication (TIC).

Concernant les inégalités dans l'éducation, les Perspectives en appellent à un universalisme progressif dans la dépense éducative, donnant une grande priorité aux couches pauvres et défavorisées ainsi qu'à l'enseignement de base, dont les retombées sociales sont les plus élevées.

Le rapport montre qu'il y a une forte complémentarité entre les dépenses publiques en éducation et celles en infrastructures, car les gains d'un investissement dans ces deux secteurs dépassent largement ceux d'un investissement dans un seul d'entre eux. L'efficacité des dépenses publiques en éducation est plus faible en Afrique que dans les pays asiatiques en développement et émergents. Il y a cependant une bonne nouvelle : une amélioration de l'efficacité des dépenses publiques en éducation, qui représente aujourd'hui 58 % pour l'enseignement primaire, permettrait aux pays africains de pratiquement réaliser la scolarisation universelle dans le primaire sans aucune augmentation des dépenses. Les principales politiques susceptibles d'améliorer l'efficacité de la dépense et la qualité de l'éducation comprennent la conduite d'audits et d'examen des dépenses publiques en éducation, l'amélioration de la qualité des enseignants, et le recours à un financement basé sur la performance.